



HAL
open science

Recommandations et implantation: Le cas des termes des sciences et techniques spatiales

Adam Renwick

► **To cite this version:**

Adam Renwick. Recommandations et implantation: Le cas des termes des sciences et techniques spatiales. Linguistique. Université de Lyon, 2018. Français. NNT : 2018LYSE2025 . tel-01956005

HAL Id: tel-01956005

<https://hal.science/tel-01956005v1>

Submitted on 14 Dec 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON

N° d'ordre

Thèse de Doctorat de l'Université de Lyon

Opérée au sein de

L'Université Lyon II Lumière

École Doctorale 484 Lettres, Langues, Linguistique et Arts

Discipline : Lexicologie, terminologies multilingues, traduction

Centre de recherche en terminologie et traduction

Adam Renwick

Recommandations et implantation :

Le cas des termes des sciences et techniques spatiales

Soutenue publiquement le 01/06/2018

Tome 1

Devant le jury composé de :

Anne Condamines, Professeure des universités, Université Toulouse Jean Jaurès, Examinatrice

Pascaline Dury, Maitresse des conférences, Université Lyon Lumière 2, Examinatrice

François Gaudin, Professeur des universités, Université de Rouen, Rapporteur

John Humbley, Professeur des universités émérite, Université Paris-Diderot 7, Rapporteur

Jean Soubrier, Professeur des universités, Université Lyon Lumière 2, Directeur de thèse



UNIVERSITÉ
LUMIÈRE
LYON 2
UNIVERSITÉ DE LYON

N° d'ordre

Thèse de Doctorat de l'Université de Lyon

Opérée au sein de

L'Université Lyon II Lumière

École Doctorale 484 Lettres, Langues, Linguistique et Arts

Discipline : Lexicologie, terminologies multilingues, traduction

Centre de recherche en terminologie et traduction

Adam Renwick

Recommandations et implantation :

Le cas des termes des sciences et techniques spatiales

Soutenue publiquement le 01/06/2018

Tome 1

Devant le jury composé de :

Anne Condamines, Professeure des universités, Université Toulouse Jean Jaurès, Examinatrice

Pascaline Dury, Maitresse des conférences, Université Lyon Lumière 2, Examinatrice

François Gaudin, Professeur des universités, Université de Rouen, Rapporteur

John Humbley, Professeur des universités émérite, Université Paris-Diderot 7, Rapporteur

Jean Soubrier, Professeur des universités, Université Lyon Lumière 2, Directeur de thèse

Sommaire

Sommaire.....	3
Résumé.....	5
Abstract.....	7
Remerciements.....	9
Liste d'abréviations linguistiques.....	11
Liste d'abréviations terminologiques.....	13
Introduction.....	15
Partie I : Le cadre de l'étude.....	21
I.1 L'aménagement linguistique.....	21
I.2 La politique linguistique en France.....	26
I.3 Le cadre historique : l'intervention de l'État en matière de langue.....	29
I.4 L'étude d'implantation terminologique.....	56
I.5 Définition du cadre et des objectifs de l'étude.....	62
I.6 L'étude d'implantation terminologique entreprise.....	65
I.7 Conclusions et synthèse.....	96
Partie II : Corpus et méthodologie.....	97
II.1 Les corpus.....	97
II.2 Exploitation des corpus et analyse des résultats.....	124
II.3 Conclusions et synthèse.....	131
Partie III : Résultats.....	133
III.1 L'implantation des termes recommandés.....	133
III.2 Analyses des facteurs d'implantation.....	144
Conclusion.....	329
Bibliographie.....	333
Index général.....	357
Index des auteurs.....	363
Index alphabétique des termes traités.....	365
Index des termes traités triés par concept.....	375
Liste des tableaux.....	385
Liste des graphiques.....	389
Table des matières du tome 1.....	391

Résumé

Cette thèse se donne pour but d'évaluer l'efficacité réelle de l'aménagement terminologique entrepris en France, en identifiant les facteurs qui favorisent ou entravent l'implantation des termes recommandés. Répondant aux menaces perçues dans la prééminence de la langue anglaise dans autant de sphères de la vie moderne, l'État a cherché, voici près d'un demi-siècle, à assurer la place de la langue française dans le présent et l'avenir en développant une série de commissions chargées de recommander des termes techniques pour remplacer des formes empruntées ou spontanées considérés comme inadéquates, ou pour dénommer des nouveaux concepts et innovations.

La première partie de cette thèse décrit l'aménagement terminologique en France et démontre que cet aménagement fait la suite d'une longue série d'interventions par l'État en matière linguistique. Tirant profit des études s'intéressant aux résultats d'autres entreprises d'aménagement terminologique dans domaines et langues différents, une variété de facteurs supposés exercer une influence sur l'implantation des termes spécialisés est identifiée. Les méthodologies développées dans les études précédentes sont mises au point pour permettre des appréciations plus nuancées et fiables de l'implantation terminologique. La première partie de cette thèse se conclut par l'énonciation de notre hypothèse principale, de nos hypothèses spécifiques et de la justification du choix du domaine spécialisé auquel appartiennent les termes étudiés. Dans sa deuxième partie, cette thèse décrit les corpus terminologique et documentaire constitués ainsi que la méthodologie par laquelle ils sont exploités et les données obtenues, gérées et analysées.

La troisième partie de cette thèse décrit l'influence de nombreux facteurs sur l'implantation des termes recommandés des sciences et techniques spatiales. Après avoir comparé les tendances générales dans les données avec celles des autres études, l'influence des facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux est étudiée à tour de rôle. Plusieurs facteurs de chaque type sont impliqués dans l'implantation réussie de certains termes recommandés. Il est également démontré que certains facteurs favorisent l'implantation contrairement aux constats d'autres études. Aucun des facteurs examinés n'est, à lui seul, capable de garantir l'implantation d'un terme recommandé, l'implantation dépendant de nombreux facteurs, leurs interactions et les compromis qu'ils engendrent.

Abstract

This thesis examines the effects of the concerted language policy that was developed and implemented by successive French governments in the second half of the 20th century. As a response to the perceived threat of the pre-eminence of the English language in so many different areas of modern life, the French state has, for nearly half a century, sought to secure the place of the French language in the present and the future by developing a series of commissions charged with recommending French technical terms to supplant borrowed or native forms considered to be inadequate, or name new inventions and concepts.

The first part of this thesis describes the terminological planning undertaken in France and demonstrates that it is the product of a long series of interventions by the French state in matters of language. This thesis seeks to evaluate the real-world efficacy of terminological planning carried out in France, by identifying the factors that facilitate or hinder the implantation of recommended terms. Drawing on similar studies on the real-world results of terminological planning activities in various specialised domains and involving different languages, a variety of different factors supposed to influence the implantation of specialised terms is identified. Methodologies developed in the literature are enhanced to provide a more nuanced and reliable appreciation of the implantation of recommended terms. The first part of this thesis concludes with the enunciation of the general and specific hypotheses and the justification of the choice of the specialised domain to which the studied terms belong. The second part of this thesis then describes the terminological and documentary corpora compiled and details the methodology by which the corpora are exploited, and the results gathered, managed and analysed.

This thesis then describes the influence of different factors on the implantation of the recommended terms of space sciences and technologies. After comparing the global trends observed in the data with those observed in other studies, the influences of terminological, socioterminological and procedural factor are studied in turn. Several factors of each type are found to be involved in the successful implantation of some recommended terms, and certain factors studied are found to favour to the implantation of recommended terms, previous studies having found or supposed the opposite. No single factor examined is found to be sufficient to guarantee, alone, the successful implantation of a recommended term, implantation depending on numerous factors, their interplay and their trade-offs.

Remerciements

Bien que cette thèse soit le fruit de mes années de rédaction et de recherche, je n'ai pas été seul sur le long chemin du doctorant, car comme l'a dit John Doone, *no man is an island*. J'ai pu arriver (enfin !) au terme de ce projet de doctorat grâce à nombreux soutiens que quelques lignes ne sauraient remercier entièrement.

Je remercie alors en premier lieu mon directeur de thèse, M. Jean Soubrier, qui, sans faille m'a guidé, rassuré lors des errements lors de la délimitation du champ d'intérêt de cette thèse, m'a soutenu et encouragé lors des préparations des communications et la production de cette thèse. Ayant l'anglais comme langue maternelle, je me suis demandé comment je ferais pour améliorer mon expression, et c'est mon directeur qui s'est adossé la charge non négligeable de relire cette thèse et de m'aider à reformuler mes phrases longues et tordues pour mieux éclairer et exprimer ma pensée. Sans sa dévotion à lire et relire les centaines et centaines de pages que j'ai rédigées, cette thèse ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui.

Aux membres du jury, j'adresse mes remerciements pour leur participation à ce point culminant de plusieurs années de recherche, et notamment à François Gaudin et John Humbley qui ont accepté le rôle de rapporteur. Je remercie également John Humbley qui a eu la gentillesse de me faire visiter la bibliothèque ainsi que les archives du Centre de terminologie au LDI.

Je remercie M. François Maniez pour ses conseils sur la construction de mes corpus et pour son aide dans les nombreuses démarches administratives que j'ai dû accomplir dans le cadre de mes vacances au CRTT. Je remercie également Pascaline Dury, qui m'a permis de participer aux travaux de la DGLFLF, et pour son implication dans les premières années de ce projet doctoral.

Je remercie chaleureusement les membres de la Mission du développement et de l'enrichissement de la langue de la DGLFLF, Mmes Julie Andreu, Laure Boulakia, Pierrette Crouzet-Daurat, Nathalie Lanckriet et Renée Zuza et M. Étienne Quillot, pour m'avoir ouvert les archives de la DGLFLF, répondu à tous mes courriels sollicitant encore plus de documents et de précisions et de m'avoir accueilli si chaleureusement autant de fois au siège de la DGLFLF et aux nombreuses réunions auxquelles j'ai pu assister grâce à votre soutien. J'espère que ce travail suscite votre intérêt.

Depuis septembre 2015, j'ai eu l'opportunité de participer aux réunions semi-mensuelles de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales, devenue le Collège spatiologie, en tant que représentant du laboratoire dans le cadre de sa coopération avec la DGLFLF mais aussi en tant que doctorant s'intéressant à l'implantation des termes recommandés par la CSTN. Je souhaite remercier les membres du Collège ainsi que son président, M. Michel Petit, de m'avoir permis d'assister et de contribuer à leurs travaux.

À mes amis je dois également des remerciements : premièrement à Nicolas Bouliteau, Anthony Chan-ou-teung, Claudine Daumur, Michaël Gauthier et Julie Villessèche, qui se sont proposés de relire mes nombreux écrits au fil des ans, y compris certains chapitres de cette thèse. Je vous remercie de votre implication et j'espère que vous n'avez pas trop souffert en essayant de comprendre ce sur quoi je travaillais. Mes remerciements vont également à Noemi Zaltron et Mirela Fus pour leur assistance lorsqu'il m'a fallu rendre des textes en italien et en croate. Merci aussi à Hannah Hoffmann pour ses retours sur mes analyses portant sur l'allemand, et Laia Castelló Piera pour son aide avec le catalan. À mes amis (chanceux ?) qui n'ont pas relu mes écrits, merci de m'avoir supporté et soutenu lors des hauts et des bas des dernières années, et de m'avoir fait garder les pieds sur terre.

Finally, I turn to thank Mum and Dad, who've always given me so much support, even when I decided that I'd go to France and do a PhD and write it in a language you don't speak. Thank you for helping me turn into the person I am today, even if I am prone to prolixity.

Liste d'abréviations linguistiques

Cette liste inventorie les abréviations, acronymes et sigles qui sont utilisés dans le texte principal à part ceux qui dénomment les concepts des sciences et techniques spatiales. Ces derniers sont détaillés dans la *Liste d'abréviations terminologiques*.

AENOR	Asociación Española de Normalización y Certificación
AFNOR	Association française de normalisation
ABS	Le concept dénommé n'est pas abordé dans ce corpus
ASE	Agence spatiale européenne
BDT	Bureau de la Traduction du Canada
BNAE	Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace
BO	<i>Bulletin officiel</i>
CFB	Communauté française de Belgique
C1	Sous-corpus de discours journalistique
C2	Sous-corpus de discours didactique
C3	Sous-corpus de discours officiel
C4	Sous-corpus de discours institutionnel
C5	Sous-corpus de discours spécialisé
C6	Sous-corpus de discours de demi-vulgarisation
C7	Sous-corpus de discours de vulgarisation
CCLF	Comité consultatif de la langue française
CELF	Commission d'enrichissement de la langue française
CETS	Collège d'experts en terminologie de la spatiologie
CI	Coefficient d'implantation
CI 0	Coefficient d'implantation non-arrondi égal à 0
CI 1	Coefficient d'implantation non arrondi égal à 1
CILF	Conseil international de la langue française
CLTS	Commission du langage des techniques spatiales
CMT	Commission ministérielle de terminologie
CMTS	Commission ministérielle de terminologie des sciences et techniques spatiales
CNES	Centre national d'études spatiales
CNRS	Centre national de recherche scientifique
CGTN	Commission générale de terminologie et de néologie
CRTT	Centre de recherche en terminologie et traduction
CSTN	Commission spécialisée de terminologie et de néologie
CSTNS	CSTN des sciences et techniques spatiales
DGLF	Délégation générale à la langue française
DGLFLF	Délégation générale à la langue française et aux langues de France
DGTCE	Direction générale de la traduction de la Commission européenne
EADS	European Aeronautic Defence and Space
Faible	Degré d'implantation d'un terme assorti d'un CI inférieur à 0,25
Fort	Degré d'implantation d'un terme assorti d'un CI supérieur à 0,75
GDT	Grand dictionnaire terminologique
GRGS	Groupe de recherche en géodésie spatiale
HCDEF	Haut conseil pour la défense et l'expansion de la langue française

HCLF	Haut conseil pour la langue française
IAF	International Astronautical Federation
IEC	Institut d'Estudis Catalans
IGN	Institut national de l'information géographique et forestière
IN2P3	Institut national de physique nucléaire et de physique des particules
Inter.	Intermédiaire : Degré d'implantation d'un terme assorti d'un CI supérieur à 0,75
ISO	International Standardisation Organisation
IUPAC	International Union of Pure and Applied Chemistry
JORF	Journal officiel de la République française
LGR	<i>Le Grand Robert de la langue française</i> , version numérique 4.0
LP	Language Planning
MAFE	Ministre des Affaires étrangères
MCCM	Ministre de la Culture et de la Communication
MDIS	Ministre du Développement industriel et scientifique
MELTE	Ministre de l'Équipement, du Logement et des Transports et de l'Espace
MENSR	Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche
MONO	Monolexical
MIPTC	Ministre de l'Industrie, des Postes, de Télécommunications et du Commerce extérieur
MREC	Ministre de la Recherche
OBS	Corpus d'observation
Occ.	Occurrences
OQLF	Office québécois de la langue française
POLY	Polylexical
PRI	Corpus principal
STCFS	Section de Terminologie de la Chancellerie fédérale suisse
STS	Sciences et techniques spatiales
TTL	Total

Liste d'abréviations terminologiques

Cette liste inventorie les abréviations, acronymes et sigles, recommandés ou non, qui sont utilisés dans le texte principal pour dénommer des concepts des sciences et techniques spatiales. Les autres abréviations, acronymes et sigles sont détaillés dans la *Liste d'abréviations linguistiques*

BSO	Ballon stratosphérique ouvert
CMB	Cosmic Microwave Background
EP	Equivalence Principle
IMU	Inertial Measurement Unit
LBNP	Lower body negative pressure
MACHO [1]	Massive astronomical compact halo object
MACHO [2]	Matière astronomique compacte dans un halo
MIR	Montgolfière à infrarouge
PE	Principe d'équivalence
PIF	Particule interagissant faiblement avec la matière
SCAO	Système de contrôle d'attitude et d'orbite
SMU	Safeguard master unit
TDI	Time delay and integration
TLE [1]	Two-line element
TLE [2]	Transient luminous events
WIMP	Weakly interacting massive particle

Note terminologique

Dans cette thèse, nous parlerons des *sciences et techniques spatiales* (STS), cette dénomination étant celle de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie dont nous étudierons les travaux. Si le *Collège spatiologie* prend la suite des travaux de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie des *sciences et techniques spatiales* (CSTNS), c'est parce que, en début 2017, le Collège a pris la décision de préférer *spatiologie* à *science et techniques spatiales* pour mieux cerner son domaine de compétence. C'est également en 2017 que le collège a modifié le domaine de toutes les anciennes recommandations, en remplaçant « sciences et techniques spatiales » par « spatiologie » dans la base *FranceTerme* et les publications ultérieures. Dans le cadre de cette étude, nous utiliserons l'appellation telle qu'elle figure dans les différents documents et sources terminologique sur lesquels nous nous appuyerons.

Introduction

Lorsque les langues rentrent en contact, on constate généralement des influences réciproques de ces langues sur les plans phonétique, graphique, syntaxique, sémantique, grammatical ou lexical. Ces influences réciproques, souvent perçues comme monodirectionnelles, suscitent plusieurs types de réaction de la part des locuteurs des langues influencées. Certains, profondément attachés à la langue qui exprime le contenu de leur pensée, se montrent farouchement opposés à toute manifestation d'une influence linguistique étrangère. D'autres, insensibles à ces considérations puristes, considèrent ces influences comme faisant partie de l'évolution naturelle des langues.

Dans le cadre de cette thèse, nous nous intéresserons à un cas particulier qui a donné lieu à ces types de réaction, celui de l'influence de l'anglais sur le français à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècles. En France, cette influence est souvent jugée néfaste et portant atteinte à la langue française, à son avenir et à l'identité française si intimement liée à sa langue. D'un point de vue historique, cette influence aiguë de l'anglais trouve ses origines dans le déclin, de la France et des nations européennes, au cours du XX^e face à l'avènement de la puissance américaine. La domination des États-Unis dans la plupart des domaines de l'activité humaine a entraîné une certaine forme d'hégémonie linguistique de l'anglais qui est désormais sans conteste la langue de la communication internationale, et notamment dans les travaux scientifiques et techniques.

Face à l'anglicisation du français, la résistance s'est organisée en France comme à l'étranger, pour éviter que le français ne soit défiguré au contact de l'anglais. Cette résistance contre l'anglomanie qui s'est d'abord manifestée au sein des organismes privés au début du XX^e siècle a ensuite été relayée par l'État français qui s'est fortement impliqué dans la défense et la sauvegarde de la langue. C'est l'intervention de l'État en matière de langue qui sera l'objet de la présente recherche.

Cette intervention de l'État en matière de langue cherche en priorité à préserver le français de la perte de domaines dans de nombreux champs d'activité humaine en soutenant et confortant la place de la langue française dans les domaines scientifiques et techniques. Pour arriver à ce

but, une politique linguistique et une politique d'aménagement terminologique se sont développées et ont été mises en place pour subvenir aux besoins terminologiques de la communauté scientifique française et des francophones souhaitant comprendre les nouvelles découvertes et avancées scientifiques dans leur propre langue. Une composante de cette politique linguistique est l'aménagement terminologique, qui s'intéresse uniquement aux éléments lexicaux des langues spécialisés. Cet aménagement terminologique, qui se veut incitatif, vise à donner aux Français la possibilité d'utiliser leur langue pour innover, créer, découvrir et repousser les limites de la connaissance et du possible.

Un certain nombre de circonstances fondent la genèse de cette recherche. Lors de nos études de français à l'Université de Canterbury en 2008, nous avons été surpris par l'intervention de l'État en matière de langue, et après notre mémoire de Master 2 consacré à l'aménagement terminologique, nous nous sommes intéressé encore plus à l'intervention étatique en faveur du français. Face à ce phénomène, nous étions initialement et sommes toujours totalement en accord avec Munday lorsqu'il écrit que « *[t]he vision of a legislature deliberately manufacturing a language for its own people may appear peculiar, if not futile, to English eyes* »¹ (1985 : 222) et « *[t]o English eyes, legislating a language will appear an eccentric undertaking* »² (1985 : 223). Depuis que nous avons pris connaissance des travaux d'aménagement terminologique en France, nous avons alors cherché à mieux comprendre la logique et la volonté motivant les interventions de l'État en matière linguistique ainsi que les résultats de cette entreprise. Dans ce cas, c'est l'envie de savoir s'il est effectivement possible de modifier le comportement linguistique par le biais de l'intervention de l'État, et notamment lorsque l'intervention se veut incitative. Nous ne sommes pas seul à nous poser cette question. Dans même en 1799, le lexicographe anglais Samuel Johnson observe que (1799 : 10) :

When we see men grow old and die at a certain time one after another, from century to century, we laugh at the elixir that promises to prolong life to a thousand years; and with equal justice may the lexicographer be derided, who, being able to produce no example of a nation that has preserved their words and phrases from mutability, shall imagine that his dictionary can embalm his language, and secure

¹ « *L'idée d'une législation qui fabrique délibérément une langue pour ses propres citoyens paraîtrait particulier, sinon futile, à l'Anglais* ». Nous traduisons.

² « *Du point de vue des Anglais, légiférer une langue prendra l'apparence d'une entreprise excentrique* ». Nous traduisons.

it from corruption and decay, that it is in his power to change sublunary nature, and clear the world at once from folly, vanity, and affectation.

With this hope, however, academies have been instituted, to guard the avenues of their languages, to retain fugitives, and repulse intruders; but their vigilance and activity have hitherto been vain; sounds are too volatile and subtle³ for legal restraints; to enchain syllables, and to lash the wind, are equally the undertakings of pride, unwilling to measure its desires by its strength⁴.

La mise en place, voici près d'un demi-siècle, de la politique d'aménagement terminologique et le fait qu'il est désormais possible d'examiner les résultats des travaux entrepris constituent une motivation supplémentaire à la conduite de cette étude. À ce dernier fait, il convient d'ajouter la possibilité qui s'offre à nous d'apporter des innovations méthodologiques à l'étude d'implantation en France sur un domaine situé au carrefour de notre intérêt personnel pour les langues et les sciences. Cette étude nous offre également la possibilité de déterminer si l'effort financier consenti par l'État à l'égard de l'aménagement terminologique correspond aux résultats. Nous ne sommes pas seul à nous poser cette question : plusieurs députés ont posé des questions écrites aux ministres successifs de la Culture, pour déterminer le bilan des activités, les résultats acquis, ainsi que les coûts financiers des Commissions spécialisées et générale de terminologie et de néologie⁵.

³ Dans la 8^e édition de son Dictionnaire, Johnson inventorie *subtle* et *subtile*, et définit ce dernier comme « 1. Thin ; not dense, not gross. 2. Nice ; fine ; delicate ; not coarse. 3. Piercing ; acute. 4. Cunning ; artful ; sly ; subdulous. 5. Deceitful. 6. Refin'd, acute beyond necessity. » D'autre part, il définit *subtle* comme « sly, artful, cunning » tout en notant que l'orthographe *subtle* est « written often for subtile, especially in the sense of cunning ». L'*Oxford English Dictionary* qualifie cette acception comme « rare » en anglais contemporain (italiques originales).

⁴ « Lorsque nous voyons les hommes vieillir et mourir à un moment donnée, de siècle en siècle, nous nous rions de l'élixir qui promet de prolonger la vie à mille ans, et avec une justice égale, que l'on bafoue le lexicographe, lui qui, incapable de fournir un exemple d'une nation qui a préservé ses mots et phrases de la mutabilité, imaginera que son dictionnaire pourra embaumer sa langue, et la protéger de la corruption et du déclin, qu'il est capable de changer la nature sublunaire, et évacuer immédiatement du monde la sottise, l'orgueil et l'affectation. Dans cet espoir, cependant, des académies ont été instituées, pour surveiller les avenues de leur langue, retenir les fugitifs, et repousser les intrus ; mais leur vigilance et leurs actions jusqu'à présent, ont été vaines ; les sons sont trop volatiles et malins pour les contraintes légales ; enchaîner des syllabes, et fouetter le vent, sont également des entreprises d'orgueil, refusant de contraindre ses désirs par sa force ». Nous traduisons.

⁵ Nous relevons les questions suivantes qui remettent en question les apports de l'aménagement terminologique : Bourg-Broc (2004 : 1322), Dupré (2009 : 7759), Lazaro (2015 : 3387), Le Fur (2005 : 12058) et Zumkeller (2011a : 8398, 2011b : 8398, 2012a : 1868, 2012b : 1868).

Structure de l'étude

La présente étude se divise en trois parties. Dans la première de celles-ci, nous décrirons la politique linguistique développée et mise en place à la fin du XX^e siècle, et notamment sa composante principale qui est l'aménagement terminologique. Dans le deuxième chapitre de cette première partie, nous montrerons comment la mise en place d'une politique d'aménagement terminologique découle d'une longue série d'interventions de l'État en matière de langue en France, ce qui confère une légitimité à l'entreprise aménagiste qui cherche, dans le monde moderne, à modérer l'influence de l'anglais sur le comportement linguistique en France.

Après avoir décrit le contexte historique et légal qui encadre la mise en place de la politique d'aménagement terminologique dans le troisième chapitre de cette première partie, nous tournerons notre attention vers les études qui se sont intéressées à évaluer les résultats des entreprises d'aménagement terminologiques similaires à celle de la France. C'est en nous inspirant des travaux qui nous précèdent que nous construirons le cadre spécifique de notre étude d'implantation et formulerons nos hypothèses.

La deuxième partie de cette recherche sera consacrée à la description de notre méthodologie et de nos corpus documentaire et terminologique, de la construction de ces derniers à la gestion des résultats obtenus.

La troisième partie de la présente étude en constitue le cœur. Son premier chapitre résumera l'implantation des termes recommandés dans nos corpus et comparera ce résumé avec ceux de certaines études antérieures. S'en suivront trois chapitres consacrés aux différents types de facteurs supposés influencer l'implantation des termes recommandés. Le premier de ces chapitres, le deuxième de cette troisième partie, s'intéressera aux facteurs terminologiques, ceux qui concernent le signe linguistique lui-même. Ces facteurs seront examinés sous différents angles pour nous permettre de déterminer s'ils sont impliqués dans l'implantation et/ou le rejet des termes recommandés. Le troisième chapitre s'intéressera à son tour aux facteurs socioterminologiques, c'est-à-dire ceux qui mettent en jeu la relation entre termes et utilisateurs. Nous analyserons principalement l'implantation des termes en synchronie et en diachronie dans plusieurs types de sous-corpus, mais nous ne négligerons pas d'autres facteurs socioterminologiques, tels que la connotation et l'utilisation du terme préalablement à sa

recommandation. Nous clôturerons cette troisième partie dans le quatrième chapitre, qui s'intéressera au rôle des facteurs procéduraux dans l'implantation des termes.

En menant cette étude, nous comptons approfondir les connaissances relatives à l'influence des différents facteurs sur l'implantation des termes recommandés et cette recherche se veut innovante sur plusieurs plans. Premièrement, elle est la première à s'intéresser aux termes d'un domaine à un fort degré de technicité où l'implantation des termes recommandés n'a pas encore fait l'objet d'une étude. Deuxièmement, cette recherche se veut innovante car elle se base sur l'usage réel des termes, que nous examinons par le biais de corpus écrits. Troisièmement, il s'agit d'une étude avec un grand élément diachronique s'intéressant au discours spécialisé en français hexagonal à la fin du XX^e et au début du XXI^e siècles. Cette étude se propose de témoigner des différences diachroniques dans l'implantation terminologique, car le comportement linguistique du domaine étudié aurait enregistré des variations très sensibles entre les années 1990 et 2010.

Elle se propose aussi de mieux contextualiser les retombées de l'effort aménagiste à la lumière des considérables changements intervenus depuis les années 1990 en termes de communication. L'avènement d'Internet a certes décuplé la présence linguistique de l'anglais à l'échelle mondiale, mais il a aussi offert à la communauté francophone la possibilité de se fédérer pour soutenir sa langue en partageant des ressources terminologiques et en rendant plus disponibles les travaux scientifiques et techniques en français.

Partie I : Le cadre de l'étude

I.1 L'aménagement linguistique

Einar Haugen écrit (1959 : 8) que « *planning implies an attempt to guide the development of a language in a direction desired by the planners* »⁶ ; l'aménagement linguistique est alors une tentative de guider une langue dans une certaine direction. S'il précise (1959 : 8) que cette tentative implique « *the activity of preparing a normative orthography, grammar and dictionary for the guidance of writers and speakers in a non-homogenous speech community* »⁷, il modifierait cette position en 1966 (52), en notant que :

I would now prefer to regard this as one of the outcomes of LP[L]⁸ [language planning], a part of the implementation of the decisions made by the language planners. The heart of LP[L] is rather what I referred to as the 'exercise of judgment in the form of choices among available linguistic forms' Even more concisely, I think we can define LP[L] as THE EVALUATION OF LINGUISTIC CHANGE⁹.

L'aménagement linguistique consiste alors en une évaluation des changements linguistiques et une réflexion sur les questions qui en découlent : est-ce que ce changement est désirable ? Qui est compétent pour intervenir ? Est-ce qu'une intervention est nécessaire ? Dans le contexte de notre étude, nous nous intéresserons à l'influence considérable de l'anglais sur le français dans la langue spécialisée. Cette influence est le reflet des changements linguistiques et culturels qui ont eu lieu pendant le XX^e siècle. Les nombreuses réactions critiques témoignent que ce changement linguistique n'est pas désirable, et pour remédier à cette situation, des actions

⁶ « *L'aménagement implique une tentative de guider le développement d'une langue dans une direction donnée par des aménageurs* ». Nous traduisons.

⁷ « *L'activité de préparer une orthographe, une grammaire et un dictionnaire normatifs pour guider les écrivains et les locuteurs dans une communauté de discours non-homogène* ». Nous traduisons.

⁸ Nous préférons parler de LPL pour *language planning*, car comme nous verrons dans la section III.2.2.2.3.5, LP représentera *langage professionnel*.

⁹ « *Je préférerais maintenant considérer cela comme une des finalités de l'aménagement linguistique, une composante de la mise en œuvre des décisions prises par les aménageurs de la langue. Au cœur de l'aménagement linguistique est plutôt ce que j'ai décrit comme 'le jugement sous forme de choix parmi les formes linguistiques disponibles'. Encore plus succinctement, je pense que l'on peut définir l'aménagement linguistique comme l'évaluation du changement linguistique* ». Nous traduisons. Capitales minuscules présentes dans l'original.

privées et publiques sont menées pour modifier les comportements linguistiques, l'État se considérant comme une autorité légitime pour intervenir en matière linguistique.

I.1.1 Aménagement du statut et aménagement du corpus

Dans le cadre des travaux d'aménagement linguistique, Kloss (1969 : 81) opère une distinction entre *status planning* et *corpus planning*. Le terme français *aménagement du statut* sera bientôt employé pour dénommer *status planning*, ce qui « *busies [itself] not with the structure and form of language but with its standing alongside other languages or vis-à-vis a national government* »¹⁰ et le terme *aménagement du corpus* sera bientôt retenu pour dénommer *corpus planning*, qui « *modifi[ies] the nature of the language itself, changing its corpus as it were* »¹¹ (Kloss 1969 : 81). Dans le cadre de notre étude, l'aménagement qui nous intéresse est fondamentalement un aménagement du corpus, car nous nous intéressons à l'implantation d'une terminologie créée explicitement pour modifier le corpus du français. Cette création d'une terminologie cherche ainsi à modifier la réalité de l'usage linguistique, jugée comme indésirable en raison d'une multiplicité de termes peu intégrés phonétiquement, syntaxiquement, morphologiquement et sémantiquement dans la langue française. Si peu intégrés à la langue française, il est presque nécessaire de maîtriser l'anglais et le français pour comprendre des énoncés tels que *le steering vector*, *le shift vecteur*, *le blowout radiatif* ou même *le deuxième backscattering redshiftera encore plus le photon*¹².

Même si l'intervention qui nous intéresse concerne le corpus de la langue, il est aussi possible de la comprendre comme étant un aménagement du statut car l'aménagement du corpus cherche à assurer qu'il n'y ait aucune perte de domaine qui nuirait au statut du français, notamment vis-à-vis de l'anglais. Cet aménagement du corpus répond alors à la définition de Haugen (1987 : 60) de l'aménagement du statut, qui « *establishes that a given language norm, [...] shall enjoy (or lose) a given status in a society* »¹³. Dans notre cas, c'est d'assurer que l'on puisse dénommer en français les nouvelles réalités et concepts des activités scientifiques et techniques.

¹⁰ « *[s'] intéresse non pas à la structure et la forme d'une langue mais au statut par rapport à d'autres langues ou par rapport à un gouvernement national* ». Nous traduisons.

¹¹ « *modifi[e] la nature de la langue, en modifiant son corpus* ». Nous traduisons.

¹² Nous prenons ces exemples de notre étude de corpus de la Partie III de la présente recherche.

¹³ « *établit qu'une norme linguistique donnée bénéficiera (ou perdra) un statut donné dans une société* ». Nous traduisons. Italiques présentes dans l'original.

I.1.2 Langue générale et langue spécialisée

Corbeil (1973 : 32) met l'accent sur la différence entre langue générale et langue spécialisée en écrivant qu' « *enseigner la chimie, la plomberie, le droit ou la gestion des entreprises, c'est non seulement enseigner une science, une technique, un art, c'est aussi et surtout enseigner un vocabulaire, une terminologie et, on l'oublie trop, une stylistique, c'est-à-dire une manipulation particulière de la langue, propre à cette activité* ». Pour démontrer la relation entre langue générale et langue spécialisée, Corbeil (1973 : 27) emploie la métaphore d'une « *marguerite dont le cœur serait la langue générale, les pétales les divers types de variations ; de même qu'une marguerite est composée d'un cœur et d'un certain nombre de pétales, de même la langue est constituée de la langue commune et de ses variations* ». Illustrons, à l'aide des exemples dans le Tableau 1, la différence entre langue spécialisée et langue générale qui nous intéresse dans le cadre de cette étude : les acceptions spécifiques des unités lexicales.

	<i>jupe</i>	<i>yoyo</i>
Langue générale	Vêtement féminin qui « descend depuis la ceinture plus ou moins bas, suivant la mode » ¹⁴ .	Jouet formé d'un disque épais de bois évidé par le milieu de la tranche, qu'on fait descendre et monter le long d'un fil enroulé autour de son axe ¹⁴ .
Langue spécialisée	Élément de structure, généralement cylindrique ou tronconique, qui assure la continuité du profil aérodynamique d'un lanceur ¹⁵ .	Dispositif destiné à dégyrer un engin spatial ¹⁶ .

Tableau 1 : Acceptions de *jupe* et *yoyo* dans la langue générale et la langue spécialisée

Considérons le cas où l'homme de la rue est interrogé au niveau du sens de *jupe* et *yoyo* : il est bien attendu qu'il connaisse les sens des deux mots de la langue générale – le cœur de la marguerite – car ces mots ainsi que leur sens font partie de la langue générale. Il reste cependant peu probable qu'il évoque les acceptions des sciences et techniques spatiales (désormais, STS) – les pétales de la marguerite – car ce vocabulaire est spécialisé ; c'est un code établi par des initiés pour faciliter la communication entre initiés. Si nous interrogeons un scientifique travaillant dans les STS, spécifiquement les lanceurs, il est bien sûr attendu qu'il connaisse les

¹⁴ Définition du *Grand Robert de la langue française* (désormais, LGR).

¹⁵ Définition recommandée par la Commission d'enrichissement de la langue française (CELF) en 2015 (CELF : 2015).

¹⁶ Définition recommandée par la Commission générale de terminologie et de néologie (CGTN) en 2009 (CGTN : 2009).

acceptions de la langue générale aussi bien que les acceptions de la langue spécialisée. À l'aide de ses connaissances dans le domaine, il pourra, selon le contexte, déterminer s'il a affaire au mot *jupe*, qui réfère au vêtement, ou au terme *jupe*, l'élément structurel. Il nous incombe de noter que si un vocable appartient au vocabulaire spécialisé d'un domaine, il n'est pas du tout exclu qu'il appartienne à celui d'un autre domaine spécialisé où il peut être doté d'une acception différente – un autre pétale de la marguerite – comme le démontre le cas du terme *ablation* dans le Tableau 2 ci-dessous, car notre scientifique ne connaîtra que l'acception de son domaine d'expertise et un chirurgien celle de son domaine.

Médecine	Action d'enlever, de retrancher du corps une partie morbide ¹⁷ .
STS	Action d'un flux de matière ou de rayonnement sur la surface d'un corps, entraînant une perte de substance de celui-ci par décomposition chimique, changement d'état ou érosion mécanique ¹⁸ .
Tableau 2 : Acceptions spécialisées de <i>ablation</i>	

Si les vocables *jupe* et *yoyo* peuvent être termes ou mots selon qu'ils s'emploient dans leur acception de la langue générale ou de la langue spécialisée, il existe bien sûr d'autres cas où des vocables appartiennent à l'une ou l'autre des catégories. À titre d'exemple, citons les mots grammaticaux *qui*, *que*, *dont* et *lequel*, qui appartiennent à la langue générale car ils n'ont qu'une acception, partagée par la langue spécialisée et la langue générale : ce sont des pronoms relatifs qui ont des rôles de représentant (en tant que pronom, ils reprennent un autre élément d'un énoncé) et de subordonnant (ils introduisent une nouvelle proposition). Contrairement à ces mots grammaticaux, certains vocables sont uniquement des termes, tels que *système de commande d'orientation et d'orbite* et *hypertélescope*.

La distinction entre langue spécialisée et langue générale nous permet de désigner le champ précis qui nous intéresse dans le cadre de cette étude, l'aménagement terminologique, soit l'évaluation des changements linguistiques, au niveau du corpus des vocabulaires spécialisés. La situation linguistique en France s'est développée lors du XX^e siècle sous l'influence toujours croissante de l'anglais des États-Unis avec des effets sur le lexique du français. Ces effets sont jugés comme néfastes par certains organismes et associations privés qui ont mené

¹⁷ Définition du LGR.

¹⁸ Définition de la recommandation du 22/03/1995. Ministre de l'Industrie, des Postes, de Télécommunications et du Commerce extérieur (MIPTC) 1995 : 5001.

des actions pour conforter la place du français en France¹⁹. Pour susciter le développement des vocabulaires spécialisés, l'État s'est enfin mêlé aux langues spécialisées, mais cette intervention d'aménagement terminologique ne doit pas occulter le fait qu'il ne s'agit que d'un des sept volets de la politique linguistique en France qui cherchent à mener à bien des changements linguistiques de plusieurs façons. Si plusieurs volets de la politique linguistique actuelle trouvent leurs origines dans le fait que le français n'a plus son statut d'antan, la politique linguistique de la France n'est pas non plus une simple réaction puriste à la perte de statut du français sur le plan international. Nous examinons brièvement les sept composantes de la politique linguistique mise en place en France dans la prochaine section.

¹⁹ Voir Chansou (1981, 2003) et Bengtsson (1968) pour l'analyse des effets de ces actions.

I.2 La politique linguistique en France

Le développement d'une politique linguistique explicite en France est assez récent, car comme le dit Lerat (2010 : 85) « *jusqu'en 1966, il n'y a guère de politique linguistique en France en dehors du système éducatif* ». La politique linguistique en France s'est développée au cours des ans pour recouvrir les sept thématiques que nous examinerons dans cette section. Nous décrirons les composantes de la politique linguistique en France, notamment la politique d'aménagement terminologique qui est le fruit d'une longue série d'interventions de l'État en matière de langue. Cette démonstration va aussi illustrer comment ces interventions ont façonné la manière dont la politique terminologique est appliquée.

I.2.1 Enrichissement de la langue française

L'enrichissement de la langue française est le volet de la politique linguistique qui nous intéresse dans le cadre de cette étude. Cet enrichissement de la langue s'est révélé désirable en raison des avancées scientifiques et techniques qui conditionnent le monde moderne. En cherchant à « *inciter à l'enrichissement du vocabulaire, soutenir et coordonner l'action des différents acteurs qui concourent à l'élaboration des néologismes* » (Délégation générale à la langue française et aux langues de France (désormais DGLFLF) 2017d : 4), l'État cherche à empêcher la perte des domaines, car « *quand un secteur d'activités cesse d'être nommé dans une langue donnée, il y a toute chance pour que, faute des terminologies adéquates, ce secteur soit progressivement décrit et exprimé dans une autre langue* » (Depecker 2009 : 7). L'enrichissement de la langue se fait par le biais d'un dispositif, et ce dispositif, tout comme la politique de soutenir la langue française, ne surgissent pas de nulle part. Ils sont plutôt le fruit de nombreuses interventions et développements au cours des ans, et nous détaillons dans la section I.3 ci-dessous la manière dont la politique d'aménagement terminologique en France est « *dev[enue] peu à peu une préoccupation majeure [de l'État] et des gouvernements, [qui] puise au plus profond de l'identité de la culture* » (Depecker 2009 : 10). Ce volet de la politique linguistique s'inscrit fermement comme un aménagement du corpus, s'intéressant aux corpus de différentes langues spécialisées. Nonobstant, comme nous l'avons dit plus haut, il est aussi possible de le comprendre comme étant une manière d'empêcher la perte des domaines, un but qui appartient plus à l'aménagement du statut.

I.2.2 Sensibilisation des publics

Le deuxième volet de la politique linguistique, appelé *sensibilisation des publics* « a pour objectif de faire prendre conscience à tous de l'importance que revêt le français, non seulement comme outil de communication et d'ouverture au monde, mais comme facteur de cohésion sociale, expression d'une culture et marqueur d'une identité librement assumée » (DGLFLF 2017c). Il cherche ainsi à rappeler aux publics que le français n'est pas qu'un simple outil de communication et qu'il y a un lien privilégié entre les Français et le français.

I.2.3 Multilinguisme

Ce volet cherche à préserver la diversité linguistique, tant en France qu'en Europe : on peut le considérer comme un moyen d'éviter le *tout anglais*, conçu comme une menace omniprésente dans le monde moderne, en recourant à l'intercompréhension des langues pour en faciliter l'enseignement et l'apprentissage, à l'appui des outils numériques (DGLFLF 2006 : 3).

I.2.4 Maîtrise de la langue

La maîtrise de la langue constitue un volet de la politique linguistique en France qui cherche à assurer que tous les Français aient des compétences linguistiques nécessaires dans la langue de la République pour contribuer au développement du pays (DGLFLF 2016c : 73).

I.2.5 Langues et numérique

Le volet *Langues et numérique* de la politique linguistique cherche à assurer la place du français dans l'univers numérique face à l'influence prépondérante de l'anglais dans cet univers, pour que les Français puissent participer pleinement dans toutes les sphères d'activité touchant au numérique (DGLFLF 2017b).

I.2.6 Langues de France

La politique linguistique a été lente à refléter le fait qu'il n'y a pas qu'une langue de France mais plusieurs : ce n'est qu'en 2001 que le nom de la délégation chargée d'animer la politique linguistique est modifié pour aller au-delà du français : la jusqu'alors *Délégation générale à la langue française* est devenue la *Délégation générale à la langue française et aux langues de France* (Ministre de la Culture et de la Communication (MCCM). 2001 : 16497). Ce premier changement, s'est poursuivi du prochain le 21 juillet 2008, lorsque la Constitution est modifiée

pour insérer la mention, dans l'article 75-1, que « *les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France* » (DGLFLF (2016b : 1)²⁰. Si elle est lente à se développer et à se préciser, cette thématique suscite maintenant l'enseignement des langues régionales et s'assure qu'elles ces langues aient aussi leur place dans les médias et dans l'espace public.

I.2.7 Droit au français

Avec la Constitution, amendée en 1992 pour ajouter un alinéa au deuxième article selon lequel « *[l]a langue de la République est le français* » (DGLFLF 2014a : 2), la *loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française*, appelée aussi *loi Toubon*, est un des deux éléments socles qui encadrent l'intervention de l'État en matière de langue. Cette loi « *vise à garantir à nos concitoyens un “droit au français”, en leur permettant notamment de disposer dans leur vie quotidienne, au travail, pour l'accès au savoir et à la culture, d'une information en langue française de nature à assurer notamment leur sécurité et leur santé* » (DGLFLF 2014a : 3). Ce volet de la politique linguistique cherche ainsi à assurer que le citoyen, supposé ne maîtriser que le français, soit informé, dans une langue qu'il maîtrise, des conditions, des désignations, des offres, des modes d'emploi etc., qui peuvent le confronter dans le monde moderne (DGLFLF 2014a : 2). Ce « *droit au français* » va au-delà de la simple consommation, pour toucher au monde du travail, aux transports, à l'enseignement, à l'audiovisuel, à la publicité, aux manifestations, colloques et congrès tout en obligeant les agents des services publics d'employer le français dans le cadre de leurs fonctions (DGLFLF 2014a : 3-5). C'est ainsi que ce volet de la politique linguistique cherche à assurer que le citoyen ne soit pas désavantagé, lésé, ou trompé du fait qu'il ne maîtrise pas une langue qui n'est pas la sienne. Cette intervention touche évidemment à la fois au statut et au corpus du français.

I.2.8 Les particularités de l'enrichissement de la langue

L'enrichissement de la langue se différencie alors des autres volets de la politique linguistique en France, car c'est la seule qui s'intéresse au corpus et à la langue spécialisée. Cependant, cet intérêt pour le corpus et la langue spécialisée sont nés d'une tradition d'interventions de l'État en matière de langue, que nous décrirons dans le chapitre suivant.

²⁰ Ce document inventorie 25 langues, dialectes et parlers en France métropolitaine, 12 langues et créoles de la Guyane, 13 langues et créoles des Outre-mer et 28 langues kanakes de la Nouvelle Calédonie (DGLFLF 2016b : 2). Pour les délimiter, il est noté qu' « *[o]n entend par langues de France les langues régionales, et les langues minoritaires parlées par des citoyens français sur le territoire de la République depuis assez longtemps pour faire partie du patrimoine culturel national, sans être langue officielle d'aucun État* » (DGLFLF 2016b : 3).

I.3 Le cadre historique : l'intervention de l'État en matière de langue

Les travaux d'aménagement terminologique qui nous intéressent dans le cadre de cette étude s'inscrivent dans le cadre d'une politique d'aménagement terminologique développée et mise en place en France depuis les années 1960. Cependant, cette politique moderne ne constitue qu'une partie de l'intervention étatique en matière linguistique, l'État étant intervenu à plusieurs reprises pour développer, nuancer et appliquer une politique linguistique avant d'élaborer une politique terminologique. Dans ce chapitre, nous détaillerons les éléments-clés dans le développement et la mise en place d'une politique linguistique. Nous démontrerons par la suite que la mise en place de la politique terminologique s'est déroulée en plusieurs étapes, chacune étant une évolution vers un dispositif d'enrichissement de la langue toujours plus flexible, performant et plus apte à appliquer la politique terminologique de la France.

I.3.1 Le pouvoir royal

I.3.1.1 L'ordonnance de Moulins

Avant de développer une politique d'aménagement terminologique qui cherche à assurer la place du français dans le XXI^e siècle, il a fallu tout d'abord développer une politique linguistique. Les interventions étatiques en faveur de la langue française remontent au moins à 1490, lors de la parution de *l'ordonnance sur le fait de la justice du pays de Languedoc*, signé par Charles VIII à Moulins, le 28 décembre 1490. L'article 101 de cette ordonnance cherche à assurer que la langue de la justice soit compréhensible, pour que le justiciable comprenne ce qu'on lui reproche d'avoir (ou ne pas avoir) fait, et que ses propos soient correctement enregistrés par les agents des services juridiques (Pastoret 1840 : 279)²¹.

Le citoyen, qui ne comprend que très rarement le latin ou les termes juridiques employés par les juges et avocats, peut, dès la promulgation de cette ordonnance, mieux saisir ce dont il est vraiment question lorsqu'il est face à la justice, même si l'illettrisme d'une importante part de la population ne permet pas d'éviter les « *abus, fraudes et inconveniens* » mentionnés dans l'ordonnance. Bien qu'elle date de plus de 500 ans et ne s'intéresse qu'à certains éléments de

²¹ Nous reproduisons l'article 101 de cette ordonnance dans l'annexe B.1.

la justice dans un territoire récemment annexé à la France, cette intervention constitue néanmoins un premier pas sur le chemin du développement d'une politique linguistique. L'État reconnaît que la modification des comportements linguistiques dans la langue spécialisée de la justice peut être bénéfique pour les sujets du roi, et intervient pour faire de la langue une entrave moins conséquente. La prochaine étape servira à appliquer le principe inhérent à cette ordonnance dans un contexte linguistique quelque peu différent.

I.3.1.2 L'ordonnance de Lyon

Seulement 20 ans plus tard, une nouvelle ordonnance, rédigée dans une perspective similaire, est signée par Louis XII, à Lyon, en juin 1510. La différence clé entre cette ordonnance de 1510 et celle de 1490 est le territoire concerné : en 1490, c'est le Languedoc, récemment annexé à la France, alors qu'en 1510, aucun territoire spécifique n'est évoqué dans le titre de l'ordonnance pour en limiter le champ d'application. Cette *ordonnance pour l'exécution des conciles de Bâle et de Constance et de la pragmatique sanction sur les collations de bénéfices, les mandats apostoliques, et règlement pour l'administration de la justice* de 1510 permet alors une ouverture de son domaine d'application, en cherchant, comme celle de 1490, à assurer que le citoyen puisse mieux comprendre le fonctionnement de la justice, et minimiser les incompréhensions causées par la langue spécialisée des notaires et avocats, comme le démontre l'article 47, lorsqu'il évoque que la justice sera faite « *en vulgaire et langage du païs où seront faits lesdits procès criminels et enquestes,* » (Pardessus 1849 : 431)²².

Cette ordonnance a ainsi fait que c'est le « *langage du païs* » qui sera utilisé en justice et non pas le latin, ou la langue de la cour royale, peu compris des sujets de Louis XII. C'est le cœur du volet *droit au français* de la politique linguistique actuelle. Le principe développé depuis 1490, que la justice doit être comprise pour qu'elle soit rendue, est alors appliqué dans des conditions moins restrictives que celle de 1490, mais l'État devrait intervenir à plusieurs autres reprises pour changer le statut du français dans le royaume. Parmi ces interventions, citons, à titre d'exemple, les *Interdictions aux officiers de la chancellerie de Toulouse de délivrer des lettres de notaire, sans production de certificats, et aux Capitouls de créer des notaires, sans pareils certificats*, datées du 28 mars 1533, dans lesquelles François I^{er} : « *[o]rdonn[e] et*

²² Nous reproduisons l'Article 47 de cette ordonnance dans l'annexe B.2.

enjoign[e] auxdits notaires passer et escripvre tous et chascuns les contractz en langue vulgaire des contractans » (Ordonnances des rois de France 1941 : 21)²³.

De nouveau, l'État intervient pour assurer que la diversité linguistique – spécifiquement la langue utilisée dans la rédaction des contrats – ne soit pas un obstacle dans la vie des sujets du roi. Même si ces instructions ne cherchent pas à faire répandre les « *langues vulgaires* », elles concrétisent un principe au cœur de la promotion des langues régionales qui fait partie de la politique linguistique moderne.

I.3.1.3 L'ordonnance d'Is-sur-Tille

Même cinquante ans après l'annexion de la Provence, la question de la langue de la justice n'y est pas encore réglée, comme le montre l'*ordonnance concernant règlement de la justice en Provence*, signée par François I^{er} à Is-sur-Tille en octobre 1535 (Néron et Girard 1720 : 93-152). Cette ordonnance constitue encore une autre intervention par l'État en matière de langue car, dans son l'article 56 du Chapitre XIII, elle réitère le fond de l'article 47 de l'ordonnance de Lyon de 1510 : « ... *afin que les témoins entendent mieux leurs dépositions, & que les criminels les procès faits contr'eux, que d'oresnavant tous les procès criminels, & lesdites enquestes en quelque matiere que ce soit, seront faits en François, ou à tout le moins en vulgaire du païs, où seront faits lesdits procès criminels & enquestes...* » (Néron et Girard 1720 : 137)²⁴. En tant que tel, l'utilisation du français reste à privilégier. Continuant dans les mêmes objectifs, « *obvier aux abus & inconveniens* » que l'ordonnance de 1510, ces ordonnances démontrent le développement d'une politique linguistique de l'État. Celle-ci consiste à assurer que la diversité linguistique de la France ne constitue pas une entrave pour les sujets devant la justice. C'est de nouveau la promotion de l'emploi du français, pour assurer que la justice soit comprise.

Cependant, l'ordonnance de 1535 diffère de celle de 1510, sur un point notable : la langue dont l'emploi est recommandé. En 1510, c'était la « *vulgaire et langage du païs* » alors qu'en 1535, il y a une alternance « *en François, ou à tout le moins en vulgaire du païs* ». Le français devient

²³ Kibbee (2003 : 67) cite « Brun, p. 269 » comme source de cette citation des *Interdictions*, mais la recherche de Brun (*Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*, Paris, 1923) ne contient pas cette citation, la page 269 ne mentionnant que : « Catalogue des actes de François I^{er} t. I, n° 5598. Arch. dép. de la Haute-Garonne, B. 27 et B. 1902, fol. 20. Cf. p. 88. ». Pour sa part, Cohen (2003 : 46) ne cite que le titre du texte, mais fait référence, comme nous, aux *Ordonnances des rois de France*. Nous reproduisons un extrait des *Interdictions* dans l'annexe B.3.

²⁴ Majuscules originales. Nous reproduisons l'article 56 du chapitre XIII de cette ordonnance dans l'annexe B.4.

ainsi la langue de préférence : il y a un aménagement qui améliore son statut. Même si son emploi ne s'impose pas, le but de cette ordonnance est de minimiser les entraves linguistiques en permettant l'emploi d'autres parlers dont le statut est amélioré dans une mesure plus restreinte que celui du français. Cette situation ne durera pas.

I.3.1.4 L'ordonnance de Villers-Cotterêts

Cette situation de tolérance des « *langage du país* » ne durera que jusqu'en 1539, lorsque François I^{er} promulgue une nouvelle ordonnance sur le fait de la justice dans tout son royaume : l'ordonnance de Villers-Cotterêts. Datée le 18 février 1539, ses buts sont de minimiser les entraves linguistiques, comme le montre le *Discours préliminaire* qui parle de nouveau de « *remédier à tant d'inconvéniens* » (Boucher d'Argis 1786 : 4-5).

Face à cet état des choses, l'État a considéré comme nécessaire une nouvelle intervention en matière de langue, une intervention dont un exemple louable est la description de l'effet de l'article 110 : « *La rédaction des Arrêts [s]era claire et intelligible* » (Boucher d'Argis 1786 : 95)²⁵. L'article 111 donne le moyen d'arriver à cette rédaction claire et intelligible en définissant les cas où une telle rédaction est nécessaire, et précisant l'unique langue qu'il faut utiliser : le « *langage maternel françois* » (Boucher d'Argis 1786 : 96)²⁶. Cette intervention définit la politique linguistique de l'État en matière de justice : partout dans le territoire français, il y a une même langue de la justice : le français. Par conséquent, le français est l'unique langue dont le statut est aménagé favorablement.

I.3.1.5 L'ordonnance de Roussillon

Alors qu'elle définit une politique linguistique de l'État dans le domaine de la justice, l'ordonnance de Villers-Cotterêts n'est pas, par contre, la panacée pour la situation linguistique complexe de la France du XVI^e siècle, car d'autres ordonnances sont nécessaires pour renforcer cette politique, telle que *l'ordonnance du Roy, pour le bien & reglement de la Justice & Police de son Royaume*, signée par Charles IX à Roussillon en janvier 1563 (Boucher d'Argis 1787 : 54). L'article 35 de cette ordonnance sert de rappel à l'ordre de la politique linguistique

²⁵ Tel est le titre de l'article 110, que nous reproduisons dans l'annexe B.5.2.

²⁶ Nous reproduisons l'article 111 dans l'annexe B.5.3.

énoncée dans la célèbre ordonnance de 1539²⁷ car, comme le note Boucher d'Argis (1787 : 54-5), « *l'usage de la rédaction latine s'étoit perpétué* » dans le fait de la justice.

Ce rappel à l'ordre ne serait pas non plus le dernier lorsqu'il est question d'application de politiques linguistiques. Comme le détaille Merlin, (1813 : 730-733), entre les XVI^e et XIX^e siècles, des ordonnances et édits similaires à ceux mentionnés ci-dessus se sont multipliés dans le domaine de l'intervention linguistique de l'État. Notre bref exposé historique a permis de détailler certaines interventions de l'État en matière de langue. Ces interventions ayant comme but de minimiser les entraves que peuvent provoquer l'hétérogénéité linguistique, elles ont fait que la langue de la justice est plus compréhensible aux non-spécialistes. La nature répétitive de ces interventions sur le statut de la langue prouve aussi que, même si les situations linguistiques sont très différentes entre le XVI^e et le XXI^e siècles, l'État se considère comme l'autorité compétente, mais aussi tout à fait légitime, pour intervenir en matière de langue.

I.3.2 L'État, langue et littérature

L'intervention de l'État en matière de langue est parfois explicite, comme nous venons de voir avec les nombreuses ordonnances promulguées entre 1490 et 1563, mais ce n'est pas l'unique manière dont l'État ou le souverain intervient lorsqu'il est question de langage. L'implication de l'État peut être aussi moins directe et répondre aux réactions des Français.

L'Académie française est instituée par lettres patentes de Louis XIII en 1635 ; ces lettres y confèrent « *[l]a principale fonction [...] de travailler avec tout le soin et toute la diligence possibles à donner des règles certaines à notre langue et à la rendre pure, éloquente et capable de traiter les arts et les sciences* » (Académie française 1635 : article XXIV). Cependant, en tant qu'institution créée par lettres patentes du roi, l'Académie bénéficie aussi d'un statut particulier : son dictionnaire est « *selon l'heureuse formule de Maurice Druon, "celui de l'usage, simplement et suprêmement, le dictionnaire du bon usage, qui par là sert, ou devrait servir, de référence à tous les autres"* » (Carrère d'Encausse 2005 : VII).

L'éclosion de la littérature française, lors de la Renaissance, donne aussi matière à réflexion lorsqu'on considère le lien entre État et langue. Un des exemples les plus célèbres évoquant le lien entre l'État et la langue est l'ouvrage d'Henri Estienne de 1578 : *Deux dialogues du*

²⁷ Nous reproduisons l'article 35 de cette ordonnance dans l'annexe B.6.

nouveau français italianisé et autrement déguisé entre les courtisans de ce temps. Cet ouvrage met en évidence, et cloue au pilori, l'influence de l'italien sur le français tel que parlé à la cour de Henri II : « *La cour est devenue une petite Italie* » (1578 : 417) dans laquelle Estienne décrit comme des « *perroquets en cage* » (1578 : 42) les courtisans qui italianisent çà et là, par ce qu'il considère une « *asnerie* » (1578 : 41) ou la « *buffonerie de la cour* » (1578 : 93).

C'est aussi à cette époque où la langue française prend ses galons comme une langue d'estime, grâce aux auteurs tels que Joachim du Bellay qui, dans *La Deffence et Illustration de la Langue Francoys*, soutient la thèse que le français devrait s'inspirer des langues savantes disant « *[n]e crains doncques, poëte futur, d'innover quelque terme en un long poëme, principalement, avec modestie toutefois, analogie et jugement de l'oreille, et ne te soucie qui le trouve bon ou mauvais* » (1549 : 138). D'autres auteurs qui louent la langue française sont notamment Henri Estienne dans son *Traité de la conformité du langage français avec le grec* de 1569 et bien sûr Vaugelas, qui avec ses *Remarques sur la langue française* de, cherche à faire répandre le bon usage et limiter la création de nouveaux mots (1649 : 569) :

Non pas qu'il ne soit permis de faire quelques fois des phrafes nouvelles avec les precautions que nous avons marquées en quelque endroit de ce liure²⁸, au lieu qu'il n'est iamais permis de faire de nouveaux mots, nonobstant cet oracle Latin : "Licuit, semperque licebit signatum présente nota producere verbum"²⁹ parce que cela est bon en langue Latine & plus encore en la Grecque, mais non pas dans la nostre, où iamais cette hardieffe n'a reüffi à qui que ce soit, au moins en escrivant...

Les auteurs de cette époque témoignent d'un attachement du peuple français à la langue française et du rôle de cette langue dans la construction de l'identité française, ce qui deviendra un volet de la politique linguistique moderne : la sensibilisation à l'existence de ce lien.

²⁸ Par exemple, Vaugelas recommande de précéder tout nouveau mot – un barbarisme – d'un marqueur métalinguistique tel que « *si'il faut ainsi parler* » ou « *si'i'ose vser de ce mot* » (1649 : 568).

²⁹ Duffalo (2005 : 97) traduit en anglais une citation latine identique, sauf le fait qu'elle contient « *nomen* » là où du Valugelas utilise « *verbum* ». Duffalo arrive à la traduction anglaise « *It always has been and always will be permitted to bring forth a name stamped with the mark of the day* ». Nous adaptons cette traduction en remplaçant l'anglais *name* par *word*, avant de traduire l'anglais vers le français pour donner « *Il a toujours été et sera toujours permis de présenter un nouveau mot qui porte la marque du jour de sa création* ».

I.3.3 La langue et le pouvoir révolutionnaire

L'intervention de l'État en matière linguistique prend un tournant pendant la Révolution, où la langue est conçue comme un outil d'unification d'une nouvelle patrie démocratique, la diversité des idiomes étant, notamment pour Barère de Vieuzac, un des moyens utilisés pour préserver l'ordre établi sous l'Ancien régime (Brunot 1927 : 181) :

Le fédéralisme et la superstition parlent bas breton ; l'émigration et la haine de la République parlent allemand ; la contre-révolution parle italien et le fanatisme parle basque. Brisons ces instruments de domination et d'erreur [...] La monarchie avait des raisons de ressembler à la tour de Babel ; dans la démocratie, laisser les citoyens ignorants de la langue nationale, incapables de contrôler le pouvoir, c'est trahir la patrie [...] Chez un peuple libre, la langue doit être une et la même pour tous.

C'est la langue française qui serait finalement retenue comme la langue de la République, après une brève tentative d'admettre toutes les langues régionales à un même droit de cité (Rey, Duval et Siouffi : 942). La politique linguistique qui serait née sous la Révolution veut qu'il y ait une langue de la République : le français. Ceci était nécessaire car, pour Grégoire : « *l'ignorance de la langue compromettrait le bonheur social ou détruirait l'égalité* » (de Certeau et Revel 1975 : 303, cité dans Rey, Duval et Siouffi 2007 : 942). Le rapport que Grégoire présente à la Convention nationale le 16 prairial de l'an II³⁰, intitulé *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française* (Grégoire 1794), fut basé sur une enquête linguistique, qui lui a permis d'évoquer deux paradoxes qui touchent à l'entreprise révolutionnaire et à la langue : « *N'y a-t-il pas un paradoxe à voir que le français jouit d'un tel prestige alors qu'il n'est parlé à l'intérieur que dans quinze départements environ ? [...] Nous n'avons plus de provinces, et nous avons encore trente patois qui en rappellent les noms* » (Rey, Duval et Siouffi 2007 : 946). En ce qui concerne les patois, Grégoire évoque la nature incomplète de l'entreprise révolutionnaire qui cherche à se délester de la féodalité : les provinces n'existent plus, mais les nombreux parlers de ces provinces perdurent. Pour que la Révolution soit complète, il est ainsi nécessaire de se délester des vestiges de la féodalité que sont les langues, parlers, dialectes et idiomes régionaux, en recourant à l'emploi d'une langue unificatrice : le français. Mais ce

³⁰ Le 4 juin 1794.

français est aussi la source d'un paradoxe, car cette langue, dont on chante les louanges sur la scène internationale, n'est parlé que dans moins d'un sixième des départements de la République, faisant que, comme le notent Rey, Duval, et Siouffi (2007 : 939) : « *[l]'essentiel des débats qui eurent lieu entre 1789 et la naissance de la Convention a été totalement incompris du peuple des provinces [...] parce que la barrière linguistique continuait de représenter une démarcation infranchissable* ». La nécessité d'une politique linguistique pour résoudre ces paradoxes et unir les citoyens et citoyennes de la République est ainsi claire pour la Convention, qui cherche à faire du français un élément clé de l'identité française et ainsi un facteur unificateur de tous les Français.

I.3.2.1 Le décret du 2 Thermidor

La politique linguistique qui permettrait de résoudre ces paradoxes et d'unir les Français s'est articulée dans le *décret du 2 Thermidor*³¹. Dans son premier article³², ce décret établit que « *nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire de la République, être écrit qu'en langue française* » (Merlin 1813 : 730-1). Avec les punitions d'emprisonnement et de destitution pour les fonctionnaires en contravention établies dans l'article 3 (Merlin 1813 : 731), ce décret établit une *Terreur linguistique*, compagnon de la Terreur.

S'il cherche à poser la pierre d'angle d'une politique linguistique de la France révolutionnaire, ce décret serait bientôt abrogé à la fin de la Terreur. Malgré le fait que le champ d'application de ce décret de 1794 est beaucoup plus large que celui des décrets des années 1972, 1996 et 2015, comme nous le verrons plus bas, le décret de 1794 démontre la même volonté d'imposer aux agents de l'État une utilisation certaine de la langue dans le cadre de leur travail. C'est ainsi une des origines du devoir d'exemplarité linguistique attendu des agents publics qui fait partie du droit au français dans la politique linguistique actuelle.

I.3.4 La langue et le pouvoir de l'éducation

Ce n'est que sous la III^e République que la politique linguistique continue à se développer, mais si les mesures prises sont moins coercitives que celles prévues pendant la période

³¹ Le 20 juillet 1794.

³² Nous reproduisons le décret dans l'annexe B.8.

révolutionnaire, pour les enfants de la III^e République, la politique linguistique de l'État n'est guère incitative non plus.

I.3.4.1 Les lois Ferry

Il y a deux lois Ferry : la première est appelée la « *loi du 16 juin 1881 établissant la gratuité absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques* » (loi du 16 juin 1881 ; *JORF* 17 juin 1881 : 3313) mais elle est connue comme la *loi Jules Ferry et Paul Bert*. La deuxième, intitulée la « *loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire* » (loi du 28 mars 1881 ; *JORF* 28 mars 1882 : 1697) est également appelée la *loi Ferry*. Ce sont ces deux lois qui rendent obligatoire l'instruction publique gratuite et qui sont à l'origine de l'installation de la langue française sur tout le territoire de la métropole, aux dépens de tous les autres parlers, langues, patois et idiomes. En tant que tel, c'est à la fois le début de l'implantation du français partout en France, mais aussi le début d'un monolinguisme au niveau étatique qui n'admettra qu'un aménagement du statut des autres langues de France dans la seconde moitié du XX^e siècle. Mais même avec ces lois coercitives, « *il faudra des décennies d'instruction républicaine, à la fin du XIX^e siècle, pour accomplir dans les faits, et autrement, le programme proposé par Grégoire* » (Rey, Duval et Siouffi 2007 : 948). C'est la combinaison de l'apprentissage obligatoire du français à l'école, du statut d'estime de cette langue de l'élite, ainsi que les meilleures possibilités de réussite dans la vie qu'elle offre, qui conduisent les Français vers la langue française. Cette homogénéisation à l'intérieur de la République n'intervient que bien après la signature du traité de Rastatt en 1714, date depuis laquelle le français est considéré comme la langue internationale de la diplomatie, la langue de toutes les cours civilisées de l'Europe (Hagège 2008 : 19). Lors du XX^e siècle, le français sera mis à l'épreuve des progrès, des guerres et du temps, et son statut au niveau international sera bien plus faible à la fin du XX^e siècle que vers la fin du XIX^e siècle. L'État devra intervenir à nouveau pour soutenir le français, en développant et appliquant une politique d'aménagement linguistique aussi bien qu'une de ses composantes, l'aménagement terminologique.

I.3.5 Le XX^e siècle

Malgré l'influence croissante des États-Unis sur le plan mondial au cours du XX^e siècle aux dépens de celle de la Grande Bretagne, ce n'est qu'après la deuxième guerre mondiale que les réactions contre l'influence de l'anglais sur le français deviennent virulentes. Étiemble, le porte-étendard de ceux qui s'indignent des évolutions du français, prend position contre cette

influence américaine sur la France et sa langue dans une suite d'articles dès 1946 dans lesquels il déplore le fait que le français était, mais n'est plus, la langue universelle, (Étiemble 1946 : 686) avant de cibler l'influence culturelle – non pas l'influence explicitement linguistique – qu'il juge comme étant néfaste pour la France en 1947 (Étiemble 1947) et 1949 (Étiemble 1949). Il prendra plus tard comme cible la perte de statut du français sur le plan mondial (Étiemble 1950 a, b) mais ses fulminations contre l'influence sur la langue utilisée en France prennent un tournant en 1952 avec son *De La Prose Française Au Sabir Atlantique* (Étiemble 1952) avant qu'il ne mène l'assaut au franglais plus en détail dès 1964, lorsque paraît son fameux *Parlez-vous franglais ?* (Étiemble [1964]1991).

Qu'il s'agisse ou non d'un pamphlet, cet ouvrage, et plus tard, *Au secours, Athéna ! : Le jargon des sciences* (Étiemble 1996), expose la théorie d'Étiemble, selon laquelle le franglais serait un mélange incommode du français et de l'anglais, nécessairement dénué de la qualité et de la précision du français (Étiemble 1991 : 155-264). Bien que plus basé sur le ressenti que sur des preuves concrètes, son discours a résonné : « *[d]ispensons-nous d'emprunter, avec le vocabulaire des Yanquis, les défauts, les ridicules et les vices qu'il annonce, pour peu que nous persévérions à sabirer atlantique, l'antisémitisme larvé, le racisme virulent, la tartuferie sexuelle, la dévotion au dollar, les superstitions scientistes et chrétienne-scientiste seront notre pain* » (Étiemble 1991 : 380). Même en disant que les Français font eux aussi partie du problème – en empruntant à l'anglais sans nécessité – le discours d'Étiemble « *helped to mobilise influential sections of public opinion against the threat of American English, perceived as both a symptom and a tool of military and economic domination in the post-war period* »³³ (Wise 1997 : 81). Mais si Étiemble critique la situation de son époque, il fait une proposition en évoquant – tout comme Estienne quatre siècles plus tôt – la possibilité que le gouvernement intervienne pour protéger la langue. Il écrit : « *Suis-je pas fondé à penser qu'un gouvernement qui se respecte ne permet pas longtemps qu'on manque ainsi de respect au français ?* » (1991 : 303), avant de suggérer même les amendes pour l'emploi de mots interdits par les médias, aussi bien que des taxes pour l'emploi de morphèmes empruntés à l'anglais dans les marques déposées et enseignes (Étiemble 1991 : 391-2). Projets farfelus ou non, des

³³ « *a aidé à mobiliser d'influents parts de l'opinion publique contre la menace de l'anglais américain, perçu tant comme un symptôme que comme un outil de domination militaire et économique dans l'après-guerre* ». Nous traduisons.

éléments de ce vitriol s'intégreront dans les lois Bas-Lauriol et Toubon, de 1975 et 1994 respectivement.

En exposant son point de vue sur les emprunts à l'anglais, Étiemble expose aussi sa position en ce qui concerne les langues spécialisées et la terminologie. Pour lui, il est nécessaire que le vocabulaire employé soit français, et il n'est pas même possible d'emprunter un vocable à l'anglais ou même l'insérer entre guillemets, car « *ce genre de guillemets prophylactiques signifie en effet : Poisons, danger de mort pour la langue* » (Étiemble 1991 : 245). Étiemble est loin d'être le seul à solliciter une nouvelle intervention de l'État en matière de langue, comme le note Depecker (2001 : 27)³⁴ :

Ainsi cette réflexion du président du Comité d'étude des termes techniques français, Georges Combet, à J. Huré, président de la commission de terminologie du pétrole, contenue dans une lettre du 22 octobre 1970 : "La question [d'imposer un terme] se pose aujourd'hui différemment, s'agissant d'un Comité [la commission officielle de terminologie du pétrole] nommé sur instructions du Premier Ministre, et dont les décisions, sanctionnées par un texte réglementaire, jouiront d'une tout autre autorité".

La mise en place d'une politique d'aménagement terminologique qui s'adresse principalement à la situation réelle date de cette même époque, lorsque le Président de la République Charles de Gaulle a créé, le 31 mars 1966, le Haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française ou HCDELFF (article 1, décret 66-203 du Premier ministre, publié au *JORF* le 7 avril 1966). C'est cette date qui marque la reprise par le Gouvernement du bâton de défense de la langue française aux centaines d'organismes, groupes d'étude, comités et bureaux qui avaient travaillé pour proposer des termes de différents degrés de technicité pour remplacer des emprunts à l'anglais (Thogmartin 1991 : 1000 ; Hagège 1987 cité dans Bogaards 2007 : 177)³⁵.

Le HCDELFF fut chargé de deux missions : d'assurer « *la pureté et l'unité de la langue [et] la diffusion du français* » et de « *collaborer avec tous les héritiers du patrimoine français, répartis sur les cinq continents* » (Depecker 2001 : 21). La création de ce comité concrétise, dans le XX^e siècle, un nouveau type d'intervention étatique en faveur de la langue, car elle

³⁴ Parenthèses carrées et majuscules du *Premier Ministre* présentes dans l'original. Si Depecker (2001) est la publication de la thèse de Depecker (1994a), nous ferons désormais référence exclusivement à la publication de 2001.

³⁵ Voir Bengtsson 1968 et Chansou 1981 et 2003 pour une analyse des travaux de certains de ces organismes.

coïncide avec une volonté claire, manifestée par l'action d'organismes privés en matière terminologique aussi bien que par les écrits – notamment ceux d'Étiemble – voulant que l'État réponde à l'inquiétude des Français à l'égard de l'emploi leur langue dans le discours spécialisé.

1.3.5.1 La loi Bas-Lauriol

Ce n'est que bien après la parution du *Parlez-vous franglais ?* qu'une loi entre en vigueur pour développer une politique linguistique nationale. Cette loi, la *loi n°75-1349 du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française*, est dite aussi la loi Bas-Lauriol pour son rédacteur et son rapporteur (Chansou 1997 : 31). Cette loi comprend huit articles principaux, dont le premier est le plus important. Il stipule qu'il est obligatoire d'employer le français dans « *la désignation, l'offre, la présentation, la publicité écrite ou parlée, le mode d'emploi ou d'utilisation, l'étendue et les conditions de garantie d'un bien ou d'un service, ainsi que dans les factures et quittances* » tout en notant que le recours à tout autre terme ou expression étrangère est interdit à partir du moment où une des commissions ministérielles de terminologie a approuvé un terme français équivalent (loi 75-1349 : article 1^{er}). C'est ainsi que cette loi de 1975 est perçue comme un moyen de protéger le consommateur français dans une nouvelle ère de mondialisation (Grigg 1997 : 372).

Alors que cette action supplémentaire de l'État en faveur de la langue a suscité des réponses sardoniques d'outre-manche, dont celles de Grigg (1997 : 370 et 374), Munday (1995 : 222, 230) et Thogmartin (1991 : 1001), l'intervention de l'État en matière de langue forme le socle du droit au français qui relève de l'aménagement de la langue générale, en assurant que le français soit employé. Qui plus est, comme le souligne Munday (1995 : 234) :

[T]his legislation stands as a symbol. France takes unashamed pride in its native language and whether this be translated into parliamentarians inveighing against Anglo-American invaders that threaten to destroy "the national heritage" or into dignified men of letters solemnly debating the merits of calling a bulldozer "un bouldozeuger," the language is seen by a literate portion of the intelligentsia as a

*major national institution which deserves and intermittently requires protection and nurture*³⁶.

La référence aux commissions ministérielles de terminologie, présente dans le premier article, fait allusion au réseau de commissions mis en place à partir du 14 janvier 1970 suite à la demande du Premier ministre « *aux administrations de constituer des commissions dont la priorité essentielle est de remplacer les anglicismes* » (Depecker 2001 : 25). Examinons de plus près ces commissions, car elles sont les ancêtres directes des commissions dont nous étudierons les travaux dans la Partie III plus bas.

I.3.5.2 Le décret 72-19

Initialement désignées comme des *commissions de terminologie* entre 1970 et 1972, l'épithète *ministérielles* ne fut ajoutée qu'après la mise en place du dispositif qui nécessite que le ministre de tutelle crée une commission (désormais, CMT, soit *commission ministérielle de terminologie*), dispositif défini dans le décret 72-19 du 7 janvier 1972, publié au *JORF* le 9 janvier 1972³⁷. Ce décret du Premier ministre fait que « *[d]es commissions de terminologie seront instituées par arrêté ministériel auprès de toute administration centrale de l'État chaque fois que la situation l'exigera* » (décret 72-19 : article 1^{er}) en leur conférant deux missions : « *[d]'établir pour un secteur déterminé un inventaire des lacunes du vocabulaire français* » et « *[d]e proposer les termes nécessaires soit pour désigner une réalité nouvelle, soit pour remplacer des emprunts indésirables aux langues étrangères* » (décret 72-19 : article 2). Les travaux des CMT, qui sont coordonnés par le HCDELÉF établi en 1966 (décret 66-203), sont publiés dans des arrêtés par le ministre de tutelle de chaque CMT, mais uniquement lorsque contresignés par le ministre de l'Éducation nationale (décret 72-19 : article 4). Selon ce décret de 1972, les arrêtés se divisent en deux listes. La première de ces listes « *contient les expressions et termes nouveaux approuvés* » (décret 72-19 : article 5) alors que la deuxième liste comprend « *les expressions et termes dont l'emploi est suggéré par les commissions de*

³⁶ « *Cette loi est un symbole. La France tire sans aucune honte une très grande fierté de sa langue et que cela se traduise par l'invective des parlementaires contre des envahisseurs anglo-américains menaçant de détruire l'"patrimoine national" ou par des lettrés pleins de dignité, débattant solennellement les mérites d'appeler un bulldozer un "boulidozeur", la langue est perçue par une partie lettrée de l'intelligentsia comme une importante institution nationale qui mérite, et de temps en temps nécessite, protection et enrichissement.* » Nous traduisons.

³⁷ Dans l'intérêt de la brièveté dans le corps du texte, lorsque nous ferons une première référence aux décrets, et lois, nous expliciterons la numérotation du texte, son auteur ainsi que la date de publication au *JORF*. Dans les références ultérieures, nous évoquerons uniquement leur numérotation, les deux premiers chiffres représentant l'année, et les deux ou trois chiffres suivants indiquant le numéro du décret publié de l'année en question. C'est ainsi que le décret 72-19 est le 19^e décret du Premier ministre publié au cours l'année civile 1972. Puisque les arrêtés ne sont pas numérotés de cette façon, nous y ferons référence par leur date de signature, pas leur date de publication.

terminologie et qui sont ainsi mis à l'épreuve » (décret 72-19 : article 5). Une fois l'arrêté paru dans le *JORF*, l'emploi des termes figurant dans la première de ces listes s'impose (décret 92-19, article 6) :

1° Dans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres et des fonctionnaires de l'État placés sous leur autorité.

2° Dans les correspondances, documents et productions de quelque nature que ce soit qui émanent des administrations, services et établissements publics de l'État (ou qui leur sont adressés).

3° Dans les marchés et contrats auxquels l'État ou les établissements publics de l'État sont parties.

4° Dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche utilisés dans les établissements, institutions ou organismes dépendant de l'État, placés sous son autorité ou soumis à son contrôle ou bénéficiant de son concours financier à quelque titre que ce soit.

Ces CMT constituent la première phase de la mise en place de la politique d'aménagement terminologique en France, et ses travaux font l'objet de l'étude de Depecker (2001).

I.3.5.3 Le décret 83-243

En 1983, le décret 72-19 est abrogé et remplacé par le décret 83-243 du Premier ministre du 25 mars (publié au *JORF* le 29 mars 1983). Ce nouveau décret stipule que « *[d]es commissions de terminologie sont instituées par arrêté ministériel auprès des administrations centrales de l'État sur proposition du Haut comité de la langue française et après consultation du ministre de l'Éducation nationale* » (décret 83-243 : article 1) tandis que « *[c]haque ministre désigne un haut fonctionnaire chargé de susciter et de coordonner les actions de son ministère en matière de terminologie* » (décret 83-243 : article 2), ce haut fonctionnaire assurant une concertation entre les CMT et l'administration de l'État, qui devra employer la terminologie créée. Le nombre de missions dont les CMT sont chargées est porté de deux à quatre. Les troisième et quatrième alinéas de l'article 4 du décret 83-243 contiennent les nouvelles missions : « *[d]e contribuer à la collecte et à l'harmonisation des données terminologiques en tirant profit des richesses du français parlé hors de France* » et « *[d]e favoriser la diffusion des terminologies nouvelles auprès des usagers* ».

Ce décret de 1983 renforce l'intervention dans le domaine des vocabulaires spécialisés et fait en sorte que les termes recommandés soient mieux diffusés. Parmi les autres modifications, le rôle du ministre de l'Éducation nationale est renforcé. Son contreseing est toujours nécessaire pour la publication de tout arrêté recommandant du vocabulaire spécialisé mais il est chargé de diffuser la terminologie auprès de l'Éducation nationale (décret 83-243 : article 9, 4^e alinéa) et il est sollicité avant la création de toute nouvelle CMT (Depecker 2001 : 345).

En ce qui concerne les champs d'application des termes recommandés, l'article 9 qui les énumère diffère, en deux points, de l'article 6 qui les énumérait dans le décret de 1972. La première de ces différences concerne la structure même des arrêtés : ceux publiés entre 1972 et 1983 s'articulaient en deux listes, et l'emploi des termes figurant dans la première liste était obligatoire, l'emploi des autres termes étant simplement recommandé. L'arrêté de 1983 abandonne cette division en deux listes : « *[l]es termes ou expressions figurant sur les listes fixées par les arrêtés prévus à l'article précédent devront, dès l'entrée en vigueur de ces arrêtés, être utilisés* » (décret 83-242 : article 9). Cette articulation en deux listes était, comme le note Depecker (2001 : 343) :

Critiqué sous le prétexte que n'ayant pas d'emploi obligatoire, ces termes ne seraient pas utilisés, alors qu'au contraire c'était une des forces de ce décret que de permettre, en s'appuyant sur l'expérience des premières commissions de terminologie, une certaine souplesse entre les termes de la liste 1 et ceux de la liste 2, de caractère généralement néologique.

Le deuxième point en lequel cet arrêté de 1983 diffère de celui de 1972 concerne les catégories de personnes contraintes à employer les termes recommandés. Alors que dans le texte de 1972, leur usage était, selon le deuxième alinéa du sixième article, obligatoire dans les documents émanant des administrations, services ou établissements publics de l'État ainsi que les documents qui leur sont adressés, l'article 9 de 1983 supprime l'obligation d'employer les termes recommandés dans les documents envoyés à ces organismes, ce qui constitue ainsi un assouplissement de la politique.

Le HCLF est divisé en deux organismes par le décret 84-91 du 9 février du Premier ministre (publié au *JORF* le 10 février 1984). Le premier de ces organismes ainsi créés est le Comité consultatif de la langue française (CCLF), le deuxième, est le Commissariat général à la langue française (CGLF). Pour ce qui est de leurs missions, le CCLF est chargé « *d'étudier, dans le*

cadre des grandes orientations définies par le Président de la République et le Gouvernement, les questions relatives à l'usage et à la diffusion de la langue française, à la francophonie, aux langues de France et à la politique de la France vis-à-vis des langues étrangères » (décret 84-91 : article 2). Pour sa part, le CGLF est chargé d' « *animer et de coordonner l'action des administrations et des organismes publics et privés qui concourent à la diffusion et à la défense de la langue française* » (décret 84-91 : article 6) ; c'est ainsi le CGLF qui, à travers le commissaire général de la langue française, « *coordonne notamment les travaux effectués en matière de terminologie* » (décret 84-91 : article 8). Cependant, ce décret sera bientôt modifié dans le cadre d'un remaniement des organes de l'État impliqués dans l'élaboration et la mise en place de la politique terminologique. Il importe néanmoins de noter, comme l'a observé Madinier (2008 : 217) que « *l'État n'a ni vocation ni compétence pour décider du choix des termes français, [...] Il lui revient, non de se substituer aux spécialistes, mais de faire appel à leurs compétences* ». L'État se mêle ainsi moins à la langue qu'il ne paraît.

I.3.5.4 Le décret 86-439

Le remaniement de la politique linguistique commencé avec le décret 84-91 se poursuit dans le décret 86-439 du 1^{er} mars 1986 du Premier ministre (publié au *JORF* le 11 mars 1986), dans lequel les missions attribuées aux CMT sont élargies par les troisième et quatrième alinéas de l'article 4, à savoir : « *[d]e contribuer, en liaison étroite avec le conseil international de la langue française et l'Institut national de la langue française, à la collecte et à l'harmonisation des données terminologiques et néologiques en tirant profit des richesses du français parlé hors de France* » et « *[d]e favoriser la diffusion des terminologies nouvelles auprès des usagers et la sensibilisation à la nécessaire évolution de la langue française* ». Est aussi créée une Commission générale de terminologie (CGT)³⁸ (décret 86-439 : article 8) dont les missions suivantes sont détaillées dans l'article suivant (décret 86-439, article 9) :

D'établir, dans le domaine du langage courant, un inventaire des termes ou expressions étrangers dont la francisation est requise et qui n'est pas étudiée par une commission ministérielle existante ;

De statuer, dans le domaine des vocabulaires de spécialité, sur certains termes ou expressions dont le traitement rapide est requis ;

³⁸ Nous appellerons cette commission la *CGT*, pour bien la distinguer de la Commission spécialisée de terminologie et de néologie (CGTN) qui sera créée en 1996.

De veiller à l'harmonisation des termes ou expressions proposés par les commissions ministérielles dans les domaines des vocabulaires de spécialités.

Le champ d'étude de la CGT est clairement concomitant avec ceux des CMT – « *vocabulaires de spécialité* » – figure dans les deux décrets définissant leurs missions. Les champs d'étude ne sont pas identiques parce que la CGT est compétente pour intervenir en matière de langage courant, alors que les CMT ne sont compétentes qu'en ce qui concerne la terminologie et les langues spécialisées. Cela constitue un nouveau versant dans l'intervention de l'État en matière de langue, car l'intervention sur le corpus s'étend pour comprendre la langue générale. Ce modèle d'une CGT, compétente à intervenir dans tous les domaines spécialisés, et dans les cas où un traitement accéléré est nécessaire, sera renforcée en 1996.

La DGLF est chargée de nouvelles missions en 1989 qui renforcent son implication dans l'entreprise et l'application de la politique d'aménagement terminologique. Ces missions sont notamment de « *promouvoir et coordonner les actions des administrations et des organismes publics et privés qui concourent à la diffusion et au bon usage de la langue française, notamment dans les domaines de l'enseignement, de la communication, des sciences et des techniques* » (décret 89-403 du Premier ministre, publié au *JORF* le 22 juin 1989 : article 7). C'est ainsi qu'il y a de plus en plus d'accent mis sur la diffusion des termes dans les décrets d'organisation, indiquant le questionnement des résultats de l'entreprise aménagiste.

I.3.5.5 La Constitution

Sur le plan international, la construction européenne fait surgir des questions linguistiques en France, car, pour continuer dans l'intégration européenne, il était nécessaire de modifier la Constitution afin d'ajouter un titre relatif à l'Union européenne, le nouveau Titre XIV (Loi constitutionnelle 92-554 du 25 juin 1992, publiée au *JORF* le 26 juin 1992 ; Conseil constitutionnel 1992 : 5334-8). Bien qu'elle ne soit pas strictement nécessaire dans le contexte de l'intégration européenne, une modification est aussi portée à l'article 2 de la Constitution, qui ajoute que « *[l]a langue de la République est le français* » (loi constitutionnelle 92-554 : article 1) pour donner suite à la proposition de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée Nationale (Caro 1992 : 1018). Cette modification de la Constitution constitue « *un symbole : la langue française va rejoindre, dans le plus magnifique des articles de notre Constitution, à savoir son article 2, les principes majeurs de la République – l'hymne, la*

devise, le drapeau et les libertés » (Deniau 1992 : 1018). La langue française est ainsi devenue un symbole évocateur de la République et de ses citoyens.

I.3.5.6 La loi 94-665

La loi 94-665 du 4 août 1994 relative à la langue française, dite aussi *Loi Toubon*, constitue un renouvellement de la politique linguistique de la France. Telle que votée au Parlement, elle cherchait à rendre obligatoire l'utilisation de termes et expressions français lorsque ceux-ci existent, élargissant le champ d'action de la loi bien au-delà de celui de la loi Bas-Lauriol qu'elle remplaçait. La loi 94-665 cherchait à rendre obligatoire l'emploi des termes et expressions recommandés par les personnes privées, toute contravention étant susceptible d'amende, concrétisant le rêve d'Étiemble d'une « police de la langue » (décret 95-240 du Ministre de la Culture et de la Francophonie (MCFR) : 3514).

Tout comme la loi 75-1349 qui la précédait, la loi Toubon a suscité des réactions de différents parts, des réactions sardoniques du monde anglophone (par exemple Grigg 1997 : 370 et 374) mais il ne manque pas de réactions à cette loi en France, son rapporteur évoquant la « *dérision* » de la loi par les médias en France (Legendre 2014 : 57), accompagnée d' « *une certaine incompréhension, de l'ironie, voire de la raillerie* » (North 2014 : 11). Tout comme le signalait Munday (1995) en ce qui concernait la loi 75-1349, Dubois (2014 : 37) observe que la loi Toubon pérennise la question du rapport entre Français et français car elle « *fournit l'occasion de parler, au-delà de la langue et à travers elle, de la place de la France dans le monde, du rôle de l'État, du rapport à l'héritage du passé et au changement, ou encore de l'ordre social et de sa hiérarchisation culturelle* ». Quelles que soient les réactions à la loi Toubon, l'État se montre toujours impliqué en matière de langue pour former le socle du droit au français qui relève de l'aménagement de la langue générale.

Parmi toutes les réactions à la loi Toubon, il se peut que celle du Conseil constitutionnel soit la plus importante. Saisi d'un recours relatif à l'application de la loi Toubon, le Conseil constitutionnel a annulé certaines dispositions de celle-ci, jugeant qu'elles contrevenaient la liberté de pensée et d'expression, garanties par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Spécifiquement, les dispositions annulées étaient (Conseil constitutionnel 1994 : 11242) :

La subordination de l'octroi d'une aide publique à l'engagement préalable des enseignants et chercheurs d'assurer une publication ou une diffusion en français de leurs travaux, ou d'assurer une traduction en français des publications en langue étrangère auxquelles ils donnent lieu ; [et l]'obligation pour les personnes privées et les services audiovisuels de recourir à une terminologie officielle lorsque l'emploi du français est obligatoire.

Dépourvue de certains de ses champs d'application, la loi Toubon entre tout de même en vigueur. Bien qu'elle ait la force de loi d'État, à 19 reprises³⁹, des circulaires ont rappelé aux agents de l'État, aussi bien qu'aux ministres, qu'ils ont tous un devoir d'exemplarité en matière de langue, pour mieux servir les Français et cette exemplarité requiert qu'ils emploient les termes et expressions français.

Considérant le nombre de circulaires aussi bien que le fait que plusieurs d'entre elles sont publiées plusieurs années après l'entrée en vigueur de la loi Toubon, il est clair que l'usage ne se conforme pas à la loi dans la seule sphère où il existe une contrainte légale à l'emploi des termes recommandés. Cette distinction entre la loi et l'usage linguistique ne se limite pas aux agents de l'État, comme le notent Rey, Duval et Siouffi (2007 : 1294) : « *tandis que la lutte contre l'anglicisme – baptisé diplomatiquement “mot étranger” – est menée avec acharnement, la haute administration emploie parfois l'anglais [...] et les politiques, comme les fonctionnaires, sont loin de respecter les règles du jeu terminologique officiel* ».

Ces décalages entre réalité linguistique et réalité légale ne disparaissent pas avec le passage des ans car la plus récente des circulaires date de 2016. Que de tels rappels à l'ordre soient si souvent émis reflète les limites mêmes d'une politique linguistique coercitive et laisse planer le doute sur l'efficacité de l'entreprise d'aménagement terminologique qui n'est qu'incitatif pour le reste des Français. S'il faut souvent rappeler à l'ordre ceux qui sont obligés d'employer les termes recommandés, rien d'étonnant à ce que la population générale et le monde commercial n'utilise pas les termes recommandés avec enthousiasme, comme l'a constaté

³⁹ Les circulaires en question émanent principalement des ministres de l'Économie (1995), de l'Éducation nationale (1995), de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (1995), de l'Équipement, des Transports et du Logement (1999a, b), de l'Industrie, des Postes, des Télécommunications et du Commerce extérieur (1994), de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire (1994), de la Coopération (1995), de la Culture (2001), de la Culture et de la Francophonie (1995b), de la Fonction publique (2016), de la Jeunesse et des Sports (1994), de la Justice (1995) et des Affaires étrangères (1994). Le Premier ministre publie également des circulaires similaires (2013, 2003, 1997, 1996b et 1994). Pour plus de détails sur ces circulaires, le lecteur se reportera à l'annexe B.10.

Jacques Toubon en 2014 : « *les entreprises investies d'une mission de service public ne sont pas les plus attentives au respect de la loi* » (Toubon 2014 : 74).

I.3.5.7 Le décret n° 96-602

Le décret 96-602 du Premier ministre⁴⁰, publié au *JO* le 05 juillet 1996, (1996a ; désormais décret 96-602), définit un nouveau cadre pour la politique terminologique. Il reste en vigueur dans son état d'origine pendant presque 20 ans, mettant en route la deuxième phase de l'aménagement terminologique en France. Plus précis que les décrets encadrant la première phase du politique terminologique, la raison d'être du dispositif est explicitée dans le premier article, qui crée deux types de commission dans quatre buts (décret 96-602 : article 1^{er}) :

En vue de favoriser l'enrichissement de la langue française, de développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques et juridiques, d'améliorer sa diffusion en proposant des termes et expressions nouveaux pouvant servir de référence, de contribuer au rayonnement de la francophonie et de promouvoir le plurilinguisme, il est créé une Commission générale et des commissions spécialisées de terminologie et de néologie.

Les missions de la Commission générale de terminologie et de néologie (désormais, CGTN) diffèrent alors de celles de la CGT : alors que cette dernière s'intéressait aussi au langage courant, la CGTN s'intéresse uniquement aux domaines de spécialités. Les membres de la CGTN sont énumérés dans l'article 2 du décret, qui cherche à assurer sa légitimité sur les plans linguistiques, scientifiques, techniques comme le démontre le Tableau 3 ci-dessous qui détaille les différents partis représentés.

⁴⁰ Bien que le décret 96-602 soit publié avec un autre texte du ministre de la Culture, et qu'il soit assorti d'un code NOR commençant par *MCCB* (*MCCB* indiquant le ministre de la Culture et *PRMX* indiquant le Premier ministre), il est signé par le Premier ministre de l'époque, et commence par « *Le Premier ministre, Sur le rapport du ministre de la Culture, [...] décrète : Art 1er ...* ». C'est pour ces raisons que nous la classons comme un texte du Premier ministre et pas du ministre de la Culture.

<i>Institutions scientifiques, techniques ou linguistiques</i>	<i>Ministères</i>
Secrétaire perpétuel de l'Académie française	Ministère de l'Économie
Secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences	Ministère de l'Industrie
AFNOR	Ministère de l'Enseignement supérieur
Conférence des présidents d'université	Ministère de la Recherche
Conseil supérieur de la langue française	Ministère de la Francophonie
	Ministère des Affaires étrangères
	Ministère de la Justice
Tableau 3 : Organismes scientifiques, techniques, linguistiques et ministères représentés à la CGTN	

I.3.5.7.1 La création des CSTN

La création des commissions spécialisées de terminologie et de néologie (désormais, CSTN) est, selon les dispositions de l'article 4, impartie aux différents ministres, chacun étant responsable pour la création de la commission – ou des commissions, si nécessaires – au sein de son ministère⁴¹. L'acte de création se fait par arrêté ministériel, la composition des CSTN étant définie par l'article 6 du décret 96-602, et nous les détaillons dans le Tableau 4 ci-dessous.

<i>Membres de droit</i>	<i>Autres membres</i>
Délégué général à la langue française	Personnes qualifiées désignées par le Ministre
Académie française	Fonctionnaires
Académie des sciences (si justifie par la spécialité du vocabulaire)	Experts choisis en raison de leur compétence
Organisme de normalisation désigné par le Ministre	Représentants des milieux professionnels et d'utilisateurs utilisant le vocabulaire
Tableau 4 : Membres des CSTN	

⁴¹ Nous dressons une liste des différentes CSTN créées dans l'annexe B.9.

I.3.5.7.2 Les missions des CSTN

Une fois créées et leurs membres décrits, les missions des CSTN sont définies par l'article 7 du décret 96-602, qui fait écho, dans les *primo*, *secundo*, *tertio* et *quarto*, aux missions définies par le décret 86-439 (décret 96-602, article 7) :

Dans les domaines de compétence de l'administration à laquelle elles sont rattachées, les commissions spécialisées de terminologie et de néologie ont pour mission :

1° D'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés ;

2° De recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition ;

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au Journal officiel.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

La nouveauté, en revanche, est contenue dans ce qui suit le *quarto*, conférant aux CSTN la compétence d'émettre un avis sur des questions intéressant l'emploi du français même lorsque cet emploi serait en dehors de leur domaine de spécialisation.

I.3.5.7.3 Les navettes CSTN-CGTN

L'article 8 concrétise une autre innovation de ce renouvellement du dispositif d'enrichissement de la langue : la CGTN examine les termes qui lui sont proposés par les CSTN, ce qui constitue une nouveauté car, sous sa première incarnation, la Commission générale de terminologie se situait au même niveau hiérarchique que les CMT, alors que dès 1996, la CGTN est la supérieure hiérarchique des CSTN (décret 96-602 : article 8). Située à un niveau supérieur à celui des CSTN, la CGTN examine les termes proposés « *en veillant à leur harmonisation et*

à leur pertinence » décret 96-602 : article 8). Elle concourt aussi à la diffusion de l'ensemble des termes recommandés aussi bien qu'à sensibiliser le public à l'évolution de la terminologie (décret 96-602 : article 8, 4^e alinéa).

Si la procédure normale veut que les CSTN soient à l'origine des termes recommandés, il existe néanmoins la possibilité que la CGTN puisse avoir recours à la procédure accélérée, dans lequel l'avis de la CSTN n'est pas requis. Les termes recommandés selon la procédure accélérée le sont en raison d'une urgence particulière que la procédure traditionnelle serait trop lente à traiter. Pour faciliter le traitement rapide des termes de la procédure accélérée, le nombre de termes traités est très bas, ne dépassant guère cinq termes. En tant que tel, la CGTN peut les traiter rapidement et les communiquer à l'Académie française pour que celle-ci donne aussi son aval dans les meilleurs délais.

I.3.5.7.4 Le rôle de l'Académie française

Alors que la CGTN se trouve à un niveau hiérarchique supérieur à celui des CSTN, la CGTN doit néanmoins soumettre les termes, expressions et définitions qu'elle retient à l'Académie française (décret 96-602 : article 9, 1^{er} alinéa). Une fois l'avis de l'Académie française communiqué à la CGTN, il est transmis à la CSTN concernée. La concertation avec l'Académie confère une légitimité linguistique aux travaux terminologiques et ne peut être contournée, car « [l]es termes, expressions et définitions proposés par la Commission générale ne peuvent être publiés au Journal officiel sans l'accord de l'Académie française » (décret 96-602 : article 9, 4^e alinéa). Cependant, « [s]i celle-ci n'a pas formulé d'avis dans un délai de quatre mois à compter de sa saisine, son accord est réputé acquis » (décret 96-602 : article 9, 4^e alinéa).

I.3.5.7.5 La publication

Selon l'article 4 du décret 96-602, le ministre de tutelle est le créateur de la CSTN, et cette responsabilité lui confère, selon les article 9 et 10, le droit d'opposition à la publication de certains termes, expressions et définitions si les raisons pour lesquelles il oppose la publication « ne figur[ent] pas dans les propositions transmises à la [CGTN] par la [CSTN] placée auprès de lui » (décret 96-602 : article 9). Bien que les CSTN soient les instigateurs des travaux terminologiques, ceux-ci sont publiés au nom de la CGTN dans le *JORF*, avant d'être publiées au *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale (décret 96-602 : article 10). D'autres ministères éditant leur *Bulletin officiel* publient aussi les listes de termes recommandés selon

leur pertinence aux compétences du ministère, notamment celui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, même si le décret 96-602 ne l'exige pas.

I.3.5.7.6 Les champs d'application des termes recommandés

Les conditions dans lesquelles l'utilisation des termes et expressions publiés au *JORF* est obligatoire sont déclinées dans les *primo* et *deuzio* de l'article 11, rédigés à la lumière de la décision n° 94-345 du Conseil constitutionnel : « *[d]ans les décrets, arrêtés, circulaires, instructions et directives des ministres, dans les correspondances et documents, de quelque nature qu'ils soient, qui émanent des services et des établissements publics de l'État* » et « *[d]ans les cas prévus aux articles 5 et 14 de la loi du 4 août 1994 susvisée relative à l'emploi de la langue française* » (décret 96-602 : article 11). Le *primo* fait prolonger l'obligation d'employer les termes retenus dans les documents émanant des services de l'État, mais le *deuzio* fait référence à la loi Toubon, spécifiquement, les article 5 et 14. Il est à noter que, selon la décision n° 94-345 du Conseil constitutionnel, aucune partie de l'article 5, ni de l'article 14, articles dont il est actuellement question, n'était déclarée contraire à la Constitution, ce qui fait que ces articles sont tout à fait applicables. L'article 5 de la loi 94-665 stipule que :

Quels qu'en soient l'objet et les formes, les contrats auxquels une personne morale de droit public ou une personne privée exécutant une mission de service public sont parties sont rédigés en langue française. Ils ne peuvent contenir ni expression ni terme étrangers lorsqu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Pour ce qui est de l'article 14 de cette même loi 94-665, il stipule que :

I. L'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public dès lors qu'il existe une expression ou un terme français de même sens approuvés dans les conditions prévues par les dispositions réglementaires relatives à l'enrichissement de la langue française.

Cette interdiction s'applique aux personnes morales de droit privé chargées d'une mission de service public, dans l'exécution de celle-ci.

II. Les dispositions du présent article ne sont pas applicables aux marques utilisées

pour la première fois avant l'entrée en vigueur de la présente loi.

Mentionnons que l'interdiction ne s'applique qu'aux « *personnes morales de droit public* », un terme juridique qui regroupe les organismes du service public, anciennement dénommés « *administrations, services et établissements publics de l'État* » dans l'article 6 du décret 72-19 que nous avons vu plus haut. En tant que tel, il n'y a pas d'innovation ici, simplement une évolution de la terminologie employée.

Le décret de 1996 est aussi notable en ce qu'il prévoit dans l'article 13 : le réexamen, par la CGTN, de tous les termes, expressions et définitions contenus dans les listes publiées dans les arrêtés ministériels publiés jusqu'en 1996. Ce nouvel examen de tous les termes recommandés jusqu'alors se fait en concertation avec l'Académie française, l'avis de celle-ci n'ayant pas été sollicité systématiquement depuis la mise en place des premiers CMT. Ce réexamen durera jusqu'en 2000, lorsque le *Répertoire terminologique* (CGTN 2000) est publié.

I.3.5.8 Le décret 2015-341

Le décret 96-602 reste en vigueur jusqu'en 2015, où il est remanié pour donner plus de souplesse au dispositif d'enrichissement : le décret 2015-341 du MCCM modifiant le décret 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française. Ce décret du 2015-341 est publié au *JORF* le 26 mars 2015 et il est possible de constater plusieurs différences entre le nouveau décret et celui qu'il modifie. Certaines différences sont plus superficielles que d'autres : la CGTN devient la Commission d'enrichissement de la langue (désormais, CELF) et les anciennes CSTN deviennent des *collèges d'experts*, dits aussi *groupes d'experts*. Un autre bouleversement concerne la création et la nomination des membres des collèges, responsabilités qui passent du ministre de tutelle au Délégué général à la langue française et aux langues de France⁴². C'est ainsi le Délégué général à la langue française et aux langues de France qui a créé, en juin et novembre 2015, 19 collèges d'experts dans l'esprit de renouvellement du dispositif d'enrichissement (DGLFLF 2016g : LXXXIX-CXXX)⁴³.

⁴² Le décret 2001-950 [du MCCOM] du 16 octobre 2001 modifiant le décret 89-403 [du Premier ministre] du 2 juin 1989 instituant un Conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française (JO du 19 octobre 2001, MCCOM 2001) modifie le nom de la Délégation générale à la langue française, celle-ci devenant la Délégation générale à la langue française et aux langues de France (DGLFLF) pour mieux illustrer le fait que le français n'est pas l'unique langue parlée sur le territoire de la République. Puisque le nom de la DGLFLF a été modifié, le titre du Délégué général est également modifié.

⁴³ Nous détaillons la liste complète des Groupes dans l'annexe B.11.

Les missions conférées aux collègues d'experts sont similaires, mais pas identiques à celles des CSTN, se limitant aux deux premières missions spécifiées dans le décret 96-602 : « [d] 'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français, compte tenu des besoins exprimés » et « [d]e recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition » (décret 2015-341 : article 6). Leurs travaux restent ancrés dans l'aménagement terminologique, mais le décret de 2015 supprime les missions énumérées dans les *tertio* et *quarto* du premier alinéa de l'article 4 du décret de 96-602, soit :

3° De veiller à l'harmonisation des termes, expressions et définitions proposés avec ceux des autres organismes de terminologie, de néologie et de normalisation et avec ceux des pays francophones et des organisations internationales dont le français est langue officielle ou langue de travail ;

4° De concourir à la diffusion auprès des usagers des listes de termes, expressions et définitions publiées au Journal officiel.

Elles peuvent en outre être consultées sur toutes questions intéressant l'emploi de la langue française.

Le décret du 25 mars 2015 modifie aussi les membres de la CELF, ajoutant un représentant de l'Organisation internationale de la francophonie et le président du Conseil supérieur de l'audiovisuel. Le représentant de la Conférence des présidents d'université n'est plus un membre de droit, alors que les deux personnes nommées par le CSLF sont désormais nommées par le Délégué général à la langue française et aux langues de France. Est ainsi créée la troisième incarnation du dispositif d'enrichissement de la langue, qui met en œuvre la politique d'aménagement terminologique de l'État.

1.3.6 Conclusion

Dans ce chapitre, nous avons exposé les éléments-clés dans le développement et la mise en place de la politique d'aménagement linguistique en France. Dès ses origines, cette politique linguistique a cherché à minimiser l'impact et l'importance des entraves linguistiques, l'État se considérant compétent et légitime pour intervenir en matière de langue. Cependant, au cours du XX^e siècle, avec les nombreux développements scientifiques et techniques, le besoin d'une politique plus précise, qui traite de la terminologie, est ressenti. Ainsi est créé, dans le but de

soutenir et conforter la place de la langue française dans le discours scientifique et technique, le dispositif d'enrichissement de la langue. Ce dispositif n'est ni rigide ni inflexible : de nombreuses modifications sont apportées au fonctionnement des CMT avant que le dispositif ne soit renouvelé en totalité avec la création des CSTN et de la CGTN en 1996. Dès cette époque, le dispositif devient plus stable et les changements moins nombreux et moins importants. Néanmoins, après presque 20 ans de fonctionnement, une nouvelle refonte du dispositif a lieu en 2015 pour apporter plus de flexibilité au dispositif, pour créer un réseau de collègues d'experts auprès de la CELF, plus aptes à appliquer la politique d'aménagement terminologique. Dans la prochaine section, nous examinerons les fondements théoriques de cette politique d'aménagement terminologique dont découlera le cadre analytique de notre étude.

I.4 L'étude d'implantation terminologique

Comme le dit Quirion (2000 : 1) « dans le cas de l'aménagement terminologique, l'État cherche à modifier la configuration linguistique en tentant de déloger certains termes indésirables de l'usage pour les remplacer par d'autres, jugés plus souhaitables ». Dans cette section, nous évoquerons les éléments constitutifs d'un aménagement terminologique selon la conception d'Auger (1986), avant de comparer son modèle à ceux de Depecker (2001) et de Cabré (1998, 2010), mettant l'accent sur l'élément qui formera le socle de notre étude : l'évaluation de l'efficacité de l'aménagement terminologique.

I.4.1 Le cadre théorique d'Auger

Auger (1986) avance une conception de l'aménagement terminologique qui admet six fonctions, ou étapes.

I.4.1.1 La fonction recherche

Cette fonction « consiste principalement en la recherche appliquée en terminologie et donc en l'élaboration de recueils terminologiques (lexiques, vocabulaires, dictionnaires terminologiques) » (Auger 1986 : 49). Cette recherche terminologique est effectuée par les membres de la CSTN du spatial (désormais, CSTNS), qui assurent une veille terminologique pour des concepts nouveaux, des concepts sans dénomination française et des cas où il n'existe aucun terme français adéquat. Grâce à leurs connaissances techniques et scientifiques, les membres élaborent collectivement les fiches terminologiques, appuyées par les recherches plus ponctuelles des laboratoires universitaires⁴⁴.

I.4.1.2 La fonction normalisation

La fonction de normalisation est le « processus par lequel un système terminologique donné s'autorégularise au fur et à mesure que le consensus du milieu concerné est en train de s'effectuer » (Auger 1986 : 50). Cette normalisation est un processus linguistique qui a lieu

⁴⁴ Dans le cas de la CSTNS, le laboratoire désigné est le laboratoire HTL du CNRS rattaché à l'Université Paris VII Diderot jusqu'en 2014, date à laquelle le délégué général à la langue française et aux langues de France a désigné le CRTT de l'Université Lyon Lumière II pour appuyer la CSTNS. C'est dans ce cadre que l'auteur de ces lignes a pu participer à des réunions de la CSTNS à partir de septembre 2015, la CELF et le groupe de travail du CELF, aussi bien que préparer les dossiers documentaires pour les neuvième et dixième listes de la spatologie, entre autres.

chez les utilisateurs des langues spécialisées et en tant qu'utilisateurs des langues spécialisées, les membres de la CSTN peuvent donner des avis éclairés à propos des différentes dénominations étudiées, notamment de l'acceptabilité du terme pour les spécialistes du domaine ou le constat de son utilisation ou non.

I.4.1.3 La fonction diffusion

Cette fonction est « *primordiale* », pour utiliser le terme d'Auger (1986 : 51), car la diffusion assure que les travaux terminologiques ne soient pas des travaux détachés du monde et oubliés. Ceux qui ont besoin des termes pourront y accéder à condition qu'ils soient diffusés. Dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue, la diffusion des termes recommandés est du ressort de plusieurs parties prenantes : la DGLFLF (décret 96-602 : article 4), le haut fonctionnaire de terminologie (décret 96-602 : article 5), la CSTN qui a proposé les termes à la CGTN (décret 96-602 : article 7), la CGTN (décret 96-602 : article 8) et enfin les administrations (décret 96-602 : article 10). La plus grande partie de la diffusion est assurée par la DGLFLF, par le biais de deux publications. La première de celles-ci, parue en 2011, s'intitule *À la conquête du ciel*, et est un dépliant de la série *Vous pouvez le dire en français* (DGLFLF 2011b). Elle récapitule les termes recommandés de 23 concepts, dont neuf recommandés par la CSTNS. La deuxième publication, plus conséquente, comprend tous les termes des STS recommandés entre le 22 septembre 2000 et le 7 octobre 2012, le *Vocabulaire des sciences et techniques spatiales* (CGTN 2013). En 2014 et 2015, la DGLFLF en a distribué plus de 2 000 exemplaires. (DGLFLF 2015a : LXXXI et 2016c : 33). La diffusion de ce vocabulaire est aussi assurée par le Centre national d'études spatiales (désormais CNES), qui le diffuse sur ses sites de Toulouse, Kourou et Paris (CGTN 2016c : 27). Les termes recommandés sont publiés non seulement dans *JORF* comme le veut le décret du 96-602, mais aussi dans le *Bulletin officiel* du ministère de l'Éducation nationale ainsi que celui du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (CGTN 2016c : 36). Enfin, les termes recommandés sont intégrés dans les bases de données terminologiques : le *Grand dictionnaire terminologique* de l'Office québécois de la langue française (OQLF), la base *Termium* du Bureau de la Traduction du Canada (BDT), *Termdat*, base de la section terminologie de la Chancellerie fédérale suisse (STCFS) et enfin la base *IATE* des intuitions européennes (DGLFLF 2016c : 36). Ponctuellement, les travaux du dispositif sont évoqués dans des cadres plus spécialisés, par exemple lors du Salon du Bourget de 2011, les travaux du dispositif d'enrichissement sont exposés (CGTN 2013 : 24). Si les moyens précis de diffusion ont évolué

au fil des ans, il nous sera possible de témoigner de la meilleure implantation des termes dans les anciennes listes.

I.4.1.4 La fonction implantation

Comme le note Auger, « *l'implantation terminologique constitue la pièce maîtresse de l'aménagement terminologique, elle comprend des techniques d'intervention permettant le difficile passage de la connaissance passive d'une terminologie à son implantation dans l'usage linguistique quotidien d'un groupe-cible* » (Auger 1986 : 51). L'implantation n'est pas, alors, une simple fonction passive qui constate que les termes diffusés s'implantent spontanément. Plutôt, l'implantation consiste en « *des activités spécifiques [qui] doivent être menées auprès des milieux visés et des outils spécifiques d'implantation élaborés à cet effet* » (Auger 1986 : 52). C'est pour cette raison que la DGLFLF et les membres des CSTN sont impliqués dans la diffusion des termes pour permettre que l'implantation soit efficace.

I.4.1.5 La fonction évaluation et contrôle

Auger ajoute une fonction d'évaluation et de contrôle à sa modélisation, observant qu' « *un projet d'aménagement terminologique ne doit pas être mené à l'aveuglette. Il est important que tout au long du processus, une évaluation des résultats obtenus soit effectuée* » (Auger 1986 : 52). Cette évaluation donnera lieu alors à des termes recommandés qui sont « *de[s] solutions adéquates collant à la réalité du milieu* » (Auger 1986 : 52), car à partir des retours et des connaissances sur l'implantation, il sera possible de mieux formuler des termes susceptibles de s'implanter.

I.4.1.6 La fonction mise à jour

Cette dernière fonction de la modélisation d'Auger assure que les apports de la fonction d'évaluation soient pris en compte dans la continuité des travaux d'aménagement, car « *[i]l est important que le milieu qui vit un changement terminologique soit constamment "alimenté" en terminologies bien à jour, aptes à rendre efficacement les progrès technologiques* » (Auger 1986 : 53). C'est ainsi la mise à profit des connaissances révélées par la fonction précédente.

I.4.2 Une pluralité de modèles

Auger n'est pas le seul à proposer un modèle de l'aménagement terminologique. Puisque d'autres auteurs, notamment Bhreathnach (2011) et Zarnikhi (2014), se sont intéressés à l'analyse et la comparaison des modèles d'aménagement terminologique, nous nous limiterons à examiner quelques éléments de trois autres modèles d'aménagement terminologique à l'aide du Tableau 5.

<i>Auger 1986</i> ⁴⁵	<i>Cabré 1998</i> ⁴⁶	<i>Depecker 2001</i> ⁴⁷	<i>Cabré 2010</i> ⁴⁸
Recherche	Analyse des besoins terminologiques d'une situation	Définition des besoins	Preparación y acondicionamiento
Normalisation	Élaboration d'un plan de travail terminologique	Étude socioterminologique	Información y delimitación de los destinatarios
Diffusion	Élaboration de la terminologie	Traitement terminologique	Persuasión
Implantation	Normalisation de la terminologie élaborée	Choix du statut des termes	Decisión
Évaluation/ Contrôle	Choix d'un support et d'une forme de présentation	Publication et diffusion	Medidas de implantación
Mise à jour	Implantation de la terminologie	Communication	Confirmación y acción
	Suivi de l'usage effectif de la terminologie	Implantation	
	Mise à jour permanente de la terminologie	Évaluation et mise à jour	
Tableau 5 : Éléments constitutifs de l'aménagement terminologique selon Auger (1986), Cabré (1998, 2010) et Depecker (2001)			

Nous récapitulons les six fonctions que propose Auger dans la colonne de gauche et déclinons les éléments cités par Cabré (1998), Depecker (2001) et Cabré (2010) dans les autres colonnes.

⁴⁵ Auger 1986 : 49-53.

⁴⁶ Cabré 1998 : 95.

⁴⁷ Depecker 2001 : 596-605.

⁴⁸ Cabré 2010 : 4.

Si Cabré utilise le terme *fase* (phase) en 1998 et 2010, Depecker préfère parler d'*étape* là où Auger parle de *fonction*.

Avant même d'entrer dans le détail de ce que chaque auteur comprend exactement dans chaque fonction, il est immédiatement évident que pour les différents auteurs, les éléments sont différents ; Auger en dénombre six, Cabré en dénombre huit en 1998, mais les réduit à six en 2010, alors que Depecker en distingue huit en 2001. Bien que ces différences soient nombreuses, il n'en demeure pas moins que tous les modèles comprennent un élément qui cherche à déterminer le succès ou non de l'aménagement. Auger (1986) y voit deux fonctions : *évaluation/contrôle* et *mise à jour*, tout comme Cabré qui parle de *suivi de l'usage effectif de la terminologie* et de *mise à jour permanente de la terminologie* en 1998, et de la plus nébuleuse *confirmación et acción*⁴⁹ en 2010. Enfin, Depecker (2001 : 604) n'envisage que l'élément *évaluation et mise à jour*. Nous nous proposons d'examiner ce qui est entendu dans ces fonctions, car elles forment une des pierres angulaires de la présente étude.

I.4.2.1 Cabré (1998)

En dénommant les deux phases en question *Suivi de l'usage effectif de la terminologie* et *Mise à jour permanente de la terminologie*, Cabré est si claire au niveau des objectifs de ces phases qu'elle n'apporte aucun détail complémentaire à leur sujet. L'on peut alors supposer qu'il est question de suivre l'usage réel des termes recommandés et de mettre à jour la terminologie tenant compte de ce suivi.

I.4.2.2 Depecker (2001)

Selon Depecker, l'évaluation d'un aménagement terminologique doit se faire à partir d'un état des lieux établi avant que l'aménagement ne soit entrepris, car « *il est assez vain de publier et de diffuser des terminologies en se contentant de vérifier quelque temps après si les termes ont pris : n'ayant pas de bilan initial, on ne peut comparer le résultat qu'à l'aune de sa propre intuition* » (Depecker 2001 : 604). Il s'agit alors de comparer l'état initial à l'état final et de juger si le but recherché est atteint. S'il l'est, est-ce en raison de l'aménagement entrepris ? S'il ne l'est pas, comment l'aménagement peut-il être modifié pour atteindre la finalité recherchée ? Cet auteur note aussi qu'une autre question doit se poser dans le cadre de l'évaluation de

⁴⁹ « *confirmation et action* ». Nous traduisons.

l'impact de l'aménagement terminologique : est-ce que les résultats valent l'effort entrepris ? (Depecker 2001 : 604-5). Cette dernière question est une des motivations de la présente étude.

I.4.2.3 Cabré (2010)

Pour Cabré, c'est lors de la phase finale de l'aménagement terminologique, celle de confirmation et d'action⁵⁰, que (Cabré 2010 : 6) :

Se decide si se lleva adelante el plan o se cancela. Si el plan sigue adelante:

- *Se distribuyen las distintas tareas entre los agentes del cambio y se les provee del protocolo argumentativo.*
- *Se precisan las medidas de dinamización y apoyo.*
- *Se difunden los recursos elaborados.*
- *Se elaboran y se ponen en marcha las medidas de seguimiento del plan de acción.*
- *Se seleccionan los criterios de evaluación de los distintos aspectos del plan.*
- *Se fijan mecanismos de retroalimentación.*
- *Se aplican las medidas de implantación sobre los resultados de las acciones⁵¹.*

L'appréciation du succès ou de l'échec d'un aménagement terminologique est alors d'une grande importance pour tous ces chercheurs, même s'ils en proposent leur propre conception subtilement différente.

⁵⁰ Cabré l'appelle la *quinta fase* (cinquième phase), continuant la numérotation erronée où la cinquième phase énumérée à la page 4 est énumérée comme la quatrième à la page 5, ce qui résulte en deux phases étant numérotées comme *cuarta fase*. Il nous semble que cette raison explique le fait que la sixième et finale phase que Cabré évoque à la page 4 est appelée la *quinta fase* ici.

⁵¹ « Il est décidé si le plan sera mis en place ou annulé. Si le plan est mis en place, il faudra : -Distribuer des différentes tâches entre les acteurs du changement, à qui le protocole argumentatif est remis, -Préciser les mesures de promotion et dynamisation- Diffuser des ressources élaborées, - Élaborer et mettre en marche des mesures de suivi du plan d'action, -Sélectionner les critères d'évaluation des différents aspects du plan, - Mettre en place des mécanismes de rétroaction, -Appliquer les mesures d'implantation aux résultats des actions entreprises ». Nous traduisons.

I.5 Définition du cadre et des objectifs de l'étude

Malgré leurs différentes manières de découper le travail, les modèles du travail d'aménagement terminologique de Depecker, Auger et Cabré cherchent à conceptualiser les étapes nécessaires à la réussite d'un aménagement terminologique. Tous les modèles reconnaissent la place importante des recherches et études, effectuées en amont et en aval du traitement terminologique et la diffusion des produits terminologiques, pour pouvoir déterminer le succès ou non de l'aménagement terminologique entrepris.

Dans le cadre de la présente recherche, la fonction *implantation* est celle qui nous intéresse. Plus spécifiquement, nous nous attachons à examiner pourquoi certains termes recommandés réussissent à s'implanter lorsque d'autres termes recommandés y échouent. L'analyse de la réalité de l'implantation constituera le cœur de cette thèse : les sections III.2.1, III.2.2 et III.2.3. En examinant l'implantation des termes, cette étude s'intéresse fermement à la fonction d'évaluation du modèle d'Auger (1986), l'évaluation et la mise à jour de la terminologie selon le modèle de Depecker (2001), le suivi de l'usage effectif des termes pour Cabré (1998) et l'application des mesures d'implantation pour Cabré (2010). L'évaluation de l'implantation des termes recommandés nous permettra de faire certains constats à partir de nos analyses. Cela qui constituera un apport de taille à ce champ d'étude, car, peu de recherches s'intéressent à l'implantation des termes recommandés. Humbley note cela en 1990 : « *[n]ous avons déjà vu que la France se distingue par rapport à ses voisins européens par une politique officielle de planification de corpus [...] Il existe malheureusement peu d'évaluations des effets de cet aménagement* » (1990 : 665). Un quart de siècle plus tard, Candel et Cabré (2016 : 99) font un constat similaire en évoquant ce qui manque dans les recherches « *un aspect trop rarement pris en compte : l'évaluation de cet enrichissement de la langue, l'analyse de son succès et de l'implantation terminologique et néologique* ».

I.5.1 Les études d'implantation en France

Une première série d'études d'implantation est effectuée en France entre 1991 et 1994. Ces études ont donné lieu à plusieurs publications. La première d'entre elles est le numéro 12 de la revue *Terminologies nouvelles*, qui reprend les actes du séminaire *Implantation des termes officiels* du 6 au 8 décembre 1993, à Maromme où se sont réunies les équipes ayant répondu à un appel d'études de la DGLF. Dans ce numéro, les points clés des différentes études sont

exposés. Si les études menées sont remises à la DGLF, elles restent peu accessibles aux chercheurs jusqu'à la publication de Depecker et Mamavi (1997), qui reprend, *in extenso*, cinq études d'implantation. Ces études se proposent d'examiner l'implantation des termes de cinq domaines : le génie génétique (Gaudin et Guespin 1997), la santé et la médecine (Thoiron, Iwaz et Zaouche 1997), l'audiovisuel et la publicité (Chansou 1997), l'informatique (Gouadec 1997) et la télédétection aérospatiale (Rouges-Martinez 1997). Une autre équipe s'est intéressée à la terminologie de la métallurgie dans le domaine aérospatial (Gasquet et Villebrun 1994), mais cette étude n'est présentée que dans le cadre du séminaire du Maromme en décembre 1993, car les termes auxquels ces auteurs se sont intéressés n'ont pas fait l'objet d'une recommandation d'une CMT. La troisième publication où ces études sont abordées est le numéro 16 de la revue *Terminologies nouvelles*, qui reprend les actes des journées d'études *Vers une convergence des méthodologies en mesure de l'implantation terminologique* ayant eu lieu à l'Université de Toulouse Le Mirail les 13 et 14 mars 1995. Les apports de ces études sont détaillés notamment par Quirion (2000, 2011) et Montané (2012).

Malgré les 22 ans qui se sont écoulés depuis cette première vague d'études, nous ne relevons que trois études qui s'intéressent à l'implantation des termes recommandés dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue française : celle de Candel (2002) sur l'informatique, qui reste malheureusement non-éditée, l'étude de Centrella (2013) sur l'informatique et enfin un mémoire de Master 2 qui s'est intéressé lui aussi à l'implantation des termes de l'informatique (Renwick 2013).

Avant de poursuivre notre analyse des études d'implantation, il convient de définir quelques termes qui seront abordés : *normalisés*, *recommandés*, *officialisés* et *officiels*. Dans le contexte québécois, Quirion distingue entre termes normalisés, recommandés, officialisés et officiels qu'il définit dans son glossaire. Il définit (200 : 263) le terme normalisé comme tout

[...] terme ayant fait l'objet d'un avis officiel de normalisation par la Commission de terminologie de l'Office de la langue française du Québec et dont l'emploi est obligatoire dans les textes, les documents et l'affichage émanant de l'Administration, dans les contrats auxquels elle est partie, dans les ouvrages d'enseignement, de formation ou de recherche publiés en français au Québec et approuvés par le ministre de l'Éducation.

Pour lui, les termes recommandés sont ceux « *faisant l'objet d'un avis officiel de recommandation par la Commission de terminologie de l'Office de la langue française du Québec* » (Quirion 2000 : 263). Ces deux types de termes sont regroupés sous le générique *terme officialisé*, défini comme un « *terme recommandé ou normalisé par la Commission de terminologie de l'Office de la langue française du Québec* » (Quirion 2000 : 263). Enfin, il définit le *terme officiel* comme un « *terme sanctionné par une commission ministérielle française de terminologie et fixé par arrêté ministériel* » (Quirion 2000 : 263).

Nous emploierons le terme *officialisé* dans cette étude dans la même acception que Quirion, soit comme le générique de tout terme *recommandé* ou *normalisé* au Québec. Par contre, en nous inspirant de ces définitions de Quirion, nous définissons *terme recommandé* dans le cadre de la présente étude comme *tout terme ayant fait l'objet d'un arrêté ministériel ou d'une recommandation terminologique de la Commission du langage des techniques spatiales, d'une CMT, d'une CSTN, de la CGTN, de la CELF ou d'un collègue d'experts*.

1.5.2 Les études d'implantation hors France

Il nous semble que la France soit l'exception plutôt que la règle en ce qui concerne les études d'implantation terminologique, car Quirion (2000 : 63-93) aborde de nombreuses études sur l'implantation des termes officialisés au Québec effectuées entre 1979 et 1999, aussi bien que des études s'intéressant à d'autres langues, notamment l'hébreu par le biais des études d'Allony-Fainberg de 1974 et de 1983 (Quirion 2000 : 63-4). Montané (2012 : 77-84) renforce l'impression que la France se distingue par son manque d'études d'implantation, en décrivant les apports des études d'implantation des termes catalans (Vila *et al.* 2007), basques (Loinaz 2008), turcs (Karabacak 2009) et gaéliques (Ní Ghearáin 2011).

Rien de surprenant à ce que 20 ans après avoir déploré le manque d'études d'implantation s'intéressant au français, Humbley (2010 : 21) note de nouveau que l' « *on peut s'étonner de la faiblesse relative d'études linguistiques réalisées en France depuis une quinzaine d'années sur les emprunts en général, et sur les anglicismes en particulier* » tout comme Quirion (2014 : 75), qui note que « *[l]à où le bât blesse, c'est que les efforts déployés ne sont pas suivis de la nécessaire évaluation* ». S'il manque encore des études d'implantation en France en 2010, ce n'est pas le cas ailleurs, comme nous le verrons dans la prochaine section, où nous décrirons certaines études d'implantation qui forment le point de départ pour la nôtre.

I.6 L'étude d'implantation terminologique entreprise

	<i>Année</i>	<i>Utilisation réelle</i>	<i>Appréciation chiffrée</i>	<i>Emploi relatif</i>
Allony-Fainberg	1974		✓	✓
Fainberg	1977		✓	✓
Aléong	1979	✓		
Aléong et Jourdan	1981	✓	✓	✓
Chrétien	1981		✓	
Heller <i>et al</i>	1982	✓		
Maurais	1984	✓	✓	✓
Daoust	(1987-2000)		✓	✓
Gaudin	1991		✓	
Le Guilly-Wallis	1991		✓	✓
Depecker	1994a			
Gasquet et Villebrun	1994			✓
Tremblay	1994		✓	✓
Chansou	1997	✓		
Rouges-Martinez	1997		✓	
Gouadec	1997	✓	✓	
Gaudin et Guespin	1997	(✓) ⁵²		
Thoiron, Iwaz et Zaouche	1997	✓	✓	
Martin	1998	✓	✓	✓
Auger	1999	✓	✓	✓

Tableau 6 : Études d'implantation mentionnées par Quirion (2000). Basé sur Quirion (2000 : 62)

⁵² Les parenthèses indiquent qu'un critère est partiellement rempli.

1.6.1 Le cadre de l'analyse de Quirion

Nous ne sommes pas le premier à nous intéresser à l'étude de l'implantation des termes recommandés ou normalisés. Dans son étude de 2000, Quirion détaille l'état de ce champ d'étude à l'aube du XXI^e siècle et résume la méthodologie de travail ainsi que les constats de plus de 20 études effectuées entre 1977 et 1999 (Quirion 2000 : 63-93). Il argumente, avec force et raison, en faveur des études avec trois caractéristiques clés. La première est de s'intéresser à l'usage réel plutôt que l'usage déclaré de la langue, car la déclaration d'usage relève de l'introspection, sujette à l'erreur (Quirion 2000 : 113-4). Comme Quirion, nous soutenons que l'étude d'implantation doit s'effectuer à partir de l'usage réel pour être aussi fiable que possible. La deuxième caractéristique clé est l'appréciation chiffrée de l'implantation, car cette appréciation permettra de comprendre l'implantation des termes sur une échelle commune à tous les termes recommandés (Quirion 2000 : 114-5). Enfin, la troisième caractéristique clé est l'analyse de l'emploi des termes recommandés par rapport à leurs concurrents, car il est peu utile de savoir qu'un terme est employé à 34 reprises dans un corpus, mais beaucoup plus instructif de savoir comment cette utilisation terminologique se compare à celle des autres termes qui dénomme le même concept (Quirion 2000 : 93-106). Le constat qu'un terme s'utilise 34 fois pour dénommer un concept lorsqu'un autre terme le dénomme à 872 reprises nous enseigne beaucoup plus sur l'implantation des termes. Quirion propose (2000 : 62) le tableau ci-dessus comme récapitulatif des études qu'il analyse⁵³.

1.6.2 L'état de l'art

Depuis la publication de Quirion de 2000, de nouvelles études sont, bien sûr, menées et d'autres études plus anciennes sont devenues consultables. Comme nous montre le Tableau 7 ci-dessous, les critiques de Quirion (2000) ont eu un impact considérable sur la manière dont les études d'implantation sont menées.

Constatons premièrement que toutes les études en question ont abandonné l'analyse de l'usage déclaré en faveur de l'analyse de l'usage réel. Deuxièmement, toutes les études depuis 2000, sauf une, apportent une appréciation chiffrée de l'implantation. Mentionnons que si certains

⁵³ Le tableau original détaille les sept caractéristiques suivantes : la reproductibilité de l'étude, la constitution objective du corpus, l'intégration des communications institutionnalisées dans les corpus, l'analyse du comportement déclaré, l'analyse de l'usage réelle, l'appréciation chiffrée des résultats et la description de l'emploi relative des dénominations. Le lecteur se reportera à Quirion (2000) ou Quirion (2003) pour les analyses des études mentionnées dans le Tableau 6 ci-dessus.

auteurs ont aussi eu recours au calcul de l'emploi relatif de chaque dénomination, cette caractéristique est moins universelle. Il n'en demeure pas moins possible que le lecteur fasse les calculs lui-même pour déterminer l'emploi relatif des termes, dans le cas où les données nécessaires sont présentes.

<i>Recherche</i>	<i>Année</i>	<i>Utilisation réelle</i>	<i>Appréciation chiffrée</i>	<i>Emploi relatif</i>
Fugger	1979			
Fugger	1983			
Goudaillier	1987			
Yzaguirre, <i>et al.</i>	2000	✓	✓	
Candel	2002	✓	✓	✓
Montané et Cabré	2007	✓	✓	✓
Quirion	2011	✓	✓	✓
Dury	2012a	✓	✓	
Montané	2012	✓	✓	✓
Quirion	2012			
Cabré et Candel	2013	✓	✓	✓
Centrella	2013	✓	✓	
Dury	2013	✓	✓	
Montané et Cabré	2013a	✓	✓	✓
Montané et Cabré	2013b	✓	✓	✓
Renwick	2013	✓	✓	
Saint	2013	✓	✓	✓
Renwick	2015	✓	✓	✓
Roy	2015	✓	✓	✓
Dury et Picton	2016	✓	✓	✓
Montané	2016	✓	✓	✓

Tableau 7 : Études d'implantation absentes de Quirion (2000) et Montané (2012)

Nous résumons ci-dessus uniquement les études d'implantation n'ayant pas été analysées par Quirion (2000) ou Montané (2012). Dans l'intérêt de la brièveté de la présente étude, le lecteur

se reportera à Quirion (2000) et Montané (2012) pour leurs analyses et critiques perspicaces de ces études qui nous précèdent.

I.6.2.1 Les études d'implantation

I.6.2.1.1 Fugger (1979)

Fugger, Bernd. 1979. « Les Français et les arrêtés ministériels. Étude sur l'impact de la loi linguistique dans l'est de la France ». Dans *La Banque des Mots*. 18. p. 157-170.

L'étude de Fugger s'intéresse au domaine de l'audiovisuel, et s'est déroulée par enquête ; il ne s'agit pas alors d'une étude basée sur l'usage réel. Alors qu'il est démontré que l'entreprise aménagiste est bien connue des enquêtés, les acteurs de l'entreprise sont très peu connus. Fugger démontre que les termes recommandés sont reconnus comme désignant le concept dénommé par un anglicisme dans un nombre de cas très réduit, et que dans certains cas, les termes recommandés sont entièrement inconnus des enquêtés. Dans approximativement la moitié des cas, les enquêtés sont d'avis que le terme recommandé et l'anglicisme ne se conforment pas au niveau sémantique, et un enquêté sur deux a aussi estimé que l'aménagement terminologique est inutile, et qu'il se réserverait le droit de choisir d'utiliser le terme recommandé ou non au cas par cas, rejetant ainsi tout dirigisme. L'étude met l'accent sur l'opacité des termes recommandés, ce qui contrecarre le but des recommandations terminologiques, de faciliter la communication. Cette étude témoigne alors d'une méconnaissance des termes recommandés aussi bien que du ressenti que les termes recommandés ne sont pas toujours des dénominations adéquates pour les utilisateurs.

I.6.2.1.2 Fugger (1983)

Fugger, Bernd. 1983. « Les Français et les arrêtés ministériels. Étude sur l'impact de la loi linguistique dans l'est de la France (II) ». Dans *La Banque des Mots*. 25. p. 53-62.

Cette étude de 1983 continue dans les lignes de celle de 1979, par le biais d'un questionnaire, adressé aux employés et aux cadres du service public dans l'Est de la France. Ses résultats sont similaires à ceux de l'étude de 1979 : la politique linguistique et les acteurs qui l'implémentent sont peu connus. Les enquêtés ont eu des difficultés à associer les termes recommandés aux anglicismes qu'ils sont censés concurrencer. Il est également démontré que dans certains cas, les enquêtés évoquent l'impression que le champ sémantique du terme recommandé est plus vaste que celui de l'anglicisme correspondant. L'étude s'intéresse aussi à comprendre la réaction des publics à l'imposition des termes recommandés ; la préférence nette des enquêtés

est de choisir quel vocable employer au cas par cas, au lieu de se faire imposer l'utilisation de termes recommandés. Ce constat est fait bien que les trois-quarts des répondants aient considéré l'aménagement linguistique comme désirable sous certaines conditions, ou comme étant à recommander. Cette étude ne précise pas, par contre, le contexte spécifique des utilisations, distinction importante car, selon la loi Bas-Lauriol, l'emploi des termes recommandés s'impose pour les agents du service public dans le cadre de leur travail. Quoique ce point ne soit pas abordé, l'étude démontre que les réactions des agents et cadres du service public sont similaires aux enquêtés de sa première étude, lorsqu'il est question de ce que Fugger appelle la « conscience linguistique *de Français* » (1983 : 61). Fugger démontre de nouveau que les termes recommandés sont difficilement reliés à leur équivalent étranger, et que ceux-ci sont souvent perçus comme étant plus précis que les termes recommandés à leur place.

I.6.2.1.3 Goudaillier (1987)

Goudaillier, Jean-Pierre. 1987. « De la nécessité des enquêtes linguistiques pour le travail des commissions de terminologie ». Dans *Meta : journal des traducteurs/Meta : Translators' Journal*. 34, 3. p. 361-365. URL <<http://id.erudit.org/iderudit/002953ar>> Consulté le 02/01/2013.

Cette étude se base sur la déclaration de connaissance et d'utilisation d'un échantillon non-explicité de termes recommandés, les déclarations se faisant par le biais d'une enquête auprès des élèves d'École normale et des étudiants en lettres ou linguistique. Il est démontré que certains termes recommandés sont peu connus des enquêtés, alors que les anglicismes sont bien connus et utilisés. Goudaillier recommande que l'effort aménagiste prenne en compte l'attitude des utilisateurs des termes envers les termes possibles pour éviter la recommandation de termes voués à ne jamais s'employer. L'implication des experts, scientifiques et techniciens dans les CMT et les CSTN cherche ainsi à répondre au constat de Goudaillier.

I.6.2.1.4 Yzaguirre et al. (2000)

Yzaguirre, Lluís (de), Tebé, Carles, Alonso, Araceli et Folguerà, Rosanna. 2000, « El seguimiento de la implantación de términos vía internet : estrategias de cálculo y control ». *Terminologia e indústrias da língua, Actas do VII Simpósio Iberoamericano de Terminologia* [online] ILTEC, Lisbonne, 14-17 novembre 2000. [En ligne]. URL <<http://www.ufrgs.br/riterm/anais/07simposio.rar>> Consulté le 05/05/2017.

Cette étude utilise les moteurs de recherche sur Internet pour analyser l'implantation de trois termes normalisés⁵⁴ en catalan, examinant la période de 1996 à 1998. Les termes normalisés *maquinari* et *programari* concurrencent les emprunts à l'anglais *hardware* et *software* alors que le terme anglais *link* a deux formes normalisées : *enllaç* et *vinçle*. Il est noté que les emprunts à l'anglais constituent la plus grande partie de l'usage et que les cas où la forme normalisée et l'emprunt apparaissent sur une même page sont rares, indiquant ainsi que l'usage est majoritairement en faveur d'une dénomination unique. Si l'implantation des termes normalisés est globalement faible, il est néanmoins attesté que *programari* est employé par les sites relevant de l'administration publique catalane.

I.6.2.1.5 Candel (2002)

Candel, Danielle. 2002. Le vocabulaire de l'informatique et de l'internet. Rapport de synthèse présenté à la Délégation générale à la langue française.

Ce rapport de synthèse est basé sur une étude d'implantation réalisée en 2000-2001 et s'intéresse à l'implantation des termes de l'informatique. L'étude s'est déroulée en analysant de nombreux types de corpus : dictionnaires spécialisés, discours d'intérêt général sur Internet, discours journalistique à grand tirage, écrits journalistiques généraux s'intéressant à l'informatique, documents à destination du grand public, aussi bien que des textes didactiques, administratifs, des émissions radiophoniques s'intéressant à l'informatique aussi bien qu'une enquête (15-31). En tant que telle, cette étude se fonde en partie sur l'analyse de l'usage réel des termes recommandés.

132 termes recommandés sont retenus pour l'étude, 49 d'entre eux étant classés comme « *bien implantés* ». Parmi ces 49 termes, 22 sont dépourvus de concurrent dans l'usage, mais parmi les 83 termes restants, 55 équivalents étrangers sont relevés à la place des termes recommandés. Ce rapport de synthèse donne lieu à trois constatations principales, dont la première est la remise en question de l'explicitation des termes déconseillés au sein des recommandations, car leur présence pourrait leur conférer une légitimité ou un droit de cité (Candel 2002 : 113). Deuxièmement, il est noté que les termes courts sont préférés aux termes plus longs, les formes abrégées étant plus utilisées que leurs termes recommandés respectifs (Candel 2002 : 118).

⁵⁴ Nous reprenons ce terme dans l'acception que lui donne Montané (2012: 54) soit « *[d]efinirem el terme normalitzat estrictament com aquella unitat, neològica ou no, que ha estat aprovada pel Consell Supervisor del Termcat TERMCAT (Nous définissons terme normalisé strictement comme l'unité, néologique ou non, qui a été approuvé par le Consell Supervisor del Termcat)*. Nous traduisons.

Une observation particulière est portée au niveau du terme *toile d'araignée mondiale*, créé parce que *toile* était déjà en usage courant. Candel note (2002 : 118) que l'aménagement aurait été trop fervent, l'usage montrant que « *toile pouvait suffire* », (Candel 2002 : 118)⁵⁵. Enfin, il est noté que les termes les mieux implantés sont les termes composés avec une syntaxe simplifiée (Candel 2002 : 119). Cette étude fournit beaucoup de statistiques sur l'emploi réel des termes.

I.6.2.1.6 Montané et Cabré (2007)

Montané, M. Amor et Cabré, M. Teresa. 2007. "La implantació de la terminologia normalitzada." *IIIe Jornada científica Realiter : Terminologia e mediazione linguistica : approcci e metodi a confronto*. [En ligne]. URL <http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/07/Amor_Montane_March-Teresa_Cabre.pdf> Consulté le 04/08/2017.

L'étude d'implantation de Montané et Cabré s'intéresse aux termes de l'informatique normalisés en catalan. S'appuyant sur un corpus écrit, leur recherche se base sur l'utilisation terminologique réelle et utilise une échelle à six gradations pour évaluer l'implantation terminologique, évaluant l'implantation de chaque terme entre 0 (implantation échouée) à 5 (implantation réussie). L'implantation réussie (5) correspond à l'emploi de formes normalisées ou leurs variantes réduites, le grade 4 à l'emploi des synonymes complémentaires normalisés et les variantes réduites de ces derniers. Sont assortis d'un grade de 3 les variantes développées, orthographiques, syntaxiques ou lexicales d'un terme ou synonyme normalisé (Montané et Cabré 2007 : 13). Si un synonyme complémentaire normalisé est assorti d'une variante développée, orthographique, syntaxique ou lexicale, il appartient au grade 2. Dans les cas où le terme employé est un emprunt ou un autre type de variante lexicale, il appartient au grade 1 ; enfin les formes mésestimées par le TERMCAT appartiennent au grade 0.

103 concepts sont étudiés, dont quasiment le tiers appartient au grade 5. Les six grades d'implantation sont réduits à trois catégories par la suite (2007 : 16) : *optimal* (grades 4 et 5), *bas* (grades 2, 1 et 0) et *en cours d'implantation* (grade 3). Les termes étudiés sont répartis de façon relativement homogène en ces trois catégories. L'étude met l'accent sur la nature officielle ou non du texte du corpus, et conclut que cette nature officielle/non-officielle du texte est un facteur qui influence l'implantation des termes normalisés (2007 : 18).

⁵⁵ Caractères gras originaux.

I.6.2.1.7 Quirion (2011)

Quirion, Jean. 2011. « Dynamique terminologique et terminométrie. Une complémentarité nécessaire pour le suivi de l'évolution de l'usage des termes et des connaissances ». Dans *Terminology*. 17. p. 113-133.

Quirion poursuit ses études d'implantation avec une nouvelle analyse qui s'intéresse au domaine de la nanotechnologie, puisant dans un corpus de textes spécialisés de français québécois. Le corpus, constitué à partir de sites internet des institutions s'intéressant à la nanotechnologie, se veut diachronique : deux années consécutives de textes composent le corpus, permettant ainsi une analyse comparative de l'implantation des termes de ce domaine. Quirion a examiné la totalité des dénominations des 255 concepts du domaine de la nanotechnologie présents dans la *Grand dictionnaire terminologique* (GDT), analysant les appellations anglaises et françaises, qu'elles soient normalisées et non.

L'analyse diachronique démontre que le domaine en question est en pleine productivité, car le nombre de concepts répertoriés augmente d'approximativement 60 % en un an. Cette augmentation du nombre de concepts évoqués s'accompagne d'une augmentation équivalente du nombre de termes français et anglais répertoriés, le nombre d'occurrences des termes dénommant les concepts augmentant elles aussi de 60 % en un an. Une des particularités notées de ce domaine est la forte proportion de concepts relevés dans les corpus : le taux de présence s'élève à 91 %.

L'emploi des termes français devient plus important en diachronie, ce qui fait baisser le taux de présence des termes anglais. Ces constats sont effectués par des moyens statistiques, à l'aide de trois mesures. La moyenne d'implantation, qui tient compte du nombre de concurrents dénommant un même concept, est la première de ces mesures. Cette moyenne d'implantation baisse entre 2005 et 2006, signe du fait que les termes sont assortis de moins de concurrents en 2006 qu'en 2005. La deuxième mesure chiffre le taux des cas où le terme vedette est l'unique appellation relevée du concept ; ce taux augmente en diachronie. Enfin, le coefficient d'implantation (CI) collectif, soit la totalisation des CI de tous les termes d'une langue qui dénomment un même concept, devient plus important pour les termes français en diachronie, démontrant que leur implantation s'accroît en diachronie.

Nonobstant ces points très heureux pour les efforts aménagistes, Quirion note que les termes vedettes non officialisés s'enracinent en diachronie à un niveau similaire à celui des termes

officialisés, ce qui suggère que l'implantation réussie des termes officialisés n'est pas due au seul fait qu'ils sont des termes officialisés.

I.6.2.1.8 Dury (2012a)

Dury, Pascaline. 2012. "Réflexions sur le dispositif français d'enrichissement de la langue. Un exemple : la terminologie de la santé". Dans *Actes du colloque « les évolutions du français contemporain » OPALE, Lyon, les 18 et 19-10-2011*, Éditions La passe du vent. p. 223-235.

L'étude s'intéresse plus à examiner l'évolution diachronique des termes concurrents que l'implantation des dénominations d'un concept dans le domaine médical. Plusieurs des dénominations en question sont créées en réponse à un sentiment de besoin néologique chez l'expert (Dury 2012a : 229 ; 2012b : 84), ce besoin néologique se distinguant du besoin dénominatif en ce que le premier est ressenti lorsqu'une dénomination existe mais est insatisfaisante. Fondée sur un corpus de 197 articles et ouvrages spécialisés⁵⁶, l'étude s'intéresse à l'utilisation des différentes dénominations proposées en réponse à un besoin néologique. L'emploi des dénominations est analysé à partir d'un corpus de 197 articles et ouvrages spécialisés. Les résultats se basent alors sur l'usage réel et apportent des appréciations chiffrées. L'auteur note que le terme recommandé n'est que la quatrième dénomination la plus employée. La taille limitée de l'étude rend facile le calcul de l'emploi relatif par le lecteur : le terme recommandé est employé dans 9 % des cas où le concept qu'il dénomme est évoqué. L'explicitation du fait que deux appellations sont déconseillées n'est pas prise en compte par les utilisateurs, ces termes étant employés dans plus de la moitié des cas où le concept est évoqué. L'étude démontre que l'usage réel ne témoigne pas de l'emploi du terme recommandé qui est l'objet de l'étude.

I.6.2.1.9 Montané (2012)

Montané March, M. Amor. 2012. *Terminologia i implantació : anàlisi d'alguns factors que influencien l'ús dels termes normalitzats de la informàtica i les TIC en llengua catalana*. Thèse de doctorat en linguistique appliquée. Universitat Pompeu Fabra.

Montané continue dans la lignée des travaux de Quirion en analysant 16 études d'implantation, dont quatre études dans le contexte catalan, et une étude sur chacune des langues basque, turque et gaélique aussi bien que plusieurs études analysées par Quirion (2000)⁵⁷. Les études sur le

⁵⁶ Le décompte des mots n'est pas précisé.

⁵⁷ Les études du français québécois sont Martin (1998) et Auger (1999), analysées par Quirion (2000). Montané examine aussi l'apport de Quirion (2000) et les cinq études d'implantation françaises présentées dans l'ouvrage élaboré sous la direction de Depecker et Mamavi (1997).

contexte catalan sont Vila *et al.* (2012 : 78-81), Cot (2012 : 81) et Font (2012 : 83). Sur les autres langues, l'auteur s'intéresse à l'étude de Karabacak sur le turc (2012 : 83) ainsi que celle de Ní Ghearáin sur le gaélique (2012 : 84). Si ces études sont analysées par Montané, son travail ne détaille pas systématiquement comment les études analysées correspondent aux critères énoncés dans notre tableau ci-dessus, mais nous pouvons attester que les études de Karabacak et Font se basent sur l'utilisation réelle et apportent des appréciations chiffrées⁵⁸. Par contre, les études de Vila *et al.* sur le catalan se basent partiellement sur l'utilisation réelle, celles-ci ayant recours aussi à des déclarations de comportement et de connaissance des termes en question. À partir de cette revue des études d'implantation, Montané retient une série de facteurs d'implantation à examiner à l'aide d'un corpus écrit. Par conséquent, cette étude se base sur l'usage réel de la terminologie normalisée en catalan et apporte une appréciation relative de l'implantation.

En examinant des facteurs procéduraux supposés influencer l'implantation des termes recommandés, Montané note que les termes normalisés réussissent, généralement, à s'implanter (2012 : 184). En ce qui concerne le facteur de la diffusion, Montané examine l'indexation des termes normalisés dans les dictionnaires spécialisés et généraux, et note que les termes normalisés sont présents dans les deux types de dictionnaire (2012 : 211) et que généralement, plus un terme est présent dans les dictionnaires, plus il est implanté dans les corpus (2012 : 213). Ce facteur n'est pas, en revanche, décisif dans l'implantation des termes normalisés, car plusieurs termes absents des dictionnaires sont effectivement implantés.

Parmi les facteurs socioterminologiques examinés, Montané s'intéresse au rôle du type de texte dans l'implantation des termes. Il est démontré que le nombre de termes normalisés est le plus élevé dans les textes institutionnels, et c'est aussi au sein de ces textes que la fréquence d'utilisation des termes recommandés est plus élevée que dans tout autre type de texte (2012 : 235). Les termes normalisés sont implantés de façon homogène dans les autres types de texte, indiquant que ce n'est pas un facteur d'implantation de premier ordre (2012 : 236).

Parmi les facteurs linguistiques étudiés, l'auteur note que plus de termes monolexicaux sont relevés dans les corpus que de termes polylexicaux. Démontrant que la brièveté du terme est

⁵⁸ Montané ne précise pas la méthodologie de l'étude de Cot, qu'il ne nous a pas été possible de consulter. Cependant, nous nous attendons à ce que cette recherche réponde elle aussi aux critères d'analyse de l'usage réel et à l'apport d'appréciations chiffrées, car la recherche est un mémoire de M1 entrepris à l'Université Pompeu Fabre à Barcelone à la même époque que les études de Cot (2011) et Montané (2012).

un facteur dans l'implantation, les termes monolexicaux sont également plus implantés que les termes polylexicaux. Il est aussi observé que lorsqu'un terme normalisé ne s'implante pas, il est normalement concurrencé par un terme plus bref. Montané démontre que les emprunts non-adaptés sont les termes les plus nombreux dans les corpus (2012 : 183) mais le nombre de calques relevés est également important. Il est avancé que la nature polylexicale des syntagmes leur confère une motivation qui facilite leur implantation (2012 : 183).

Une des hypothèses de Montané s'intéresse au procédé néologique par lequel le terme normalisé est créé. Elle observe que les termes créés par déterminologisation, terminologisation et nouvelles constructions sont implantés dans une même ampleur, indiquant que le procédé néologique n'est pas un facteur décisif dans l'implantation des termes. Lorsque ces termes normalisés échouent à s'implanter, c'est souvent en raison d'un emprunt adapté qui maintient un parallélisme formel et sémantique avec le terme d'origine anglais (2012 : 272, 286).

Enfin, Montané examine l'influence du nombre de dénominations relevés d'un même concept, observant que l'écrasante majorité des concepts est dénommée par plus d'une dénomination (2012 : 299) et que plus les concurrents sont nombreux, moins le terme normalisé est implanté.

I.6.2.1.10 Quirion (2012)

Quirion, Jean. 2012. « Diffusion et usage des termes au Québec : bilan des recherches socioterminologiques ». Dans *Espais terminològics. Difusió i ús dels termes*. Barcelona : Eumo/Termcat. p. 19-50⁵⁹.

Cette étude de Quirion cherche à résumer et à évaluer l'influence des facteurs socioterminologiques recensés dans les études d'implantation menées au Québec jusqu'en 2000. Parmi les principaux facteurs influençant l'implantation des termes recommandés, on trouve la démonstration d'appartenance à un groupe social, le symbole social constitué par l'emploi de la terminologie normalisée et les attitudes des locuteurs envers les termes recommandés. Sur la base des travaux sur la diffusion des innovations, l'auteur évoque aussi le fait que le changement linguistique n'aura lieu que si le terme normalisé est visible pour ses utilisateurs potentiels et si son emploi est à l'avantage des utilisateurs, parce qu'il est moins

⁵⁹ Comme le note Quirion (2012 : 19), l'étude présentée est une « *version revue et augmentée* » de Quirion (2013).

complexe et plus compatible avec la langue française que le concurrent étranger (Quirion 2012 : 42-3).

I.6.2.1.11 Cabré et Candel (2013)

Cabré Castellví, Maria. Teresa et Candel, Danielle. 2013. « Pour une recherche contrastive sur l'implantation des termes officiels (le cas de l'informatique, en français et en catalan) ». *IX^e journée scientifique REALITER La terminologie panlatine dans les politiques linguistiques Paris, 16-17 octobre*. [En ligne]. URL <http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/09/Cabre_Candel.pdf> Consulté le 14/04/2015.

Cette étude détaille une étude de cas, reposant sur un logiciel qui facilite la gestion des corpus et l'analyse de l'emploi des termes. Le concept retenu pour l'étude de cas est celui dénommé en anglais *email*, l'étude s'intéressant à l'implantation du terme recommandé en France et des termes normalisés en catalan. Pour chacune des langues, deux corpus sont élaborés et exploités, un premier de discours journalistique axé autour de l'informatique, et un deuxième corpus de discours émanant des instances officielles. En français, l'emploi de l'anglicisme *mail* est prédominant dans les deux corpus, le terme recommandé *courriel* étant le deuxième terme le plus utilisé dans les deux corpus. Pour ce qui est du catalan, le terme *correu electrònic* est de loin le terme le plus utilisé, le terme anglais *email* étant peu employé. Comme dans le cas du français, les constats sont identiques dans les deux corpus catalans, même si les fréquences sont plus importantes dans les corpus administratifs. Une comparaison entre le français et le catalan est ainsi possible : les deux langues préfèrent les moyens différents pour dénommer le concept. Là où le français a tendance à conserver l'anglicisme mais aussi à utiliser l'amalgame *courriel* dans de nombreux cas, le catalan est assez net dans sa préférence pour la forme complète *correu electrònic*, on peut supposer pour le distinguer du *correu*. L'étude démontre non seulement que le logiciel étudié permet d'analyser l'implantation des termes, mais aussi que, lorsqu'il est question de remplacer une dénomination empruntée, deux langues très apparentées peuvent bien adopter des solutions différentes.

I.6.2.1.12 Centrella (2013)

Centrella, Maria. 2013. *Le vocabulaire de l'informatique : de la norme à l'usage*. Paris, Hermann. 212 p.

L'étude de Centrella s'intéresse aux 362 termes recommandés en France dans le domaine de l'informatique. L'étude se déroule en trois temps : une analyse d'implantation lexicographique

et deux analyses d'implantation sur corpus. Parmi les 362 termes recommandés, la moitié est répertoriée dans au moins un des dictionnaires généraux, le taux d'absence des termes s'élevant à 41 % (149/362). Si les termes sont ainsi présents dans les dictionnaires généraux, leur implantation lexicographique laisse à désirer, car les termes recommandés sont rarement assortis de leur propre article, de leur acception technique ou même d'une définition (2013 : 77).

Le premier des corpus analysés est constitué de guides et de manuels d'informatique mais alors que les occurrences sont assorties pour chaque élément de la paire terme recommandé-équivalent étranger, l'appréciation de l'emploi relatif est laissée au lecteur. Les termes recommandés sont répartis en trois catégories après exclusion d'une importante part des termes en raison de leur absence ou faible nombre d'occurrences dans le corpus. Enfin, restent 109 cas (63 %) où le terme recommandé s'implante, 12 cas (7 %) où il est en équilibre, et 51 cas (30 %) où le terme recommandé n'est pas implanté. Les termes les mieux implantés sont loués pour leur transparence, motivation et proximité sémantique ou formelle avec les termes anglais. Parmi ceux-ci sont les emprunts adaptés, les calques syntagmatiques et les calques sémantiques (2013 : 100).

Un corpus 1,25 million de mots de presse d'intérêt spécialisé est aussi analysé pour mieux comprendre l'implantation des termes. Parmi les 362 termes en question, 154 sont exclus de l'analyse car ils sont des emprunts intégraux, absents du corpus ou trop peu fréquents dans le corpus. Plus de la moitié des termes restants (110 sur 208, soit 53 %) est qualifiée de « *bien implantée* », alors que 13 termes (6 %) sont en équilibre et 85 (41 %) sont non implantés. La place de l'anglais est plus importante dans son corpus spécialisé que dans le corpus de guides et manuels (2013 : 118). Les termes les mieux implantés ici sont des calques syntagmatiques et les emprunts assimilés, ceux-ci étant motivés, transparents et formellement ou sémantiquement proches au terme anglais correspondant.

L'étude se conclut en dressant un portrait rapide des critères morphosémantiques pouvant contribuer à l'implantabilité d'un terme : sa motivation, son inscription dans le fil de l'histoire de la langue, la création de paradigmes dérivationnels, le bon recouvrement du concept par la désignation, la simplicité du terme français, la transparence, la brièveté, la proximité à l'anglais et enfin l'adéquation connotative (2013 : 125-127).

I.6.2.1.13 Dury (2013)

Dury, Pascaline. 2013. « Quelle(s) traduction(s) pour le terme anglais *greenwashing* ? Quelques observations croisées en terminologie ». *Traduire*. 229. 25-36. [En ligne] URL <<https://traduire.revues.org/580>> Consulté le 26/01/2016.

Cette étude s'intéresse à un concept, dont les dénominations sont examinées dans un corpus constitué de contenus sur internet, notamment des blogs et articles, où le terme recommandé en France est attesté moins souvent que l'emprunt à l'anglais. L'accent est mis sur le fait que les différentes dénominations du concept ne sont pas de parfaits synonymes en raison de leurs différentes connotations.

I.6.2.1.14 Montané et Cabré (2013a)

Montané March M. Amor et Cabré Castellví, M.T. 2013a. « Bases pour la construction d'une méthodologie de suivi de l'implantation terminologique ». Dans Quirion, Jean, Depecker, Loïc et Rousseau, Louis-Jean (dirs.). *Dans tous les sens du terme*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa/OQLF. p. 31-44.

Cette étude s'effectue à l'aide d'un corpus de taille restreint (environ 55 000 mots) du domaine de l'informatique, entre les années 2004 et 2006. 103 termes normalisés ainsi que leurs concurrents sont recherchés dans ce corpus, et les occurrences analysées à l'aide d'une grille d'évaluation qui admet six gradations de l'implantation. Plus d'un tiers des termes sont implantés à un très bon niveau, traduisant qu'une forme normalisée est utilisée dans au moins un cas sur trois pour dénommer les concepts à l'étude. On constate aussi qu'un tiers des termes ont échoué à s'implanter, les formes normalisées étant sans occurrence face aux emprunts, aux termes rejetés par le TERMCAT ou aux formes sur lesquelles le TERMCAT n'avait pas statué. Parmi les termes normalisés qui sont bien implantés, les trois-quarts des formes sont soit des calques, soit des emprunts adaptés (les emprunts non adaptés n'étant pas attestés), ce qui a pour conséquence que les termes normalisés bien implantés sont d'origine étrangère.

I.6.2.1.15 Montané et Cabré (2013b)

Montané March M. Amor et Cabré Castellví, M.T. 2013b. « La implantación de la terminología oficial según el ámbito de uso de los textos ». *IX^e journée scientifique REALITER : La terminologie panlatine dans les politiques linguistiques*. Paris, 16-17 octobre. [En ligne]. URL <<http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/09/MontanéCabre.pdf>> Consulté le 01/09/2017.

Cette étude cherche à déterminer si le type de texte influence l'implantation des termes normalisés en catalan. Le corpus documentaire est constitué de 5 millions de mots de textes

produits entre 1997 et 2009 qui ont un rapport avec l'informatique. Selon les critères de Quirion (2000 : 99-100), quatre types de texte sont délimités : les textes académiques, d'entreprise, privés et institutionnels. Le corpus terminologique est composé de 135 termes normalisés et de 325 dénominations complémentaires. Les termes normalisés sont les mieux implantés dans les textes institutionnels, les coefficients d'implantation étant les plus forts dans ce type de texte. C'est ainsi que l'étude démontre que le type de texte influence bien l'implantation des termes normalisés en catalan.

I.6.2.1.16 Renwick (2013)

Renwick, Adam. 2013. Les recommandations officielles de terminologie : une étude sur corpus de l'implantation et de la résistance à la terminologie officielle dans le domaine de l'informatique. Mémoire de Master 2. Université Lumière Lyon II.

Cette étude d'implantation des termes de l'informatique se fait sur deux corpus synchroniques, de discours journalistique général et de discours journalistique spécialisé. Il est démontré que le type de texte est bien un facteur d'implantation, les termes recommandés étant relevés beaucoup plus souvent dans le discours journalistique spécialisé que dans le discours journalistique général. L'auteur examine des caractéristiques formelles, phonétiques, syntaxiques et leur rapport à l'implantation des termes recommandés. Sont également considérés comme facteurs d'implantation le procédé néologique ainsi que des traits sémantiques liés à l'emprunt des fractolexèmes. L'étude indique que le préfixe *e-* n'est pas ressenti comme un parfait synonyme de l'adjectif qualificatif *électronique*. L'auteur observe également que plusieurs dénominations françaises formellement similaires aux équivalents anglais sont implantées aux dépens des termes recommandés.

I.6.2.1.17 Saint (2013)

Saint, Elizabeth C. (2013). L'impact sur l'usage des recommandations officielles de la France et du Québec dans le domaine de l'informatique - étude de l'implantation terminologique. Mémoire de Master of Arts. University of Victoria.

Cette étude d'implantation diatopique s'intéresse à 15 concepts dans le domaine des périphériques informatiques. L'étude se fait sur un deux corpus distincts, l'un, de 14 000 mots du français hexagonal, l'autre de 13 000 mots du français québécois. Dans les deux cas, les textes en question sont recueillis en mai 2013 à partir des sites Internet des fabricants et vendeurs des périphériques informatiques.

Parmi les 15 concepts retenus pour l'étude, huit sont sans évocation dans le corpus du français hexagonal, alors que seulement cinq le sont dans le corpus québécois. Dans les deux corpus, plus de la moitié des termes sont l'unique dénomination relevée du concept. L'implantation des termes dénommant les concepts abordés est ainsi assez forte, ce qui est aussi démontré par le fait que seulement 30 % des termes recommandés sont qualifiés de « *non implantés* » par l'auteur. La variation diatopique est forte au niveau général, car les termes recommandés en France s'emploient dans 51 % des cas où les concepts qu'ils dénomment sont abordés dans le corpus français mais dans 77 % des cas dans le corpus québécois. Alors que des facteurs intrinsèques aux termes implantés ne sont pas considérés par l'auteur de cette étude, l'hypothèse que l'implantation soit liée aux différentes politiques linguistiques est émise, ces politiques nécessitant l'emploi des termes normalisés au Québec dans plus de situations qu'en France.

I.6.2.1.18 Renwick (2015)

Renwick, Adam. 2015. « L'implantation terminologique 20 ans après - le cas de la télédétection aérospatiale ». *Conférence TOTh 2015. Terminology & Ontology : Theories and applications*. Chambéry, 4-5 juin.

Cette étude synchronique sur corpus écrit se propose comme complément d'une analyse de 1994 de Rouges-Martinez, qui avait analysé l'implantation à l'écrit et à l'oral des termes recommandés de la télédétection aérospatiale. Cette étude permet alors de faire un bilan diachronique de l'implantation des termes recommandés. La répartition des termes selon leur implantation est stable en diachronie, mais la consultation du corpus témoigne de l'emploi de certains concurrents absents de l'étude de 1994. L'autre constat intéressant est que l'hésitation à utiliser certains termes à l'écrit, notée en 1994, semble avoir disparu en diachronie.

I.6.2.1.19 Roy (2015)

Roy, Nicolas. 2015. Une mesure de l'implantation terminologique du domaine des médias sociaux dans l'usage du français au Québec. Mémoire de maîtrise. Université de Genève. [En ligne, inscription nécessaire] URL <<https://archive-ouverte.unige.ch/unige:75728>> Consulté le 05/05/2017.

Ce mémoire de maîtrise s'intéresse à l'implantation de la terminologie des médias sociaux en français au Québec, et s'appuie sur un corpus de 300 000 mots de discours spécialisé. Ce corpus se divise en deux ensembles pour représenter deux périodes : 2004-2009 pour le premier ensemble et 2010-2015 pour le deuxième. L'étude offre ainsi la possibilité d'analyses

synchroniques et diachroniques. 42 concepts, dénommés par 220 termes, sont retenus par l'auteur, selon des critères qui ne sont pas entièrement objectifs.

L'étude démontre que 30 % des appellations recherchées sont absentes du corpus, alors que 29 % des concepts sont sans évocation, laissant ainsi 30 concepts dénommés dans les corpus. Sont détaillés les cas spécifiques de l'implantation des termes officialisés lorsque ceux-ci devancent leurs concurrents (de loin ou non). L'auteur n'examine pas, dans un contexte global, les facteurs linguistiques, terminologiques ou procéduraux qui motivent le fait que 13 % des concepts sont dénommés par une appellation seulement. L'analyse diachronique démontre que 10 termes sont bien implantés en diachronie, leur part de l'usage étant stable ou croissante en diachronie. Il est aussi démontré que la part des termes officialisés est plus importante en 2010-2015 qu'entre 2004 et 2009, mais les facteurs qui influenceraient ces utilisations ne font pas non plus l'objet de cette étude.

I.6.2.1.20 Dury et Picton (2016)

Dury, Pascaline et Picton, Aurélie. (2016). « La néologie officielle en français et sa capacité à concurrencer les emprunts à l'anglais : analyse en diachronie courte » dans García Palacios, Joaquín, *et al.* (eds.) *La neología en las lenguas románicas : Recursos, estrategias y nuevas orientaciones*. (Coll. *Studien zur romanischen Sprachwissenschaft und interkulturellen Kommunikation*) 110. p. 69-84.

Cette étude sur corpus, en diachronie courte, s'intéresse à l'implantation de 53 termes recommandés, 28 de l'urbanisme et 25 de l'architecture. Les corpus diachroniques (1990-1998 ; 310 000 mots et 1999-2015 ; 450 000 mots) sont des textes spécialisés, constitués d'articles de revues, de chapitres d'ouvrages et de thèses, rédigés par ou pour des spécialistes francophones. 15 des 53 concepts retenus sont évoqués dans les corpus en diachronie. Quatre termes recommandés sont bien implantés, cinq ne le sont pas, et dans six cas, la donne est mitigée. Les auteurs mettent aussi l'accent sur le fait que les termes recommandés avec des connotations – qu'elles soient dévalorisantes, manquant en technicité ou montrant trop de technicité – s'implantent mal au niveau global.

I.6.2.1.21 Montané (2016)

Montané March, M. Amor. 2016. « Factors d'implantació de la terminologia catalana : els manlleus ». *Terminalia*. 13. p. 7-16.

Cette étude de Montané s'effectue à partir d'un corpus de 5,2 millions de mots de textes spécialisés de l'informatique, de la période 1997-2009. Elle a pour but de démontrer que le parallélisme des formes empruntées est un facteur en jeu dans l'implantation des termes normalisés en catalan. Les termes en question sont 33 emprunts normalisés par le TERMCAT, dont 14 sont des emprunts non adaptés et 19 sont des emprunts adaptés. L'implantation de ces termes est comparée à celle de 138 appellations formées par des mécanismes néologiques internes. Montané démontre que les emprunts normalisés sont majoritairement bien implantés (utilisés dans plus de 75 % des cas possibles) et que les termes normalisés qui les concurrencent sont majoritairement peu attestés en corpus. La différence entre les distributions des termes étant statistiquement significative, l'étude démontre que la proximité des termes normalisés avec les termes étrangers est bien un facteur influençant l'implantation, parce que plus il y a de proximité, plus souvent les termes sont utilisés pour dénommer le concept.

1.6.3 Synthèse des études et leurs apports à cette étude

1.6.3.1 Le choix du domaine

Il semble que les remarques de Humbley que nous avons mentionnées plus haut aient trouvé un public assez réceptif en France, car des études d'implantation sur corpus écrit se sont intéressées aux termes recommandés en France. Nous avons pu détailler plusieurs études d'implantation effectuées en France et à l'étranger, mais lorsqu'on considère que jusqu'à 21 CSTN existent entre 1996 et 2015⁶⁰, chaque CSTN étant compétente dans un domaine différent, les études d'implantation sont néanmoins peu nombreuses et limitées en nombre de domaines auxquels elles s'intéressent. Ces domaines se limitent à l'informatique (7 des 10 études), la télédétection aérospatiale (une étude), l'environnement (une étude) et l'architecture/urbanisme (une étude) depuis les études commanditées par l'alors DGLF dans les années 1990. En raison de ce manque de variété, nous nous proposons d'étudier l'implantation des termes dans un domaine qui se différencie de ceux étudiés auparavant par son degré de technicité aiguë : les STS. Nous croyons que ce domaine convient très bien à notre étude pour plusieurs raisons.

Premièrement, ce domaine est particulier car il échappe à l'étude détaillée que Depecker (2001) applique aux autres domaines dans le cadre de son analyse de la mise en place et du

⁶⁰ Nous récapitulons ces CSTN dans l'annexe B.9. Le nombre de CSTN créées s'élève à 21 si l'on compte les fusions comme la création d'une nouvelle CSTN.

fonctionnement du dispositif d'enrichissement de la langue entre 1970 et 1994. Que les STS ne soient pas comprises dans son étude relève du fait que les ressources documentaires n'ont pas été retrouvés pour certaines CMT, dont celle des STS (Depecker 2001 : 338-9)⁶¹. Nous chercherons à compléter son étude en analysant l'implantation des termes recommandés sous le dispositif qui a remplacé celui dont Depecker a étudié les travaux ; nous innovons aussi en ce que nous étudions l'implantation des termes dans un domaine spécialisé où de tels travaux se font très rares. Par conséquent, l'analyse et la compréhension des termes des STS serait moins avancée que celle des autres domaines que Depecker étudie. Deuxièmement, parmi les 19 CSTN créées entre 1996 et 2015, celle des STS est la deuxième plus productive en nombre de termes recommandés après celle de l'économie et des finances : la base *FranceTerme* en répertorie 912 en août 2017, parmi les 7 120 termes inventoriés. Troisièmement, nous l'avons dit plus haut, les termes des STS ont une technicité parfois très aiguë, et le profane touche à très peu des termes de ce domaine dans sa vie quotidienne, contrairement aux termes d'autres domaines tels que l'informatique ou l'économie. En tant que tel, il nous semble que la terminologie recommandée dans ce domaine est très différente de celle de certains autres domaines étudiés et pour cette raison, il est possible que l'implantation des termes recommandés des STS se distingue de celle des termes des domaines dont les termes sont abordés dans la vie quotidienne.

Nous considérons aussi que les STS constituent un domaine qui connaît – comme plusieurs autres domaines – une forte influence de la langue anglaise, en raison de la prééminence des États-Unis dans les sphères scientifiques et techniques en général, et de l'exploration spatiale en particulier. Considérant cette forte influence d'outre-Atlantique, l'on pourrait supposer une adoption massive de la terminologie anglaise, encore plus lorsque la participation de la France aux activités de l'ASE (Agence spatiale européenne) est prise en compte. Cela est néanmoins oublier le fait que la France s'est bien impliquée dans les STS à part entière, des lanceurs *Ariane* aux satellites SPOT⁶², en passant par l'arrivée de la sonde *Philæ* sur le comète 67P/Churyumov–Gerasimenko, le rôle et le poids de la France dans les STS donnent de l'espoir

⁶¹ Parmi les autres CMT dont les ressources documentaires n'ont pas été retrouvées par Depecker sont la CMT de la santé et de la sécurité sociale, la CMT de la retraite, des personnes âgées et du vieillissement et la CMT du ministère de la Justice (Depecker 2001 : 338-9).

⁶² Selon la recommandation du 10/1/1986 dans l'arrêté du ministre de l'Éducation nationale, *SPOT* représente *Satellite pour l'observation de la Terre*, parce que les expressions *système probatoire d'observation de la Terre* et *système polyvalent d'observation de la Terre* « ne sont plus usitées » (ministre de l'Éducation nationale 1986 : 833).

à l'idée que, grâce à la politique d'aménagement terminologique, la confrontation linguistique peut connaître un sort autre que l'abandon de la terminologie française.

Nous nous intéressons aussi à déterminer si la très forte présence russe dans le spatial donne lieu à l'implantation de termes russes, considérant les prouesses du programme spatial soviétique/russe et la coopération franco-russe qui date de 1966⁶³. Enfin, les STS sont un domaine d'intérêt personnel pour nous depuis très longtemps. Puisque cet intérêt personnel s'est traduit en connaissances théoriques et conceptuelles du domaine, il nous semble que nous sommes bien placé pour examiner l'implantation des termes des STS.

1.6.3.2 Le choix des corpus

Notre étude s'inscrit dans les lignes directrices de plusieurs des études d'implantation entreprises, notamment celles de Gaudin et Delavigne (1997 : 41), de Quirion (2000, 2006, 2009) et de Montané (2012, 2016), car nous nous intéresserons exclusivement à des corpus écrits. La consultation des corpus écrits facilitera la tâche du chercheur, en évitant les transcriptions souvent nécessaires et chronophages des corpus oraux tout en correspondant très bien à notre formation de Master 2 qui comprenait une importante composante dédiée à la consultation des corpus écrits. Qui plus est, grâce aux développements des outils numériques dans le monde moderne qui facilitent le partage des connaissances, il nous sera possible de constituer de très grands corpus, comprenant des millions de mots, avec un nombre d'auteurs très important. Nous pourrions alors examiner la pratique linguistique dans des corpus bien plus importants que ceux examinés par le passé et déterminer l'ampleur de l'usage des différentes dénominations des concepts abordés. L'envergure de notre corpus nous permettra de le diviser en plusieurs sous-corpus en fonction des différents types de texte et des différents degrés de spécialisation du discours. Cela nous permettrait de vérifier une de nos hypothèses spécifiques, que le type de texte ait une influence sur les termes employés et l'implantation des termes

⁶³ Cette coopération est illustrée, dans un premier temps, par la signature de l'*Accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques sur une coopération pour l'étude et l'exploration de l'espace à des fins pacifiques* (ministre des Affaires étrangères (MAFE) 1967 : 793-4). Un protocole additionnel de cet accord, signé en 1989 reste en vigueur (MAFE 1990 : 919-920). La coopération est démontrée et par la participation notable de l'astronaute français Jean-Loup Chrétien au vol de *Soyouz T-6* en 1982, lors duquel il est devenu le premier astronaute de l'Europe de l'Ouest à voler dans un vaisseau spatial soviétique. Par la suite, l'URSS décerne le titre de *Héros de l'Union soviétique* (parmi d'autres) à l'astronaute français (National Aeronautics and Space Administration 2002) et il séjourne à la station spatiale russe *Mir* à deux reprises. Par la suite, les astronautes français Michel Tognini, Jean-Pierre Haigneré, Claudie Haigneré et Léopold Eyharts séjourneront à *Mir*, faisant des français les troisièmes visiteurs les plus nombreux de *Mir*, après les soviétiques/russes et les américains.

recommandés. Notre corpus sera diachronique pour permettre la mise en perspective diachronique et synchronique des constats.

I.6.3.2.1 Les types de corpus et nouveauté de l'étude entreprise

Quirion (2000 : 99-100) justifie son intérêt pour les communications institutionnelles en écrivant que :

Dans la perspective empruntée ici, où les projets d'aménagement terminologique se limitent à ceux des États, seules les communications institutionnalisées devraient logiquement servir à la mesure d'un implant, car ce sont celles-là même que l'on cherche généralement à modifier. Si les communications institutionnalisées influencent à leur tour les communications individualisées, comme le croient certains auteurs, elles pourront, le moment venu, faire elles aussi l'objet d'une évaluation.

Contrairement à cette perspective de Quirion, nous considérons qu'il est tout à fait légitime, et nécessaire, d'étudier l'implantation des termes en dehors des communications institutionnalisées, parce que le contexte linguistique et légal en France n'est pas du tout le même qu'au Québec, notamment parce que les cas où l'usage du français s'impose sont beaucoup plus nombreux au Québec qu'en France. Nous considérons que si le but de la politique linguistique est de mener à bien le changement linguistique qui est de « *favoriser l'enrichissement de la langue française, [...] développer son utilisation, notamment dans la vie économique, les travaux scientifiques et les activités techniques* », selon le premier article du décret 96-602, il est tout à fait légitime d'étudier si ce changement a eu lieu dans toutes les situations où il est possible d'en témoigner. Certes, cela implique une enquête qui examine l'emploi du français et des termes français dans les cas où les lois stipulent que l'emploi de ces derniers est obligatoire. Comme le suggère Quirion (2000 : 99-100), les « *communications individualisées* » aussi bien que toute autre sorte de communication sont, pour nous, dignes de l'intérêt du chercheur, et notamment dans le contexte du français parlé en France, car les lois linguistiques ont pour but de démontrer que le français est une langue qui répond aux défis de la modernité, et de démontrer que le français peut s'employer dans le discours spécialisé. En examinant l'emploi des termes recommandés dans une variété de types de texte, institutionnels aussi bien que personnels, il nous sera possible de témoigner de l'éventuelle influence de la politique linguistique qui est d'inciter l'emploi du français et d'assurer sa place dans le discours

scientifique. C'est pour cette raison que nous avons choisi d'analyser les communications individualisées aussi bien que les communications institutionnalisées.

I.6.3.2.2 L'objectivité dans la constitution du corpus documentaire

En dressant le bilan des études d'implantation effectuées jusqu'en 2000, au sujet de la constitution des corpus documentaires, Quirion (2000 : 98) note que « *la constitution d'un corpus réglée par des jugements de valeur de discours n'est d'aucune façon reproductible* ». Il propose comme solution la constitution des corpus selon des principes objectifs, établis d'avance, pour que tout autre chercheur puisse constituer le même corpus documentaire. C'est pour cette raison que nous avons aussi retenu un principe objectif dans la constitution de notre corpus documentaire : l'intégration de tous les documents et types de discours qui nous sont disponibles dans le corpus documentaire. Si cela entraîne le fait que ce corpus sera beaucoup plus important que ceux constitués par le passé, les développements informatiques permettent l'interrogation rapide et efficace des grands corpus. Par conséquent, un corpus imposant n'est plus une contrainte pour la recherche. Cette possibilité de consulter la totalité du corpus en quelques secondes nous permet d'éviter tout recours au processus d'échantillonnage de tous les différents éléments des différents sous-corpus : contrairement à Quirion (2000) et Montané (2012), nous interrogerons la totalité de nos corpus. Cela a également le bénéfice d'alléger le côté statistique de notre étude. En appliquant le critère relativement souple qui permet l'ajout de nombreux types de documents à nos corpus, nous avons dû intervenir dans certains cas.

I.6.3.2.2.1 La pertinence du document par rapport au domaine étudié

Puisque nous composons plusieurs types de sous-corpus, nous pouvons comprendre plusieurs types de texte dans nos corpus et cela permet l'inclusion de textes de discours général. Dans ces textes, le nombre d'articles susceptibles de comprendre des termes recommandés ou leurs concurrents serait peu élevé, mais nous avons choisi d'inclure toutes les productions de deux journaux généralistes à grand tirage. Par conséquent, aucun jugement sur la pertinence d'un tel article à notre domaine d'intérêt n'est nécessaire. C'est exactement le même cas dans le sous-corpus de demi-vulgarisation, par exemple, où l'inclusion de la totalité des magazines parus pendant la période d'échantillonnage assure que les contextes qui nous intéressent feront partie de notre corpus s'ils figurent dans ces magazines.

Dans les cas où le discours est plus spécialisé, notamment les sous-corpus didactique, officiel et de demi-vulgarisation, les documents qui composent ces sous-corpus ont été retenus en raison de leur intérêt scientifique pour le domaine des STS. Cela étant dit, le cas des thèses de doctorat est l'unique cas où il nous a fallu juger de la pertinence du sujet de la thèse au domaine qui nous intéresse. Nous avons établi comme principe d'inclusion la règle suivante : *si le sujet de la thèse ou le titre de la thèse contient soit un terme recommandé soit un (sous)domaine qui figure dans une des recommandations de notre échantillon, la thèse fera partie de notre corpus.*

L'application de cette règle a présidé à la constitution de la plupart du sous-corpus de thèses, mais nous avons aussi inclus d'autres thèses dans les cas où les STS sont touchés, car l'inscription des domaines, sous-domaines et sujets des thèses n'est pas systématique dans la base *thèses.fr* à partir de laquelle nous avons construit notre corpus de discours spécialisé. Nous avons ainsi recherché les thèses par école doctorale pour mieux nous assurer que les thèses en question soient des documents contenant un discours spécialisé qui est pertinent à notre champ d'intérêt. Dans les cas où les thèses ont échappé à notre règle, nous avons consulté le résumé de la thèse avant d'émettre un jugement sur la pertinence de la thèse et si nous avons jugé possible que la thèse touche, même de loin, aux STS, nous l'avons ajoutée à nos corpus. Par conséquent, nous aurons sans doute ajouté des textes non pertinents au corpus, mais en procédant de cette façon, nous pouvons constater que les termes recommandés sont absents de ces documents, alors que l'exclusion de ces documents rend évidemment impossible tout constat d'absence ou de présence des termes recommandés.

I.6.3.2.2 La langue de rédaction

Comme nous l'avons signalé plus haut, nous nous intéressons à l'implantation des termes recommandés en français tel que parlé en France. Pour cette raison, nous avons premièrement exclu les thèses rédigées exclusivement en langues autres que le français. Dans les cas où les thèses sont rédigées en français et en une autre langue, nous avons supprimé toutes les pages en langues étrangères, et avons ajouté la thèse à nos corpus uniquement s'il restait plus de 100 pages de français dans le corps du texte. La limite de 100 pages serait quelque peu arbitraire, mais considérant la longueur moyenne des thèses qui nous intéressent et notamment le fait que plusieurs thèses complètement rédigées en français comptent entre 80 et 100 pages, la limite de 100 pages nous a paru un bon compromis

I.6.3.2.2.3 La disponibilité des textes

Puisque nous constituons un corpus sous format numérique, la disponibilité du document-source en format numérique était un de nos critères d'inclusion. La plupart de nos documents-sources étant des numéros des périodiques et revues, nous avons recherché, en premier lieu, les textes disponibles tout au long de la période d'échantillonnage, quelle que soit la régularité de publication du document (quotidien dans le cas des journaux, mensuellement dans le cas de certains magazines et revues, trimestriellement, semestriellement, ou annuellement dans d'autres cas). Cependant, dans certains cas, nous avons jugé que les documents-sources n'étaient pas publiés pendant une partie suffisante de la période d'échantillonnage pour les inclure dans nos corpus. Citons à titre d'exemple :

- Le *Magazine de l'Observatoire de Paris*, publiée entre 2004 et 2012, dont seulement deux numéros sont publiés lors de la période d'échantillonnage.
- La revue *Science*, disponible uniquement en 2012 et en 2014.
- Le magazine *Science*, disponible uniquement en 2014.

I.6.3.2.2.4 Le format

Pour faciliter le traitement des fichiers et l'extraction du texte que nous interrogerons avec notre concordancier, nous avons retenu uniquement des documents disponibles en PDF. Dans les cas où le document source était un PDF sous format d'image au lieu du texte, nous avons passé le texte par un logiciel de reconnaissance optique de caractères⁶⁴. Partant des fichiers PDF source, nous avons créé des fichiers .docx avec *Adobe Acrobat Pro* et à partir de ces derniers, nous avons extrait des fichiers .txt avec *Microsoft Word*. Nous avons interrogé ces fichiers .txt avec notre concordancier, *Monoconc*⁶⁵.

⁶⁴ Nous avons utilisé *Acrobat Pro 10* pour la reconnaissance optique de caractères, mais nous n'avons contrôlé les résultats ni systématiquement ni exhaustivement. Avant de choisir cette voie, nous avons lancé une série d'essais d'évaluation de la fiabilité du logiciel, et nous avons constaté que dans plus de 99 % des cas, le caractère reconnu par le logiciel était correct. À ce niveau de fiabilité, il est attendu qu'entre 1 et 2 mots par page aient un caractère incorrect. Dans l'écrasante majorité des cas, la source de l'erreur était une marque diacritique ou une ligature. Tenant compte de ces possibles erreurs, nous avons modifié la syntaxe de nos requêtes dans le concordancier pour rechercher des jokers à la place des ligatures typographiques *tt*, *ll*, *ff* et *fi* aussi bien que les caractères portant un diacritique. Pour plus d'informations sur le processus, le lecteur se reportera à l'annexe G.3.

⁶⁵ Nous décrivons le processus détaillé de la création du corpus documentaire dans l'annexe G.

I.6.3.2.2.5 Le type d'accès

Pour ne pas engendrer des frais exorbitants, nous avons décidé de n'inclure que des sources accessibles gratuitement. Nous avons néanmoins profité de notre abonnement personnel à un magazine de vulgarisation scientifique dans la constitution de notre corpus, et avons écrit aux éditeurs de plusieurs revues et magazines sollicitant un accès aux archives. Seul un nous a répondu, M. Charles-Henri Eyraud et le comité éditorial nous laissant très aimablement accéder aux archives des *Cahiers Clairaut*, le bulletin du Comité de liaison enseignants et astronomes.

I.6.3.2.3 L'objectivité dans la constitution du corpus terminologique

Comme l'a noté Quirion (2000 : 94) en ce qui concerne la constitution du corpus documentaire, « *la constitution d'un corpus doit être régie par des critères clairs, objectifs, dans le but à la fois de reproduire une enquête, mais aussi de rendre possible la mise en regard de résultats obtenus par des équipes différentes, sur des domaines différents, en des lieux différents, à des époques différentes* ». Nous privilégierons une objectivité dans la constitution du corpus terminologique, ce qui nous éloignera de certains travaux : citons à titre d'exemple l'étude de Gaudin et Guespin (1997 : 97) : « *l'enquête ne pouvant, dans le cadre limité de la convention, porter sur un tel ensemble [381 termes], il nous a fallu procéder à une typification de ce corpus et porter notre attention sur les formes posant problème et sur les points sensibles* ». Ainsi la perspective objective est abandonnée. Pour sa part Chansou écrit (1997 : 138) que : « *cet ensemble de [241] termes nous est apparu à la fois trop vaste et trop peu homogène pour que nous puissions l'utiliser dans notre recherche* ». De nouveau, l'objectivité dans la délimitation du corpus terminologique est abandonnée, car pour rendre plus abordable le nombre de termes à traiter, ces études ont exclu de leurs analyses des termes formellement identiques en français et anglais, en supposant que ces termes sont implantés (Gaudin et Guespin 1997 : 7 ; Chansou 1997 : 138). Pour sa part, l'étude des termes de la télédétection aérospatiale, entreprise par Rouges-Martinez, s'est effectuée à partir d'un échantillon de 53 des 251 concepts qui font l'objet d'une recommandation, l'échantillon étant créé par un spécialiste (Rouges-Martinez 1997 : 101). Dans ce cas, les termes formellement identiques n'ont pas été retenus systématiquement⁶⁶.

Seulement deux des cinq études commanditées par la DGLF, celles de Gouadec et de Thoiron, Iwaz et Zaouche étudient l'implantation de tous les termes recommandés dans leur domaine

⁶⁶ Les autres termes en question sont *image*, *sodar* et *voxel*.

d'intérêt respectif, mais le nombre de concepts traités est très différent : Gouadec (1997 : 242-3) en analyse 136 (dont 12 formes identiques⁶⁷) alors que Thoiron, Iwaz et Zaouche. (1997 : 55-6 et 76-85) n'en ont que 33 à analyser, dont deux formes identiques⁶⁸. Pour sa part, Auger (1999 : 34) ne s'intéresse pas aux espèces jugées « *rare, peu répandues, mal connues ou absentes du marché* ». Quirion lui aussi réduit les 133 concepts ayant fait l'objet d'une officialisation à 85, en excluant 48 termes jugés trop spécialisés après que des analyses préliminaires ont démontré que ces termes étaient très peu présents dans ses corpus, ceux-ci étant constitués de textes généralistes (Quirion 2000 : 144-145). Enfin Martin (1998 : 54) est encore plus explicite en reconnaissant la subjectivité dans le choix des termes pour son étude : « *il est évident que nous avons tenté de retenir des termes dont nous croyons que la fréquence d'emploi était élevée* ».

Il semble ainsi que l'objectivité fasse parfois défaut lors de la constitution des corpus terminologiques, ce qui a deux conséquences. Premièrement, l'étude perd en scientificité, car le chercheur décide ce qu'il va chercher en supprimant des choses qu'il juge trop difficiles à examiner ou pas digne de son intérêt. Pour que l'étude soit scientifique, il faut qu'un autre chercheur puisse délimiter le même corpus terminologique à partir des mêmes ressources, et cela ne peut se faire si le chercheur écarte des termes selon un processus subjectif. Deuxièmement, l'étude se limitera aux conclusions qu'elle pourra livrer, car l'implantation des termes exclus ne sera pas étudiée, même s'ils font partie du domaine. Nous notons que Martin écrit (1998 : 51-2) que « *tout terme qui constitue une reconnaissance officielle d'un usage déjà établi ne présente guère d'intérêt pour l'étude du rôle de l'officialisation terminologique dans le processus de l'implantation d'un terme, puisqu'il n'implique pas de situation de concurrence terminologique et qu'il fait partie de l'usage* ». Cependant, sa remarque comprend le verbe *impliquer*, et puisque l'implantation de certains termes n'est pas étudiée, il sera impossible de vérifier si ce qui est impliqué est réel ou illusoire.

Il est alors clair que les concepts dénommés dans les corpus terminologiques ne sont pas systématiquement sélectionnés selon des critères objectifs dans toutes les études déjà effectuées, mais nous notons l'existence de deux études qui ont délimité un corpus terminologique de façon objective. La première est Montané (2012) qui a examiné l'implantation de tous les termes de l'informatique ayant été traités par la TERMCAT, et

⁶⁷ *article, bit, bus, doc, format, interface, instruction, information, invite, pixel, terminal et version.*

⁶⁸ *cardial et nucal.*

Renwick (2015) qui examine l'implantation des mêmes termes que Rouges-Martinez (1997). Nous poursuivons cette démarche dans le cadre de la présente étude, en voulant analyser l'implantation de tous les termes recommandés du domaine des STS. Dans le but d'éviter la situation difficile de Quirion où le degré de spécialisation des termes recherchés et les textes examinés ne correspondent pas (Quirion 2000 : 144-5), notre corpus documentaire devra comprendre un important volet de textes spécialisés, pour qu'il y ait une correspondance entre les différents degrés de technicité des éléments du corpus terminologique et les éléments du corpus documentaire.

I.6.3.3 La consultation des dictionnaires

Pour Quirion, la consultation des dictionnaires ne devrait pas faire partie d'une étude d'implantation terminologique. L'extrait ci-dessous (Quirion 2000 : 100-101), bien que long, éclaire son raisonnement :

Bien qu'il soit intéressant de vérifier la présence de la terminologie officialisée des transports dans des dictionnaires de langue générale et spécialisée, nous croyons que ces derniers ne devraient pas faire partie d'un corpus d'enquête. Les ouvrages lexicographiques généraux se veulent un reflet de la langue générale [...] Que conclure si le terme officiel y figure, et pas son concurrent ? Peut-être cherche-t-on à orienter l'usage, et il y aurait alors parti pris lexicographique plutôt que description exacte de la réalité. Peut-être encore est-ce que le terme officiel est réellement le seul à être utilisée. Peut-être est-ce que les corpus utilisés pour confectionner le dictionnaire le donnent légèrement plus utilisé que le concurrent et que, contrainte de nomenclature oblige, le rédacteur a choisi de faire figurer le plus fréquent. D'autres hypothèses pourraient encore être avancées. Ce qu'il importe de retenir, c'est qu'on ne peut pas conclure sur l'implantation d'un terme par sa présence ou son absence dans un ouvrage dictionnaire.

Nous admettons que l'on ne peut pas conclure sur l'implantation d'un terme par sa présence ou son absence dans un dictionnaire, mais l'intégration des termes recommandés dans les dictionnaires constitue un élément de l'implantation terminologique, parce que le dictionnaire a un rôle d'autorité : il informe le lecteur de l'acception d'un vocable. En tant que tel, il consacre l'existence des termes qu'il inventorie. S'il est évidemment impossible de déceler l'attitude éditoriale envers les termes recommandés à partir de la présence ou l'absence d'un

seul terme dans un dictionnaire, la recherche d'un grand nombre de termes recommandés dans les dictionnaires permettra de faire deux constats importants pour l'implantation des termes : l'existence de termes en amont de leur recommandation et l'éventuelle convergence de l'attitude éditoriale avec celle de l'effort aménagiste.

En ce qui concerne le constat que permet l'analyse de l'implantation lexicographique, la consultation des différentes éditions des dictionnaires permettra de constater l'existence et la circulation des termes recommandés préalablement à leur recommandation. Ceci est une étape critique dans l'appréciation de l'efficacité de l'entreprise aménagiste, car il permet de déterminer si l'usage suit la recommandation ou si la recommandation suit l'usage. Savoir dans quel cas s'inscrit quel terme est alors essentiel à l'appréciation de l'efficacité du dispositif, pour déterminer dans quels cas les termes recommandés devancent leurs concurrents grâce à l'intervention linguistique sans les confondre avec les cas où un terme déjà en usage est simplement recommandé.

En ce qui concerne l'attitude éditoriale, le « *parti pris lexicographique* », il nous semble pertinent, considérant le rôle d'autorité des dictionnaires, de déterminer si les termes recommandés sont inventoriés ou non dans les dictionnaires et dans quelles proportions. Si les termes recommandés sont globalement absents, il serait possible de modifier les voies de diffusion des recommandations pour faire en sorte que les éditeurs reçoivent les recommandations et soient tenus au courant des travaux d'aménagement terminologique. Si les termes sont présents, il sera possible que cette présence soit liée à l'implantation du terme recommandé dans le discours, tout comme son absence peut être liée à l'échec de l'implantation du terme recommandé. Sans disposer des données, il serait impossible, par exemple, de poursuivre le constat de l'absence systématique des termes recommandés des dictionnaires par l'incitation (peut-être par voie de subventionnement) ou même l'obligation (par contrainte légale) d'intégrer des termes recommandés dans les dictionnaires. Sans connaître l'implantation de la terminologie dans ce type de ressource, toute intervention serait un coup à l'aveuglette.

Plus généralement, la consultation des dictionnaires permettra de déterminer dans quelle mesure les équivalents étrangers des termes recommandés sont inventoriés et si ces termes figurent en vedette dans les articles, ou s'ils ne sont que de simples entrées servant de renvoi à d'autres entrées. Qui plus est, il sera possible de témoigner des cas où la correspondance entre

terme français et terme anglais n'est pas celle qui est précisée dans la recommandation, et pourrait ainsi révéler d'autres concurrents ou suggérer des raisons expliquant la reprise ou le rejet d'un terme recommandé. C'est pour ces raisons qu'une partie de notre étude d'implantation s'intéressera à l'implantation lexicographique des termes recommandés. Enfin, l'analyse de l'implantation nous permettra de comparer nos résultats avec ceux des autres domaines, langues et territoires où l'implantation serait mieux ou moins bien réussie.

1.6.4 Hypothèses et objectifs de la thèse

L'objectif principal de notre thèse est d'examiner l'implantation des termes recommandés des STS dans des corpus écrits. L'hypothèse principale de cette étude est que les nombreux facteurs évoqués dans l'analyse de l'implantation et le rejet des termes recommandés/normalisés dans d'autres domaines et langues sont également impliqués dans l'implantation et le rejet des termes recommandés des STS. En examinant quels termes recommandés sont implantés, où ils le sont, où ils ne le sont pas, nous espérons déterminer quels facteurs favorisent l'implantation des termes recommandés et quels facteurs y font entrave.

Nous avons également élaboré six hypothèses spécifiques que notre étude d'implantation nous permettra de valider ou d'infirmer.

Hypothèse spécifique 1 : Les termes les plus brefs sont les mieux implantés. Cette hypothèse spécifique se base sur de nombreux constats (dont Chansou 1994 : 109 ; Depecker 1994b : 12, 1997a : 78 ; Quirion 2000 : 195 ; Quirion et Lanthier 2006 : 111) que les termes brefs sont les mieux implantés. Cette hypothèse spécifique nous permettra de déterminer si la technicité du domaine peut entraîner un besoin de spécificité en favorisant l'emploi de termes longs qui se montrent très spécifiques.

Hypothèse spécifique 2 : Le type de texte influence l'implantation des termes recommandés et les concepts qui sont abordés en son sein. Cette hypothèse découle du fait que certaines des études qui nous précèdent (Quirion 2000 ; Montané et Cabré 2007 ; Montané 2012) ont constaté que certains types de textes sont plus accueillants pour les termes recommandés. En déterminant la validité de cette hypothèse, nous pourrions attester les types de discours où l'implantation des termes a le plus besoin d'efforts complémentaires pour faciliter la circulation et l'implantation des termes recommandés. Nous pourrions aussi, dans un cas spécifique,

déterminer dans quelle ampleur la contrainte légale d'employer les termes recommandés conditionne leur emploi.

Hypothèse spécifique 3 : La présence des formes déconseillées dans les recommandations n'empêche pas leur emploi. Cette hypothèse spécifique découle de deux constats de faits dans les recherches qui nous précèdent. Candel évoque la possibilité que citer les formes à ne pas employer risque d'engendrer leur implantation : « *si de tels termes sont à déconseiller, est-il bien nécessaire de les citer, de les écrire, de leur donner une place aux côtés des termes recommandés ? N'y a-t-il pas, au contraire, un risque pour l'œil mal exercé, pour le non spécialiste, de découvrir ces termes, d'en faire la connaissance et, par erreur, de se les approprier ?* » (Candel 2002 : 113). En 2016, Candel (2016b) constate, une « *prescriptivité croissante* » dans les termes recommandés, laissant planer le doute sur les effets de l'explicitation des termes à ne pas employer. La présence de plus en plus de remarques prescriptives nous laisse la possibilité de déterminer si ces remarques atteignent leur but recherché, ou, au contraire, facilitent l'implantation des formes mésestimées.

Hypothèse spécifique 4 : Le procédé néologique impliqué dans la création des termes recommandés sera impliqué dans l'implantation de ces derniers. Cette hypothèse spécifique dérive des constats de deux études (Montané 2012 : 255-285 et Montané 2016) ayant examiné l'influence du procédé néologique sur l'implantation des termes, ces deux études arrivant à la conclusion que le procédé néologique est bien impliqué dans l'implantation. Nous pourrions déterminer si tel est le cas des termes français, Montané s'étant intéressée aux termes catalans.

Hypothèse spécifique 5 : Les termes recommandés les mieux implantés dans les dictionnaires seront les mieux implantés dans nos corpus, et les termes absents des dictionnaires seront le plus souvent absents de nos corpus. Cette hypothèse découle des constats de l'implantation lexicographique des études de Depecker (2001 : 471-541, notamment 499-501), de Centrella (2013 : 77) et de Montané (2012 : 187-211), qui témoignent de niveaux d'implantation lexicographique très différents, mais d'une tendance générale que les termes les mieux implantés dans leurs corpus sont le plus souvent présents dans les dictionnaires étudiés.

Hypothèse spécifique 6 : lorsque les termes recommandés préférés par l'Académie française ne sont pas les formes préférées par la CSTNS, les formes préférées par la CSTNS seront mieux implantées. Cette dernière hypothèse spécifique est le produit du décalage entre les positions

de membres de l'Académie française et de la CSTNS. L'Académie œuvre dans son but de rendre la langue « *pure et éloquente et capable de traiter les arts et sciences* » (Académie française 1635 : article XXIV) alors que les membres de la CSTNS sont eux-mêmes des spécialistes du domaine en contact avec d'autres spécialistes, qui cherchent à assurer que leurs communications soient comprises. Cette hypothèse spécifique trouve ses origines dans les études de Candell (2016a, b) ainsi que Renwick (2013), et elle évoque alors la possibilité que le comportement linguistique dans nos corpus reflète les vues des membres de la CSTNS et non pas ceux de l'Académie.

En contribuant à pallier le manque d'études de l'implantation des termes recommandés en France, notre étude se donne pour but de fournir des données quantitatives et qualitatives sur l'implantation des termes recommandés dans un domaine dont les termes n'ont pas encore fait l'objet d'une étude d'implantations. Si les études d'implantation des termes des STS sont manquantes, il convient néanmoins de noter que nous disposons de quelques points de référence, car le dispositif d'enrichissement contient un mécanisme permettant la mise à jour des fiches terminologiques publiées, et ce mécanisme a été employé dans certains cas où des termes recommandés qui nous intéressent n'ont pas trouvé terre fertile. Les fiches publiées sont mises à jour et validées par la CSTN, la CGTN et l'Académie française avant que les anciennes ne soient annulées et remplacées. Ce type de mise à jour s'est effectué à une vingtaine de reprises dans le cas des termes des STS. Les raisons qui ont motivé ces annulations et remplacements ne sont pas toujours spécifiées, mais puisque les modifications portent sur la définition, le terme, la définition et le terme à la fois, ou sur les domaines, il est possible de supposer que ces modifications permettent de mieux saisir le concept en question (soit en élargissant, soit en restreignant la définition) ou de lui donner une nouvelle appellation. Nous examinerons l'implantation des termes en question dans la section III.2.3.2.5, et récapitulons les modifications dans l'annexe D.

En fournissant des données quantitatives et qualitatives sur l'implantation des termes recommandés de ce domaine, notre étude contribuera au domaine de la terminométrie de par son analyse de l'implantation des termes d'un domaine à haut degré de technicité. Elle aura également une portée diachronique et s'inscrira comme une étude d'implantation terminologique au XXI^e siècle. Nous travaillons alors dans une perspective de mieux comprendre la correspondance entre la recommandation et la réalité de l'usage linguistique, suivant les lignes directrices développées par Quirion (2000).

I.7 Conclusions et synthèse

Dans cette première partie de la présente recherche, nous avons exposé le cadre théorique de l'aménagement linguistique et nous avons vu que l'aménagement terminologique est la plus récente des interventions linguistiques de l'État en France. Nous avons tracé les développements du dispositif d'enrichissement de la langue au cours du XX^e et au début du XXI^e siècles en réponse à l'influence de la langue anglaise dans les domaines scientifiques et techniques. Cette première partie s'est ensuite intéressée au cadre théorique de l'étude de l'implantation terminologique pour identifier l'évaluation de l'implantation comme le centre d'intérêt de notre recherche. Nous avons ensuite analysé certaines études d'implantation effectuées ces dernières années et ces études, en combinaison avec d'autres recherches qui nous précèdent, nous ont guidé dans l'identification des points forts et faibles en ce qui concerne la méthodologie de l'étude d'implantation terminologique.

À la lumière de ces analyses, nous avons identifié le domaine dans lequel nous analyserons l'implantation des termes recommandés – celui des STS. Nous avons justifié notre choix des corpus et décrit la nouveauté de notre étude et la manière dont elle se différencie des études antérieures sur le plan méthodologique notamment. Cette partie s'est conclue en l'énonciation de nos hypothèses : notre hypothèse principale ainsi que les six hypothèses spécifiques.

Ayant délimité nos corpus, notre méthodologie et nos hypothèses, nous passons à la deuxième partie de cette thèse, dans laquelle nous détaillerons les corpus terminologiques et documentaires que nous avons construits ainsi que la méthodologie que nous avons employée dans la construction de ces corpus aussi bien que la méthodologie que nous suivrons pour pouvoir déterminer si nos hypothèses sont valides.

Partie II : Corpus et méthodologie

II.1 Les corpus

L'objectif de notre étude est d'analyser l'implantation des termes recommandés des STS dans le français hexagonal écrit, car une telle analyse nous permettra de valider ou infirmer notre hypothèse principale ainsi que nos hypothèses spécifiques. Pour faire ces analyses, nous avons créé un corpus documentaire, que nous examinerons à l'aide d'un concordancier, *MonoConc*, et un corpus terminologique. Nous détaillons dans ce chapitre la méthodologie de composition de ces corpus.

II.1.1 Le corpus documentaire

<i>Type de discours</i>	<i>Degré de spécialisation de l'auteur</i>	<i>Degré de spécialisation du lecteur</i>
Journalistique	0	0
Didactique	4	3
Officiel	0	0
Institutionnel	0	0
Spécialisé	5	5
Demi-vulgarisation	4	4
Vulgarisation	2	2

Tableau 8 : Caractérisation des sept sous-corpus du corpus documentaire

Nous avons choisi de constituer un corpus documentaire comprenant de multiples types de discours, comme nous l'avons vu plus haut, en nous inspirant de Quirion (2000) et Montané (2012) qui ont divisé leur corpus documentaire en quatre sous-ensembles selon le type de texte. Ces chercheurs distinguent quatre types de textes institutionnalisés, suivant le classement de Corbeil⁶⁹. Ces textes relèvent de l'enseignement, de l'administration publique, des institutions économiques et des médias d'information. Nous nous permettrons de répartir les documents différemment, pour constituer les sept sous-corpus que nous détaillons dans le Tableau 8

⁶⁹ (Corbeil 1980 : 79 cité dans Quirion 2000 : 112).

ci-dessus, classant le degré de spécialisation de l'auteur et du lecteur sur une échelle de 0 (aucune spécialisation) à 5 (haute spécialisation).

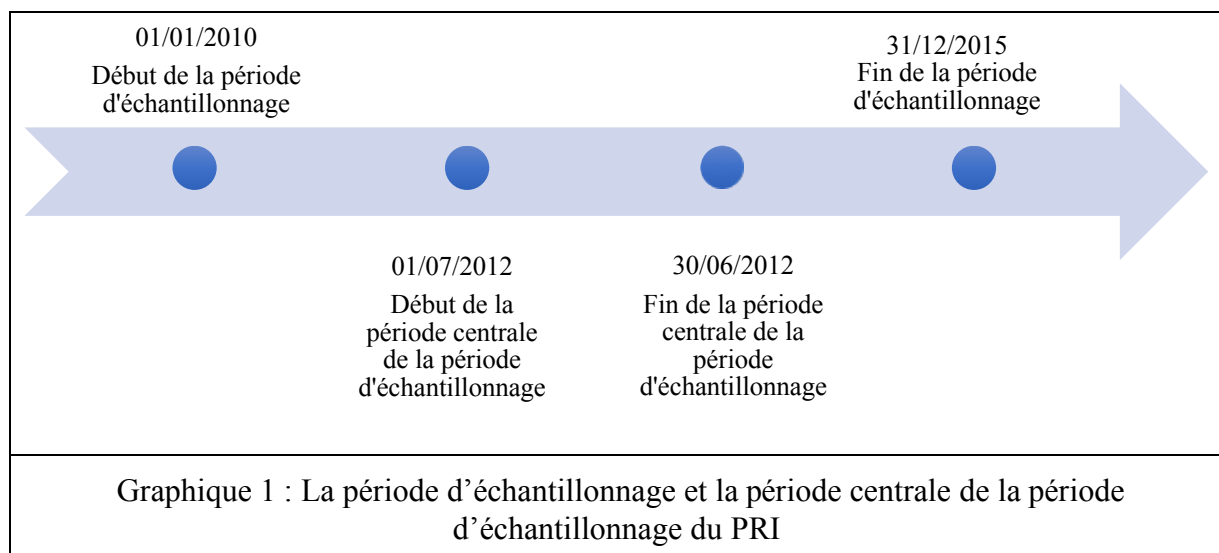
Ce choix nous permettra d'examiner l'implantation des termes et de comparer l'implantation dans les différents sous-corpus. Nous pourrions déterminer s'il existe des différences en ce qui concerne les termes employés, les concepts évoqués et les influences du degré de spécialisation du texte sur le comportement terminologique et ainsi répondre à notre deuxième hypothèse spécifique. Nous construirons ces sous-corpus dans notre corpus principal et notre corpus d'observation, ce qui porte ainsi le nombre total de sous-corpus à 14, soit 7 par corpus.

II.1.1.1 Période d'échantillonnage

Pour la construction des sous-corpus du corpus documentaire, la période d'échantillonnage est la période de temps pendant laquelle nous analyserons l'implantation des termes recommandés. Nous avons initialement désigné la période d'échantillonnage comme commençant le 1^{er} juillet 2012 et se terminant le 30 juin 2013, mais des analyses préliminaires ont démontré que les textes de cette période donnaient lieu à un faible nombre d'occurrences des termes recommandés et d'évocations des concepts qu'ils dénomment. Nous avons alors décidé de définir cette période comme le « centre » chronologique de notre période d'échantillonnage et d'étendre celle-ci pour commencer le 1^{er} janvier 2010 et continuer jusqu'au 31 décembre 2015, soit six ans. Nous considérons cela comme un avantage pour notre étude, car plus la période d'échantillonnage est longue, plus nous aurons de matériaux à analyser, et plus il y aura de contextes où les termes recommandés peuvent s'employer. Nous avons ainsi pu intégrer un nombre considérable de textes dans nos sous-corpus. Cependant, nous nous sommes trouvé contraint à ne pas augmenter le nombre de textes retenus dans deux sous-corpus : les sous-corpus journalistique et officiel, dont les documents se distinguent par la nature de publication quotidienne.

Dans le cas du sous-corpus journalistique, sa composition était déjà axée autour de la période 2012-2013 et considérant que la construction de ce sous-corpus était de loin la plus chronophage, nous nous sommes contenté de retenir uniquement les textes de la période entre le 1^{er} juillet 2012 et le 30 juin 2013, ces dates constituant le centre chronologique de nos corpus. Dans le cas de ce sous-corpus la question de sa taille était primordiale, parce qu'en constituant les textes sur la période d'un an, ce sous-corpus représente presque le tiers du nombre de mots

du corpus principal (30 millions de mots sur les 95 millions). Dans le cas où nous aurions retenu tous les textes disponibles pendant toute la période d'échantillonnage, le corpus principal serait passé de 95 millions de mots à 250 millions, dont 180 millions de discours officiels. Cela aurait multiplié le temps de consultation des corpus mais, plus encore, notre étude aurait été extrêmement biaisée en faveur des textes officiels, ceux-ci constituant approximativement 70 % des mots du corpus principal. Une telle constitution aurait ainsi plusieurs inconvénients et peu de bénéfices pour notre étude. C'est ainsi que, dans les cas des sous-corpus journalistique et officiel du corpus principal, nous avons retenu uniquement les textes quotidiens de la période centrale de notre période d'échantillonnage, car ces deux sous-corpus obéissent à la même logique vu leur parution quotidienne et leur important nombre de mots. Le Graphique 1 ci-dessous résume la période d'échantillonnage pour chaque sous-corpus du corpus principal (PRI).



Dans le cas du corpus d'observation, nous avons travaillé sur les mêmes lignes directrices : la période d'échantillonnage commence le 1^{er} janvier 1995 et prend fin le 31 décembre 1997. Par conséquent, le « centre » chronologique du corpus d'observation est l'année 1996, et nous avons choisi trois mois aléatoires de cette année civile et avons composé un corpus de tous les articles dans *Le Monde* de cette période, *Le Figaro* ne nous étant pas accessible. Nous avons choisi la période de trois mois pour que la composition des sous-corpus reste aussi similaire que possible dans les corpus principaux et d'observation.

II.1.1.2 Description du corpus principal

II.1.1.2.1 Le discours journalistique à grand tirage

Nous avons décidé d'examiner un corpus de discours journalistique à grand tirage, car ce type de discours se veut général, s'adressant au citoyen lambda qui est susceptible de croiser certains concepts dénommés par les termes recommandés dans la vie quotidienne. Nous pourrions ainsi constater si des termes recommandés sont implantés dans un discours qui est, nous semble-t-il, très peu spécialisé, car ni le lecteur ni l'auteur ne sont des experts dans le domaine des STS. Dans ce but, nous avons choisi deux journaux nationaux à grand tirage, *Le Figaro* et *Le Monde* à partir desquels construire ce sous-corpus. Nous avons aussi ajouté à ce corpus de discours journalistique un sous-ensemble de documents d'Arianespace destinés aux journalistes. Si les documents en question sont rédigés par des spécialistes, ils sont destinés aux journalistes pour leur fournir les informations précises dont ils auraient besoin dans la rédaction des articles à paraître dans un journal à grand tirage. Nous appellerons désormais ce sous-corpus *C1*.

II.1.1.2.2 Le discours didactique

Notre deuxième sous-corpus se compose de documents didactiques, de degrés de spécialisation très différents. Parmi les sources les plus spécialisées se trouvent des éléments écrits des diapositives de colloques et séminaires à l'intention des spécialistes. Parmi les sources moins spécialisées se trouvent les bulletins d'associations scientifiques à but éducatif destinés aux jeunes. Appartiennent également à ce sous-corpus des numéros du bulletin du Comité de liaison des enseignants astronomes et les suppléments *Éducation* du magazine de vulgarisation scientifique du CNES. Désormais, nous appellerons ce sous-corpus *C2*.

II.1.1.2.3 Le discours officiel

Le sous-corpus de discours officiel est composé de documents émanant des services de l'État. Pour assurer leur hétérogénéité tant au niveau formel qu'au niveau de sujets abordés, nous avons décidé d'examiner d'une part les textes publiés au *JORF* et d'autre part des revues publiées par l'Académie des sciences qui touchent aux STS. Dans le cas de ces revues, nous avons retenu uniquement les contributions en français (85 textes). Nous nous sommes aussi intéressé aux débats du Parlement européen, en raison du fait que de nombreuses interventions sont rédigées avant d'être prononcées et ces interventions pourraient constituer un vecteur de diffusion des termes recommandés au niveau international. Si nous avons intégré les débats en

français dans ce sous-corpus, nous n'avons analysé que des interventions des élus français et pas les interventions des non-Français, en raison du fait que les interventions n'auraient pas été prononcées en français. Notre intérêt pour le discours officiel est basé sur le fait que c'est uniquement au sein de ce type de discours qu'il existe la contrainte légale d'employer les termes recommandés. L'analyse des textes parus au *JORF* nous permettra de constater l'ampleur de l'emploi des termes recommandés aussi bien que les manquements éventuels dans ces textes. En tant que tel, nous aurons un point de comparaison avec les études d'implantation québécoises et catalanes, où dans certains cas il existe une contrainte légale d'employer les termes officialisés ou normalisés. Nous nous intéresserons aussi à l'implantation des termes recommandés dans les écrits de l'Académie des sciences pour déterminer si son implication dans le dispositif d'enrichissement de la langue donne lieu à l'emploi et à l'implantation des termes recommandés dans les productions écrites de cette académie qui fait partie du dispositif d'enrichissement. Désormais, nous appellerons ce sous-corpus *C3*.

II.1.1.2.4 Le discours institutionnel

Notre sous-corpus de discours institutionnel se compose de rapports annuels, rapports d'activités et des programmes des institutions dont le domaine d'intérêt touche aux STS : Arianespace, le CNES, le Groupe de recherche en géodésie spatiale et l'Institut national de physique nucléaire et de physique des particules. Nous nous sommes aussi intéressé à l'implantation des termes recommandés dans la documentation du Centre national de recherche scientifique (CNRS), sous deux formes : son *Rapport d'activités* annuel ainsi que son *Bulletin officiel*. Ce discours est alors relativement spécialisé, mais serait plutôt un discours spécialisé administratif dans le domaine des STS. Désormais, nous appellerons ce sous-corpus *C4*.

II.1.1.2.5 Le discours spécialisé

En raison du fait que les STS sont un domaine d'une technicité aigüe, il nous a paru indispensable de constituer un important sous-corpus de documents rédigés par des spécialistes à l'intention d'autres spécialistes. Alors que nous avons initialement conçu ce sous-corpus comme étant constitué d'articles de revues scientifiques, le faible nombre de ceux-ci actuellement publiés en français a rendu impossible la constitution d'un sous-corpus de poids égal aux autres. C'est la raison pour laquelle nous avons eu recours à 360 thèses de doctorat rédigées en France sur des sujets touchant aux STS. Nous nous sommes appuyé sur ces textes car ils représentent la reconnaissance et la validation, par des spécialistes, de la contribution

apportée au domaine par un auteur qui a pour tâche de démontrer qu'il est, lui aussi, un spécialiste du domaine. Enfin, puisque Gaudin (1994 : 68) écrit que « *l'écriture d'une thèse est le moment où est demandé au chercheur un effort **maximum** de francisation* », nous pourrions déterminer si cette demande de francisation des termes se traduit en l'implantation des termes recommandés. Désormais, nous appellerons ce sous-corpus C5.

II.1.1.2.6 Le discours de demi-vulgarisation

Il nous a paru intéressant d'examiner l'implantation des termes recommandés dans des textes dont le degré de spécialisation et les connaissances des auteurs et lecteurs sont supérieurs à ceux du discours de vulgarisation, mais inférieures à ceux dans le discours spécialisé. C'est pour cette raison que nous avons composé un sous-corpus de textes de « demi-vulgarisation », en recourant aux revues des sociétés d'astronomes amateurs. Ce corpus se distingue ainsi de celui de discours didactique par l'absence de but éducatif, le but étant plutôt l'intérêt personnel et la supposition que le lecteur soit plus informé sur son sujet. Parmi les textes en question se trouvent les numéros de la *Revue des astronomes amateurs du nord de la France*, le *Bulletin de la société astronomique de Lyon* ainsi que les diapositives présentées lors des réunions de ces organismes. Si ce corpus est fortement axé vers les termes de l'astronomie, c'est parce que nous n'avons pas trouvé de ressources équivalentes pour les autres sous-domaines des STS. Désormais, nous appellerons ce sous-corpus C6.

II.1.1.2.7 Le discours de vulgarisation

Le corpus de vulgarisation est composé de numéros des revues et des magazines de vulgarisation scientifique, dont *La Recherche*, *Le journal du CNRS*, *Astronotes*, *Le bulletin sphéris du CNES*, *IGN⁷⁰ magazine*, *CNES Magazine* et *Pour la Science*⁷¹. Ce type de texte est destiné au grand public qui s'intéresse aux STS et dont les connaissances sont inférieures à celles d'un spécialiste du domaine et à celles des amateurs qui sont la cible des textes dans le C6. Désormais, nous appellerons notre sous-corpus de vulgarisation C7.

⁷⁰ Institut national de l'information géographique et forestière.

⁷¹ Même si ce dernier se différencie des autres sources en étant la version française de *Scientific American*, il constitue néanmoins une voie de vulgarisation scientifique en langue française qui concerne le domaine qui nous intéresse. Si certains des textes sont des traductions des articles anglais de *Scientific American*, ces articles sont néanmoins adaptés pour le lectorat français sous le contrôle de scientifiques français. Pour cette raison, nous considérons que si les textes traduits de l'anglais recourent aux termes recommandés, il y a néanmoins la démonstration que les termes recommandés s'emploient, malgré leur nature de traduction.

II.1.1.3 Description du corpus d'observation

Puisque nous nous intéressons à l'implantation diachronique des termes recommandés, nous avons créé un corpus d'observation (OBS) sur les mêmes lignes directrices que le corpus principal. Dans tous les cas possibles, nous avons cherché à employer les mêmes sources documentaires dans le corpus principal et le corpus d'observation. Dans cette section, nous ne décrirons que la manière dont les sous-corpus du corpus d'observation diffèrent de ceux du corpus principal en utilisant les mêmes codes C1, C2, C3, etc..., pour les désigner.

II.1.1.3.1 Le discours journalistique

La différence principale qui concerne la composition de ce C1 est qu'uniquement les textes du *Monde* de la période d'échantillonnage nous étaient disponibles. Pour essayer de maintenir l'équilibre relatif entre les sous-corpus, nous avons retenu seulement trois mois aléatoires de la période d'échantillonnage, janvier, juin et novembre 1996.

II.1.1.3.2 Le discours didactique

Ce C2 ne comprend que les numéros de la revue du comité de liaison des astronomes et enseignants, car les autres documents compris dans le corpus principal n'étaient pas disponibles au format numérique ou, dans d'autres cas, n'étaient pas publiés lors de la période d'échantillonnage. Dans ces cas, nous avons recherché des documents similaires, mais ces recherches furent infructueuses.

II.1.1.3.3 Le discours officiel

Ce C3 ne comprend que les textes des revues de l'Académie des sciences évoquées plus haut. Comme plus haut, uniquement les textes français sont retenus, mais ils sont beaucoup plus nombreux pendant la période d'échantillonnage du corpus d'observation que pendant la période d'échantillonnage du corpus principal. Malheureusement, les textes du *JORF* n'étaient pas disponibles au format numérique propice à leur intégration dans ce sous-corpus.

II.1.1.3.4 Le discours institutionnel

Aucune des sources retenues dans le C4 du corpus principal n'était disponible lors de la période d'échantillonnage du C4 du corpus d'observation. Nous avons alors recherché des types de textes similaires à ceux du sous-corpus correspondant dans le corpus principal, et nous avons

ainsi retenu les *Rapport annuel* de l'ASE comme analogues des rapports annuels et d'activités du CNES et d'Arianespace⁷².

II.1.1.3.5 Le discours spécialisé

Aucune différence entre les types de source n'est à déplorer dans le cas des C5.

II.1.1.3.6 Le discours de demi-vulgarisation

Le C6 du corpus d'observation reprend une des sources présentes dans le sous-corpus correspondant dans le corpus principal : les numéros du *Bulletin de la société astronomique de Lyon*. Nous avons aussi ajouté comme analogue des sources dans le corpus principal des numéros d'une autre revue amateur de l'astronomie *Deep Sky Maniac*⁷³.

II.1.1.3.7 Le discours de vulgarisation

Dans le C7 du corpus d'observation, sont compris les numéros de *Pour la Science* et *La Recherche* correspondant à la période d'échantillonnage. Les autres ressources n'existaient pas lors de la période d'échantillonnage ou n'étaient pas disponibles au format numérique, et nous n'avons pas pu accéder à d'autres ressources similaires.

II.1.1.4 Résumé des corpus

Nous résumons les éléments quantitatifs de nos corpus dans le Tableau 9 ci-dessous. Le nombre de documents varie fortement entre corpus et sous-corpus, en fonction de la disponibilité des textes et de la fréquence de leur parution. Le corpus principal est alors approximativement 10 fois la taille du corpus d'observation.

⁷² Nous avons aussi voulu ajouter les *Rapport annuel* de l'ASE au corpus principal, mais ces documents sont publiés en français uniquement entre 1992 et 1997.

⁷³ Cette revue est rebaptisée *Ciel Extrême* dans son deuxième numéro en 1996.

Type de discours	Abréviation	PRI		OBS	
		Mots	Documents	Mots	Documents
Journalistique	C1	35 202 639	665	5 533 699	91
Didactique	C2	1 112 853	252	90 389	4
Officiel	C3	26 350 665	338	300 000	57
Institutionnel	C4	2 066 622	38	102 481	3
Spécialisé	C5	20 206 372	360	2 891 023	49
Demi-vulgarisation	C6	564 466	82	31 880	6
Vulgarisation	C7	9 852 020	243	1 911 172	24
Total		95 355 637	1 978	10 860 644	234

Tableau 9 : Composition des sous-corpus

II.1.2 Le corpus terminologique

II.1.2.1 Histoire des commissions de spatiologie

Nous avons décrit plus haut les différentes formes prises par le dispositif d'enrichissement de la langue en France, et ayant déterminé le domaine de notre étude ainsi que le corpus documentaire, il est nécessaire de constituer un corpus terminologique. L'élément central de ce corpus terminologique sera constitué de termes recommandés des STS et nous allons maintenant passer en revue les commissions ayant mené les travaux dans ce domaine, notamment la commission ministérielle de terminologie des STS créée en 1991, ainsi que les différentes formes qu'a prises la CSTNS. Puisque les missions de ces commissions sont définies par les décrets susdits, nous concentrerons notre examen sur les membres de ces commissions et les termes qu'ils ont recommandés.

II.1.2.1.1 La Commission du langage des techniques spatiales

La Commission du langage des techniques spatiales (CLTS) est créée auprès du ministre du Développement industriel et scientifique (MDIS) le 18 septembre 1972, mais l'arrêté en question n'est pas paru au *JORF* (Depecker 2001 : 34 et 344). Comme en témoigne Depecker, ceci n'est pas particulier à la CLTS, car « *les documents concernant les débuts de la plupart de ces commissions de terminologie [créés en 1972-3] n'ont cependant pu être retrouvés* » (Depecker 2001 : 35). La CLTS est aussi similaire aux autres créées dans les premières années du développement de la politique linguistique, car, comme le note Depecker « *les textes*

constitutifs de ces [commissions sont] intervenus le plus souvent après qu'elles eurent commencé leurs travaux » (2001 : 34). Cela semble être le cas de la CLTS, dont les travaux sont publiés le 12 janvier 1973, soit quatre mois après sa création (MDIS 1973).

Comme le veut de décret 72-19, la publication de 1973 comprend une liste de termes dont l'emploi est obligatoire : 203 concepts dénommés par 218 termes recommandés. Si 203 concepts figurent ainsi dans cet arrêté, 215 équivalents étrangers y figurent aussi, mais il est à noter que certains termes recommandés ne sont assortis d'aucun équivalent anglais. Il s'avère que cet arrêté ne comprend pas une deuxième liste contenant les termes dont l'emploi est simplement recommandé. La publication des fruits de ce travail terminologique semble avoir donné lieu à la dissolution de la CLTS, ce qui est tout à fait cohérent avec le vécu d'autres commissions, car comme le note Depecker, elles ont l'impression, que la « *première pierre est posée et qu'il n'y a, à l'époque, pas lieu ou matière d'aller plus loin* » (2001 : 15).

II.1.2.1.2 La Commission ministérielle de terminologie des sciences et techniques spatiales

<i>Représentants des ministres de</i>	<i>Représentants de</i>
La Défense	L'AFNOR
L'Éducation nationale	Le CNES
L'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace	Le CILF
L'Industrie	Le délégué général à la langue française
La Recherche et de la Technologie	

Tableau 10 : Ministres et des institutions représentés à la CMTS selon l'arrêté du 5 août 1991

La CMT des sciences et techniques spatiales (CMTS) est créée auprès du ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace (MELTE) (arrêté du 5 août 1991, publié au *JORF* le 15 août). Elle est chargée « *d'établir et de tenir à jour un inventaire des lacunes du vocabulaire des sciences et techniques spatiales ; de proposer les termes et néologismes nécessaires à la désignation des réalités nouvelles ; de favoriser la diffusion des terminologies nouvelles auprès des utilisateurs* » (arrêté du 5 août 1991 : article 2), reprenant ainsi les missions spécifiées dans le décret 86-439. Les missions de cette CMT sont assurées

par les membres de la commission, qui comprennent des représentants des ministres et institutions détaillés dans le Tableau 10 ci-dessus.

Siègent aussi à la Commission six personnes qualifiées, dont l'adjoint du président de l'agence spatiale canadienne, un astronome, un ingénieur de l'armement du ministère de la Défense, un ingénieur au CNES, un ingénieur à la Météorologie nationale et l'ingénieur en chef au Centre national d'études des télécommunications (arrêté du 5 août 1991 : article 3). La CMTS publie, le 29 mars 1995, une liste contenant 194 dénominations de 173 concepts, dont 87 avaient fait l'objet d'une recommandation en 1973, et nous l'appellerons la Liste 1. Cet arrêté du 20 février 1995 a aussi abrogé celui de 1973, faisant que certains termes ne sont plus recommandés.

II.1.2.1.3 La Commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales

<i>Représentants de</i>	<i>Personnes qualifiées</i>
Le délégué général à la langue française	Deux traductrices
L'Académie française	Deux ingénieurs au CNES (dont un de la direction des lanceurs)
L'Académie des sciences	Le secrétaire général de l'Académie internationale d'astronautique
L'AFNOR	Un astronome
Le haut fonctionnaire chargé de la terminologie au ministère de l'Industrie	Le secrétaire général du Conseil international de la langue française
Le ministre de l'Espace	Un ingénieur à Météo-France
Le ministre de l'Éducation nationale	L'ingénieur en chef honoraire de Centre national d'études des télécommunications
Le ministre de la Défense	
Le ministre de la Recherche	
CNES	
Tableau 11 : Membres de la CSTNS à sa création, selon l'arrêté du 21 mai 1997	

Dans le cadre de la modernisation du dispositif d'enrichissement de la langue en 1996-1997 qui a aussi créé la CGTN et délégué aux ministres le pouvoir de créer des CSTN dans leur domaine de compétence, le ministre de l'Industrie, de la Poste et des Télécommunications publie, le 29 mai 1997, l'arrêté du 21 mai 1997 créant la Commission spécialisée de

terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales (CSTNS). Le deuxième article de cet arrêté détaille les membres de la CSTNS, que nous présentons dans le Tableau 11.

II.1.2.1.3.1 La CSTNS se met au travail

Les travaux de la CSTNS donnent lieu à la recommandation quelque 500 termes accompagnés de plus de 700 équivalents étrangers dans neuf listes comme l'indique le Tableau 12.

<i>Année</i>	<i>Références</i>	<i>Concepts</i>	<i>Fiches annulées et remplacées</i>	<i>Dénominations françaises</i>	<i>ÉE</i>	<i>Total des dénominations</i>
2001	CGTN 2001	151	0	165	205	370
2005a ⁷⁴	CGTN 2005a	31	0	34	38	72
2005b ⁷⁴	CGTN 2005b	68	1	78	92	170
2007	CGTN 2007	71	2	79	113	192
2008 ⁷⁵	CGTN 2008	1	1	1	1	2
2009	CGTN 2009	54	7	62	80	142
2012	CGTN 2012	48	1	56	78	134
2014	CGTN 2014b	37	2	38	50	88
2015	CELF 2015	40	7	50	62	112
Total		501	21	563	719	1 282

Tableau 12 : Publications de la CSTNS⁷⁶

II.1.2.1.3.2 Les modifications ultérieures au fonctionnement de la CSTNS

La CSTNS continue de mener ses travaux à partir de sa création, ses membres étant renouvelés à la fin de chaque mandat de quatre ans. En revanche, la tutelle de la CSTNS passe au ministre de la Recherche (MREC) en 2001, ce qui nécessite l'abrogation et la re-création de la CSTNS (MREC 2001a). C'est à ce moment qu'il était nécessaire de renouveler le mandat des membres installés en 1997, les modifications nécessaires étant entérinées dans l'arrêté du 17 décembre 2001, paru au *JORF* de 26 décembre 2001 (MREC 2001b). La plupart des membres nommés

⁷⁴ Même si publiée en deux parties, la première en janvier et la deuxième en décembre 2005, ces termes forment ce qui est appelé la *troisième liste*, celle de 2001 étant la deuxième, et celle de 1995 la première, car la publication de 1973 n'est pas prise en compte dans le calcul.

⁷⁵ Nous soulignons que cette publication est issue de la CGTN par la procédure accélérée, mais puisqu'il s'agit d'un terme du domaine qui nous intéresse, nous l'ajoutons à ce tableau dans un souci de complétude.

⁷⁶ La 8e liste publiée le 26 juillet 2015 est attribuée à la CELF. Nous la comprenons dans le tableau ci-dessus car les termes ont été traités par la CSTNS avant d'être soumis à l'examen de la CGTN en première et deuxième lecture avant la publication du décret 2015-341 en mars 2015.

au titre de personnes qualifiées renouvellent leur mandat, mais les traductrices sont remplacées par un ingénieur d'European Aeronautic Defence and Space (EADS) et un ingénieur général de l'Armement, qui représente également le Bureau de normalisation de l'aéronautique et de l'espace (BNAE).

Lorsque le deuxième mandat de la CSTNS touche à sa fin, la publication de l'arrêté nommant les nouveaux membres est retardée, n'étant signé que le 10 février 2006, de sorte que la CSTNS existait dans une zone floue depuis le 21 décembre 2005. Cet arrêté est enfin publié dans le *JORF* le 3 mars 2006, signé par le ministre délégué à l'Enseignement supérieur et à la Recherche (MENSUR), la tutelle de la CSTNS ayant été passée, de nouveau, de ministère à ministère (MENSUR 2006). Les mandats de la plupart des membres sont renouvelés, mais parmi les nouveaux entrants sont une terminologue de l'ASE, une chercheuse en lexicologie au CNRS, un ingénieur cognitif au CNES, une professeure d'astrophysique, un nouvel ingénieur général de l'armement, une chargée de mission du CNES et enfin le président de l'Institut français d'histoire de l'espace.

À la fin du troisième mandat, les membres de la CSTNS sont renouvelés par arrêté du ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 7 avril 2010 (MENSUR 2010). Contrairement à l'habitude, cet arrêté n'est pas publié au *JORF*, ce qui a provoqué des confusions au sein de la CSTNS (CSTNS 2010 : 1). L'arrêté est néanmoins publié le 29 avril 2010 dans le n°17 du *Bulletin officiel de l'enseignement supérieur*⁷⁷. La plupart des membres renouvellent leur mandat, mais un astronome et des représentants du service de documentation du CNES et de l'International Astronautical Federation (IAF) remplacent une terminologue, une chargée d'études du CNES, le président de l'Institut français d'histoire de l'espace et un ingénieur de EADS. Même si son mandat prend fin en avril 2014, la CSTNS continue de mener ses travaux dans l'attente du renouvellement du dispositif d'enrichissement.

II.1.2.1.4 La constitution du Collège d'experts

Selon les dispositions du décret du 25 mars 2015 qui modifie le décret du 3 juillet 1996, il incombe au délégué général à la langue française et aux langues de France de créer les nouveaux comités d'experts. Le « *Collège spatologie chargé de la terminologie auprès de la*

⁷⁷ Les *Rapport annuel* de la CGTN des années 2010, 2011, 2012, 2013 et 2014 indiquent que l'arrêté en question est publié dans le « *BOen* », laissant l'impression que l'arrêté est publié dans le *Bulletin officiel de l'Éducation nationale*, alors qu'il est publié dans le *Bulletin officiel de l'Enseignement supérieur* (DGLFLF 2010a : V, DGLFLF 2011a : IV, DGLFLF 2012b : V, DGLFLF 2013b : V, DGLFLF 2015a : V).

commission d'enrichissement de la langue française » est ainsi constitué le 3 novembre par le délégué général (CELF 2016 : CXXV-VI) et la liste des membres de droit est quelque peu réaménagée, comme nous le montrons dans le Tableau 13 ci-dessous. Nous notons aussi que deux membres sont nommés au titre de personnalités qualifiées : une chargée de recherche honoraire du CNRS et un ingénieur général de l'Armement.

<i>Représentants de</i>	<i>Représentants de</i>
Le délégué général à la langue française et aux langues de France	L'Académie française
Le BNAE	Le laboratoire universitaire désigné par le délégué général, le CRTT de Lyon 2
L'Académie des sciences	L'ASE
Le CNES	Le collège d'experts des télécommunications
Le ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique	Le ministre de la Défense
L'observatoire de Paris-Meudon	Le musée de l'Air et de l'Espace
Le magazine <i>Science ouverte</i>	

Tableau 13 : Institutions et ministères représentés au Collège d'experts en spatologie

II.1.2.2 Délimitation du corpus terminologique

Puisque nous étudions l'implantation des termes des STS, nous détaillons maintenant les termes recommandés retenus et la méthodologie de constitution du corpus terminologique.

<i>Liste</i>	<i>Date de publication</i>	<i>Code bibliographique</i>	<i>Termes recommandés</i>
Vingt-quatrième liste de la procédure accélérée (liste accélérée/ACC)	17 avril 2008	CGTN 2008	1
Cinquième liste des STS (Liste 5)	10 octobre 2009	CGTN 2009	56
Sixième liste des STS (Liste 6)	7 octobre 2012	CGTN 2012	47
Septième liste des STS (Liste 7)	6 juin 2014	CGTN 2014b	37
Huitième liste des STS (Liste 8)	25 juillet 2015	CELF 2015	40
Total	-	-	181

Tableau 14 : Recommandations retenues pour l'étude

Comme nous l'avons signalé plus haut dans la section I.6.3.1, ces termes sont très nombreux : nous en recensons 912 dans la base *FranceTerme* en août 2017. Lorsque nous avons commencé nos recherches de thèse, ce chiffre s'élevait approximativement à 800 et notre intention était d'examiner l'implantation de tous ces termes, pour que notre étude soit exhaustive et que le corpus terminologique soit déterminé objectivement. Cependant, considérant le nombre de termes, la taille des corpus documentaires et le nombre de dénominations concurrentes relevées selon les démarches détaillées plus bas dans cette section, il n'était pas envisageable de mener une étude exhaustive même dans le cadre d'une thèse. Pour cette raison, nous nous sommes imposé le principe objectif que nous étudierons tous les termes recommandés entre 2008 et 2015. Contrairement aux études mentionnées plus haut qui ont écarté certains termes selon des critères différents, nous analyserons tous les termes recommandés depuis cette date, quel que soit leur degré de spécialité, leur proximité formelle aux termes anglais ou leur rareté dans nos corpus. Ces termes sont publiés dans cinq recommandations comme le récapitule le Tableau 14 ci-dessous.

Nous examinerons alors l'implantation de ces 181 termes recommandés (TR). Nous les appellerons *notre échantillon de termes recommandés* ou *notre échantillon* pour faire plus court et nous les déclinons dans le Tableau 15 ci-dessous.

<i>Terme recommandé</i>	<i>Terme recommandé</i>	<i>Terme recommandé</i>
aéroclipper	aéropause	affinage panchromatique
alimentation par détente	alimentation par pression constante	ascenseur spatial
assemblage en faisceau	astrogéologie	astromatériau
atome froid	ballon stratosphérique ouvert	ballonnier
baryogenèse	basculement	basculement initial
basculement optimisé	biosatellite	biosphérisation
bloc de propergol	boulon pyrotechnique	caisson de simulation spatiale
canal spectral	capacité de survie	capteur d'orientation
case à équipements	catapulte électromagnétique	centrale d'orientation
centrale inertielle	chambre anéchoïque	chambre de simulation spatiale
chargement	circuit régénératif	classe de propreté
combustion décroissante	commande d'orientation	composante au sol

coordonnées comobiles	corps de propulseur	corps émoussé
corps planétésimal	corps portant	couac
couloir de rentrée	couloir de sauvegarde	cryogénie spatiale
cryoréfrigérateur spatial	cryosphère	cycle ouvert à expasseur
décontamination préventive	déluge	densification de pupille
densité critique de l'Univers	déport latéral	dépressuriseur du bas du corps
déviateur annulaire de jet	dispositif individuel spatial autonome	effet de culot
effondrement stellaire	embardée	entrée
essai censuré	essai tronqué	étoile de neutrons
exoterre	face arrière	face avant
en flottement libre	fusée d'éloignement latéral	fusée de séparation accélératrice
fusée de tassement	gaine de plasma	géoespace
géoingénierie	géorepérage	gestion de la circulation spatiale
gravipause	gravistimulation	
gravitropisme	grondement	guiderope
gyrofréquence	halètement	halo galactique
héliocroiseur	horloge à fontaine atomique	hypertélescope
illusion somatogravique	illusion somatogyre	impacteur
inertage	jupe	lancer de rayons
lanceur aéroporté	lanceur rallumable	lentille gravitationnelle
liaison interpolaire	ligne d'univers	magnétoile
magnétopause	manœuvre en route	maquette pour vol d'essai
masse manquante	matière astronomique compacte dans un halo	mélange figé
mesure préventive	météorologie de l'espace	mirage gravitationnel
montgolfière à infrarouge	moteur de croisière	moteur vernier
nacelle	navigation dépendante	navigation indépendante
œdème de la face	onde gravitationnelle	orbiteur
orientation	palimpseste	parachute extracteur
paramètre orbital	paramètres orbitaux à deux lignes	particule interagissant faiblement avec la matière

phase balistique d'un lancement	phénomène lumineux éphémère	photodétecteur à report et intégration
pilotage par chaos	planète errante	point sous satellite
principe d'équivalence	prophylactorium	propulsion cryotechnique
rapport de mélange	rapport poussée sur poids	rayonnement de freinage
rayonnement fossile	refroidissement par ergol perdu	refroidissement par film d'ergol
refroidissement par transpiration	remodelage de surface	rentrée courte
rentrée destructive	rentrée longue	réseau géodésique de référence
rétreint	rétrofusée	réunion de démarrage
ronflement	sanglé	satellite berger
satellite captif	satellite fictif	satellite passif
satellite réflecteur	saut d'azimut	sauvegarde
séparation pyrotechnique	seuil de combustion	sortie
spationique	stress spatial	stridence
surbrillance d'opposition	système de commande d'orientation et d'orbite	télescope à synthèse d'ouverture
temps cosmologique	test d'innocuité	tourisme spatial
trace au sol	traînée de culot	trajectoire économique
transfert liquidien	tuyère adaptée	verrouillage gravitationnel
vibration de respiration	vitesse caractéristique de combustion	vitesse d'éjection efficace
voile gris	voile noir	voile rouge
yoyo	zone aérospatiale de transition	

Tableau 15 : TR retenus pour notre étude







II.1.2.2.1 Délimitation et enregistrement des concurrents

Ces 181 termes figurent dans la base *FranceTerme* qui recueille tous les termes recommandés dans le cadre du dispositif d'enrichissement de la langue. Nous détaillons maintenant les informations comprises dans les recommandations et la base *FranceTerme*, car c'est à partir de ces deux ressources que nous avons commencé la délimitation des concurrents des termes recommandés. C'est également à partir de ces sources que nous avons construit notre base de

données pour gérer toutes les données terminologiques, documentaires et statistiques de cette étude.

II.1.2.2.1.1 FranceTerme

À l'aide des exemples des fiches présentes dans *FranceTerme* dans le Graphique 2 ci-dessous, examinons les éléments qui peuvent figurer dans une recommandation. Nous les avons numérotés selon leur ordre d'apparition dans la base *FranceTerme*.

<p>système de commande d'orientation et d'orbite 1</p> <p style="text-align: right;">13 <i>Journal officiel</i> du 25/07/2015</p> <p><i>Domaine</i> : SPATIOLOGIE / Pilotage 5</p> <p><i>Définition</i> : Ensemble d'équipements et de logiciels de bord qui assure les fonctions de pilotage et de guidage d'un engin spatial en vue de lui imposer l'orientation voulue et d'ajuster son orbite aux exigences de la mission. 8</p> <p><i>Note</i> : On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « système de commande d'attitude et d'orbite (SCAO) ». 9</p> <p><i>Voir aussi</i> : <u>chaîne de pilotage, orientation</u> 10</p> <p><i>Équivalent étranger</i> : attitude and orbit control system (en), AOCS (en) 11</p> <p>Attention : Cette publication annule et remplace celle du <i>Journal officiel</i> du 22 septembre 2000. 12</p> <p> </p>
<p>réseau géodésique de référence 1</p> <p style="text-align: right;">13 <i>Journal officiel</i> du 25/07/2015</p> <p><i>Abréviation</i> : RGR 3</p> <p><i>Domaine</i> : ASTRONOMIE - SPATIOLOGIE / Planétologie 5</p> <p><i>Définition</i> : Réseau de repères fixes par rapport auxquels on définit la localisation d'éléments topographiques sur une planète. 8</p> <p><i>Équivalent étranger</i> : geodetic control network (en), GCN (en) 11</p> <p> </p>
<p>densité critique de l'Univers 1</p> <p style="text-align: right;">13 <i>Journal officiel</i> du 25/07/2015</p> <p><i>Forme abrégée</i> : densité critique 2</p> <p><i>Domaine</i> : ASTRONOMIE / Cosmologie 5</p> <p><i>Définition</i> : Valeur théorique de la densité moyenne de l'Univers, au-dessous de laquelle son expansion se poursuivra indéfiniment et au-dessus de laquelle l'expansion s'arrêtera et sera suivie d'une contraction. 5</p> <p><i>Équivalent étranger</i> : critical density (en) 11</p> <p> </p>

Graphique 2 : Exemples des fiches dans *FranceTerme*⁷⁸

1. Le terme recommandé figure en vedette. Il est suivi de sa catégorie grammaticale s'il est un mot, mais pas s'il est un syntagme.

⁷⁸ « système de commande d'orientation et d'orbite ». *FranceTerme*. [En ligne]. URL <<http://www.culture.fr/franceterme/terme/SPAT1701>> Consulté le 08/08/2017 ; « réseau géodésique de référence ». *FranceTerme*. [En ligne]. URL <<http://www.culture.fr/franceterme/terme/SPAT1705>>. Consulté le 08/08/2017 ; « densité critique de l'Univers ». *FranceTerme*. [En ligne]. URL <<http://www.culture.fr/franceterme/terme/SPAT1708>>. Consulté le 08/08/2017.

2. La rubrique appelée *Forme abrégée* inventorie les réductions syntaxiques du terme recommandé, par exemple *densité critique* est la réduction du terme *densité critique de l'Univers*. La rubrique *Forme développée* inventorie les dénominations complètes dans les cas où le terme recommandé est effectivement une *forme abrégée*.
3. La rubrique *Abréviation* détaille ce qui est à proprement parler le sigle recommandé : citons les exemples de *RGR* pour *réseau géodésique de référence* et *ZAT* pour *zone aérospatiale de transition*. Désormais, nous utiliserons le terme *abréviation* pour parler uniquement des dénominations figurant dans cette rubrique, à l'exclusion de ce qui est proprement parler une abréviation, la réduction écrite qui se rend oralement par la forme complète.
4. Si le terme recommandé est assorti d'un antonyme qui est également recommandé, celui-ci figure dans la rubrique *Antonyme*. Ce n'est pas le cas des termes de notre échantillon.
5. Le domaine. Chaque terme recommandé est assorti d'un domaine au moins et jusqu'à deux domaines et deux sous-domaines. Les domaines, en majuscules dans *FranceTerme*, se distinguent l'un de l'autre par un tiret, et les sous-domaines se différencient des domaines par une barre oblique.
6. Si un synonyme du terme vedette est recommandé, il figure après la rubrique *Domaine* mais avant la définition du terme. Tous les termes inscrits dans la rubrique *Synonyme* sont aussi assortis de leur propre entrée dans *FranceTerme*, où ils figurent en vedette et sont assortis de leurs domaines et sous-domaines, ainsi qu'une entrée dans la rubrique *Voir* qui renvoie à la fiche du terme recommandé qui est la vedette.
7. La rubrique *Langage professionnel* détaille les termes qui appartiennent au langage professionnel dont l'incitation à l'usage est moindre que celui du terme recommandé. Seulement deux termes de notre échantillon sont classés comme appartenant au langage professionnel tout en étant recommandés : *essai tronqué* et *essai censuré*. La précision qu'une dénomination appartient au langage professionnel est portée soit dans cette rubrique, soit dans une note.
8. La définition. La définition est un élément supposé indispensable d'une fiche terminologique, mais certaines fiches ont été publiées sans comporter de définition. Ce n'est pas, en revanche, le cas des termes de notre échantillon, tous les termes étant assortis d'une définition qui permet au profane de comprendre le concept en question. Cette définition ne se veut pas encyclopédique.

9. La note, si elle est présente, suit la définition et apporte des informations complémentaires mais pas nécessaires à la compréhension du concept en question. Certains termes ont jusqu'à quatre notes.
10. La rubrique *Voir aussi* est employée pour renvoyer le lecteur aux concepts reliés, notamment ceux mentionnés au sein des définitions et des notes.
11. La rubrique *Équivalent étranger* récapitule les dénominations du concept en anglais, sauf mention contraire. Ces équivalents étrangers sont accompagnés de leur sigle, le cas échéant.
12. La rubrique *Attention* est utilisée pour alerter le lecteur sur le fait que la publication annule et remplace une fiche dans une publication précédente.
13. La date où la recommandation a été publiée dans le *JORF*.

II.1.2.2.2 FranceTerme et les publications dans le JORF

Toutes les informations qui sont présentes dans la base *FranceTerme* sont présentes dans la recommandation publiée dans le *JORF* comme le veut le décret 96-602 modifié par le décret du 2015-341. Les recommandations sont publiées dans le *JORF* au nom de la CGTN, et plus tard, la CELF, dans la sous-rubrique *Avis divers* du rubrique *Avis et communications*. Cela constitue un changement depuis l'époque des CMT, pendant laquelle les recommandations furent publiées parmi les autres arrêtés, décrets et autres textes des différents ministères. Le titre du texte publié par la CGTN est déterminé par le domaine de compétence de la CSTN qui a soumis la liste à la CGTN. Pour toutes les recommandations des STS, l'intitulé est simplement *Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés)* ; elles ne sont pas numérotées dans le *JORF* même si elles le sont lors de leur élaboration et étude par la CSTN, la CGTN et l'Académie française. Les recommandations sont aussi assorties d'un *NOR*⁷⁹, un code alphanumérique unique pour chaque texte paru au *JORF*, ou dans d'autres publications du Gouvernement.

⁷⁹ Le *Système normalisé de numérotation* – système NOR, est institué au 1^{er} janvier 1987 (Premier ministre 1986b). Selon ce système, des textes publiés dans le *JORF* ou les *Bulletin officiel* des ministères sont assortis de codes uniques, qui comprennent des « préfixes » à quatre lettres, qui dénotent le ministère ou organe d'État qui publie le texte, deux chiffres pour représenter l'année de publication, suivis des numéros et des « suffixes » pour identifier le type de texte (décret, loi, arrêté...). Le décret 96-602 est, par exemple, assorti du NOR *MCCB9600333D*, *MCCB* indiquant le ministère de la Culture, *96*, l'année civile, *00333* le numéro du texte, et *D* que ce texte est un décret. Les recommandations terminologiques de la CGTN sont assorties de codes commençant par *CTNX*, comme dans l'exemple de la 6^e liste publiée en 2012 : *CTNX1233601K*, *CTNX* représentant *Commission générale de terminologie et de néologie*, *12* l'année 2012, *33601* étant le numéro du texte et *K* représentant *Liste*.

Il convient de noter que *FranceTerme* ne présente que les informations contenues dans la première des deux sections de chaque recommandation publiée dans le *JORF*, la première section étant celle où les fiches terminologiques sont déclinées par ordre alphabétique des termes vedettes. Ce qui n'est pas présent dans *FranceTerme* est la deuxième section de chaque recommandation, intitulée *II. Table d'équivalence*, qui comprend deux sous-parties, *A – Termes étrangers* et *B – Termes français*. Ces deux sections présentent les mêmes informations et ne diffèrent que par le fait que la première trie les équivalents étrangers par ordre alphabétique, alors que la deuxième trie les termes recommandés, synonymes, formes abrégées, formes développées et abréviations en ordre alphabétique. C'est ainsi que le lecteur peut facilement déterminer l'équivalence entre deux dénominations.

Les informations présentées dans la deuxième partie d'une recommandation sont beaucoup plus limitées que celles présentées dans la première partie : ne figurent que les informations des rubriques *Équivalent étranger*, *Domaine*, *Sous-domaine*, *Terme recommandé*, *Abréviation* et *Forme abrégée*. Par le passé, certains termes sont parus dans ces tables d'équivalence sans apparaître dans la première partie de la recommandation, mais ce traitement est devenu plus rare. Nous recueillons toutes les publications du *JORF* des termes qui font partie de notre échantillon, ainsi que celles des précédentes listes des STS, dans l'annexe H.

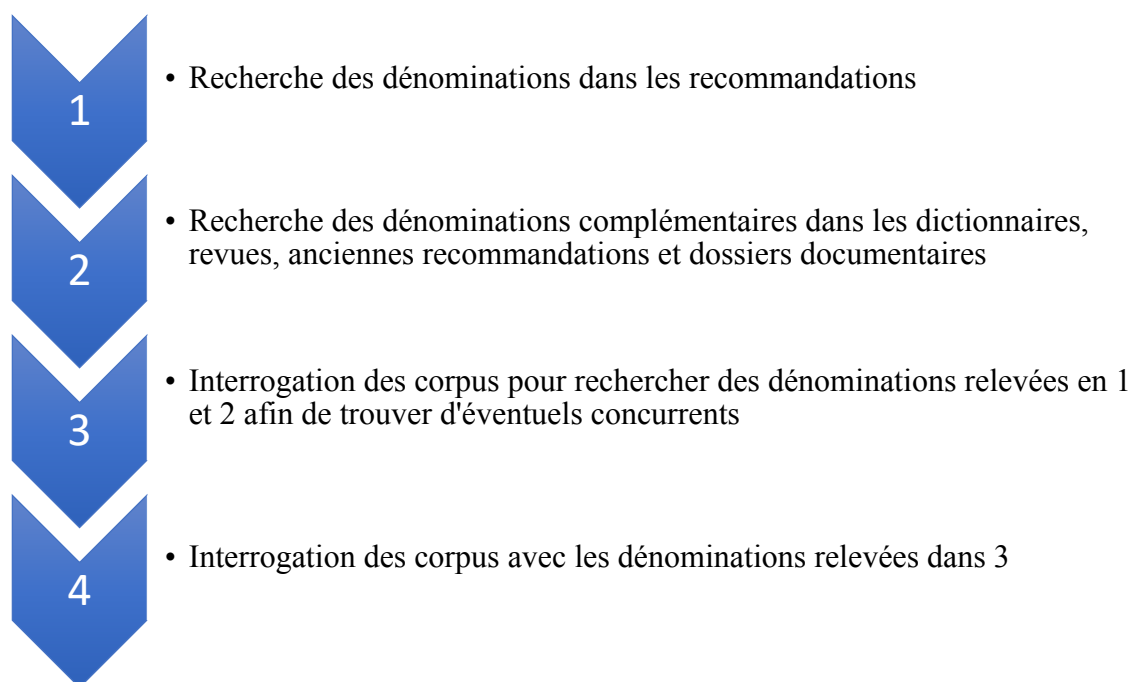
À l'aide de ces ressources, nous avons pu regrouper toutes les dénominations figurant dans les recommandations quel que soit leur statut. C'est sur la base de ces dénominations que nous avons commencé la recherche des dénominations complémentaires.

II.1.2.2.2.3 Délimitation des dénominations complémentaires

Pour chaque concept dénommé par un terme recommandé, nous avons commencé la recherche des dénominations concurrentes, puisant dans les dossiers documentaires de la DGLFLF, les comptes rendus des réunions de la CGTN et de la CSTNS, les dictionnaires retenus dans le cadre de notre étude (voir section III.2.3.2,7) ainsi que les autres termes figurant dans nos corpus aussi bien que les numéros de *La Banque des mots*⁸⁰. Il est ainsi possible de schématiser ce processus dans le Graphique 3 ci-dessous. Une fois ces recherches de dénominations complétées, nous avons intégré toutes les dénominations ainsi que toutes les informations de *FranceTerme* dans la base de données *SpaceTermes* que nous avons développée pour gérer

⁸⁰ Nous récapitulons les sources terminologiques et documentaires consultées dans les annexes C.1 et C.2.

toutes les informations pertinentes à nos recherches⁸¹. Nous présentons brièvement cette base de données et ses fonctionnalités.



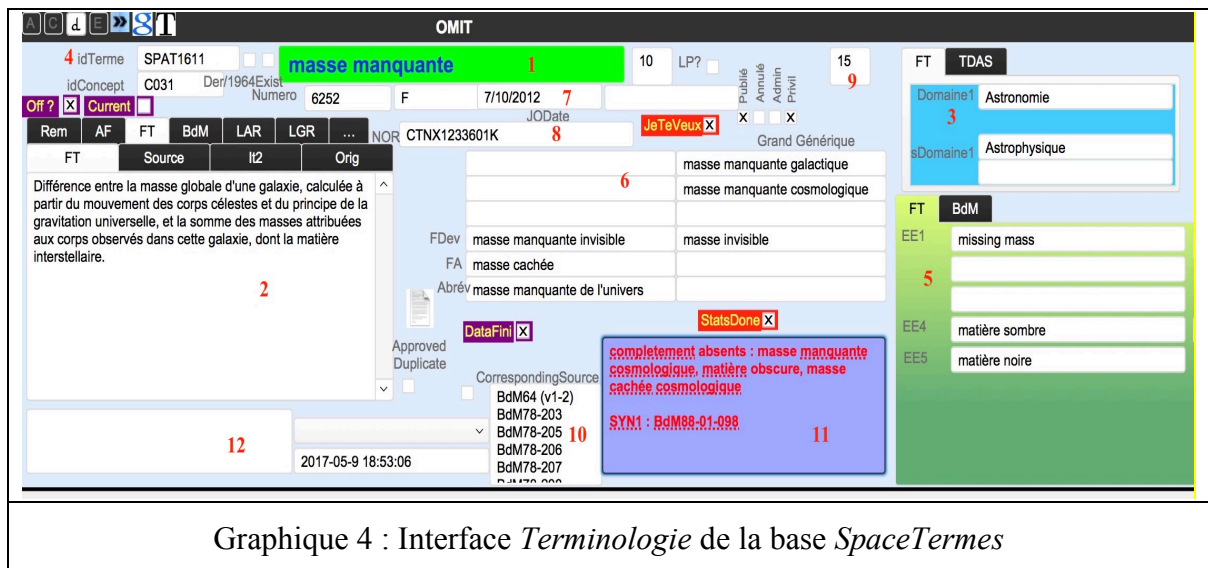
Graphique 3 : Méthodologie de constitution du corpus terminologique

II.1.2.2.2.4 SpaceTermes

II.1.2.2.2.4.1 Informations terminologiques

Pour chacun des 181 concepts dénommés par un terme recommandé, l'interface principale de la base *SpaceTermes* récapitule les informations présentes dans *FranceTerme*, comme le démontre le Graphique 4 ci-dessous. Ces éléments sont :

⁸¹ Les données de *FranceTerme*, disponibles en format XML, ont été chargées dans la base *SpaceTermes* après le contrôle manuel de leur hiérarchisation.



Graphique 4 : Interface *Terminologie* de la base *SpaceTermes*

1. Le terme recommandé.
2. La définition de *FranceTerme*. Dans cette sous-fenêtre sont également incluses les définitions du concept recommandé par le passé, ainsi que les notes présentes dans la recommandation.
3. Les domaines et sous-domaines des termes.
4. La code d'identification du terme.
5. Les équivalents étrangers et éventuellement, procédant d'en bas vers le haut, des dénominations françaises évoquées dans les recherches documentaires et dans les corpus.
6. Les dénominations françaises évoquées dans les recherches documentaires et dans les corpus.
7. La date de publication de la recommandation.
8. Le NOR, du texte le plus récent où le concept est dénommé.
9. La longueur du terme en signes.
10. Les sources où le concept est dénommé soit par le terme recommandé, soit par une autre dénomination présente dans 5 ou 6, dont le NOR de toute recommandation annulée et remplacée.
11. Les notes de recherche.
12. L'avertissement que la fiche remplace et annule une autre.

II.1.2.2.2.4.2 Informations procédurales

CST		CGTN		AF	
idTerme SPAT1611 idConcept C031 Der/1964Exis Numero 6252 F 7/10/2012 19/05/10 -	masse manquante 19/05/10 - Domaine1 Astronomie sDomaine1 Astrophysique. Différence entre la masse globale d'une galaxie, calculée à partir du mouvement des corps célestes et du principe de la gravitation universelle, et la somme des masses attribuées aux corps observés dans cette galaxie, y compris la matière interstellaire. Note : 1. Les mouvements considérés dans ce calcul sont soit ceux des étoiles de la galaxie elle-même soit ceux des autres galaxies de l'amas auquel appartient cette galaxie. 2. La masse manquante de notre galaxie est estimée à 10 fois la masse observable. EE1 missing mass Synonyme : masse EE4 EE5	masse manquante 21/09/2011 Domaine1 Astronomie sDomaine1 Astrophysique. Définition : Différence entre la masse globale d'une galaxie, calculée à partir du mouvement des corps célestes et du principe de la gravitation universelle, et la somme des masses attribuées aux corps observés dans cette galaxie, y compris dont la matière interstellaire. Note : 1. Les mouvements considérés dans ce calcul de la masse manquante sont soit ceux des étoiles de la galaxie elle-même soit ceux des autres galaxies de l'amas auquel appartient cette galaxie. 2. La masse manquante de notre galaxie est estimée à 10 fois la masse observable. EE1 missing mass Synonyme : masse EE4 EE5	masse manquante 6/02/2012 6 Domaine1 sDomaine1 1 Note 1 : Dire plutôt : « Les corps célestes dont on analyse le mouvement sont soit les étoiles de la galaxie considérée, soit les autres galaxies de l'amas auquel celle-ci appartient ». 2 EE1 EE4 3 EE5 4 Avis favorable 5	masse manquante 6/02/2012 6 Domaine1 Astronomie sDomaine1 Astrophysique Différence entre la masse globale d'une galaxie, calculée à partir du mouvement des corps célestes et du principe de la gravitation universelle, et la somme des masses attribuées aux corps observés dans cette galaxie, dont la matière interstellaire. 1. Les corps célestes dont on analyse le mouvement sont soit les étoiles de la galaxie considérée, soit les autres galaxies de l'amas auquel celle-ci appartient. 2. La masse manquante de notre galaxie est estimée à 10 fois la masse observable. EE1 missing mass matière sombre matière noire masse manquante invisible masse cachée masse manquante de Remarque AF pris en compte <input type="checkbox"/> T <input type="checkbox"/> F 1/04/2012	

Graphique 5 : Interface *Passage* de la base *SpaceTerms*

Dans l'interface *Passage*, nous suivons les modifications des fiches terminologiques lors de leur passage à travers le dispositif d'enrichissement. Nous comparons les informations présentes dans les fiches terminologiques à quatre étapes : dans la colonne de gauche, figure la fiche que la CSTN a envoyée à la CGTN. La deuxième colonne comprend la version approuvée par la CGTN, et la troisième colonne détaille les commentaires de l'Académie. Enfin, la quatrième colonne comprend les informations suivantes, telles que publiées dans le *JORF* :

1. La définition.
2. Les notes.
3. Les équivalents étrangers (dans le cas de la fiche publiée, s'y ajoutent les éventuels concurrents si les champs prévus à cet effet ne sont pas assez nombreux).
4. Les commentaires et argumentaires de la CSTN, de la CGTN et de l'Académie.
5. L'avis de l'instance saisi.
6. La date où la fiche est examinée.

II.1.2.2.2.4.3 Occurrences

idTerme	Terme	OCC	FREQ	INDX
SPAT1673	basculement	0	0	3
SYN1				11
SYN2				
BdMEE1				
BdMEE2				
BdMEE3				
BdMEE4				
EE1	pitch-over	0	0	0
EE2	pitchover	0	0	0
EE3	pitch over	0	0	0
EE4				
EE5				
EE6				
EE7				
EE8				
EE9				
FDev				
Abréviation				
FA				
variante1	basculement en langage	20	0	0
variante2				20
variante3				
variante4				
variante5				
variante6				
Modified	2017-05-9 18:53:06	35 205 472	480 969	26 889 611
	C167	20	0	0
				3
				23

Graphique 6 : Interface *Occurrences*

Dans l'interface *Occurrences*, nous enregistrons les occurrences des différentes dénominations du concept dans chaque sous-corpus. Elle présente, comme le démontre le Graphique 6 :

1. Le terme recommandé.
2. Les équivalents étrangers figurant dans la recommandation.
3. Les dénominations concurrentes.
4. Les chiffres à afficher, soit les occurrences brutes, soit les fréquences relatives, soit les coefficients d'implantation (CI). Les occurrences sont saisies manuellement et la base calcule automatiquement la fréquence relative et le CI de chaque dénomination dans chaque sous-corpus et corpus.
5. Le total des occurrences de toutes les dénominations du concept dans chaque sous-corpus (en noir) et le total des occurrences dans le corpus (en bleu). Une commande dans le menu permet de passer des données du corpus principal aux données du corpus d'observation, les interfaces étant identiques sauf la couleur d'arrière-plan.
6. Les notes de recherches et constats sur les contextes et emplois attestés.
7. La définition comprise dans la recommandation.
8. Les notes comprises dans la recommandation.
9. La validation que toutes les occurrences sont saisies, ce qui change la couleur de fond du blanc au vert pour différencier les fiches complétées des non-complétées.

10. Le nombre de mots présents dans chaque sous-corpus et corpus, nécessaire au calcul des fréquences relatives.
11. Le total des occurrences de chaque dénomination dans tous les sous-corpus.

II.1.2.2.2.4.4 Gestion des publications

L'interface de gestion des publications permet de documenter la source des recommandations terminologiques aussi bien que d'autres textes du *JORF* relatifs au dispositif d'enrichissement de la langue, tels que les textes de création et de nomination des CSTN et de la CGTN. Comme le montre le Graphique 7 ci-dessous, elle détaille :

	DateSign	DatePubl	ComitéName	Domaine	NOR	Page	Termes	FileRef	Restrict to U
Rec.Terminologique	2012-06-3	2012-06-3		Ingénierie nucléaire	CTNX1223304K	26		joe_20120603_0026	
Rec.Terminologique	2012-06-10	2012-06-10		Biologie	CTNX1223306K	42		joe_20120610_0042	
Rec.Terminologique	2012-06-17	2012-06-17		Économie et finances	CTNX1224085K	20		joe_20120617_0020	
Rec.Terminologique	2012-07-13	2012-07-13		Environnement	CTNX1226744K	104		joe_20120713_0104	
Rec.Terminologique	2012-07-18	2012-07-18		Chimie pharmaceutique	CTNX1226741K	137		joe_20120718_0137	
Rec.Terminologique	2012-07-25	2012-07-25		Ingénierie nucléaire	CTNX1228755K	81		joe_20120725_0081	
Rec.Terminologique	2012-09-8	2012-09-8		Finances	CTNX1231672K	56		joe_20120908_0056	
Rec.Terminologique	2012-09-12	2012-09-12		Énergie	CTNX1230978K	59		joe_20120912_0059	
Rec.Terminologique	2012-10-7	2012-10-7		Sciences et techniques spatiales	CTNX1233601K	35		joe_20121007_0035	
Rec.Terminologique	2012-10-24	2012-10-24		Santé	CTNX1234159K	86		joe_20121024_0086	
Rec.Terminologique	2013-01-23	2013-01-23		Télécommunications et	CTNX1242797K	103		joe_20130123_0103	
Rec.Terminologique	2013-01-23	2013-01-23		Finances	CTNX1242853K	102		joe_20130123_0102	
Rec.Terminologique	2013-02-1	2013-02-1		Environnement et bâtiment	CTNX1301177K	113		joe_20130201_0113	
Rec.Terminologique	2013-03-5	2013-03-5		Activités postales	CTNX1303568K	68		joe_20130305_0068	
Rec.Terminologique	2013-03-13	2013-03-13		Économie et finances	CTNX1303567K	85		joe_20130313_0085	
Rec.Terminologique	2013-03-24	2013-03-24		Environnement et chimie	CNTX1305023K	37		joe_20130324_0037	
Rec.Terminologique	2013-03-24	2013-03-24		Informatique et télécommunications	CTNX1305428K	38		joe_20130324_0038	
Rec.Terminologique	2013-04-7	2013-04-7		Recommandation : street + sport	CTNX1306138X	38		joe_20130407_0038	
Rec.Terminologique	2013-05-5	2013-05-5		Biologie	CTNX1308297K	40		joe_20130505_0040	
Rec.Terminologique	2013-05-18	2013-05-18		Culture et des finances	CNTX1310854K	105		joe_20130518_0105	
Nomination	1 2013-07-1	2013-07-3 3	CGTN 4	Arrêté de nomination CGTN	5 PRMX1316652A	6 32 7	PRMX1316652A	8	
Rec.Terminologique	2013-07-28	2013-07-28		Santé	CTNX1318140K	33		joe_20130728_0033	
Rec.Terminologique	2013-08-9	2013-08-9		Télécommunications	CTNX1318083K	135		joe_20130809_0135	
Rec.Terminologique	2013-08-10	2013-08-10		Sports	CTNX1319589K	59		joe_20130810_0059	
Rec.Terminologique	2013-09-8	2013-09-8		Communication	CTNX1321052K	54		joe_20130908_0054	
Rec.Terminologique	2013-09-8	2013-09-8		Environnement	CTNX1321050K	53		joe_20130908_0053	

Graphique 7 : Interface de gestion des publications

1. Le type de texte qui a trait au dispositif d'enrichissement de la langue (recommandation terminologique, nomination des membres de la CGTN, création/modification d'une CSTN, publication de loi, décret, circulaire...).
2. La date de signature du texte.

3. La date de publication du texte dans le *JORF*.
4. La commission concernée (en cas de nomination, création ou modification).
5. L'intitulé de la publication.
6. Le code NOR de la publication.
7. Le numéro du texte.
8. L'adresse électronique du texte.

II.1.2.2.2.4.5 Gestion des corpus

<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-271	CNRS Journal	03-04	2013	23988
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-270	CNRS Journal	01-02	2013	24532
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-269	CNRS Journal	11-12	2012	24334
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-268	CNRS Journal	09-10	2012	24314
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-267	CNRS Journal	07-08	2012	23167
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-266	CNRS Journal	05-06	2012	23596
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-265	CNRS Journal	03-04	2012	23812
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-264	CNRS Journal	01-02	2012	24383
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-263	CNRS Journal	12	2011	24485
<input type="checkbox"/>	7	VULG	CNRSJ-262	CNRS Journal	11	2011	23969

Graphique 8 : Interface de gestion du corpus

SpaceTermes permet aussi de gérer les corpus documentaires, leurs sous-corpus et leurs contenus. C'est à partir de cette interface que les sous-corpus et leurs contenus sont gérés et les informations bibliographiques enregistrées (voir Graphique 8). Cette interface récapitule, de gauche à droite, le numéro du sous-corpus, le type de discours, le code unique à chaque document qui fait partie du corpus, le titre de la publication, des champs (vides ici) pour le jour de la publication (jour du mois *et* jour de la semaine pour les publications quotidiennes), le(s) mois de publication, l'année de publication ainsi que le nombre de mots du texte, nécessaire pour le calcul automatique des fréquences.

II.2 Exploitation des corpus et analyse des résultats

Ayant exposé les corpus documentaires et terminologiques nous concentrons notre attention sur la manière d'apprécier l'implantation des termes. Commençons en considérant la manière dont nous avons interrogé notre corpus documentaire et apprécié l'implantation.

II.2.1 L'interrogation du corpus documentaire

À l'aide de notre concordancier, de notre corpus documentaire et de notre corpus terminologique, nous avons recherché les occurrences de toutes les dénominations du corpus terminologique dans notre corpus documentaire, enregistrant les statistiques dans *SpaceTermes* et en conservant les concordances extraites de chaque requête.

À partir de ces résultats chiffrés, nous avons pu établir une série d'analyses détaillées de l'implantation pour chacun des termes recommandés dénommant les concepts évoqués dans nos corpus ainsi que certains autres termes recommandés. Ces analyses sont présentes dans l'annexe A, et forment le point de départ de notre analyse des résultats qui nous permettront de valider ou d'infirmer nos hypothèses. Avant d'analyser ces résultats, nous préciserons la méthodologie utilisée pour apprécier l'implantation des termes dans la section suivante.

II.2.2 Le coefficient d'implantation

Quirion (2000) n'est pas le seul à noter que l'on ne peut pas juger de l'implantation d'un terme sur la base de ses occurrences brutes ; par exemple, McEnery et Wilson (1996 : 82-3), l'ont dit également, en rappelant que le nombre d'occurrence d'un terme dans un texte n'est pas révélateur de son implantation, cette dernière dépendant également de l'ampleur de l'emploi de ses concurrents. C'est pour cette raison que Quirion a proposé (2000 : 129-30) le *coefficient d'implantation* (désormais, CI) avant de formaliser son calcul dans l'équation dans le Graphique 9 ci-dessous (Quirion 2003 : 32-3).

$$\frac{\text{Nombre d'occurrences du terme } T_1 \text{ qui dénomment concept C}}{\text{Nombre d'occurrences de tous les termes } (T_1, T_2, T_3 \dots) \text{ qui dénomment concept C}} = \text{Coefficient d'implantation de terme } T_1$$

Graphique 9 : Calcul du Coefficient d'implantation

Le CI a ainsi l'avantage de donner une appréciation chiffrée et relative du degré de l'emploi d'un terme par rapport aux autres dénominations : plus le CI est près de 1,00, plus l'implantation du terme T_1 est réussie, car T_1 devance tous ses concurrents, et plus le CI est près de 0,00, moins il est bien implanté, car il s'emploie dans très peu de cas.

II.2.1.1 Sur le calcul des CI et la présentation des résultats

Dans ce document, nous présenterons les CI à deux décimales. Pour préserver la distinction entre les termes en situation de concurrence terminologique et ceux qui ne le sont pas, nous distinguerons entre 1 et $1,00$, et entre 0 et $0,00$. Le CI de 1 – sans décimal – traduit que le terme recommandé est employé dans 100 % des cas possibles, soit 19 occurrences sur 19 ou 1 017 sur 1 017. Cependant, le CI de $1,00$ traduit le fait que le CI est calculé et ensuite arrondi à $1,00$. Il nous permet de démarquer les cas où le terme recommandé serait en situation de concurrence sans mélanger ces cas avec ceux où aucun concurrent n'est employé. Considérons les exemples ci-dessous.

Exemple 1 : si T_1 dénomme concept C_1 dans 1 016 cas et le concept C_1 est évoqué à 1 018 reprises, le CI de T_1 s'élève à $1\,016/1\,018 = 0,9980$. Ce résultat serait arrondi à $1,00$ car nous présentons des arrondis CI à deux décimales. Si T_2 dénomme concept C_2 dans 299 cas et le concept C_2 est évoqué à 299 reprises, le CI de T_2 est égal à 1 car $299/299 = 1$. Présenter ce dernier résultat sans décimale permet de distinguer facilement entre les cas où la concurrence est effectivement nulle (T_1 et C_1) et les cas où la concurrence est vraiment nulle (T_2 et C_2).

Le CI de 0 – sans décimale – traduit le fait que le terme recommandé n'est jamais employé dans nos corpus, et le CI de $0,00$ – avec deux décimales – traduit le fait que le CI du terme est supérieur à 0 mais arrondi à ce chiffre à deux décimales. Il nous permet de démarquer les cas où le terme recommandé serait employé dans un nombre de cas très limité sans mélanger ces cas avec les ceux où le terme recommandé est totalement absent de nos corpus. Considérons l'Exemple 2 ci-dessous.

Exemple 2 : si T_3 dénomme concept C_3 dans deux cas, mais C_3 est évoqué à 1 018 reprises, le CI de T_3 s'élèverait à $2/1\ 018 = 0,0019$. Ce résultat serait arrondi à 0,00 car nous présentons des CI à deux décimales. Si un terme T_4 dénomme C_4 0 fois dans nos corpus mais ce concept est dénommé 17 fois par un terme T_5 , le CI de T_4 est $0/17 = 0$. La présentation de ce résultat sans décimale permet également de distinguer les cas où la concurrence terminologique est absente (C_4 et T_4) des cas où la concurrence est très restreinte (T_3 et C_3).

Dans certains cas, nous présenterons à titre d'exemple certains termes qui dénomment des concepts qui ne sont pas abordés dans nos corpus. Dans ces cas, au lieu d'assortir ces termes de CI, nous les assortissons de la mention *ABS*, l'abréviation de « toutes les dénominations du concept sont absentes du corpus », car le calcul ne peut se faire.

Cette méthodologie nous permettra de classer les termes recommandés selon le degré de leur implantation et de distinguer facilement entre les cas où la concurrence est très limitée et absente. Si ces modifications permettent ainsi de faire de telles distinctions, il nous faudra une méthode plus robuste que celles proposées par le passé pour calculer le CI des groupes de termes, comme nous le verrons dans la section suivante.

II.2.1.2 De la représentativité du CI global

Dans leurs études d'implantation, Quirion (2000 : 234, 236, 240, 242-4, 246-9) et Montané (2012 : 157) calculent ce que nous appellerons le *CI global* des termes étudiés, en totalisant le nombre d'occurrences des termes normalisés, et en divisant ce total par le nombre d'occurrences des termes dénommant les concepts retenus dans le cadre de leurs études. Quirion (2000 : 34) calcule un CI global de 0,69 et Montané (2012 : 234) calcule un CI global de 0,78. Cependant, ce mode de calcul peut se montrer trompeur, comme nous le montrons ci-dessous, à l'exemple des données dans le Tableau 16 ci-dessous, où nous considérons l'implantation de cinq termes⁸².

II.2.1.2.1 La méthode globale de Quirion et Montané

Parmi les cinq termes dans le Tableau 16 ci-dessous, nous constatons premièrement que quatre sont assortis d'un CI de 1, car seul *rayonnement fossile* est assorti d'un CI différent, de 0,16.

⁸² Ces données sont celles observées dans le sous-corpus de vulgarisation du corpus principal de notre étude mais pour les buts de cette démonstration, il aurait bien été possible d'inventer des chiffres de toutes pièces.

Les termes recommandés *planète errante*, *tourisme spatial*, *lanceur aéroporté* et *magnétopause* sont par contre relevés rarement parce que les concepts qu'ils dénomment sont rarement évoqués dans nos corpus, mais chaque occurrence de ces cinq termes recommandés a le même poids dans le calcul du CI global. Le fait que certains concepts sont évoqués plus souvent que d'autres a pour conséquence que le calcul du CI est biaisé à l'égard des concepts rarement évoqués. Certes, le CI global permet d'apprécier le pourcentage des cas où les termes recommandés sont employés et cela est bien instructif : dans 80 % des cas de notre exemple, le CI global indique que le terme recommandé n'est pas employé. Cependant, le CI global de 0,20 ne reflète aucunement le fait que quatre des cinq termes sont assortis d'un CI de 1. Pour cette raison, nous ne considérons pas que le CI global soit la seule manière d'évaluer l'implantation des termes. Nous suivrons et adapterons la gradation proposée par Montané.

<i>TR</i>	<i>Occurrences du TR</i>	<i>Occurrences de toutes les dénominations du concept</i>	<i>CI</i>
planète errante	7	7	1
tourisme spatial	10	10	1
lanceur aéroporté	1	1	1
magnétopause	1	1	1
rayonnement fossile	64	391	0,16
Total	83	410	0,20

Tableau 16 : Exemple du calcul du CI global

II.2.1.2.2 La gradation de Montané

Montané (2012 : 157) développe une gradation qui divise les termes étudiés en trois degrés selon leur CI et nous les détaillons dans le Tableau 17 ci-dessous.

<i>CI</i>	<i>Degré d'implantation</i>
0-0,25	Faible
0,26-0,75	Moyenne
0,76-1	Forte

Tableau 17 : Degrés d'implantation selon Montané (2012 : 157)

Selon cette gradation, il est possible de mieux apprécier l'implantation des termes, car la répartition en trois classes permet de mieux apprécier le fait que chaque concept est abordé à sa propre fréquence dans nos corpus. Cette méthode tient alors compte uniquement du nombre de cas où un terme dénomme un concept et répartit ces constats dans trois gradations pour mieux les comparer. Pour reprendre notre exemple des cinq termes évoqué dans le Tableau 17 plus haut, nous arriverons aux données dans le Tableau 18 ci-dessous si l'on applique la méthode de Montané. Comme on le constate, ces données reflètent le fait que quatre des cinq termes recommandés n'ont aucun concurrent, contrairement au CI global de 0,20.

<i>CI</i>	<i>Degré d'implantation</i>	<i>Pourcentage des termes</i>
$0 \geq CI > 0,25$	Faible	20 %
$0,25 \geq CI > 0,75$	Moyenne	0 %
$0,75 \geq CI \geq 1$	Forte	80 %
Tableau 18 : Application de la méthode de Montané à l'exemple		

Nous nous proposons de modifier cette gradation en ajoutant trois catégories supplémentaires. Premièrement, nous ajoutons une catégorie pour les termes dont le CI est égal à 0 et deuxièmement une catégorie pour les termes dont le CI est égal à 1. Enfin, nous ajoutons une catégorie *Absente* qui détaille le pourcentage de concepts qui n'est pas abordé. Il nous semble intéressant de tenir compte du nombre de concepts qui sont sans évocation, et ceci pour trois raisons. Premièrement, cela permettra de constater que certains types de discours sont plus ou moins propices à l'évocation des concepts et *a fortiori* des termes recommandés les dénommant. Cela nous sera utile dans le cadre de la vérification de notre troisième hypothèse spécifique selon laquelle le type de texte influence les termes et concepts abordés. Deuxièmement, cela nous permettra de comparer des sous-ensembles de termes avec le corpus terminologique dans son ensemble. Enfin, s'il n'y a aucun lien entre l'implantation des termes recommandés et le pourcentage de concepts dénommés en corpus, il est attendu que le pourcentage des termes sans évocation sera similaire pour tous les sous-ensembles ; s'il ne l'est pas, ce serait bien l'indication que d'autres facteurs influencent l'implantation. Nous n'oublions pas le CI global, en revanche, car il est instructif sur le plan global du pourcentage des cas où les termes recommandés sont relevés. Nous utiliserons alors sept mesures pour apprécier l'implantation des termes et des groupements des termes. En ajoutant ces catégories, nous arrivons au Tableau 19 ci-dessous dans le cas de notre exemple, où nous les assortissons du code que nous utiliserons désormais dans les tableaux.

<i>Code</i>	<i>CI</i>	<i>Degré d'implantation</i>	<i>Pourcentage des termes</i>
ABS	Absent	Absent	0 %
CI 0	0	Néant	0 %
Faible	0,00-0,25	Faible	20 %
Inter.	0,26-0,75	Intermédiaire	0 %
Forte	0,76-1	Forte	80 %
CI 1	1	Totale	80 %
CI global	CI global	-	0,20

Tableau 19 : Modification et application à l'exemple de la méthode de Montané

II.3 Conclusions et synthèse

Dans cette deuxième partie de notre recherche, nous avons décrit nos corpus documentaire et terminologique, ainsi que la méthodologie utilisée dans la construction de ces derniers, avant de détailler le processus de l'interrogation du corpus, la manière dont les résultats ont été traités et la recherche menée en général. Après avoir détaillé la méthodologie d'analyse des résultats, nous avons résumé l'implantation des termes recommandés dans nos corpus, et nous avons comparé nos constats généraux avec ceux d'autres études sur l'implantation.

Pour ajouter un élément diachronique à notre étude, nous avons créé un corpus d'observation. Malheureusement, sa faible taille a limité les conclusions que nous pouvons tirer de l'implantation diachronique. Cependant, cette analyse diachronique n'est pas notre objectif premier. Il nous semble que les avancées dans l'indexation et la disponibilité au format numérique des documents-sources des corpus, dont les thèses, les journaux, les revues scientifiques, etc... font que dans l'avenir, il sera de plus en plus facile de constituer de grands corpus diachroniques comprenant des textes de nombreux sous-domaines. En profitant de cette possibilité, les futures recherches pourront arriver à des conclusions plus probantes sur l'implantation tant en synchronie qu'en diachronie.

Parmi les limitations inhérentes à notre étude, cette recherche reste le travail d'un humain, sujet à l'erreur humaine, notamment lors de la longue phase d'analyse des occurrences retrouvées dans nos corpus. Nous avons également choisi une manière d'apprécier l'implantation des termes recommandés qui est quelque peu différente des approches choisies par d'autres auteurs. Nous ne nous sommes pas intéressé à la significativité statistique de nos résultats parce que des analyses préliminaires ont démontré que dans plusieurs cas, la quantité des données n'est pas suffisante pour établir des conclusions statistiquement probantes. S'il avait été possible d'inclure des analyses de la significativité statistique dans cette recherche, de tels résultats auraient été disponibles et fiables dans certains cas et pas dans d'autres. De surcroît, ayant suivi des formations de linguiste, de terminologue et de philosophe, les analyses statistiques sont bien en dehors de notre domaine d'expertise. Quoiqu'il en soit, il ne nous semble pas nécessaire d'inclure des analyses de la significativité statistique dans les analyses que nous avons présentées, car nous cherchons à déterminer si certains facteurs sont impliqués dans l'implantation des termes, au lieu de déterminer si ces facteurs sont la cause unique de

l'implantation. Qui plus est, l'écrasante majorité des autres études d'implantation est arrivée à constater l'influence de certains facteurs sur l'implantation et nous travaillons dans le but de valider ou d'infirmer notre hypothèse principale, à savoir que les facteurs influençant l'implantation sont les mêmes que ceux abordés précédemment.

Si l'extraction du texte brut à partir des fichiers sources n'est pas parfaite, elle reste néanmoins très fiable, car l'immense majorité des mots de nos corpus ne montrent aucune erreur qui puisse être attribuée au processus d'extraction. S'il reste certaines erreurs, telles que les mots coupés en deux, car ceux-ci se trouvent en fin de ligne ou colonne dans le document source, elles ne constituent qu'un pourcentage infime des mots qui constituent nos corpus. Cette limitation reste néanmoins identique pour tous les documents de notre corpus documentaire, tous les fichiers étant créés selon un même processus et traités par les mêmes logiciels. Ce sont les marques diacritiques qui ont posé plus de problèmes dans l'extraction des textes à partir des documents sources : certaines sont conservées, mais pas d'autres. Pour pallier ce problème, nous avons systématiquement élargi, dans tous les cas possibles, nos interrogations avec *Monoconc*, notre concordancier, pour tenir compte de la possibilité que les marques diacritiques ne soient pas systématiquement conservées. Dans les cas où les termes recommandés comprennent les marques diacritiques, nous avons vérifié leur présence ou absence dans les documents sources.

Ayant établi le cadre de notre étude, exposé nos hypothèses et notre méthodologie, nous pouvons tourner notre attention à l'analyse de l'influence sur l'implantation des termes de certains facteurs d'implantation dans la Partie III.

Partie III : Résultats

III.1 L'implantation des termes recommandés

En utilisant les méthodes et outils décrits dans la Partie II, nous avons interrogé nos corpus pour déterminer lesquels des termes sont effectivement employés par les auteurs de nos corpus. Comme nous le verrons dans cette section III.1, la plupart des concepts de notre échantillon sont abordés dans nos corpus, mais l'implantation des termes recommandés laisse à désirer.

III.1.1 Présence des termes et évocations des concepts dans les corpus

En appliquant nos mesures aux résultats de l'interrogation du corpus et la validation manuelle de la correspondance entre dénomination et concept, nous résumons l'implantation des termes de notre échantillon dans le Tableau 20 ci-dessous.

		<i>Degré d'implantation</i>					
<i>Corpus</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
PRI	0,34	21 %	19 %	27 %	7 %	25 %	41 %
OBS	0,73	9 %	8 %	10 %	3 %	8 %	79 %

Tableau 20 : Implantation des termes recommandés dans nos corpus

Nous constatons que dans le corpus principal, le terme recommandé est l'unique appellation relevée du concept dans 21 % des cas étudiés : ces cas sont plus nombreux que ceux où le terme recommandé n'est jamais employé pour dénommer son concept (18 %). La catégorie la plus importante est celle des concepts qui sont sans évocation dans nos corpus, 42 %. Au sein des termes où nous constatons une concurrence terminologique, les termes assortis d'un degré d'implantation fort sont sensiblement plus nombreux que ceux assortis d'un degré faible. Même si la moitié du continuum des CI, de 0,26 à 0,75 est représentée par le degré d'implantation intermédiaire, cette catégorie regroupe le nombre de termes le plus faible, seulement 8 % des termes recommandés. Le CI global, se chiffre à 0,34, ce qui indique que tous concepts regroupés, les termes recommandés s'emploient dans à peu près un cas sur trois.

Les données sont beaucoup plus éparpillées dans le cas du corpus d'observation, car 79 % des concepts de notre échantillon sont sans occurrence. Cependant, parmi les concepts abordés, nous constatons que le CI global est très élevé par rapport à celui du corpus principal. Que les parts des termes assortis de CI de 1 et forts soient simultanément très peu élevés nous indique que le CI global serait fortement biaisé par les occurrences d'un nombre de termes très limités.

En raison du faible nombre d'occurrences dans le corpus d'observation, nous avons choisi de nous appuyer principalement sur les résultats du corpus principal dans le cadre de toutes les analyses qui suivent, et notamment celles de la Partie III. Dans les cas où nous constatons l'emploi d'une forme donnée dans le corpus principal et dans le corpus d'observation, nous nous baserons sur le constat dans le corpus principal, sauf dans le cas spécifique de l'analyse diachronique de la section III.2.2.2.2.

III.1.1.1 Les termes recommandés relevés

Puisque nous nous intéresserons évidemment aux termes recommandés, il convient de détailler les termes recommandés dénommant les concepts abordés dans nos corpus. Examinons-les.

<i>TR</i>	<i>TR</i>	<i>TR</i>
aéroclipper	ascenseur spatial	astrogéologie
astromatériel	atome froid	ballon stratosphérique ouvert
ballonnier	baryogenèse	basculement
basculement initial	biosatellite	biosphérisation
bloc de propergol	canal spectral	capacité de survie
capteur d'orientation	case à équipements	catapulte électromagnétique
centrale d'orientation	centrale inertielle	chambre anéchoïque
chambre de simulation spatiale	chargement	circuit régénératif
classe de propreté	commande d'orientation	composante au sol
coordonnées comobiles	corps de propulseur	corps émoussé
corps planétésimal	corps portant	couac
cryosphère	cycle ouvert à expanseur	déluge
densité critique de l'Univers	dépressuriseur du bas du corps	en flottement libre

effondrement stellaire	étoile de neutrons	exoterre
face arrière	face avant	gaine de plasma
géoingénierie	géorepérage	gravitropisme
grondement	guiderope	gyrofréquence
halo galactique	héliocroiseur	horloge à fontaine atomique
hypertélescope	impacteur	jupe
lancer de rayons	lanceur aéroporté	lentille gravitationnelle
ligne d'univers	magnétoile	magnétopause
manœuvre en route	masse manquante	matière astronomique compacte dans un halo
mesure préventive	météorologie de l'espace	mirage gravitationnel
montgolfière à infrarouge	moteur vernier	navigation indépendante
onde gravitationnelle	orbiteur	orientation
paramètre orbital	paramètres orbitaux à deux lignes	particule interagissant faiblement avec la matière
phase balistique d'un lancement	phénomène lumineux éphémère	photodétecteur à report et intégration
planète errante	point sous satellite	principe d'équivalence
propulsion cryotechnique	rapport de mélange	rapport poussée sur poids
rayonnement de freinage	rayonnement fossile	remodelage de surface
réseau géodésique de référence	rétrofusée	réunion de démarrage
satellite berger	satellite captif	satellite passif
sauvegarde	séparation pyrotechnique	stridence
surbrillance d'opposition	système de commande d'orientation et d'orbite	temps cosmologique
tourisme spatial	trace au sol	vitesse caractéristique de combustion
voile noir		

Tableau 21 : TR dénommant des concepts évoqués dans le corpus documentaire

Nous constatons que les termes dénommant ces concepts sont pour la plupart polylexicaux, mais comme nous le verrons plus bas, dans plusieurs cas, le terme recommandé qui figure dans le Tableau 21 ci-dessus n'est pas relevé dans nos corpus. Nous constatons que le degré de technicité des concepts évoqués est très varié : certains, tels *vitesse caractéristique de combustion*, *photodétecteur à report et intégration* et *horloge à fontaine atomique* font preuve

d'un haut degré de technicité, alors que d'autres, tels que *face avant*, *face arrière* et *déluge*, sont bien moins techniques. Nous constatons alors que nos corpus, comprenant des textes de différents degrés de spécialisation et technicité, laissent l'opportunité aux termes recommandés de s'implanter, car les concepts qu'ils dénomment sont souvent évoqués.

III.1.1.2 Les concepts non évoqués

Nous détaillons dans le Tableau 22 ci-dessous les 75 termes recommandés dénommant les concepts qui sont sans évocation dans nos corpus.

<i>TR</i>	<i>TR</i>	<i>TR</i>
aéropause	affinage panchromatique	alimentation par détente
alimentation par pression constante	assemblage en faisceau	basculement optimisé
boulon pyrotechnique	caisson de simulation spatiale	combustion décroissante
couloir de rentrée	couloir de sauvegarde	cryogénie spatiale
cryoréfrigérateur spatial	décontamination préventive	densification de pupille
déviateur annulaire de jet	dispositif individuel spatial autonome	effet de culot
embardée	entrée	essai censuré
essai tronqué	fusée d'éloignement latéral	fusée de séparation accélératrice
fusée de tassement	géoespace	géoingénierie
gestion de la circulation spatiale	gravipause	gravistimulation
halètement	illusion somatogravique	illusion somatogyre
inertage	lanceur rallumable	liaison interpolaire
maquette pour vol d'essai	mélange figé	moteur de croisière
nacelle	navigation dépendante	œdème de la face
palimpseste	parachute extracteur	pilotage par chaos
prophylactorium	refroidissement par ergol perdu	refroidissement par film d'ergol
refroidissement par transpiration	rentrée courte	rentrée destructive
rentrée longue	rétreint	ronflement
sanglé	satellite fictif	satellite réflecteur

saut d'azimut	seuil de combustion	sortie
spationique	stress spatial	télescope à synthèse d'ouverture
test d'innocuité	traînée de culot	trajectoire économique
transfert liquidien	tuyère adaptée	verrouillage gravitationnel
vibration de respiration	vitesse d'éjection efficace	voile rouge
voile gris	yoyo	zone aérospatiale de transition
Tableau 22 : TR dénommant les concepts non-évoqués dans le corpus documentaire		

Nous remarquons de nouveau que certains des concepts très peu techniques, notamment *entrée* et *sortie* sont sans évocation dans nos corpus, tout comme d'autres concepts plus techniques, notamment *fusée de tassement*, *effet de culot* ou *télescope à synthèse d'ouverture*. Qui plus est, d'autres concepts dont le sens est compositionnel sont absents de nos corpus, dont *rentrée destructive*, *satellite fictif* et *satellite réflecteur*. Même si ces concepts sont absents de notre corpus, nous ne pouvons affirmer qu'aucun besoin dénommatif existe, parce que nous nous basons sur un corpus qui ne comprend pas tous les énoncés possibles du domaine. Nous pouvons simplement émettre l'hypothèse que, dans nos corpus, il n'y a pas de correspondance entre les termes recommandés et le besoin de dénommer les concepts qu'ils véhiculent.

III.1.2 Comparaison des résultats avec certaines autres études sur corpus

Nous comparons maintenant quelques constats de la présente étude avec celles effectuées sur corpus écrit par le passé, s'intéressant à d'autres domaines, langues et zones géographiques. Nous résumons les constats généraux dans le Tableau 23 ci-dessous, sur lequel nous basons les analyses qui suivent. Certaines études ne détaillent pas toutes les statistiques nécessaires à nos calculs, et nous indiquons les valeurs en question par ? Puisque ces études s'intéressent à différentes langues, nous parlerons de termes *endogènes* ou *exogènes* en fonction des langues emprunteuses et donneuses.

		<i>Martin 1998</i>	<i>Auger 1999</i>	<i>Quirion 2000</i>	<i>Karabacak 2009</i>	<i>Quirion 2011</i>	<i>Montané 2012</i>	<i>Saint 2013</i>	<i>Roy 2015</i>	<i>Renwick 2015</i>	<i>Renwick 2018</i>
NOTIONS	Normalisées	298	349	134	?	175	?	378	?	293	725
	Retenues	33	30	85	177	175	135	15	42	54	181
	% Retenues	<i>11 %</i>	<i>9 %</i>	<i>63 %</i>	<i>177</i>	<i>100 %</i>	?	<i>4 %</i>	?	<i>18 %</i>	<i>25 %</i>
	Abordées	25	30	38	141	161	135	7	30	41	106
	% Abordés	<i>76 %</i>	<i>100 %</i>	<i>45 %</i>	<i>80 %</i>	<i>92 %</i>	<i>100 %</i>	<i>47 %</i>	<i>71 %</i>	<i>76 %</i>	<i>59 %</i>
TERMES EXOGENES	Recherchés	0	0	280	141	549	?	64	90	73	276
	Trouvés	0	0	1	114	291	316	2	19	10	29
	% Trouvés	<i>0 %</i>	<i>0 %</i>	<i>0 %</i>	<i>81 %</i>	<i>53 %</i>	<i>69 %</i>	<i>3 %</i>	<i>21 %</i>	<i>14 %</i>	<i>11 %</i>
TERMES ALLOGENES	Recherchés	138	216	229	210	486	?	92	130	108	596
	Trouvés	81	158	52	107	146	146	13	47	78	206
	% Trouvés	<i>59 %</i>	<i>73 %</i>	<i>23 %</i>	<i>51 %</i>	<i>30 %</i>	?	<i>14 %</i>	<i>36 %</i>	<i>72 %</i>	<i>35 %</i>
TOUS TERMES	Recherchés	138	216	509	351	1 035	460	156	220	181	872
	Trouvés	81	158	53	?	371	316	15	66	88	235
	% Trouvés	<i>59 %</i>	<i>73 %</i>	<i>10 %</i>	?	<i>36 %</i>	<i>69 %</i>	<i>10 %</i>	<i>30 %</i>	<i>49 %</i>	<i>27 %</i>
Tableau 23 : Récapitulatif des principales études d'implantation sur corpus											

III.1.2.1 Les concepts évoqués dans le corpus documentaire

<i>Recherche</i>	<i>Domaine</i>	<i>Concepts étudiés</i>	<i>Concepts évoqués</i>	<i>Pourcentage de concepts évoqués</i>
Auger 1999	Halieutique	30	30	100 %
Font 2011	Planche à neige	10	10	100 %
Nogué et Vila 2007a	Escalade	9	9	100 %
Quirion 2011	Nanotechnologie	255	280	91 %
Karabacak 2009	Économie	141	177	80 %
Nogué et Vila 2007b	Hockey sur gazon	13	10	77 %
Martin 1998	Éducation	25	33	76 %
Renwick 2015	Téledétection aérospatiale	41	54	76 %
Quirion 2011 : 118 ⁸³	Golf	91	127	72 %
Roy 2015	Réseaux sociaux	30	42	71 %
Quirion 2011 : 118 ⁸³	Retraites et rentes	114	167	68 %
Renwick 2018	STS	106	181	59 %
Quirion 2011 : 118 ⁸³	Chaussure	88	156	56 %
Saint 2013	Périphériques informatiques	7	15	47 %
Quirion 2000	Transports	38	85	45 %
Tableau 24 : Concepts évoqués dans les études d'implantation				

Le Tableau 24 ci-dessus détaille le pourcentage de notions évoquées dans les corpus écrits des études d'implantation, triés par ordre décroissant. À l'égard de nos corpus, il nous serait possible d'émettre le même avis que Quirion lorsqu'il écrit (2000 : 197) qu' « *on peut ainsi s'étonner du grand nombre de notions pour lesquelles aucune dénomination n'apparaît dans les textes* » car, comme le démontrent les données du Tableau 24, seulement 59 % des concepts de notre échantillon sont dénommés dans nos corpus. Ce taux est bien inférieur aux niveaux relevés dans d'autres études, mais il n'est pas le plus bas des niveaux observés. Il nous semble que plusieurs facteurs déterminent le nombre de concepts évoqués dans les corpus, dont le premier est le nombre de concepts analysés et l'objectivité dans leur délimitation.

⁸³ Quirion (2011 : 118) évoque seulement quelques résultats de ces trois études non-publiées.

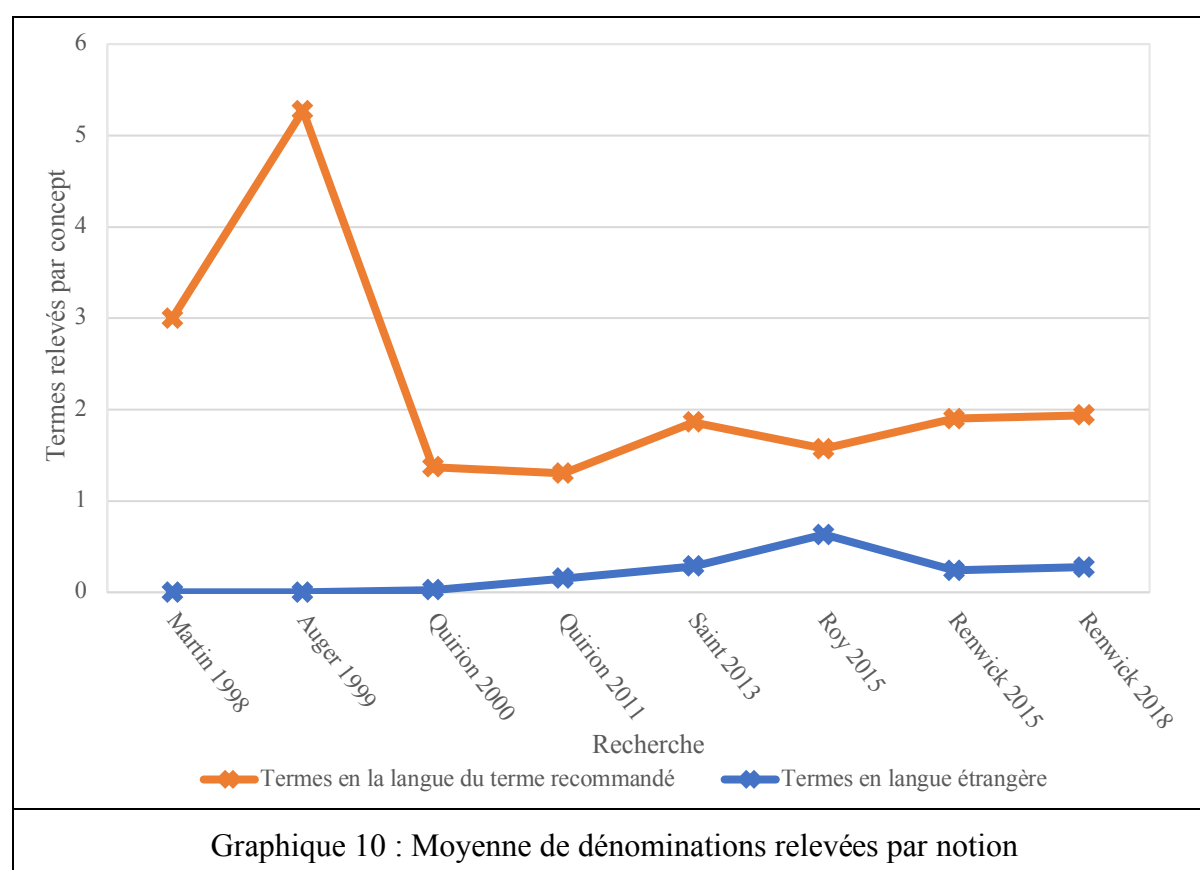
Dans le cas des études de Font (2011), Nogué et Vila (2007a, b) et Saint (2013), il nous semble que le nombre de notions étudiées limite la représentativité de ces études. Deuxièmement, nous avons exposé les raisons pour lesquelles nous considérons que la délimitation du corpus terminologique doit se faire de façon objective, à la différence de certaines autres études. Si nous nous limitons aux études ainsi menées, nous constatons une variation assez forte dans la part des notions évoquées dans les corpus, variant entre un maximum de 91 % dans l'étude de Quirion sur la nanotechnologie à la moitié de cette valeur dans une autre étude menée par Quirion, sur les transports. En comparaison, notre étude se chiffre entre ces études, avec un taux de concepts évoqués de 59 %.

Comme explication de ces variations, nous pouvons faire appel aux explications envisagées par Quirion (2000 : 197) : la désuétude des notions et le mauvais choix des dénominations et notions pour faire l'objet des recommandations/officialisations/normalisations. À ces deux explications, il nous serait possible d'ajouter les possibilités que :

- Le nombre de textes dans le corpus documentaire soit trop restreint pour permettre l'évocation de certains concepts.
- Le degré de technicité des textes du corpus documentaire ne corresponde pas au degré de technicité des termes, rendant peu probable que les concepts y soient évoqués.
- Le concept soit dénommé par des termes autre que ceux dans le corpus terminologique
- Le concept soit si novateur qu'il ne soit pas « utile ». Par exemple, le terme *ascenseur spatial*, dénomme un appareil qui n'est que théorique à ce jour. Si ce terme recommandé est bien relevé dans nos corpus, il laisse néanmoins la place à la possibilité que le concept existe, sans être vraiment « utile » dans grand nombre de travaux des STS.
- Le concept soit un genre supérieur ou inférieur sans que le besoin d'un terme dénommant un tel genre ne soit avéré.
- La nature limitée de toute étude sur corpus, l'analyse de la totalité du discours étant impossible.
- Les défauts procéduraux cachent le fait que le concept est bien dénommé dans le corpus documentaire, mais il n'est pas trouvé en raison des erreurs de frappe de l'auteur originel, des erreurs de reconnaissance optique de caractères ou de la nature nécessairement incomplète du corpus terminologique.

III.1.2.2 Les dénominations relevées par notion

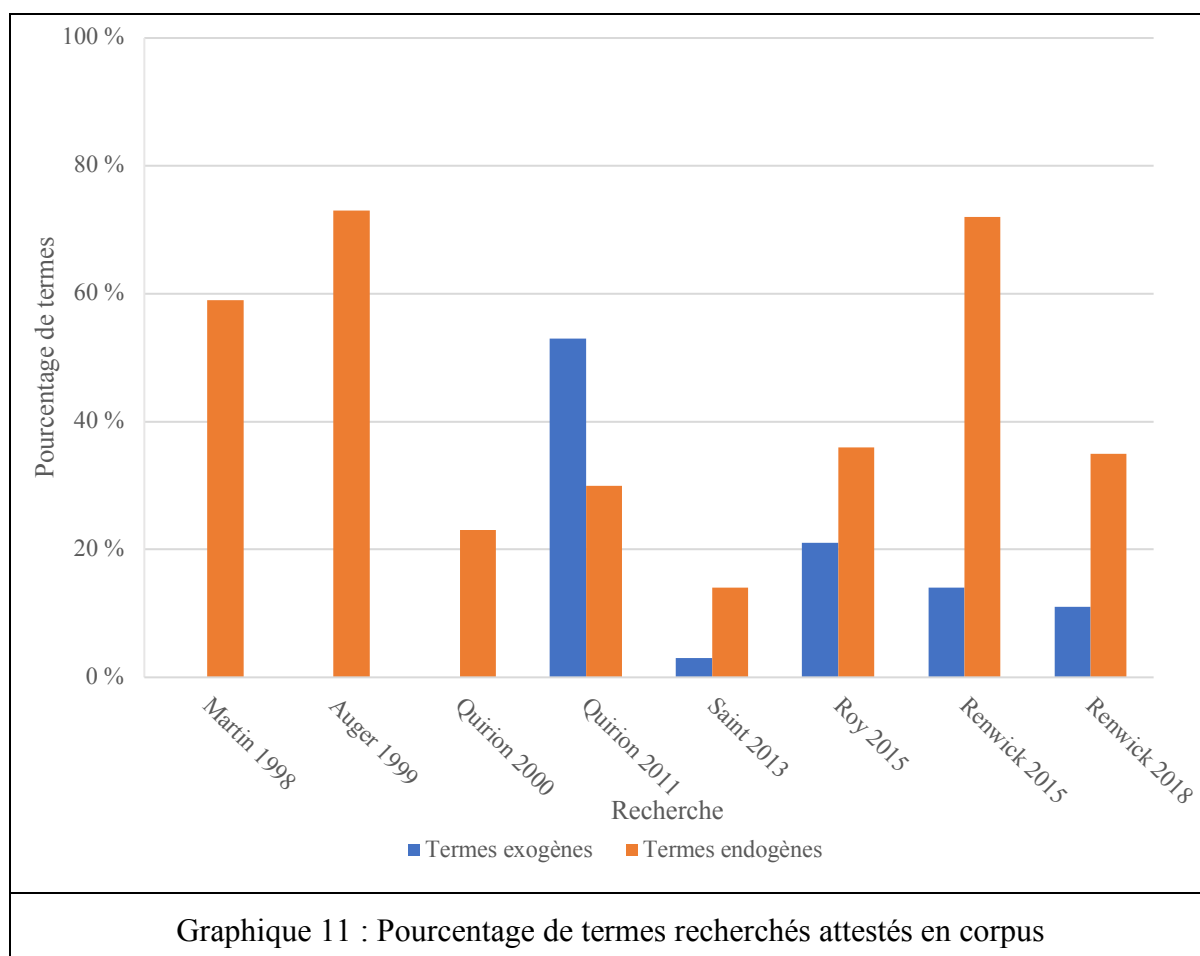
Le Graphique 10 ci-dessous compare un premier constat de notre étude avec ceux de certaines autres études d'implantation : le nombre de dénominations relevées par notion. Il démontre que même si les contextes linguistiques du Québec et de la France sont différents, le nombre de termes français utilisés pour dénommer les concepts est systématiquement plus élevé que le nombre de dénominations anglaises relevées. Nous avons néanmoins constaté que, dans le cadre de notre étude, les termes français sont bien plus nombreux que les termes anglais : nous relevons en moyenne deux dénominations françaises par terme recommandé, et 0,28 dénominations anglaises par terme recommandé. Le recours au terme anglais est alors rare par rapport au recours aux termes français.



III.1.2.3 Le pourcentage de termes relevés en fonction de langue

Comme le démontre le Graphique 11 ci-dessous, le pourcentage de termes endogènes relevés est assez variable entre études, variant de 23 % (Quirion 2000) à 73 % (Auger 1999) ;

la présente étude se chiffre vers le bas de ce continuum, à 32 %⁸⁴. Il nous paraît que l'importance des termes endogènes (68 % des termes recherchés) explique partiellement ce chiffre, les concurrents français avérés étant peu nombreux. Comme Quirion évoque (2000 : 192) le rôle important de l'objectivité dans la construction du corpus documentaire, nous maintenons la conviction que l'objectivité est également nécessaire dans la délimitation du corpus terminologique. Puisque Auger (1999) et Martin (2000) n'ont pas basé leur étude sur un corpus de termes normalisés objectif, il nous semble que leur manque d'objectivité rend toute comparaison très hasardeuse. Nous notons aussi que les seuls autres cas où le pourcentage de termes attestés dépasse les 50 % sont ceux où il est possible de remettre en question la validité du corpus de termes normalisés ou recommandés : dans le cas de Renwick (2015), ce corpus de termes recommandés est objectif mais uniquement en ce que son but est d'examiner l'implantation des termes d'un corpus de termes recommandés défini par l'étude de Rouges-Martinez (1994) où la sélection des termes n'était pas objective.



⁸⁴ Nous nous sommes limité à la considération des études comprenant un inventaire exhaustif des corpus terminologiques.

Nous observons enfin que notre taux de termes endogènes relevés est supérieur à celui de Quirion (2000 et 2011), mais inférieur à ceux de Martin (1998), Auger (1999), et Renwick (2015). La présente étude se différencie de celles de Martin (1998), Auger (1999) et Quirion (2000) de par la plus forte présence des termes exogènes dans le corpus documentaire. Cela peut s'expliquer par le contexte linguistique : le Québec pour Martin (1998), Auger (1999) et Quirion (2000) mais la France dans le cas de Renwick (2015). Cette dernière est également la seule à s'intéresser au français de France sans recourir aux contenus des sites internet.

III.2 Analyses des facteurs d'implantation

Nous cherchons à évaluer lesquels des termes recommandés des STS sont implantés dans nos corpus dans le but de déterminer le rôle de nombreux critères évoqués comme facteurs d'implantation. Pour ce faire, nous nous appuyerons sur les travaux notamment de Quirion (2000) et de Montané (2012), parmi d'autres, analysant les facteurs abordés dans ces études.

Pour sa part, Quirion (2004) distingue trois types de facteurs qui influencent l'implantation des termes recommandés. Les premiers sont les facteurs terminologiques, définis comme ceux qui « *ont trait aux caractères formels des appellations* » (2004 : 194). Le deuxième type de facteur est appelé *socioterminologique*, car « *ils s'éloignent du linguistique pour entrer de plain-pied dans les comportements, les attitudes, les valeurs qui forment les sociétés* » (Quirion 2004 : 196). Enfin, le troisième type de facteur que distingue Quirion est dit procédural, car il met en question « *les causes qui relèvent de la manière de procéder pour l'établissement de la propagation de la terminologie* » (Quirion 2004 : 197).

Pour sa part, Montané (2012 : 91-97) détaille les critères de normalisation de la Termcat, et reconnaît les rôles des facteurs socioterminologiques et procéduraux. Par contre, là où Quirion n'inventorie que les facteurs terminologiques, TERMCAT reconnaît deux types de facteurs. Le premier type de facteur est appelé *critère linguistique*, et s'intéresse notamment à la morphologie, la phonologie, l'orthographe, la syntaxe ainsi que la transparence et la précision sémantique du terme normalisé (Montané 2012 : 92-3). Ces critères linguistiques s'intéressent alors au signe linguistique. Pour compléter ces critères linguistiques, le Termcat reconnaît un deuxième type de critère : le *critère terminologique*, qui s'intéresse aux relations entre le signe et le concept, ainsi qu'au domaine et aux équivalents étrangers. Ces critères terminologiques s'intéressent alors aux relations du signe avec les éléments hors du système linguistique emprunteur.

Les autres études d'implantation n'adhèrent pas à la hiérarchisation ou à l'organisation des facteurs d'implantation dans la même mesure que Quirion (2000) et Montané (2012), même si elles inventorient la plupart des facteurs d'implantation qu'évoquent ces auteurs. Dans le cadre de notre étude, nous suivrons les pas de Quirion, en divisant en trois catégories les facteurs d'implantation que nous comptons analyser, et utiliserons les appellations qu'il propose.

La première section de ce chapitre vise à analyser les facteurs d'implantation qui ont trait au signe linguistique lui-même, ses caractéristiques et ses relations internes et externes au système linguistique français. C'est ainsi que nous analyserons les facteurs linguistiques (selon la terminologie de Quirion et du TERMCAT) aussi bien que terminologiques (selon la terminologie du TERMCAT) dans la première section de la troisième partie de notre recherche.

Si l'étude sur corpus semble se prêter plus naturellement à l'analyse des influences des facteurs terminologiques sur l'implantation, il nous est néanmoins possible d'analyser l'influence de certains facteurs socioterminologiques et procéduraux sur l'implantation terminologique. La deuxième section de la troisième partie se donne pour tâche d'examiner l'influence des facteurs socioterminologiques, tels que les attitudes, les valeurs, les différences sociales, comment on perçoit le signe, ainsi que l'impact des différents types de texte sur la terminologie employée. Enfin, la troisième section de cette partie examinera les facteurs procéduraux, ceux qui relèvent du processus qui recommande l'utilisation d'un signe. Parmi ceux-ci figureront les domaines dans lesquels s'inscrivent les termes recommandés, leur degré de lexicalisation, la présence de remarques normatives et le temps écoulé depuis la publication de la recommandation.

III.2.1 Facteurs terminologiques

Dans cette section, nous analyserons l'impact de facteurs terminologiques – c'est à dire ceux qui s'intéressent au signe linguistique – dans l'implantation des termes recommandés par la CSTNS. Nous commencerons en évoquant certains facteurs qui sont considérés comme ayant un impact sur l'implantation que, pour différentes raisons, il ne nous sera pas possible d'analyser dans la même ampleur que certains des autres facteurs que nous évoquerons plus loin dans cette section.

III.2.1.1 Facteurs non analysés en détail

III.2.1.1.1 L'absence de pléonasm

Pour qu'un terme réussisse à s'implanter, Quirion note qu'il « *devrait éviter les répétitions inutiles de vocables qui partagent des éléments sémantiques équivalents* » illustrant son propos ainsi « *le syntagme pléonasm redondant en serait un exemple* » (Quirion 2004 : 194). Au sein des termes de notre échantillon, nous ne trouvons qu'un exemple d'un terme qui est, selon son point de vue, susceptible de contenir un pléonasm : le terme *corps planétésimal*. Puisque le terme anglais est simplement *planetesimal*, ce terme contient les sèmes de /taille/ et de

/objet céleste/, alors que le terme français divise ces sèmes entre le générique *corps*, qui prend le sème /objet céleste/ ne laissant que le sème /taille/ pour l'adjectif épithète *planétésimal*. L'usage est nettement en faveur de l'implantation du terme *planétésimal* dans nos corpus, soutenant l'hypothèse que le pléonisme serait impliqué dans l'échec de l'implantation du terme recommandé, en conservant le sème /objet céleste/ dans l'élément *planétésimal*. Généralement, le fait qu'il y a aussi peu de pléonismes au sein des termes recommandés indique que la CSTNS veille bien à ce qu'elle ne recommande pas de pléonismes.

III.2.1.1.2 La valeur mnémonique

La valeur mnémonique d'un terme est « *la facilité de mémorisation d'une unité terminologique, grâce à sa valeur évocatrice* » selon Quirion (2004 : 195). Parmi les termes recommandés de notre échantillon, nous n'en relevons que peu dont la valeur mnémonique facilite l'implantation. Cependant, nous relevons la présence de certains termes où il semble que la valeur mnémonique constitue une entrave à l'implantation des termes recommandés. Considérons les termes *PIF* et *WIMP*. Il nous semble que toute valeur mnémonique qui faciliterait l'implantation d'une unité terminologique telle que *PIF* (l'abréviation recommandée du terme *particule interagissant faiblement avec la matière*) soit de second ordre face à la connotation du mot du langage familier *pif*. Dans le cas de *WIMP*, et probablement dans le cas de la plus grande partie des sigles empruntés à l'anglais (pensons aux autres cas où le CI du sigle emprunté est supérieur à celui du terme recommandé : *MACHO*⁸⁵, *TLE*⁸⁶, et *CMB*⁸⁷), la valeur mnémonique pourrait faciliter la mémorisation de l'unité terminologique complexe anglaise, et cette mémorisation risquerait aussi d'engendrer l'implantation du sigle à la place du terme recommandé.

Ainsi la valeur mnémonique particulière de ces sigles empruntés expliquerait leur plus grande implantation, car ils sont plus connus en raison de leur quasi-universalité. Cependant, en raison du faible nombre d'exemples et du fait que les sigles sont également plus brefs, ce qui pourrait

⁸⁵ Notons que ce sigle est la base de rétroformations en anglais (*massive astronomical compact halo object*) et en français (*matière astronomique compacte dans un halo*).

⁸⁶ *TLE* est le sigle de deux termes anglais non-reliés : *two-line element (paramètres orbitaux à deux lignes)* dans le premier cas, et *transient luminous events (phénomène lumineux éphémère)* dans le deuxième. Dans les deux cas, le sigle est assorti d'un CI plus important que celui du terme recommandé.

⁸⁷ *CMB* est le sigle anglais de *cosmic microwave background* (fond diffuse cosmologique).

influencer l'implantation des termes, il nous semble hasardeux d'attribuer l'implantation de ces sigles au seul facteur de leur valeur mnémonique.

III.2.1.1.3 La simplicité

Tout en étant motivé, transparent et bien formé, le terme idéal sera également simple, et cette simplicité du terme recommandé est avancée comme un facteur d'implantation par Depecker (1994b : 12, 1997b : XXIV), qui note que « *un terme simple [a] plus de chances de s'installer qu'un terme compliqué* » (Depecker 1997b : XXIV). Quirion, pour sa part, note que la simplicité du terme est liée à sa brièveté, mais que ces qualités sont distinctes, car il note que « *une désignation brève peut se compliquer par son mode de fonctionnement, sa prononciation difficile, etc.* » (Quirion 2004 : 195). Cependant, la recherche de la simplicité doit aussi respecter certaines limites, notamment ce que Montané (2012 : 93) appelle la « *[p]recisió semàntica* »⁸⁸, écrivant que « *[l]es formes normalitzades intenten ser al màxim de precises per tal que els usuaris interpretin d'una forma adequada el concepte que vehicula la denominació* »⁸⁹. La recommandation des termes doit alors trouver un équilibre entre précision, simplicité et brièveté car, comme le disent Depecker (1997b : XXIV) : « *l'excès de généralité ou de spécificité de la désignation française par rapport à son concurrent conduit généralement à l'échec* » et Montané (2012 : 100) lorsqu'elle rapporte l'observation de Chansou (1994 : 109) : il faut « *[e]vitar l'ús de termes generals, que poden resultar poc precisos* »⁹⁰.

Nous examinerons plus bas les effets de la longueur formelle sur l'implantation des termes recommandés, ainsi que les procédés néologiques employés pour créer les termes recommandés à partir des termes anglais, notamment dans l'optique de vérifier si la composition savante permet de trouver un bon équilibre entre simplicité, précision et brièveté. Nous enchaînerons cette analyse par l'examen de l'implantation des termes selon les patrons syntaxiques pour déterminer si la construction syntaxique des termes recommandés a une influence sur l'implantation des termes monolexicaux et polylexicaux dans le but de valider ou

⁸⁸ « *[p]recisió semàntica* ». Nous traduisons.

⁸⁹ « *[l]es formes normalitzades haurien de ser les més precises possible, de manera que els usuaris puguin interpretar, a partir d'una forma adequada, el concepte vehiculat per la denominació* ». Nous traduisons.

⁹⁰ « *evitar l'ús de termes generals que poden resultar poc precisos* ». Nous traduisons.

d'infirmen notre quatrième hypothèse spécifique, selon laquelle les termes brefs sont mieux implantés que les termes moins brefs.

III.2.1.1.4 Le degré de lexicalisation

Plusieurs auteurs ont noté que le degré de lexicalisation est un facteur d'implantation. Pour Quirion (2004 : 195) « *un vocable terminologisé aurait davantage de recevabilité qu'une expression à faible degré de figement* » alors que pour Auger (1999 : 121), « *il faut toujours préférer le terme qui est déjà connu des usagers* ». Ces auteurs s'intéressent ainsi à recommander des termes connus des utilisateurs. En revanche, Kerpan (1983 cité dans Montané 2012 : 103), évoque le fait que l'enracinement de la terminologie anglaise constitue un élément dont il est nécessaire de tenir compte dans la confection des recommandations.

Il nous semble que les termes recommandés des STS sont assez homogènes en ce qu'ils comprennent des unités lexicales qui sont bien lexicalisés soit dans la langue générale (citons les termes *jupe, chargement, entrée, déluge*) soit dans les langues spécialisées (mentionnons *temps cosmologique, rétrofusée, lentille gravitationnelle, magnétopause*). Nous relevons, par contre, certains cas où le terme recommandé est très peu lexicalisé, principalement les termes *halètement* et *stridence*, ce dernier étant noté comme « *rare et littéraire* » par LGR.

En ce qui concerne la lexicalisation des termes anglais, il nous semble que ces termes seront lexicalisés à de différents degrés en fonction des concepts et des sous-domaines, mais aussi en fonction des types de texte. Nous examinerons plus amplement l'influence du type de texte sur les termes employés dans la section III.2.2.2.1. Puisque nous examinons l'implantation d'un grand nombre de termes appartenant à de nombreux sous-domaines des STS dans de nombreux textes, notre échantillon prend compte d'une variété de différents niveaux de lexicalisation. Cela nous permet de voir, à une grande échelle, si le degré de lexicalisation est un facteur d'implantation en examinant l'inscription des termes recommandés dans les dictionnaires. Nous mènerons cette analyse plus bas, dans la section III.2.3.2.7, car l'inscription des termes dans les dictionnaires est, comme nous le verrons, un critère qui mène souvent à l'abandon de la recommandation d'un terme par la CSTNS. Nous pouvons néanmoins constater que le degré de lexicalisation est bien un facteur d'implantation, car nous observons dans nos corpus que les termes recommandés contenant *orientation* sont délaissés par l'usage, soit majoritairement, soit totalement en faveur d'un terme qui est déjà lexicalisé qui comprend *attitude*, emprunté à

l'anglais. Ce constat confirme le bien-fondé de l'observation de la CSTNS dans son opposition au remplacement de *attitude* par *orientation* dans les termes de la 8^e liste (DGLFLF 2015b : 1).

III.2.1.1.5 La dérivabilité

Il semble que Quirion ait raison lorsqu'il écrit que « [l]a potentialité de formation d'autres unités terminologiques par l'ajout d'un ou de plusieurs suffixes à un radical bonifie [...] les possibilités d'implantation » (Quirion 2004 : 195). Ce facteur d'implantation est également évoqué par Quirion et Lanthier (2006 : 111, 115). Dans la quasi-totalité des cas dans notre échantillon, les termes recommandés sont bien intégrés dans le système morphosyntaxique du français pour permettre la création de dérivés selon les méthodes évoquées par Quirion, cette dérivabilité étant liée à l'intégration morphologique et syntaxique des termes. Par exemple, la science *astrogéologie* peut donner le nom *astrogéologue*, *navigation indépendante* peut donner *naviguer indépendamment*. Par contre, nous relevons certains cas où il est possible que les caractéristiques de la langue anglaise fassent obstacle à l'implantation des termes en français. Citons le cas des termes *voile noir*, *voile rouge* et *voile gris*, dont les équivalents anglais sont *blackout*, *redout* et *greyout*. Ces termes recommandés sont parfaitement acceptables comme substantifs français, étant construit à partir de morphèmes français et étant assorti d'acceptions qui sont proprement les leurs. Il nous semble que si ces termes ont du mal à s'implanter en français, il se peut que la difficulté trouve ses origines dans le fait que ces termes monolexicaux sont des substantifs en anglais, auxquels on peut ajouter *to* pour créer des infinitifs complets. Par contre, en français, le passage du substantif au verbe est beaucoup plus difficile dans les cas de *voile noir*, *voile rouge* et *voile gris* : à quel élément accoler la flexion *-er* pour faire un verbe du premier groupe ? Faut-il convertir l'adjectif en adverbe si *voile* prend le suffixe *-er* ? Ou faudrait-il recourir à un verbe tel que *évanouir*, qui n'est pas du tout un dérivé du terme recommandé, ou ajouter un verbe statif devant le terme recommandé pour faire un syntagme verbal complexe comme *°avoir un voile noir*, *°subir un voile noir* ou *°succomber au voile noir* ? Bien que certains termes anglais tels que *lockout* ou *blacklist* aient donné lieu aux verbes *lockouter* et *blacklister* dans le langage familier, nous ne constatons aucune occurrence de *°blackouter*, *°redouter*⁹¹ ou *°greyouter* dans nos corpus.

⁹¹ Il est également possible que *°redouter*, la dérivation de *redout*, ne soit pas attestée en raison de son identité formelle avec le verbe français *redouter*.

Il nous paraît alors que si les termes recommandés se conforment au système morphosyntaxique du français et permettent la création de dérivées comme le propose Quirion, certains cas particuliers persistent où la dérivation reste plus facile en anglais en raison des particularités de la structure morphosyntaxique de cette langue.

III.2.1.1.6 La conformité phonétique, syntaxique et morphologique

À plusieurs reprises, Quirion note que « *[l]a construction du terme doit répondre aux règles reconnues de formation linguistique. Certaines lexies mal construites ou des emprunts présentant des structures syntaxiques non conformes aux modes de formation de la langue d'accueil passeraient de cette façon moins plausiblement dans l'usage* » (Quirion 2004 : 195 ; Quirion et Lanthier 2006 : 111, 116). Dans le contexte catalan, Montané note aussi que ce facteur est pris en compte par le TERMCAT, émettant l'hypothèse que « *[u]na denominació ha de respondre a les regles de formació de paraules de la llengua. Per aquest motiu, termes mal construïts ou manlleus d'estructura sintàctica complexa o forma s'arrelen amb més dificultat en l'ús* »⁹² (Montané 2012 : 88). Ce même critère est énoncé par le TERMCAT (Montané 2012 : 92) tout en notant que « *en les llengües especialitzades és igualment important que els especialistes reconeguin en la forma catalana el manlleu original, ja que la tendència a la universalització és molt accentuada* »⁹³ (Montané 2012 : 92).

Dans le contexte français, plusieurs auteurs ont aussi évoqué ce facteur d'implantation, notamment la DGLFLF, qui observe que « *la C[ELF] a dégagé quelques critères simples devant présider à l'adoption de nouveaux termes [...] le terme respecte-t-il le système morphologique et syntaxique du français ?* » (DGLFLF 2011d : 7). Pour sa part, Auger suscite la recommandation des termes les plus intégrés possible, remarquant que « *entre deux termes [...] nouveaux pour l'usager, privilégier celui qui lui apparaîtra comme le moins étrange* » (Auger 1999 : 121) pour de favoriser l'enracinement du terme recommandé dans la langue.

La grande valeur attachée à la conformité au système morfo-phono-syntaxique du français évoquée plus haut est confirmée, d'une part, par Madinier, qui remarque qu' « *il convient que le terme soit en conformité avec les règles morphologiques du français* » (2008 : 106) avant

⁹² « *[u]ne dénomination doit répondre aux règles de formation des mots d'une langue. Pour cette raison, les termes mal construits ou les emprunts de structures syntaxiques ou des formes complexes auront plus de difficultés à s'enraciner dans l'usage* ». Nous traduisons.

⁹³ « *[d]ans les langues spécialisées, il est également important que les spécialistes reconnaissent l'emprunt original dans la forme catalane, car la tendance vers l'universalisation est très accentuée* ». Nous traduisons.

d'ajouter que « [l]'Académie est assez stricte sur ce point (2008 : 106). L'Académicien Maurice Genevoix confirme que l'Académie française tient compte de l'intégration phonologique, syntaxique et morphologique des termes qui lui ont été soumis par le passé (1973 : 5), et Maurice Druon, alors secrétaire perpétuel honoraire de l'Académie confirme ce point de vue dans le XXI^e siècle, notant dans l'Avant-Propos au deuxième tome de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* que « les termes des sciences et techniques, pour peu que leur usage soit attesté, que leur formation soit correcte et qu'ils traduisent des notions accessibles à l'homme cultivé, ont été accueillis en nombre » (Druon 2000 : VIII). Cette conformité au niveau syntaxique, phonétique et morphologique permet la dérivation dans plusieurs cas, comme nous l'avons vu plus haut. La valeur de la bonne formation est aussi confirmée par le fait que parmi notre échantillon de 181 termes recommandés, les cas où les morphèmes, graphèmes ou phonèmes sont empruntés sont très rares, se limitant à *aéroclipper*, *guiderope*, *stress* dans *stress spatial* et *yoyo*.

Aéroclipper est peu conforme car il conserve le suffixe d'agent de l'anglais qui est formellement identique à la flexion de l'infinitif des verbes du premier groupe en français, et *guiderope* est peu conforme car il préserve une base étrangère, *rope*. Dans le cas des deux derniers termes, les concepts en question ne sont pas abordés dans nos corpus, mais nous assortissons les termes *aéroclipper* et *guiderope* de CI de 1, car ces termes recommandés sont l'unique appellation relevée du concept qu'ils dénomment.

Même parmi les 725 termes recommandés des STS, seulement deux autres termes seraient susceptibles d'être classés comme peu conformes au français : *stockabilité* et *pogo* dans le terme *effet « pogo »*. Dans le premier cas, l'adjectif est dérivé de façon régulière du radical *stock*, présent, selon LGR, en français depuis le XVI^e siècle, mais rare jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Dans le deuxième cas, et *pogo* est un nom déposé devenu un générique par antonomase en anglais et en français. Alors que ces deux termes ne font pas partie de notre échantillon, nous notons que les concepts qu'ils dénomment ne sont pas abordés dans nos corpus, empêchant ainsi toute analyse de la manière dont ils sont dénommés.

Le nombre de termes peu intégrés au niveau phonétique, syntaxique ou morphologique se chiffrent à quatre parmi les 181 termes de notre échantillon, il est clair que la CSTNS veille à ce que les termes qu'elle recommande soient bien intégrés morphologiquement, syntaxiquement et phonétiquement. Pour ce qui est de leur implantation, le fait que les deux

concepts abordés dans nos corpus sont dénommés exclusivement par leur terme recommandé indiquent que l'intégration morpho-phono-syntaxique des termes n'est pas une nécessité absolue pour les utilisateurs. À part quelques cas tels ceux de la famille de termes contenant *orientation/attitude*, il est néanmoins difficile de savoir, si, d'une part, la CSTNS retient des termes de bonne formation uniquement parce qu'elle sait que ces termes seront examinés par l'Académie, tout terme de « mauvaise formation » étant quasiment assuré d'un refus, ou, d'autre part, si la CSTNS recommanderait les mêmes termes dans le cas où l'aval de l'Académie ne serait pas nécessaire.

Au niveau syntaxique, la conformité aux règles du français est plus uniforme : *moteur vernier* et *satellite berger* sont les deux exemples de termes recommandés qui sont des compositions asyndétiques, allant à l'encontre de la règle générale que le français évite les suites de substantifs en intercalant des prépositions. Ces deux termes sont chacun assorti d'un CI de 1.

C'est ainsi que nous nous limitons à noter que la CSTNS a assuré que la quasi-totalité des termes proposés sont si bien intégrés aux niveaux phonétique, syntaxique et morphologique que le peu de termes qui restent sont insuffisamment nombreux pour affirmer que la conformité aux règles du français est vraiment un facteur d'implantation ou non.

III.2.1.1.7 L'euphonie

Montané inventorie les qualités phonétiques et graphiques du terme recommandé parmi les facteurs d'implantation, car elle écrit que « [l]'eufonia de les denominacions n'influencia la implantació »⁹⁴ (Montané 2012 : 88). Quirion note aussi ce facteur d'implantation, observant que « [l]'euphonie d'un terme ou d'un syntagme aurait une influence sur le pronostic d'implantation » (Quirion 2004 : 195). Parmi les termes de notre échantillon, quelques termes semblent sujet à des influences de l'euphonie, y compris *étoile de neutrons*, *atome froid* et *particule interagissant faiblement avec la matière*.

En ce qui concerne *étoile de neutrons*, ce terme recommandé est entièrement absent de nos corpus alors que *étoile à neutrons* est assorti d'un CI de 1. Considérant que les deux prépositions sont monosyllabiques, et que la différence en longueur n'est que d'un signe, tout

⁹⁴« L'euphonie des dénominations influence leur implantation ». Nous traduisons.

gain en brièveté est minimal. Cependant, il semble que la prononciation du terme soit plus fluide sans la consonne de la préposition *de*.

Le terme *atome froid* est, contrairement à *étoile de neutrons*, un terme recommandé implanté avec un CI de 1. Ce terme fait face à la concurrence du terme anglais *cold atom*, et nous constatons que les deux unités lexicales qui constituent ce terme anglais sont facilement compréhensibles aux francophones : *cold* fait partie d'un vocabulaire de base qui serait connu des élèves en collège, et *atome* est transparent car l'anglais et le français l'ont emprunté tous deux au grec. Par conséquent, le terme anglais est facilement compréhensible au francophone, mais il nous semble que l'euphonie soit impliquée dans l'adoption du terme recommandé, car l'équivalent étranger serait potentiellement rendu comme [kɔldatom], ce qui pourrait induire une fausse coupe dans le non-sens *col d'atome*.

Enfin, nous pouvons aussi évoquer le cas du terme *particule interagissant faiblement avec la matière*, dont l'abréviation recommandée est *PIF*. Certes, la connotation du mot *pif* dans le langage familier semble constituer une entrave à l'implantation de cette abréviation, mais il est aussi possible que le manque d'euphonie de *PIF* soit impliqué dans son absence totale de nos corpus. À la lumière des constats relatifs à ces termes, il nous semble que l'euphonie est légitimement inscrite parmi les facteurs influençant l'implantation des termes recommandés.

III.2.1.1.8 L'adéquation, la motivation, la transparence

Parmi les caractéristiques recherchées dans un bon terme, on trouve l'adéquation, la motivation et la transparence, caractéristiques évoquées dans les manuels de terminologie : Dubuc (2002 : 139) observe que « [l]'adéquation d'un terme marque la parfaite convenance entre le terme et la notion qu'il recouvre » et remarque qu'« [u]n terme est dit motivé lorsque les sèmes qu'il contient évoquent la notion qu'il recouvre » de façon que « à travers sa forme, il est possible d'entrevoir sa notion » (Dubuc 2002 : 36). Rien d'étonnant à ce que des auteurs tels que Montané (2012 : 92), Depecker (1994b: 12 ; 1997a : 78), Thoiron (1994 : 85) et Quirion (2004 : 195) observent eux aussi que ces caractéristiques influenceraient l'implantation des termes. Montané explicite la logique derrière ces constats dans son l'hypothèse que « [u]na

denominació amb aquestes característiques fàcilment s'associa semànticament a la noció que designa, ja que resulta explícita »⁹⁵ (Montané 2012 : 88).

Du côté des institutions, Madinier et la DGLFLF ont évoqué l'importance de la transparence dans l'élaboration des recommandations en France, notant que « *[o]n devrait pouvoir associer immédiatement le terme et la réalité qu'il désigne* » (Madinier 2008 : 106) « le terme est-il immédiatement associé à la réalité ou à la notion qu'il désigne ? (DGLFLF 2016d : 7). Pour sa part, le TERMCAT parle de la « *[t]ransparència semàntica* »⁹⁶ (Montané 2012 : 93) car « *[e]ls termes han de resultar fàcilment interpretables, en la mesura del que sigui possible* »⁹⁷ (Montané 2012 : 93). Bien que ces auteurs notent que la motivation et la transparence sont recherchées dans les termes recommandés, il n'est pas sûr que tous les termes en bénéficient, comme le suggèrent les cas des termes *grondement*, *couac* et *stridence* qui sont absents de nos corpus alors que leurs concurrents sont relevés.

Nous constatons aussi que la recherche de la motivation et de la transparence peut aussi éloigner le terme recommandé de la réalité de l'usage linguistique. Considérons le terme *corps planétésimal*, qui rend évident qu'il dénomme un type de corps céleste. Il semble qu'en essayant de rendre le concept dénommé plus clair, la dénomination soit trop éloignée des besoins des utilisateurs, qui n'avaient pas besoin de la précision que *planétésimal* est un type de corps, et non un adjectif, comme la suggère sa forme. Un raisonnement similaire contribue à expliquer l'échec de l'implantation de *capacité de survie* face à *survivabilité*.

À part ces cas, les travaux de la CSTNS ont assuré que les termes recommandés sont tous dotés de degrés de transparence, de motivation et d'adéquation relativement homogènes.

III.2.1.1.9 La monosémie

La terminologie cherche à recommander des termes qui sont biunivoques, chaque concept ayant une dénomination et chaque dénomination dénommant un concept. La monosémie qui fait partie de cette bi-univocité est un facteur d'implantation pour Quirion, car pour lui, « *[u]ne appellation qui n'a qu'un seul sens serait favorisée par rapport à une unité polysémique. La*

⁹⁵ « *[u]ne dénomination avec ces caractéristiques est facilement associée sémantiquement à la notion qu'elle désigne car elle est explicite* ». Nous traduisons.

⁹⁶ « *transparence sémantique* ». Nous traduisons.

⁹⁷ « *les termes doivent être facilement interprétables, dans la mesure du possible* ». Nous traduisons.

facilité d'association d'une dénomination à une notion sous-tend ce critère » (Quirion 2004 : 195). Dans la plupart des cas, la nature polylexicale des termes recommandés fait de sorte que la monosémie soit quasiment garantie dans le discours d'un domaine spécialisé, tels que le démontrent les termes *horloge à fontaine atomique*, *onde gravitationnelle* et *vitesse caractéristique de combustion*. Ce n'est pas toujours le cas, par contre, car *météorologie de l'espace* et *météorologie spatiale* dénomment des concepts différents. La *météorologie de l'espace* s'intéresse aux événements tels que les éruptions solaires et les éjections de masse coronales, alors que la *météorologie spatiale* s'intéresse aux conditions climatiques sur Terre, pour prévoir les éclaircies et les orages, etc., et pour ce faire, recourt aux moyens spatiaux. Dans nos corpus, chaque dénomination est utilisée pour dénommer chaque concept.

On note cependant que la monosémie est plus rare chez les termes monolexicaux. Alors que les compositions savantes sont monosémiques (par exemple *aéroclipper*, *baryogenèse*, *gravitropisme* et *magnétopause*), d'autres termes sont polysémiques, car appartenant à la langue générale et possiblement aux autres domaines spécialisés. Mentionnons, à titre d'exemple, les termes *couac*, *déluge*, *grondement*, *impacteur*, *inertage*, *jupe*, *orientation*, *sauvegarde*, *stridence*, *embardée*, avant de mentionner *entrée* et *sortie*.

<i>TR polysémique</i>	<i>CI</i>	<i>TR polysémique</i>	<i>CI</i>
basculement	1	chargement	1
couac	0	déluge	1
grondement	0	guiderope	1
impacteur	0,86	jupe	1
météorologie de l'espace	0,88	orientation	0,11
sauvegarde	1	stridence	0
Tableau 25 : TR polysémiques			

Comme le démontre les Tableau 25⁹⁸ ci-dessus qui détaille les termes en question et le Tableau 26 ci-dessous qui détaille leur implantation, le CI global des termes polysémiques est bien plus élevé que celui de l'échantillon élevé, indiquant que ces termes sont mieux implantés que la moyenne. Cela est contraire à l'hypothèse annoncée par Quirion selon laquelle l'implantation des termes monosémiques serait favorisée par rapport à celle de ces termes polysémiques. Qui

⁹⁸ Toutes des dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés *embardée*, *entrée*, *halètement*, *inertage*, *nacelle*, *palimpseste*, *rétreint*, *ronflement*, *sanglé*, *sortie* et *yoyo* sont absentes de nos corpus.

plus est, les indicateurs d'une implantation réussie sont également plus forts que ceux observés dans l'échantillon, et les indicateurs d'une implantation échouée sont pour leur part moins importants que ceux observés au niveau de l'échantillon.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
23	0,58	30 %	13 %	35 %	0 %	17 %	48 %

Tableau 26 : Implantation des TR polysémiques

Si ces constats sont très intéressants, ils doivent néanmoins être nuancés par le faible nombre de termes monosémiques analysés. Il convient aussi de noter que parmi les termes des STS en anglais, le manque de monosémie ne s'est pas démontré néfaste pour le terme *blackout*, l'équivalent anglais pour deux termes français : *extinction*, dans le cas des radiocommunications ainsi que *voile noir*. Qui plus est, ce terme anglais peut aussi fonctionner comme verbe dans l'acception de *voile noir* et dans celle des radiocommunications aussi, tout en étant doté de plusieurs acceptions supplémentaires dans la langue générale. Il nous semble alors que ce cas anglais n'est pas un cas isolé, car dans les termes de notre échantillon, la polysémie n'est pas un frein à l'implantation des termes recommandés, contrairement à ce qu'a avancé Quirion (2004 : 195).

III.2.1.2 Facteurs analysés

III.2.1.2.1 La catégorie grammaticale

Nous menons une analyse de l'implantation des termes recommandés selon leur catégorie grammaticale avec deux buts complémentaires : de déterminer si notre échantillon est représentatif de tous les termes recommandés des STS, et deuxièmement, de déterminer si les termes recommandés des STS font partie de la majorité des terminologies, dominées par les substantifs. L'analyse de l'implantation des termes selon leur catégorie grammaticale s'avère également intéressante pour nous au niveau de l'attribution du genre aux termes, parce que « [l]a catégorie grammaticale du terme est précisée uniquement lorsque le terme est constitué d'un seul mot, ou exceptionnellement de plusieurs mots dont la catégorie grammaticale n'est pas évidente ou dont le sens est ambigu » (DGLFLF 2015c : 16). Cette prise de position est due en grande partie à Maurice Druon, secrétaire perpétuel de l'Académie française de 1985 à 1999, qui avait argumenté avec force qu'une expression ne peut avoir de genre, cette

caractéristique étant réservée aux mots⁹⁹. L'attribution d'un genre à une expression peut aussi s'avérer utile si le mauvais genre est attribué à un nom, comme l'a noté le CETS lors de l'élaboration de sa neuvième liste en 2016. Dans cette liste figurait le terme *granule solaire*, car le CETS avait noté que *granule* fut répertorié comme un nom féminin dans certains cas (CETS 2016 : 10) alors qu'il est masculin selon LGR et le *Dictionnaire de l'Académie française*.

	<i>Tous les TR</i>	<i>Échantillon</i>
n.m.	50 %	53 %
n.f.	45 %	46 %
n. épïcène	1 %	1 %
loc. N	0 %	-
sous-total : N	96 %	100 %
adj.	2 %	1 %
loc. adj.	0 %	0 %
sous-total ADJ	2 %	1 %
loc. V	0 %	-
v	2 %	-
sous-total V	2 %	-
Tableau 27 : Catégorie grammaticale des termes de l'échantillon et ceux recommandés depuis 1995.		

Le Tableau 27 ci-dessus détaille les termes recommandés des STS selon leur catégorie grammaticale et les divise en deux groupes, pour déterminer la représentativité des termes de notre échantillon par rapport à la totalité des termes recommandés depuis 1995. Le premier groupement comprend les 725 termes des STS recommandés entre 1995 et 2015 et c'est ici où nous trouvons la plus grande variété de catégories grammaticales. Le deuxième groupement est notre échantillon de 181 termes recommandés entre 2008 et 2015. Il est à noter que là où 2 % des 725 termes recommandés sont des adjectifs et 2 % sont des verbes, nous ne relevons que deux adjectifs au sein de notre échantillon, soit 1 %, et aucun verbe. Les termes de notre échantillon sont généralement représentatifs des termes recommandés auparavant : les substantifs constituent l'écrasante majorité des termes recommandés, les substantifs masculins

⁹⁹ Nous remercions Mmes Julie Andreu et Danielle Candel pour les communications personnelles ayant permis la confirmation de la prise de position de M. Druon.

étant quelque peu plus présent que les substantifs féminins. Les verbes et adjectifs sont si rares que nous ne relevons que deux de ces derniers dans notre échantillon, et aucun de ces premiers.

Examinons l'implantation des termes de notre échantillon plus en détail, tenant compte de la catégorie grammaticale. Comme nous l'avons signalé plus haut, certains termes recommandés ne sont pas assortis de catégorie grammaticale. Pour mener à bien nos analyses, nous avons assorti tous ces termes d'une catégorie grammaticale selon le genre de la tête sémantique du terme. Nous présentons ces données dans le Tableau 28 ci-dessous.

<i>Cat. gram.</i>	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Int.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
n.m.	96	0,32	23 %	18 %	28 %	5 %	23 %	43 %
n.f.	82	0,42	21 %	22 %	26 %	9 %	27 %	39 %
n. épïcène	1	0,58	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %
adj.	1	-	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
loc. adj.	1	0,08	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %

Tableau 28 : Implantation des termes recommandés selon catégorie grammaticale

La répartition entre substantifs masculins et féminins est relativement homogène (54 % contre 46 %), mais les autres catégories grammaticales comptent si peu de membres qu'il n'est pas possible de tirer des conclusions valables. Nous nous limiterons alors à l'analyse d'implantation des substantifs. La répartition dans les sept catégories est très similaire quel que soit le genre du substantif, mais mentionnons que le CI global des substantifs féminins est bien plus élevé que celui des substantifs masculins, pour des raisons inconnues, mais qui impliqueraient les différentes fréquences auxquelles les concepts sont abordés.

Si nous opérons un tri entre les termes recommandés assortis d'une catégorie grammaticale dans la recommandation et les termes auxquels nous avons attribué une, nous obtenons le Tableau 29 ci-dessous.

Constatons premièrement que les CI globaux des substantifs masculins est beaucoup plus élevé lorsque la catégorie grammaticale est explicitée dans la recommandation. Nous ne constatons pas une telle variation du CI global dans le cas des substantifs féminins. Deuxièmement, la répartition dans les sept catégories est relativement homogène pour trois des quatre catégories

grammaticales impliquant les substantifs masculins ou féminins : les substantifs masculins assortis de cette catégorie grammaticale dans les recommandations sont assortis de CI de 1 ou élevés le plus souvent et ce, de loin. Cela suggère que les noms masculins assortis de cette catégorie grammaticale dans la recommandation sont plus susceptibles de s’implanter avec une grande réussite que les autres termes. Nous pouvons aussi dire que ce n’est pas exclusivement la nature monolexicale de ces termes qui favorise leur implantation, car les substantifs féminins monolexicaux assortis de cette catégorie grammaticale dans les recommandations sont moins bien implantés.

<i>Cat. gram.</i>	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Int.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
n.m.	21	0,93	43 %	19 %	48 %	5 %	19 %	29 %
n.f.	22	0,41	27 %	18 %	27 %	9 %	27 %	36 %
M	75	0,21	17 %	27 %	23 %	5 %	24 %	48 %
F	60	0,42	18 %	25 %	25 %	8 %	27 %	40 %
n. épïcène	1	0,58	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %	0 %
adj.	1	-	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
loc. adj.	1	0,08	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %

Tableau 29 : Implantation des TR selon catégorie grammaticale différenciée par l’explicitation de la catégorie dans la recommandation

n.m. : nom masculin, catégorie grammaticale explicitée dans la recommandation
n.f. : nom féminin, catégorie grammaticale explicitée dans la recommandation
M : nom masculin, catégorie grammaticale non explicitée dans la recommandation
F : nom féminin, catégorie grammaticale non explicitée dans la recommandation
n. épïcène : nom épïcène, catégorie grammaticale explicitée dans la recommandation
adj. : adjectif, catégorie grammaticale explicitée dans la recommandation
loc. adj. : locution adjectivale, catégorie grammaticale explicitée dans la recommandation

Il ne nous semble pas que la différence observée entre l’implantation des substantifs masculins recommandés avec leur catégorie grammaticale et les substantifs féminins recommandés avec leur catégorie grammaticale soit attribuable au fait que les substantifs féminins sont généralement plus longs que les formes masculines. Cette tendance n’ayant pas été observée par d’autres chercheurs, elle serait potentiellement le fruit du hasard, ou le signe que d’autres facteurs exercent une plus forte influence sur l’implantation des termes recommandés. Passons à l’analyse de la brièveté.

III.2.1.2.2 La brièveté

La brièveté du terme recommandé est un des facteurs d'implantation les plus évoqués : elle est abordée par Depecker (1994b : 12 ; 1997a : 78) sous les appellations « *brièveté* » et « *concision* », par Quirion, qui avance « *qu'un syntagme constitué d'unités multiples a moins de probabilités de s'enraciner qu'un concurrent plus court* » (Quirion 2004 : 195) ainsi que par Quirion et Lanthier (2006 : 111). Parmi d'autres auteurs l'évoquant comme facteur d'implantation sont Montané (2016 : 13), Auger, qui parle de « *privilégier le nom simple au nom complexe* » (1999 : 21) et enfin Chansou (1994 : 109). Nous chercherons, dans cette section, à examiner les influences de la brièveté des termes recommandés sur leur implantation pour déterminer à quel point l'économie linguistique favorise l'implantation des dénominations les plus brèves. Pour pouvoir statuer au niveau de notre première hypothèse spécifique, selon laquelle les termes brefs sont mieux implantés que les termes longs, nous devons définir *brièveté*.

Il existe, pour nous, quatre manières permettant qualifier un terme de « *bref* », dont le premier se mesure dans l'absolu, en faisant référence au nombre d'unités lexicales. Cependant, cela a l'inconvénient que tout terme monolexical sera comptabilisé comme étant aussi bref que tout autre terme monolexical, ce qui n'est nullement le cas des termes recommandés *jupe* et *microaccéléromètre*, par exemple. Pour tenir compte du fait que les unités lexicales varient en longueur, nous examinerons aussi, dans l'absolu, le nombre de caractères que comporte une appellation. C'est la deuxième manière de qualifier la brièveté d'une désignation. Nous compléterons ces analyses dans l'absolu par des analyses dans le relatif, car les termes recommandés se trouvent dans les situations de concurrence entre termes endogènes et exogènes. Ces analyses, qui tiendront compte respectivement du nombre d'unités lexicales et de caractères, permettront de mieux comprendre et contextualiser l'influence de la brièveté des termes recommandés sur leur implantation.

III.2.1.2.2.1 La longueur absolue

Commençons nos analyses en examinant, dans l'absolu, le nombre d'unités lexicales.

III.2.2.2.1.1 Le nombre d'unités lexicales

Dans le cadre de cette étude, nous définissons le nombre d'unités lexicales que comprend un terme comme le nombre de mots graphiques séparés par des espaces qui constituent une

dénomination, même si cette acception admet que des formes élidées, telles que *principe d'équivalence*, sont comptabilisés comme contenant deux unités lexicales, bien que représentant les trois unités lexicales *principe, de et équivalence*.

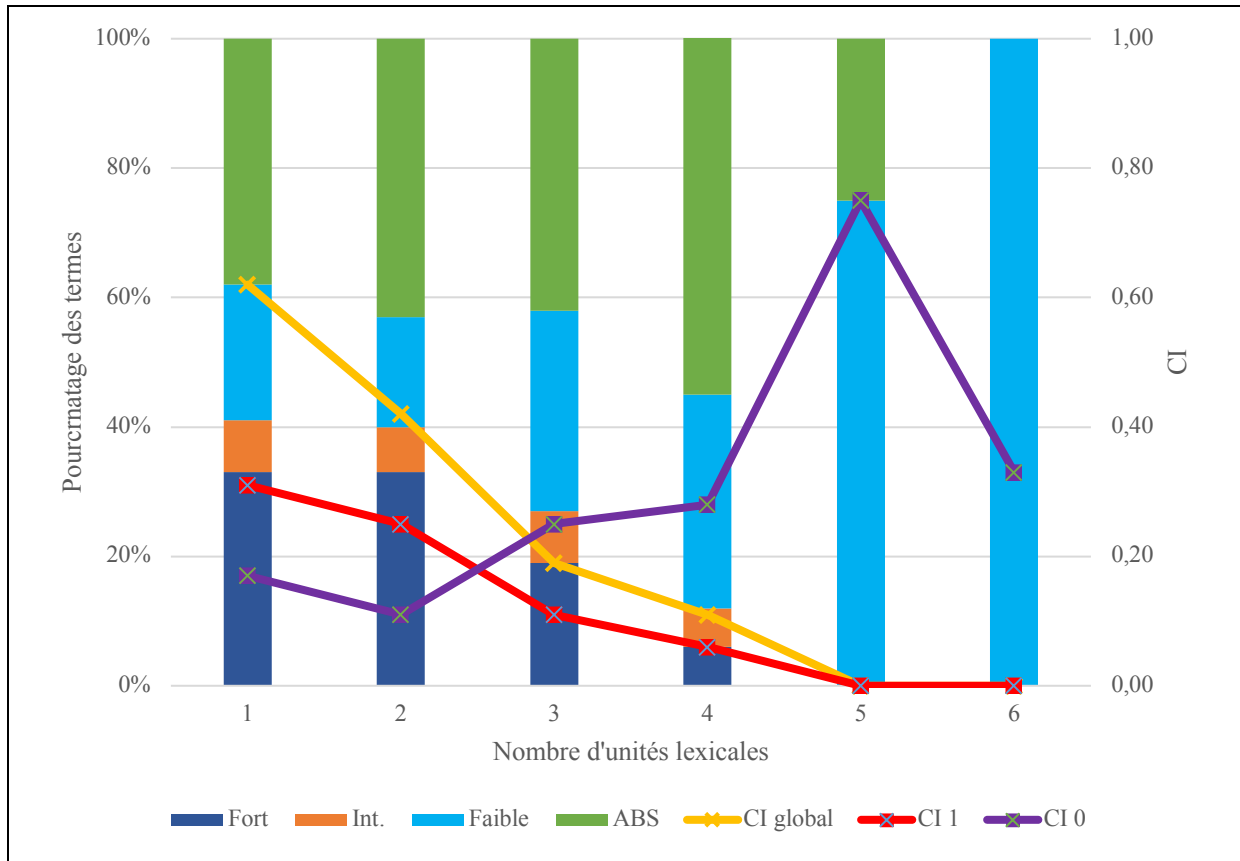
Dans notre échantillon de 181 termes recommandés, nous avons attesté la présence des dénominations de 105 concepts dans nos corpus. Parmi ces dénominations, nous relevons les termes monolexicaux, bilexicaux, trilexicaux, quadrilexicaux, pentalexicaux et hexalexicaux. Nous présentons la répartition de ces différentes formes au sein de notre échantillon dans le Tableau 30 ci-dessous.

Les termes brefs sont les plus nombreux et les mieux implantés, car plus un terme compte d'unités lexicales, plus la part des termes assortis de CI de 1 ou élevé est faible, tout comme le CI global. Nous observons aussi que si la diminution de la part des termes assortis d'un CI de 1 est régulière lorsque le nombre de mots augmente, la part des termes assortis d'un CI de 0, ne croît pas aussi régulièrement, car seulement 11 % des termes bilexicaux sont assortis de ce CI, alors que 19 % des termes monolexicaux et trilexicaux en sont assortis. Cela indique qu'il y a bien une préférence pour les termes brefs et suggère que la longueur idéale se chiffre à soit une, soit à deux unités lexicales.

<i>Unités lexicales</i>	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
1	48	0,62	31 %	17 %	33 %	8 %	21 %	37 %
2	72	0,42	25 %	11 %	33 %	7 %	17 %	43 %
3	36	0,19	11 %	25 %	19 %	8 %	31 %	42 %
4	18	0,11	6 %	28 %	6 %	6 %	33 %	56 %
5	4	0	0 %	75 %	0 %	0 %	75 %	25 %
6	3	0,00	0 %	33 %	0 %	0 %	100 %	0 %

Tableau 30 : Implantation des termes recommandés en fonction de la longueur en nombre d'unités lexicales

Examinons la répartition des CI en fonction du nombre d'unités lexicales à l'aide du Graphique 12, qui nous permettra d'établir si nous observons la même préférence pour les termes brefs.



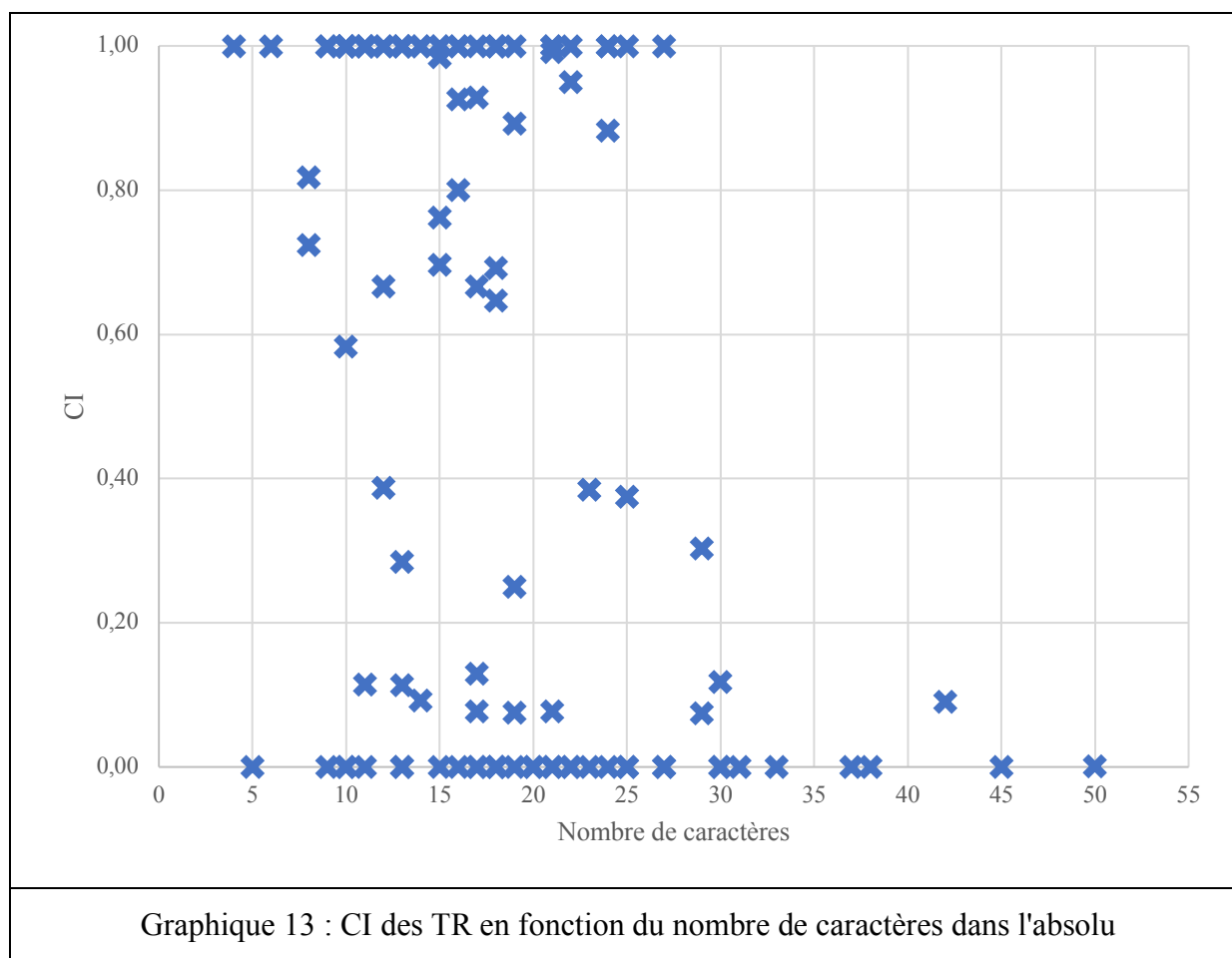
Graphique 12 : Implantation des TR selon le nombre d'unités lexicales

Le Graphique 12 permet de visualiser la répartition des CI des termes recommandés en fonction du nombre d'unités lexicales que comprennent les termes recommandés, et nous permet de faire trois constats. Le premier concerne les termes très peu présents dans nos corpus : la part des termes assortis d'un CI faible est relativement stable lorsque la longueur est égale à, ou inférieure à, deux unités lexicales, mais après ce seuil, de plus en plus de termes sont assortis de CI faibles. Le deuxième constat est le corollaire de ce premier : plus le terme compte de mots, moins nombreux sont les termes avec un CI fort, comme le démontre la réduction des barres bleu-foncé. Troisièmement, la part des termes d'un CI entre 0,25 et 0,75 est faible quelle que soit la longueur du terme. Ces données indiquent que, dans l'absolu, le nombre d'unités lexicales que compte la dénomination est lié à l'implantation de cette dénomination. Restant dans l'absolu, tournons-nous vers le nombre de caractères pour déterminer s'il est lié à l'implantation des termes recommandés.

III.2.2.2.1.2 Le nombre de caractères

Nous avons vu que les termes comptant peu d'unités lexicales sont mieux implantés que les termes comptant plusieurs unités lexicales, mais comme nous l'avons noté plus haut, la brièveté

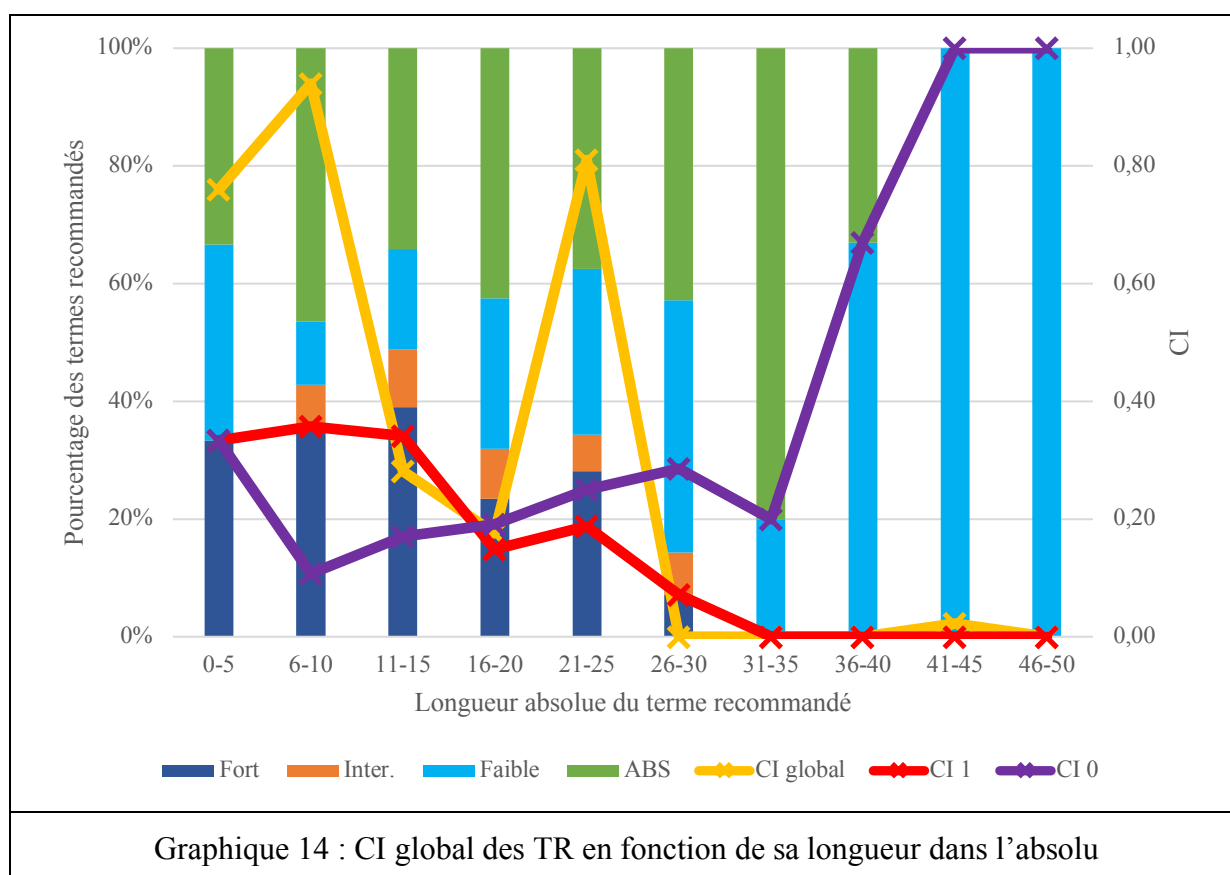
d'un terme peut se mesurer au niveau du nombre d'unités lexicales ou au niveau du nombre de caractères qu'il comporte. Dans un domaine scientifique tel que les STS, il nous semble pertinent de tenir compte du nombre de caractères que comportent les unités lexicales, car la composition savante, à laquelle on peut avoir souvent recours dans le discours des sciences, peut donner lieu à des termes monolexicaux très longs, tels que *microaccéléromètre*, dont la maniabilité et la brièveté sont tout à fait différentes de celle de *jupe*, également monolexical.



Pour pouvoir examiner l'hypothèse que les termes brefs soient préférés, il nous faut définir ce que nous entendons par *nombre de caractères* : le nombre de signes utilisés pour épeler une dénomination. Ce chiffre tient compte non seulement des espaces entre mots graphiques, mais aussi des apostrophes qui remplacent les lettres élidées ; alors *principe d'équivalence* a une longueur de 22 caractères – 20 lettres, une apostrophe et une espace – et *déport latéral* a une longueur de 14 caractères, les treize lettres et l'espace.

Le Graphique 14 détaille le CI des termes, sur l'axe vertical, et leur longueur en signes sur l'axe horizontal. Il nous permet d'établir que, premièrement, à partir de 30 caractères, aucun

terme n'est bien implanté. Deuxièmement, tous les termes assortis d'un CI de 1 ont une longueur comprise entre 4 et 27 signes. Troisièmement, la longueur en nombre de signes n'est pas l'unique facteur déterminant dans l'implantation des termes, car si tous les termes assortis d'un CI de 1 ont une longueur comprise entre 4 et 24 signes, de nombreux termes dont la longueur se chiffre entre ces deux points sont assortis d'un CI de 0. Si nous divisons les termes en groupes selon leur longueur, chaque groupe représentant un intervalle de cinq caractères, et calculons le CI global, nous arrivons au Graphique 14 ci-dessous.



Le Graphique 14 détaille les CI globaux des termes recommandés de notre échantillon en fonction du nombre de caractères, mesuré sur l'axe horizontal, le CI global, mesuré sur l'axe vertical de droite et la part des termes appartenant à chaque gradation sur l'axe vertical de gauche. Comme le Graphique 14, il permet de constater qu'après 25 caractères, les termes recommandés ne se sont pas enracinés. Il permet aussi de mieux délimiter les « fourchettes optimales », soit celles où les termes ont majoritairement un CI supérieur à 0,50.

Dans un premier temps, l'économie de la langue semble alors favoriser l'implantation des termes dont la longueur est inférieure à 10 caractères. Il semble que la brièveté des termes en

question soit l'atout qui a facilité leur implantation, et dans le deuxième cas, les termes auraient l'avantage de la précision que permettent les termes polylexicaux. Nous observons néanmoins que les données sont influencées par le fait que la distribution des longueurs n'est pas homogène : les termes de certaines longueurs abondent alors que les termes d'autres longueurs sont rares. Dans un deuxième temps, nous constatons que les termes longs de 21 à 25 caractères sont également bien implantés et il se peut que la précision de ces termes facilite leur implantation. Nous pouvons alors confirmer que la brièveté, considérée dans l'absolu et calculé en nombre de signes, est bien liée à l'implantation. Le lien n'est pas, par contre, uniforme, car il semble exister deux fourchettes où les termes sont bien mieux implantés, séparées par des groupements où les termes sont très peu implantés.

III.2.2.2.1.3 Bilan

Les deux analyses menées ci-dessus ont permis d'établir que, au niveau des mots graphiques, il existe une nette préférence pour les termes monolexicaux, bilinguistiques ou trilinguistiques. Au niveau des signes que comportent les termes, il y a une préférence plus nette pour les longueurs situées dans deux fourchettes : moins de 10 caractères ou entre 21 et 25 caractères.

À la lumière de ces deux constats, il nous est possible de postuler que les termes monolexicaux correspondront exclusivement aux termes dans la fourchette entre 6 et 10 caractères ; à titre d'exemple nous pouvons citer *chargement*, *cryosphère*, *rétrofusée*, *sauvegarde* qui contiennent tous 10 signes, qui est aussi la longueur moyenne des termes monolexicaux assortis d'un CI de 1. Pour ce qui est de la deuxième fourchette, où la longueur est entre 21 et 25 caractères, les termes bilinguistiques nécessiteront plus de 10 caractères par unité lexicale en moyenne. Répondant à ces critères, nous pouvons citer les termes *mirage gravitationnel*, *effondrement stellaire*, *coordonnées comobiles* qui ont tous un CI de 1. Il s'avère que les termes recommandés trilinguistiques sont peu implantés lorsque leur longueur est entre 21 et 25 caractères : seulement *montgolfière à infrarouge*, *principe d'équivalence*, *météorologie de l'espace* et *rayonnement de freinage* ont une longueur entre ces limites, mais aucun d'entre eux n'est assorti d'un CI de 1. Cela indique que la préférence est bien pour les termes bilinguistiques, leur bonne implantation faisant contrepois à l'implantation plus mitigée des termes trilinguistiques.

Il semble ainsi que la brièveté soit, dans l'absolu, un facteur qui influence l'implantation des termes recommandés en favorisant l'implantation des termes brefs.

III.2.1.2.2.2 La longueur relative

Puisque les termes recommandés sont assortis de concurrents dans les recommandations ainsi que par notre corpus terminologique, il est nécessaire de tenir compte de la longueur du terme recommandé par rapport à celle de ses concurrents pour mieux comprendre l'influence de la brièveté sur l'implantation. Commençons avec l'analyse de la longueur relative, mesurée en unités lexicales. Dans l'intérêt de la simplicité, nous avons retenu le premier équivalent étranger à figurer dans la recommandation comme le point de comparaison.

III.2.2.2.2.1 Le nombre d'unités lexicales

Nous considérons ici la différence entre le nombre de d'unités lexicales du terme recommandé et du terme implanté qui dénomme le même concept. Étudions les données du Tableau 31.

Unités lexicales	Décompte	CI global	Longueur du TR relatif au terme implanté			Longueur moyenne
			Plus longue	Même longueur	Plus courte	
1	30	0,62	10 %	90 %	0 %	1,20
2	41	0,42	7 %	86 %	7 %	2,05
3	21	0,19	4 %	48 %	48 %	2,19
4	8	0,11	0 %	13 %	88 %	2,25
5	3	0,00	0 %	0 %	100 %	1,0
6	3	0,00	0 %	0 %	100 %	1,0

Tableau 31 : Longueur en unités lexicales des dénominations implantées par rapport au TR

À partir de ce tableau, il est possible de faire plusieurs constats relatifs à l'implication de la longueur relative dans l'implantation des termes recommandés. Premièrement, en ce qui concerne les termes implantés qui sont plus longs que les termes recommandés, nous observons que la part de ces termes se chiffre à 10 % dans le cas des termes monolexicaux et à 8 % dans le cas des termes bilingues. Ce n'est qu'au sein de ces deux groupes que nous observons cette tendance mineure pour des dénominations plus longues que les termes recommandés. Deuxièmement, nous constatons que la part des termes qui sont de la même longueur que le terme recommandé diminue fortement lorsque la longueur augmente ; le taux passe de 90 % dans le cas des termes monolexicaux à 0 % dans le cas des termes quadrilingues. Lorsqu'il est question du recours aux dénominations comptant moins d'unités lexicales que le terme

recommandé, la part de ces termes croît très rapidement, passant de 6 % chez les termes bilinguistiques à 100 % chez les termes quadrilinguistiques. La longueur moyenne des termes employés est relativement stable pour tous les groupes, près de deux unités lexicales dans la plupart des cas, mais parmi les termes longs de cinq ou de six unités lexicales, la tendance est différente : la longueur moyenne s'approche d'une unité lexicale, ce qui suggère un recours aux sigles.

Parmi les 106 concepts de notre échantillon abordés dans nos corpus, seulement huit sont dénommés par les termes plus longs que les termes recommandés¹⁰⁰, alors que 27 concepts sont dénommés par des termes plus courts. Cela indique que la longueur en nombre de mots est impliquée dans l'implantation des termes recommandés. Cependant, 70 concepts sur 106 sont dénommés par des termes de la même longueur que le terme recommandé, il semble plutôt que la préférence des utilisateurs aille à des termes soit de la même longueur que le terme recommandé, soit pour les termes plus courts, comme le suggère l'économie linguistique.

Le procédé néologique utilisé pour créer un terme recommandé à partir d'un équivalent étranger peut être aussi impliqué dans l'appréciation de l'influence de la longueur d'un terme sur son implantation, notamment en ce qui concerne les prépositions en français. À titre d'exemple, considérons les termes *capteur d'orientation*, *centrale d'orientation*, *système de commande d'orientation et d'orbite*. Le premier préserve les deux unités lexicales du terme anglais *attitude sensor*, mais le deuxième est plus bref, ne comprenant que deux unités lexicales alors que le terme anglais est *attitude control system*. Enfin, le troisième terme est plus long que le terme anglais, *attitude and orbit control system*. L'emploi, ou non, des prépositions au sein des termes français est impliqué dans la modification du nombre d'unités lexicales et semble influencer l'implantation, car dans les deux tiers des cas où les termes recommandés comprennent des prépositions, ces termes recommandés sont délaissés au profit d'autres dénominations. Le Tableau 32 ci-dessous détaille les termes recommandés comprenant des prépositions¹⁰¹. Lorsque ces termes ne sont pas la dénomination du concept avec le CI le plus important, nous détaillons également le concurrent avec le CI le plus élevé.

¹⁰⁰ Les termes recommandés dépassés par des formes plus longues sont *astrogéologie* (*géologie planétaire*), *basculement initial* (*basculement en tangage*), *centrale d'orientation* (*système de contrôle d'attitude*), *circuit régénératif* (*circuit régénérateur de refroidissement*), *gyrofréquence* (*fréquence cyclotron*), *satellite captif* (*satellite tenu en laisse*) et *stridence* (*instabilité de combustion haute fréquence*).

¹⁰¹ D'autres termes recommandés comprenant des prépositions dénomment des concepts non-abordés dans nos corpus, dont *alimentation par détente*, *alimentation par pression constante*, *assemblage en faisceau*, *caisson de simulation spatiale*, *couloir de rentrée*, *couloir de sauvegarde*, *densification de pupille*, *déviateur annulaire de jet*, *effet de culot*, *fusée de séparation accélératrice*, *fusée de tassement*, *fusée d'éloignement latéral*, *gestion de*

<i>TR</i>	<i>Concurrent</i>	<i>TR</i>	<i>Concurrent</i>
bloc de propergol		capacité de survie	survivabilité
capteur d'orientation	capteur d'attitude	case à équipements	
centrale d'orientation	système de contrôle d'attitude	chambre de simulation spatiale	simulateur spatial
classe de propreté		commande d'orientation	contrôle d'attitude
composante au sol	segment sol	corps de propulseur	
cycle ouvert à expanseur	cycle expander	densité critique de l'Univers	densité critique
dépressuriseur du bas du corps	LBNP	en flottage libre ¹⁰²	
étoile de neutrons	étoile à neutrons	gaine de plasma	
horloge à fontaine atomique		lancer de rayons	
ligne d'univers		manœuvre en route	manœuvre de rendez-vous
météorologie de l'espace		montgolfière à infrarouge ¹⁰³	
paramètres orbitaux à deux lignes	TLE	particule interagissant faiblement avec la matière	<i>WIMP</i>
phase balistique d'un lancement	phase balistique	photodétecteur à report et intégration	TDI
point sous satellite	nadir	principe d'équivalence	
rapport de mélange		rapport poussée sur poids	rapport poussé/masse
rayonnement de freinage	Bremsstrahlung	remodelage de surface	resurfaçage
réseau géodésique de référence	réseau géodésique	réunion de démarrage	kick-off meeting
surbrillance d'opposition	effet d'opposition ¹⁰⁴	système de commande d'orientation et d'orbite	SCAO

la circulation spatiale, maquette pour vol d'essai, moteur de croisière, œdème de la face, pilotage par chaos, refroidissement par film d'ergol, refroidissement par ergol perdu, refroidissement par transpiration, saut d'azimut, seuil de combustion, télescope à synthèse d'ouverture, test d'innocuité, traînée de culot, vibration de respiration, vitesse d'éjection efficace et zone aérospatiale de transition.

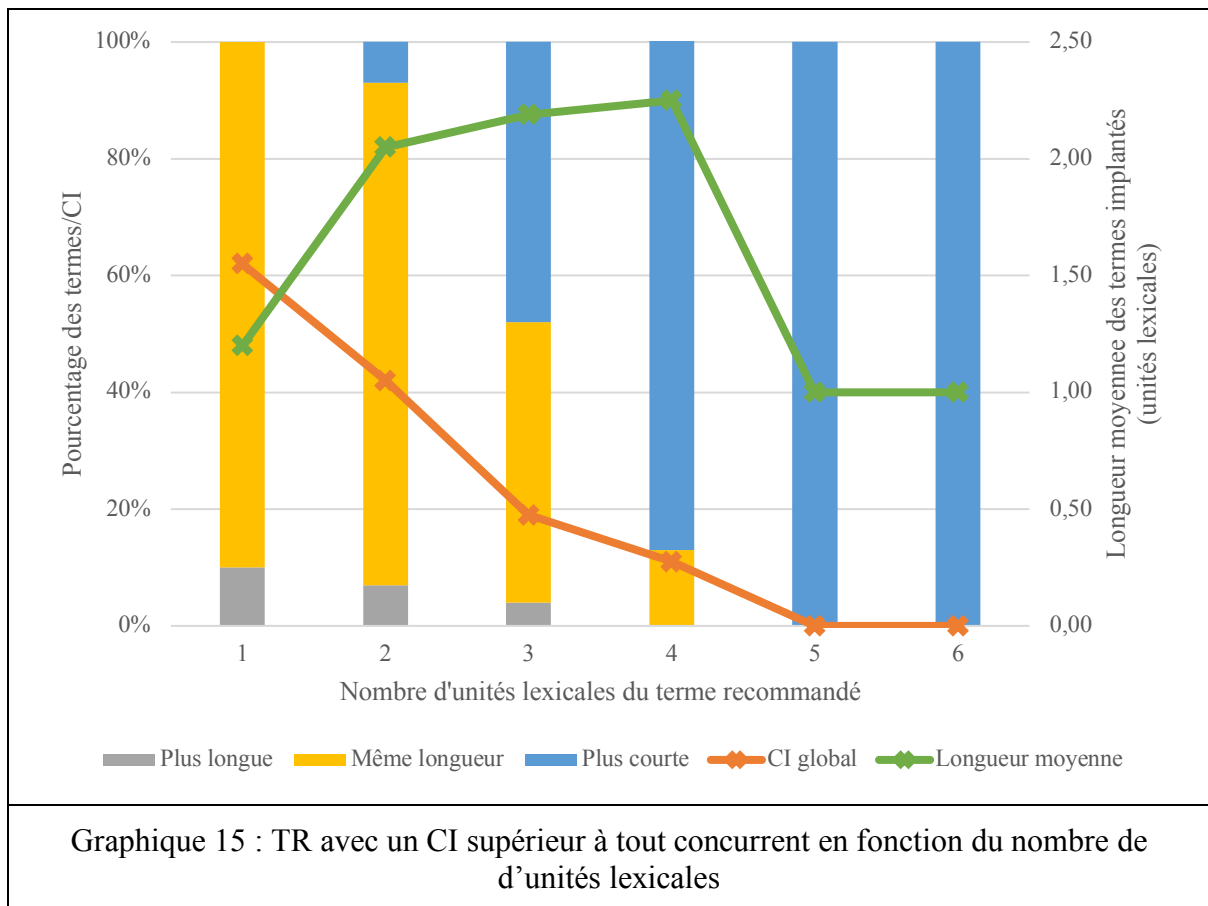
¹⁰² Le terme *flotter librement* est assorti du même CI que le terme recommandé, 0,50.

¹⁰³ Le sigle de ce terme, *MIR*, est assorti d'un CI égal à celui du terme recommandé, 0,38.

¹⁰⁴ Le terme *diffusion anisotrope favorisant la diffusion vers l'étoile* est aussi assorti d'un CI de 1.

trace au sol	trace du satellite	vitesse caractéristique de combustion	vitesse caractéristique
vitesse d'éjection efficace	vitesse d'éjection efficace		
Tableau 32 : TR contenant des prépositions			

Parmi les 39 termes recommandés comprenant des prépositions, seul le tiers s'implante face aux concurrents qui ont souvent l'avantage de la brièveté tant en unités lexicales et nombre de caractères C'est ainsi que nous observons que les termes recommandés comportant des prépositions peinent à s'implanter face à leurs concurrents.



Cette analyse nous permet de dresser le bilan dans le Graphique 15 ci-dessus, qui permet de visualiser les trois tendances générales observées au sein des termes recommandés et leurs concurrents. Premièrement, il est évident que pour un terme d'une longueur d'une unité lexicale, il n'est pas possible de recourir à un terme contenant moins de mots graphiques. Le constat est presque identique au sein des termes recommandés longs de deux unités lexicales,

le taux de remplacement par un terme plus court étant très bas, avant de croître rapidement pour avoisiner les 90 % quand le terme recommandé comprend quatre unités lexicales.

À partir de ce point, le taux de remplacement croît plus lentement pour atteindre 100 % lorsque la longueur est égale à cinq. Deuxièmement, le taux de remplacement par des termes comptant plus d'unités lexicales est toujours très faible. Enfin, la diminution importante du taux de remplacement par un terme de la même longueur à partir de trois unités lexicales démontre que les termes monolexicaux et bilexicaux sont, en général, concurrencés par un terme de la même longueur. Au-delà de ce point, les concurrents sont presque exclusivement des termes plus brefs. Nous observons que le CI global diminue lorsque le nombre d'unités lexicales croît. En ce qui concerne la longueur moyenne des formes les mieux implantées dénommant les 106 concepts de notre échantillon, elle ne dépasse guère 2,2 unités lexicales, quelle que soit la longueur du terme recommandé. Nous observons alors que les termes recommandés mono et bilexicaux sont concurrencés par des termes de la même longueur, les termes quadrilexicaux et plus longs sont concurrencés par des termes plus courts, et les termes trilexicaux sont concurrencés également par les termes de la même longueur et par les termes plus courts.

III.2.2.2.2 Le nombre de caractères

Nous supposons aussi que le nombre de caractères est un facteur dans l'implantation, car il est attendu que l'économie de la langue favorise l'implantation des termes comptant moins de caractères que leurs concurrents. Dans cette section, nous divisons les termes recommandés en trois catégories selon la longueur du terme recommandé par rapport à celle de la dénomination implantée. La première catégorie comprend les termes recommandés non implantés face aux dénominations concurrentes plus longues. La deuxième catégorie comprend les cas où le terme recommandé ou un autre terme de la même longueur s'implante et finalement la troisième catégorie comprend les termes recommandés délaissés pour employer des termes plus courts.

III.2.2.2.2.1 Les termes plus courts que la dénomination implantée

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
12	0,11	0 %	58 %	0 %	25 %	75 %	0 %

Tableau 33 : Implantation des TR concurrencés par des dénominations plus longues

Comme l'indique le Tableau 33, seulement 12 des 106 concepts dans notre échantillon sont dénommés le plus souvent par des termes plus longs que le terme recommandé. Nous

constatons que leur CI global est très bas (de 0,11) et que 75 % des termes recommandés sont assortis d'un CI de 0 – ce qui traduit que dans les trois-quarts des cas, le terme recommandé n'est jamais employé pour dénommer le concept. Dans le Tableau 34, nous détaillons les 12 termes en question, les assortissant de leur concurrent implanté et de la différence en longueur entre ce concurrent et le terme recommandé.

<i>Terme recommandé</i>	<i>CI</i>	<i>Concurrent préféré</i>	<i>CI</i>	<i>Diff.</i>
astrogéologie	0	géologie planétaire	1	+6
basculement initial	0	basculement en tangage	1	+3
canal spectral	0,09	bande spectrale	0,91	+1
centrale d'orientation	0	système de contrôle d'attitude	1	+8
circuit régénératif	0	circuit régénérateur de refroidissement	1	+20
couac	0	glitch	1	+1
géoingénierie	0,11	géo-ingénierie	0,89	+1
gyrofréquence	0,28	fréquence cyclotron	0,34	+6
manœuvre en route	0	manœuvre de rendez-vous ¹⁰⁵	0,33	+7
satellite captif	0	satellite tenu en laisse	1	+8
stridence	0	instabilité de combustion haute fréquence	1	+32
trace au sol	0,39	trace du satellite	0,56	+6
Tableau 34 : TR concurrencés par des dénominations plus longues				

Mentionnons que les cas où la différence en longueur est très forte sont rares : les cas où la différence est d'un caractère sont plus nombreux que les cas où la différence est supérieure à 10 caractères. La moyenne des différences est de 8,3 signes. Dans les cas où les différences sont fortes, nous observons que les dénominations implantées sont bien plus précises, et motivées, que les termes recommandés. Le meilleur exemple en serait *circuit régénérateur de refroidissement* qui minimise la possibilité de confusion entre les circuits des systèmes de bioconditionnement et les circuits des moteurs, tout en spécifiant que c'est le refroidissement qui est le produit de la régénération.

¹⁰⁵ Dans ce cas, seulement des hyponymes sont relevés comme dénommant le concept.

III.2.2.2.2.2 Termes de la même longueur que la dénomination implantée

Dans de nombreux cas dans nos corpus, la forme avec le CI le plus élevé est de la même longueur que le terme recommandé ; c'est nécessairement le cas pour les 38 termes recommandés avec un CI de 1, ainsi que pour 17 termes complémentaires qui ont un CI supérieur à 0,50. Certains termes recommandés ont des concurrents de la même longueur pour des raisons étymologiques (tels que *magnétopause* ou *cryosphère*), et d'autres, pour des raisons fortuites comme *lanceur aéroporté* et *airborne launcher* ou *planète errante* et *floating planet*. Nous ne relevons aucune forme de la même longueur que le terme recommandé qui est assortie d'un CI supérieur à celui du terme recommandé. Ces 55 termes sont alors très bien implantés comme le confirme le Tableau 35.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
55	0,96	69 %	0 %	87 %	13 %	0 %	0 %
Tableau 35 : Implantation des TR concurrencés par des dénominations de la même longueur							

Dans le Tableau 36 ci-dessous, nous détaillons les 55 termes qui sont assortis du CI le plus important parmi les dénominations des concepts qu'ils dénomment. La longueur de ces dénominations est inéluctablement identique à celle des termes recommandés respectifs.

TR	CI	TR	CI
aéroclipper	1	ascenseur spatial	0,58
astromatériel	1	atome froid	1
ballonnier	0,65	baryogenèse	1
basculement	1	biosatellite	0,67
bloc de propergol	0,93	case à équipements	1
centrale inertielle	0,89	chambre anéchoïque	0,67
chargement	1	classe de propreté	1
coordonnées comobiles	1	corps de propulseur	1
corps émoussé	1	corps portant	1
cryosphère	1	déluge	1
effondrement stellaire	1	exoterre	0,69
face arrière	1	face avant	1
gaine de plasma	1	gravitropisme	1

guiderope	1	halo galactique	0,76
horloge à fontaine atomique	1	hypertélescope	1
impacteur	1	jupe	1
lancer de rayons	0,93	lanceur aéroporté	1
lentille gravitationnelle	1	ligne d'univers	0,98
magnétopause	1	masse manquante	0,70
météorologie de l'espace	0,88	mirage gravitationnel	1
moteur vernier	1	onde gravitationnelle	0,99
orbiteur	0,82	principe d'équivalence	0,95
planète errante	1	propulsion cryotechnique	1
rapport de mélange	1	rétrofusée	1
satellite berger	1	satellite passif	0,80
sauvegarde	1	séparation pyrotechnique	1
temps cosmologique	0,69	tourisme spatial	1
voile noir	1		
Tableau 36 : TR concurrencés par des dénominations de la même longueur			

III.2.2.2.2.3 Termes plus longs que la dénomination implantée

Parmi les 106 concepts abordés dans nos corpus, 51 sont majoritairement dénommées par une dénomination autre que le terme recommandé, et nous avons détaillé 12 de ces termes dans la section III.1.2.2.2.1 plus haut. Restent alors 39 concepts dénommés majoritairement par des termes plus courts que le terme recommandé. Les termes recommandés sont très peu employés dans cette catégorie : plus des deux-tiers sont sans occurrence et seulement 8 % sont assortis d'un CI supérieur à 0,25, suffisant pour appartenir au groupe de termes dont l'implantation est moyenne, comme le montre le Tableau 37 ci-dessous.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
39	0,06	0 %	69 %	0 %	8 %	92 %	0 %
Tableau 37 : Implantation des TR devancés par des concurrents comptant moins de signes							

Nous détaillons les 39 termes recommandés en question dans le Tableau 38 ci-dessous, où les termes recommandés sont accompagnés du concurrent assorti du CI le plus élevé. Ces appellations sont accompagnées par la différence en longueur entre le terme recommandé et le concurrent implanté. Examinons les données.

<i>TR</i>	<i>Concurrent</i>	<i>Diff</i>	<i>TR</i>	<i>Concurrent</i>	<i>Diff.</i>
ballon stratosphérique ouvert	ballon stratosphérique	-7	biosphérisation	terraformation	-1
capacité de survie	survivabilité	-5	capteur d'orientation	capteur d'attitude	-3
catapulte électromagnétique	lanceur électromagnétique	-2	chambre de simulation spatiale	simulateur spatial	-12
commande d'orientation	contrôle d'attitude	-3	composante au sol	segment sol	-6
corps planétésimal	planétésimal	-6	cycle ouvert à expanseur	cycle expander	-10
densité critique de l'Univers	densité critique	-13	dépressuriseur du bas du corps	LBNP	-26
étoile de neutrons	étoile à neutrons	-1	en flottement libre	flotter librement	-3
géorepérage	geofencing	-1	grondement	rumble	-4
héliocroiseur	sungrazer	-4	magnétoile	magnétar	-2
matière astronomique compacte dans un halo	MACHO	-37	mesure préventive	contre-mesure	-5
montgolfière à infrarouge	MIR	-22	navigation indépendante	navigation autonome	-4
orientation	attitude	-3	paramètre orbital	élément orbital	-2
paramètres orbitaux à deux lignes	TLE	-30	particule interagissant faiblement avec la matière	WIMP	-46
phase balistique d'un lancement	phase balistique	-15	phénomène lumineux éphémère	sylphe ¹⁰⁶	-21
photodétecteur à report et intégration	TDI	-35	point sous satellite	nadir	-15
rapport poussée sur poids	rapport poussée/masse	-4	rayonnement de freinage	Bremsstrahlung	-9
rayonnement fossile	CMB	-16	remodelage de surface	resurfaçage	-10

¹⁰⁶ Seulement des hyponymes du terme recommandé sont relevés.

réseau géodésique de référence	réseau géodésique	-13	réunion de démarrage	inaugurale	-10
surbrillance d'opposition	effet d'opposition	-7	système de commande d'orientation et d'orbite	SCAO	-41
vitesse caractéristique de combustion	vitesse caractéristique	-14			
Tableau 38 : TR devancés par des concurrents comptant moins de signes					

Les données dans le Tableau 38 contrastent fortement avec celles que nous avons vues dans les sections III.1.2.2.2.1 et III.1.2.2.2.2, car parmi les 39 termes recommandés, 17 (44 %) sont assortis d'un concurrent qui est plus de 10 signes plus brefs. La différence moyenne entre la longueur du terme recommandé et le terme implanté est de 12,05 caractères, démontrant que les concurrents sont bien plus brefs. Les plus flagrants de ces cas sont ceux impliquant le rejet du terme recommandé et l'implantation du sigle.

III.2.2.2.3 Le recours au sigle

Le recours au sigle explique que dans certains cas, la différence entre la longueur du terme recommandé et son concurrent est très importante. Nous observons que, parmi les dénominations bien implantées, dans les quatre cas où la différence en longueur dépasse 12 caractères, les sigles sont impliqués. Deux de ces sigles sont français : *BSO* (abréviation recommandée de *ballon stratosphérique ouvert*) et *PE* (*principe d'équivalence*). Sont aussi relevés deux sigles anglais : *IMU* (*inertial measurement unit*) pour *centrale inertielle* et *EP* (*equivalence principle*) pour *principe d'équivalence*. Examinons le Tableau 39 ci-dessous qui assortit ces sigles de leur CI, ainsi que le terme recommandé et son CI.

Les données dans le Tableau 39 rendent évident que les sigles en question – y compris les sigles anglais – ne constituent pas de vrais concurrents pour les termes recommandés bien implantés *principe d'équivalence*, *centrale inertielle* et *principe d'équivalence*. Constatons aussi que seulement un des quatre sigles en question est recommandé : *BSO*, car *IMU* est un équivalent anglais et *EP* et *PE* ne figurent même pas dans la recommandation.

<i>Sigle</i>	<i>CI du sigle</i>	<i>TR</i>	<i>CI du TR</i>
BSO	0,05	ballon stratosphérique ouvert	0,07
EP	0,01	principe d'équivalence	0,84
IMU	0,01	centrale inertielle	0,89
PE	0,03	principe d'équivalence	0,84

Tableau 39 : Sigles concurrents des TR

III.2.2.2.4 Synthèse

Examinons le Tableau 40 ci-dessous qui récapitule et compare la répartition des 106 concepts de notre échantillon en trois groupes, définis par la différence en longueur entre le terme recommandé et la dénomination assortie du CI le plus élevé. Pour chacun de ces groupes, nous calculons le nombre de termes en question, ainsi que le CI global, et les pourcentages de termes assortis de différents degrés d'implantation.

	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Int.</i>	<i>Faible</i>
Plus longue	12	0,11	0 %	58 %	0 %	25 %	75 %
Même longueur	55	0,96	69 %	0 %	87 %	13 %	0 %
Plus courte	39	0,06	0 %	69 %	0 %	8 %	92 %

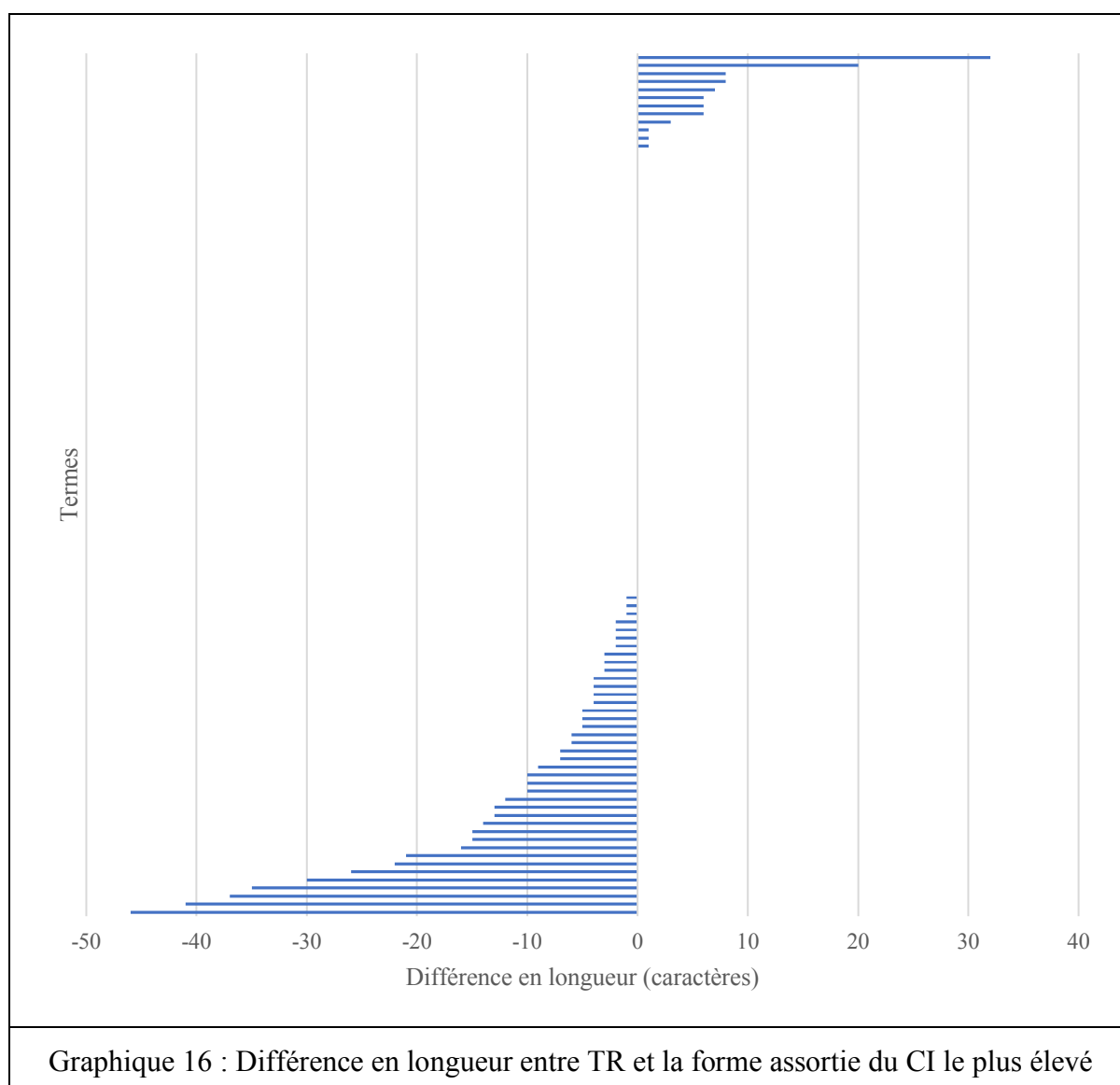
Tableau 40 : Implantation des TR selon la longueur du terme implanté par rapport au TR

À partir de ce tableau, il est possible de faire plusieurs constats. Le premier constat est que l'économie de la langue est une force puissante, car seulement 12 des 106 concepts en question sont dénommés par des termes plus longs que les termes recommandés. Nous constatons que subtilement plus de la moitié des termes implantés sont de la même longueur que le terme recommandé, ce qui fait du recours aux termes plus courts une pratique fréquente, mais pas dominante (37 % des cas sont concernés).

Puisque nous considérons les effets de la longueur de la dénomination implantée relative à la longueur du terme recommandé, tous les cas où les termes recommandés sont implantés se trouvent au sein de la même catégorie, celle appelée « même longueur ». Or, seulement 69 % des termes recommandés sont assortis d'un CI de 1. Parmi les dénominations les plus longues et les plus courtes, le fait qu'aucune dénomination n'est assortie d'un CI de 1 est une nécessité

logique : le terme recommandé ne peut pas être plus long, ou plus court, que lui-même, et ne peut ainsi appartenir à aucune de ces catégories.

Le Graphique 17 ci-dessous présente la longueur des termes recommandés par rapport à celle de leur concurrent principal et permet de visualiser les tendances observées au sein des tableaux figurant plus haut. Premièrement, les termes plus longs que le terme recommandé, à droite, sont beaucoup moins nombreux que les termes plus courts que le terme recommandé, à gauche. Ceci semble démontrer l'effet de l'économie de la langue, motivant la circulation d'unités plus brèves, pour rendre la communication plus efficace. Deuxièmement, dans chacun de ces deux groupes, il y a une grande proportion de termes dont la longueur s'écarte fortement de celle du terme recommandé, représentée ici par la différence de 0.



III.2.2.2.5 Conclusions sur la longueur relative

Nous avons alors vu que dans le relatif, l'implantation des termes recommandés est influencée par la longueur des dénominations. Dans un peu plus du tiers des cas, les termes recommandés concurrencent des dénominations comptant moins de caractères, les cas contraires étant très rares, ce qui suggère une préférence pour les termes brefs. Nos analyses portant sur le nombre d'unités lexicales que comptent les termes recommandés ont également indiqué que la longueur relative est un facteur influençant l'implantation, car plus les termes comptent des unités lexicales, moins leur CI est important et plus forte est la probabilité qu'une forme plus brève s'implante.

III.2.1.2.2.3 Conclusions sur l'influence de la brièveté sur l'implantation des termes recommandés

Pour examiner l'influence de la brièveté sur l'implantation des termes recommandés, nous avons distingué quatre manières de définir la brièveté : dans l'absolu et dans le relatif, tenant compte du nombre de caractères et du nombre d'unités lexicales. Les quatre analyses ont toutes indiqué que la brièveté du terme recommandé est bien un facteur d'implantation, car, dans l'absolu et dans le relatif, les termes très longs sont délaissés aux bénéfices des formes plus brèves, qu'il soit question de longueur en caractères ou en unités lexicales. Nos constats concordent avec les hypothèses énoncées par Quirion (2004 : 195), Quirion et Lanthier (2006 : 111), Depecker (1997a : 78 ; 1994b : 12), Auger (1999 : 121), Montané (2012 : 100) et Chansou (1994 : 109). La brièveté du terme recommandé favorise son implantation sans la garantir, même dans les cas où le terme recommandé est plus bref que son concurrent. Cela indique que d'autres facteurs pèsent aussi sur l'implantation des termes, mais nos analyses ont indiqué que l'implantation du terme recommandé est plus probable s'il répond à certains critères : il est composé de moins de 10 caractères ou entre 21 et 26 caractères, s'écrit en une ou deux unités lexicales et compte moins d'unités lexicales et caractères que son concurrent.

Nous tournons maintenant notre attention vers un autre facteur d'implantation : la proximité formelle entre le terme recommandé et des formes dans d'autres langues.

III.2.1.2.3 La proximité formelle

Depecker (1997b : XXIV-XXVI ; 1994b : 10) et Montané (2012 : 94) notent que le parallélisme entre les termes recommandés et les termes des autres langues serait un facteur

d'implantation : en évoquant les critères du TERMCAT, Montané aborde l' « *acostament formal a l'ètim i tendència a les formes grecolatines* »¹⁰⁷ (2012 : 94) et l' « *analogia formal amb els equivalents de les llengües de comunicació internacional* »¹⁰⁸ (Montané 2012 : 94). Montané est plus explicite que Depecker en énonçant l'hypothèse sous-jacente : la proximité « *permet un ràpid reconeixement del terme, ja que normalment el manlleu ja s'utilitza, i, per tant, tindria més possibilitats d'implantar-se ; tanmateix, aquest criteri no sembla ser determinant, ja que els manlleus adaptats no sempre aconseguen substituir els manlleus no adaptats* »¹⁰⁹ (Montané 2012 : 99). Nous examinerons dans cette section la proximité formelle entre termes recommandés et leurs équivalents étrangers pour analyser à quel point cette proximité influence l'implantation des termes de notre échantillon.

Pour mener à bien cette analyse, nous distinguons plusieurs caractéristiques des termes recommandés vis-à-vis de leur équivalent anglais. Nous utiliserons deux mesures de la proximité formelle. La première de celles-ci tient compte de la préservation (ou non) de la nature monolexicale ou polylexicale du terme anglais. La deuxième manière de concevoir de la proximité s'intéresse aux éléments partagés par les dénominations française et anglaise, et admet trois gradations : celle où le terme recommandé et l'équivalent anglais partagent une tête sémantique, celle où uniquement le complément de la tête sémantique est partagé, et enfin la dernière englobe tous les cas où il n'y a aucun partage d'éléments entre les termes recommandés et leurs équivalents anglais. Nous pourrions alors déterminer si la proximité en termes de nature monolexicale ou polylexicale, ou en termes du partage d'éléments, sont des facteurs qui influencent l'implantation des termes. Commençons avec la question de la nature monolexicale ou polylexicale des termes.

III.2.1.2.3.1 La nature monolexicale ou polylexicale

Dans la section III.1.2.2, nous avons cherché à déterminer si le nombre d'unités lexicales que compte un terme recommandé est un facteur d'implantation, et nous avons démontré que le nombre d'unités lexicales est impliqué dans l'implantation des termes. Cependant, ce n'est pas l'unique facteur en jeu et c'est pour cette raison que nous avons choisi d'analyser si le simple

¹⁰⁷ « *rapprochement formel à l'étymon et la tendance aux formes gréco-latines* ». Nous traduisons.

¹⁰⁸ « *analogie formelle avec les équivalents des langues de communication internationale* ». Nous traduisons.

¹⁰⁹ « *permet une rapide reconnaissance du terme puisque le terme emprunté est normalement employé. Puisqu'il est plus reconnaissable, il aurait de meilleures chances de s'implanter. Cependant, ce critère ne semble pas être déterminant, car les emprunts adaptés ne réussissent pas tous à s'implanter face aux emprunts non adaptés* ». Nous traduisons.

changement d'un terme monolexical en terme polylexical (ou *vice-versa*) constituerait une entrave à l'implantation des termes recommandés. Nous divisons les termes recommandés dans les quatre catégories détaillées dans le Tableau 41 ci-dessous selon la nature monolexical ou polylexical du terme recommandé et de son équivalent anglais, les changements s'effectuant en passant de gauche à droite (ou *vice versa*).

<i>Terme français</i>	<i>Terme anglais</i>
Monolexical	Monolexical
Monolexical	Polylexical
Polylexical	Monolexical
Polylexical	Polylexical
Tableau 41 : Relations entre monolexicalité et polylexicalité dans la traduction	

III.2.2.3.1.1 Énonciation de la règle employée

Nous pouvons alors examiner l'implantation des termes appartenant à ces quatre catégories, mais pour examiner leur proximité aux formes anglaises, nous avons dû avoir recours à une règle, que nous avons appliquée à chaque mot-plein : *est-ce que la base de l'unité lexicale française est la même que la base de l'unité lexicale correspondant dans le terme anglais ?*

III.2.1.2.3.2 Le cas des termes monolexicaux

Parmi les 181 termes recommandés de notre échantillon, 47 sont monolexicaux en français, et se divisent en deux catégories selon que le terme anglais correspondant est monolexical ou polylexical. Nous analyserons l'implantation des premiers dans la section III.2.1.2.3.2.1 ci-dessous, et des derniers dans la section III.2.1.2.3.2.2 ci-dessous.

III.2.1.2.3.2.1 Les termes recommandés monolexicaux avec équivalent étranger monolexical

Dans le cas des termes monolexicaux, la règle énoncée plus haut implique que les préfixes et suffixes sont mis à part pour ne tenir compte que du radical de chaque mot-plein du terme. Dans le cas des 43 termes monolexicaux, cela implique que si le radical est partagé dans les deux langues, il est la tête sémantique du terme et seulement les affixes et éventuels accents peuvent empêcher que les termes anglais et français soient formellement identiques.

Parmi les 23 cas où nous attestons le partage du radical, nous pouvons distinguer cinq types d'intégration du terme recommandé en français. Le premier est celui d'identité parfaite, où la forme graphique d'une langue est exactement la même que dans l'autre (par exemple *biosatellite*). Dans le deuxième cas, l'identité orthographique est parfaite, mais l'ajout des marques diacritiques est nécessaire pour adapter le terme à la phonologie française (par exemple, *hypertélescope* en français et *hypertelescope* en anglais, *déluge* en français et *deluge* en anglais). Le troisième cas est celui où aucun ajout phonétique n'est nécessaire, mais les suffixes employés dans les deux langues sont différents : *inertage* ou *impacteur* en français, *inerting* ou *impactor* en anglais. Le quatrième cas est la combinaison des deux derniers : il faut à la fois modifier les suffixes et ajouter des accents pour assurer l'intégration phonétique. Citons les exemples que sont *astrogéologie* (*astrogeology*) et *gryofréquence* (*gyrofrequency*). Enfin, le cinquième cas est celui où l'ajout des accents est nécessaire pour adapter le terme à la phonologie française en même temps qu'il y a identité formelle mais différence fonctionnelle en ce qui concerne le suffixe. L'unique exemple de notre échantillon est *aéroclipper* en français, *aeroclipper* en anglais, où le suffixe d'agent *-er* de l'anglais est maintenu en français là où le suffixe *-eur* a cette fonction, et ce en même temps que le suffixe d'agent anglais est formellement identique à la flexion *-er* de l'infinitif des verbes du premier groupe en français.

Dans le Tableau 42 ci-dessous, nous récapitulons ces catégories et détaillons l'implantation des termes y appartenant. Nous ajoutons aussi les statistiques concernant les cas où aucun partage n'est relevé, dans le but de faciliter les comparaisons.

<i>Base partagée</i>	<i>Modifications nécessaires</i>	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>Exemple</i>	<i>ÉÉ</i>
Oui	Aucune	7	1,00	biosatellite	biosatellite
Oui	Affixes	5	0,91	orbiteur	orbiter
Oui	Accents	7	1,0	cryosphère	cryosphere
Oui	Accents et affixes	3	0,86	astrogéologie	astrogeology
Oui	Accents avec maintien du suffixe emprunté	1	1	aéroclipper	aeroclipper
Non	-	20	0,37	basculement	pitchover
Tableau 42 : Proximité et implantation des termes monolexicaux					

Le Tableau 42 démontre que les termes recommandés partageant une base avec l'équivalent anglais sont globalement mieux implantés que ceux qui ne partagent pas de base, car les CI globaux sont plus élevés (sauf dans le cas où l'ajout des accents et affixes est nécessaire). Nous pouvons résumer l'implantation de ces termes recommandés en analysant la manière dont les CI sont distribués dans le Tableau 43 ci-dessous. Le CI global est bien supérieur à celui de l'échantillon et que la part des termes assortis d'un CI de 1 est 33 %, soit 150 % la valeur observée au sein de l'échantillon.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
43	0,61	33 %	19 %	35 %	7 %	23 %	35 %
Tableau 43 : Implantation des TR monolexicaux avec ÉÉ monolexical							

III.2.1.2.3.2.2 Les termes recommandés monolexicaux avec un équivalent étranger polylexical

Nous détaillons dans le Tableau 44¹¹⁰ ci-dessous les quatre cas où un terme recommandé est monolexical, mais le terme anglais correspondant est polylexical.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉÉ</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉÉ</i>
exoterre	0,72	exo Earth ¹¹¹	gravitropisme	1	gravitational tropism
Tableau 44 : TR monolexicaux avec ÉÉ polylexical					

Comme le démontre le Tableau 44 ci-dessus, les termes recommandés assortis d'un équivalent anglais polylexical sont bien attestés dans nos corpus, mais ils sont très rares. Nous résumons leur implantation à l'aide du Tableau 45 ci-dessous. Le CI global s'élève à 0,74, ce qui traduit le fait que ces termes sont employés dans presque trois cas sur quatre. Dans seulement un cas le radical du terme français est partagé, et ce terme est le seul assorti d'un CI de 1. Leur implantation est alors moyennement réussie.

¹¹⁰ Toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés *sanglé (strapped down)* et *spationique (aerospace electronics)* sont absentes de nos corpus.

¹¹¹ Le terme recommandé *exoterre* est assorti de trois équivalents anglais, dont deux sont monolexicaux : *exoEarth* et *exo-Earth* et le troisième est bilingue : *exo Earth*. Puisque les formes monolexicales sont plus nombreuses, et selon ce que nous avons énoncé plus haut, nous nous basons sur le premier des équivalents anglais dans cette section lorsqu'il s'agit de décider du nombre d'unités lexicales dont un terme est formé.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
4	0,74	25 %	0 %	25 %	25 %	0 %	50 %
Tableau 45 : Implantation des TR monolexicaux avec ÉÉ polylexical							

III.2.1.2.3.3 Les termes polylexicaux

Dans le cas des 134 termes recommandés polylexicaux, il est nécessaire d'opérer un tri plus fin que dans le cas des termes monolexicaux, pour tenir compte du fait que les bases peuvent être partagées à différents degrés. Par exemple, dans les cas des termes bilingues, trois catégories sont nécessaires : une première qui comprend les cas où chacune des unités lexicales partage un radical avec son correspondant anglais, une deuxième où un radical est partagé et enfin une troisième, où aucune base lexicale n'est partagée. Il convient, par contre, de distinguer, dans le cas de la deuxième catégorie, entre deux sous-catégories, selon que la base de la tête sémantique du terme est partagée ou non. Enfin, il existe un terme polylexical qui n'a pas d'équivalent anglais.

III.2.1.2.3.3.1 Le terme recommandé polylexical avec un équivalent anglais polylexical

Des 134 termes recommandés polylexicaux, 115 ont des équivalent anglais polylexicaux, mais certains termes recommandés partagent plusieurs bases là où d'autres n'en partagent pas.

III.2.1.2.3.3.1.1 Les termes qui partagent deux bases

Parmi les 181 termes recommandés dans notre échantillon, nous en relevons 23 qui partagent deux bases avec leur équivalent anglais. 14 des concepts dénommés par ces termes sont abordés dans nos corpus. Lorsque le terme recommandé est implanté, il s'agit normalement d'un terme bilingue **N ADJ** en français, qui rend la forme **ADJ N** en anglais ; citons *galactic halo* qui devient *halo galactique*. Nous détaillons les 23 termes recommandés en question dans le Tableau 46¹¹², où ils sont disposés par ordre alphabétique, accompagnés de leur CI et de leur équivalent anglais.

¹¹² Toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés suivants sont absentes de nos corpus : *cryogénie spatiale (space cryogenics)*, *cryoréfrigérateur spatial (space cryogenic refrigerator)*, *décontamination préventive (preventive decontamination)*, *densification de pupille (pupil densification)*, *illusion somatogravique (somatogravic illusion)*, *illusion somatogyre (somatogyric illusion)*, *satellite réflecteur (reflecting satellite)*, *télescope à synthèse d'ouverture (aperture synthesis telescope)* et *vibration de respiration (breathing vibration)*.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
ballon stratosphérique ouvert	0,07	open stratospheric balloon	chambre anéchoïque	0,65	anechoic chamber
chambre de simulation spatiale	0	space simulation chamber	circuit régénératif	0,25	regenerative circuit
coordonnées comobiles	1	comobile coordinates	densité critique de l'Univers	0,30	critical density
halo galactique	0,76	galactic halo	lentille gravitationnelle	1	gravitational lens
mirage gravitationnel	1	gravitational mirage	point sous satellite	0	sub satellite point
principe d'équivalence	0,84	equivalence principle	satellite passif	1	passive satellite
système de commande d'orientation et d'orbite	0	attitude and orbit control system	tourisme spatial	1	space tourism

Tableau 46 : TR polylexicaux qui contiennent deux bases partagées avec l'ÉE

Nous résumons l'implantation de ces termes à l'aide du Tableau 47 plus bas, qui indique que ces termes sont assez bien implantés, car plus d'un terme sur deux est assorti d'un CI fort, et le CI global se chiffre à 0,75, soit trois utilisations du terme recommandé sur quatre possibilités.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
23	0,75	17 %	13 %	30 %	13 %	17 %	39 %

Tableau 47 : Implantation des TR polylexicaux qui contiennent deux bases partagées avec l'ÉE

L'implantation des termes comprenant deux bases partagées est assez bien réussie si l'on tient compte uniquement du CI global de 0,75. En revanche, ce constat d'une implantation réussie doit être relativisé par le fait que seulement 17 % des termes en question sont assortis de CI de 1, guère différent de la valeur observée au niveau de l'échantillon. Nous notons aussi plusieurs cas où des termes français trilexicaux sont impliqués dans le partage des radicaux, et considérant ce que nous avons vu plus haut, il se peut que la longueur formelle de ces termes soit un frein à leur implantation, et cela a pour conséquence le recours aux concurrents et non pas aux termes recommandés.

III.2.1.2.3.3.1.2 Le partage d'une base

III.2.1.2.3.3.1.2.1 Le partage de la tête sémantique

Parmi les 134 termes recommandés polylexicaux, nous relevons les 115 qui ont un équivalent anglais polylexical, et sont attestés 40 termes où la base de la tête sémantique du terme est partagée avec l'équivalent anglais. 23 de ces termes sont les mêmes qui sont présentés dans le Tableau 46 plus haut. Nous présentons les termes restant dans le Tableau 48¹¹³ lorsque les concepts qu'ils dénomment sont abordés dans nos corpus.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
atome froid	1	cold atom	classe de propreté	1	cleanliness class
cycle ouvert à expanseur	0	bleed cycle	lancer de rayons	1	ray tracing
ligne d'univers	0,98	world line	manœuvre en route	0	midcourse manoeuvre
masse manquante	0,40	missing mass	montgolfière à infrarouge	0,38	infra-red montgolfier
navigation indépendante	0	autonomous navigation	particule interagissant faiblement avec la matière	0,00	weakly interacting massive particle
planète errante	1	wandering planet	propulsion cryotechnique	1	cryogenic propulsion
satellite berger	1	shepherd satellite	satellite captif	0	captive satellite

Tableau 48 : TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉE est la tête sémantique

Les termes où la base partagée est la tête sémantique regroupent des unités similaires à celles évoquées plus haut, et répondent à différents patrons syntaxiques anglais, dont les plus répandus sont **ADJ N** qui devient **N ADJ** (citons *cold atom* qui devient *atome froid*) et la composition asyndétique **N N** qui devient normalement **N PREP N** (par exemple, *cleanliness class* devient *classe de propreté*, *world line* devient *ligne d'univers*). Les cas exceptionnels semblent être la conservation de la composition asyndétique **N N** en français : *shepherd satellite* devient *satellite berger*.

¹¹³ Seuls les concepts dénommés par les termes recommandés *navigation dépendante* (*dependent navigation*), *satellite fictif* (*paper satellite*) et *test d'innocuité* (*planetary protection test*) sont sans évocation dans nos corpus.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
40	0,46	23 %	18 %	35 %	13 %	23 %	30 %
Tableau 49 : Implantation des TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉE est la tête sémantique							

Assortis d'un CI global de 0,46 comme l'indique le Tableau 49, les termes polylexicaux où la base partagée est la tête sémantique du terme ne sont pas implantés avec une grande réussite : seulement un terme sur trois est assorti d'un CI fort. Tourignons-nous vers les termes où la base partagée n'est pas la tête sémantique, pour déterminer s'ils sont mieux implantés.

III.2.1.2.3.3.1.4 Le partage du complément

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
canal spectral	0,09	spectral channel	catapulte électromagnétique	0	electromagnetic launcher
effondrement stellaire	1	stellar collapse	étoile de neutrons	0	neutron star
gaine de plasma	1	plasma sheath	horloge à fontaine atomique	1	atomic fountain clock
matière astronomique compacte dans un halo	0,09	massive astronomical compact halo object	météorologie de l'espace	0,88	space weather
moteur vernier	1	vernier engine	onde gravitationnelle	0,99	gravitational wave
paramètre orbital	0,13	orbital element	phénomène lumineux éphémère	0	transient luminous events
surbrillance d'opposition	0	opposition effect	temps cosmologique	0,69	cosmological time
vitesse caractéristique de combustion	0	characteristic velocity			
Tableau 50 : TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉE n'est pas la tête sémantique du terme					

25 termes répondent aux critères qu'un radical soit partagée par le terme recommandé et l'équivalent anglais et que ce radical ne soit pas la tête sémantique du terme. Nous détaillons

ces termes dans le Tableau 50 ci-dessus¹¹⁴. Comme le démontre ce tableau, les termes en question ne démontrent pas d'aberration ni au niveau formel ni au niveau syntaxique : des patrons syntaxiques vus plus haut sont de nouveau présents : l'anglais **ADJ N** devient **N ADJ** (*canal spectral, onde gravitationnelle, catapulte électromagnétique, effondrement stellaire, temps cosmologique*), l'anglais **N N** devient **N N** en français (*vernier engine*) et les suites de noms anglais nécessitent toujours l'ajout de prépositions en français ou l'adjectivisation de certains substantifs : *space traffic management* devient *gestion de la circulation spatiale*, *atomic fountain clock* devient *horloge à fontaine atomique*, *opposition effect* devient *surbrillance d'opposition*. D'autres patrons syntaxiques plus rares sont tout de même attestés, notamment lorsque de multiples adjectifs sont concernés : l'anglais **ADJ ADJ ADJ N N**, *massive astronomical compact halo object*, devient **N ADJ ADJ PREP ART_INDEF N**, *matière astronomique compacte dans un halo*. Pour sa part, *transient luminous events*, **ADJ ADJ N** devient simplement **N ADJ ADJ** : *phénomène lumineux éphémère*.

Décompte	CI global	CI 1	CI 0	Fort	Inter.	Faible	ABS
25	0,30	16 %	20 %	24 %	4 %	32 %	40 %

Tableau 51 : Implantation des TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉÉ n'est pas la tête sémantique du terme

Repris ensemble, les termes de cette catégorie sont peu implantés car le CI global est inférieur à la moyenne observée dans notre échantillon, moins d'un terme sur six est assorti d'un CI de 1, et les termes assortis de CI de 0 sont plus nombreux que ceux assortis d'un CI de 1.

III.2.1.2.3.3.1.5 Les cas où aucune base n'est partagée

Parmi les 181 termes de notre échantillon, nous dénombrons 50 qui ne partagent aucun radical avec leur équivalent anglais et nous les détaillons dans le Tableau 52¹¹⁵.

¹¹⁴ Les concepts dénommés par les termes recommandés suivants sont sans évocation dans nos corpus : *alimentation par pression constante (pressure feed)*, *caisson de simulation spatiale (space simulation box)*, *couloir de rentrée (reentry corridor)*, *essai censuré (censored test)*, *essai tronqué (truncated test)*, *gestion de la circulation spatiale (space traffic management)*, *pilotage par chaos (chaotic control)*, *refroidissement par film d'ergol (ergol film cooling)*, *refroidissement par transpiration (transpiration cooling)* et *seuil de combustion (combustion limit)*.

¹¹⁵ Toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés suivants sont sans occurrence dans nos corpus : *affinage panchromatique (pan sharpening)*, *assemblage en faisceau (parallel staging)*, *basculement optimisé (gravity turn)*, *boulon pyrotechnique (explosive bolt)*, *combustion décroissante (regressive combustion)*, *couloir de sauvegarde (safe corridor)*, *déport latéral (cross range)*, *dispositif individuel spatial autonome (manned manoeuvring unit)*, *effet de culot (base drag effect)*, *fusée d'éloignement latéral (distancing rocket)*, *fusée de séparation accélératrice (posigrade rocket)*, *fusée de tassement (setting motor)*, *lanceur*

<i>TR</i>	<i>ÉE</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>ÉE</i>	<i>CI</i>
basculement initial	pitch maneuver	0	bloc de propergol	propellant charge	0,90
capteur d'orientation	attitude sensor	0	case à équipements	avionics bay	1
centrale d'orientation	attitude control system	0	centrale inertielle	IMU	0,89
commande d'orientation	attitude control	0	composante au sol	ground segment	0
corps de propulseur	engine body	1	corps émoussé	blunt body	1
corps portant	lifting body	1	dépressuriseur du bas du corps	LBNP device	0
face arrière	trailing side	1	face avant	leading side	1
lanceur aéroporté	airborne launcher	1	lanceur rallumable	versatile launcher	ABS
paramètres orbitaux à deux lignes	two-line element	0	photodétecteur à report et intégration	TDI device	0
rapport de mélange	mixture ratio	1	rapport poussée sur poids	thrust-to-weight ratio	0
rayonnement fossile	cosmic microwave background	0,08	réseau géodésique de référence	geodetic control network	0,12
réunion de démarrage	kick-off meeting	0	trace au sol	ground track	0,38
Tableau 52 : TR polylexicaux qui ne contiennent aucune base partagée avec l'ÉE					

Plus de la moitié de ces termes dénomment des concepts qui ne sont pas abordés dans nos corpus, comme l'indique le Tableau 53 ci-dessous. Lorsque les concepts restants sont abordés, il est rare que le terme recommandé soit employé pour le dénommer, mais le rejet des termes recommandés n'est pas total, car seulement 22 % des termes sont assortis d'un CI de 0.

rallumable (versatile launcher), liaison interpolaire (top-to-bottom cable), mélange figé (frozen mixture), œdème de la face (moon face), refroidissement par ergol perdu (dump cooling), rentrée courte (undershoot boundary), rentrée destructive (atmospheric breakup), rentrée longue (overshoot boundary), stress spatial (breakaway phenomenon), traînée de culot (base drag), trajectoire économique (synergic curve), transfert liquidien (fluid shift), tuyère adaptée (adapted nozzle), verrouillage gravitationnel (captured rotation) et vitesse d'éjection efficace (effective exhaust velocity).

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
50	0,12	16 %	20 %	20 %	2 %	24 %	54 %

Tableau 53 : Implantation des TR polylexicaux qui ne contiennent aucune base partagée avec l'ÉE

III.2.1.2.3.3.2 Le terme polylexical avec un équivalent anglais monolexical

Nous relevons 18 termes recommandés polylexicaux qui ont un équivalent anglais monolexical et nous les analysons leur implantation selon le type de partage avec le terme anglais.

III.2.2.3.3.2.1 Le partage de la tête sémantique

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
capacité de survie	0	survivability
mesure préventive	0,08	countermeasure

Tableau 54 : TR polylexicaux avec un ÉE monolexical où la base partagée est la tête sémantique

Comme l'indique le Tableau 54¹¹⁶, lorsque la tête sémantique du terme est partagée par l'anglais et le français, les trois termes recommandés polylexicaux sont très peu attestés face aux équivalents anglais monolexicaux qui peuvent inspirer l'emploi de calques.

III.2.2.3.3.2.2 Le partage du complément

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
planetesimal	0	corps planétésimal

Tableau 55 : TR polylexicaux avec un ÉE monolexical où la base partagée est le complément

Il n'est pas inintéressant que le terme recommandé *corps planétésimal* n'a trouvé aucun usage dans nos corpus, car le terme anglais est simplement *planetesimal*. Ce terme nominal monolexical est rendu par un nom et un adjectif dans le terme français *corps planétésimal*, passant ainsi de la tête sémantique du terme au rôle de qualificatif. L'usage dans le corpus étant

¹¹⁶ Toutes les dénominations du concept dénommé par le terme recommandé *déviateur annulaire de jet (jetavator)* sont absentes de nos corpus.

unanimement en faveur du calque, il se peut que les usagers considèrent le terme *corps planétésimal* comme pléonastique et trop long face à *planétésimal*.

III.2.2.3.3.2.3 L'absence de partage

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
ascenseur spatial	0,67	beanstalk	en flottement libre	0,50	free-floating
phase balistique d'un lancement	0	coasting	rayonnement de freinage	0,39	Bremsstrahlung
remodelage de surface	0	resurfacing	voile noir	1	blackout

Tableau 56 : TR polylexicaux avec un ÉE monolexical sans base partagée

Nous relevons 14 termes recommandés polylexicaux avec un équivalent anglais monolexical qui ne partagent ni complément ni tête sémantique. Nous détaillons ces termes dans le Tableau 56¹¹⁷. Mentionnons que le pourcentage des concepts non abordés est très élevé, 57 %, et que le pourcentage des termes bien implantés est très peu élevé, 7 %.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
14	0,32	7 %	14 %	7 %	21 %	14 %	57 %

Tableau 57 : Implantation des TR polylexicaux avec un ÉE monolexical sans base partagée

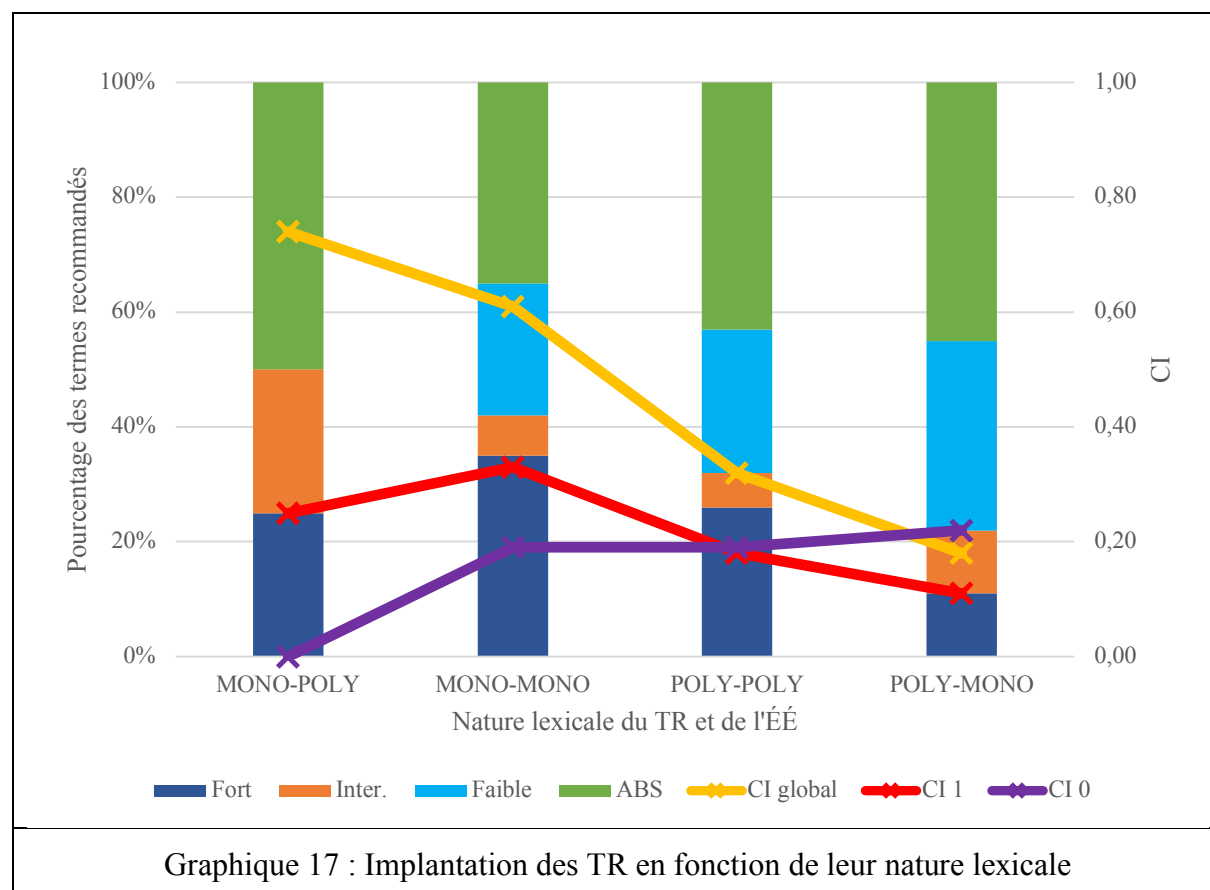
III.2.1.2.3.4 Conclusions

III.2.1.2.3.4.1 Sur la nature monolexical ou polylexicale

Lorsque nous examinons le Graphique 17 ci-dessous qui récapitule les constats des sections III.1.2.3.1-III.1.2.3.3, il est clair que, dans la plupart des cas, l'implantation des termes recommandés semblent influencée par la nature mono- ou polylexicale de l'équivalent anglais. Les termes les mieux implantés semblent être les termes monolexicaux faits à partir des équivalents étrangers polylexicaux : dans ce cas le CI global s'élève à 0,74. Les termes ainsi créés auraient l'avantage de la brièveté par rapport à l'équivalent étranger. Par contre, le faible

¹¹⁷ Toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés suivants sont absentes de nos corpus : *alimentation par détente (blow-down)*, *maquette pour vol d'essai (boilerplate)*, *moteur de croisière (sustainer)*, *parachute extracteur (drogue)*, *saut d'azimut (dogleg)*, *séparation pyrotechnique (blowoff)*, *voile gris (grayout)* et *voile rouge (redout)*.

nombre de termes en question dans cette catégorie, aussi bien que le faible nombre de termes assortis de CI élevés, ou de 0, dans cette catégorie, nous obligent à relativiser ces constats. Les termes polylexicaux faits à partir de termes monolexicaux sont implantés dans une proportion très réduite, seulement 11 % des termes recommandés de ce type sont assortis d'un CI de 1. Lorsque la nature monolexicale ou polylexicale est conservée, nous constatons que les termes monolexicaux sont mieux implantés que les termes polylexicaux.

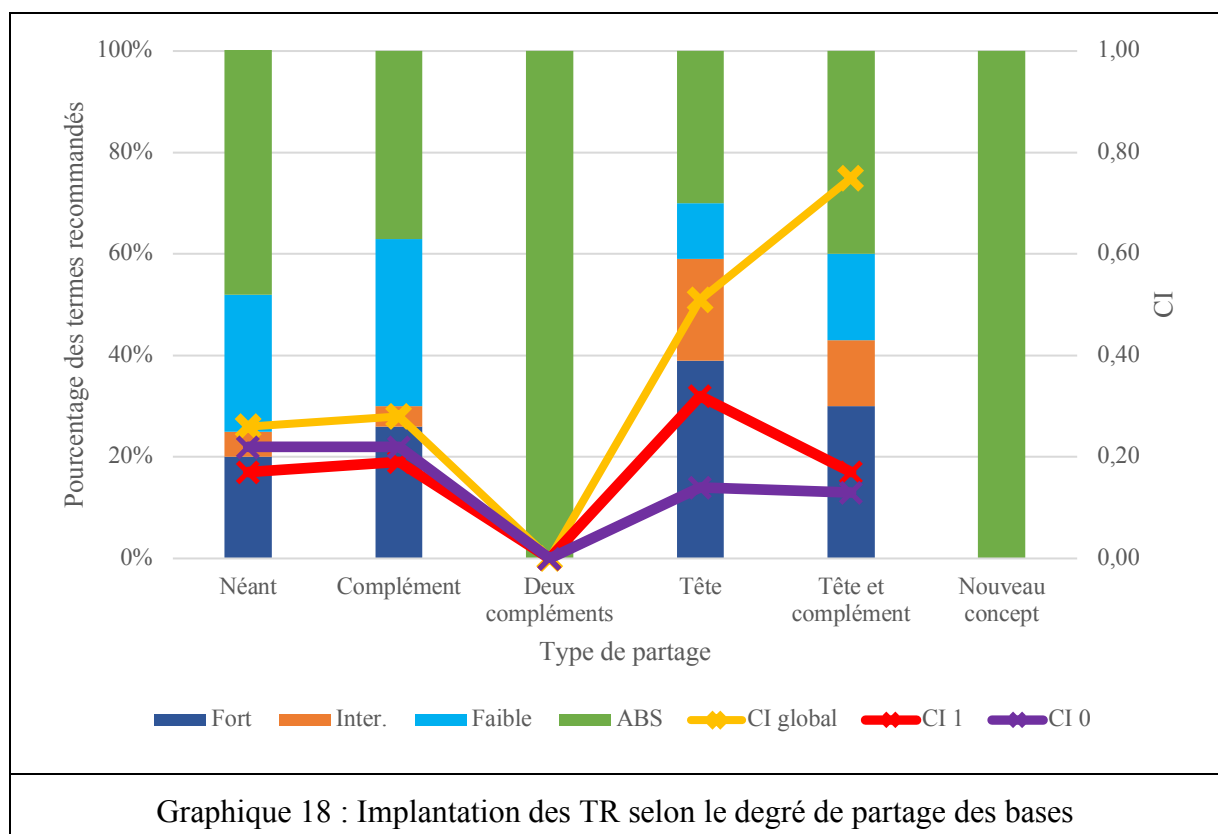


Par conséquent, nous pouvons faire le constat que la préservation de la nature monolexicale ou polylexicale de l'équivalent anglais influence l'implantation des termes recommandés, car l'implantation est mieux réussie lorsque la longueur du terme se réduit et moins réussie lorsque la longueur du terme augmente. Si la nature lexicale est préservée, nos analyses sur la brièveté indiquent, de nouveau, que les termes brefs qui sont mieux implantés que les termes longs.

III.2.1.2.3.4.2 Sur le partage d'éléments

Le Graphique 18 ci-dessous récapitule les constats que nous avons faits en ce qui concerne les différents types de partage d'éléments entre les termes recommandés et leurs équivalents anglais. Il en ressort que les termes qui partagent à la fois leur tête sémantique et leur

complément sont les mieux implantés, avec les termes où uniquement la tête est partagée. Après ces derniers, les termes partageant le complément sont les mieux implantés, mais leur CI global ne s'élève qu'à 0,28, et parmi ces termes, ceux assortis de CI de 0 sont plus nombreux que ceux assortis de CI de 1. Enfin, les termes où il n'y a aucun partage d'éléments entre les termes recommandés et les termes anglais sont les moins implantés : leur CI global se chiffre à 0,26 et les termes assortis d'un CI de 1 sont les moins nombreux. Ces constats se vérifient avec la régression des mesures de bonne implantation en passant de droite à gauche, si nous mettons de côté les deux groupes *Deux compléments* et *Nouveau concept*, qui n'ont qu'un membre chacun et la légère diminution de la part des termes assortis d'un CI de 1,0 entre les groupes *Néant* et *Complément*. Le corollaire se démontre aussi, les mesures de l'implantation échouée augmentant lorsque l'on passe de droite à gauche. Ces tendances générales indiquent que la proximité entre les formes étrangères est un facteur d'implantation, que ce soit compris comme impliquant la proximité au niveau du partage d'éléments ou au niveau de la nature polylexicale ou monolexicale.



III.2.1.2.4 Le nombre de concurrents

Quirion note (2004 : 194) que « *une dénomination aurait de meilleures perspectives de s'implanter si elle est la seule indiquée pour désigner une notion* ». Alors que Quirion ne précise pas s'il parle de la seule dénomination dans une langue ou toutes langues réunies, Thoiron (1994 : 85) et Gouadec (1994 : 146) notent, comme Montané (2012 : 101) que l'absence de concurrents ne comprend pas nécessairement qu'une langue. Quirion (2011 : 121-2) a aussi observé que ce facteur a une influence très forte dans le domaine de la nanotechnologie, un domaine en plein développement ces dernières années. Nous nous intéressons à déterminer si c'est aussi le cas pour les STS, un domaine dans lequel les travaux scientifiques et techniques s'inscrivent depuis plusieurs décennies. Nous analysons ci-dessous l'impact du nombre de concurrents sur l'implantation des termes recommandés en deux temps. Même s'il était possible de classer le nombre de concurrents dont un terme est assorti comme étant un facteur procédural, nous considérons que c'est un facteur terminologique, car les dénominations sont concurrentes qu'elles soient évoquées dans les recommandations ou non.

Dans un premier temps, nous analyserons l'implantation des termes recommandés en fonction du nombre de concurrents relevés dans nos corpus, tous les termes recommandés (sauf un) étant assortis d'un équivalent étranger qui constituerait une entrave à l'implantation du terme recommandé, comme l'ont noté Gouadec (1994 : 145) et Thoiron (1994 : 86). Dans un deuxième temps, nous considérerons l'implantation en fonction du nombre de concurrents figurant dans la recommandation.

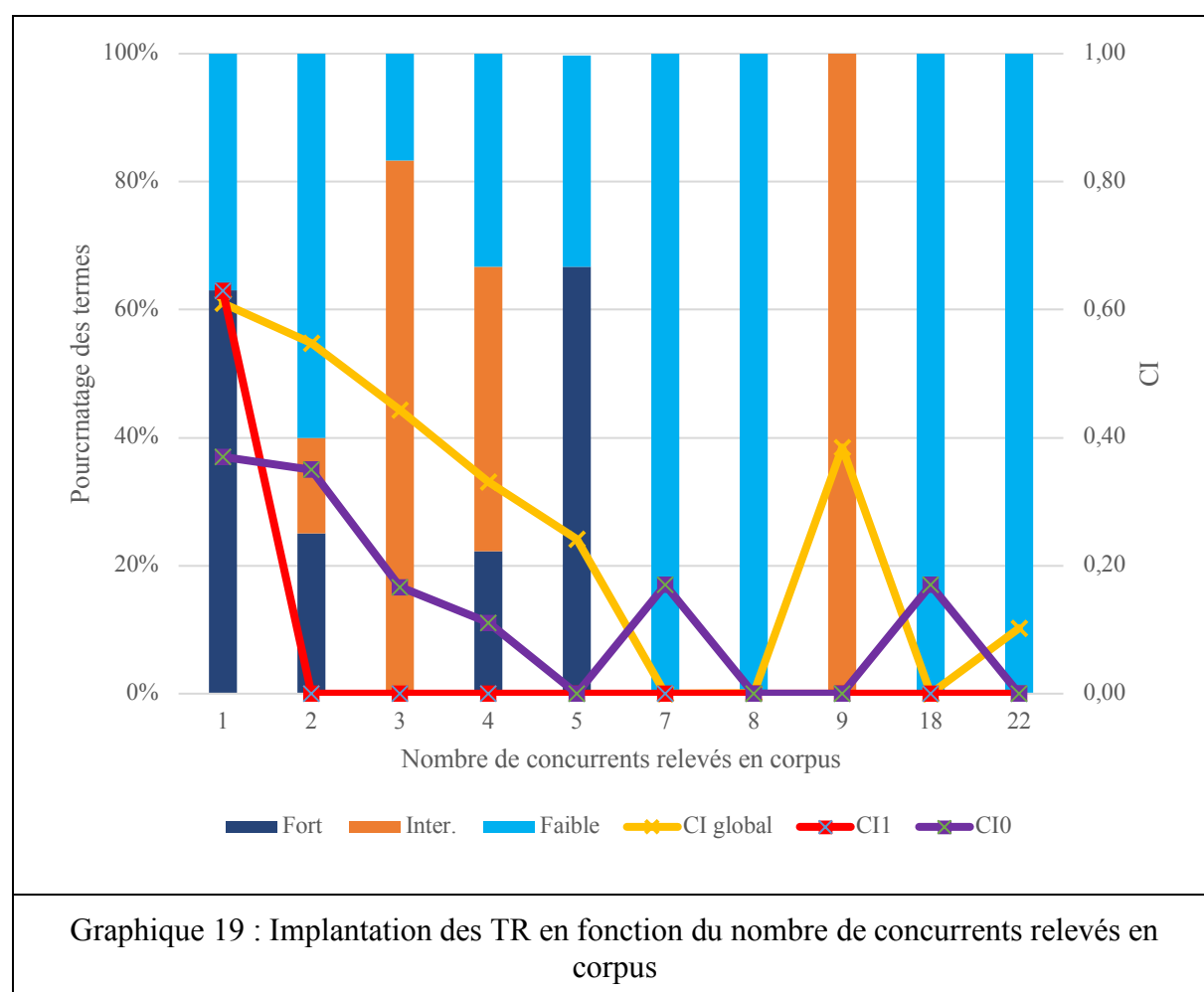
III.2.1.2.4.1 Le nombre de concurrents relevés dans les corpus

La logique motivant la corrélation entre le nombre de concurrents d'une dénomination et l'implantation des termes recommandés admet une deuxième variante pour comptabiliser les concurrents : le nombre de formes relevées en corpus. Nous cherchons alors à déterminer s'il y a une corrélation entre le nombre de concurrents relevés dans nos corpus et l'implantation des termes recommandés. Pour mener à bien cette analyse, nous avons comptabilisé toutes les occurrences de toutes les dénominations relevées des 106 concepts de notre échantillon qui sont abordés dans nos corpus. Examinons le Graphique 19 ci-dessous.

Les 38 concepts dénommés uniquement par les termes recommandés se trouvent regroupés avec 25 concepts dénommés unanimement par une forme non-recommandée. Cela a pour

premier résultat que le CI global est égal à 0,61 chez les concepts dénommés par un seul terme. Il a pour deuxième résultat que le taux des termes assortis d'un CI de 1 sera 0 % dans tous les cas où de multiples dénominations sont attestées pour un concept.

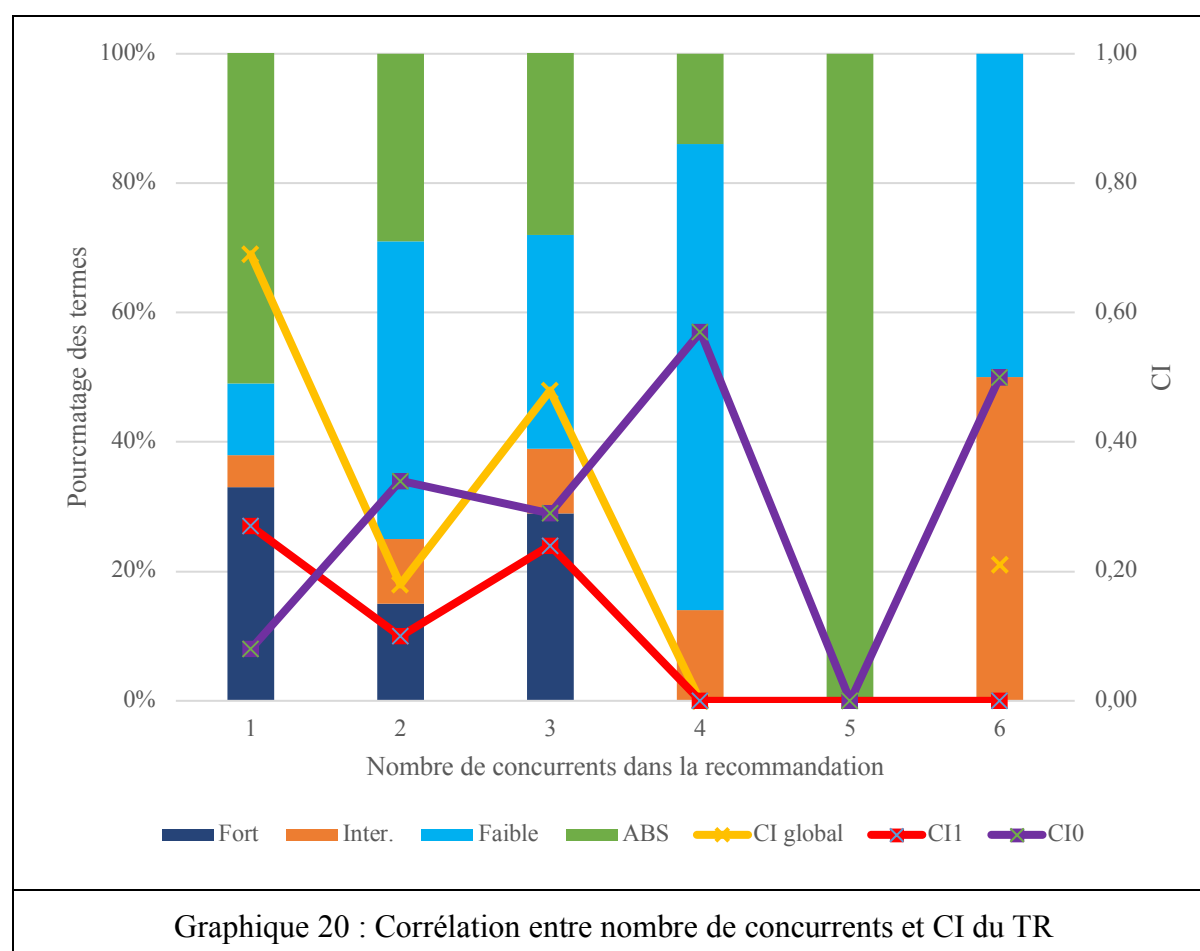
Nous observons que lorsque le nombre de dénominations augmente, le CI global se réduit mais cette tendance n'est que générale, car les concepts dénommés par cinq termes ou plus sont très peu nombreux. Contrairement à ce que nous avons vu ailleurs, la part des termes recommandés assortis d'un CI de 0 diminue toute comme la part des termes recommandés assortis d'un CI de 1, parce que la croissance du nombre de dénominations concurrentes réduit la possibilité qu'un terme recommandé n'en fasse pas partie.



Nous constatons que le nombre de concurrents auxquels un terme recommandé est confronté est généralement peu élevé, car les 106 concepts qui nous intéressent sont dénommés par 236 dénominations, dont 72 termes recommandés. Sur le plan global, chacun des 106 concepts est alors dénommé par 2,23 termes dans nos corpus, et dans 68 % des cas, le terme recommandé

figure parmi ces dénominations. Par conséquent, les cas tels ceux du terme recommandé *rayonnement fossile*, qui fait face à 21 concurrents, sont alors l'exception à la règle générale. Il est néanmoins intéressant de noter que ce terme est un des deux termes relevés dans tous les sous-corpus du corpus principal. Nous poursuivons l'hypothèse d'une relation entre l'implantation et le nombre de sous-corpus dans lequel un terme recommandé est relevé dans la section III.2.2.2.1.4.

III.2.1.2.4.2 Le nombre de concurrents relevés dans la recommandation



Bien que le nombre de termes relevés dans la recommandation soit un facteur procédural plutôt que terminologique, ce nombre de concurrents étant déterminé par la CSTNS, nous présentons cette analyse ici, pour faire suite à celle en haut. Pour mener à bien cette analyse, nous assortissons chaque terme recommandé du nombre de concurrents qui figurent dans chaque fiche terminologique, y compris les termes mentionnés en note, car la présence de ces concurrents au sein d'une recommandation pourrait leur conférer une certaine légitimité. Nous

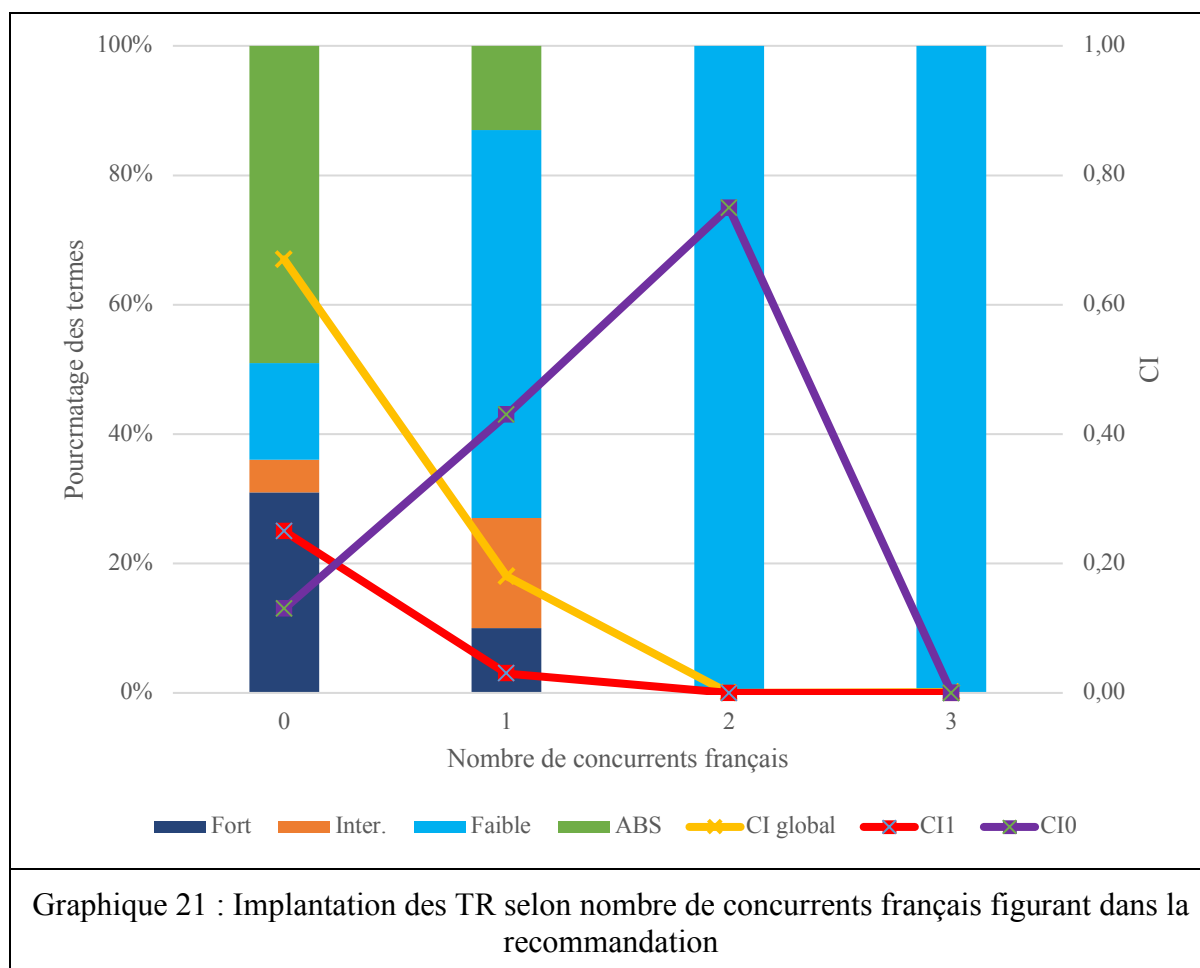
comprenons comme *concurrent* toute appellation susceptible de dénommer le concept, quelle que soit sa langue de provenance. C'est ainsi que nous arrivons aux données du Graphique 20.

Le Graphique 20 suggère que le nombre de concurrents est bien un facteur qui influence l'implantation car, plus le nombre de concurrents figurant dans la recommandation est élevé, moins le CI global est important, exception faite du cas où nous relevons deux et cinq concurrents. Cette tendance générale est néanmoins observée dans la part des termes assortis de CI élevés ou égal à 1, et la tendance est, comme attendue, le contraire dans le cas de la part des termes assortis d'un CI de 0, qui devient plus important lorsque le nombre de concurrents devient plus important. Toutefois, cette tendance générale n'explique pas le fait que les termes assortis de deux concurrents sont moins implantés que les termes assortis de trois concurrents. Si le nombre de concurrents était l'unique facteur en jeu, lorsque le nombre de concurrents est égal à deux, on s'attendrait à ce que le CI global, ainsi que le nombre de termes assortis d'un CI de 1, soient inférieurs aux valeurs constatées pour les termes assortis d'un concurrent, mais supérieures aux valeurs constatées pour les termes assortis de trois concurrents.

Il se peut que l'explication pour cette variation se trouve dans les concurrents eux-mêmes, parce que lorsqu'un seul concurrent est présent, il s'agit systématiquement d'un terme anglais, tous les termes de notre échantillon étant assortis au moins d'un équivalent anglais¹¹⁸. Puisque le terme anglais est souvent peu susceptible de s'employer en français, il nous semble que le terme recommandé est utilisé faute d'autres options dans plusieurs cas. À titre d'exemple, citons les cas de *aéroclipper*, qui a pour seul concurrent *aéroclipper* et *corps portant*, concurrencé par *lifting body*, dont les deux éléments constitutifs *lifting* et *body* sont déjà assortis de leur propre acception dans la langue générale. Par contre, lorsque le nombre de concurrents est égal ou supérieur à deux, les sigles, formes abrégées et calques concurrencent les termes recommandés, aussi bien que les synonymes comme on le voit dans le cas du terme recommandé *paramètre orbital* qui est concurrencé par son synonyme recommandé *élément orbital*, les variantes formelles *élément d'une orbite* et *paramètre d'une orbite* ainsi que l'équivalent anglais *orbital element*. Si de telles raisons expliquent la tendance générale, elles n'expliquent pas, en revanche, le fait que les termes recommandés assortis de deux concurrents sont moins implantés que ceux assortis de trois concurrents.

¹¹⁸ Sauf le terme *zone aérospatiale de transition*, qui dénomme un nouveau concept. Alors qu'il n'est pas assorti d'un équivalent étranger dans la recommandation, il est assorti d'une abréviation : *ZAT* (CELF 2015).

Cependant, le simple décompte des concurrents d'un terme ne permet pas de tenir compte de la variation terminologique en anglais. Effectivement, plusieurs termes sont assortis de multiples équivalents étrangers qui ne sont que des variantes formelles : citons le terme *voile gris*, qui a trois équivalents anglais : *greyout*, *grey-out* et *grayout*, qui varient selon l'orthographe de la couleur (*grey* ou *gray*) et selon la manière de souder la préposition *out*. Ce n'est aucunement le seul cas où nous témoignons d'une telle variation : les équivalents de *basculément* ne varient que par la manière de souder la préposition au verbe (*pitch-over*, *pitch over*, et *pitchover*) et *basculément initial*, qui multiplie le nombre d'équivalents anglais en combinant ces trois derniers équivalents anglais avec la variation orthographique *manoeuvre/manoeuver*.



Vu que ces variantes ne présentent pas le même degré de variation que d'autres termes, tels que *setting motor* et *ullage rocket*, équivalents anglais de *fusée de tassement*, ou *zero lift turn* et *gravity turn*, équivalents anglais de *basculément optimisé*, il nous semble plus correct de ne

tenir compte que des variantes françaises qui sont évoquées au sein des recommandations. Le Graphique 21 ci-dessus présente les données tenant compte de cette restriction.

De nouveau, le constat est clair : il y a bien un rapport entre le CI d'un terme et le nombre de concurrents français dont le terme recommandé est assorti : plus le terme a de véritables concurrents, moins important est son CI. Nous notons que le CI global et la part des termes assortis de CI forts et de 1 baissent lorsque le nombre de concurrents augmente. Simultanément, la part des termes faiblement implantés devient plus importante, tout comme le pourcentage de termes assortis d'un CI de 0. La chute de ce dernier lorsque le nombre de concurrents est égal à trois est due au fait que seulement un terme répond à ce critère. Puisque nous notons les mêmes tendances avec et sans les nombreuses variantes anglaises, nous avons démontré que même dans un domaine aussi mûr que les STS, il y a une corrélation entre le nombre de concurrents qui figurent dans une recommandation et l'implantation des termes recommandés : plus il y a de concurrents recommandés, moins réussie sera l'implantation.

III.2.1.2.4.3 Bilan

Dans cette section, nous avons exposé deux manières de quantifier le nombre de concurrents dont un terme recommandé est assorti : le nombre de concurrents qui figurent dans la recommandation et le nombre de dénominations relevées dans les corpus. Nous avons observé, dans les deux cas, qu'il existe bien une corrélation entre le nombre de concurrents et l'implantation des termes recommandés, selon laquelle plus le nombre de concurrents est important, moins les termes recommandés sont implantés. Il n'est pas certain, par contre, que la prolifération des concurrents soit la cause des recommandations ou leur résultat, ce qui limite la validité de nos conclusions au niveau de l'influence de ce facteur d'implantation. Passons à la prochaine section, où nous mènerons des analyses pour tester la validité de notre quatrième hypothèse spécifique : que le procédé néologique impliqué dans la création d'un terme recommandé influence son implantation.

III.2.1.2.5 Le procédé néologique

Nous nous attachons à examiner si le procédé néologique influence l'implantation, faisant suite notamment aux travaux de Montané (2012 : 255-272 ; 2016 : 9-14), qui a entrepris des études sur l'influence du procédé néologique sur l'implantation des termes normalisés en catalan. Montané n'est pas certes la seule à avoir émis des remarques concernant le rôle du procédé

néologique dans l'implantation : parmi les auteurs sont Karabacak (2009 : 155), Depecker (1994b : 12), Chansou (1994 : 109) et Rouges-Martinez (1994 : 126). Nous cherchons ici à déterminer la validité de notre quatrième hypothèse spécifique : le procédé néologique impliqué dans la création du terme recommandé influence l'implantation de ce dernier.

Par *procédé néologique*, nous entendons le type de création lexicale impliquée dans la création du terme français à partir du terme anglais préexistant. Parmi notre échantillon de 181 termes recommandés, nous distinguons huit procédés néologiques que nous traiterons à leur tour : la néologie sémantique, la composition, la dérivation, le calque, l'emprunt, l'amalgame lexical, la double rétroformation et enfin un cas particulier où un concept n'a pas de dénomination en anglais. Nous commencerons en considérant les néologismes sémantiques.

III.2.1.2.5.1 La néologie sémantique

Suivant Guilbert, nous sommes d'avis que la néologie sémantique « *peut se définir par l'apparition d'une signification nouvelle dans le cadre d'un même segment phonologique* » (Guilbert 1975 : 64), cette nouvelle signification servant soit à élargir, soit à restreindre le champ sémantique d'un vocable déjà existant dans la langue.

Dans les 19 cas où nous relevons des néologismes sémantiques, la modification sert à restreindre le champ sémantique d'un vocable français existant. 18 des 19 termes en question sont des substantifs. Nous présentons ces termes dans le Tableau 58¹¹⁹, où chaque terme est assorti de son CI.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
ballonnier	0,58	basculement	1
chargement	1	couac	0
déluge	1	grondement	0
jupe	1	orientation	0,11
sauvegarde	1	stridence	0
Tableau 58 : TR créés par néologie sémantique			

¹¹⁹ Toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés suivants sont sans occurrence dans nos corpus : *embarquée, entrée, halètement, nacelle, palimpseste, rétreint, ronflement, sanglé et sortie.*

Au niveau global, sensiblement plus de la moitié des concepts dénommés par les néologismes sémantiques sont abordés dans nos corpus soit par un terme recommandé soit par un concurrent. Le Tableau 59 ci-dessous démontre que bien que le CI global des néologismes sémantiques soit peu élevé, subtilement plus du quart des néologismes sémantiques sont assortis d'un CI de 1. Cela est dû au fait que certains termes recommandés dénomment des concepts rarement abordés dans nos corpus, dont *jupe*, *sauvegarde* et *chargement*. Simultanément, les 584 contextes dans lesquels le concept dénommé *orientation* est abordé font que le CI faible de ce terme (0,11) porte une forte influence sur le calcul du CI global.

Décompte	CI global	CI 1	CI 0	Fort	Inter.	Faible	ABS
19	0,36	26 %	16 %	26 %	5 %	21 %	47 %
Tableau 59 : Implantation des TR créés par néologie sémantique							

Nous notons en particulier que le terme *sauvegarde* est bien implanté alors que le français ne rend pas tout à fait fidèlement ce qui est impliqué dans *safety* en anglais, car *safeguard* existe également en anglais avec un sens similaire. Mentionnons aussi que si *safeguard* n'est pas attesté à la place de *safety* ou *sauvegarde* en français, nous attestons deux occurrences de *SMU* (*safeguard master unit*) dans les documents d'Arianespace. Ce terme *SMU* se voit employer sans modification dans les documents français et anglais et lorsqu'il est utilisé en français, l'explication de son sens se limite à l'explicitation du sigle et non à sa traduction. Ainsi, il n'est pas explicite que *safeguard* complémente ou remplace le terme recommandé.

L'autre néologisme sémantique monolexical particulier est *orientation*, car c'est le seul assorti d'un CI faible qui n'est pas 0, indiquant qu'il ne s'emploie que très rarement. Le terme recommandé *orientation* est, nous semble-t-il, très peu implanté, car il s'éloigne de l'anglais *attitude* et sa nature de néologisme sémantique risque d'induire les lecteurs en erreur, car, selon la CSTNS « "**orientation**" peut avoir deux sens : - le cap suivi par un objet [...] - le fait qu'un instrument soit orienté vers une direction donnée [...] » (DGLFLF 2015b : 1)¹²⁰.

Pour ce qui est du terme *stridence*, il semble que le fait que ce vocable fait partie de l'inventaire linguistique de peu de personnes soit un facteur dans la non-utilisation du terme recommandé, LGR notant qu'il est « littéraire et rare ». Il est tout à fait possible que ce caractère littéraire et

¹²⁰ Caractères gras présents dans l'original.

sa rareté ne plaisent pas aux spécialistes, experts et scientifiques lorsqu'il leur est nécessaire de dénommer le concept.

L'implantation des néologismes sémantiques est, dans son ensemble, peu différente de celle de l'échantillon entier.

III.2.1.2.5.2 La composition

Nous distinguerons entre deux grands types de composition : la composition savante, et la composition syntaxique. Commençons notre analyse avec les compositions savantes.

III.2.1.2.5.2.1 La composition savante

La composition savante puise dans les fonds gréco-latins de la langue pour créer des termes à partir des morphèmes hérités de ces langues. Dans le cas des termes de notre échantillon, ces termes sont monolexicaux mais nous ne nous limiterons pas à examiner leur simple présence ou non dans nos corpus. Plutôt, nous mènerons des analyses plus détaillées dans le cas des confixations pour déterminer si certaines méthodes de composition sont plus impliqués dans l'implantation de termes. L'analyse de l'implantation des compositions savantes n'a pas échappé à l'examen dans le cadre des études qui nous précèdent. Montané note que la proximité aux formes gréco-latines est un facteur d'implantation, car « *l'ús de formes grecollatines és un dels sistemes de formació neològica amb més tradició, ja que el llatí i el grec clàssic fan una funció d'interlingua que les fa molt útils en la comunicació especialitzada* »¹²¹ (Montané 2012 : 94). Nous nous attacherons dans cette section à examiner si la proximité aux formes gréco-latines est un facteur d'implantation pour les termes recommandés et notamment si l'implantation des termes varie en fonction de l'homogénéité des éléments formants. Pour ce faire, nous faisons une première distinction entre les termes recommandés qui sont interprétables comme des calques littéraux et ceux qui ne le sont pas. Ensuite, nous analyserons l'implantation en fonction de l'origine des éléments formants. Dans les cas où un élément est d'origine savante, nous parlons de composition savante, et dans le cas où deux – et dans quelques cas, trois – éléments sont d'origine savante, nous parlons de confixation. Examinons l'implantation de ces termes, en commençant par les plus nombreux, les confixations.

¹²¹ « *l'utilisation de formes grecques et latines est un des systèmes de formation néologique les plus traditionnels, parce que le latin et le grec ancien ont une fonction d'interlingua, qui fait qu'ils sont souvent utilisés dans le discours spécialisé* ». Nous traduisons.

III.2.1.2.5.2.1.1 La confixation

Nous relevons 14 termes qui sont, de par leur construction, des confixations aussi bien que des calques littéraux des termes anglais et nous les détaillons dans le Tableau 60 ci-dessous¹²².

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
astrogéologie	0	baryogenèse	1
biosatellite	0,67	cryosphère	1
exoterre	0,72	gravitropisme	1
gyrofréquence	0,28	hypertélescope	1
magnétopause	1		

Tableau 60 : TR créés par confixation qui sont des calques littéraux

Le Tableau 61 démontre que plusieurs de ces termes sont assortis de CI de 1 alors que d'autres concepts dénommés par des confixations et compositions savantes ne sont pas abordés dans nos corpus. Comme le démontre le Tableau 61 ci-dessous, le CI global des termes en question s'élève à 0,75 et presque 40 % d'entre eux sont assortis d'un CI élevé. Puisque ces valeurs sont bien au-dessus des valeurs observées au niveau de l'échantillon, nous pouvons constater que les confixations qui sont également des calques de termes anglais sont bien implantées.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
14	0,75	36 %	7 %	36 %	21 %	7 %	36 %

Tableau 61 : Implantation des TR créés par confixation qui sont des calques littéraux

Il semble ainsi que les confixations sont bien implantées, et comme l'a suggéré Montané, la proximité des termes recommandés aux formes gréco-latines rend les termes recommandés motivés, transparents et faciles à relier au terme anglais correspondant et au concept dénommé.

III.2.1.2.5.2.1.2 La composition savante

Contrairement à la confixation qui suppose la combinaison de multiples éléments tirés des langues savantes, la composition savante ne suppose que l'emploi d'un élément d'origine savante. Nous nous proposons d'analyser ci-dessous l'influence de ce type de composition sur l'implantation. L'analyse sera divisée en deux parties, car certaines compositions savantes sont

¹²² Les confixations dénommant des concepts non abordés dans nos corpus sont *aéropause*, *géoespace*, *gravistimulation*, *gravipause* et *prophylactorium*.

également interprétables comme calques des termes anglais correspondants, et cette différence aurait aussi une influence sur l'implantation.

III.2.1.2.5.2.1.2.1 La composition savante et le calque

Le Tableau 62 ci-dessous détaille les trois termes qui sont des compositions savantes ainsi que des calques et le Tableau 63 plus bas résume leur implantation.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
astromatériau	1	astromaterial	géoingénierie	0,11	geoengineering
rétrofusée	1	retrorocket			
Tableau 62 : TR créés par composition savante qui sont des calques littéraux					

Mentionnons premièrement que deux termes sont assortis de CI de 1. Alors que *géoingénierie* est assorti d'un CI de 0,11, ce n'est pas en raison du rejet de la composition savante, car la seule forme concurrente, assortie d'un CI de 0,89, est une variante formelle du terme recommandé, *géo-ingénierie*. Nous constatons alors que les compositions savantes sont bien implantées lorsqu'elles sont également interprétables comme des calques.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
3	0,38	67 %	0 %	67 %	0 %	33 %	0
Tableau 63 : Implantation des TR créés par composition savante qui sont des calques littéraux							

III.2.1.2.5.2.1.2.2 La composition savante sans calque

Nous relevons trois compositions savantes qui ne sont pas des calques des termes anglais. Nous détaillons ces termes dans le Tableau 64 et leur implantation dans le Tableau 65 plus bas.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>ÉE</i>
biosphérisation	0	terraforming	géorepérage	0	geofencing
héliocroiseur	0	sun grazer			
Tableau 64 : TR créés par composition savante qui ne sont pas des calques					

Nous pouvons immédiatement constater que ces termes sont formellement éloignés de leur équivalent anglais, que ce soit dans le préfixe employé (*bio-* ou *terra-*, la base à laquelle le préfixe s'accroche (*-sphérisation* et *forming*, *repérage* et *fencing*) ou dans le patron syntaxique

du terme (*hélicroiseur* et *sun grazer*). Comme le confirme le Tableau 65 ci-dessous, ces termes recommandés n'ont pas réussi à créer un quelconque usage dans nos corpus.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
3	0	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %

Tableau 65 : Implantation des TR créés par composition savante qui ne sont pas des calques

Les données présentées dans les Tableaux 62-65 indiquent que les compositions savantes sont bien implantées si elles sont également des calques, suggérant que si la composition savante permet la création de termes motivés, la distance entre les termes recommandés et leurs équivalents anglais exerce une influence encore plus importante sur l'implantation. Pourtant, le faible nombre de termes en question nous empêche de tirer des conclusions plus sûres que la distance formelle entre terme anglais et terme français constitue un véritable frein à l'implantation.

Traitant des compositions savantes, il est également possible d'analyser l'implantation des termes pour déterminer si certaines combinaisons de préfixes et bases sont mieux implantées que d'autres. Commençons avec les préfixes.

III.2.1.2.5.2.1.3 La préfixation

Les éléments employés comme préfixes dans les compositions savantes et confixations qui sont des calques sont tirés principalement du grec, mais d'autres proviennent du latin. Dans ce qui suit, nous prenons LGR comme référence étymologique.

III.2.1.2.5.2.1.3.1 Les préfixes grecs

Nous dénombrons 10 préfixes grecs impliqués dans la construction des compositions savantes et confixations qui nous intéressent. Nous les détaillons dans le Tableau 66 ci-dessous, où les préfixes sont accompagnés des termes recommandés qui les comprennent.

<i>Préfixe</i>	<i>TR</i>	<i>Préfixe</i>	<i>TR</i>
aéro-	aéropause	astro-	astrogéologie, astromatériau
baryo-	baryogenèse	bio-	biosatellite, biosphérisation
cryo-	cryosphère	exo-	exoterre
géo-	géospace, géorepérage, géoingénierie	gyro-	gyrofréquence
hélio-	héliocroiseur	hyper-	hypertélescope
magnéto-	magnétopause		

Tableau 66 : Compositions savantes et confixations contenant des préfixes grecs qui sont calques des termes anglais

Ces préfixes grecs sont entre les plus connus et les productifs en français et anglais, souvent, mais pas uniquement, dans le langage scientifique. Comme le veut la tradition, ces préfixes (à l'exception de *hyper-*) emploient la lettre *o* comme élément de jonction.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
15	0,65	33 %	27 %	33 %	20 %	33 %	13 %

Tableau 67 : Implantation des compositions savantes et confixations contenant des préfixes grecs qui sont calques des termes anglais

Des 15 termes comprenant un préfixe grec, deux sont sans occurrence dans nos corpus, *astrogéologie* et *géorepérage* alors que les concepts qu'ils dénomment sont abordés. Deux concepts complémentaires, dénommés par *géospace* est *aéropause* ne sont pas abordés dans nos corpus, mais le reste des termes est assez bien implanté. Comme l'indique le Tableau 67 ci-dessous, le CI global est assez élevé, 0,65, et les termes assortis d'un CI de 1 sont plus nombreux que ceux assortis d'un CI de 0.

III.2.1.2.5.2.1.3.2 Les préfixes latins

Les préfixes latins sont beaucoup moins nombreux dans les compositions savantes et confixations que les préfixes grecs, comme le démontre le Tableau 89.

<i>Préfixe</i>	<i>TR</i>
gravi-	gravipause, gravistimulation, gravitropisme
rétro-	rétrofusée
Tableau 68 : Compositions savantes et confixations comprenant des préfixes latins	

Comme c'était le cas avec les préfixes grecs, ces préfixes latins sont encore entre les plus connus et productifs dans les langues spécialisées et figurent également dans la langue générale. Les préfixes latins conservent leur voyelle finale qui servirait d'élément de jonction. Puisque deux des concepts (dénommés par *gravipause* et *gravistimulation*) ne sont pas abordés dans nos corpus, nous ne relevons que la présence de deux termes, dont nous résumons l'implantation dans le Tableau 69 ci-dessous.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
4	1	50 %	0 %	50 %	0 %	0 %	50 %
Tableau 69 : Implantation des compositions savantes et confixations comprenant des préfixes latins							

Si le faible nombre de termes concernés est évident dans le Tableau 69, il n'en demeure pas moins que les termes recommandés sont bien implantés dans nos corpus, car ils sont tous assortis de CI de 1. Nous observons que les trois termes en *gravi-* sont analysables comme des calques littéraux, alors que le terme *rétrofusée* est analysable comme un calque aménagé du terme anglais *retrorocket* ou comme une préfixation.

III.2.1.2.5.2.1.3.3 Analyse comparative

En comparant les origines étymologiques et l'implantation des compositions savantes et confixations, les termes comprenant les préfixes latins soient mieux implantés que ceux comprenant les préfixes grecs, comme l'indiquent les données des Tableaux 69 et 70. Cependant, le faible nombre de concepts concernés dans le cas des préfixes latins rend très peu fiable tout constat qui cherche à établir une comparaison de l'implantation des termes recommandés comprenant un de ces préfixes. Nonobstant cette restriction, il est néanmoins possible de constater que, en général, les termes recommandés qui comprennent des préfixes grecs sont assez bien implantés, car le tiers des termes en question sont assortis d'un CI de 1, et leur CI global est égal à 0,65, presque deux fois celui de l'échantillon. De surcroît, plus de

la moitié des termes est assortie d'un CI supérieur à 0,50, indiquant que ces termes recommandés s'implantent face à leurs concurrents. Nous tournons maintenant notre attention vers les bases auxquelles s'accolent ces préfixes.

III.2.1.2.5.2.1.4 Les bases

Puisque nous nous intéressons à la construction des compositions savantes et nous avons détaillé les différents préfixes, nous nous tournons maintenant vers les bases auxquelles s'accolent les préfixes. Ces bases sont pour la plupart des morphèmes libres, alors que d'autres bases sont effectivement la combinaison de morphèmes tirés des langues savantes, par exemple, *géologie* dans le terme *astrogéologie*, *télescope* dans *hypertélescope* ou *tropisme*, du terme *gravitropisme*. Les cas où la base n'est pas un morphème libre se limitent à *prophylact-* de *prophylactorium*.

III.2.1.2.5.2.1.4.1 Les bases grecques

Nous détaillons dans le Tableau 70 ci-dessous les sept bases grecques impliquées dans les compositions savantes et les confixations de notre échantillon.

<i>Base</i>	<i>TR</i>
-genèse	baryogenèse
-géologie	astrogéologie
-pause	aéropause, gravipause, magnétopause
prophylact-	prophylactorium
-sphère	cryosphère
-télescope	hypertélescope
-tropisme	gravitropisme
Tableau 70 : Compositions savantes et confixations comprenant une base grecque	

Parmi notre échantillon de termes, nous dénombrons neuf compositions savantes ou confixations qui comprennent une base grecque, mais les concepts dénommés *aéropause*, *gravipause* et *prophylactorium*, ne sont pas abordés dans nos corpus. Parmi les six termes restants, l'implantation est très bien réussie, car, comme le montre le Tableau 71 ci-dessous, cinq de ces six termes sont assortis d'un CI de 1 et le CI global est élevé.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
9	0,98	56 %	0 %	56 %	0 %	11 %	33 %
Tableau 71 : Implantation des compositions savantes et confixations comprenant une base grecque							

III.2.1.2.5.2.1.4.2 Les bases latines

Alors que les bases grecques sont moins nombreuses que les préfixes dérivés de cette langue, les bases latines sont plus présentes que les préfixes latins dans les compositions savantes et confixations. Nous détaillons les bases latines dans le Tableau 72 ci-dessous où nous récapitulons aussi des termes recommandés qui les comprennent.

<i>Base</i>	<i>Termes recommandés</i>	<i>Base</i>	<i>Termes recommandés</i>
-fréquence	gyrofréquence	impact-	impacteur
inert-	inertage	orbit-	orbiteur
-satellite	biosatellite	-espace	géoespace
-stimulation	gravistimulation	-terre	exoterre
Tableau 72 : Compositions savantes et confixations comprenant une base latine			

Huit compositions savantes ou confixations comprennent une base latine et comme le démontre le Tableau 73 ci-dessous, ces termes ne sont pas implantés en masse. Si une bonne part (38 %) des termes est assortie d'un CI élevé, le CI global est moins élevé que celui des bases grecques. Cependant, ces constats sont fragilisés par le faible nombre de termes répondant à nos critères.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
8	0,47	25 %	0 %	38 %	25 %	13 %	25 %
Tableau 73 : Implantation des compositions savantes et confixations comprenant une base latine							

III.2.1.2.5.2.1.4.3 Analyse comparative

Nous dressons, dans le Tableau 74, le bilan de l'implantation des compositions savantes et confixations, tenant compte de l'origine des bases. Ce tableau montre clairement que les termes qui comprennent les bases grecques sont mieux implantés que ceux qui comprennent des bases latines. Le CI global des termes comprenant des bases grecques est bien supérieur à celui des termes comprenant des bases latines, tout comme les pourcentages de termes assortis de CI de 1 ou de CI forts sont plus importants chez les termes comprenant une base grecque. Il semble

ainsi que l'origine des bases ait une influence sur l'implantation des termes, mais le faible nombre de termes correspondant à ces critères très spécifiques fait qu'il n'est pas possible de statuer définitivement sur ce point. Nous constatons néanmoins que les compositions savantes et confixations sont bien implantées par rapport à la moyenne de notre l'échantillon.

	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
Base grecque	9	0,98	56 %	0 %	56 %	0 %	11 %	33 %
Base latine	8	0,47	25 %	0 %	38 %	25 %	13 %	25 %
Total	17	0,66	41 %	0 %	47 %	12 %	12 %	29 %

Tableau 74 : Implantation des compositions savantes et confixations contenant une base savante

III.2.1.2.5.2.1.5 Combinaisons préfixe + base

Nous cherchons aussi à déterminer s'il existe des corrélations entre l'implantation des termes et la nature hybride de certaines compositions qui mélangent des préfixes et des bases de différentes langues. Nous émettons l'hypothèse que les hybrides souffriraient d'une implantation moins réussie, car certains utilisateurs pourraient partager le point de vue du personnage A. E. Houseman dans *The Invention of Love* de Tom Stoppard qui, à la fin du deuxième acte, dit « *Homosexuals ? Who is responsible for this barbarity? [...] It's half Greek and half Latin!* »¹²³ (Stoppard 1998 : 91). Ce point de vue n'est certainement pas limité au monde anglophone, comme le note North (2009 : 45) : « *L'Académie française [...] n'aime pas qu'on mette ensemble un préfixe d'origine latine et un radical grec* ».

III.2.1.2.5.2.1.5.1 Préfixe grec et base grecque

Six termes accolent un préfixe grec à une base grecque : *aéropause*, *astrogéologie*, *hypertélescope*, *magnétopause*, *baryogenèse* et *cryosphère*. Comme le confirme le Tableau 75 ci-dessous, ces termes sont généralement très bien implantés.

	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
Préfixe grec et base grecque	6	0,98	67 %	17 %	67 %	0 %	17 %	17 %

Tableau 75 : Implantation des termes contenant un préfixe et une base grecs

¹²³ « *Homosexuals ? Qui est responsable de cette barbarie ? [...] C'est mi-grec et mi-latin !* ». Nous traduisons.

III.2.1.2.5.2.1.5.2 Préfixe latin et base latine

Nous ne relevons qu'un terme qui soude un préfixe latin à une base latine : *gravistimulation*. Comme le confirme le Tableau 76, le concept qu'il dénomme n'est pas abordé dans nos corpus.

	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
Préfixe latin et base latine	1	-	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %

Tableau 76 : Implantation des termes contenant un préfixe et une base latins

III.2.1.2.5.2.1.5.3 Préfixe grec et base latine

Nous dénombrons quatre termes qui accolent un préfixe grec à une base latine parmi les termes qui nous intéressent : *biosatellite*, *exoterre*, *géospace* et *gyrofréquence*. Le Tableau 77 ci-dessous résume leur implantation, qui n'est pas bien réussie, car le CI global de ces termes ne s'élève qu'à 0,39 et aucun des termes n'est assorti d'un CI de 1 ou élevé.

	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
Préfixe grec et base latine	4	0,39	0 %	0 %	0 %	50 %	25 %	25 %

Tableau 77 : Implantation des termes contenant un préfixe grec et une base latine

III.2.1.2.5.2.1.5.4 Préfixe latin et base grecque

Les termes *gravitropisme* et *gravipause* sont les seuls termes qui combinent des préfixes latins et les bases grecques. Pourtant, le fait que le concept dénommé par *gravipause* n'est pas abordé dans nos corpus nous limite à constater qu'un seul de ces termes est implanté avec succès, car comme le démontre le Tableau 78 ci-dessous, *gravitropisme* est assorti d'un CI de 1, ce qui est par conséquent le CI global des termes de ce type.

	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
Préfixe latin et base grecque	2	1	50 %	0 %	50 %	0 %	0 %	50 %

Tableau 78 : Implantation des termes contenant un préfixe latin et une base grecque

III.2.1.2.5.2.1.5.5 Analyse comparative

Nous résumons l'implantation des confixations en fonction de l'origine des éléments bases et préfixes dans le Tableau 79.

	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
Préfixe grec et base grecque	6	0,98	67 %	17 %	67 %	0 %	17 %	17 %
Préfixe latin et base latine	1	-	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Préfixe grec et base latine	4	0,39	0 %	0 %	0 %	50 %	25 %	25 %
Préfixe latin et base grecque	2	1	50 %	0 %	50 %	0 %	0 %	50 %
Total	13 ¹²⁴	0,75	38 %	8 %	38 %	15 %	8 %	38 %

Tableau 79 : Implantation des confixations en fonction de l'origine des bases et préfixes

Si, statistiquement, les confixations comprenant les préfixes latins sont les mieux implantés car lorsque présents, ces trois termes ont un CI global de 1, le faible nombre de termes affaiblit ce constat. Le CI global des confixations comprenant un préfixe grec et une base grecque n'est que très légèrement inférieur, mais puisqu'il s'établit à partir de plus de termes recommandés, nous le considérons comme plus fiable. Cela traduit le fait que les termes recommandés comprenant les bases grecques sont mieux implantés que les termes comprenant les bases latines, que le préfixe employé dans la confixation soit de la même langue savante ou non. Nous avons néanmoins démontré que les confixations sont généralement bien implantées, car seulement une d'entre elles est assortie d'un CI de 0.

Comme l'a observé Guilbert, la composition savante permet « *d'exprimer en un seul mot plusieurs idées, de combiner la nécessité de la description, de l'analyse et celle de la concision des mots uniques* » (Guilbert 1975 : 226) et il nous semble que cette combinaison de précision, description, d'analyse et de brièveté est largement responsable de la très bonne implantation de ces termes. Nous avons aussi montré que les créations hybrides, mélangeant des éléments grecs et latins sont bien implantées malgré l'hétérogénéité des bases et préfixes en question. L'implantation des compositions savantes hybrides démontre que, tout comme les non-hybrides, leurs atouts sont plus importants que leurs inconvénients. Par conséquent, il

¹²⁴ Alors que nous avons recensé 14 confixations plus haut, seulement 13 d'entre elles comprennent des combinaisons d'un préfixe et d'une base, car le terme *prophylactorium* est le produit d'une base à laquelle un suffixe est ajouté.

semble qu'on ait cessé de « *blâmer les ignares qui se montrent incapables de respecter le modèle uniquement grec ou uniquement latin* » (Guilbert 1975 : 226).

III.2.1.2.5.2.2 La composition syntaxique

La composition syntaxique est un procédé néologique qui s'axe sur une image du concept qui est fondamentalement différente de celle de la langue donneuse, ce qui le différencie du calque. Il dénomme le concept par la composition d'un terme polylexical à partir de vocables existant dans la langue emprunteuse. Au sein de notre échantillon de 181 termes, nous dénombrons 19 compositions syntaxiques, lesquelles nous détaillons dans le Tableau 80¹²⁵.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
basculement initial	0	bloc de propergol	0,93
capteur d'orientation	0	centrale d'orientation	0
commande d'orientation	0	rayonnement fossile	0,08
remodelage de surface	0	système de commande d'orientation et d'orbite	0
Tableau 80 : TR créés par composition syntaxique			

Ces termes polylexicaux sont globalement très peu implantés, comme le démontre le Tableau 83. Nous observons que le CI global est très bas et qu'aucun terme n'est assorti d'un CI de 1, alors que presque 30 % des termes sont assortis d'un CI de 0. Les parts des termes assortis de CI élevés ou moyens sont aussi très faibles. C'est aussi parmi ces termes que nous observons que 62 % des concepts dénommés par les termes recommandés sont sans évocation dans nos corpus. Il se peut qu'autant de concepts soient sans évocation car la composition syntaxique est peu propice à la création de termes techniques capables de concurrencer des termes anglais, mais il est également possible que notre corpus terminologique ne soit pas assez important pour inventorier les termes qui dénomment en réalité les concepts qui nous intéressent.

¹²⁵ Celles qui dénomment des concepts non-abordés dans nos corpus sont *alimentation par détente, alimentation par pression constante, assemblage en faisceau, basculement optimisé, déport latéral, dispositif individuel spatial autonome, liaison interpolaire, maquette pour vol d'essai, moteur de croisière, rentrée courte, rentrée longue, saut d'azimut et trajectoire économique*.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
21	0,08	0 %	29 %	5 %	0 %	33 %	62 %
Tableau 81 : Implantation des TR créés par composition syntaxique							

La composition syntaxique est conséquemment un procédé néologique qui semble entraver l'implantation des termes recommandés. Cela s'accorde avec nos constats sur le partage d'éléments la proximité formelle des termes recommandés et les équivalents anglais.

III.2.1.2.5.3 La dérivation

<i>TR</i>	<i>Base</i>	<i>Suffixe</i>	<i>TR</i>	<i>Base</i>	<i>Suffixe</i>
impacteur	impact	-eur	inertage	inert	-age
orbiteur	orbit	-eur			
Tableau 82 : TR créés par la dérivation par suffixation					

Parmi les termes créés par les différents processus de construction, nous relevons trois termes formés par le processus classique de suffixation : l'ajout d'un affixe après une base (Pruvost et Sablayrolles 2012 : 101). Ces constructions, que nous détaillons dans le Tableau 82 ci-dessus, préservent la catégorie grammaticale (le substantif) dans deux des trois cas mais le suffixe ajouté indique l'agent. Dans le troisième cas, le suffixe substantivant *-age* permet de modifier la catégorie grammaticale de l'adjectif *inert*. Il s'avère que ces termes sont également des calques littéraux des formes anglaises.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
3	0,82	67 %	0 %	100 %	0 %	0 %	0 %
Tableau 83 : Implantation des TR créés par la dérivation par suffixation							

Comme le démontre le Tableau 83 ci-dessus, ces trois termes créés par dérivation sont bien implantés : leur CI global s'élève à 0,82 et ils sont tous assortis de CI élevés. Cependant, leur faible nombre rend hasardeuse toute généralisation au niveau du succès de l'implantation des termes créés selon ce procédé néologique.

III.2.1.2.5.4 Le calque

Selon Depecker, « *le calque suppose à sa base un processus de traduction. Il tend à conserver par-là l’empreinte, le plus souvent sémantique, du terme calqué* » (2001 : 408). Comme Chansou (1981 : 140), qui nous précède en l’analyse des résultats de la politique d’aménagement en France, nous distinguerons deux types de calque : le calque littéral et le calque aménagé. S’il est possible d’aller au-delà de ces deux types de calque, nous préférons ne pas engendrer la création de nombreux types et sous-types de calques regroupant peu de termes, car il limiterait la représentativité des données et ainsi les résultats.

III.2.1.2.5.4.1 Le calque littéral

Le calque littéral « *représente à la fois la traduction exacte de chacun des éléments du modèle et la reproduction d’une structure morphosyntaxique* » (Chansou 1981 : 141). Cela fait que la dénomination française est similaire au terme anglais, facilitant ainsi la mise en relation de terme et concept. Le calque littéral est le procédé néologique le plus fréquemment employé au sein de notre échantillon de termes : le tiers des termes (63 des 181) sont des calques littéraux. Ces calques littéraux se répartissent en trois groupes principaux selon leur patron syntaxique : les termes **N ADJ** en constituent plus de la moitié (37 sur 63), et sont des calques des termes anglais **ADJ N**. Cependant, dans d’autres cas, le français nécessite l’ajout de prépositions pour rendre des termes anglais **ADJ N**, et nous relevons 14 cas où les calques littéraux répondent au patron syntaxique **N PRP N**, qui traduit les **N N** en anglais. Les 16 termes restants répondent à une variété de patrons syntaxiques, selon les spécificités de termes polylexicaux anglais. Examinons le Tableau 84¹²⁶.

¹²⁶ Les termes recommandés dénommant des concepts non-abordés dans nos corpus sont *caisson de simulation spatiale, couloir de rentrée, cryogénie spatiale, cryoréfrigérateur spatial, décontamination préventive, densification de pupille, essai censuré, essai tronqué, gestion de la circulation spatiale, illusion somatogravique, illusion somatogyre, mélange figé, navigation dépendante, œdème de la face, refroidissement par film d’ergol, refroidissement par transpiration, rentrée destructive, satellite réflecteur, seuil de combustion, stress spatial, télescope à synthèse d’ouverture, traînée de culot, tuyère adaptée, verrouillage gravitationnel, vibration de respiration, vitesse d’éjection efficace et yoyo.*

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
ascenseur spatial	0,67	atome froid	1
ballon stratosphérique ouvert	0,07	canal spectral	0,09
case à équipements	1	chambre anéchoïque	0,65
chambre de simulation spatiale	0	circuit régénératif	0,25
coordonnées comobiles	1	corps émoussé	1
corps portant	1	étoile de neutrons	0
en flottement libre	0,08	gaine de plasma	1
halo galactique	0,76	horloge à fontaine atomique	1
lanceur aéroporté	1	lentille gravitationnelle	1
masse manquante	0,40	météorologie de l'espace	0,88
mirage gravitationnel	1	montgolfière à infrarouge	0,39
navigation indépendante	0	onde gravitationnelle	0,98
planète errante	1	point sous satellite	0
principe d'équivalence	0,84	rapport de mélange	1
rapport poussée sur poids	0	rayonnement de freinage	0,38
satellite berger	1	satellite captif	0
satellite passif	1	séparation pyrotechnique	1
tourisme spatial	1	trace au sol	0,39
Tableau 84 : Termes recommandés créés par calque littéral			

Le CI global des 63 calques littéraux s'élève à 0,49 – bien au-dessus du niveau observé dans l'échantillon – et 15 termes (24 %) sont assortis d'un CI de 1. Par contraste, sept termes (18 %) sont assortis d'un CI de 0. La réussite de l'implantation des calques littéraux est aussi démontrée par le fait que les termes assortis d'un CI élevé sont plus nombreux que ceux assortis d'un CI bas : ces premiers sont presque deux fois plus nombreux que ces derniers.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
63	0,49	25 %	10 %	32 %	11 %	14 %	43 %
Tableau 85 : Implantation des TR créés par calque littéral							

III.2.1.2.5.4.2 Le calque aménagé

Nous reprenons l'acception que Chansou donne aux calques aménagés, précisément, qu'ils « reproduisent, en les transformant légèrement, les éléments du modèle étranger ou constituent des énoncés traductifs plus ou moins libres » (1981 : 169). Nous dénombrons 47 calques aménagés dans notre échantillon de 181 termes, dont cinq sont assortis d'un CI de 1 alors que 10 sont assortis d'un CI de 0 comme l'indique le Tableau 87¹²⁷. Leur implantation faible est soutenue par le fait que 19 des notions dénommées par des calques aménagés sont sans évocation dans nos corpus, une proportion beaucoup plus élevée que pour d'autres procédés néologiques. Le CI global de tous les termes recommandés relevés ne s'élève qu'à 0,30.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
capacité de survie	0	catapulte électromagnétique	0
centrale inertielle	0,89	classe de propreté	1
composante au sol	0	corps de propulseur	1
corps planétésimal	0	cycle ouvert à expanseur	0
densité critique de l'Univers	0,30	dépressuriseur du bas du corps	0
effondrement stellaire	1	face arrière	1
face avant	1	lancer de rayons	0,93
ligne d'univers	0,98	manœuvre en route	0
mesure préventive	0,08	moteur vernier	1
paramètre orbital	0,13	paramètres orbitaux à deux lignes	0
particule interagissant faiblement avec la matière	0,00	phase balistique d'un lancement	0
phénomène lumineux éphémère	0	photodétecteur à report et intégration	0
propulsion cryotechnique	1	réseau géodésique de référence	0,12
réunion de démarrage	0	surbrillance d'opposition	0
temps cosmologique	0,69	vitesse caractéristique de combustion	0
voile noir	1		

Tableau 86 : TR créés par calque aménagé

¹²⁷ Les calques aménagés dénommant des concepts non-abordés dans nos corpus sont *affinage panchromatique, boulon pyrotechnique, combustion décroissante, couloir de sauvegarde, déviateur annulaire de jet, effet de culot, fusée d'éloignement latéral, fusée de séparation accélératrice, fusée de tassement, parachute extracteur, pilotage par chaos, refroidissement par ergol perdu, satellite fictif, test d'innocuité, transfert liquidien* et *voile gris*.

Comme le suggère le CI global très bas des calques aménagés (voir Tableau 87 ci-dessous), plusieurs calques aménagés sont assortis de CI très faibles : ils peinent à s’implanter. Les difficultés d’implantation relèveraient plutôt de la nature du calque que du patron syntaxique, car comme nous le verrons dans la section III.2.1.2.6, les termes en question répondent généralement aux patrons syntaxiques favorisant l’implantation.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
49	0,18	16 %	29 %	22 %	4 %	37 %	37 %
Tableau 87 : Implantation des TR créés par calque aménagé							

À la lumière de ces constats, il semble bien que le fait que ces termes recommandés soient des calques aménagés ait un impact sur leur implantation, car ces calques aménagés éloignent le signifiant français du signifiant anglais, et laisse la place à l’emploi de dénominations plus similaires aux termes anglais. Cela a pour conséquence que les calques aménagés sont moins bien implantés que les calques littéraux, qui préservent la proximité entre signifiants anglais et français, facilitant la mise en relation du terme et du concept par le lecteur.

III.2.1.2.5.5 L’amalgame lexical ou le mot-valise

Nous relevons deux termes recommandés qui sont des amalgames lexicaux ou des mots-valises tout en calquant des termes anglais. Le premier est *spationique*. Ce terme est un amalgame car il est la combinaison de deux éléments dont un a subi une apocope : *spatio-*, préfixe savant et *-nique*, résultat de l’apocope de *électronique*¹²⁸. Ce terme est également un calque aménagé, car il est rendu par *astrionics* en anglais, terme construit selon le même processus d’amalgamation : un préfixe savante, *astro-*, est ajouté à *-onics*, l’apocope du mot *electronics*, mais avec *i* comme voyelle de jonction. Ce premier amalgame dénomme un concept qui n’est pas, en revanche, abordé dans nos corpus, rendant impossible tout constat sur l’implication de ce procédé néologique dans l’implantation des termes recommandés. Le deuxième amalgame lexical est une haplogogie aussi bien qu’un calque du terme anglais : *magnétoile*. Ce terme est

¹²⁸ Au-delà de l’amalgame lexical précis que nous présentons ici, il existe d’autres manières d’analyser la formation de *spationique*. Premièrement, il serait une formation par préfixation, si *spatio-* est ajouté au fractolexème *-nique* qui résulterait de la suppression du fractolexème *avio-* dans *avionique*, lui-même un calque de l’anglais *avionics* formé à partir de *aviation* et *electronics*. Deuxièmement, il serait une haplogogie, car la lettre *o* joue le rôle d’élément de jonction dans les formants *spatio-* et *électronique* en français, là où l’anglais emploie la base équivalente *electronics* avec un préfixe/fractolexème initial différent, *astr*, et modifie la voyelle *o* en *i* pour faire *astrionics* et ainsi rester plus près de *avionics*. Cependant, cette deuxième hypothèse éloigne la création du terme français du terme anglais *avionics*, car dans cette langue, *avion* n’est pas un morphème libre, *avionics* étant un mot-valise de *aviation electronics*.

le produit du substantif *étoile* auquel l'adjectif *magnétique* est ajouté comme préfixe, après une apocope, de sorte que *magnét(i)que* + *étoile* → *magnétoile*, où nous soulignons l'élément partagé entre ces deux vocables d'origine¹²⁹. Comme l'indique le Tableau 88, ces termes recommandés ne sont pas implantés, l'usage préférant d'adapter *magnetar* en *magnétar*.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
2	0	0 %	50 %	0 %	0 %	50 %	50 %
Tableau 88 : Implantation des TR créés par amalgame lexical							

III.2.1.2.5.6 La rétroformation

Le terme *matière astronomie compacte dans un halo*, recommandé au sein de la sixième liste de 2012, est une rétroformation pour s'adapter au sigle anglais *MACHO*. Il s'avère que, dans cette langue, le terme *MACHO* « fut introduit de façon humoristique pour répondre au terme 'WIMP', une autre solution possible au problème de la matière noire, le terme *wimp* désignant en anglais une personne chétive » (Taillet, Villain et Febvre 2013 : 412). C'est ainsi que nous qualifions ce terme d'une rétroformation française à partir d'une rétroformation anglaise¹³⁰. Le sigle *MACHO* figure alors comme abréviation du terme recommandé.

<i>TR</i>	<i>CI</i>
matière astronomique compacte dans un halo	0,09
Tableau 89 : TR créés par double rétroformation	

Cependant, comme l'indique le Tableau 89, le terme recommandé est très mal implanté. Par conséquent, le Tableau 90 ci-dessous indique que ce procédé néologique n'est pas lié à l'implantation des termes recommandés.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
1	0,09	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %
Tableau 90 : Implantation des TR créés par double rétroformation							

¹²⁹ S'il serait également possible d'analyser ce terme comme comprenant l'élément *magnet*, calque du mot anglais *magnet*, il nous semble plus probable que l'amalgame lexical soit emprunté intégralement à l'anglais, avant de subir une légère modification graphique pour mieux respecter la phonologie française.

¹³⁰ Si *matière astronomique compacte dans un halo* est dans une certaine mesure un calque aménagé du terme *massive astronomical compact halo object*, il nous semble qu'il appartient plus proprement aux rétroformations, selon les remarques de Taillet, Villain et Febvre citées plus haut.

Il est ainsi clair que le terme recommandé en question n'a pas trouvé bon accueil en français. Nonobstant cette absence dans nos corpus, ce constat ne signifie pas l'inutilité de l'effort aménagiste, car même si le sigle anglais est devenu un sigle français, il existe néanmoins un terme proprement français auquel il correspond. Celui-ci est ainsi – au moins en théorie – décodable pour le francophone malgré les différences formelles et structurales des termes anglais et français, même si le jeu de mots entre *MACHO* et *WIMP* n'est aucunement rendu en français. Ce cas démontre de nouveau le désaveu par les spécialistes, de la modification d'une appellation déjà implantée dans le discours spécialisé.

III.2.1.2.5.7 L'emprunt

Montané (2012 : 255-272 et notamment 2016) s'est intéressée à l'implantation des emprunts, observant qu'en catalan, « *els manlleus normalitzats (adaptats i no adaptats), com a unitats que mantenen un paral·lelisme formal amb els termes originals en anglès, tendeixen a implantar-se satisfactòriament de forma significativa* » (Montané 2016 : 14)¹³¹. Dans notre échantillon, nous relevons la présence des emprunts adaptés et des emprunts intégraux. Examinons leur implantation.

III.2.2.5.7.1 L'emprunt adapté

Par emprunt adapté, nous entendons un vocable qui est transposé en français à partir d'une autre langue et qui subit des modifications formelles ou phonétiques pour mieux s'intégrer au système morfo-phono-syntaxique du français. Seul le terme *aéroclipper* répond à ces critères.

<i>TR</i>	<i>CI</i>
aéroclipper	1
Tableau 91 : TR créés par emprunt adapté	

Le terme français *aéroclipper* est un emprunt adapté parce que le préfixe *aero-* présent dans le terme anglais *aeroclipper* est différent de celui dans le terme français, l'accent aigu étant ajouté pour que le terme recommandé s'intègre phonétiquement en français. Il serait également possible de traiter ce terme comme une dérivation par préfixation, car, si la base lexicale *clipper* est inventoriée comme un anglicisme dans le *Dictionnaire des anglicismes* de Rey-Debove et

¹³¹ « *Au sein des emprunts normalisés (adaptés et non adaptés) sous forme d'unités qui maintiennent un parallélisme formel avec les termes d'origine en anglais, on note une tendance significative à une implantation réussie* ». Nous traduisons.

Gagnon, *clipper* est aussi inventorié dans la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Que la base appartienne au lexique français des transports expliquerait l'absence de remarques à son égard lors de l'examen par l'Académie française en 2009 (DGLFLF 2009b : 27). Par contre, l'influence du terme anglais semble plus probable considérant que le terme fait partie de la terminologie des ballons et non des avions motorisés.

Notons aussi que le suffixe d'agent *-er* de l'anglais n'est pas remplacé par le suffixe français *-eur*, bien que le suffixe d'agent anglais soit formellement identique à la flexion de l'infinitif des verbes du premier groupe en français. Par conséquent, l'intégration phonétique de ce terme est à la fois augmentée par l'ajout de l'accent aigu dans le préfixe, mais aussi rendue partielle, car le suffixe *-er* peut se rendre soit comme la voyelle mi-fermée antérieure non arrondie /e/, comme dans les verbes du premier groupe, soit comme la voyelle mi-ouverte antérieure arrondie /œ/ suivie de la consonne fricative uvulaire voisée /ʁ/ comme dans certains emprunts à l'anglais, tels *tweeter*, *boom* et *outsider*.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
1	1	100 %	0	100 %	0	0	0
Tableau 92 : Implantation des TR créés par emprunt adapté							

Statistiquement, l'unique emprunt adapté est implanté parce qu'il est attesté sans concurrent comme le démontre le Tableau 92.

III.2.2.5.7.2 L'emprunt intégral

Par emprunt intégral, nous entendons un vocable qui n'a subi aucune modification formelle ou sémantique entre la langue donneuse et la langue emprunteuse. Un terme, *guiderope* répond à ces critères.

<i>TR</i>	<i>CI</i>
guiderope	1
Tableau 93 : TR créés par emprunt intégral	

L'on pourrait s'étonner de ce que l'Académie française n'ait pas émis de remarque relative à la recommandation de ce terme, considérant qu'il est un emprunt intégral à l'anglais qui comprend la base *rope*, peu transparente, et qui contient la diphtongue /əʊ/. Par contre, comme

le note LGR, il serait possible que le vocable ait été créé par Baudelaire dans la traduction d'un poème, fusionnant le mot français *guide* et le mot anglais *rope* (*corde*), et pour cette raison l'Académie française a donné un avis favorable à ce terme en premier examen en 2009 (DGLFLF 2009b : 13). D'un point de vue phonologique, la diphtongue /əʊ/ est facilement rendue par soit /ɔ/ soit /o/.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
1	1	100 %	0	100 %	0	0	0

Tableau 94 : Implantation des TR créés par emprunt intégral

Le cas du *guiderope* est alors particulier pour plusieurs raisons. Premièrement, c'est un terme qui comprend un élément anglais qui n'a pas suscité l'ire de l'Académie. Deuxièmement, le terme est très particulier en ce qu'il est absent du corpus principal, mais présent dans le corpus d'observation, alors que l'écrasante majorité des termes des STS est attestée dans le corpus d'observation uniquement s'ils le sont aussi dans le corpus principal. Comme nous l'avons montré plus haut, cette particularité peut s'expliquer, au moins en partie, par le comportement terminologique d'un auteur qui évoque un concept qui est absent de chacun des milliers d'autres documents qui constituent nos corpus. L'implantation du terme telle que nous l'attestons serait alors un aléa de l'usage au lieu d'une tendance générale, mais il faudrait des études complémentaires pour mieux comprendre l'implantation du terme *guiderope*.

Il est ainsi démontré que, du point de vue des facteurs procéduraux, l'Académie française aussi bien que le dispositif d'enrichissement dans son ensemble ne sont pas toujours hostiles aux emprunts aux langues étrangères. Quoiqu'il soit nécessaire mentionner que les emprunts dont il est actuellement question ont reçu l'aval de l'Académie en 2009 (DGLFLF 2008b : 12-13), nos corpus nous indiquent qu'au moins un de ces termes est en circulation en français depuis plusieurs années (DGLFLF 2008a : 2-4), et notre analyse de l'implantation lexicographique plus bas (voir section III.2.3.2.7) soutient ce constat.

III.2.1.2.5.8 Un nouveau concept

Dans un cas, un concept de notre échantillon est, nous semble-t-il, nouveau, et sans dénomination anglaise pour nous informer sur le procédé néologique qui décrit sa formation (DGLFLF 2014b : 33-4). En tant que tel, il n'est pas possible de classer le terme *zone aérospatiale de transition* comme étant un calque ou le produit d'un autre procédé néologique

s’inspirant du terme étranger, car aucun terme anglais n’existe pour dénommer ce concept. Si le terme *aerospace transition zone* est abordé dans les réunions de la CSTNS (CSTNS 2011a : 6, 2011b : 6, 2011c : 6), aucun équivalent anglais ne figure dans la fiche publiée, car les CSTN ne sont pas compétentes pour déterminer les termes à employer en anglais. Le terme est alors une composition syntaxique, mais le concept qu’il dénomme n’est pas abordé dans nos corpus, comme le démontre le Tableau 95.

<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
1	–	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
Tableau 95 : Implantation des TR dénommant un nouveau concept							

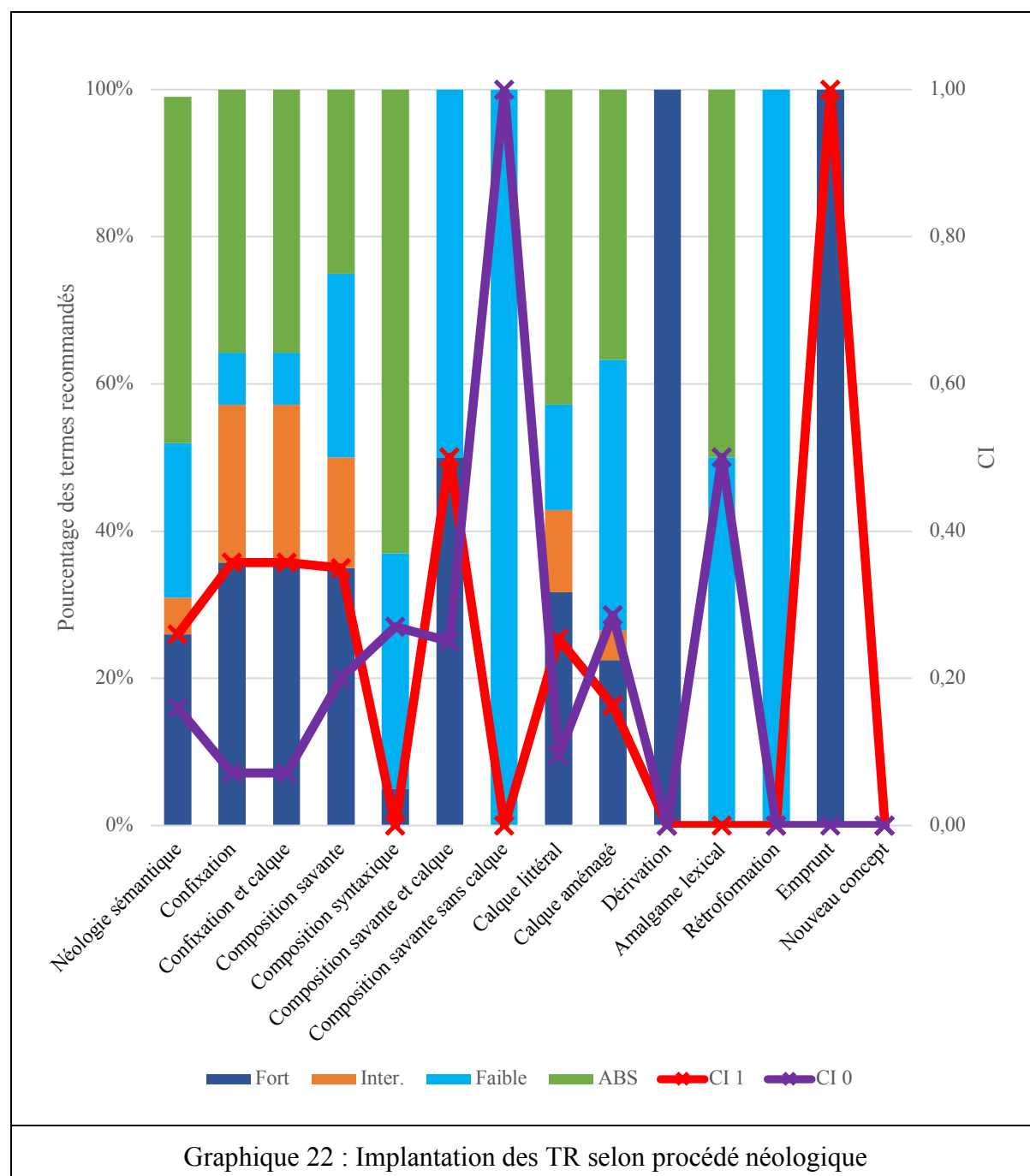
III.2.1.2.5.9 Bilan

Après avoir examiné l’implantation des termes recommandés selon chacun des différents procédés néologiques, il est maintenant possible de dresser un bilan de l’influence du procédé néologique sur l’implantation des termes recommandés. Les données essentielles pour chaque procédé néologique examiné ci-dessus donnent lieu au Graphique 22 ci-dessous plus bas, qui détaille l’implantation des termes recommandés en fonction des différents procédés néologiques et leurs permutations.

En ce qui concerne l’implantation, il semble bien qu’il y ait un lien entre le procédé néologique et l’implantation des termes, car selon toutes nos mesures, nous observons des différences, parfois importantes, entre les différents procédés. Si l’on se fie au CI global, les emprunts sont de loin les plus implantés, leur CI global étant au-dessus de celui des dérivations et loin au-dessus des autres valeurs observées, notamment celles observées dans les cas de rétroformation et d’amalgames lexicaux. Cependant, tous ces procédés sont si rarement impliqués dans la création des termes recommandés que toute généralisation relative à leur corrélation à une implantation réussie ou non serait hasardeuse.

Le CI global au sein des compositions savantes et confixations (0,67) est néanmoins bien plus élevé que celui des autres procédés pour lesquels nous disposons de données fiables, et notamment plus élevé que la valeur observée au niveau de l’échantillon (0,34). Bien que les calques littéraux soient bien implantés (leur CI global s’élève à 0,49) comme les compositions savantes et confixations qui sont analysables comme des calques, le CI global des calques aménagés (0,16) fait que le CI de la totalité des calques n’est que quelque peu supérieur à la

valeur observée au sein de l'échantillon, 0,39. La part des termes assortis d'un CI intermédiaire est toujours faible lorsque nous disposons de données faibles, indiquant que généralement, une dénomination est utilisée soit très souvent soit très rarement. La part des termes assortis d'un CI faible est généralement plus erratique que la part des termes assortis d'un CI fort.



Ce graphique contiendrait aussi l'indication d'une autre tendance qui remettrait en question notre méthodologie. Nous notons que la part des concepts non-abordés dans nos corpus (représentée par *ABS*, les barres vertes dans le Graphique 22) varie fortement en fonction du

procédé néologique. Le fait qu'autant de concepts ne sont pas abordés dans nos corpus pourrait effectivement varier en fonction du procédé néologique, car peu de termes créés par tel ou tel procédé néologique donneraient lieu à peu de dénominations relevées. Toutefois, il est également possible que les concepts en question soient effectivement dénommés dans nos corpus par des termes qui ne font pas partie de notre corpus terminologique. Telle est la limite de toute étude sur corpus, et sert de base de l'objection chomskyenne à l'égard de la linguistique de corpus, selon laquelle « *any natural corpus will be skewed. Some sentences will not occur because they are obvious, others because they are false, still others because they are impolite. The corpus, if natural, will be so widely skewed that the description would be no more than a mere list* (Chomsky, 1962 cité dans Léon 2010 : 435)¹³². S'il est difficile de prouver que nous avons recherché toutes les dénominations possibles des concepts de notre échantillon, nous pouvons néanmoins constater que la consultation de nos corpus nous a fourni plusieurs dénominations hormis celles figurant dans les recommandations et les documents à partir desquels nous avons établi notre corpus terminologique. Comme nous avons argumenté plus haut, l'analyse d'un corpus est l'unique manière d'analyser l'implantation réelle de l'implantation des termes recommandés, l'importante taille de nos corpus et le type de texte que nous consultons travaillant de concert pour limiter les biais notés par Chomsky. Ayant démontré que le procédé néologique influence l'implantation des termes recommandés, et ayant ainsi validé notre quatrième hypothèse spécifique, nous nous tournons vers la structure syntaxique des termes, pour déterminer si le patron syntaxique qui décrit un terme recommandé influence l'accueil des termes qui y répondent.

III.2.1.2.6 Les patrons syntaxiques

Dans cette section, nous cherchons à examiner s'il existe un lien entre le patron syntaxique d'un terme recommandé et son implantation, nous inspirant des travaux de Candel (2016b) et de Renwick (2013). Notre démarche se déroule en deux parties, une première qui s'intéresse aux patrons spécifiques, et une deuxième qui s'intéresse aux patrons plus généraux.

III.2.1.2.6.1 Les patrons syntaxiques

Nous avons assorti chaque terme recommandé d'un patron syntaxique selon la catégorie grammaticale des unités lexicales qui constituent les termes. Nous détaillons les 19 patrons

¹³² « *Il y aura un biais dans tout corpus naturel. Certaines phrases seront absentes car elles sont évidentes, d'autres, parce qu'elles sont fausses, encore d'autres parce qu'elles sont impolies. S'il est naturel, le corpus sera biaisé si fortement que la description ne serait plus qu'une simple liste* ». Nous traduisons.

syntaxiques qui décrivent les termes de notre échantillon dans le Tableau 96 ci-dessous, où nous résumons l'implantation des termes en fonction du patron syntaxique.

<i>Patron syntaxique</i>	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
N	47	0,62	32 %	17 %	34 %	9 %	21 %	36 %
N ADJ	61	0,40	26 %	8 %	33 %	8 %	15 %	44 %
N ADJ ADJ	2	0,03	0 %	50 %	0 %	0 %	100 %	0 %
N ADJ ADJ ADJ	1	-	-	-	-	-	-	100 %
N ADJ ADJ PRP DET N	1	0	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %
N ADJ PRP ADJ N	1	0	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %
N ADJ PRP DET N	2	0,13	0 %	50 %	0 %	50 %	50 %	0 %
N ADJ PRP N	5	0,05	0 %	40 %	0 %	0 %	60 %	40 %
N N	3	1	33 %	0 %	33 %	0 %	0 %	67 %
N N PRP N	1	0	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %
N PRP DET N	2	0,88	0 %	0 %	50 %	0 %	0 %	50 %
N PRP DET N ADJ	1	-	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %
N PRP N	38	0,29	13 %	29 %	24 %	8 %	29 %	39 %
N PRP N ADJ	8	0,50	13 %	13 %	13 %	0 %	13 %	75 %
N PRP N CONJ N	1	0	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %
N PRP N PRP N CONJ PRP N	1	0	0 %	100 %	0 %	0 %	100 %	0 %
N PRP N PRP N	4	0	0 %	25 %	0 %	0 %	25 %	75 %
N V ADV PRP DET N	1	0,00	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %
PRP N ADJ	1	0,08	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %

Tableau 96 : Implantation des TR en fonction du patron syntaxique

Le Tableau 96 est instructif sur plusieurs plans, au-delà du constat que 81 % des termes recommandés répondent aux trois patrons syntaxiques les plus récurrents. Constatons premièrement que la plupart des termes recommandés répondent à un nombre très restreint de

patrons syntaxiques : 77 % des termes répondent à un des patrons trois syntaxiques suivants : **N**, **N ADJ** ou **N de N**. Cela a comme conséquence que les 27 autres patrons syntaxiques sont très rarement utilisés. Qu'autant de patrons syntaxiques soient si peu utilisés serait bien l'indication que le choix des termes recommandés s'effectue dans la perspective de créer des termes proprement français. Néanmoins, le faible nombre de termes répondant à ces nombreux patrons syntaxiques rend, dans la plupart des cas, l'analyse de leur implantation peu fiable, l'analyse se basant sur très peu de termes.

Bien que la répartition des termes en fonction des patrons syntaxiques soit loin d'être équilibrée, il est tout de même possible de faire quelques constats au niveau du rapport entre le CI d'un terme et son patron syntaxique dans les cas des trois patrons syntaxiques qui regroupent 77 % des termes. Au sein des termes monolexicaux, il faut s'attendre à ce que le substantif soit la seule forme répertoriée, les verbes et adjectifs étant rares dans notre échantillon comme nous l'avons démontré plus haut. Parmi les 48 noms monolexicaux, 71 % des concepts qu'ils dénomment sont évoqués dans nos corpus, et le CI global de 0,52 de ces termes recommandés démontre que ces termes recommandés ne s'emploient à peine plus que dans la moitié des cas possibles, ce qui est néanmoins au-dessus de la valeur moyenne de l'échantillon de 0,34. Une moindre part des 61 termes répondant au patron syntaxique **N ADJ** est présente dans nos corpus (seuls 55 %) et leur implantation est moins réussie car leur CI global s'élève à 0,40.

En ce qui concerne la part des termes présents, ceux répondant au patron **N de N** sont relevés à un niveau de 61 %, se chiffrant ainsi entre les valeurs observées pour les **N ADJ** et les **N**. Cependant, les **N de N** sont moins implantés que les termes répondant aux patrons **N ADJ** et **N**, comme le démontre leur CI global de 0,40. Il se peut que cette différence s'explique en raison du fait que les termes français répondant à ce patron sont trilexicaux, alors que leurs équivalents anglais sont pour la plupart bilexicaux, car la préposition que nécessite la langue française rend les termes plus longs. Si l'emploi d'une préposition dans les termes français met au clair la relation entre déterminant et déterminé – par exemple que *étoile de neutrons*, (*neutron star*), *fusée de tassement* (*setting motor*, *ullage motor*) et *gestion de la circulation spatiale* (*space traffic management*) – leur moindre implantation suggère que leur longueur entrave leur implantation plus que le gain en clarté ne la favorise. Cependant, il n'est pas possible de statuer de façon plus définitive sur ces points, vu le manque de patrons qu'il est possible d'analyser de façon fiable.

III.2.1.2.6.2 Les patrons généraux

Pour essayer d'étayer ces constats et pour pouvoir analyser plus de termes dont les patrons syntaxiques sont très rares, nous avons hiérarchisé les différents patrons syntaxiques pour les réduire à un nombre beaucoup plus restreint de *patrons syntaxiques généraux*, que nous nous contenterons d'appeler *patrons généraux*, plusieurs patrons syntaxiques répondant à chacun de ces patrons généraux. Par exemple, les patrons syntaxiques **N à DET N**, **N à N ADJ** et **N PRP N**, répondent tous à un même patron général car ils commencent par un syntagme nominal suivi d'une préposition puis d'un syntagme nominal. Le patron général est alors N PRP [NP], où [NP] représente *noun phrase/syntagme nominal* et PRP représente *préposition*. Pour bien distinguer les patrons généraux des patrons syntaxiques, les patrons généraux sont toujours soulignés, alors que les patrons syntaxiques sont toujours en caractères gras. Dans le Tableau 97 ci-dessous, nous détaillons les six patrons généraux ainsi que les patrons syntaxiques correspondants. Par [AP], nous entendons *Adjectival phrase* (syntagme adjectival), [VP] exprimant *verb phrase* (syntagme verbal) et PRP représentant *préposition*.

<i>Patron syntaxique</i>	<i>Patron général</i>	<i>Patron syntaxique</i>	<i>Patron général</i>
N	<u>NP</u>	N ADJ	<u>NP [AP]</u>
N ADJ ADJ	<u>NP [AP]</u>	N ADJ ADJ ADJ	<u>NP [AP]</u>
N ADJ ADJ PRP DET N	<u>NP [AP]</u>	N ADJ PRP ADJ N	<u>NP [AP]</u>
N ADJ PRP DET N	[NP] PRP [NP]	N ADJ PRP N	[NP] PRP [NP]
N ADJ PRP N	<u>NP [AP]</u>	N N	<u>NP [NP]</u>
N N PRP N	<u>NP [NP]</u>	N PRP DET N	[NP] PRP [NP]
N PRP DET N ADJ	[NP] PRP [NP]	N PRP N	[NP] PRP [NP]
N PRP N ADJ	[NP] PRP [NP]	N PRP N CONJ N	[NP] PRP [NP]
N PRP N PRP N	[NP] PRP [NP]	N PRP N PRP N CONJ PRP N	[NP] PRP [NP]
N V ADV PRP DET N	<u>NP [VP]</u>	PRP N ADJ	<u>PRP [NP]</u>
Tableau 97 : Correspondances entre patrons syntaxiques et généraux			

Avec ces patrons généraux, il est possible de dresser, à partir des termes de notre échantillon, le bilan qui se trouve dans le Tableau 98 ci-dessous, où l'implantation des nombreux patrons syntaxiques peu communs est mieux prise en compte.

<i>Patron général</i>	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
<u>NP</u>	47	0,62	32 %	17 %	34 %	9 %	21 %	36 %
<u>NP [AP]</u>	67	0,37	22 %	12 %	30 %	7 %	21 %	42 %
<u>NP [VP]</u>	1	0,00	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %
[NP] PRP [NP]	60	0,27	10 %	28 %	17 %	7 %	30 %	47 %
<u>NP [NP]</u>	5	0,92	40 %	20 %	40 %	0 %	20 %	40 %
<u>PRP [NP]</u>	1	0,50	0 %	0 %	0 %	0 %	100 %	0 %
Tableau 98 : Implantation des TR en fonction du patron général								

En passant des patrons syntaxiques aux patrons généraux, nous constatons que 96 % des 181 termes recommandés répondent à un de trois patrons, en comparaison avec le chiffre de 81 % constaté plus haut. Nous observons que les termes NP sont bien implantés, tout comme les compositions asyndétiques NP [NP] car pour ces patrons, les taux de termes assortis de CI de 1 et CI forts sont élevés. Leurs taux d'absence sont aussi inférieurs à la moyenne de l'échantillon. Contrairement à ces termes bien implantés, nous constatons que l'implantation des termes NP [AP] et [NP] PRP [NP] est beaucoup moins réussie, leur CI global indiquant que les termes recommandés qui répondent à ces patrons généraux s'emploient dans moins de quatre cas sur dix. À partir de ces constats, nous pouvons comparer l'implantation des termes en fonction des types de patron dans la section suivante.

III.2.1.2.6.3 Synthèse

Dans le Tableau 99 ci-dessous, nous comparons l'implantation des termes répondant aux patrons syntaxique et général les plus récurrents dans le Tableaux 96 et 98.

Constatons premièrement qu'en ce qui concerne les N et NP, il n'y a pas de différence dans leur implantation, car les termes en question sont exactement les mêmes. Deuxièmement, en ce qui concerne le dernier des patrons syntaxiques que nous avons examinés, **N de N**, nous avons relevé la présence de 61 % des 38 termes répondant à ce patron syntaxique dans nos corpus et le CI global de ces termes était de 0,29. Les termes répondant à ce patron syntaxique sont plus implantés que les termes répondant aux autres patrons syntaxiques englobés par le patron général [NP] PRP [NP], car le taux de présence des termes de forme [NP] PRP [NP] est de 55 %. Alors que l'on relève relativement moins de termes, ceux qui sont relevés sont aussi

utilisés moins souvent, car le CI global baisse légèrement à 0,27. Puisque les taux de présence et CI globaux sont inférieurs à ceux observés dans le cas du patron syntaxique, les termes répondant au patron général **N PRP N** sont, dans l'ensemble, moins implantés que ceux qui répondent au patron syntaxique **N de N**.

<i>Patron</i>	<i>Décompte</i>	<i>CI global</i>	<i>CI 1</i>	<i>CI 0</i>	<i>Fort</i>	<i>Inter.</i>	<i>Faible</i>	<i>ABS</i>
<u>NP</u>	47	0,62	32 %	17 %	34 %	9 %	21 %	36 %
<u>NP [AP]</u>	67	0,37	22 %	12 %	30 %	7 %	21 %	42 %
[NP] PRP [NP]	60	0,27	10 %	28 %	17 %	7 %	30 %	47 %
N	47	0,62	32 %	17 %	34 %	9 %	21 %	36 %
N ADJ	61	0,40	26 %	8 %	33 %	8 %	15 %	44 %
N PRP N	38	0,29	13 %	29 %	24 %	8 %	29 %	39 %
Tableau 99 : Implantation des TR correspondant aux patrons syntaxique et général les plus récurrents								

Enfin, alors que nous avons examiné l'implantation des termes répondant au patron syntaxique **N ADJ**, nous avons constaté que 56 % des termes recommandés sont relevés dans nos corpus, et leur CI global était de 0,40. Lorsque nous examinons le patron général NP [AP], qui englobe le patron syntaxique **N ADJ**, le taux de présence des termes de forme NP [AP] est similaire mais quelque peu supérieur (58 %), indiquant que les termes correspondant uniquement à ce patron général sont quelque peu plus présents que ceux qui répondent au patron syntaxique **N ADJ**.

III.2.1.2.6.4 Conclusions

Nous avons analysé l'implantation des termes recommandés, en tenant compte, d'une part, des patrons syntaxiques et d'autre part, des patrons généraux, et nous avons démontré de subtiles différences au niveau de l'implantation des termes recommandés. Cependant, ces différences ne sont que légères et considérant que nous n'avons pas démontré de lien précis entre l'implantation et certains patrons syntaxiques, il ne nous semble pas que le patron syntaxique d'un terme soit un élément décisif dans l'implantation des termes. Notre analyse a néanmoins constaté que les termes répondant aux patrons syntaxiques **N**, **N ADJ** et **N PRP N** sont généralement bien implantés, leur structure syntaxique assurant leur conformité au système syntaxique du français, et facilitant ainsi leur compréhension. La recommandation des termes

répondant à ces patrons ne garantit nullement l'implantation, car d'autres facteurs sont bien en jeu sur le plan syntaxique. Il est rare que les membres de la CSTNS puissent choisir une dénomination polylexicale d'un concept sans voir de nombreuses possibilités s'effacer face aux contraintes qu'impose la grammaire. Pensons au cas de *alimentation par détente* par exemple. Pour relier les substantifs, la CSTNS est à la merci de la grammaire car elle ne peut les faire figurer dans la dénomination sans les relier avec la préposition *par*.

III.2.1.2.7 La création par analogie ou dans un paradigme

Quirion émet l'hypothèse que « *[l]es appellations exprimant une relation logique avec d'autres unités terminologiques exprimant des notions apparentées ont une présomption de succès. Il en serait également de la sorte des unités qui, bien que ne s'inscrivant pas dans une série paradigmatique existante, offrent le potentiel d'en créer une* » (Quirion 2004 : 195). Pour sa part, Depecker évoque ce même facteur, mais l'appelle la « *possibilité de créer des paradigmes lexicaux* » (Depecker 1994b : 12 et 1997a : 78). Examinons si cette présomption de succès évoquée par Quirion se traduit en l'implantation réussie des termes de notre échantillon.

Parmi les termes de notre échantillon assortis d'un CI de 1, nous en relevons 13 qui sont des constructions par analogie avec des termes recommandés auparavant et nous les détaillons dans le Tableau 100, où nous soulignons l'élément impliqué dans la construction des analogues.

À partir des termes détaillés dans le Tableau 100, nous constatons qu'il existe souvent de nombreux termes construits selon une analogie donnée. Que le tiers des termes assortis d'un CI de 1 soient construits selon une analogie semble étayer l'hypothèse que de telles constructions favorisent l'implantation. Nous notons néanmoins la présence de certains termes créés selon une analogie, mais l'absence d'autres termes de notre échantillon, tels que *onde gravitationnelle*, *satellite passif* prouve que la construction d'un terme selon un paradigme n'entraîne pas automatiquement qu'il sera assorti d'un CI de 1.

<i>Nature de l'analogie</i>	<i>TR assorti d'un CI de 1</i>	<i>Termes analogues recommandés entre 1973 et 2007</i>
Préfixation	astromatériau	<u>astronaute</u> , <u>astronautique</u> , <u>astronef</u> , <u>astromobile</u> , <u>astroparticule</u> , <u>astrosismologie</u>
	gravitropisme	<u>gravicélération</u>
Reprise de substantif	<u>hypertélescope</u>	<u>télescope</u> à synthèse d'ouverture
	rétrofusée	<u>fusée</u> de mise en rotation, <u>fusée</u> de séparation accélératrice, <u>fusée-sonde</u> , <u>moteur-fusée</u> , <u>pointe de fusée-sonde</u> , <u>stato-fusée</u> ,
	<u>moteur vernier</u>	<u>moteur</u> à cycle combiné, <u>moteur</u> d'apogée, <u>moteur</u> de périgée, <u>moteur-fusée</u>
	<u>lanceur aéroporté</u>	avion- <u>lanceur</u> , <u>lanceur</u> consommable, <u>lanceur</u> réutilisable,
	<u>propulsion cryotechnique</u>	<u>propulsion</u> plasmique, <u>propulsion</u> électrothermique, <u>propulsion</u> héliochimique, <u>propulsion</u> héliothermique
	<u>satellite berger</u>	<u>satellite</u> à défilement, <u>satellite</u> sans traînée, <u>satellite</u> additionnel, <u>satellite</u> d'alerte précoce, <u>satellite</u> de relais de données, <u>satellite</u> géostationnaire, <u>satellite</u> géosynchrone, <u>satellite</u> héliosynchrone, <u>satellite</u> polaire, <u>satellite</u> semi-synchrone, <u>satellite</u> sous-synchrone, <u>satellite</u> synchronisé, <u>satellites</u> co-positionnés, <u>satellites</u> déphasés
Reprise de qualificatif	effondrement <u>stellaire</u>	navigation <u>stellaire</u> , sismologie <u>stellaire</u> , suiveur <u>stellaire</u>
	lentille <u>gravitationnelle</u> , mirage <u>gravitationnel</u>	appui gravitationnel, assistance gravitationnelle
	<u>propulsion cryotechnique</u>	bras <u>cryotechnique</u> , ergol <u>cryotechnique</u>
	tourisme <u>spatial</u>	base <u>spatiale</u> , avion <u>spatial</u> , bioconditionnement <u>spatial</u> , capsule <u>spatiale</u> , cargo <u>spatial</u> , débris <u>spatial</u> , désorientation <u>spatiale</u> , engin <u>spatial</u> , grande roue <u>spatiale</u> , mécanique <u>spatiale</u> , médecine <u>spatiale</u> , navette <u>spatiale</u> , navigation <u>spatiale</u> , objet <u>spatial</u> , sonde <u>spatiale</u> , station <u>spatiale</u> , télédétection <u>spatiale</u> , vaisseau <u>spatial</u> , véhicule <u>spatial</u>
Tableau 100 : TR assortis d'un CI de 1 et les termes recommandés créés par analogie		

Pour pouvoir établir une comparaison plus probante, examinons les termes assortis d'un CI de 0. Nous les détaillons dans le Tableau 101 ci-dessous où nous les accompagnons des termes analogues recommandés auparavant.

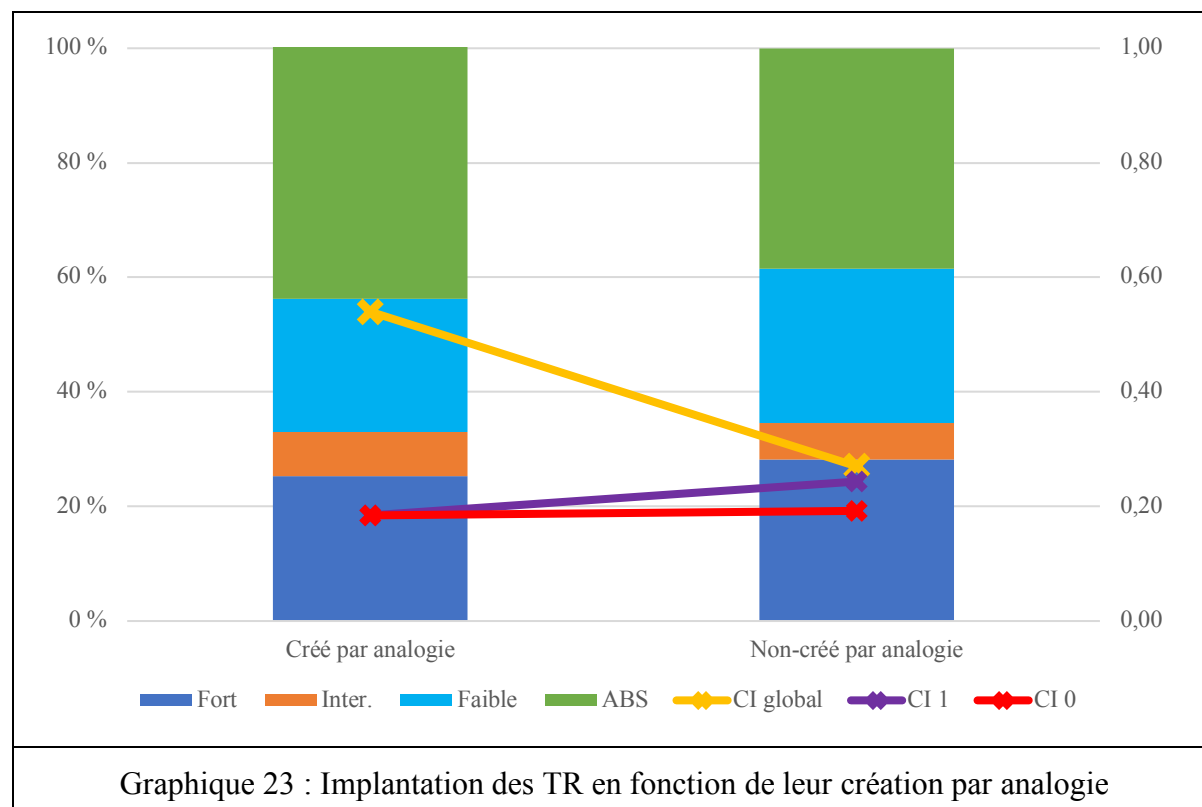
<i>Nature de l'analogie</i>	<i>TR</i>	<i>Termes analogues recommandés auparavant</i>
Préfixation	astrogéologie	<u>astronaute</u> , <u>astronautique</u> , <u>astronef</u> , <u>astromobile</u> , <u>astroparticule</u> , <u>astrosismologie</u>
	<u>héliocroiseur</u>	<u>héliosismologie</u>
	<u>biosphérisation</u>	<u>biospationautique</u>
	<u>géorepérage</u>	<u>géocroiseur</u>
Reprise de la base	<u>héliocroiseur</u>	<u>géocroiseur</u>
Reprise de substantif	capteur d'orientation	<u>capteur</u> de mission, <u>capteur</u> de servitude
	circuit régénératif	<u>circuit</u> d'alimentation ¹³³
	navigation indépendante	<u>navigation</u> par satellite, <u>navigation</u> spatiale, <u>navigation</u> stellaire
	<u>satellite</u> captif	<u>satellite</u> à défilement, <u>satellite</u> sans traînée, <u>satellite</u> additionnel, <u>satellite</u> d'alerte précoce, <u>satellite</u> de relais de données, <u>satellite</u> géostationnaire, <u>satellite</u> géosynchrone, <u>satellite</u> héliosynchrone, <u>satellite</u> polaire, <u>satellite</u> semi-synchrone, <u>satellite</u> sous-synchrone, <u>satellite</u> synchronisé, <u>satellites</u> co-positionnés, <u>satellites</u> déphasés
Reprise de qualificatif	chambre de simulation <u>spatiale</u>	base <u>spatiale</u> , avion <u>spatial</u> , bioconditionnement <u>spatial</u> , capsule <u>spatiale</u> , cargo <u>spatial</u> , débris <u>spatial</u> , désorientation <u>spatiale</u> , engin <u>spatial</u> , grande roue <u>spatiale</u> , mécanique <u>spatiale</u> , médecine <u>spatiale</u> , navette <u>spatiale</u> , navigation <u>spatiale</u> , objet <u>spatial</u> , sonde <u>spatiale</u> , station <u>spatiale</u> , télédétection <u>spatiale</u> , vaisseau <u>spatial</u> , véhicule <u>spatial</u>

Tableau 101 : TR assortis d'un CI de 0 et les termes recommandés créés dans par analogie

Nous avons relevé 13 termes assortis d'un CI de 1 construits selon une analogie parmi les 39 termes assortis d'un CI de 1, soit 34 %. À titre de comparaison, nous relevons 10 termes assortis d'un CI de 0 construits selon une analogie, soit 29 % des termes assortis de ce CI. L'écart entre ces valeurs représentant des cas diamétralement opposés est très faible, indiquant que la

¹³³ Nous présentons uniquement les dénominations des circuits ayant rapport avec la propulsion, car d'autres types de circuit, concernant l'environnement à l'intérieur des zones habitées, sont dénommées par les termes *bioconditionnement en circuit fermé* et *bioconditionnement en circuit ouvert*. Ces deux termes dénomment des concepts non abordés dans nos corpus.

construction des termes selon une analogie n'est pas un facteur exerçant une forte influence sur l'implantation des termes. Ce constat est confirmé par le Graphique 23 ci-dessous, qui démontre que l'implantation des termes varie selon une seule mesure : celui du CI global, qui passe de 0,54 dans le cas des termes créés selon un paradigme à 0,27 dans le cas contraire. Sous tous les autres aspects, l'implantation ne semble pas différer en fonction du respect d'un paradigme dérivationnel existant.



Les données sont alors très mitigées, car d'une part nous avons démontré que certains termes créés selon une même analogie échouent à s'implanter : citons à titre d'exemple, *astrogéologie*, *héliocroiseur* et *biosphérisation*. D'autre part, nous avons vu que le CI global est nettement plus important chez les termes créés selon un paradigme, ce qui nous mène à la conclusion que la création d'un terme selon un paradigme exerce une influence mineure sur son implantation.

III.2.1.2.8 La conformité avec les recommandations d'organismes de normalisation nationaux et internationaux

En évoquant les critères retenus par le TERMCAT dans les travaux terminologiques, Montané évoque un facteur d'implantation qui ne figure pas parmi ceux évoqués par Quirion (2004 : 194-8), notant que « [l]a forma normalitzada s'ha d'adequar a les recomanacions de

formació de neologismes dels organismes competents, tant dels d'àmbit català (IEC¹³⁴, TERMCAT) com dels d'àmbit internacional (ISO¹³⁵, IUPAC¹³⁶, AENOR¹³⁷) »¹³⁸ (Montané 2012 : 95). Ce facteur repose sur deux idées fondamentales : de tenir compte de la variation diatopique (le problème ayant potentiellement été abordé ailleurs) et de ne pas refaire ce qui a déjà été fait.

Selon le *Rapport annuel 2015 de la CELF*, six organisations, appelées *partenaires francophones* sont consultés dans les travaux des Collèges et les CSTN qui les précédaient : l'Association française de normalisation (AFNOR), le BDT, l'Office québécois de la langue française du Québec (OQLF), la Section de Terminologie de la Chancellerie fédérale suisse (STCFS), la Communauté française de Belgique (CFB) et enfin la Direction générale de la traduction de la Commission européenne (DGTCE) (DGLFLF 2016a : 38-9). Il convient aussi de mentionner que deux représentants du BNAE sont membres de droit de la CSTNS.

En ce qui concerne les quatre listes auxquelles nous nous intéressons dans le cadre de cette étude, les avis de l'AFNOR, du BDT, de l'OLF et de la CFB ont été sollicités, mais les retours de ces organismes ne sont pas reçus systématiquement. L'avis de l'AFNOR a été sollicité pour les septième et huitième listes, une réponse a été reçue uniquement au sujet de la septième liste (DGLFLF 2014c : 1). L'avis de l'OQLF a été sollicité pour chacune des quatre listes, mais ces sollicitations ont donné lieu à des réponses uniquement dans le cadre des septième et huitième listes (DGLFLF 2014c : 1 et 2015d : 1). L'avis du BDT a été sollicité pour les cinquième et sixième listes, mais pas les septième et huitième (DGLFLF 2009a : 1 ; DGLFLF 2012 : 1). L'avis de la CFB a été sollicité au niveau des cinquième et sixième listes (DGLFLF 2009a : 1 ; DGLFLF 2012a : 1). Sans donner lieu à des réponses, l'avis de la CFB n'a pas été sollicité pour les septième et huitième listes. Aucune des listes de notre échantillon n'a été soumise à l'avis de la DGTCE (DGLFLF 2009a : 1 ; 2012 : 1, 2014c : 1 et 2015d : 1).

¹³⁴ Institut d'Estudis Catalans.

¹³⁵ International Standardisation Organisation.

¹³⁶ International Union of Pure and Applied Chemistry.

¹³⁷ Asociación Española de Normalización y Certificación.

¹³⁸ « *La forme normalisée doit se conformer avec les recommandations de formation de néologismes des organismes compétents, tant dans la sphère des travaux sur le catalan (IEC, TERMCAT) que dans la sphère internationale (ISO, IUPAC, AENOR)* ». Nous traduisons.

Dans le cadre de leurs travaux, les CSTN sont informées des retours des partenaires francophones, ainsi que des données présentes dans les bases de données terminologiques *Terminium* du Canada, le GDT du Québec, les agents de la mission « Enrichissement de la langue » de la DGLFLF coordonnent ces navettes entre les partenaires, les CSTN, la CGTN et l'Académie. Depuis la septième liste, la base *IATE*¹³⁹, maintenue par la Direction générale de la traduction de la Commission européenne, est aussi consultée (DGLFLF 2016a : 38-9).

Même si elle est informée des dénominations retenues par ses partenaires, la CSTNS a recommandé des termes différents de ceux retenus par les partenaires à de multiples reprises, comme nous illustrons dans le Tableau 102 ci-dessous. Ce tableau détaille les 22 % des termes recommandés différents de ceux retenus par les partenaires, et assortit les termes de leur CI¹⁴⁰.

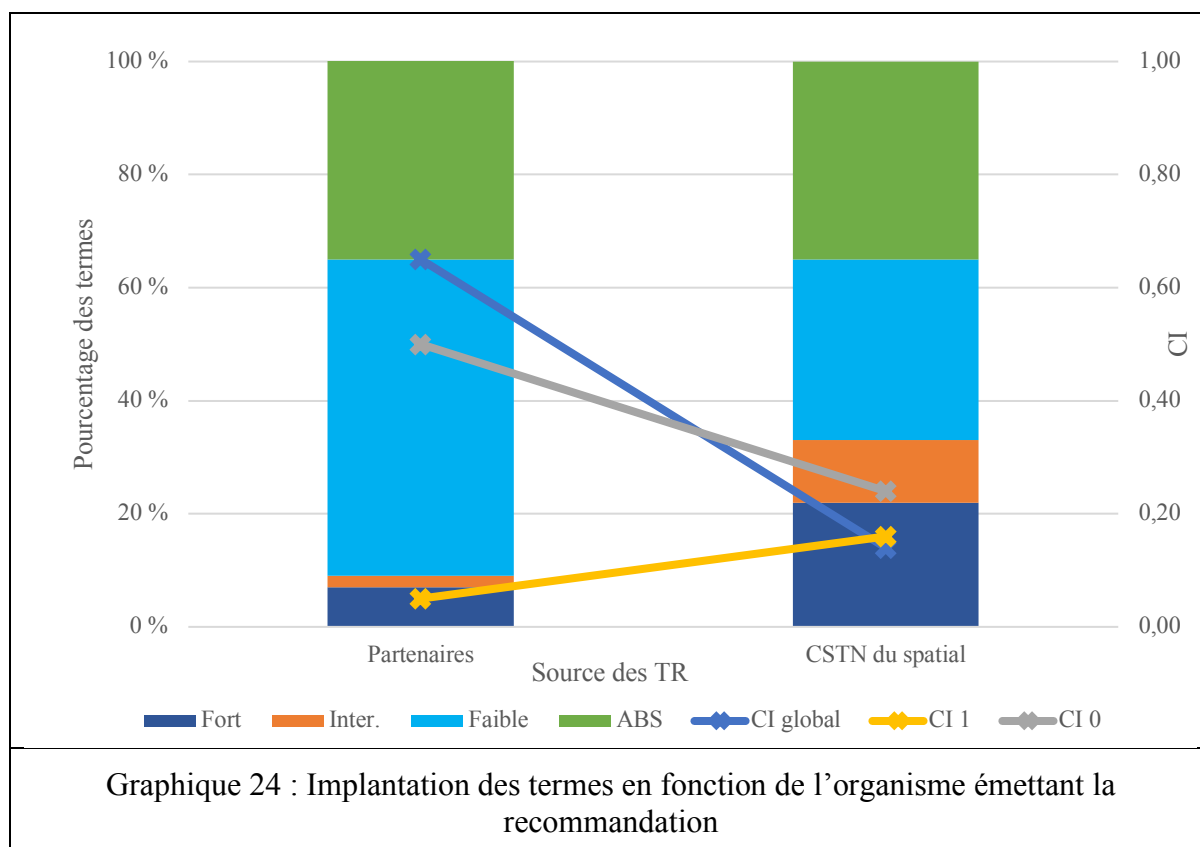
<i>Liste</i>	<i>Dénomination recommandée par la CSTNS</i>	<i>CI</i>	<i>Dénomination(s) recommandée(s) par le(s) partenaire(s)</i>	<i>CI</i>
Acc.	biosphérisation	0	terraformage	0
5	ballon stratosphérique ouvert	0,07	plateforme à haute altitude	0
5	bloc de propergol	0,92	bloc de poudre	0,03
5	étoile de neutrons	0	étoile à neutrons	1
5	satellite captif	0	satellite en laisse	0
5	biosatellite	0,67	satellite biologique	0
6	circuit régénératif	0,25	circuit à réinjection de fluide	0
6	géoingénierie	0,11	géo-ingénierie	0,89
6	corps planétésimal	0	planétésimal	1
6	horloge à fontaine atomique	1	fontaine atomique	0
6	dépressuriseur du bas du corps	0	système de dépressurisation de la partie inférieure du corps	0

¹³⁹ Interactive Terminology for Europe.

¹⁴⁰ Parmi les termes recommandés dénommant des concepts non-abordés dans nos corpus, plusieurs sont assortis de dénominations différentes par les partenaires, dont *alimentation par détente* face à *refoulement*, *alimentation par pression constante* face à *alimentation sous pression*, *basculement optimisé* face à *trajectoire à incidence nulle*, *boulon pyrotechnique* face aux propositions *boulon explosif* et *boulon destructible*, *circuit régénératif* face à *circuit à réinjection de fluide*, *combustion décroissante* face à *combustion dégressive*, *couloir de rentrée* face aux possibilités que sont *couloir d'entrée* et *corridor d'entrée*, *couloir de sauvegarde* face à *couloir de sécurité* et *couloir de vol*, *déviateur annulaire de jet* face à *déviateur de jet à bague*, *dispositif individuel spatial autonome* face à *fauteuil volant*, *embardée* face à la recommandation des partenaires de *perturbation à la séparation*, *fusée de tassement* face à *accélérofusée*, *halètement* face à *toux d'une fusée* et enfin *stress spatial* face à *phénomène de break-off*.

			combinaison de mise en pression négative des membres inférieures	0
7	ballonnier	0,58	aéronaute	0,33
			pilote de montgolfière/	0,08
			aérostier	0
7	classe de propreté*	1	niveau de propreté	0
7	gaine de plasma	1	enveloppe de plasma	0
7	phase balistique d'un lancement	0	vol non propulsé	0
7	principe d'équivalence	0,95	principe de l'équivalence	0
7	rapport poussée sur poids	0	rapport de la poussée au poids	0
			rapport poussée-masse	1
7	séparation pyrotechnique†	1	séparation par explosion	0
7	point sous satellite	0	nadir d'un satellite	0
7	trace au sol	0,36	trajectoire au sol	0
8	basculement initial	0	manœuvre en tangage	0
8	corps émoussé	1	corps camus	0
8	réseau géodésique de référence	0	canevas géodésique	0
8	effondrement stellaire	1	collapse stellaire	0
Tableau 102 : Termes recommandés par la CSTNS différents de ceux recommandés par les partenaires francophones				

Il semble que les termes implantés correspondent mieux aux recommandations de la CSTNS qu'à celles des partenaires, car seulement 14 % des 41 termes recommandés par des partenaires sont relevés dans nos corpus, alors que 30 % des 30 termes recommandés le sont. Comme le démontre le Graphique 24 ci-dessous, les termes recommandés sont plus souvent assortis de CI forts et de 1 même si leur CI global est inférieur à celui des termes recommandés par les partenaires. Cela est le cas parce qu'un terme recommandé par les partenaires qui est répertorié très souvent dans nos corpus : *étoile à neutrons* est le terme recommandé par les partenaires alors que *étoile de neutrons*, retenu par la CSTNS, est entièrement sans occurrence.



Il semble alors que la conformité avec les recommandations des autres organismes de normalisation soit bien un facteur d'implantation, car les termes retenus par les partenaires sont généralement moins implantés que ceux recommandés par la CSTNS.

III.2.1.3 Conclusions sur l'influence des facteurs terminologiques

Dans ce chapitre, nous avons analysé l'influence de plusieurs facteurs terminologiques sur l'implantation des termes recommandés. Nous avons analysé en détail l'influence sur l'implantation de la brièveté des termes recommandés, de la proximité formelle entre termes recommandés et termes anglais, de leur procédé de formation et leurs patrons syntaxiques. Ces analyses détaillées ont démontré qu'aucun de ces critères ne peut, seul, garantir la réussite ou l'échec de l'implantation d'un terme recommandé. Au contraire, nos analyses ont démontré que lorsque d'autres études ont noté la pertinence des facteurs terminologiques dans l'implantation des termes dans d'autres langues et domaines, ces facteurs terminologiques sont aussi impliqués dans l'implantation et le rejet des termes recommandés des STS en français.

Nous avons aussi procédé à des analyses moins approfondies du rôle d'autres facteurs supposés influencer l'implantation des termes recommandés, dont le nombre de concurrents, leur intégration au système morpho-phono-syntaxique du français, la monosémie et la conformité

des termes recommandés avec ceux des autres organismes de normalisation. Ces facteurs sont, selon nos analyses, aussi impliqués dans l'explication de l'implantation de certains termes recommandés, mais souvent dans une proportion moindre que les facteurs que nous avons analysés en détail. Nous avons remarqué que les termes polysémiques des STS sont mieux implantés que la moyenne, alors que la monosémie a été présentée comme un facteur favorisant l'implantation. Nous avons alors remarqué que, en ce qui concerne les facteurs terminologiques, la CSTNS semble bien tenir compte de nombreux facteurs terminologiques susceptibles d'influencer le sort des termes recommandés, faisant en sorte que les termes répondent favorablement aux critères favorisant l'implantation.

Nous poursuivrons notre analyse dans le chapitre suivant, où nous aborderons l'influence des facteurs socioterminologiques sur l'implantation des termes.

III.2.2 Facteurs socioterminologiques

Jusqu'à maintenant dans cette recherche, lorsque nous avons parlé de la présence ou de l'absence des termes ou de l'évocation des concepts qu'ils dénomment, nous avons considéré que ces termes et concepts sont présents dans (ou absents de) nos corpus en général, c'est-à-dire dans n'importe lequel de nos sous-corpus. Dans ce chapitre, nous allons nous intéresser au rapport entre l'utilisation des termes et les sous-ensembles de nos corpus. Nous décrirons l'emploi des termes dans chacun des sous-corpus qui constituent notre corpus principal avant de synthétiser l'implantation au niveau global de ce corpus. Nous suivrons en analysant l'emploi des termes dans les sous-corpus qui constituent le corpus d'observation avant de passer à une synthèse de l'implantation dans l'ensemble du corpus d'observation. À l'aide de ces analyses, il nous sera possible de dresser un bilan diachronique de l'implantation des termes selon le corpus.

III.2.2.1 Les facteurs dont l'influence est équilibrée par une étude sur corpus

Montané (2012 : 89-90) décrit 14 facteurs socioterminologiques qui ont une influence sur l'implantation terminologique, mais certains de ces facteurs concernent l'idiolecte de l'auteur en tant qu'individu. Il nous semble ainsi que l'analyse d'un corpus composé d'un grand nombre de textes d'un grand nombre d'auteurs ne nous permet pas d'examiner les particularités de chaque idiolecte. Plutôt, l'étude sur corpus permet d'établir si, dans le cas général, le facteur en question a une influence sur l'implantation terminologique, car nous pourrions témoigner de son influence dans les écrits de nombreux différents auteurs.

III.3.2.1.1 Le rôle du locuteur

Le rôle du locuteur est considéré comme un éventuel facteur d'implantation par Quirion et Lanthier (2006 : 110) aussi bien que par Loubier (1993 : 99-100). Dans cette perspective, Montané le considère comme un facteur d'implantation, parce que « *l'adopció d'una varietat lingüística depèn de la posició social del locutor* »¹⁴¹ (Montané 2012 : 89). Dans chacun de nos sous-corpus, les auteurs se trouvent à des niveaux sociaux similaires : par exemple, dans le C1, les auteurs sont tous journalistes, dans le C5, tous les auteurs sont des doctorants. Il

¹⁴¹ « *l'adopció d'una varietat lingüística depèn de la posició social del locutor* ». Nous traduisons.

semble ainsi que le rôle du locuteur, tel que défini par Montané, soit un facteur susceptible d'influencer l'implantation terminologique au niveau des sous-corpus entiers.

Si cette position sociale du locuteur est un facteur d'implantation, il nous semble que le rôle du locuteur doit aussi se comprendre comme étant un des éléments d'une interaction linguistique. Cette interaction comprend deux personnes dont les rôles sont différents : l'auteur, qui cherche à partager le contenu de sa pensée, et le lecteur, qui cherche à comprendre cette pensée d'un autre. Puisque chaque rôle est différent, les positionnements des deux personnes seront différents selon les textes en question, mais aussi en fonction des types de texte en question. Par exemple, un article journalistique sera écrit selon certains principes, alors qu'une thèse de doctorat sera rédigée selon d'autres. Puisque nous nous intéressons à l'implantation des termes recommandés en français tel que parlé en France pendant les périodes d'échantillonnage, nous avons ainsi divisé notre corpus en sous-corpus, le type de texte en question, ou plus précisément, les différents rôles des auteurs et lecteurs étant le critère gouvernant l'attribution des textes aux sous-corpus. De par le grand nombre d'auteurs – chacun avec sa propre manière d'énoncer le contenu de sa pensée – et le grand nombre de lecteurs impliqués dans les textes constituant nos corpus, nous cherchons à minimiser les effets des idiolectes des différents auteurs et les différents positionnements particuliers entre auteurs et lecteurs. Cela nous permettra de mieux décrire l'usage réel à grande échelle, et de constater quelles sont les suites de la négociation implicite qui cherche à permettre une communication efficace.

III.3.2.1.2 La résistance au changement

La résistance au changement, appelée *résistance de l'inertie collective à toute innovation linguistique* par Saussure (1995 : 107), figure aussi parmi les facteurs d'implantation cités par Montané (2012 : 89) et Quirion et Lanthier (2006 : 110). Nous considérons que, puisque notre corpus se base sur les écrits d'un grand nombre d'auteurs, l'usage terminologique que nous décrirons tiendra compte de divers niveaux de résistance au changement. Nous nous attachons notamment à décrire les grandes lignes de ces influences, que nous pourrions détecter dans l'analyse de nos corpus. Si nous constatons des différences entre les sous-corpus, ces différences pourraient indiquer que certains types de textes se montrent plus ouverts au changement que d'autres. Notre analyse diachronique nous permettra également de déterminer si les corpus sont globalement plus ou moins résistants au changement en diachronie.

III.3.2.1.3 L'insécurité linguistique

Montané considère que l'insécurité linguistique est un facteur d'implantation car « *es creu que el sentiment de parlar una llengua ou una varietat de llengua que no correspon a la norma influeix en la decisió de modificar el comportament lingüístic* »¹⁴² (Montané 2012 : 89-90). Puisque l'écrasante majorité des publications scientifiques est en langue anglaise et ces publications facilitent la circulation et l'apprentissage des termes anglais auprès des auteurs, nous nous permettons de supposer, à l'instar de Gaudin (1994 : 69-72), que s'il existe une insécurité linguistique, elle se manifesterait en français par l'hésitation à employer des dénominations françaises dont le lien au concept serait moins clair que si un terme anglais avait été utilisé. Nous considérerons l'influence de l'insécurité linguistique engendrée par l'intervention des non-spécialistes dans le dispositif d'enrichissement de la langue dans la section III.2.3.2.8 plus bas.

III.3.2.1.4 Le marché linguistique

Montané caractérise le marché linguistique comme la « *competència entre les llengües en contacte en un mateix territori i valor social que s'atorga a cadascuna* »¹⁴³ (Montané 2012 : 89). Pour sa part, Loubier fait référence à la « *compétence linguistique* » (Loubier 1993 : 98). Dans le cadre de notre étude, il nous semble que le marché linguistique serait uniforme à l'intérieur de chaque sous-corpus car nous nous limitons à l'étude de l'implantation des termes d'un domaine. Dans ce domaine, l'anglais et le français sont les deux langues en contact et nous considérons que la valeur sociale de l'anglais est, à l'intérieur de chaque sous-corpus, uniformément supérieure à celle du français dans le domaine de la spatologie, en raison de la place prééminente des États-Unis dans les domaines scientifiques en général, et notamment dans l'exploration spatiale. Pour ce qui est de la compétence des auteurs en français, nous supposons que l'écrasante majorité ait le français comme langue maternelle, considérant les types de textes. La plupart des auteurs ayant le français comme langue maternelle, il nous paraît que leur compétence linguistique sera plus accentuée en français qu'en anglais, mais le grand nombre d'auteurs nous permet d'équilibrer l'influence des auteurs plus forts en anglais par l'influence des auteurs moins forts en cette langue.

¹⁴² « *on croit que le sentiment de parler une langue ou une variété d'une langue qui ne correspond pas à la norme influence la décision de modifier le comportement linguistique* ». Nous traduisons.

¹⁴³ « *compétence dans les langues en contact sur un même territoire et la valeur sociales qui est accordée à chacune d'entre elles* ». Nous traduisons.

III.3.2.1.5 La connaissance des concurrents

La connaissance des concurrents des termes dénommant un concept est évoquée comme étant un facteur d'implantation par Montané (2012 : 90) et il semble tout à fait logique que ce soit un facteur influençant l'implantation des termes recommandés. Un auteur qui ignore que tel terme dénomme tel concept ne peut utiliser le terme pour dénommer le concept. Ce facteur rentre, pour nous, dans la catégorie des facteurs qui sont équilibrés par l'analyse de corpus, le grand nombre et la grande variété d'auteurs faisant que les différents degrés de connaissance des concurrents terminologiques soient équilibrés à l'intérieur des sous-corpus. Ce facteur est plus facilement analysé par le biais des entretiens avec les utilisateurs de la terminologie du domaine, mais mener de tels entretiens n'examineraient pas l'usage réel de la terminologie.

III.3.2.1.6 L'attitude linguistique

Montané considère l'attitude linguistique, la « *manera com un locutor percep les varietats de llengua, ja siguin interlingüístiques o interlingüístiques* »¹⁴⁴ (Montané 2012 : 89) comme un facteur d'implantation. Quirion et Lanthier (2006 : 110) suggèrent aussi que l'attitude linguistique serait un facteur d'implantation, et Quirion (2013 : 55) note aussi l'importance des attitudes envers les terminologies par l'analyse de plusieurs études d'utilisation terminologique, tout comme Aléong *et al.* (1981 : 60-62) et Loubier (1993 : 98). Dans le cadre de notre étude, nous considérons que le nombre d'auteurs permet d'équilibrer, à l'intérieur de chaque sous-corpus, les différentes attitudes linguistiques des auteurs envers des différents termes, que ces attitudes soient positives ou négatives envers des termes anglais ou recommandés.

III.2.2.2 Les facteurs analysés

III.2.2.2.1 Les facteurs analysés dans une ampleur réduite

III.2.2.2.1.1 Le type de discours : écrit ou oral ?

Montané analyse les études d'implantation recueillies dans Vila *et al.* (2007) et note (2012 : 98) que :

¹⁴⁴ « *manière dont un locuteur perçoit les variétés de langue, tant intralinguistiques qu'interlinguistiques* ». Nous traduisons.

La implantació en la llengua oral és més difícil que en la llengua escrita. S'han detectat diferències en la implantació dels termes normalitzats segons el canal de comunicació : en les interaccions orals la implantació és en general nul·la, però en canvi en els textos escrits els termes proposats pel TERMCAT tenen una freqüència d'aparició més elevada, que sovint es podria explicar pel treball dels correctors, sobretot en les publicacions en paper¹⁴⁵.

Dans le cadre de notre étude, nous nous proposons d'analyser uniquement un corpus de textes écrits, notre formation de Master 2 nous ayant initié à traiter ce type de discours. Il convient de préciser ici que des différents types de textes constituent nos corpus, certains textes ayant potentiellement été examinés par des correcteurs, notamment les contenus des C1 et C7.

III.2.2.1.2 La connotation ou le niveau de langue

Montané (2012 : 105), Thoiron (1994) et Depecker (1997) ont émis l'hypothèse que les connotations entrent en jeu dans l'implantation des termes, Montané notant que « *[l]a presència de connotacions negatives en els termes n'obstaculitza la implantació* »¹⁴⁶ (Montané 2012 : 105). Dans son étude, Thoiron observe que « *les termes qui présentent des connotations peu valorisantes* » font partie des « *termes dont l'implantation est globalement mauvaise* » (Thoiron 1997 : 69) et Depecker (1997b : XXVI) évoque la question de l'« *adéquation connotative* » des termes. Enfin, Quirion (2013 : 52-3) et Montané (2012 : 89) notent que le niveau de langue semble entrer en jeu dans l'explication du sort des termes, ces auteurs postulant que le terme doit convenir au discours dans lequel il peut s'employer.

Il nous semble que la CSTNS a pris ces facteurs, que nous engloberons sous l'appellation *connotations*, en considération lors de ses délibérations car les termes avec des connotations négatives sont très rares, se limitant à *PIF* et une série de termes dénommant des phénomènes auditifs : *ronflement*, *halètement* et *grondement*.

PIF est le sigle du terme recommandé *particule interagissant faiblement avec la matière*, lui-même le calque du terme anglais *weakly interacting massive particle*. Puisque *pif* relève du

¹⁴⁵ « *L'implantation dans la langue orale est plus difficile qu'en langue écrite. Des différences dans l'implantation des termes normalisés ont été observées selon le type de discours : dans les interactions orales, l'implantation est généralement nulle, mais aux textes écrits les termes proposés par le TERMCAT ont une fréquence d'apparition beaucoup plus élevée, ce qui peut souvent s'expliquer par le travail des correcteurs, notamment dans les publications imprimées.* » Nous traduisons.

¹⁴⁶ « *la présence de connotations négatives dans les termes fait obstacle à leur implantation* ». Nous traduisons.

langage familier, il se peut que ce terme *PIF* soit ressenti par les auteurs, et notamment les spécialistes, comme manquant en technicité. *PIF* est également dépourvu des connotations du mot anglais *wimp* et ne conserve pas l'opposition humoristique et technique avec le terme *MACHO*. Nous émettons l'hypothèse que ce jeu de mots anglais entre vocables relevant du vocabulaire familier soit aussi un élément du niveau de langage qui favorise le maintien de l'emprunt *WIMP*, car préservant, pour les initiés, le jeu de mots. Devant recommander un terme pour concurrencer le terme anglais *WIMP*, il semble que la CSTNS ait retenu l'abréviation *PIF* faute d'alternatives brèves et motivées. Malgré son statut d'abréviation recommandée du terme, la connotation du terme constitue un facteur entravant son l'implantation, car il est sans occurrence, alors que le sigle anglais est assorti d'un CI de 0,95.

En ce qui concerne les termes dénommant les phénomènes auditifs *ronflement*, *halètement*, *stridence* et *grondement*, il nous semble que pour les auteurs, ces vocables ne se montrent pas assez techniques ou précis en raison des acceptions de ces vocables dans le langage familier. Concernant ces mêmes termes, Candel a bien noté que (2005 : 89) « [l]'expert linguiste, le généraliste, se sent d'abord relativement à l'aise avec de tels termes, qui ne lui sont pas étrangers, puisqu'il les rencontre aussi dans la langue générale. Il pense les connaître. Leur traitement occasionne pourtant d'importantes difficultés d'évaluation pour ce non-spécialiste, non familier de leurs usages spécialisés ». Face à ces connotations, les termes recommandés sont peu implantés dans nos corpus, mais nous relevons les dénominations *rumble* – l'équivalent étranger – à la place de *grondement* et *instabilité de combustion haute fréquence* à la place de *stridence*. Ces deux dénominations font preuve d'une plus grande précision, dans le premier cas par l'emprunt du terme anglais et de son acception spécifique dans ce domaine ; dans le deuxième cas, il y a recours aux termes du langage professionnel.

À partir de ces quelques termes avec des connotations négatives qui ont du mal à s'insérer dans le discours d'un domaine spécialisé, nous pouvons simplement noter que la présence des connotations peu valorisantes serait bien un facteur entravant implantation que la CSTNS a pris en compte. Dans les rares cas où elle n'a pas eu d'autres choix que de recommander des termes avec des connotations, il semble que le manque de connotations valorisantes ou techniciennes ait engendré l'échec de leur implantation.

III.2.2.2.1.3 L'appartenance et proximité à une langue/culture d'estime

L'appartenance à une « culture de prestige » ainsi que la proximité du signe linguistique à la langue de cette culture de prestige ont été évoquées comme étant des facteurs d'implantation par Montané (2012 : 90) et Quirion (2013 : 48). La culture de prestige est le plus souvent, dans le cas des sciences et techniques, liée aux États-Unis. Par contre, l'hypothèse que l'appartenance à cette culture de prestige ait une influence sur l'implantation des termes est de peu d'intérêt dans le cadre de notre étude, car les concepts dont nous traiterons appartiennent à un domaine scientifique et technique où les États-Unis sont considérés comme étant les plus avancés. En tant que tel, nous émettons l'hypothèse que, *grosso modo*, l'appartenance à une culture de prestige soit un facteur favorisant l'implantation de tous les termes recommandés.

Toutefois, il serait possible que l'influence de l'URSS/de la Russie, autre puissance spatiale, se fasse sentir, considérant la coopération franco-soviétique et franco-russe, mais aucune dénomination tirée d'un fonds lexical proprement russe n'est relevée dans notre corpus terminologique¹⁴⁷, celui-ci étant constitué de dénominations françaises et anglaises dans tous les cas sauf un. L'unique cas où une dénomination de notre corpus terminologique n'est ni française ni anglaise est celui du terme *Bremsstrahlung*. Ce terme est d'origine allemand, mais puisqu'il s'emploie aussi en anglais, il serait un pérégrinisme plutôt qu'un emprunt à l'allemand. Ce cas unique fait appel à un terme allemand, *Bremsstrahlung*, qui devance *rayonnement de freinage* en français dans nos corpus (CI de 0,44 pour le terme allemand, CI de 0,39 pour le terme français).

III.2.2.2.1.4. La culture d'entreprise

Montané émet l'hypothèse que les « *costums i usos que exerceixen una influencia en el comportament lingüístic individual ou institucional en una empresa* »¹⁴⁸ ait une influence sur l'implantation des termes recommandés (Montané 2012 : 90). Quirion soutient cette hypothèse aussi, en se référant aux « *contraintes situationnelles au sein d'une entreprise* » (Quirion 2013 : 55). L'influence de ce facteur sur l'implantation sera plus difficile à discerner dans nos corpus parce que les sous-corpus ne réunissent pas des textes selon l'entreprise ou l'institution

¹⁴⁷ Il semble que le terme recommandé *prophylactorium* soit inspiré la dénomination russe d'un centre de quarantaine où séjournent les astronautes/cosmonautes avant leur voyage dans l'espace. Cependant, ce terme revient du grec et donc d'un fonds lexical commun, contrairement à *sputnik*, par exemple, qui est formé d'éléments étrangers au français.

¹⁴⁸ « *coutumes et usages qui exercent une influence sur le comportement linguistique individuel ou institutionnel dans une entreprise* ». Nous traduisons.

source. Nous avons néanmoins pu faire certains constats en relation avec l'implantation des termes et la culture d'entreprise.

Dans un premier temps, notre C4 a témoigné du CI global le plus élevé parmi les sous-corpus de notre corpus principal (0,48), soit légèrement moins d'un terme recommandé employé dans deux cas possibles. Si les termes recommandés sont employés dans une minorité des cas, ce serait le reflet de l'utilisation quotidienne de certaines dénominations dans ces institutions.

Dans un deuxième temps, le sous-ensemble de documents d'Arianespace dans le C1 du corpus principal, nous a permis de contraster l'implantation des termes en son sein avec celle des termes dans le discours proprement journalistique dans ce corpus. L'emploi des termes recommandés est plus fort dans le sous-ensemble d'Arianespace, comme on l'attendrait considérant que le CI global du C1 est quelque peu moins fort (0,46) que celui du C4. Ces constats ne sont pas suffisants pour conclure qu'une culture d'entreprise exerce définitivement une influence sur l'implantation des termes des STS, mais ils indiquent que plusieurs termes recommandés sont en utilisation dans des différentes entreprises du domaine.

III.2.2.2.1.5 La réponse à une nécessité dénomminative

Pour Montané, « *un terme que s'ha creat com a resposta a una necessitat denominativa té més possibilitats d'implantació que un altre per al qual ja existeix una altra denominació* »¹⁴⁹ (Montané 2012 : 89). Pour assurer que les termes recommandés répondent à des nécessités dénomminatives, les experts qui siègent à la CSTNS sont chargés d'une activité de veille terminologique pour permettre la recommandation de dénominations de nouveaux concepts ainsi que des équivalents français des termes anglais lorsque nécessaire. Ce facteur d'implantation nous paraît aller de soi : s'il est nécessaire d'aborder un tel concept dans un texte, un auteur devra employer un terme pour le dénommer, et l'occurrence du/des dénomination(s) en question fera preuve (ou non) du bon jugement de la part de la CSTNS en ce qui concerne l'existence ou non de cette nécessité.

Si notre échantillon comprend 181 termes, c'est le résultat du fait que 10 termes supplémentaires ont été étudiés par la CSTNS avant d'être supprimés pour diverses raisons, dont le manque de nécessité dénomminative. À titre d'exemple, le terme *bassin de rétention* est

¹⁴⁹ « *un terme qui a été créé en réponse à un besoin dénomminatif a une meilleure possibilité d'implantation qu'un autre terme pour lequel il existe déjà une autre dénomination* ». Nous traduisons.

supprimé car il « *n'a pas un sens particulier dans le domaine spatial* » (DGLFLF 2010b : 4) et le traitement des termes *principe de recoupement* et *datation relative* qui « *sont des notions bien connues en géologie* » (CGTN 2014a : 2) est également abandonné. Notre étude s'intéressant à l'implantation des termes recommandés, nous n'avons pas analysé l'implantation dans nos corpus de ces termes.

L'analyse de nos corpus nous permet de témoigner que 106 des 181 concepts retenus pour notre étude sont évoqués dans nos corpus, ce qui confirme qu'il existe un besoin dénominatif pour ces concepts. Pour ce qui est des 75 autres concepts, leur absence de nos corpus pourrait s'expliquer par le manque de nécessité dénomminative tout comme la nature d'un corpus, mais la nature nécessairement incomplète de toute étude sur corpus nous empêche de constater l'absence véritable de nécessité dénomminative. Nous pouvons simplement constater qu'il y a une nécessité de dénommer 106 concepts définis dans les recommandations entre 2008 et 2015.

III.2.2.1.6 L'harmonie avec les lignes directrices de la politique linguistique établie

Montané écrit que « *[l]es unitats terminològiques han de seguir les directrius en matèria de llengua establertes per l'Estat o per l'organisme competent, ja que sembla que així tenen més potencial d'implantació* »¹⁵⁰ (Montané 2012 : 90). Le dispositif d'enrichissement de la langue cherche des dénominations françaises des concepts et les emprunts recommandés se font rares. Pour ces raisons, il nous semble possible de juger si de l'harmonie avec les lignes directrices de la politique linguistique établie est bien un facteur d'implantation dans deux cas.

Dans les deux cas où les termes recommandés ne sont pas en harmonie avec les lignes directrices de la politique linguistique, les termes se distinguent sur les plans morphologique et phonologique par le fait qu'ils sont des emprunts : l'emprunt adapté *aéroclipper* et l'emprunt intégral *guiderope*. Ces deux termes sont assortis de CI de 1, et cette préférence unanime pour l'emploi de ces termes suggère que ces dénominations circulaient en français avant leur recommandation, comme le confirme la documentation étudiée par la CSTNS et la CGTN (DGLFLF 2008a : 2-4). Considérant que ces termes sont en circulation avant d'être recommandés, il ne semble pas possible de statuer au niveau de l'influence de l'harmonie de

¹⁵⁰ « les unités terminologiques doivent suivre les directives linguistiques établies par l'État ou par l'organisme compétent car il semble que ceux-ci ont un meilleur potentiel de s'implanter ». Nous traduisons.

ces termes avec les lignes directrices de la politique linguistique. Nous ne pouvons que constater que ces termes se distinguent par leur caractère étranger, en dépit duquel ils sont très bien implantés dans nos corpus.

III.2.2.2 Facteurs analysés en détail

III.2.2.2.1 Le type de discours

Le premier facteur d'implantation que nous comptons examiner est le type de discours. Quirion (2000 : 236-249) et Montané (2012 : 215-234) ont démontré, dans les domaines du transport et de l'informatique, que le type de discours est bien un facteur d'implantation. À l'aide de nos sous-corpus, plus nombreux que ceux utilisés par Quirion et Montané, nous cherchons à déterminer si tel est le cas dans le domaine très technique des STS. Dans un premier temps, nous cherchons à déterminer si l'implantation des termes varie en fonction des différents types de discours. Dans un deuxième temps, nous pourrions déterminer les types de texte dans lesquels les termes recommandés sont le mieux implantés.

Dans l'intérêt de la brièveté, nous résumerons l'implantation des termes recommandés dans chaque sous-corpus en calculant leur CI global, avant de comparer l'implantation dans les sous-corpus à l'aide des autres mesures développées plus haut. Débutons notre analyse en examinant les termes relevés dans les différents sous-corpus, le corpus principal en premier.

III.2.2.2.1.1 Le corpus principal

III.2.2.2.1.1.1 C1

Parmi les 181 concepts qui figurent dans les recommandations que nous avons retenues pour notre étude, 32 sont évoqués dans les textes du C1. Puisque les termes recommandés s'emploient dans 198 des 427 cas pour dénommer ces concepts, le CI global s'élève à 0,46. Les termes recommandés sont ainsi employés pour évoquer ces concepts dans un peu moins d'un cas sur deux. Si 32 concepts sont ainsi évoqués dans le C1, il convient de mentionner le fait que 12 de ces concepts sont abordés uniquement au sein du sous-ensemble Arianespace, et un autre concept est évoqué à la fois dans ce sous-ensemble et dans les textes proprement journalistiques. Si nous nous intéressons uniquement aux termes relevés dans les textes journalistiques, 20 concepts sont ainsi abordés, les termes recommandés sont attestés dans 44 des 160 occurrences en question. Le CI s'élèverait ainsi à 0,28. Les termes recommandés correspondant aux concepts traités dans le C1 sont déclinés dans le Tableau 103 ci-dessous.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
atome froid	1	ballon stratosphérique ouvert	0
basculement initial	0*	biosatellite	0
capacité de survie	0	case à équipements	1*
centrale d'orientation	0*	centrale inertielle	0,96*
chambre anéchoïque	0	circuit régénératif	0*
commande d'orientation	0*	composante au sol	0 *
corps de propulseur	1*	étoile de neutrons	0
géoingénierie	0,50	géorepérage	0
gravitropisme	1	lentille gravitationnelle	1
mesure préventive	0	météorologie de l'espace	0,50
moteur vernier	1*	onde gravitationnelle	0,67
orbiteur	0*	orientation	0,11†
paramètre orbital	1	particule interagissant faiblement avec la matière	0
phase balistique d'un lancement	0*	planète errante	1
rayonnement fossile	0,44	rétrofusée	1
sauvegarde	1*	tourisme spatial	1

Tableau 103 : TR dénommant les concepts abordés dans le C1 (PRI)

Légende :

* : Concept évoqué uniquement au sein des documents d'Arianespace

† : Concept évoqué tant dans les documents d'Arianespace que dans les écrits du *Figaro* ou du *Monde*.

Si le CI n'est pas suivi de symbole, le concept est relevé uniquement dans les écrits du *Figaro* ou du *Monde*.

Dans le C1, le CI moyen est de 0,28, inférieur à celui du sous-ensemble d'Arianespace. Les termes recommandés sont alors peu implantés dans le C1, mais mieux employés dans les textes provenant d'Arianespace. La densité conceptuelle est très basse dans ce corpus, 32 concepts dénommés 427 fois, dans un corpus de quelque 35 millions de mots, soit un concept abordé pour 1,09 million de mots, et un terme employé pour 81 967 mots. Les termes en question sont pour la plupart des N ou N de N, et les termes monolexicaux sont bien implantés.

III.2.2.2.1.1.2 C2

33 concepts parmi les 181 de notre échantillon sont abordés dans ce C2, à la hauteur de 306 occurrences. Puisque seulement 140 de ces occurrences comprennent un terme recommandé,

le CI global est ainsi de 0,46. Le Tableau 104 détaille les termes recommandés qui dénomment ces concepts et assortit chacun des termes recommandés de son CI dans le corpus principal.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
ascenseur spatial	0	atome froid	1
aéroclipper	1	ballon stratosphérique ouvert	0
ballonnier	0	bloc de propergol	0
canal spectral	0	centrale inertielle	1
corps planétésimal	0	cryosphère	1
en flottement libre	0	étoile de neutrons	0
face arrière	1	face avant	1
gyrofréquence	0,13	halo galactique	0
lentille gravitationnelle	1	ligne d'univers	0,83
magnétopause	1	manœuvre en route	0
masse manquante	0,25	mirage gravitationnel	1
météorologie de l'espace	1	onde gravitationnelle	1
orbiteur	0,71	orientation	0
paramètre orbital	0,45	particule interagissant faiblement avec la matière	0
principe d'équivalence	0,81	rayonnement de freinage	0,43
rayonnement fossile	0,50	satellite berger	1
trace au sol	1		
Tableau 104 : TR dénommant les concepts abordés dans le C2 (PRI)			

Dans ce sous-corpus, la densité conceptuelle est beaucoup plus élevée car le nombre de mots du corpus très restreint : 33 concepts évoqués dans 480 000 mots font un concept abordé pour 14 500 mots. La densité des occurrences est également très élevée : une occurrence pour 1 569 mots, et ces occurrences sont dans l'immense majorité des termes polylexicaux.

III.2.2.2.1.1.3 C3

Dans le C3, 11 concepts qui nous intéressent sont abordés dans 31 occurrences, dont 13 comprennent un terme recommandé. Le CI global s'élève ainsi 0,42. Nous dressons la liste des termes en question et leur CI dans le Tableau 105 ci-dessous.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
atome froid	1	ballon stratosphérique ouvert	0
canal spectral	0	composante au sol	0
corps planétésimal	0	cryosphère	1
géoingénierie	0	météorologie de l'espace	0
principe d'équivalence	1	rayonnement fossile	0,75
réseau géodésique de référence	0		

Tableau 105 : TR dénommant les concepts abordés dans le C3 (PRI)

Ce sous-corpus est le seul qui comprend des documents où il existe une contrainte légale à employer les termes recommandés. Le CI de 0,42 peut ainsi surprendre, considérant qu'au Québec, Quirion (2000 : 242) a observé un CI de 1 dans les documents du discours officiel qu'il a examinés. Dans notre cas, l'emploi déroge à la règle par l'emploi de variantes formelles ou de formes recommandées autre que le terme vedette, tels que *géo-ingénierie* pour *géoingénierie* ou *planétésimal* pour *corps planétésimal*. Si nous comprenons ces variantes comme l'emploi des termes recommandés, le CI s'élèverait à 0,52 sur la base de 15 termes recommandés utilisés dans 29 cas possibles. Nous constatons ainsi une implantation terminologique moins réussie que celle attestée par Quirion (2000 : 242). La densité conceptuelle est de nouveau très faible : un concept évoqué pour 2,36 millions de mots, et une dénomination étant attestée une fois pour 897 000 mots.

III.2.2.2.1.1.4 C4

Dans ce C4, 37 concepts sont abordés dans 437 occurrences, dont 212 au moyen des termes recommandés. Le CI global s'élève ainsi à 0,49. Le Tableau 106 rci-dessous écapitule les termes recommandés dénommant les concepts abordés, ainsi que leur CI. Les concepts abordés sont des plus techniques et sont nombreux considérant la taille du sous-corpus : un concept est abordé pour 51 400 mots, et une dénomination qui nous intéresse pour 4 289 mots. Nous notons aussi la présence de plusieurs termes recommandés trilexicaux qui sont généralement moins implantés que les termes recommandés bilexicaux.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
ascenseur spatial	0	atome froid	1
ballon stratosphérique ouvert	0,25	ballonnier	1
baryogenèse	1	canal spectral	0
commande d'orientation	0	composante au sol	0
corps de propulseur	1	corps planétésimal	0
cryosphère	1	étoile de neutrons	0
exoterre	0,20	face avant	1
géoingénierie	0	halo galactique	0,33
lentille gravitationnelle	1	manœuvre en route	0
montgolfière à infrarouge	0,33	météorologie de l'espace	1
navigation indépendante	0	onde gravitationnelle	0,97
orbiteur	0,88	orientation	0,05
paramètre orbital	0,19	paramètres orbitaux à deux lignes	0
particule interagissant faiblement avec la matière	0	phase balistique d'un lancement	0
phénomène lumineux éphémère	0	principe d'équivalence	0,93
propulsion cryotechnique	1	rayonnement de freinage	0
rayonnement fossile	0,35	réseau géodésique de référence	1
sauvegarde	1	satellite berger	1
trace au sol	0,57		

Tableau 106 : TR dénommant les concepts abordés dans le C4 (PRI)

III.2.2.2.1.1.5 C5

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
astrogéologie	0	ascenseur spatial	0
atome froid	1	ballon stratosphérique ouvert	0
baryogenèse	1	bloc de propergol	0,96
canal spectral	0,09	capacité de survie	0
capteur d'orientation	0	centrale d'orientation	0
centrale inertielle	0,88	chambre anéchoïque	0,82
chargement	1	circuit régénératif	1
classe de propreté	1	commande d'orientation	0
composante au sol	0	coordonnées comobiles	1

corps de propulseur	1	corps planétésimal	0
cryosphère	1	cycle ouvert à expanseur	0
densité critique de l'Univers	0,32	effondrement stellaire	1
étoile de neutrons	0	exoterre	0,75
face arrière	1	face avant	1
en flottement libre	1	gaine de plasma	1
grondement	0	gyrofréquence	0,30
halo galactique	0,79	horloge à fontaine atomique	1
hypertélescope	1	jupe	1
lancer de rayons	0,85	lanceur aéroporté	1
lentille gravitationnelle	1	ligne d'univers	1
magnétoile	0	magnétopause	1
manœuvre en route	0	masse manquante	0,64
matière astronomique compacte dans un halo	0	mirage gravitationnel	1
météorologie de l'espace	0,78	onde gravitationnelle	1
orbiteur	0,93	orientation	0,10
paramètre orbital	0	particule interagissant faiblement avec la matière	0,00
phase balistique d'un lancement	0	photodétecteur à report et intégration	0
point sous satellite	0	principe d'équivalence	1
propulsion cryotechnique	1	rapport de mélange	1
rapport poussée sur poids	0	rayonnement de freinage	0,37
rayonnement fossile	0,02	remodelage de surface	0
réseau géodésique de référence	0	rétrofusée	1
réunion de démarrage	0	satellite berger	1
satellite passif	1	surbrillance d'opposition	0
système de commande d'orientation et d'orbite	0	temps cosmologique	0,69
tourisme spatial	1	trace au sol	0,31
vitesse caractéristique de combustion	0		

Tableau 107 : TR dénomment les concepts abordés dans le C5 (PRI)

73 concepts sont évoqués 6 076 fois dans ce C5, mais dans seulement 1 812 de ces cas le terme recommandé est employé. Le CI global s'élève ainsi à 0,30. Nous dressons la liste des termes en question dans le Tableau 107 ci-dessus.

Le nombre de concepts abordés est au plus élevé dans ce sous-corpus, mais la densité conceptuelle est moins importante des valeurs observées dans d'autres corpus : un concept abordé pour 274 000 mots. La densité des dénominations est par contre élevée : une dénomination qui nous intéresse pour 3 291 mots. Les termes relevés varient en leur complexité, de ceux abordés dans le C1 (tels *tourisme spatial*, *rayonnement fossile* et *lentille gravitationnelle*) à d'autres qui sont relevés uniquement dans ce sous-corpus, dont *rapport poussée sur poids*, *surbrillance d'opposition* et *système de commande d'orientation et d'orbite*

III.2.2.2.1.1.6 C6

Nous relevons les dénominations de 20 concepts dans 126 occurrences dans C6. Puisque les termes recommandés sont employés dans 41 de ces cas, le CI global de ces termes s'élève à 0,33. Le Tableau 108 ci-dessous décline les termes recommandés ainsi que leur CI.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
ballonnier	0	biosphérisation	0
canal spectral	0	corps planétésimal	0
étoile de neutrons	0	halo galactique	1
héliocroiseur	0	impacteur	1
manœuvre en route	0	masse manquante	1
météorologie de l'espace	0	orbiteur	1
orientation	1	paramètre orbital	0,50
phase balistique d'un lancement	0	phénomène lumineux éphémère	0
planète errante	1	rayonnement fossile	0,18
rétrofusée	1	satellite berger	1

Tableau 108 : TR dénommant les concepts abordés dans le C6 (PRI)

Puisque 20 concepts sont abordés dans ce corpus large de seulement 500 000 mots, la densité conceptuelle est très élevée, un concept pour 25 000 mots, et une occurrence pour 3 926 mots. Mentionnons aussi que les termes recommandés dépassent rarement deux unités lexicales.

III.2.2.2.1.1.7 C7

Dans le C7 du corpus principal, 71 concepts sont abordés dans 2 113 occurrences. Puisque les termes recommandés sont employés dans 817 de ces cas, le CI global de ces termes s'élève à 0,39. Le Tableau 109 ci-dessous détaille les termes en question et leur CI.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
ascenseur spatial	1	astrogéologie	0
astromatérial	1	atome froid	1
aéroclipper	1	ballon stratosphérique ouvert	0,14
ballonnier	1	baryogenèse	1
basculement	1	biosatellite	1
bloc de propergol	1	canal spectral	0
catapulte électromagnétique	0	centrale d'orientation	0
centrale inertielle	0,86	chambre anéchoïque	0,50
chambre de simulation spatiale	0	chargement	1
commande d'orientation	0	composante au sol	0
corps planétésimal	0	corps émoussé	1
corps portant	1	couac	0
cryosphère	1	déluge	1
densité critique de l'Univers	0	dépressuriseur du bas du corps	0
effondrement stellaire	1	en flottement libre	0
étoile de neutrons	0	exoterre	0,88
géoingénierie	0,03	halo galactique	0,67
impacteur	1	jupe	1
lancer de rayons	1	lanceur aéroporté	1
lentille gravitationnelle	1	ligne d'univers	1
magnétoile	0	magnétopause	1
manœuvre en route	0	masse manquante	0,75
mesure préventive	0,08	mirage gravitationnel	1
montgolfière à infrarouge	0,40	météorologie de l'espace	1
onde gravitationnelle	0,99	orbiteur	0,72
orientation	0,67	paramètre orbital	1
particule interagissant faiblement avec la matière	0	phase balistique d'un lancement	0

phénomène lumineux éphémère	0	planète errante	1
principe d'équivalence	0,98	propulsion cryotechnique	1
rayonnement de freinage	0,67	rayonnement fossile	0,16
réseau géodésique de référence	0	rétrofusée	1
satellite captif	0	satellite passif	0,67
sauvegarde	1	stridence	0
système de commande d'orientation et d'orbite	0	tourisme spatial	1
trace au sol	1	voile noir	1
Tableau 109 : TR dénommant les concepts abordés dans le C7 (PRI)			

Les concepts abordés dans ce sous-corpus sont très variés et généralement moins techniques que ceux abordés dans le C5, où le nombre de concepts abordés était similaire. Puisque le C7 est moins important que le C5, la densité conceptuelle est plus forte : un concept dénommé pour 133 800 mots, et une dénomination qui nous intéresse pour 4 496 mots.

III.2.2.2.1.1.8 Bilan de l'implantation dans le corpus principal

Dans le corpus principal, nous avons relevé la présence de 105 concepts par la présence des termes recommandés ou des concurrents qui les dénomment. Puisque notre échantillon comprend 181 termes, le taux de présence des concepts est égal à 58 %. Les sous-corpus se sont montrés très différents en ce qui concerne le nombre de concepts évoqués, variant de 11 à 73. D'ailleurs, le fait que seulement deux termes (*météorologie de l'espace* et *rayonnement fossile*) sont relevés dans tous les sous-corpus indique que le type de discours est bien un facteur d'implantation, tout comme le fait que 104 concepts sont abordés, lorsqu'aucun sous-corpus ne comprend plus de 73 termes. Il y a nécessairement des concepts présents dans certains corpus qui sont absents d'autres.

Les CI globaux vont d'un minimum de 0,30 à un maximum de 0,47. L'implantation des termes recommandés est généralement faible, le CI global du corpus principal s'élevant à 0,34, car l'écrasante majorité des occurrences est observée dans les deux sous-corpus avec les CI faibles, les C5 et C7. Examinons maintenant le corpus d'observation.

III.2.2.2.1.2 Le corpus d'observation

Dans les sous-corpus du corpus d'observation, nous relevons la présence de 40 des concepts qui font l'objet d'une recommandation terminologique.

III.2.2.2.1.2.1 C1

Dans ce C1, cinq concepts sont abordés dans 15 occurrences. Dans 11 cas le terme recommandé est employé, ce qui fait que le CI global est de 0,73. Les cinq termes en question sont détaillés dans le Tableau 110 ci-dessous, assortis de leur CI.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
centrale inertielle	1	commande d'orientation	0
lancer de rayons	0	rayonnement fossile	0
sauvegarde	1		

Tableau 110 : TR dénommant les concepts abordés dans le C1 (OBS)

III.2.2.2.1.2.2 C2

Dans ce C2, seuls trois concepts qui nous intéressent sont abordés. Dans sept cas, les termes recommandés sont employés et dans sept cas complémentaires, une autre dénomination est employée. Le CI global est ainsi de 0,50. Le Tableau 111 ci-dessous détaille les termes en question et les assortit de leur CI.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
magnétopause	1	mirage gravitationnel	1
orientation	0		

Tableau 111 : TR dénommant les concepts abordés dans le C2 (OBS)

III.2.2.2.1.2.3 C3

Dans ce C3, seulement deux concepts qui nous intéressent sont évoqués. Le terme recommandé étant l'unique dénomination attestée dans les cinq occurrences en question, le terme est assorti d'un CI de 1. Le CI global de ce sous-corpus s'élève à 0,71, sur la base de seulement sept occurrences. Nous détaillons les termes recommandés et leur CI dans le Tableau 112.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
canal spectral	0	onde gravitationnelle	1

Tableau 112 : TR dénommant les concepts abordés dans le C3 (OBS)

III.2.2.2.1.2.4 C4

Dans le C4 du corpus d'observation, 13 concepts qui nous intéressent sont évoqués dans 86 occurrences. Seulement 17 de ces cas comprenant l'emploi d'un terme recommandé, le CI global s'élève à 0,20. Le Tableau 113 détaille les termes en question et leur CI.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
case à équipements	1	commande d'orientation	0
composante au sol	0	étoile de neutrons	0
mesure préventive	0	orbiteur	0,78
orientation	0	rayonnement fossile	0
rétrofusée	1	réunion de démarrage	1
satellite captif	1	séparation pyrotechnique	1
trace au sol	1		

Tableau 113 : TR dénommant les concepts abordés dans le C4 (OBS)

III.2.2.2.1.2.5 C5

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
astrogéologie	0	atome froid	1
canal spectral	0	commande d'orientation	0
corps planétésimal	0	étoile de neutrons	0
guiderope	1	lancer de rayons	1
magnétoïle	0	magnétopause	1
masse manquante	0,88	onde gravitationnelle	0,90
orbiteur	1	orientation	0
paramètre orbital	0,54	phase balistique d'un lancement	0
point sous satellite	0	principe d'équivalence	1
rayonnement de freinage	0	rayonnement fossile	0,44

Tableau 114 : TR dénommant les concepts abordés dans le C5 (OBS)

20 concepts qui nous intéressent sont abordés dans ce C5. Les termes recommandés sont employés pour les dénommer dans 821 des 1 043 cas en question ; le CI s'élève alors à 0,79. Nous déclinons les termes en question ainsi que leur CI dans le Tableau 114 ci-dessus.

III.2.2.2.1.2.6 C6

Trois des concepts qui nous intéressent sont abordés dans le C6. Le CI de 0,25 est le produit du fait que les termes recommandés dénomment les concepts dans trois des quatre occurrences en question. Nous présentons ces termes dans le Tableau 115 ci-dessous.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
halo galactique	0	masse manquante	1
paramètre orbital	0		
Tableau 115 : TR dénommant les concepts abordés dans le C6 (OBS)			

III.2.2.2.1.2.7 C7

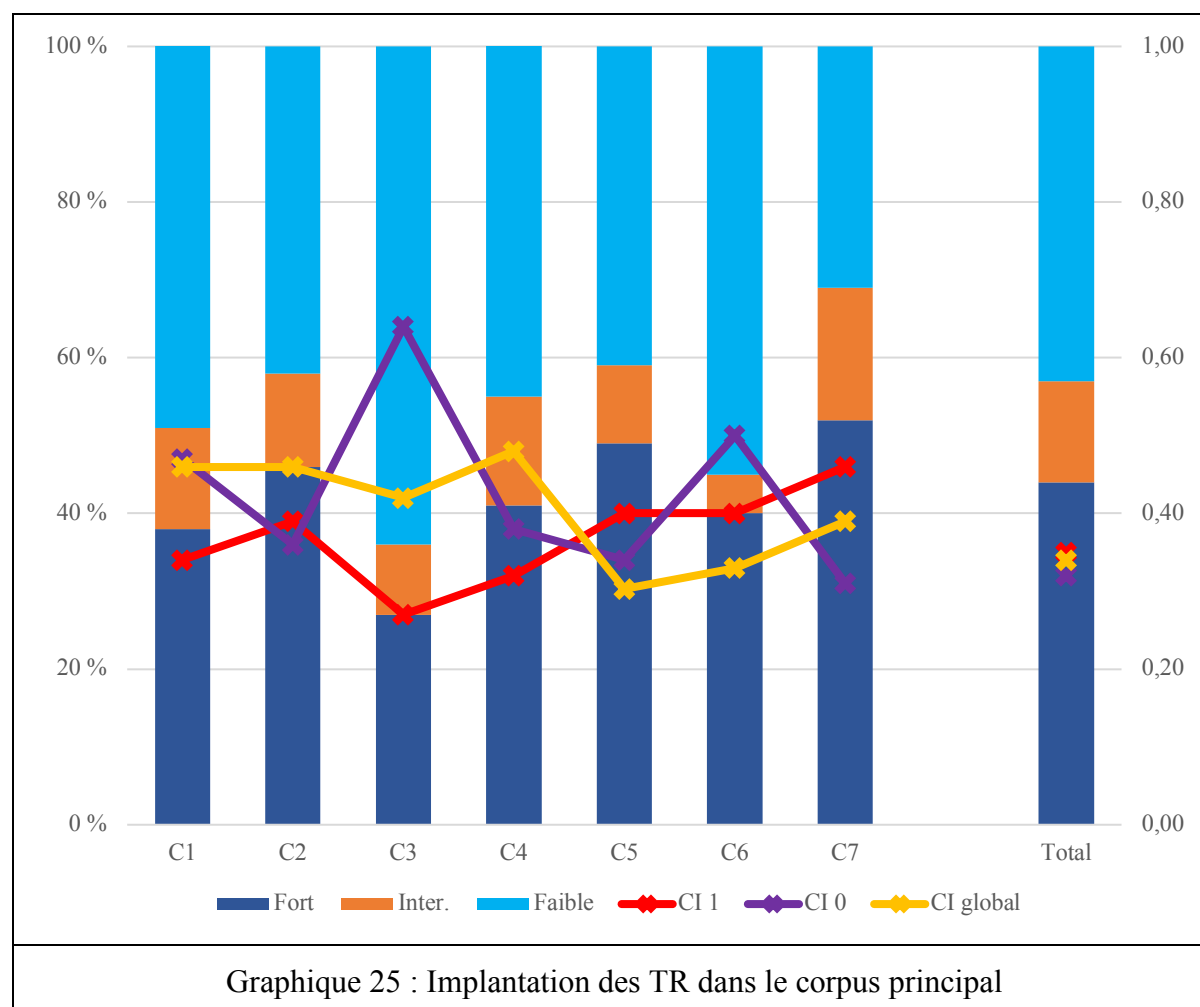
20 concepts qui figurent dans les recommandations terminologiques sont évoqués dans le C7. Le CI global s'élève à 0,55, car les termes recommandés sont employés dans 47 des 85 cas en question. Nous les détaillons dans le Tableau 116 ci-dessous.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI</i>
atome froid	1	ballonnier	0
centrale inertielle	1	corps planétésimal	0
étoile de neutrons	0	face arrière	1
face avant	1	géoingénierie	0
halo galactique	0,80	lancer de rayons	1
lentille gravitationnelle	1	masse manquante	0,83
mirage gravitationnel	1	onde gravitationnelle	0,83
paramètre orbital	1	phénomène lumineux éphémère	0
rayonnement de freinage	1	rayonnement fossile	0,25
rétrofusée	1	trace au sol	1
Tableau 116 : TR dénommant les concepts abordés dans le C7 (OBS)			

III.2.2.2.1.2.8 Bilan de l'implantation dans le corpus d'observation

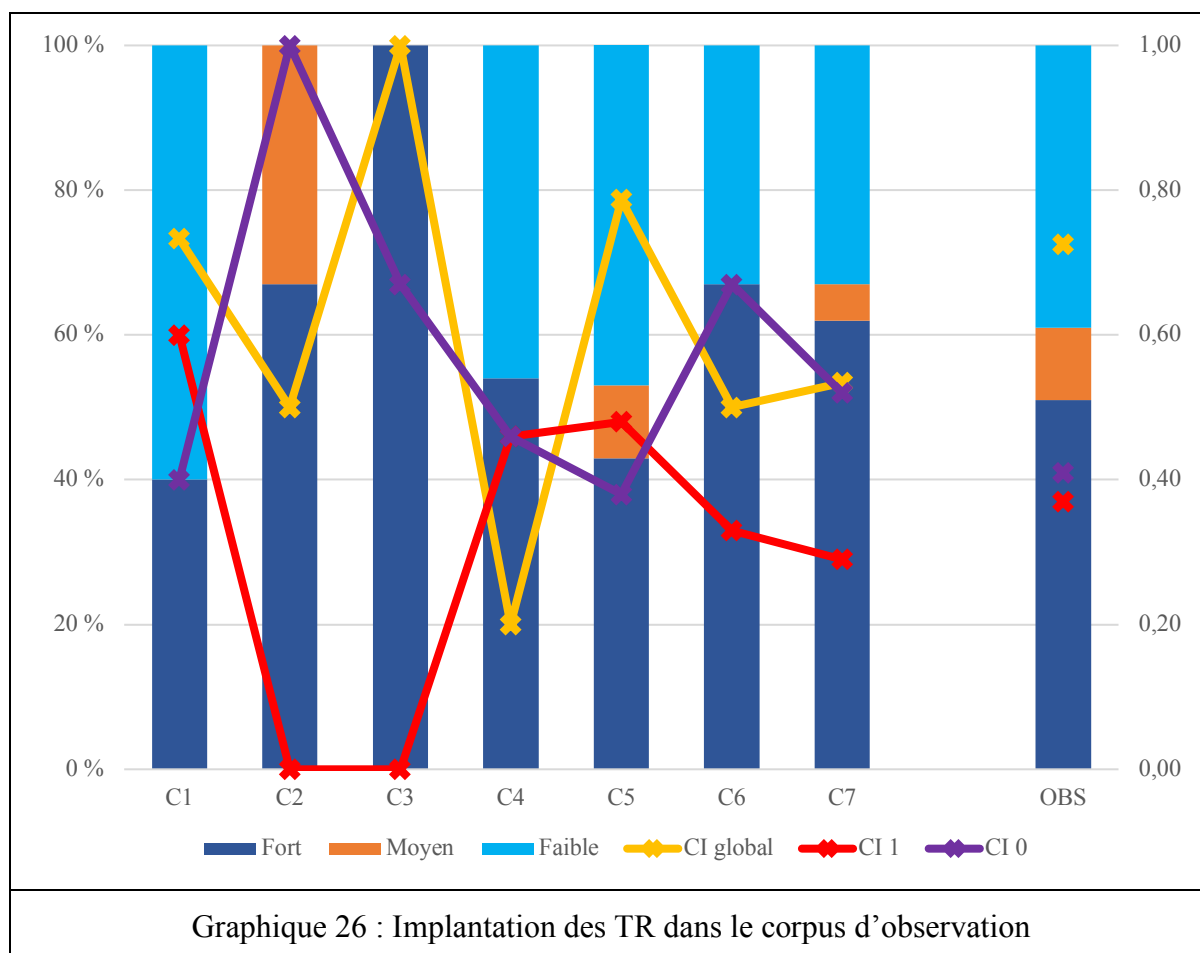
Dans le corpus d'observation, nous avons ainsi relevé les dénominations de 38 concepts, soit 22 % des concepts ayant fait l'objet d'une recommandation. Le nombre de concepts abordés varie significativement entre les sous-corpus, d'un minimum de deux à un maximum de 20. Tout comme le nombre de concepts abordés, le CI global varie dans les différents sous-corpus, d'un maximum de 0,79 à un minimum de 0,20, mais ces chiffres sont influencés par le faible nombre d'occurrences.

III.2.2.2.1.3 Analyses synchroniques et diachroniques



Les Graphique 25 et 26 ci-dessus et ci-dessous détaillent l'implantation des termes recommandés dénommant les concepts abordés les sous-corpus des corpus principal et d'observation. Ils nous indiquent que, en synchronie, il y a relativement peu de différence dans le pourcentage de termes assortis d'un CI de 1 dans les sous-corpus du corpus principal. Il convient, néanmoins, de mentionner que la valeur maximale est observée dans le C7, et que la valeur minimale est observée dans le C4. En ce qui concerne le corpus d'observation, il y a

beaucoup plus de variation dans la part des termes assortis d'un CI de 1. Il n'est pas sûr que le type de discours soit la cause de cette variation, car le nombre de concepts dont il est question dans les C1, C2, C3 et C6 est très faible, tout comme le nombre d'occurrences. Si l'on ne tient pas compte de ces données, il semble bien que les pourcentages des termes assortis d'un CI de 1 soient très similaires dans les sous-corpus. Ce constat est conforme avec ce que nous avons vu plus haut lorsque nous avons détaillé les termes recommandés relevés dans les sous-corpus. Cela indique bien que le type de discours n'a pas d'influence sur la part des termes recommandés assortis d'un CI de 1.



Lorsqu'il est question de l'évolution diachronique dans les sous-corpus, il semble nécessaire de ne tenir compte que des sous-corpus où les données sont fiables en raison du nombre de concepts concernés. Nous nous limitons ainsi aux C4, C5 et C7. Le C5 est le seul où la différence diachronique est faible : 48 % des termes relevés étaient assortis d'un CI de 1 dans le corpus d'observation, mais seulement 40 % dans le corpus principal, mais les différences sont plus importantes (14 % et 17 %) dans les autres sous-corpus. Cela indique que les termes recommandés sont moins susceptibles d'être assortis d'un CI de 1 dans le corpus principal que

dans le corpus d'observation, ce qui correspond au CI global moins important dans ce corpus. Enfin, lorsqu'il est question des corpus au niveau global, nous ne constatons pas d'évolution diachronique de la part des termes assortis d'un CI de 1. Ces constats sont aussi applicables aux termes assortis d'un CI fort, les valeurs étant quelque peu plus élevés dans tous les cas.

III.2.2.2.1.3.1 Les termes assortis d'un CI de 0

Tournons-nous vers les termes assortis d'un CI de 0, dans le but de déterminer si le type de texte est un facteur conditionnant le rejet total des recommandations. Les Graphiques 25 et 26 témoignent d'une variation plus importante dans la part des termes assortis d'un CI de 0 que ceux assortis d'un CI de 1. Dans le corpus primaire, les valeurs passent d'un minimum de 31 % dans le cas du C7 à un maximum de 52 % dans le C3. Globalement, la donnée n'est pas positive dans le corpus principal, car 44 % des termes recommandés sont assortis d'un CI de 0, ce qui fait que le type de texte n'a pas une forte influence sur le rejet des termes recommandés. Au sein du corpus d'observation, les pourcentages de termes assortis d'un CI de 0 dans les C4 et C7 sont assez similaires, avoisinant les 50 %, ce qui les distingue du C5, où ils ne dépassent guère les 30 %. Cela indique que les termes recommandés sont moins susceptibles d'être assortis d'un CI de 0 dans ce dernier sous-corpus.

En diachronie, la part des termes assortis d'un CI de 0 est la moins stable dans le C7. Que ce niveau soit bien inférieur aux niveaux observés dans les autres sous-corpus pour lesquels nous disposons de données fiables indique qu'en diachronie, les termes recommandés sont plus susceptibles d'être assortis d'un CI de 0 dans ce type de texte. Si ce constat est peu encourageant pour les efforts aménagistes, ce C7 est néanmoins le seul où, à partir de données fiables, nous constatons une augmentation aussi importante du pourcentage de termes assortis d'un CI de 1. Les données relatives aux parts des termes assortis de CI faibles sont très similaires à celles des termes assortis de CI de 0.

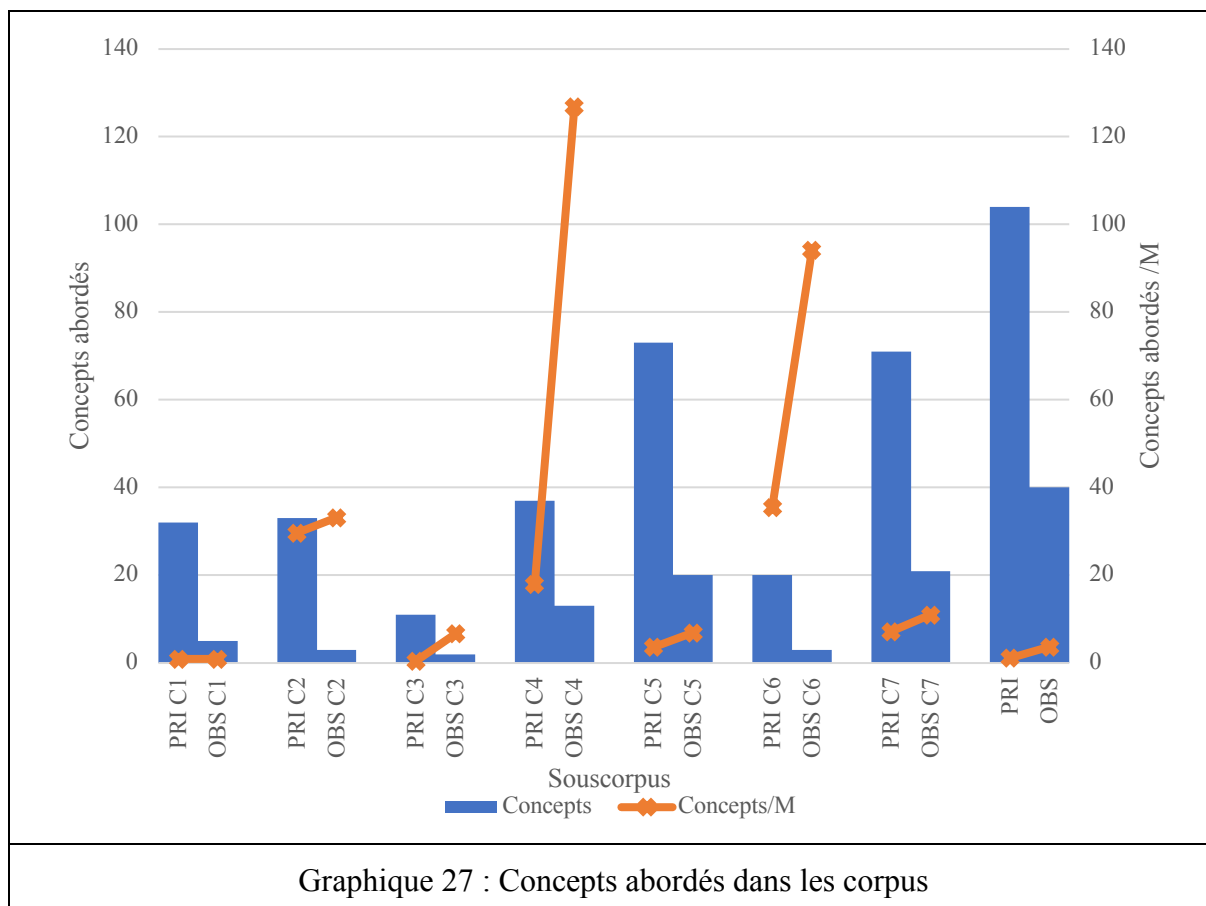
III.2.2.2.1.3.2 Sur la comparabilité des corpus

Il est aussi instructif de considérer le nombre de concepts relevés dans les sous-corpus, car pour pouvoir relever l'occurrence des termes recommandés, il faut que les concepts dénommés soient abordés dans les corpus. Les données dans le Graphique 27 ci-dessous indiquent que les différents types de discours ont bien une influence sur le nombre de concepts évoqués, car le nombre de concepts évoqués par sous-corpus varie fortement, entre 11 et 73 dans le corpus principal, et entre 1 et 20 dans le corpus d'observation. Le nombre de concepts évoqués dans

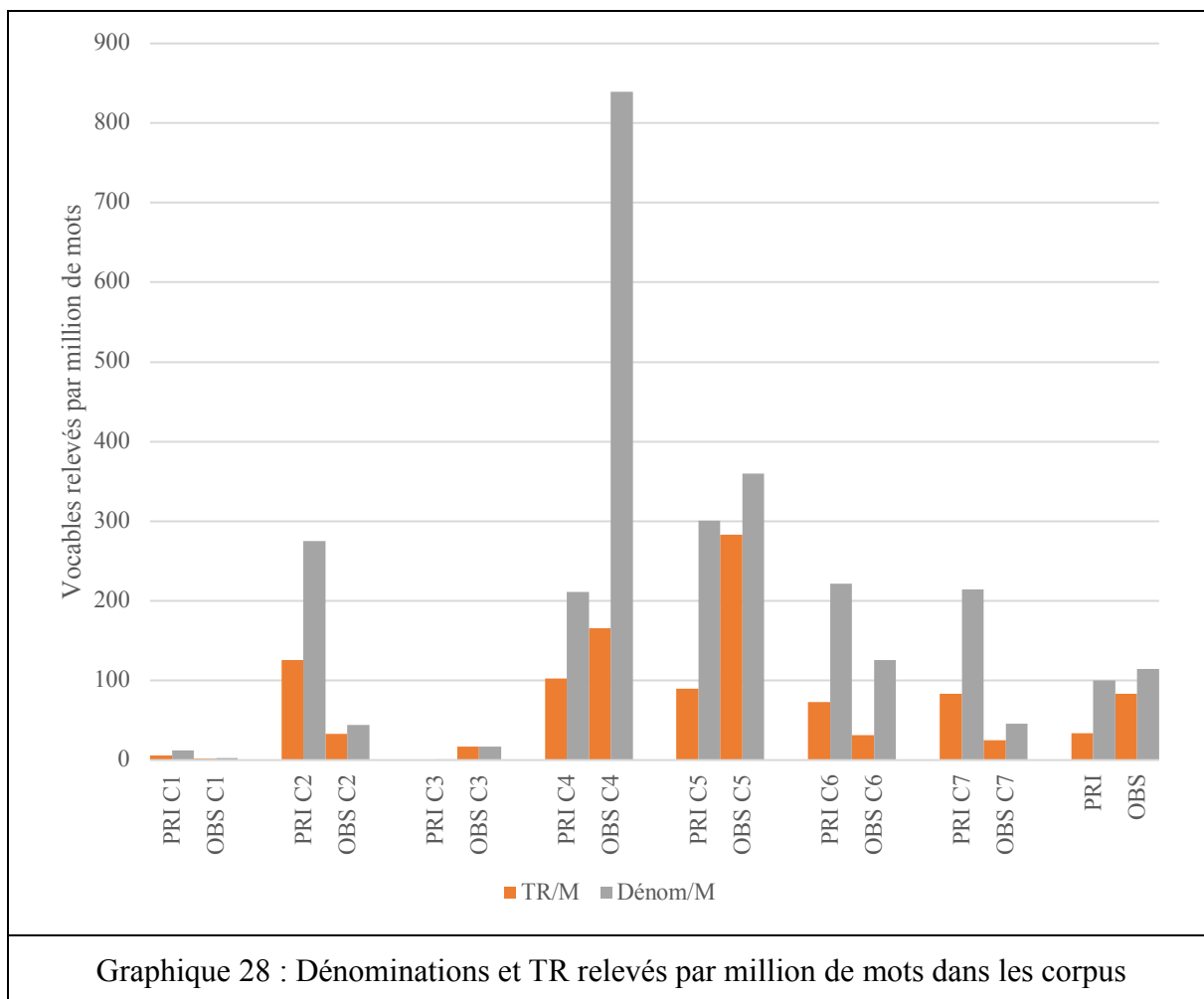
le corpus principal au niveau global s'élève à 104 dans le corpus principal et à 40 dans le corpus d'observation, dont deux qui ne sont présents que dans ce corpus d'observation, soit un total de 106 différents concepts abordés dans nos corpus. Puisqu'aucun sous-corpus ne comprend autant de concepts, les concepts abordés dans les sous-corpus sont partiellement non-concomitants dans les corpus principal et d'observation. Ce constat soutient l'hypothèse d'une influence des types de discours sur les concepts qui sont abordés dans les textes : on peut supposer que certains termes – par exemple *dépressuriseur du bas du corps*, *mirage gravitationnel* ou *stridence* – sont trop spécialisés pour justifier leur inclusion dans un discours général. D'autres termes, tels que *sanglé*, *sauvegarde*, ou *tourisme spatial* seraient ressentis comme trop généralistes pour être employés dans le discours spécialisé, laissant la possibilité à l'emploi d'autres termes ressentis comme plus spécialisés.

Les constats du nombre de concepts abordés dans les sous-corpus ainsi que la fréquence à laquelle différents concepts sont relevés sont instructifs dans la mesure où ils nous informent du nombre de concepts évoqués dans les différents sous-corpus, mais ils nous indiquent aussi que des disparités existent entre les sous-corpus au niveau du nombre de mots qu'ils comprennent. Nous observons que les fréquences sont systématiquement plus importantes dans le corpus d'observation, où les sous-corpus sont moins importants. Considérant que les fréquences observées dans le corpus d'observation divergent fortement de celles observées dans le corpus principal, il nous semble que ces premières soient moins fiables, car les corpus en question sont moins importants, ce qui fragilise le constat diachronique. Examinons les données dans le Graphique 27 ci-dessous, où */M* représente *par million de mots*.

La fréquence à laquelle les concepts qui nous intéressent sont abordés varie fortement en fonction de la spécialisation du type de texte en question. Dans le corpus principal, les sous-corpus plus spécialisés, les C2, C4 et C6 sont témoins d'une fréquence d'évocation des concepts qui est très élevée, alors que les sous-corpus peu spécialisés, les C1 et C3 témoignent que les concepts qui nous intéressent y sont très rarement évoqués. Dans le corpus d'observation, c'est de nouveau les C2, C4 et C6 où les concepts sont abordés le plus souvent, mais comme nous venons de le noter, ces deux fréquences doivent s'interpréter avec précaution.



Mentionnons le cas particulier du C5, où seulement 3,61 concepts sont évoqués par million de mots dans le corpus principal, et 6,92 dans le corpus d'observation. Ces chiffres sont beaucoup plus bas que ceux observés dans les C2, C4 et C6. Vu le degré de spécialisation du discours en question, nous nous attendions à ce que ces valeurs pour le C5 soient les plus élevées de tous les sous-corpus. Qu'elles ne le soient pas pourrait s'expliquer par la technicité et la spécialisation de ce type de discours qui réduit le nombre de concepts abordés, mais qui évoque ces concepts très souvent et avec beaucoup de détails.



Comme le démontre le Graphique 28 ci-dessus, où */M* représente *par million de mots* et *TR* représente *terme recommandé*, les fréquences auxquelles les dénominations sont relevées dans les C2, C4, C5, C6 et C7 sont toutes supérieures à 200 occurrences par million de mots, comme l'on pourrait s'y attendre considérant la fréquence à laquelle les concepts sont évoqués en leur sein. Notons que dans le corpus d'observation, la fréquence à laquelle les dénominations sont relevées dans le C4 est bien supérieure à celle observée dans le C5. Nous supposons ici que la faible taille du C4 dans le corpus d'observation en soit partiellement la cause. Dans le corpus principal, il est possible de distinguer les C5 et C7, d'une part, des C2, C4 et C6, d'autre part, malgré la similarité des fréquences auxquelles les dénominations sont relevées. Bien que les fréquences soient si élevées, le nombre des concepts abordés par million de mots est très bas dans les C5 et C7 comme nous l'a montré le Graphique 27.

III.2.2.2.1.3.3 Bilan

Le constat global est assez mitigé dans le corpus principal : les termes recommandés y sont employés dans à peine le tiers des cas où les concepts qu'ils dénomment sont évoqués. Pour ce

qui est du corpus d'observation, le constat global est plus positif : les termes recommandés sont utilisés dans presque trois cas sur quatre. Le bilan diachronique est alors négatif, le CI global se divisant par deux entre 1996 et 2005.

Si le constat global à partir des CI est ainsi négatif, il est néanmoins encourageant pour l'effort aménagiste que dans le C2 du corpus principal, le CI global avoisine la barre d'une occurrence du terme recommandé pour deux dénominations du concept. C'est l'indication que les termes recommandés sont utilisés dans l'enseignement et ainsi seraient employés par ceux ayant poursuivi leur formation lors de la période où la CSTNS a recommandé des termes. Bien que ce constat soit assez positif en ce qui concerne l'utilisation des termes recommandés dans l'enseignement, le constat du C5 indique que chez les doctorants, la tendance est d'utiliser le terme recommandé dans seulement 30 % des cas. Le discours spécialisé est le type de discours où le CI global est le plus bas dans le corpus principal, indiquant un fort taux de rejet des termes recommandés. Ce rejet s'accroît en diachronie, le CI global passant de 0,47 dans le corpus d'observation à 0,30 dans le corpus principal. Le rejet des termes recommandés et l'emploi de termes marqués par leur proximité à l'anglais seraient les reflets de l'initiation de jeunes chercheurs dans la communauté de chercheurs confirmés. L'emploi des anglicismes est un signe d'appartenance à une communauté, comme le notent Quirion (2013 : 51-2) dans le contexte d'autres études d'utilisation terminologique, et Hagège lorsqu'il écrit que « *la reconnaissance réciproque entre les adhérents sélectionnés d'une secte a toujours pris les codes secrets pour un de ses lieux privilégiés. Les anglicismes techniques tiennent à distance le profane. Ils flattent celui qu'ils distinguent* » (1987 : 97).

Enfin, mentionnons le fait que, dans le corpus principal, le CI global dans le C1 avoisine aussi la barre d'une occurrence du terme recommandé pour deux occurrences d'une dénomination d'un concept. Ce CI indique que les termes recommandés circulent dans le discours journalistique à grand tirage, et ce malgré leur technicité. Que le CI soit approximativement 0,50 pourrait s'expliquer par des comportements linguistiques de la part des journalistes, qui chercheraient à rendre explicite l'équivalence entre un terme recommandé, supposé peu connu, et un concurrent qui serait mieux connu du lectorat non-spécialiste. Le CI global du C1 passe de 0,73 à 0,47 en diachronie, indiquant que les termes recommandés s'emploient moins souvent dans le corpus principal que dans le corpus d'observation. Il faut, néanmoins, relativiser ce constat parce que les sous-corpus ne sont pas parfaitement homogènes. Puisque le corpus journalistique du corpus principal comprend un sous-ensemble de documents d'Arianespace,

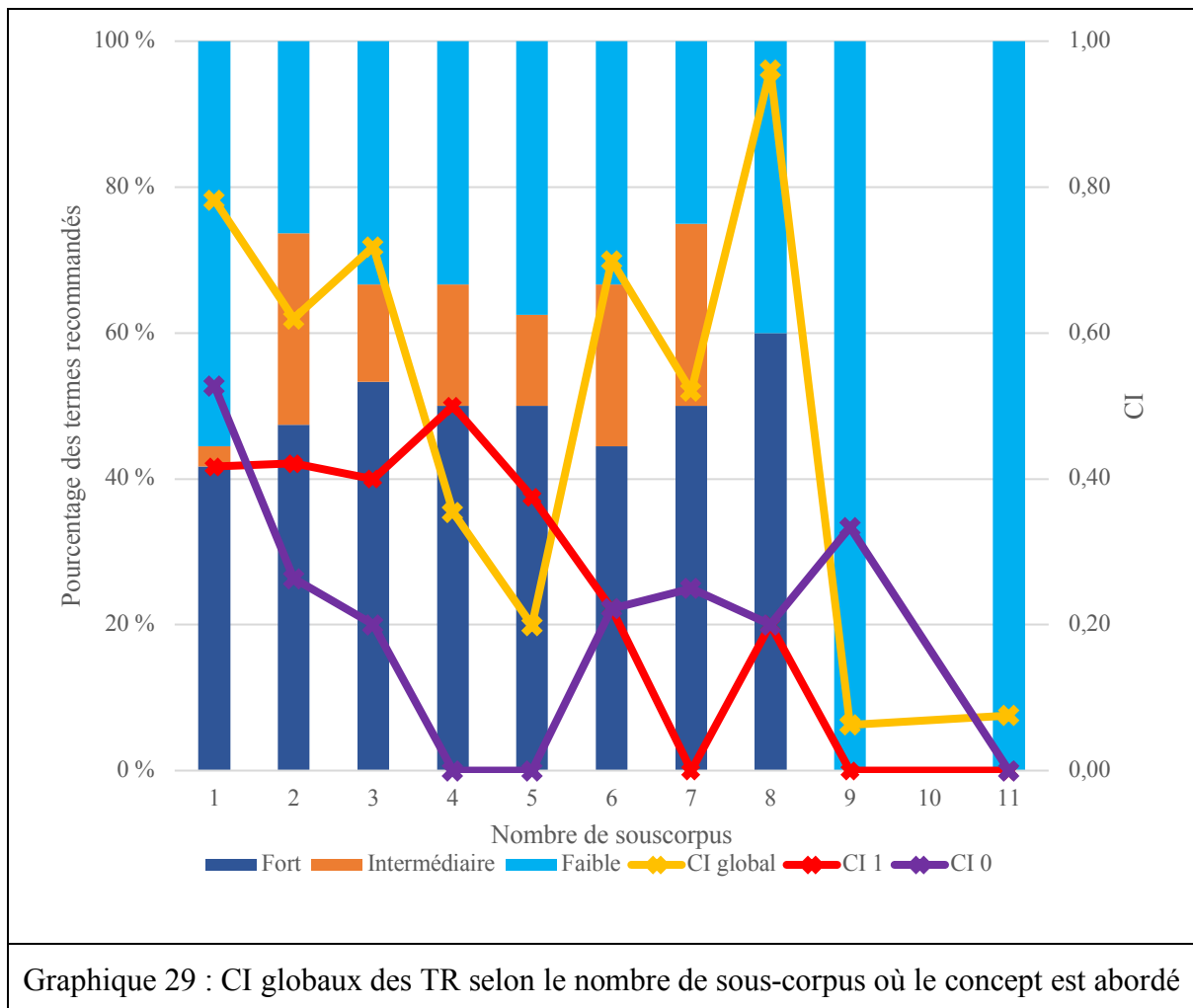
il est nécessaire de vérifier si la présence de ce sous-ensemble fausse les données à l'égard du discours proprement journalistique. Examinons brièvement le Tableau 117 ci-dessous, où /M représente *par million de mots* et TR *terme recommandé*.

		<i>Concepts</i>		<i>TR</i>		<i>Toutes dénominations</i>		
		<i>Brut</i>	<i>/M</i>	<i>Brut</i>	<i>/M</i>	<i>Brut</i>	<i>/M</i>	<i>CI global</i>
<i>Ensemble Arianespace</i>	<i>Taille du corpus</i>							
Inclus	35 202 639	30	0,85	199	5,65	423	12,02	0,47
Exclu	35 075 728	18	0,51	45	1,28	82	2,38	0,55
Tableau 117 : Implantation des TR dans le C1 (PRI) en fonction de la présence du sous-ensemble Arianespace								

Dans le cas où l'ensemble Arianespace est exclu pour permettre une comparaison plus fiable avec C1 du corpus d'observation, le CI global passe de 0,47 à 0,55. L'exclusion de ce sous-ensemble démontre que la diminution du CI global en diachronie est moins importante lorsqu'uniquement les textes proprement journalistiques sont pris en compte. Quoi qu'il en soit, le CI global a diminué en diachronie, de 0,73 à 0,55.

III.2.2.2.1.4 Le nombre de sous-corpus dans lequel un terme est relevé

Comme nous l'avons détaillé plus haut dans la section III.2.1.2.4.1, certains termes sont relevés dans plusieurs sous-corpus, alors que d'autres sont employés dans un seul, aucun sous-corpus ne comprenant des dénominations de tous concepts abordés dans nos corpus. Nous nous attachons ici à examiner s'il y a une corrélation entre le nombre de sous-corpus dans lesquels un terme recommandé est relevé et son implantation. Pour ce faire, nous analyserons les CI globaux des termes recommandés selon le nombre de sous-corpus dans lesquels nous les relevons. Le Graphique 29 représente les informations clés de l'implantation des termes recommandés selon le nombre de sous-corpus dans lesquels les termes recommandés sont relevés, sur un maximum de 14, soit les sept sous-corpus de chacun des corpus principal et d'observation.



À partir de ce graphique, il est possible de constater que, généralement, le CI global diminue lorsque le nombre de sous-corpus augmente, le faible nombre de termes relevés dans six sous-corpus ou plus rendant ces données spécifiques moins fiables. Lorsque les termes recommandés sont relevés dans un sous-corpus uniquement, le CI global est le plus élevé, possiblement parce qu'il n'y a pas de prolifération de dénominations engendrées par l'évocation du concept dans de différents types de discours. Nous postulons que lorsque le nombre de sous-corpus est égal ou supérieur à six, les concepts seraient évoqués si souvent dans de nombreux différents types de texte que de nouvelles dénominations jailliraient, engendrant une abondance de dénominations qui nuirait ainsi à l'implantation du terme recommandé. Citons à titre d'exemple le terme recommandé *rayonnement fossile*, qui dénomme un concept abordé dans tous les sous-corpus du corpus principal où 22 concurrents sont relevés, comme le montre le Tableau 118 plus bas.

CMB	CMB (cosmic microwave background)
cosmic microwave background	FDC
fond diffus à 3 degrés au-dessus de zéro absolu	fond diffus cosmique
fond diffus cosmologique	rayonnement résiduel
rayonnement à 3 K	rayonnement cosmique fossile
rayonnement cosmologique	rayonnement cosmologique fossile
rayonnement cosmologique de fond	rayonnement de fond
rayonnement de fond cosmique	rayonnement de fond cosmologique
rayonnement de fond de l'univers	rayonnement de fond diffus
rayonnement de fond diffus cosmologique	rayonnement de fond à 2,7 K
rayonnement du fond diffus cosmologique	rayonnement du fond cosmologique
rayonnement fossile	
Tableau 118 : Dénominations attestées concurrençant le terme recommandé <i>rayonnement fossile</i>	

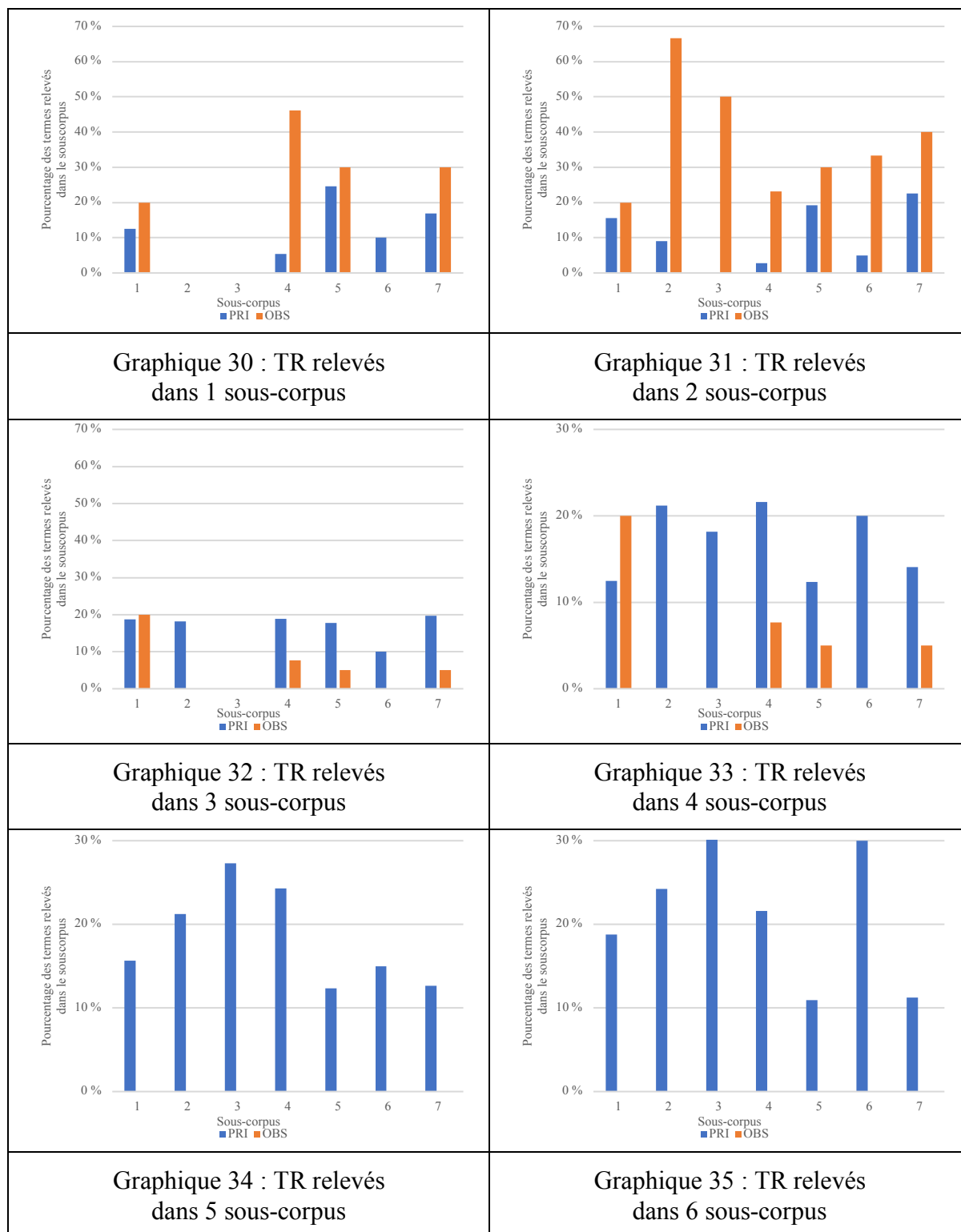
Nous notons également qu'il y a une corrélation entre la part des termes assortis d'un CI fort et le nombre de sous-corpus : une importante part des termes est assortie d'un CI fort lorsque le nombre de sous-corpus est inférieur à neuf. Ce constat spécifique s'accorde avec notre constat général : il y a alors une relation entre le nombre de sous-corpus dans lequel un terme recommandé est relevé et son implantation : plus nombreux sont les sous-corpus dans lesquels un terme est relevé, moins important sera son CI.

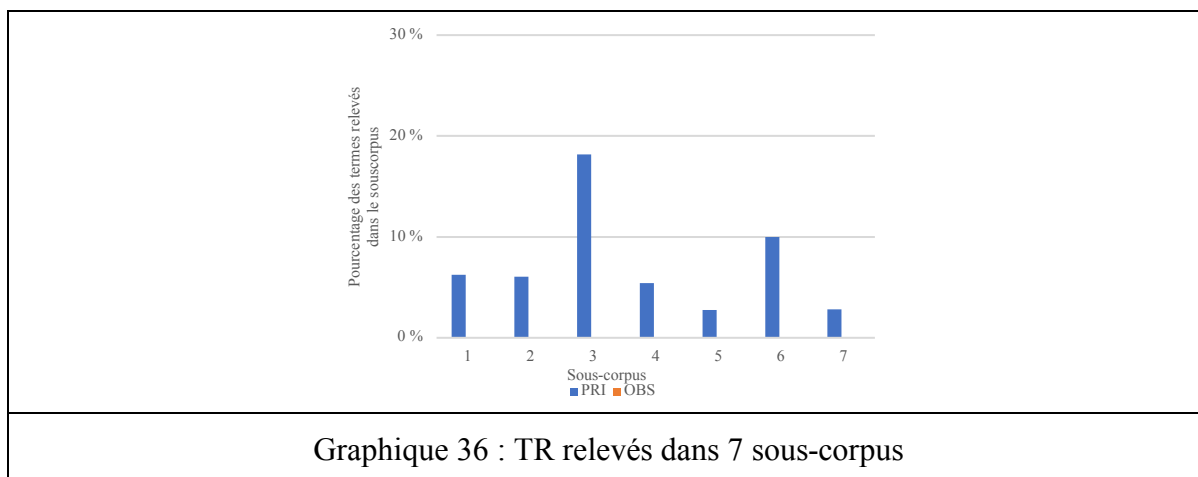
III.2.2.2.1.5 Le type de terme et le nombre de sous-corpus

Nous venons de constater que les termes relevés dans un sous-corpus sont bien implantés alors que ceux qui sont relevés dans de multiples sous-corpus le sont avec moins de réussite. Cela ne tient compte que du nombre de sous-corpus. Nous cherchons ici à examiner si la présence des termes dans des sous-corpus spécifiques est liée à leur implantation.

Les Graphiques 30-36 ci-dessous présentent le nombre de termes présents dans n sous-corpus comme un pourcentage des termes relevés dans chaque sous-corpus, où n est entre 1 et 7. Par exemple, le Graphique 30 concerne le cas où un terme recommandé est relevé dans un sous-corpus. Il démontre que, entre autres choses, dans le corpus principal (barres bleues), plus de 25 % des termes évoqués dans le C5 sont employés uniquement au sein de ce sous-corpus.

Ce pourcentage est le plus élevé parmi les sous-corpus du corpus principal. Pour sa part, le Graphique 31 démontre que dans le corpus principal, plus de 20 % des termes relevés dans le C7 sont présents dans deux sous-corpus, soit à un niveau supérieur à celui observé dans le C5, où la valeur n'est que de 19 %.





Selon les données présentées dans les Graphiques 30-36, plusieurs constats s'imposent au niveau de l'implantation des termes en fonction du nombre de sous-corpus dans lequel les concepts sont abordés. Considérons le C5. C'est au sein de ce sous-corpus que la part de termes relevés dans un sous-corpus est la plus élevée dans le Graphique 31 et la deuxième plus élevée dans le Graphique 32. La tendance selon laquelle la part de termes relevés dans le sous-corpus se réduit lorsque le nombre de sous-corpus augmente, continue jusqu'au Graphique 37, où la part des termes relevés dans sept sous-corpus est la moins importante de tous les sous-corpus et nous présentons les termes en question dans les Tableaux 119 et 120 ci-dessous. Le premier de ces tableaux détaille les 19 termes recommandés dénommant des concepts évoqués uniquement au sein C5. 16 des 18 termes (89 %) sont polylexicaux et bien qu'ils soient souvent motivés, les termes ne sont que rarement totalement transparents pour le non-initié, car chaque terme polylexical renvoie à plusieurs concepts inconnus du profane. Il est alors logique que ces termes ne soient pas abordés dans le corpus journalistique, par exemple.

capteur d'orientation	classe de propreté	coordonnées comobiles
cycle ouvert à expanseur	gaine de plasma	grondement
horloge à fontaine atomique	hypertélescope	matière astronomique compacte dans un halo
photodétecteur à report et intégration	point sous satellite	rapport de mélange
rapport poussée sur poids	remodelage de surface	réunion de démarrage
surbrillance d'opposition	temps cosmologique	vitesse caractéristique de combustion
Tableau 119 : TR dénommant les concepts évoqués uniquement dans le C5 (PRI)		

Ces 18 termes font presque 25 % des termes relevés à l'intérieur du C5 du corpus principal, confirmant sa qualité de discours entre initiés. Que nous relevions quatre termes uniquement dans le corpus journalistique (*basculément initial*, *géorepérage*, *moteur vernier* et *case à équipements*) est plus surprenant, mais il s'avère que ces termes sont relevés au sein du sous-ensemble de documents d'Arianespace. Si le terme recommandé *géorepérage* est absent, son concurrent *geofencing* est un hapax dans *Le Monde* en novembre 2012. Dans le cas où les concepts sont abordés dans tous les sous-corpus du corpus principal, il n'est question que de deux concepts dont le Tableau 123 récapitule les termes recommandés.

météorologie de l'espace	rayonnement fossile
Tableau 120 : TR dénommant des concepts évoqués dans tous les sous-corpus (PRI)	

Ces termes ne constituent que 3 % des termes relevés dans le C5, le plus faible des niveaux observés dans les différents sous-corpus, mais ils constituent une part beaucoup plus importante des termes relevés dans les C3 et C6. Contrairement aux termes relevés uniquement au sein du C5, ces deux termes sont plus accessibles au grand public au niveau conceptuel. Le premier est l'extension logique de l'acception quotidienne de *météorologie* à tout ce qui est au-delà de l'atmosphère terrestre, et ainsi ne nécessite pas de connaissances spécialisées pour se comprendre. Si le deuxième terme est moins transparent que le premier, il est néanmoins compositionnel : il s'agit d'un rayonnement résiduel du *Big Bang*, tout comme un fossile est la trace résiduelle d'un organisme mort depuis longtemps. Considérant que *rayonnement* et *fossile* sont utilisés dans leur acception courante, le profane peut comprendre les éléments clés de ce concept. Il est tout à fait logique que ces termes soient abordés dans des différents types de discours, où des informations du cotexte et du contexte permettront d'évacuer le doute du lecteur dans le cas du discours généraliste.

Une inversion similaire est notée pour le C7 car la part des termes relevés dans *n* sous-corpus généralement lorsque *n* augmente. Dans ce C7, le taux de termes présents dans un sous-corpus est dépassé uniquement par celui du C5, comme le montre le Graphique 31. Examinons les 12 termes relevés uniquement en le C7 à l'aide du Tableau 121 ci-dessous. Ces termes sont plus souvent (5 sur 12, soit 42 %) monolexicaux mais leur nature monolexicale rend plus difficile, voire impossible, la mise en relation de terme et concept pour le profane. Contrairement à ce que nous avons vu avec les termes présents uniquement dans le C5, les termes polylexicaux sont assez bien motivés et transparents : il est tout à fait clair à quoi sert et comment fonctionne

une *catapulte électromagnétique*, tout comme il est clair ce que fait un *dépressuriseur du bas du corps*.

astromatériau	basculement	catapulte électromagnétique
chambre de simulation spatiale	corps émoussé	corps portant
couac	déluge	dépressuriseur du bas du corps
satellite captif	stridence	voile noir
Tableau 121 : TR dénommant des concepts évoqués uniquement dans le C7 (PRI)		

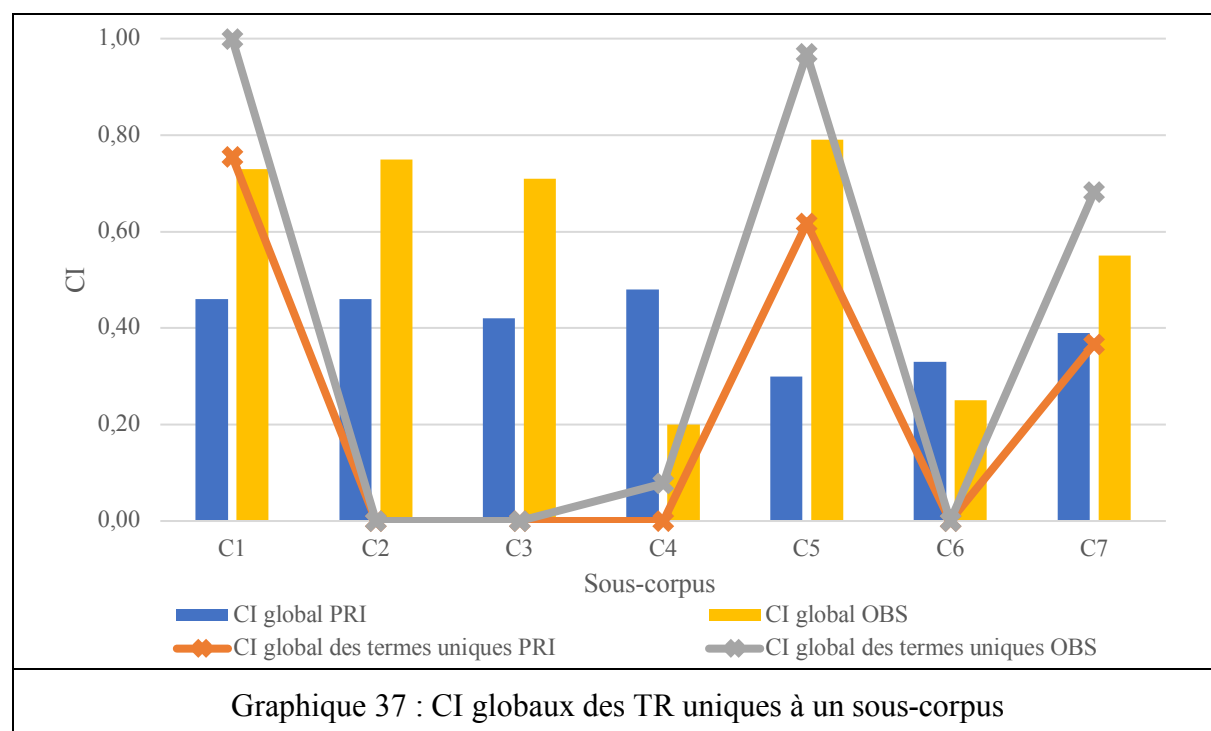
De façon contraire aux C5 et C7, dans le C3, la part des termes relevés dans n sous-corpus augmente lorsque n augmente. Mentionnons qu'aucun terme n'est relevé uniquement dans ce sous-corpus, ce qui le différencie radicalement de tous les autres sous-corpus. C'est également le sous-corpus où la part des termes attestés dans tous les sous-corpus est le plus élevé.

Il semble ainsi qu'il y ait un lien entre le nombre de sous-corpus dans lequel un terme est relevé et son implantation. Dans les cas du C5 et C7, un grand nombre de termes est relevé uniquement en leur sein. L'importance du nombre de termes relevés rend possible la qualification de ces sous-corpus comme les moins ouverts au profane car un grand nombre de concepts spécialisés est abordé. Le nombre de concepts abordés étant élevé, il y a une forte probabilité que les termes recommandés soient employés pour dénommer ces nombreux concepts. Au contraire, le C3 traite uniquement de quelques concepts fondamentaux, laissant peu de chance qu'un terme recommandé s'implante. Ces tendances ne sont pas systématiques, car les C2 et C4 ne les suivent pas. Ces sous-corpus font néanmoins partie des quatre (avec le C5 et C7) où la fréquence à laquelle les dénominations des concepts sont relevées est la plus importante, comme nous l'avons vu dans le Graphique 29. Comme attendu, les termes complexes et techniques sont relevés en abondance dans des textes spécialisés. Par conséquent, c'est au sein de ces sous-corpus que ces termes recommandés ont la meilleure possibilité de s'implanter.

Il semble ainsi que le degré de spécialisation du texte ait une influence sur l'implantation des termes parce que les concepts dénommés par les termes recommandés sont plus susceptibles d'être abordés dans des textes spécialisés que dans des textes généralistes ou non-techniques.

Examinons enfin l'implantation des termes recommandés en fonction du nombre de sous-corpus dans lesquels nous les attestons en diachronie grâce au Graphique 37.

Le Graphique 37 ci-dessus détaille le CI global (barres bleues et jaunes) attribué à l'ensemble des termes recommandés dans chaque sous-corpus (C1-C7 sur l'axe horizontal). Sont également détaillés les CI des termes relevés uniquement dans le sous-corpus en question, en orange pour ceux du corpus principal, en gris pour ceux du corpus d'observation. Nous observons qu'aucun terme n'est relevé uniquement dans le C2 ou le C3 dans le corpus principal, alors que le CI des termes relevés uniquement dans le C4 y est égal à 0. Si le sous-ensemble Arianespace est exclu du C1, le CI des termes relevés uniquement dans ce sous-corpus s'élève aussi à 0. Dans le cas contraire, les CI des C1 et C5 permettent de distinguer ces sous-corpus du corpus principal comme les seuls où le CI des termes uniques est supérieur au CI global. Nous observons le contraire dans le C7 du corpus principal, le CI global est égal à celui des termes relevés uniquement dans ce sous-corpus. Ces différences suggèrent aussi que le type de discours a bien une influence sur l'implantation des termes. Spécifiquement, les termes recommandés sont plus susceptibles d'être assortis d'un CI élevé s'ils sont utilisés uniquement dans le C5 ou le C1 du corpus principal, alors qu'ils sont plus susceptibles d'être assortis d'un CI faible s'ils sont utilisés uniquement dans le C4 ou le C6.



III.2.2.3 Conclusions sur l'influence des facteurs socioterminologiques

Dans ce chapitre, nous avons cherché à déterminer l'influence de certains facteurs socioterminologiques sur l'implantation des termes recommandés. Parmi ces facteurs socioterminologiques, nous avons identifié un premier groupe de facteurs mettant en jeu des caractéristiques inhérentes à l'idiolecte de chaque utilisateur de langue. La nature de l'étude sur corpus contribue à l'équilibre de certains de ces facteurs. Néanmoins, d'autres facteurs sont plus déterminants dans l'implantation des termes. Il nous semble que l'importance de tous ces facteurs est d'ordre secondaire face au type de discours. En effet, le type de discours demeure le facteur socioterminologique le plus important : il détermine le rapport entre auteur et lecteur, la probabilité que les lecteurs connaissent certains concurrents, et l'attitude générale envers les langues en concurrence. Nous avons démontré que c'est le type de discours qui conditionne le type de concept qui est susceptible d'être évoqué, le niveau de spécialisation du texte déterminant si de nombreux concepts peuvent être abordés et si des concepts très techniques peuvent en faire partie ou non. Nous avons également fait un constat important pour les futures études d'implantation. Il semble nécessaire pour toute étude s'intéressant à l'implantation des termes dans des domaines très techniques de recourir à des corpus bien plus grands que les nôtres pour pouvoir tirer des conclusions sur de grands nombres de contextes évoquant les concepts étudiés.

Nous avons aussi démontré que l'implantation des termes recommandés n'est pas réussie dans les textes où l'emploi des termes recommandés est obligatoire. Cependant, ce constat se base sur des textes d'une période d'échantillonnage de seulement un an. Dans le cadre de futures études qui s'intéresseront à l'emploi des termes recommandés dans le discours officiel tel que nous l'avons caractérisé, il faudra trouver un équilibre complexe entre l'ampleur du corpus, la répartition des textes dans les sous-corpus, l'exhaustivité et le traitement des termes polysémiques.

Nous avons choisi d'étudier l'implantation d'un échantillon de termes recommandés dans un corpus diachronique. Nos constats diachroniques sont moins nombreux qu'attendu, il semble que la période diachronique retenue ne fut pas assez importante, car la période d'échantillonnage fut très réduite et elle se recoupe avec la période de publication des recommandations. Par conséquent, certains termes sont recommandés pendant la totalité de notre période d'échantillonnage alors que d'autres ne sont recommandés qu'en toute fin de

cette période. Nous avons néanmoins pu constater que plusieurs termes furent en circulation bien avant leur recommandation, contribuant ainsi à la démonstration que très peu de termes recommandés sont des créations *ex nihilo* de la CSTNS.

Dans le corpus principal, l'implantation des termes recommandés en synchronie est intermédiaire au niveau global comme dans tous les sous-corpus, mais nous observons des variations importantes dans le CI global dans les sous-corpus, ceux-ci variant de 0,30 à 0,48. C'est ainsi que le CI global au niveau des sous-corpus n'est jamais supérieur à 0,50. Cela traduit le fait que les termes recommandés sont utilisés dans une minorité des cas dans tous les types de discours examinés. Selon nos données, c'est le sous-corpus spécialisé qui est le moins accueillant pour les termes recommandés, et le sous-corpus officiel qui est le plus accueillant. Ce constat valide notre quatrième hypothèse spécifique. Nous avons aussi constaté que le nombre de sous-corpus dans lequel un terme est relevé demeure lié à l'implantation : plus le nombre de sous-corpus dans lequel un concept est dénommé est important, moins important sera son CI. Enfin, nous avons constaté que si un concept est abordé dans un seul sous-corpus, l'implantation du terme recommandé varie considérablement en fonction des sous-corpus. Bien que le C5 soit généralement le moins accueillant pour les termes recommandés, il se montre le plus accueillant pour les termes recommandés dénommant les concepts abordés uniquement en son sein. Ces constats du corpus principal trouvent un reflet plus complexe et parfois contraire dans le corpus d'observation, car le CI global du C5 y est le plus important, et celui du C3 est le moins important. Nous constatons alors une inversion des préférences en diachronie, mais l'ampleur limitée de ce corpus rend nos constats diachroniques moins certains, à part le fait que l'implantation des termes recommandés varie fortement entre les sous-corpus, où l'implantation est globalement bien mieux réussie que celle dans le corpus principal.

Nous nous sommes également donné pour objectif de mener une étude d'implantation objective, et si nous avons suivi une méthodologie objective dans la construction de nos corpus documentaire et terminologique, notre échantillon terminologique n'en est pas moins composé de façon moins objective que nous l'aurions souhaité. Malgré cela, nous avons pu constater qu'au moins une hypothèse évoquée dans les recherches antérieures est fautive : l'identité ou la proximité des termes n'entraîne pas toujours l'implantation du terme recommandé. Ce constat valide ainsi notre choix de privilégier l'objectivité dans la délimitation du corpus terminologique.

Ces constats se font néanmoins à la lumière d'autres facteurs socioterminologiques dont nous avons pu constater certaines influences plus ponctuelles. Si la connotation des termes recommandés semble bien constituer un facteur d'implantation, nos données indiquent que tel n'est pas le cas pour l'harmonie avec les lignes directrices de la politique linguistique. C'est ainsi que nous constatons qu'aucun des facteurs socioterminologiques que nous avons analysés n'est suffisant pour garantir l'implantation d'un terme recommandé, mais que certains facteurs sont très importants, plus notablement le type de discours. Travaillant de concert, les facteurs socioterminologiques peuvent faciliter ou entraver l'implantation des termes recommandés dans des ampleurs différentes. Pourtant, puisque les facteurs terminologiques et socioterminologiques ne sont pas les seuls à influencer l'implantation, l'appréciation de l'influence des facteurs procéduraux s'impose aussi. Nous nous tournons alors vers l'analyse de ces facteurs dans le chapitre suivant.

III.2.3 Facteurs procéduraux

Nous nous attachons ici à examiner l'influence des facteurs procéduraux sur l'implantation des termes recommandés. Par *facteur procédural*, nous entendons le même type de facteur que Quirion et Lanthier qui écrivent que « *procedural factors concern the conditions in which the descriptive process was carried out* » (Quirion et Lanthier 2006 : 110)¹⁵¹. Ils touchent alors au fonctionnement du dispositif d'enrichissement de la langue dans le cas de notre étude. Comme c'était le cas avec les facteurs socioterminologiques (voir section III.2.2), nous pouvons distinguer certains facteurs d'implantation qui sont soit similaires pour tous les termes recommandés, soit applicables dans un nombre de cas plus restreint.

III.2.3.1 Facteurs non analysés

III.2.3.1.1 La diffusion

Il semble tout à fait logique que la diffusion des décisions terminologiques soit un facteur d'implantation, comme le note Montané (2012 : 90) : pour que les termes s'implantent, il est nécessaire que les utilisateurs sachent qu'ils existent. Nous avons évoqué dans la section I.4.1.3 les différentes manières dont les termes recommandés sont diffusés, et nous supposons aussi que la diffusion est relativement homogène pour chaque liste de termes. Pourtant, cette diffusion s'effectuant au fil du temps, il est nécessaire de tenir compte du temps écoulé depuis la publication des recommandations. Nous exploiterons davantage cette possibilité dans la section III.2.3.2.4 plus bas.

III.2.3.1.2 La légitimité de l'autorité

La reconnaissance de l'autorité et de la légitimité de l'entreprise d'aménagement terminologique est évoquée comme un facteur dans l'implantation par Montané (2012 : 90). Puisque tous les termes que nous étudions ont été recommandés sous un même dispositif, il semble qu'ils jouiront tous de la même légitimité et autorité. Cependant, la reconnaissance de cette légitimité et autorité est un facteur qui relève de l'utilisateur de la terminologie, et serait alors un facteur plus proprement socioterminologique. Puisque nous nous appuyons sur de grands corpus comprenant les travaux d'un grand nombre d'auteurs, nous considérons que notre corpus réfléchit une variété de points de vue sur la légitimité et l'autorité de l'entreprise

¹⁵¹ « *les facteurs procéduraux s'intéressent aux conditions dans lesquelles le processus descriptive a été mis en oeuvre* ». Nous traduisons.

d'aménagement terminologique. Cela étant dit, il est tout à fait possible que certains termes soient délaissés car les auteurs ne reconnaissent pas la légitimité ou l'autorité du dispositif.

III.2.3.1.3 La nouveauté du concept

La recommandation des dénominations de nouveaux concepts figure parmi les missions dont la CSTNS est chargée, selon le septième article du décret 96-602 « [d]e recueillir, analyser et proposer les termes et expressions nécessaires, notamment ceux équivalents à des termes et expressions nouveaux apparaissant dans les langues étrangères, accompagnés de leur définition » (décret 96-602, septième article, deuxième alinéa). Les États-Unis étant une grande puissance spatiale, l'influence de la langue anglaise dans les sciences et spatiales est majeure. Dès lors, rares sont les cas où la CSTNS a abordé la dénomination d'un concept qui ne circulait pas préalablement avec une appellation anglaise. L'influence de ce facteur est très réduite, car seul un terme de notre échantillon dénomme un concept qui n'a pas de dénomination anglaise : *ZAT*, *zone aérospatiale de transition*. Puisque ce concept n'est pas abordé dans nos corpus, nous ne pouvons déterminer l'influence de ce facteur sur son implantation.

III.2.3.1.4 La normalisation en temps voulu

Ce que Montané appelle la « *normalització a temps* »¹⁵² est en relation intime avec la nouveauté des concepts traités. Cette normalisation en temps voulu « [c]onsisteix a normalitzar el terme o la terminologia en qüestió just en el moment que els usuaris comencen a necessitar una denominació »¹⁵³ (2012 : 91). Pour les quatre listes auxquelles nous nous intéressons, le délai moyen entre publications dans le *JORF* est de 693 jours¹⁵⁴, qui permettrait à ce qu'un concurrent s'installe spontanément dans le discours avant qu'une recommandation ne soit publiée. En revanche, comme nous l'indique l'analyse d'implantation lexicographique plus bas, la plupart des concepts en question ne sont pas nouveaux et seraient ainsi dénommés par

¹⁵² « *normalisation en temps voulu* ». Nous traduisons.

¹⁵³ « [c]onsiste en la normalisation du terme ou de la terminologie en question au moment précis où le besoin d'une dénomination commence à se faire sentir ». Nous traduisons.

¹⁵⁴ La quatrième liste est publiée au *JO* le 23/12/2007 (DGLFLF 2008c : 1). La cinquième liste est publiée 657 jours plus tard, le 10/10/2009 (DGLFLF 2009a : 1). 1 093 jours plus tard, la sixième liste est publiée, le 07/10/2012 (DGLFLF 2012a : 1). La septième liste est publiée 607 jours plus tard, le 06/06/2014 (DGLFLF 2014c : 1). 414 jours après, la huitième liste est publiée, le 25/07/2015 (DGLFLF 2015a : 1). Si la neuvième liste, publiée le 28/06/2017 – 704 jours après la huitième liste – (DGLFLF 2017a : 1) est comprise elle aussi, le délai moyen est de 695 jours.

des termes dont l'usage est déjà établi, rendant plus difficile la détermination de si la normalisation a lieu en temps voulu ou non.

III.2.3.1.5 L'emploi des termes dans l'enseignement

Montané (2012 : 90) et Rouges-Martinez (1997 : 131-132) notent que l'emploi des termes recommandés dans l'enseignement est un facteur d'implantation. Ce facteur d'implantation repose sur le simple fait que l'emploi des termes recommandés dans l'enseignement transmettrait à l'étudiant les informations conceptuelles et dénominatives en même temps. Dans le cadre de notre étude, nous n'analysons pas l'emploi des termes dans l'enseignement, mais puisque les thèses de doctorat constituent un de nos sous-corpus et puisqu'un autre sous-corpus est composé de documents didactiques, ces sous-corpus nous permettront de témoigner de l'implantation des termes recommandés dans des textes ayant trait à l'enseignement.

III.2.3.2 Facteurs analysés en détail

III.2.3.2.1 La méthode de compilation

Ce que Montané appelle la *méthode de compilation* est un facteur d'implantation car « *la participació dels especialistes en la presa de decisions terminològiques afavoreix l'ús posterior de les tries per part dels usuaris potencials* »¹⁵⁵ (Montané 2012 : 90). Dans le cas de la CSTNS, ses membres sont des spécialistes scientifiques du domaine, et leur participation à la prise des décisions qui devrait, selon Montané, favoriser l'implantation des termes. Les membres de la CSTNS reconnaissent les limites de leurs compétences, et font appel, dans certains cas, à des experts tiers pour solliciter les avis d'autres spécialistes et experts. Citons, à titre d'exemple, la sollicitation des avis sur les termes *assiette de vol*, *assiette latérale*, *blazar*, *cisaillement gravitationnel* organisé lors de la réunion du 12 novembre 2012 (CSTNS 2012 : 1)¹⁵⁶.

¹⁵⁵ « *un terme qui a été créé en réponse à un besoin dénominatif a une meilleure possibilité d'implantation qu'un autre terme pour lequel il existe déjà une autre dénomination* ». Nous traduisons.

¹⁵⁶ L'étude des termes *assiette de vol* et *assiette latérale* est abandonnée lors de la réunion du 13 janvier 2013 (DGLFLF 2013a). Les termes *blazar* et *cisaillement gravitationnel* figurent dans la neuvième liste (CETS 2017). Le collège a envoyé cette liste à la CELF en septembre 2016. Examinée par la CELF (premier examen le 14/12/2016 ; deuxième examen le 12/04/2017) et l'Académie française (premier examen le 17/02/2017 ; deuxième examen le 28/04/2017), cette neuvième liste est publiée dans le *JORF* 28/06/2017 (DGLFLF 2017a).

Alors que les experts du domaine participent à la prise de décisions, il nous est néanmoins possible de distinguer trois aspects complémentaires de la compilation des termes dans les listes. Premièrement, l'implication des non-spécialistes tels que l'Académie française et la CGTN peut être accusée de compromettre la validité des travaux entrepris, l'intervention des non-spécialistes servant souvent à recommander des termes autres que ceux employés par les spécialistes du domaine.

Deuxièmement, le choix des termes faisant l'objet d'une recommandation et ensuite de l'élaboration de la fiche terminologique pour chaque concept peut aussi être accusé de compromettre la validité et la comparabilité des travaux d'aménagement. Nous considérons que la manière dont les concepts sont retenus et proposés par les membres de la CSTNS est approximativement équivalente pour tous les termes publiés dans les quatre listes qui nous intéressent. Le travail de la CSTN est alimenté par une veille terminologique effectuée par les membres qui peuvent justifier la recommandation d'un tel terme, auprès de leurs collègues spécialisés dans d'autres domaines spécifiques.

Le processus d'élaboration de fiches terminologiques peut également être considéré comme influençant tous les termes recommandés de manière similaire, car nous nous intéressons aux termes qui sont tous¹⁵⁷ issus du même circuit, à savoir l'examen par la CSTNS, la CGTN et enfin l'Académie française. Il apparaît ainsi que le traitement des termes est, *grosso modo*, équivalent pour les quatre listes retenues pour notre étude.

Nous concevons aussi une troisième manière d'interpréter le facteur *méthode de compilation*, en faisant référence au choix des concepts qui feront l'objet d'une recommandation. Nous avons rapporté de nombreux cas où la CSTNS a recommandé des termes en usage dans les milieux professionnels et scientifiques, par exemple, *magnétopause* et *paramètre orbital*. La plupart de ces termes étant sans concurrent, il est possible que la manière dont la CSTNS délimite les concepts qui feront l'objet d'une recommandation constitue un facteur qui, en favorisant l'implantation de certains termes, entrave l'implantation d'autres termes. Certes, il est utile de s'assurer qu'un terme utilisé dans un domaine spécialisé est diffusé auprès de ceux qui peuvent le croiser, mais il est néanmoins possible que les efforts et moyens, nécessairement limités, des CSTN et du dispositif en général, soient mieux utilisés là où il y a un vrai besoin

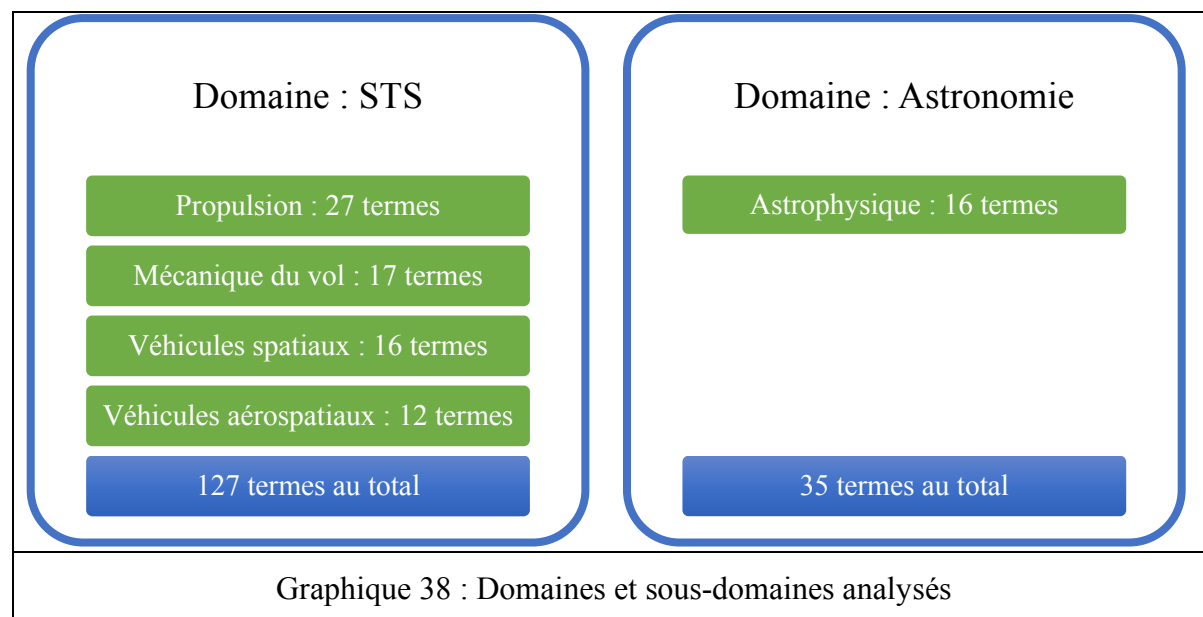
¹⁵⁷ À part le terme *biosphérisation*, recommandée sous la procédure accélérée en 2008.

d'intervention. Au lieu de recommander les équivalents français des termes anglais qui ne posent guère de difficultés de compréhension, tels que *cryosphere*, ou *gravitational mirage*, il serait plus judicieux pour le dispositif de ne pas traiter ces termes qui n'ont aucun vrai concurrent ou ceux qui ne posent pas de difficulté de compréhension, tels que *mirage gravitationnel* et *cryosphère*. Délestés de cette part de leur travail, les membres de le CETS, et des Collèges en général, pourraient passer plus de temps à traiter des concepts dont les dénominations françaises sont bien moins évidentes pour le francophone confronté au terme anglais, comme *pan sharpening* (*affinage panchromatique*), *wandering planet* (*planète errante*) ou *rumble* (*grondement*) et *cosmic microwave background* (*rayonnement fossile*).

III.2.3.2.2 Le domaine d'inscription des termes

Nous chercherons ici à analyser les liens entre domaines dans lesquels les termes sont inscrits et leur implantation, en supposant que certains domaines peuvent se montrer plus ou moins ouverts aux recommandations. Puisque certains termes sont assortis de multiples sous-domaines alors que d'autres en sont dépourvus, nous cherchons également à déterminer s'il existe un lien entre le nombre de domaines et sous-domaines dont un terme est assorti et son implantation.

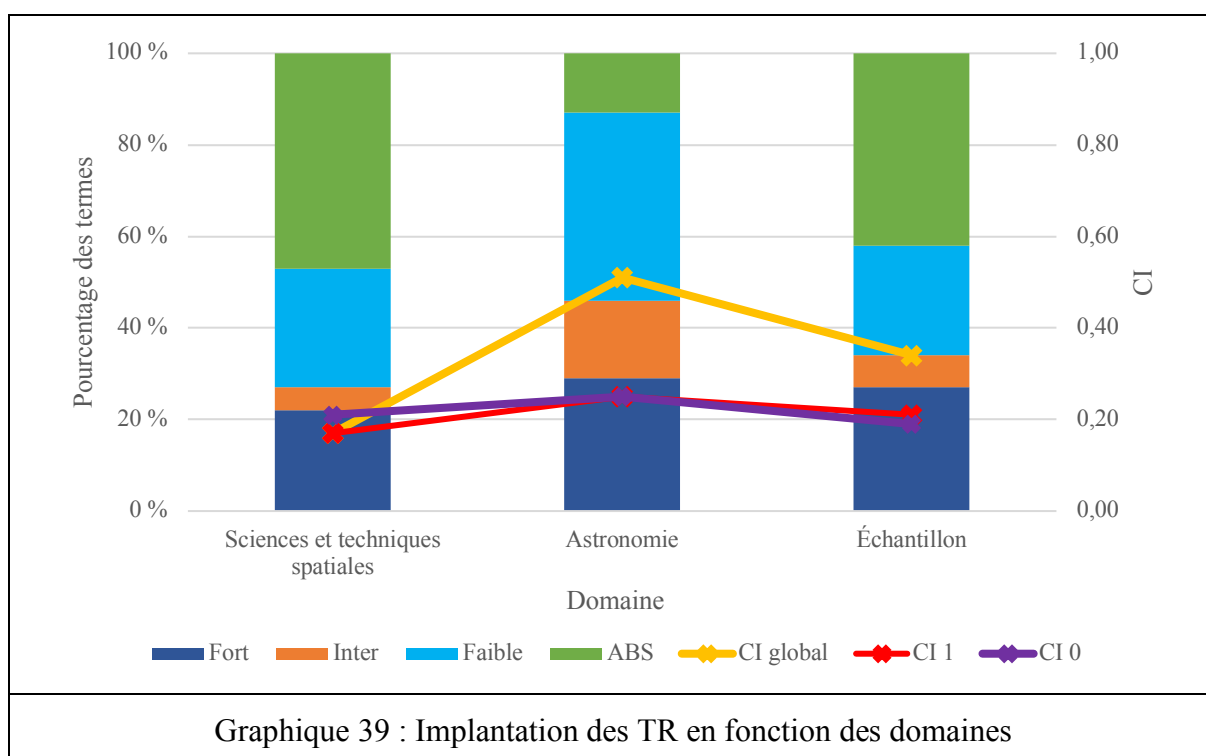
III.2.3.2.2.1 Les différents domaines



Dans cette section, nous limiterons nos analyses aux domaines et sous-domaines qui regroupent au moins 10 termes dans notre échantillon, parce qu'il existe un grand nombre de domaines et

sous-domaines auxquels un, deux, voire trois termes appartiennent. Ce faible nombre de termes rend beaucoup moins représentatif, et donc moins fiable, tout constat qui s’y réfère. Nous nous intéresserons alors aux deux domaines, les STS et l’astronomie, et aux cinq sous-domaines détaillés en vert dans le Graphique 38.

III.2.3.2.2 Analyses par domaine



Graphique 39 : Implantation des TR en fonction des domaines

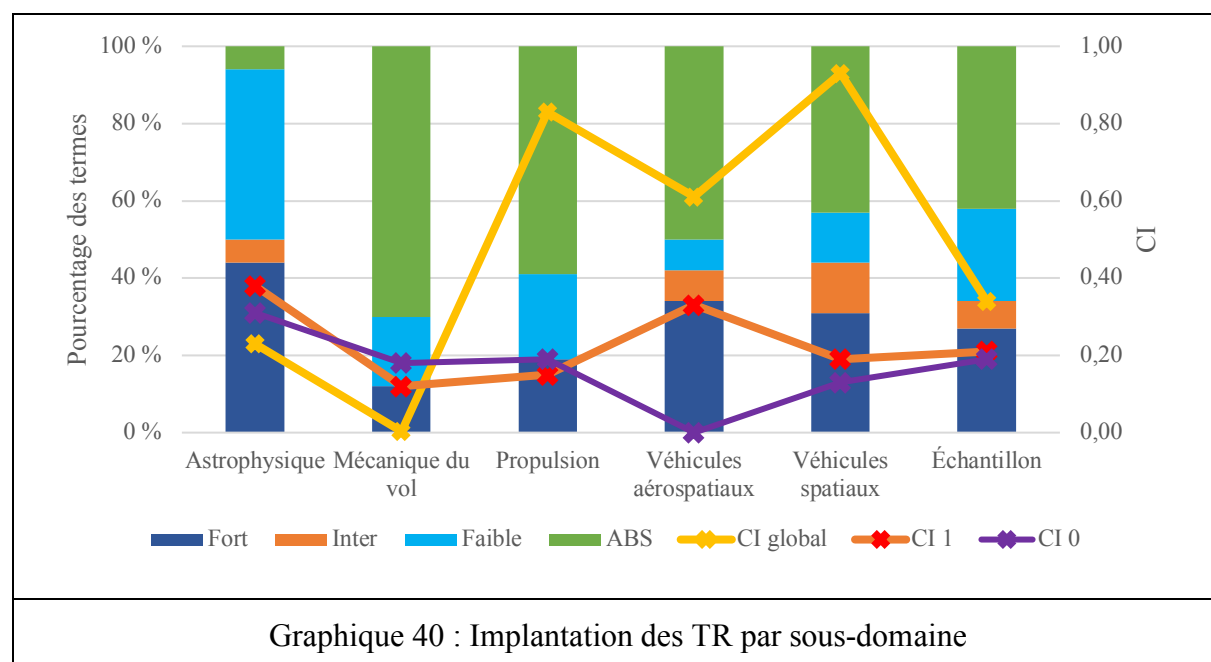
Le Graphique 39 ci-dessus indique qu’il n’y a pas de différence significative entre les CI globaux en fonction du domaine principal attribué à un terme. Il est néanmoins possible de témoigner du fait que les termes de l’astronomie sont mieux implantés que ceux des STS. Cette meilleure implantation des termes de l’astronomie s’explique sans doute par le fait que, contrairement aux valeurs constatées pour les termes des STS, le taux d’absence des concepts est plus faible et le taux de termes assortis de CI élevé ou égal à 1 est plus élevé.

Le taux d’absence des concepts est aussi plus bas au sein des termes de l’astronomie que dans l’échantillon de termes retenus pour notre étude. Pour les termes des STS, le taux de termes avec un CI élevé ou égal à 1 est bien supérieur par rapport à l’échantillon et les termes du domaine des STS. Malgré ces facteurs en faveur de l’implantation mieux réussie des termes de l’astronomie, le taux de termes assortis d’un CI de 0 n’est guère différent de celui des autres termes, et le taux de termes assortis d’un CI inférieur à 0,25 est même plus important au sein

des termes de l'astronomie que dans le cas des termes des STS. Il semble ainsi que les termes du domaine de l'astronomie soient divisés en deux groupes : un premier, où les termes sont très bien implantés, et un deuxième, où les termes sont très mal implantés, et que la différence entre ces groupes est plus importante qu'au sein des termes du domaine des STS. Le domaine d'inscription semble avoir un lien avec l'implantation des termes, mais il n'est pas déterminant de l'implantation d'un terme recommandé. Dans la section suivante, nous examinerons les sous-domaines des STS et de l'astronomie pour déterminer si la meilleure implantation des termes de l'astronomie est applicable à ces sous-domaines.

III.2.2.2.3 Les différents sous-domaines

À l'aide du Graphique 40 ci-dessous, nous examinons les données relatives à la corrélation entre les sous-domaines auxquels les termes appartiennent.

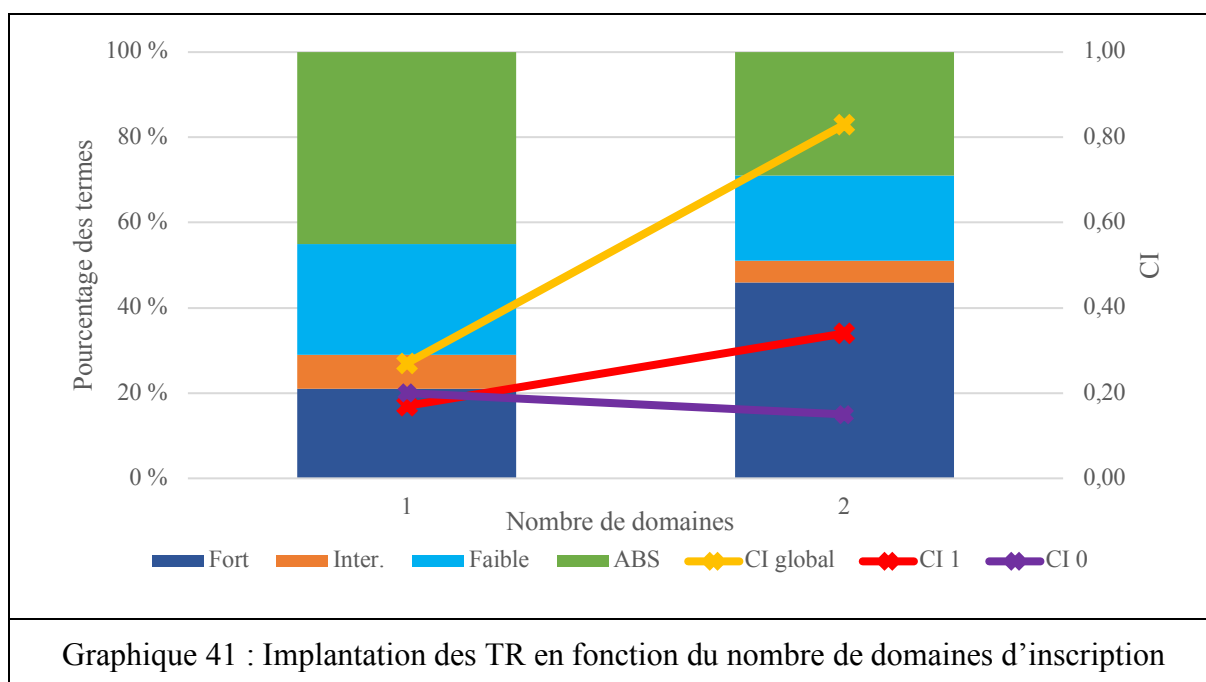


Les termes des véhicules spatiaux et aérospatiaux sont les mieux implantés car en leur sein, la part des termes assortis d'un CI fort est plus importante que dans l'échantillon et le CI global est bien plus élevé, tout comme dans le cas des termes de la propulsion. Si les termes de l'astrophysique sont assortis d'un CI global bien moins important, c'est au sein de ces derniers termes où la part des concepts évoqués est la plus importante, toute comme la part des termes assortis d'un CI fort. Il semble exister un clivage entre les termes de l'astrophysique : de nombreux termes sont très bien implantés alors que d'autres termes, aussi nombreux, sont entièrement délaissés, avec très peu de termes existant entre ces deux groupes. Les termes de

la mécanique du vol et de la propulsion sont aussi particuliers, car moins de la moitié des concepts dénommés sont abordés dans nos corpus, suggérant l'absence d'une nécessité dénomminative. Nous pouvons tout au moins constater qu'il existe un vrai besoin dénomminatif pour certains termes de la propulsion, car le CI global est très élevé. Tout comme nous avons constaté une corrélation entre l'inscription des termes dans un domaine et leur implantation, nous avons alors constaté une corrélation similaire en ce qui concerne les sous-domaines.

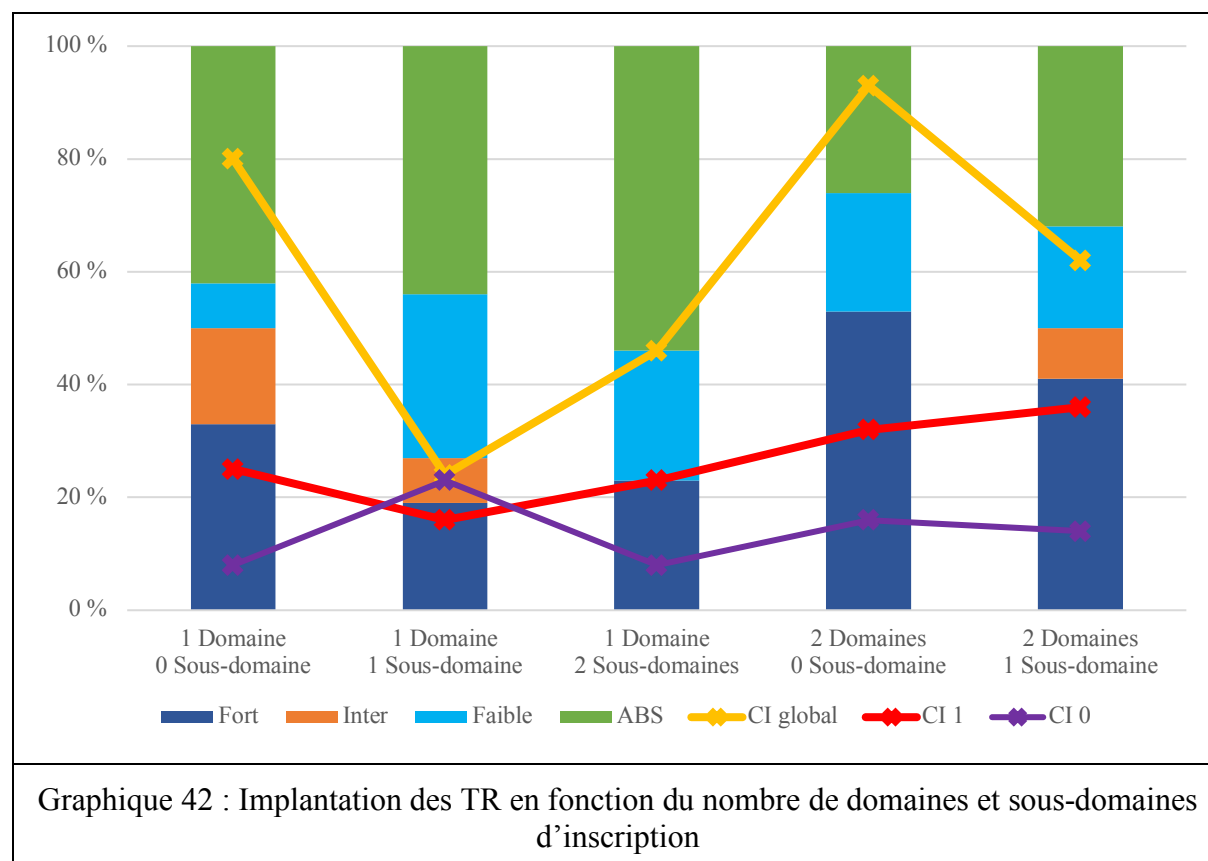
III.2.2.2.2.4 Le nombre de domaines et sous-domaines

Nous postulons que le nombre de domaines et de sous-domaines dont un terme recommandé est assorti aurait une influence sur l'implantation des termes recommandés, et nous analyserons ce postulat ici deux manières, mais il nous faut premièrement esquisser l'attribution des domaines et sous-domaines aux termes recommandés. Pour ce qui est des domaines, un terme recommandé en est nécessairement assorti d'un (141 dans notre échantillon), et potentiellement de deux (40 dans notre échantillon). L'attribution des sous-domaines se fait en fonction des domaines principaux : un terme recommandé peut être assorti de zéro (30 termes), un (138 termes) ou deux sous-domaines (35 termes), quel que soit le nombre de domaines principaux dont il est assorti ; il faut simplement que les domaines englobent les sous-domaines. Examinons maintenant le Graphique 41, qui présente les données tenant compte uniquement du nombre de domaines dont un terme est assorti.



Le Graphique 41 démontre clairement que les termes assortis de deux domaines sont mieux implantés que les ceux assortis d'un domaine, car les termes assortis de deux domaines sont bien plus présents dans le corpus et les parts des termes assortis de CI élevés ou égaux à 1 sont plus importantes. Soutenant cette bonne implantation, les parts des termes assortis d'un CI bas ou de 0, sont moins importante que celles des termes appartenant à un domaine. Passons à l'analyse tenant également compte du nombre de sous-domaines.

À l'aide du Graphique 41 ci-dessous, il nous est possible d'examiner l'implantation en fonction du nombre de sous-domaines. Il est toujours clair que les termes assortis de deux domaines sont bien implantés, leurs CI global étant très élevés. Cependant, le CI global des termes assortis d'un domaine mais d'aucun sous-domaine est supérieur à celui des termes assortis de deux domaines et un sous-domaine. Cela va à l'encontre de l'hypothèse que plus les informations contextuelles – dans ce cas, l'information sur le(s) (sous-)domaine(s) d'emploi des termes – sont présentes dans les recommandations, plus les termes sont implantés. Lorsque le nombre de domaines et sous-domaines augmente, il y a aussi une légère augmentation de la part des termes assortis d'un CI de 1, et les termes assortis de deux domaines assortis d'un CI fort sont bien plus nombreux que ceux assortis d'un domaine seulement.



Il semble ainsi que le domaine dans lequel le terme est inscrit est lié à son implantation, mais il est possible que le faible nombre de termes assortis des caractéristiques précises rendent nos constats moins probants. Nous avons aussi constaté que les termes inscrits en deux domaines sont mieux implantés que ceux inscrits dans un seul. Ce constat est intéressant car il donnerait un indice pour favoriser l'implantation des termes à l'avenir. Cette meilleure implantation dériverait du fait que l'inscription dans deux domaines explicite le fait que le terme peut s'employer dans plus de contextes. Passons de l'analyse des domaines figurant dans les recommandations aux remarques prescriptives dont certains termes sont assortis, pour déterminer si ces remarques ont l'effet recherché.

III.2.3.2.3 Les remarques

Certains des termes qui font partie de notre échantillon sont accompagnés de remarques, souvent sous l'influence de l'Académie française, qui cherche à accomplir sa mission de « *guider [l'usage] lorsqu'il est hésitant, de [le] redresser s'il est fautif* » (Carrère d'Encausse 2005 : VIII). Nous nous intéresserons ici à déterminer si l'inclusion de remarques donne lieu à l'usage des formes recommandées, car Candell (2016b) a observé une « *prescriptivité croissante* » dans les notes métalinguistiques accompagnant les termes recommandés. Nous exposons dans le Tableau 122 ci-dessous les différents types de remarques prescriptives comprises dans les recommandations.

<i>Remarque</i>
L'expression « X » est déconseillée dans ce sens
L'emploi du terme « X » à la place du terme « Y » est à éviter
L'expression « X » est impropre
On rencontre aussi le terme « X », qui n'est pas recommandé
On trouve aussi, dans le langage professionnel, le terme « X »
Tableau 122 : Remarques prescriptives présentes dans les recommandations

III.2.3.2.3.1 Les termes déconseillés

Dans notre échantillon de 181 concepts, trois termes sont déconseillés et dans ces trois cas, le CI du terme recommandé est extrêmement faible voire nul, les utilisateurs démontrant une nette préférence pour les termes plus formellement similaires aux termes anglais. La préférence pour

étoile à neutrons plutôt que *étoile de neutrons* serait due à l'euphonie, le terme anglais ne donnant pas de modèle de quelle préposition de jonction à employer. Il semble qu'en diachronie, le fait qu'un terme est déconseillé n'incite pas les auteurs à l'abandonner, car les termes recommandés sont tous assortis d'un CI de 0 dans le corpus d'observation, comme l'indique le Tableau 123.

<i>TR</i>	<i>Concurrent</i>	<i>CI du TR</i>	<i>CI du concurrent</i>
composante au sol	secteur sol	0	0,01
étoile de neutrons	étoile à neutrons	0	1
mesure préventive	contre-mesure	0,07	0,93
Tableau 123 : Termes dont l'emploi est déconseillé			

III.2.2.2.3.2 Les termes à éviter

Au sein de notre échantillon, le terme *composante au sol*, est l'unique terme assorti d'une remarque dans la note qui stipule que « l'emploi du terme "segment" à la place du terme "composante" est à éviter » (CGTN 2012). En raison du faible nombre de termes en question, nous nous sommes permis d'analyser l'implantation des quatre autres termes assortis de cette remarque depuis 2000. Nous détaillons les termes en question dans le Tableau 124¹⁵⁸.

<i>Année.</i>	<i>TR</i>	<i>Concurrent</i>	<i>CI du TR</i>	<i>CI du concurrent</i>
2000	composante au sol	segment sol	0	0,66
2000	impesanteur	apesanteur	0,45	0,54
2001	orbite très excentrique	orbite très elliptique	0,57	0,43
2001	ergol cryotechnique	ergol cryogénique	0,62	0,38
Tableau 124 : Termes dont l'emploi est à éviter				

Comme le démontre le Tableau 124, les remarques ne semblent pas avoir porté les fruits souhaités, car le terme recommandé est assorti d'un CI de 0 alors que les formes à éviter, *segment sol* et *segment terrestre*, sont assortis de CI de 0,66 et 0,20 respectivement. Regroupés,

¹⁵⁸ Le terme *dégazage* est à éviter face au terme recommandé *dégazement* mais le concept que dénomment ces termes n'est pas abordé dans nos corpus.

ces CI comprennent l'écrasante majorité de l'usage, et démontrent assez clairement que la remarque n'est pas prise en compte par les auteurs. La remarque que l'emploi de *segment* dans l'acception de *composante* n'est alors pas prise en compte. Deux autres termes recommandés s'imposent dans une majorité des cas, mais le terme à éviter *apesanteur* s'implante face au terme recommandé. En diachronie, le CI de *impesanteur* augmente, passant de 0,27 dans le corpus d'observation à 0,45 dans le corpus principal. Le CI de *composante au sol* est stable à 0 en diachronie, similairement à celui de *orbite très excentrique*, qui passe de 0,60 à 0,57.

De cette analyse brève mais exhaustive des remarques qu'un certain terme est à éviter, il est clair que cette remarque n'est pas toujours prise en compte par les utilisateurs des termes, mais il reste possible que cette remarque ait l'effet souhaité.

III.2.2.2.3.3 Les termes impropres

Deux fiches des STS comportent la mention qu'un terme est *impropre* : *téléscience*, recommandé en 2007 et *propulsion cryogénique*, recommandé en 2014. Si ce deuxième fait partie de notre échantillon, nous nous sommes encore permis d'analyser l'implantation du premier terme, dans l'objectif de rendre nos résultats plus fiables. Le premier de ces termes est clairement un calque du terme anglais *telescience experiment* la Liste 4 de 2007 où le terme recommandé *télé-expérience* est accompagné du notre que « [l]'emploi en ce sens du terme "téléscience" est impropre » (CGTN 2007). Faute d'occurrence de ces dénominations dans nos corpus, nous ne pouvons constater un quelconque respect ou non de la remarque.

<i>TR</i>	<i>Terme impropre</i>	<i>CI du TR</i>	<i>CI du terme impropre</i>
propulsion cryotechnique	propulsion cryogénique	1	0

Tableau 125 : Termes impropres

Dans la publication du 06 juin 2014, le terme *propulsion cryotechnique* est accompagné de la note que « [l]'expression "propulsion cryogénique" est impropre » (CGTN 2014b). Le terme recommandé est assorti d'un CI de 1 dans le corpus principal, la forme impropre n'ayant pas trouvé d'emploi dans le corpus principal. Le concept n'est pas abordé dans le corpus d'observation, empêchant toute analyse diachronique.

Bien que les termes figurant dans le Tableau 126 ci-dessous ne soient pas accompagnés d'aucune mention de la nature impropre des constructions en *cryogénique*, nous notons que *cryotechnique* peine à s'implanter face aux termes comprenant *cryogénique* dans deux cas, et ne s'impose guère dans un troisième.

<i>TR</i>	<i>Terme impropre</i>	<i>CI du TR</i>	<i>CI du terme impropre</i>
bras cryotechnique	bras cryogénique	1	0
ergol cryotechnique	ergol cryogénique	0,53	0,47
étage cryotechnique	étage cryogénique	0,30	0,69
moteur cryotechnique	moteur cryogénique	0,31	0,69
Tableau 126 : TR contenant l'adjectif <i>cryotechnique</i> et leur concurrent impropre			

Nous constatons alors que la remarque que certaines formes sont impropres n'est que partiellement prise en compte par les utilisateurs, les formes impropres étant plus formellement similaires aux termes anglais, ce qui constitue un facteur favorisant leur implantation, comme nous l'avons vu lors de notre analyse des facteurs terminologiques.

III.2.2.2.3.4 Les termes qui ne sont pas recommandés

La recommandation du terme *compartiment de propulsion* de 2001 est accompagnée de la note que « [o]n rencontre aussi le terme “baie de propulsion”, qui n'est pas recommandé » (CGTN 2001). C'est le seul terme des STS à comporter cette remarque, qui cherche à empêcher que le calque *baie*, s'implante sous l'influence des équivalents anglais *engine bay*, *motor bay* et *propulsion bay*. Ce concept est, cependant, sans évocation dans nos corpus, ce qui rend impossible tout constat des effets de la remarque normative sur l'usage.

III.2.2.2.3.5 Les termes du langage professionnel

Les remarques auxquelles nous nous intéressons ne se limitent qu'aux remarques que telle forme devrait être utilisée ou que telle forme ne doit pas être employée. Une des particularités des termes des STS est l'emploi de la remarque *langage professionnel* (LP). Selon la DGLFLF (2015c : 25) la remarque *langage professionnel* :

S'agit d'une mention ajoutée après un terme pour préciser qu'il n'a pas la préférence de la Commission d'enrichissement, mais que son usage, en particulier

par les spécialistes, est difficile à contrecarrer. Cette mention concerne souvent des termes manquant de clarté par rapport à la notion qu'ils doivent désigner, ou peu conformes au système morphologique et syntaxique du français.

Comme l'a noté Candel (2016a : 78), la CSTNS est de loin la CSTN qui fait le plus grand usage de cette remarque. Dans notre échantillon, 14 termes dénommant en sont assortis. La remarque est aussi la seule qui puisse apparaître dans un de deux rubriques d'une recommandation : soit dans la rubrique *Synonyme*, soit dans la rubrique *Note*. Examinons l'implantation de ces termes à l'aide du Tableau 127 ci-dessous, qui présente les termes recommandés par ordre alphabétique¹⁵⁹.

<i>Terme du LP</i>	<i>Année</i>	<i>CI</i>	<i>TR</i>	<i>CI du TR</i>
capteur d'attitude	2015	0,50	capteur d'orientation	0
centrale d'attitude	2015	0,14	centrale d'orientation	0
commande d'attitude	2015	0,11	commande d'orientation	0
instabilité basse fréquence	2014	0	grondement	0
instabilité de combustion BF	2014	0	grondement	0
fréquence cyclotron	2014	0,35	gyrofréquence	0,28
attitude	2015	0,89	orientation	0,11
élément orbital	2015	0,79	paramètre orbital	0,13
éléments orbitaux à deux lignes	2015	0	paramètres orbitaux à deux lignes	0
instabilité haute fréquence	2014	0	stridence	0
instabilité HF	2014	0	stridence	0
système de commande d'attitude et d'orbite	2015	0	système de commande d'orientation et d'orbite	0
Tableau 127 : Termes appartenant au LP et leur TR correspondant				

Constatons premièrement que l'inclusion de cette remarque dans les recommandations constitue une évolution des travaux de la CSTNS, car la remarque est employée de plus en plus souvent, notamment depuis 2014. Constatons deuxièmement que parmi les 14 dénominations

¹⁵⁹ Toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés *essai censuré* et *essai tronqué* sont absentes de nos corpus. Il s'avère que ces deux termes recommandés sont également les seuls à être à la fois des termes recommandés et des termes du langage professionnel.

du langage professionnel, six sont relevés dans notre corpus principal, alors que seulement trois des termes recommandés concurrents le sont. Qui plus est, lorsque le terme recommandé est relevé, son CI est systématiquement inférieur à celui du terme du langage professionnel. Nous constatons alors que, au lieu d'employer le terme du langage professionnel ou le terme recommandé, d'autres dénominations sont employées. Dans un cas, la dénomination relevée est un autre terme français : *instabilité de combustion haute fréquence* à la place de soit *stridence*, soit *instabilité HF*, soit *instabilité haute fréquence*. Deux termes anglais sont employés : *TLE* à la place de *paramètres orbitaux à deux lignes* ou *éléments orbitaux à deux lignes* et de *rumble* à la place de *grondement* ou les termes du langage professionnel *instabilité BF* et *instabilité basse fréquence*. Dans les autres cas, les termes relevés dans notre corpus principal sont des calques des termes anglais, comme l'indique le Tableau 128.

<i>TR</i>	<i>CI</i>	<i>Terme du LP</i>	<i>CI</i>	<i>Calque de l'ÉE</i>	<i>CI</i>
capteur d'orientation	0	capteur d'attitude ¹⁶⁰	0,50	senseur d'attitude	0
centrale d'orientation	0	centrale d'attitude	0	système de contrôle d'attitude	1
commande d'orientation	0	commande d'attitude	0,11	contrôle d'attitude	0,89
système de commande d'orientation et d'orbite	0	système de commande d'attitude et d'orbite	0	système de contrôle d'attitude et d'orbite ¹⁶¹	0,17
Tableau 128 : Termes du LP, leur ÉE et les calques des ÉE					

Nous constatons que les termes recommandés sont tous sans occurrence, la préférence étant pour les calques littéraux alors que les termes du langage professionnel, qui sont des calques aménagés, sont rarement attestés.

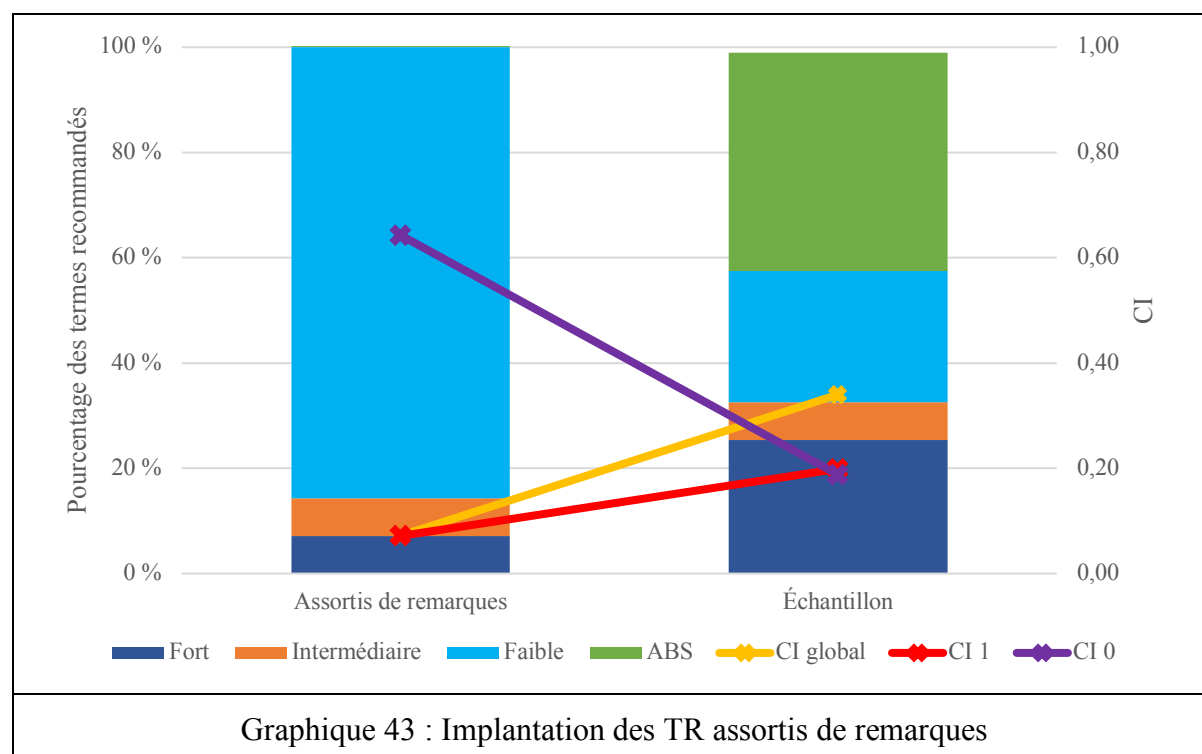
La similarité formelle avec l'anglais est ainsi un facteur important dans l'implantation, car le manque de similarité fait entrave à l'implantation des termes du langage professionnel. Il semble alors que le facteur terminologique soit plus indicatif du sort d'un terme que le facteur procédural. Si les utilisateurs semblent préférer la similarité formelle avec les termes anglais aux termes du *bon usage*, ce n'est pas toujours le cas, comme nous le montre le terme *gyrofréquence*. Ce terme recommandé est assorti d'un CI de 0,28, face au terme du langage

¹⁶⁰ Le concurrent *détecteur d'attitude* est l'autre dénomination assortie d'un CI, de 0,50.

¹⁶¹ Le sigle anglais *AOCS* est l'autre appellation relevée, assortie d'un CI de 0,83, reprenant le sigle du terme anglais *attitude and orbit control system*.

professionnel *fréquence cyclotron*, dont le CI s'élève à 0,35. Le CI de cette composition asyndétique est très similaire à celui de *fréquence cyclotronique*, 0,34, qui s'intègre mieux dans la langue française en permettant de différencier déterminant et déterminé par l'ajout d'un suffixe adjectival au deuxième nom. Ce cas indique que les utilisateurs ne sont pas insensibles à l'intégration des termes dans la langue française.

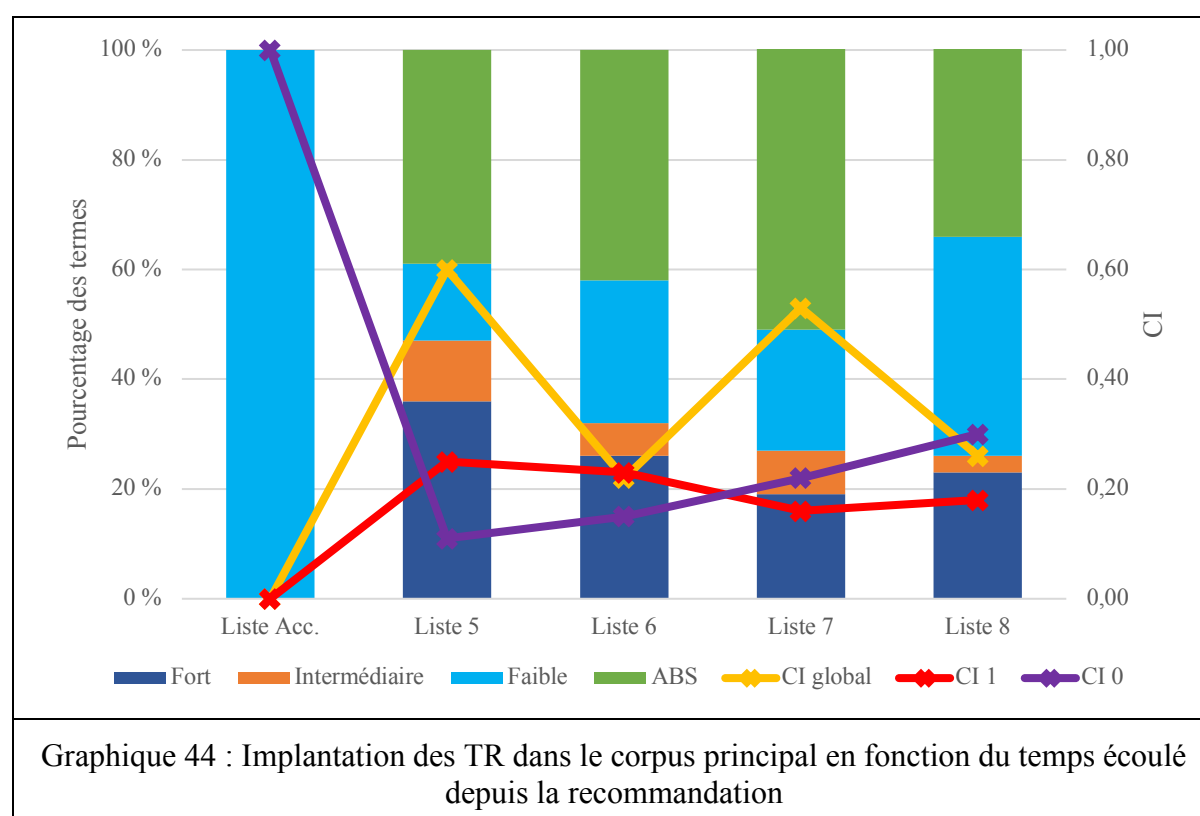
III.2.2.2.3.6 Bilan



Nous avons examiné la corrélation entre la présence des remarques dans les recommandations et l'implantation des termes recommandés pour déterminer si l'usage terminologique tient compte de ces remarques. Dans la grande majorité des cas examinés, nous avons vu que les remarques n'ont pas eu l'effet souhaité, l'usage terminologique favorisant généralement les termes formellement similaires aux équivalents anglais, comme le confirme le Graphique 43, où les mesures de bonne implantation sont plus fortes dans l'échantillon que dans les termes assortis de remarques, et *vice versa* dans le cas des mesures de l'échec de l'implantation. Néanmoins, nous avons démontré que dans quelques cas exceptionnels, nos données indiquent que l'emploi des formes mésestimées est en recul en diachronie, ce qui traduirait que les remarques auraient eu l'effet souhaité dans certains cas.

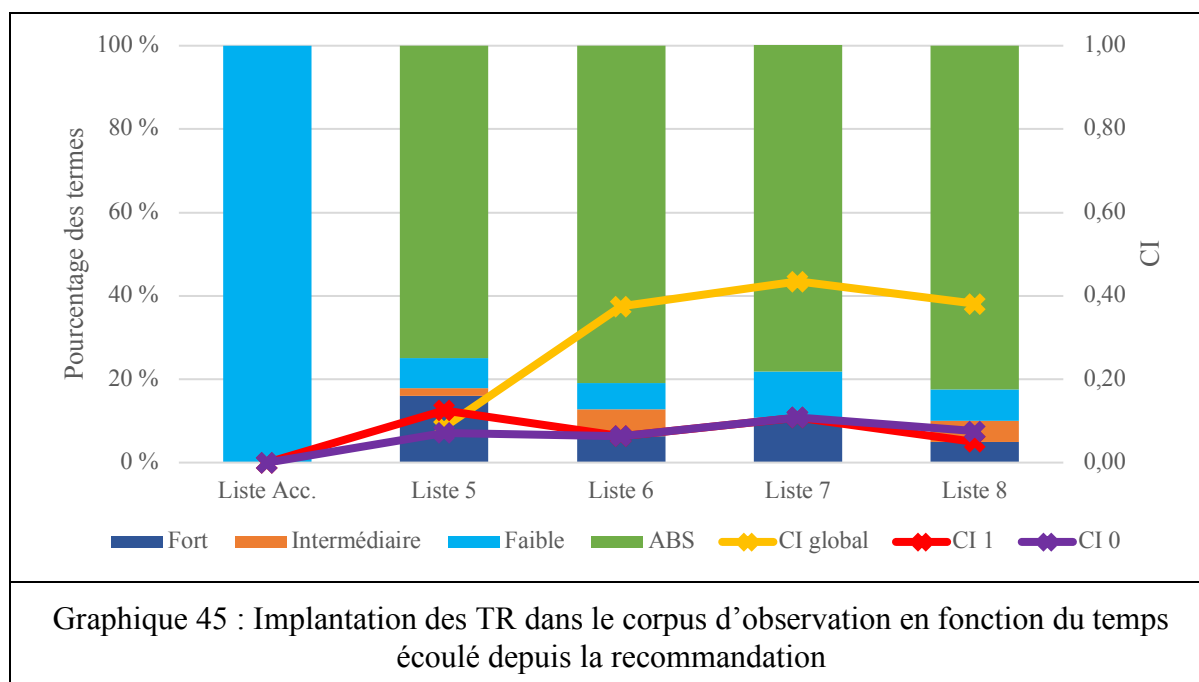
III.2.3.2.4 Le temps écoulé depuis la recommandation

Nous cherchons dans cette section à trouver s’il existe un lien entre la publication dans laquelle un terme est recommandé et son implantation, supposant que puisque les listes sont publiées au fil des ans, plus une liste est ancienne, plus il y a eu du temps pour que les termes qu’elle contient aient pu circuler et s’implanter. Examinons le Graphique 44 ci-dessous.



Graphique 44 : Implantation des TR dans le corpus principal en fonction du temps écoulé depuis la recommandation

Nous observons que les taux de concepts évoqués sont très similaires dans les cas des Liste 5, Liste 6 et Liste 8 : les valeurs avoisinent les 60 %. La Liste 7 affiche une part de concepts évoqués qui est moins importante, 51 %. Il ne semble pas, en général, que le temps écoulé depuis la recommandation influence le taux de concepts abordés. Lorsqu’il est question de la part des termes assortis d’un CI de 1 ou de 0, cette première diminue subtilement entre la cinquième et la huitième liste, alors que cette dernière augmente subtilement entre ces mêmes listes. Nous observons, également que la part des termes assortis d’un CI élevé devient plus importante plus la liste est ancienne, mais en même temps, la part des termes assortis de CI bas devient elle aussi beaucoup plus importante. Cela a pour conséquence que les termes assortis de CI intermédiaires sont peu nombreux, reflétant le fait que les termes recommandés sont employés soit très activement soit très rarement mais pas à un niveau intermédiaire.



Si ces tendances ne sont que générales, le temps n'est pas l'unique facteur qui varie entre les listes : évidemment les termes recommandés changent eux aussi, ainsi que leurs domaines, la manière dont ils sont créés et leur proximité avec les termes anglais. Qui plus est, les termes ont aussi une utilisation au préalable de leur implantation, comme l'indique le Graphique 44, qui détaille l'implantation des termes recommandés dans le corpus d'observation, soit dans des textes produits avant la publication de toutes les recommandations qui nous intéressent. Si nous constatons des évolutions diachroniques, il est tout à fait possible que d'autres facteurs, en combinaisons différentes et variées, aient des influences sur l'implantation qui dépasseraient celle du passage du temps depuis la publication de la recommandation.

III.2.3.2.5 La modification de la recommandation

Selon l'article 12 du décret 96-602, la recommandation d'un terme peut être annulée et remplacée par celle d'un nouveau terme, si la nouvelle fiche est approuvée par la CSTN, la CGTN et l'Académie française. Parmi les 181 termes de notre échantillon, plusieurs termes ont fait l'objet de multiples recommandations pour modifier la définition, le terme recommandé, le domaine auquel le terme est attribué ou une permutation de ces raisons, et nous nous intéressons à examiner si la modification des recommandations entraîne une meilleure implantation des termes recommandés. Nous listons ci-dessous les termes ayant fait l'objet de multiples recommandations ainsi que le type de modification en question. Neuf termes connaissent une modification de leur définition (DEF) et dans quatre cas

supplémentaires, la dénomination change alors que le terme recommandé n'est pas modifié (TER). Dans cinq cas, le terme et la définition (DEF, TER) sont modifiés simultanément. Dans le Tableau 129 ci-dessous, nous utilisons la dénomination actuellement en vigueur dans le tri alphabétique des termes¹⁶². Des informations plus précises sur les changements spécifiques sont présentées dans l'annexe E.

	<i>CI du TR (PRI)</i>	<i>CI du TR (OBS)</i>	<i>Modification porte sur</i>	<i>Publications</i>
basculement	0,89	ABS	DEF	2
biosphérisation	0	ABS	DEF, TER	3
bloc de propergol	0,93	ABS	DEF, TER	3
capteur d'orientation	0,10	ABS	TER	3
centrale d'orientation	0	ABS	DEF, TER	4
centrale inertielle	0,89	1	DEF	3
chargement	1	ABS	DEF	3
commande d'orientation	0	0	TER	3
corps de propulseur	1	ABS	DEF	3
jupe	1	ABS	DEF	2
moteur vernier	1	ABS	DEF	2
orientation	0,13	0	TER	4
rétrofusée	1	1	DEF	2
satellite captif	0	1	DEF, TER	3
système de commande d'orientation et d'orbite	0	ABS	TER	3
trace au sol	0,36	1	DEF, TER	1
Tableau 129 : Implantation diachronique des TR dont la recommandation a été modifiée				

¹⁶² Toutes les dénominations concepts dénommés par les termes recommandés *halètement*, *inertage*, *ronflement* sont absentes de nos corpus.

Des dénominations de 6 de ces 19 concepts sont relevées dans nos corpus principal et d'observation, ce qui nous permet d'établir un bilan diachronique de l'implantation des termes recommandés. Dans ces sept cas qui impliquent le changement de la définition ou de la dénomination, l'implantation reste stable en diachronie, ne variant que par 0,13 dans six des sept cas. Dans le septième cas, celui de *trace au sol*, la différence est importante, le CI dans le corpus d'observation s'élevant à 1 mais celui dans le corpus principal est de 0,36. Ainsi nous constatons que les CI sont généralement stables en diachronie malgré la modification des recommandations, les changements diachroniques étant le plus souvent d'ordre mineur.

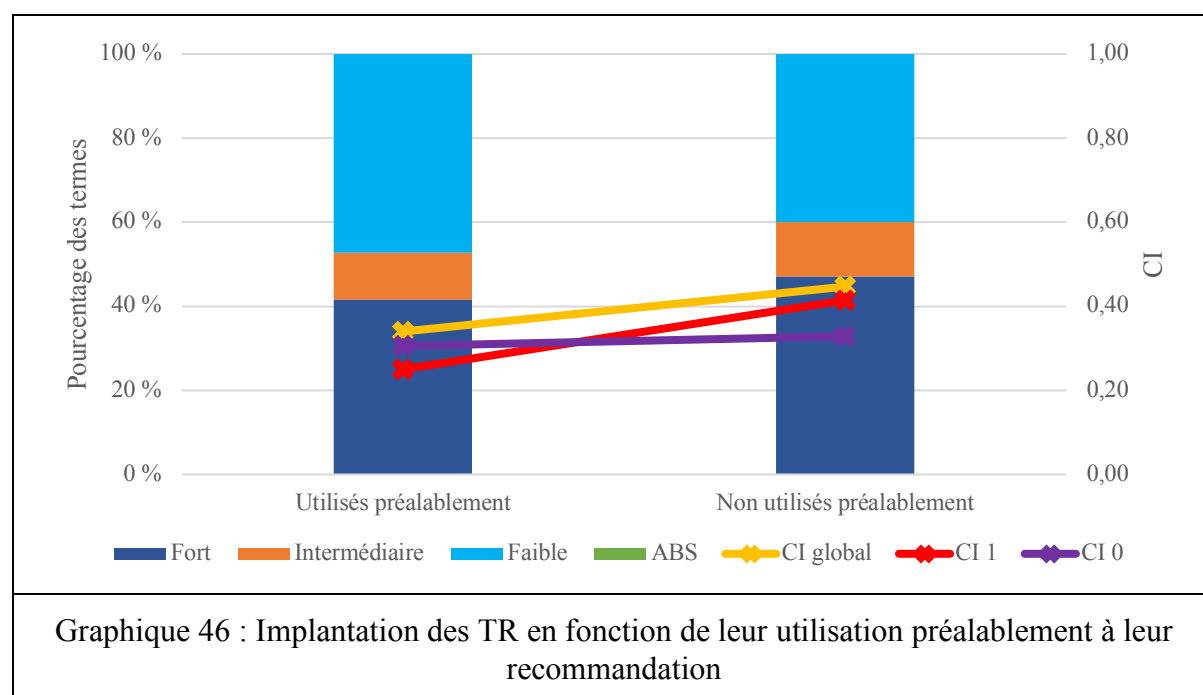
Dans 9 des 12 autres cas, nous sommes limité à évaluer l'implantation des termes en synchronie : ils sont assortis de CI forts dans plus des deux-tiers des cas. Dans ces cas, la modification de la recommandation porte généralement sur la définition et non pas le terme lui-même. Seulement dans les cas des termes *capteur d'orientation*, *centrale d'orientation* et *système de commande d'orientation et d'orbite* l'implantation est très faible, voire nulle, et c'est dans ces cas où le terme a été modifié. Dans les trois cas restants, les concepts ne sont pas abordés dans nos corpus, empêchant toute évaluation de l'influence de ce facteur sur l'implantation des termes.

Ces données indiquent que le changement de la définition d'un terme n'est pas un facteur qui influence l'implantation du terme, mais elles permettent néanmoins d'envisager que le changement du terme recommandé puisse influencer l'implantation. Cependant, nos données ne sont pas assez nombreuses pour nous permettre de statuer définitivement sur ce point ou sur les effets de la modification de la définition.

III.2.3.2.6 L'utilisation préalable du terme

Le Graphique 44 plus haut, et la consultation de notre corpus d'observation a démontré que dans plusieurs cas, les termes recommandés de notre échantillon avaient une existence et utilisation préalablement à leur recommandation. Que les termes recommandés ou normalisés aient une telle existence avant d'être recommandés ou normalisés est évoqué comme étant un facteur influençant l'implantation par Montané, l'hypothèse sous-jacente étant que plus un terme est déjà ancré dans l'usage, plus il sera difficile de le remplacer par une autre dénomination (Montané 2012 : 90), tout comme Rouges-Martinez et Fossat qui évoquent également la difficulté de déraciner la désignation *signature spectrale* face aux termes proposés

comme remplacements *signature spectrale et caractéristique d'une cible* (Rouges-Martinez et Fossat 1994 : 129). Dans le cas du dispositif d'enrichissement de la langue, ce facteur semble favoriser l'implantation des termes déjà en usage lorsqu'ils sont les formes recommandées, tout en faisant obstacle à l'implantation d'autres termes qui devront concurrencer les formes déjà en utilisation. L'utilisation au préalable d'un terme est un des facteurs pris en compte par les CSTN, la CGTN et l'Académie. Le terme utilisé au préalable sera recommandé s'il est considéré comme une dénomination adéquate. Évidemment, cela facilite son implantation, car il n'a pas un concurrent à évincer. Dans le cadre de leurs travaux, les CSTN, CGTN et l'Académie prennent compte aussi de l'utilisation préalable de dénominations que le terme recommandé devra déloger de l'usage. Nous examinerons l'implantation des termes relevés en diachronie dans nos corpus à l'aide du Graphique 46.



Le Graphique 46 indique que les termes utilisés préalablement dans nos corpus sont subtilement moins probables d'être bien implantés dans le corpus principal : moins d'entre eux sont assortis de CI fort, le CI global est plus faible, moins de termes sont assortis d'un CI de 1 et plus de termes sont assortis de CI faibles et de 0. L'utilisation au préalable dans nos corpus n'est pas, en revanche, l'unique manière de témoigner de l'utilisation d'une dénomination avant qu'elle ne soit recommandée : les termes sont aussi inventoriés dans les dictionnaires, et figurer dans ces inventaires pourrait aussi influencer l'implantation terminologique.

III.2.3.2.7 L'implantation lexicographique

Montané note que « [l]a presència d'un terme en els diccionaris generals explica la seva facilitat d'arrelament en els usos especialitzats, ja que l'usuari veu reforçada validesa de la decisió »¹⁶³ (Montané 2012 : 90). En France, Depecker (2001 : 475-544) s'est aussi intéressé à la validité de cette hypothèse, examinant l'implantation des termes recommandés de nombreux domaines dans les dictionnaires généraux. Voilà deux raisons pour lesquelles nous nous attachons à examiner l'implantation des termes recommandés dans les dictionnaires, mais celles-ci ne sont pas les seules raisons qui nous dirigent vers cette tâche. Nous nous y attachons car le rôle du dictionnaire est normatif sur deux plans. Premièrement, que la démarche soit onomasiologique ou sémasiologique, le dictionnaire est un ouvrage qui dicte quelle suite de lettres est l'orthographe correcte. Deuxièmement, puisque les termes du discours spécialisé peuvent s'employer en dehors du discours spécialisé, cet outil sémasiologique assure une deuxième fonction, où son deuxième rôle normatif devient évident : il inventorie aussi certains éléments des différents discours spécialisés, et permet ainsi aux non-spécialistes d'appréhender le concept dénommé par le terme qui mène une double existence de terme du discours spécialisé et de mot du discours général. Par exemple, le dictionnaire nous informe de l'orthographe, du genre et des acceptions du vocable *espace* qui est la forme abrégée du terme recommandé *espace extra-atmosphérique*. Selon LGR, le vocable *espace* est masculin lorsqu'il dénomme « la région de l'Univers située au-delà de la partie de l'atmosphère terrestre où la densité de l'air permet la sustentation des aéronefs », mais dans le domaine spécialisé de la typographie, *espace* est du genre féminin, dénommant la « [p]etite tige de plomb moins épaisse que les caractères, qui sert à espacer les mots d'une ligne. [...] **Par ext.** La place que prend cette tige »¹⁶⁴, selon LGR.

Bien que l'hypothèse d'une relation entre implantation lexicographique et implantation terminologique soit logique, l'implantation lexicographique est généralement un critère d'exclusion pour les termes étudiés par la CSTNS, le dispositif d'enrichissement de la langue ne cherchant pas à valider des décisions déjà prises par l'usage commun. Nonobstant, la CSTNS a recommandé certains termes figurant dans les dictionnaires généraux lorsqu'un des deux critères est satisfait. Le premier de ces critères concerne le cas où l'usage commun recourt à un terme anglais. Ce premier critère applique ainsi le principe du premier alinéa du septième

¹⁶³ « [l]a présence d'un terme dans des dictionnaires généraux favorise son emploi dans le discours spécialisé, car l'usage a déjà validé la décision ». Nous traduisons.

¹⁶⁴ Caractères gras présents dans l'original.

article du décret 96-602, soit « [d]'établir l'inventaire des cas dans lesquels il est souhaitable de compléter le vocabulaire français » (premier alinéa du septième article, décret 96-602). À titre d'exemple, citons les termes *centrale inertielle*, recommandé comme remplacement de l'anglais *IMU*, *magnétoïle* pour remplacer l'emprunt adapté *magnétar* ou *orientation*, recommandé comme remplacement du calque *attitude*. Le deuxième critère concerne le cas où la CSTNS fait une recommandation d'un terme qui figure déjà dans un dictionnaire général. Les termes répondant à ce critère sont plus rares, et concernent les cas où la définition dans le dictionnaire manque de rigueur scientifique. Seuls deux exemples, qui figurent dans la neuvième liste publiée en 2017 nous sont connus : *filament solaire* et *protubérance solaire*. La CSTNS a soumis ces termes à l'examen de la CELF, accompagnés de l'argumentaire que « [l]es dictionnaires d'usage courant ne mettent pas clairement en évidence le fait que ce sont les deux aspects d'un même phénomène (qui ne diffèrent que par le fond sur lequel ils sont observés) » (CETS 2016 : 9).

Le rôle des recommandations a donné lieu à certains malentendus sur leur sphère d'application, par exemple, le *Dictionnaire historique de la langue française*, au sein de l'entrée *tank*, note que « *Le Journal Officiel n° 262 donne char comme équivalent obligatoire de tank (arrêté ministériel du 12 août 1976)* »¹⁶⁵. L'emploi de mot *obligatoire* est incorrect, car comme nous l'avons détaillé plus haut, ce décret ne cherche qu'à imposer l'emploi des termes recommandés dans un cadre strictement défini. À la lumière d'une telle mécompréhension du rôle du dispositif d'enrichissement de la langue, nous nous sommes intéressé à examiner l'implantation des termes dans les dictionnaires, et avons formulé notre cinquième hypothèse spécifique, que les termes recommandés les mieux implantés dans les dictionnaires seront les mieux implantés dans nos corpus, et les termes absents des dictionnaires seront le plus souvent absents de nos corpus. Pour déterminer si notre hypothèse est correcte ou non, il nous a fallu recourir aux dictionnaires spécialisés et généraux.

III.2.3.2.7.1 Dictionnaires et corpus

Dans ce qui suit, nous allons examiner les rapports qui existent entre l'implantation des termes dans les dictionnaires et dans nos corpus. Avant de passer à ces analyses, il convient de préciser que ces analyses se feront, pour la plupart, à partir des 106 concepts qui sont abordés dans nos corpus. Ayant déjà examiné l'implantation de ces termes dans les corpus, nous examinerons

¹⁶⁵ Italiques originales.

leur implantation dans les dictionnaires sur plusieurs plans, dont le premier concerne le nombre de dictionnaires dans lesquels les termes sont relevés.

III.2.3.2.7.1.1 Description des dictionnaires retenus

Nous avons retenu 15 dictionnaires pour notre étude, ceux-ci se divisant en deux catégories selon le type d'ouvrage. Nous appellerons le premier type d'ouvrage le *dictionnaire spécialisé*, ces ouvrages tout comme leurs lecteurs s'intéressant au vocabulaire d'un domaine de connaissances spécifiques. Le deuxième type d'ouvrage sera appelé le *dictionnaire général*, cet ouvrage cherchant à inventorier les mots de la langue générale et certaines dénominations des domaines techniques et scientifiques que le profane risque de rencontrer dans le monde moderne.

III.2.3.2.7.1.1.1 Les dictionnaires spécialisés

Nous avons retenu 13 dictionnaires spécialisés dans le cadre de notre étude. Ces dictionnaires spécialisés recouvrent plusieurs sous-domaines des STS, notamment l'astronautique, l'espace, l'astronomie, la physique, l'aéronautique ainsi que la spatologie. Puisque nous nous sommes intéressé à l'implantation diachronique des termes dans le cadre de notre analyse de corpus, nous nous sommes aussi intéressé à l'implantation diachronique des termes dans les dictionnaires spécialisés. Dans ce but, nous avons, aussi souvent que possible, retenu des dictionnaires dont plusieurs éditions sont disponibles, pour permettre de tracer l'implantation lexicographique des termes recommandés en diachronie.

Nous avons initialement retenu aussi un dictionnaire de l'astronomie plus récent, *le Petit dictionnaire amoureux du ciel et des étoiles*, de Trinh Xuan Thuan, édité en 2014, mais en raison d'erreurs d'impression, de nombreuses pages étaient manquantes dans les copies consultées. Pour assurer que nos données ne soient pas biaisées par de telles erreurs, nous avons ainsi exclu ce dictionnaire de notre étude.

Nous présentons brièvement les dictionnaires spécialisés retenus dans le Tableau 130 ci-dessous, où nous détaillons le titre, l'auteur, le domaine d'intérêt et la date de parution et notamment leur code, que nous utiliserons désormais pour les désigner, dans l'intérêt de la précision et la concision.

<i>Code</i>	<i>Titre</i>	<i>Année</i>	<i>Éditeur</i>	<i>Auteur(s)</i>
D1	<i>Dictionnaire de l'Astronautique</i>	1964	Larousse	Galiana
D2	<i>Dictionnaire de l'Espace</i>	1995	Larousse	Cotardièrre et Penot
D3	<i>Dictionnaire de l'Espace</i>	1993	Larousse	Cotardièrre et Penot
D4	<i>Dictionnaire de l'Astronomie</i>	1980	Larousse	Muller
D5	<i>Dictionnaire de l'Astronomie</i>	1996	Larousse	Cotardièrre
D6	<i>Dictionnaire de l'Astronomie</i>	1988	Larousse	Cotardièrre
D7	<i>Dictionnaire de l'Astronomie</i>	1987	Larousse	Cotardièrre
D8	<i>Dictionnaire de l'Astronomie</i>	1966	Larousse	Muller
D9	<i>Dictionnaire de Physique</i>	2013	De Boeck	Taillet, Villain et Febvre
D10	<i>Dictionnaire de l'Astronomie et de l'Espace</i>	1999	Larousse	Cotardièrre et Penot
D11	<i>Dictionnaire de spatiologie</i>	1985	CNES/CILF	CNES/CILF
D12	<i>Dictionnaire de spatiologie</i>	2001	CNES/CILF	CNES/CILF
D13	<i>Dictionnaire Aéronautique Français-Anglais/Anglais- Français</i>	2012	Henri Goursau	Goursau
Tableau 130 : Dictionnaires spécialisés retenus				

III.2.3.2.7.1.1.2 Les dictionnaires généraux

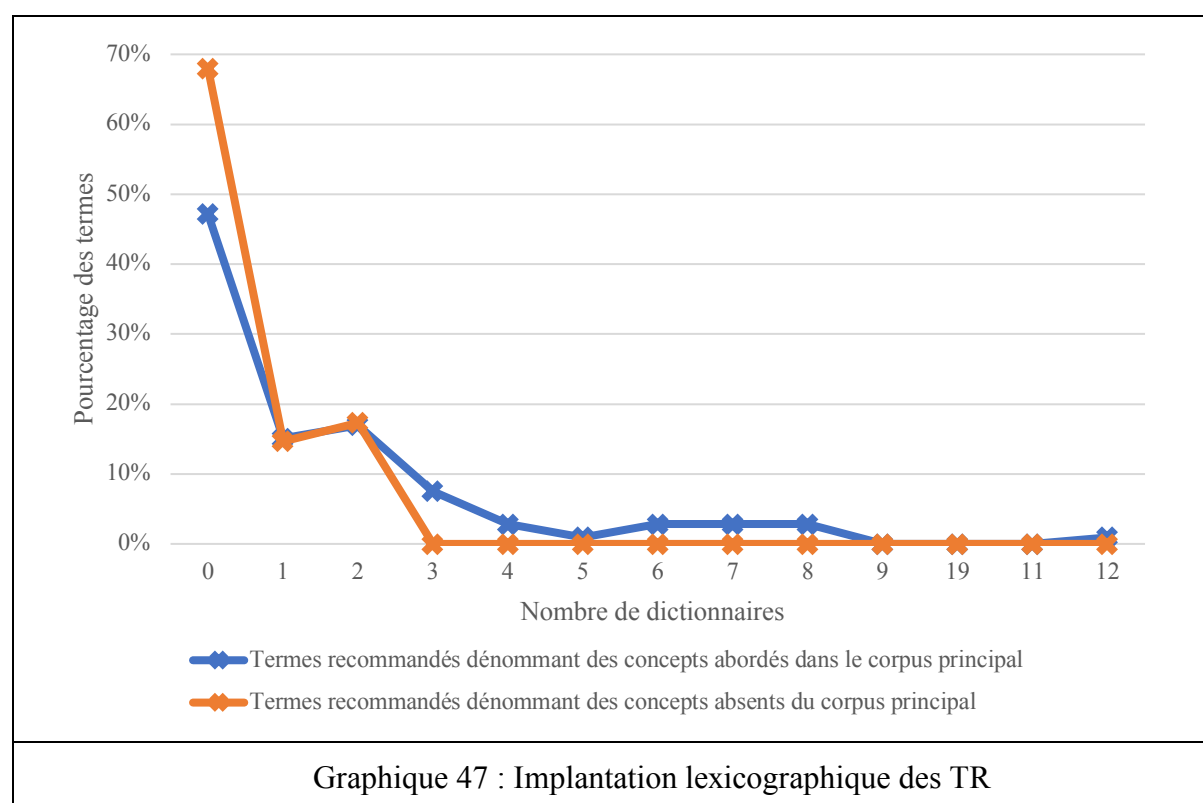
Nous avons retenu deux dictionnaires de langue générale pour notre étude et nous les détaillons dans le Tableau 131, dans lequel les codes attribués aux dictionnaires font suite à ceux des dictionnaires spécialisés, pour arriver à un total de 15 dictionnaires retenus.

<i>Code</i>	<i>Titre</i>	<i>Année</i>	<i>Éditeur</i>
D14	Le Grand Robert de la langue française en ligne	2016 (Version 4)	Le Robert
D15	Le dictionnaire Larousse en ligne	2016	Larousse
Tableau 131 : Dictionnaires généraux			

III.2.3.2.7.1.2 La présence des termes dans les dictionnaires

Le Graphique 47 ci-dessous détaille le nombre de termes relevés dans les 15 dictionnaires retenus pour notre étude. Parmi les 181 concepts de notre échantillon, plus de la moitié des termes recommandés les dénommant est absente de tous les dictionnaires consultés, tant pour les concepts abordés dans nos corpus que pour ceux qui n'y sont pas abordés ; par conséquent,

ce n'est qu'une minorité (80 sur 181) des termes recommandés qui sont inventoriés dans les dictionnaires retenus. Ce graphique démontre que les termes relevés dans plusieurs dictionnaires se font très rares : le nombre de termes relevés dans de multiples dictionnaires baisse vertigineusement lorsque le nombre de dictionnaires augmente. L'inscription des termes recommandés dans les dictionnaires est alors très peu complète, et facilite la compréhension des concepts dans un nombre de cas très limité, même dans le cas des dictionnaires spécialisés.



III.2.3.2.7.1.3 L'implantation lexicographique des dénominations des concepts non-abordés en corpus

Nous avons examiné l'implantation des 181 termes de notre échantillon dans nos corpus, dont 106 concepts sont évoqués au moyen d'une dénomination recommandée ou non. Nous avons également analysé l'implantation des termes recommandés qui dénomment ces concepts dans le but de déterminer s'il est possible de discerner certaines tendances dans les dictionnaires spécialisés et dans les dictionnaires généraux. Dans cette section, nous allons examiner l'implantation lexicographique des termes recommandés dénommant les 75 concepts qui ne sont pas abordés dans nos corpus pour déterminer s'ils ont des particularités qui pourraient expliquer leur absence de nos corpus.

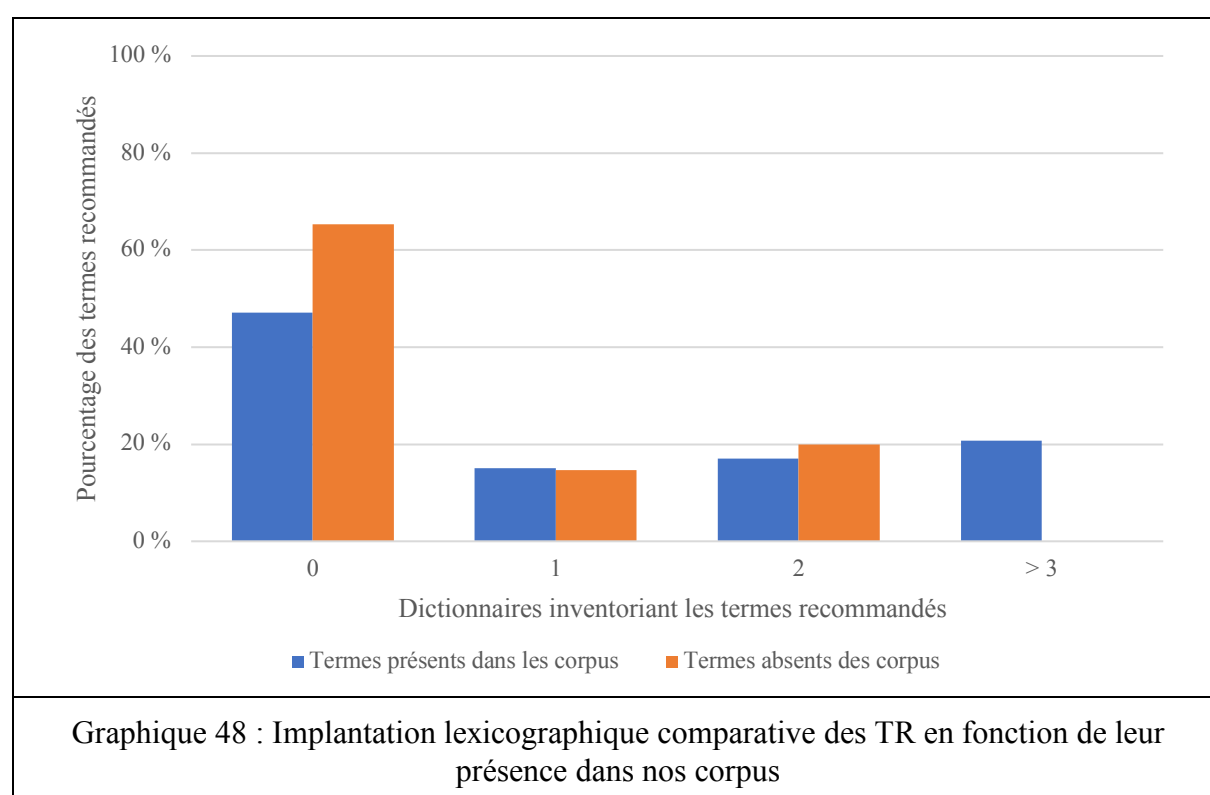
Les 75 termes recommandés en question sont très peu présents dans les dictionnaires spécialisés, car sur les 75 termes recommandés, moins d'un terme sur trois (24 sur 75, soit 32 %) est présent dans un dictionnaire, laissant 69 % des termes totalement absents de tous nos dictionnaires spécialisés. Examinons les termes relevés à l'aide du Tableau 132 ci-dessous.

aéropause	caisson de simulation spatiale	couloir de rentrée
effet de culot	fusée de tassement	halètement
liaison interpolaire	mélange figé	moteur de croisière
navigation dépendante	parachute extracteur	prophylactorium
refroidissement par film d'ergol	refroidissement par transpiration	rétreint
ronflement	satellite réflecteur	spationique
traînée de culot	tuyère adaptée	vibration de respiration
vitesse d'éjection efficace	voile gris	yoyo
Tableau 133 : TR relevés dans les dictionnaires qui dénomment des concepts non-évoqués des corpus		

Vu que nous traitons des termes d'un domaine spécialisé, les STS, il n'est pas surprenant que les dictionnaires de spatologie, les D11 et D12 inventorient la plus grande partie de ces termes : seuls deux termes, *parachute extracteur* et *voile gris* figurent en entrée principale dans un autre dictionnaire. Ce qui est moins attendu est que le dictionnaire en question est non pas un autre dictionnaire spécialisé, mais un dictionnaire de langue générale, le D15.

D'autres concepts sont, en revanche, dénommés par d'autres termes dans les D11 et D12. Dans certains cas, c'est par un synonyme : mentionnons *boulon explosif* à la place de *boulon pyrotechnique*, *stérilisation* à la place de *décontamination préventive*, *refroidissement par fluide perdu* à la place de *refroidissement par transpiration* et *refroidissement par film* à la place de *refroidissement par film d'ergol*. Dans d'autres cas, nous notons le recours aux noms propres, dont celui où le terme recommandé, *dispositif individuel spatial*, est sans attestation face aux dénominations retenues par les pays fabricants : *MMU* – sigle de *manned manoeuvring unit* – dans le cas de l'appareil américain et *Ikarus* dans le cas de l'appareil russe/soviétique. Dans un deuxième cas, le terme *prophylactorium*, est défini le comme une installation spécifique dans le centre d'entraînement soviétique/russe.

La faible implantation lexicographique des termes absents de nos corpus est aussi démontrée par le fait que très peu de termes sont présents simultanément dans plusieurs dictionnaires. Comme le démontre le Graphique 48, aucun terme recommandé dénommant un concept non-abordé dans nos corpus n'est relevé dans plus de deux dictionnaires. Même si l'implantation lexicographique des termes recommandés qui dénomment les concepts non-abordés dans nos corpus est similaire lorsque le nombre de dictionnaires est égal à 1 et 2, ce n'est pas le cas lorsque le nombre de dictionnaires est égal à 0, car les termes recommandés dénommant les concepts non-abordés dans nos corpus sont plus souvent entièrement absents des dictionnaires.

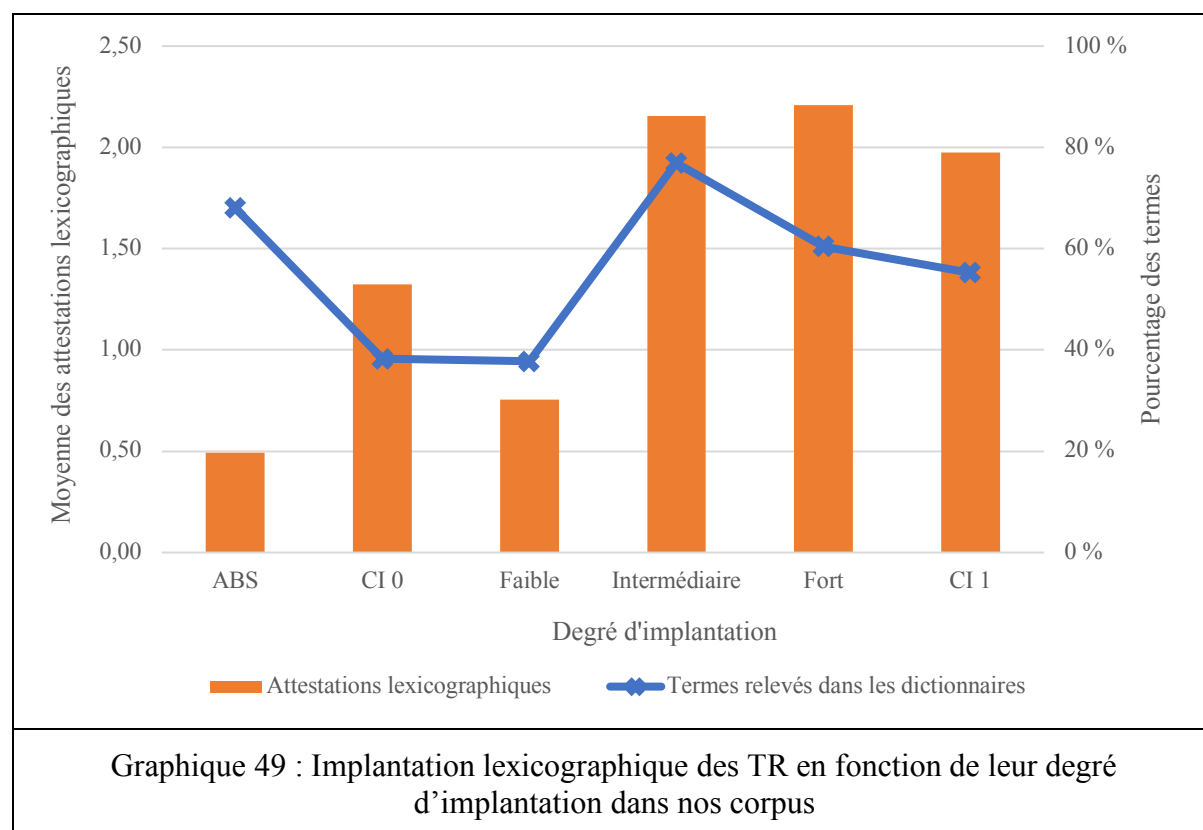


Cela nous indique que les termes inventoriés dans les dictionnaires correspondent, pour la plupart, aux termes abordés dans le discours spécialisé et dans quelques cas, au discours général. L'indexation de ces termes dans les dictionnaires permet ainsi aux lecteurs de mettre en relation terme et concept en recherchant le vocable en question dans le dictionnaire spécialisé et dans certains rares cas, le dictionnaire général. 106 concepts ayant été évoqués dans nos corpus et 24 concepts complémentaires ayant été évoqués dans les dictionnaires, il nous est possible de constater qu'il existe bien une nécessité dénomminative pour une bonne part des concepts dénommés par les termes recommandés (130 sur 181). Il en découle que nous n'avons pas pu constater l'existence d'une nécessité dénomminative pour les 51 concepts

restants. L'absence de cette nécessité peut alors être impliquée dans l'analyse des raisons pour lesquelles ces 51 termes ne sont pas implantés ni dans nos corpus ni dans nos dictionnaires. Nous détaillons ces termes dans l'annexe F.6. Nous pouvons alors témoigner du fait que les termes recommandés répondent alors à des besoins dénommatifs dans la majorité des cas.

III.2.3.2.7.1.4 Rapports entre CI et implantation lexicographique

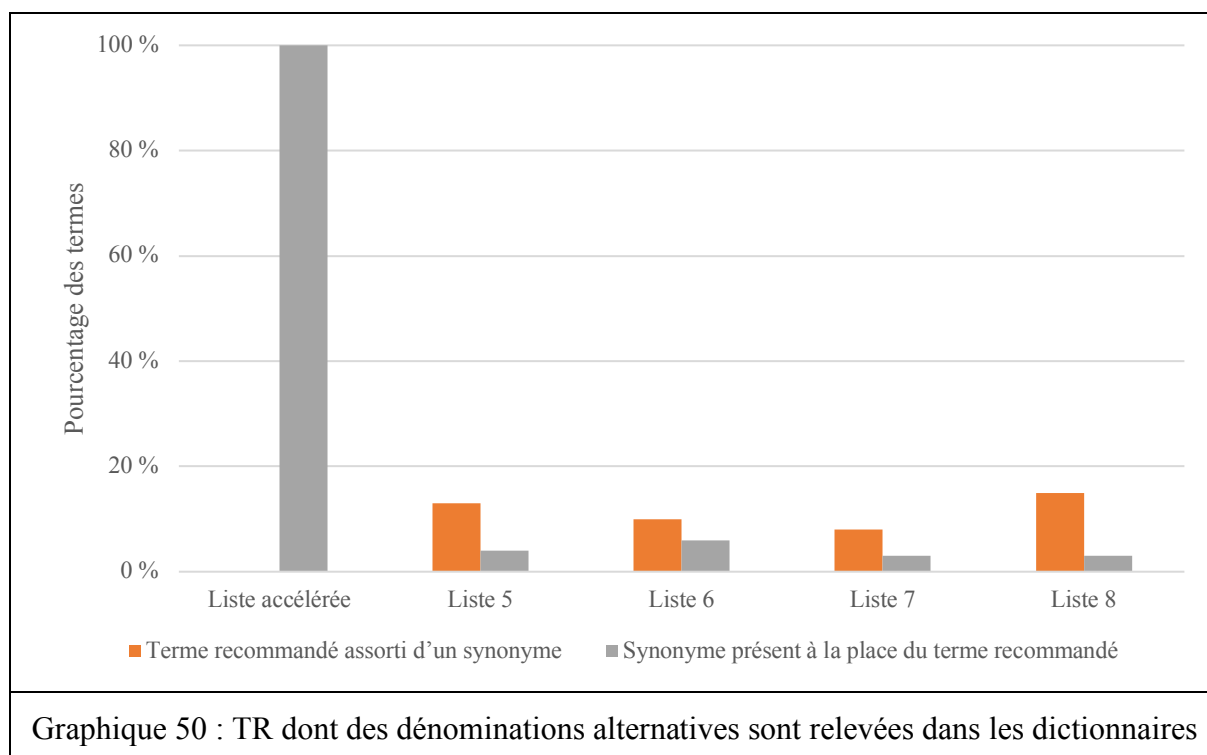
Lors de l'analyse de l'implantation des termes dans nos corpus, nous avons calculé le CI de chacun des termes recommandés. À l'aide du Graphique 49, examinons ces données pour déterminer s'il existe des corrélations entre l'implantation des TR dans nos corpus et l'implantation lexicographique. Ce graphique détaille le pourcentage de termes relevés dans les dictionnaires sur l'axe vertical de gauche, et la moyenne d'attestations lexicographiques, sur l'axe vertical de droite.



Nous avons assorti 34 termes recommandés de CI de 0 parce que les 34 termes en question n'ont pas trouvé d'usage dans nos corpus, alors que leurs concurrents sont relevés. Parmi ces 34 termes, 38 % sont relevés dans les dictionnaires et puisque certains figurent dans plusieurs dictionnaires, nous relevons 25 attestations lexicographiques de ces 14 termes recommandés. Cela nous permet de calculer une moyenne d'attestations par terme, de 1,32, pour les termes

dont le CI est 0. À l'autre extrémité du continuum des CI se trouvent les termes assortis d'un CI de 1. Nous en relevons 38, dont 55 % sont présents dans les dictionnaires. La part de ces termes relevés dans les dictionnaires est plus importante (55 %), mais le nombre moyen d'attestations lexicographiques des termes assortis d'un CI de 1 (1,97) est inférieur à celui des termes assortis d'un CI fort (2,21). Cela indique que les termes assortis d'un CI élevé mais inférieur à 1 sont les plus présents dans les dictionnaires. Plus généralement, nous constatons que les termes bien implantés dans nos corpus sont plus présents dans les dictionnaires, car le pourcentage des termes assortis de CI fort ou de 1 est supérieur aux valeurs observées pour les termes assortis de CI faible ou de 0. Le constat que 68 % des termes absents de nos corpus sont inventoriés dans les dictionnaires va à l'encontre de nos constats généraux, mais se relativise par le faible nombre d'attestations par terme, (0,48), confirmant ainsi que la plupart de ces termes sont effectivement absents des dictionnaires.

Il est également possible d'apprécier l'implantation des termes recommandés dans les dictionnaires selon deux autres mesures : premièrement, le pourcentage de cas où le terme recommandé est accompagné d'un synonyme dans les dictionnaires et deuxièmement, le pourcentage des cas où le terme recommandé est absent mais le concept qu'il dénomme est dénommé par un autre terme. Examinons brièvement le Graphique 50 ci-dessous.



Constatons premièrement que si la liste accélérée¹⁶⁶ se démarque par la forte présence de synonymes, elle ne comprend qu'un terme. Mentionnons deuxièmement que l'indexation des synonymes à la place des termes recommandés est globalement plus rare que l'indexation de deux dénominations dont le terme recommandé. L'indexation des termes recommandés est rare aussi, ne concernant qu'une poignée de termes de chaque liste. Nous constatons alors que les termes recommandés correspondent bien aux termes qui sont inventoriés dans les dictionnaires. Cela nous permet d'écarter l'hypothèse selon laquelle il existerait un décalage entre les dénominations inventoriées dans les dictionnaires et celles retenues par la CSTNS et que ce décalage serait à l'origine du faible taux de termes recommandés relevés dans les dictionnaires.

Nous avons ainsi validé notre cinquième hypothèse spécifique, car les termes les plus présents dans les corpus sont aussi les plus implantés dans les dictionnaires. Pour déterminer le type de dictionnaire dans lequel les termes recommandés sont les plus présents, nous procéderons à des analyses synchroniques et diachroniques, commençant avec les dictionnaires spécialisés.

III.2.3.2.7.2 Les dictionnaires spécialisés

III.2.3.2.7.2.1 L'implantation en synchronie

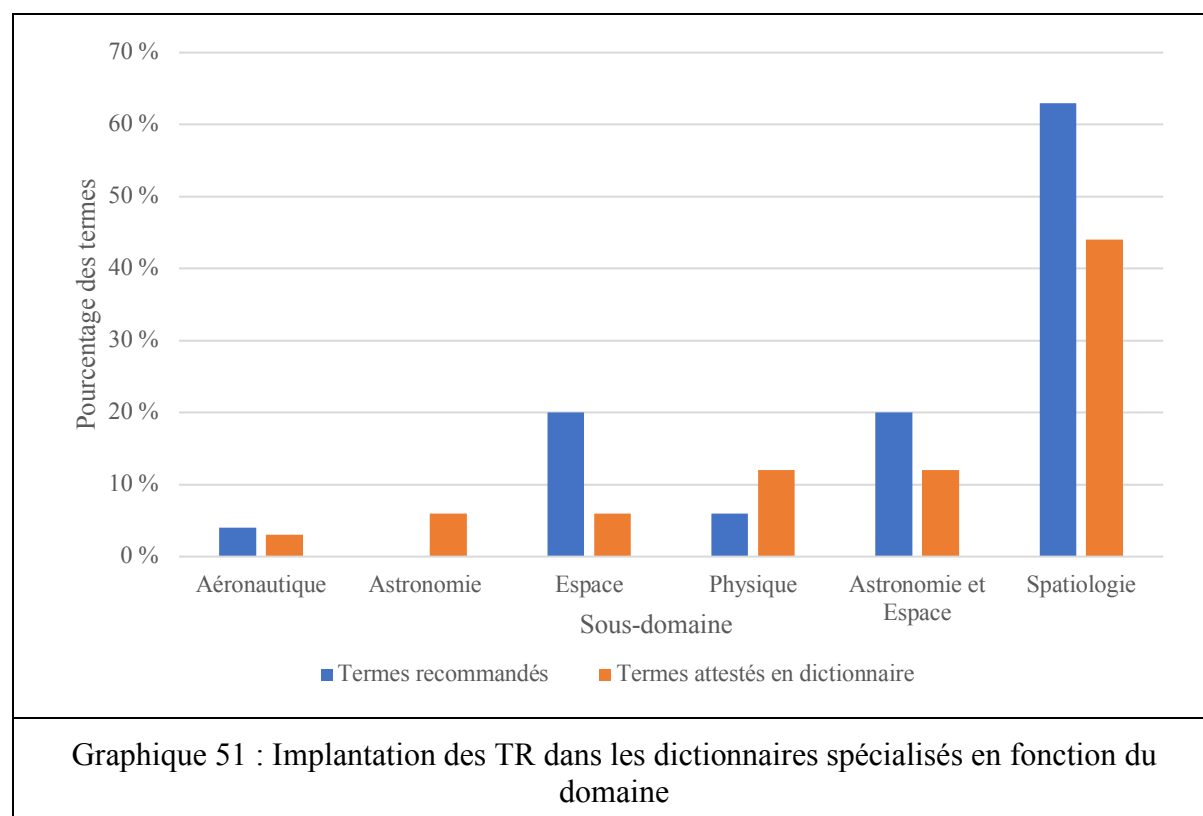
Dans l'analyse de nos corpus, nous avons utilisé un échantillon de 181 concepts dénommés par des termes recommandés dans les publications de 2008, 2009, 2012, 2014 et 2015. Nous avons relevé des termes dénommant 106 de ces 181 concepts abordés dans les corpus. Pour mieux comprendre l'implantation des termes recommandés dénommant ces 106 concepts, nous allons nous concentrer sur leur implantation lexicographique et ne pas nous concentrer sur les 75 autres concepts qui n'étaient pas abordés dans nos corpus. Pour apprécier l'implantation des termes dans les dictionnaires, nous proposons quatre différentes mesures, dont la première est la plus simple : la présence du terme recommandé de chacun des 106 concepts abordés dans nos corpus. À partir de cette première mesure, il sera ainsi possible de calculer le taux d'absence des termes recommandés pour chaque dictionnaire, ce qui constituera notre deuxième mesure. La troisième mesure que nous proposons tient compte de toutes les dénominations du concept relevées dans un dictionnaire. Cela nous permettra de tenir compte de la présence des dénominations des concepts dans les dictionnaires dans les cas où le terme recommandé est absent. Enfin, la quatrième mesure est similaire à la troisième, mais elle ne concerne que les cas où deux conditions sont satisfaites : premièrement, que le terme

¹⁶⁶ Voir les sections I.3.4.7.3 et II.1.2.2

recommandé soit absent du dictionnaire et deuxièmement, qu'une autre dénomination du concept en question soit relevée, qu'elle soit emprunt, sigle, synonyme recommandé, etc.

III.2.3.2.7.2.2 L'implantation synchronique dans les dictionnaires spécialisés par domaine

Au sein de notre échantillon, chaque terme recommandé est assorti d'au moins un domaine. Puisque les dictionnaires spécialisés inventorient le lexique d'un ou plusieurs domaines, mais pas tous les domaines, une analyse de l'implantation dans les dictionnaires spécialisés doit tenir compte du domaine du terme recommandé en question. Le constat que les termes de l'astronomie sont peu présents dans les dictionnaires de l'aéronautique, par exemple, n'est pas comparable avec le constat que plusieurs termes sont présents dans un dictionnaire de l'astronomie mais pas dans un autre. À l'aide du Graphique 51 ci-dessous¹⁶⁷, examinons la part des termes relevés dans les dictionnaires spécialisés.

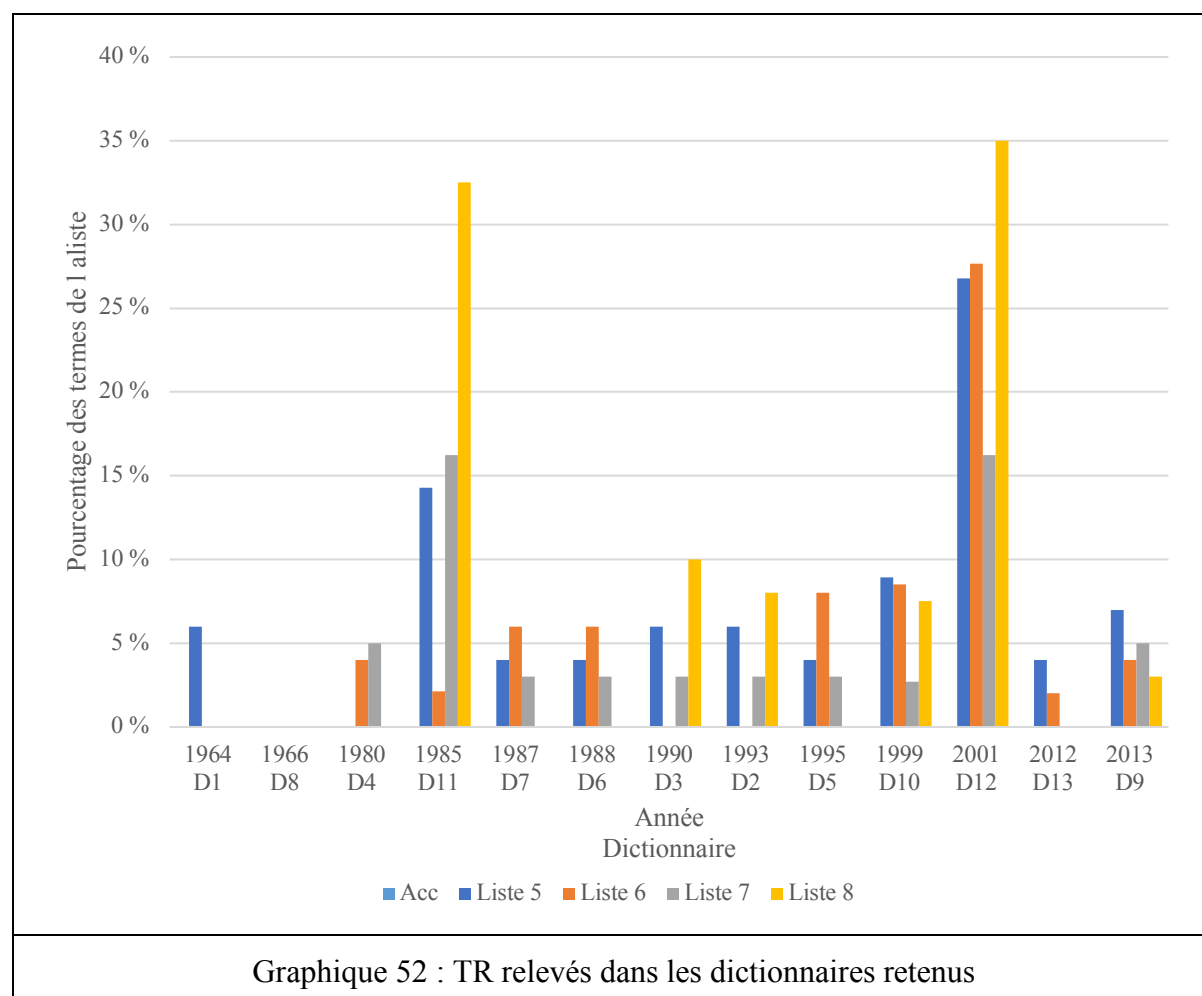


Si nous comprenons le domaine *aérodynamique* dans le domaine *aéronautique* et les termes de l'astronomie parmi ceux de *astronomie et espace*, nous constatons qu'il est rare que les

¹⁶⁷ Le total des pourcentages n'est pas égal à 100 %, pour trois raisons. Premièrement, certains termes sont assortis de plusieurs domaines/sous-domaines, et nous analysons l'implantation des termes d'un domaine de spécialisation indépendamment de l'implantation des autres. Deuxièmement, certains termes sont assortis de domaines de spécialisation au-delà de ceux des dictionnaires retenus, et troisièmement les domaines de spécialisation des dictionnaires sont partagés dans certains cas.

termes recommandés apparaissent dans les dictionnaires approximativement au niveau attendu : les pourcentages sont similaires seulement dans le cas des termes de l'aéronautique. La correspondance entre la part de l'échantillon et la part des attestations n'est pas du tout égale dans les autres cas, car certains domaines, tels que la spatologie et l'astronomie et l'espace sont sous-représentés dans les attestations lexicographiques, alors que d'autres sont surreprésentés, dont la physique et l'astronomie. D'une part, cela indiquerait que certains termes recommandés répondent à de véritables nécessités dénominatives dans certains sous-domaines, alors que dans d'autres, il y aurait une moindre nécessité de dénommer les concepts définis dans les recommandations de notre échantillon. D'autre part, cela indiquerait que les termes recommandés sont mieux enracinés dans certains domaines par rapport à d'autres qui auraient une préférence pour des formes alternatives qui n'ont pas reçu la sanction du dispositif d'enrichissement.

III.2.3.2.7.2.3 L'implantation diachronique dans les dictionnaires spécialisés par domaine



Ayant constaté une certaine implantation des termes recommandés dans les dictionnaires spécialisés selon leur domaine, nous nous proposons d'analyser cette implantation en diachronie. Comme le démontre le Graphique 52 ci-dessus, qui présente les pourcentages des termes recommandés présents dans chacun des dictionnaires spécialisés, l'implantation est très variable. La liste est ordonnée selon l'année de publication du dictionnaire mais remarquons premièrement que les D11 et D12 se distinguent par la très forte présence des termes de certaines listes. Ces deux dictionnaires s'intéressent au domaine de la spatologie ; c'est alors l'ampleur des termes de ce domaine qui semble conduire à l'indexation d'autant de termes dans ces dictionnaires.

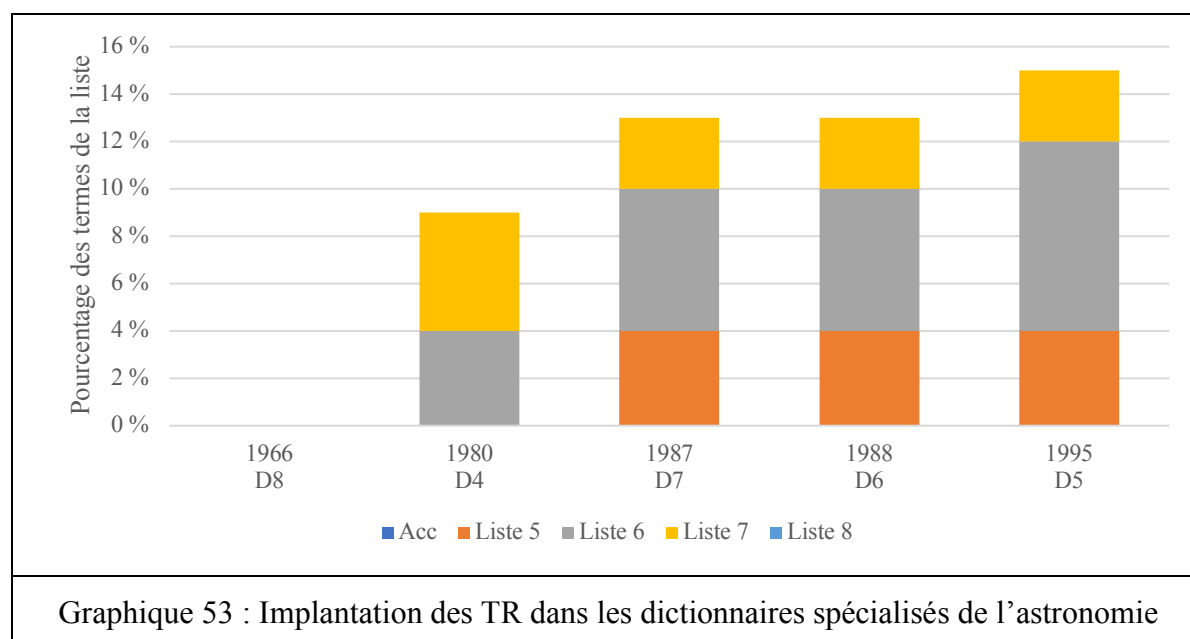
Globalement, il semble exister une légère tendance selon laquelle plus un dictionnaire spécialisé est récent, plus il est probable qu'il comprenne des termes recommandés, et ce malgré l'hétérogénéité des domaines traités dans les listes de notre échantillon. Bien que la tendance soit générale, elle n'est aucunement définitive, comme le montre le cas du D13 publié en 2012, qui s'intéresse à l'aéronautique. Ce domaine comprenant peu de termes et sans un point de référence diachronique, il n'est pas possible de déterminer si ce dictionnaire est remarquable par la richesse ou l'austérité de son lexique. La tendance générale doit aussi tenir compte du fait que, comme nous l'avons vu plus haut avec des termes relevés dans les dictionnaires de l'astronomie, certains termes peuvent être présents dans une édition d'un dictionnaire, mais absent de l'édition précédente ou la suivante. Cela peut s'expliquer par le changement de sa position éditoriale, le « parti pris lexicographique » comme l'a appelé Quirion (2000 : 101) : il est possible que les éditeurs se contentent de décrire l'usage là où ils cherchaient antérieurement à l'influencer ou en ajoutant de nouvelles entrées ou en supprimant certaines, tout en répondant aux contraintes éditoriales qui nécessitent que le produit corresponde à un certain lectorat sans dépasser un certain nombre de pages ou un certain prix.

III.2.3.2.7.2.3.1 L'astronomie

L'astronomie est le premier des domaines sous-représentés dans les dictionnaires : les termes de ce domaine constituent quasiment 20 % des termes recommandés de notre échantillon, mais dans les dictionnaires d'astronomie, ces termes se font beaucoup plus rares, seulement 6 % des termes de l'échantillon sont présents. Ces disparités peuvent s'expliquer par deux raisons principales. La première est que les dictionnaires d'astronomie que nous avons consultés ne sont pas les dictionnaires les plus à jour : le plus récent date de 1999, si nous mettons de côté celui de Thuan que nous avons évoqué dans la section III.2.3.2.7.1.1.1. Bien que cela permette

de prouver que certains termes ne sont pas des néologismes créés par la CSTNS, il est tout à fait possible que de nouvelles éditions des dictionnaires d'astronomie inventorient les termes recommandés. Une deuxième explication pour la disparité serait que les dictionnaires et les recommandations ont des buts, et des publics différents. La recommandation, qui démontre comment on peut désigner le concept, est destinée à ceux qui souhaitent dénommer les concepts en bon français, alors que les dictionnaires inventorient les termes utilisés pour désigner un concept. Qui plus est, ces différences font que les dictionnaires comprennent plusieurs termes de base dans un domaine, alors que les recommandations s'intéressent souvent aux termes des frontières de la discipline.

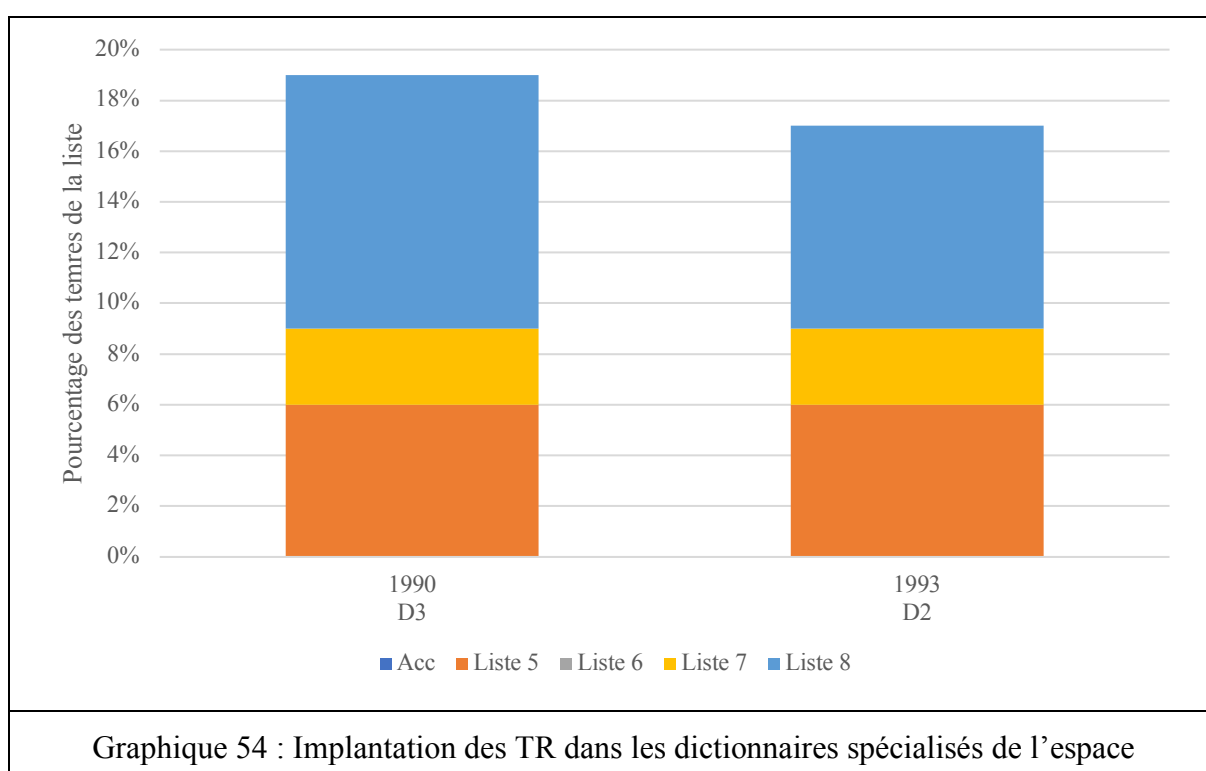
Dans le domaine de l'astronomie, l'évolution diachronique est faible, même dans un intervalle de 30 ans (1965-1995), comme le montre le Graphique 51 ci-dessous : le nombre de termes relevés dans les dictionnaires spécialisés augmente en diachronie, comme le montre bien le cas des termes de la cinquième liste, inventoriés après 1987 et les termes de la sixième liste ajoutés entre 1988 et 1995.



Le domaine de l'astronomie comprend aussi des cas où le nombre de termes relevés baisse : nous avons relevé 5 % des termes recommandés de la sixième liste dans le D4, mais seuls 3 % des termes de cette liste sont relevés dans les éditions ultérieures : les termes *halo galactique* et *principe d'équivalence* sont présents dans le D4, mais absents des D5, D6, D7 et D8.

III.2.3.2.7.2.3.2 L'espace

Les progrès scientifiques et techniques permettent d'élargir les domaines de connaissances, et ces nouvelles connaissances sont inventoriées dans des dictionnaires spécialisés, ce qui fait de nouveaux termes inventoriés une des principales justifications de l'élaboration de nouvelles éditions des dictionnaires spécialisés. Dans cette ligne de pensée, nous avons postulé que les dictionnaires les plus anciens contiendraient moins de termes recommandés tandis que les dictionnaires les plus récents en comprendraient plus dans leur inventaire. Nous analyserons brièvement l'implantation diachronique des termes recommandés dans les dictionnaires spécialisés de l'espace, à l'aide du Graphique 54 ci-dessous.

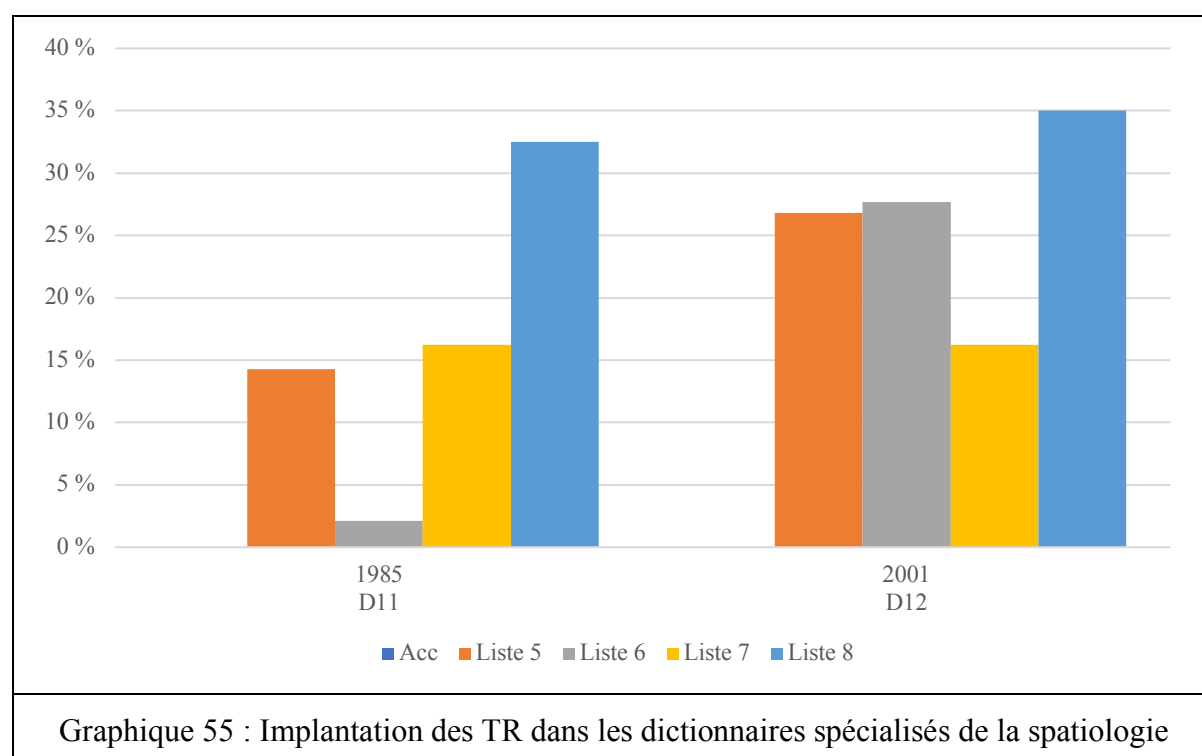


Graphique 54 : Implantation des TR dans les dictionnaires spécialisés de l'espace

Les deux dictionnaires de l'espace que nous avons retenus sont publiés dans un intervalle court, de trois ans, et nous constatons que pour trois des cinq listes que nous avons incluses dans notre échantillon, le pourcentage des termes relevés n'a pas évolué. Lorsque nous considérons la huitième liste, par contre, le plus ancien des dictionnaires, le D3, affiche un taux de présence supérieur à celui de l'édition suivante, les termes *prophylactorium* et *capteur d'orientation* étant inventoriés en 1990 mais pas en 1993.

III.2.3.2.7.2.3.3 La spatiologie

Les termes des STS sont moins présents que prévus dans les dictionnaires de spatiologie que prévu, car alors que 63 % des termes de notre échantillon appartiennent à ce domaine, seulement 44 % des attestations lexicographiques sont des termes de ce domaine. Cela est surprenant puisque plusieurs membres de la CSTNS ont participé à la rédaction d'un ou des deux dictionnaires de la spatiologie analysés. Les avancées scientifiques et le fait que les recommandations et les dictionnaires ont différents buts peuvent aussi justifier ces différences. Examinons l'implantation lexicographique des termes de ce domaine à l'aide du Graphique 55.



Notons premièrement que les termes de ce domaine sont bien plus présents dans les dictionnaires spécialisés, mais que l'axe vertical se mesure en pourcentage des termes de chaque liste et non pas l'échantillon. En diachronie, l'implantation lexicographique des termes recommandés de la spatiologie est positive : le D12 inventorie plus de termes (48) que le D11 (28 termes) et ce pour les Liste 5, Liste 6 et Liste 8. Si cette augmentation est de bon augure pour les efforts aménagistes en ce que les termes recommandés sont repris dans un ouvrage spécialisé, l'on ne saurait attribuer la meilleure implantation de 2001 à la recommandation des termes de notre échantillon, ceux-ci étant recommandés bien après sa publication.

III.2.3.2.7.2.4 Conclusions sur l'implantation dans les dictionnaires spécialisés

La consultation des dictionnaires spécialisés a permis d'illustrer le fait que les termes recommandés font rarement partie du lexique des dictionnaires spécialisés. Qui plus est, lorsque les termes recommandés sont présents, il est rarement explicité que certains termes sont recommandés, ou que d'autres formes sont considérées comme incorrectes. Il semble ainsi que les dictionnaires spécialisés s'inscrivent fermement dans une démarche lexicographique et non pas terminologique, car ils ne cherchent ni à guider ni à normaliser l'usage. Ils constatent simplement quels termes sont employés dans quelle(s) acception(s). Exception est néanmoins faite pour deux dictionnaires, les D11 et D12, dont la nature est particulière non seulement en raison de l'ampleur de leur champ d'intérêt, mais aussi en raison de la participation de certains membres de la CSTNS à leur élaboration et en raison de leur inclusion de remarques prescriptives absentes des autres dictionnaires spécialisés consultés.

III.2.3.2.7.3 Les dictionnaires généraux

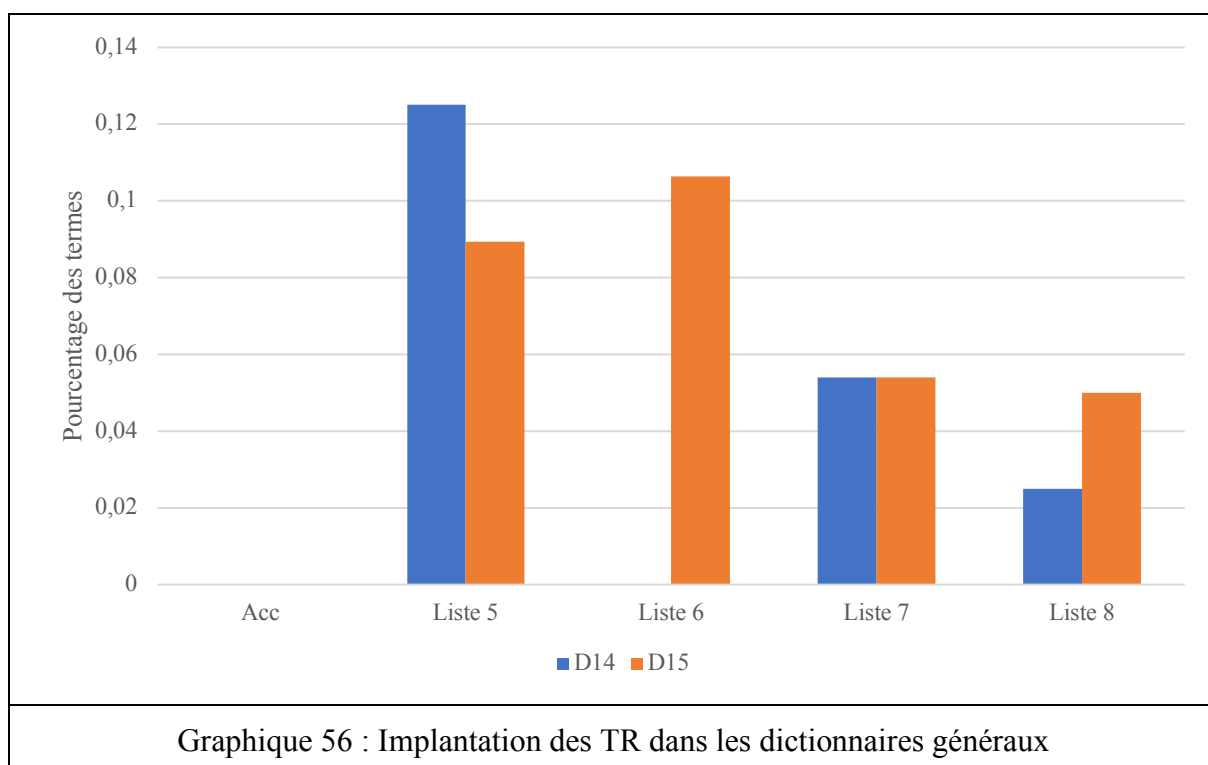
Comme avec les dictionnaires spécialisés, nous ferons référence aux dictionnaires de langue générale uniquement par le code que nous leur avons attribué dans le Tableau 133 plus haut. Pour compléter l'analyse diachronique de l'implantation des termes recommandés dans les dictionnaires spécialisés, nous nous appuierons sur l'étude de Depecker (2001) et sur la consultation des D14 et D15 pour mener à bien une étude d'implantation diachronique de l'implantation des termes recommandés dans les dictionnaires généraux.

III.2.3.2.7.3.1 L'implantation en synchronie

Les D14 et D15 sont les plus récents des dictionnaires que nous consultons. Cependant, même s'ils sont édités plus récemment que les dictionnaires spécialisés que nous avons consultés, le Graphique 56 ci-dessous démontre que les termes recommandés sont peu présents dans ces dictionnaires.

Seulement 10 des 106 (9 %) termes recommandés dénommant des concepts abordés dans nos corpus sont ainsi inventoriés dans le D14, alors que ce chiffre s'élève à 14 (13 %) dans le cas du D15, pour un total 19 termes recommandés relevés dans les dictionnaires, parmi les 106 concepts abordés dans nos corpus. Ce chiffre bas doit être compris dans le contexte des travaux de la CSTNS, qui est chargée de combler les lacunes dans le vocabulaire français des STS, et non pas dans la langue générale. L'indexation des termes recommandés dans des dictionnaires

de langue générale serait alors un signe de cas exceptionnels où quelques rares concepts s’emploieraient en dehors du discours spécialisé et n’appartiendraient pas exclusivement au discours spécialisé. Qui plus est, le nombre de termes recommandés figurant dans les dictionnaires sera nécessairement peu important parce que l’inclusion d’un terme dans un dictionnaire général est normalement un critère d’exclusion pour les termes traités par la CSTNS. Il existe néanmoins un équilibre à trouver entre cette force, qui cherche à limiter l’ampleur de l’aménagement terminologique et la force opposée – l’exhaustivité – qui cherche à former des glossaires et vocabulaires dénommant tous les concepts dans un domaine donné.



Si nous comparons le pourcentage des termes relevés dans les dictionnaires généraux et spécialisés, nous constatons que les termes recommandés sont relevés plus souvent dans les dictionnaires généraux que dans certains dictionnaires spécialisés, comme l’a démontré le Graphique 50 plus haut. Si ce constat paraît paradoxal, il ne tient pas compte du fait que les dictionnaires spécialisés inventorier moins de termes recommandés que les dictionnaires généraux se limitent à inventorier le vocabulaire d’un sous-domaine, alors que les dictionnaires généraux ne limitent pas leur champ d’intérêt de cette façon.

Liste	TR relevés dans le D14	TR relevés dans le D15
5	-	montgolfière à infrarouge
5	rayonnement de freinage	
5	chambre anéchoïque	-
5	centrale inertielle	
5	satellite passif	-
5	orbiteur	-
5	rétrofusée	
5	guiderope	
6	-	cryosphère
6	-	lentille gravitationnelle
6	-	masse manquante
6	-	mirage gravitationnel
6	-	moteur vernier
7	gyrofréquence	-
7	magnétopause	
7	-	principe d'équivalence
8	-	case à équipements
8	-	jupe
8	sauvegarde	-
Tableau 133 : TR relevés dans les dictionnaires généraux		

Au sein de nos dictionnaires généraux, l'implantation des termes des cinquième, septième et huitième listes est relativement similaire, mais nous notons une nette différence lorsqu'il est question des termes de la sixième liste, dont cinq (11 % des termes de cette liste) sont répertoriés dans le D15 alors que tous ces termes sont absents du D14. Les termes en question, *cryosphère*, *lentille gravitationnelle*, *masse manquante*, *mirage gravitationnel* et *moteur vernier* sont aussi absents du *Petit Robert de la langue française en ligne*, ce qui indique que leur absence serait due à un choix lexicographique ou éditorial. Il se peut que cette décision ait été prise parce que la compositionnalité de ces termes facilite la mise en relation du terme et du concept. Comme on peut en témoigner à partir de l'examen du Tableau 133 ci-dessus qui détaille les termes relevés dans ces dictionnaires, ces termes sont pour la plupart compositionnels et motivés. Cette nature qui facilite la mise en relation du terme et du concept

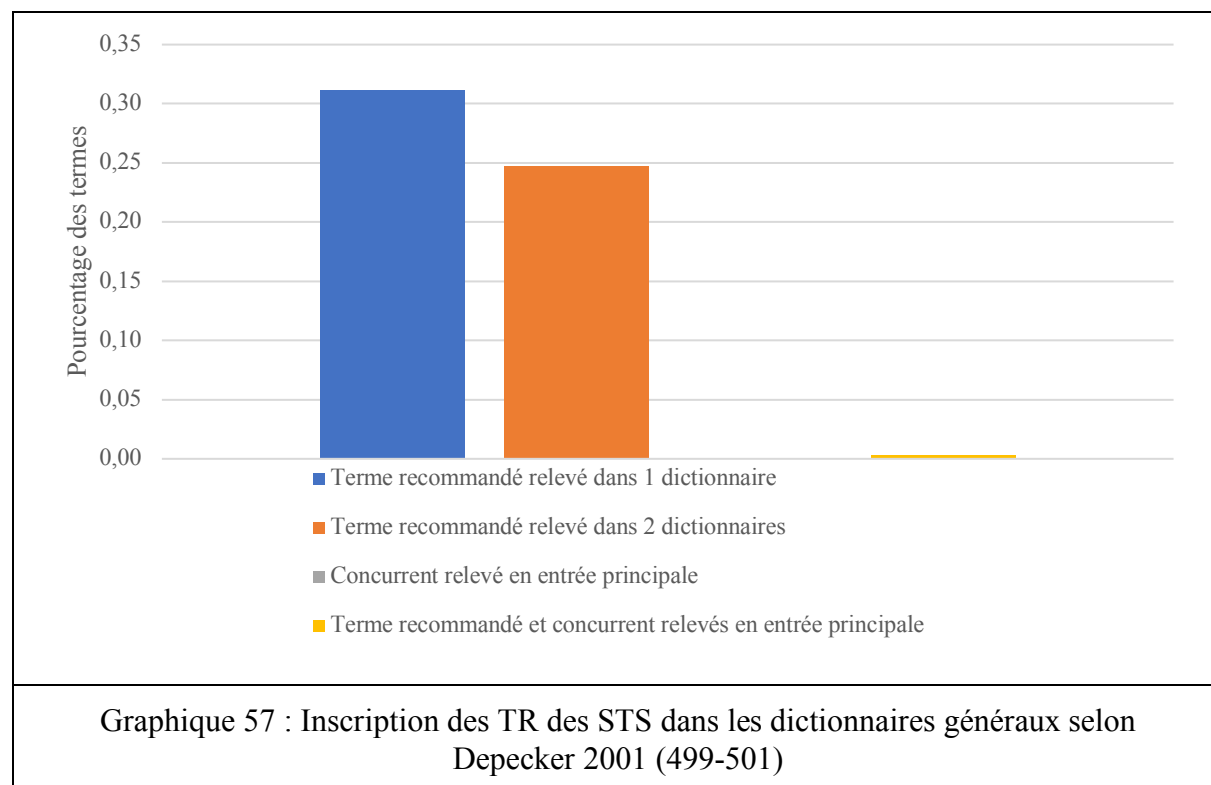
serait impliquée dans le fait que seulement 6 des 20 termes sont inventoriés dans les deux dictionnaires à la fois. Cette nature, combinée à l'évaluation de la technicité d'un terme pour mériter son inclusion dans un dictionnaire général et à l'existence d'un vrai besoin dénomiatif peuvent expliquer pourquoi les lexicographes ont pris des décisions pour la plupart contradictoires.

III.2.3.2.7.3.2 L'implantation en diachronie

Pour mieux contextualiser ces constats sur l'implantation des termes dans les dictionnaires généralistes, nous pouvons nous appuyer sur un des rares points de référence dans ce domaine. L'étude en question est celle de Depecker de 2001, et elle établit un bilan de l'implantation des termes recommandés des STS en relevant les termes dans deux dictionnaires : le *Nouveau Petit Robert* de 1994 et *Le Petit Larousse* de 1993. Les termes analysés sont recommandés en 1973 et en 1995. La liste de 1973 inventorie 218 dénominations recommandées (termes recommandés, synonymes et abréviations) de 203 concepts, alors que celle de 1995 comprend 194 dénominations recommandées de 173 concepts. Cependant, puisque la recommandation de 1973 a été annulée et remplacée par celle de 1995, 84 des concepts qui apparaissent dans la recommandation de 1995 sont également présents dans la publication annulée. Au total, 290 concepts uniques sont dénommés par 315 dénominations recommandées.

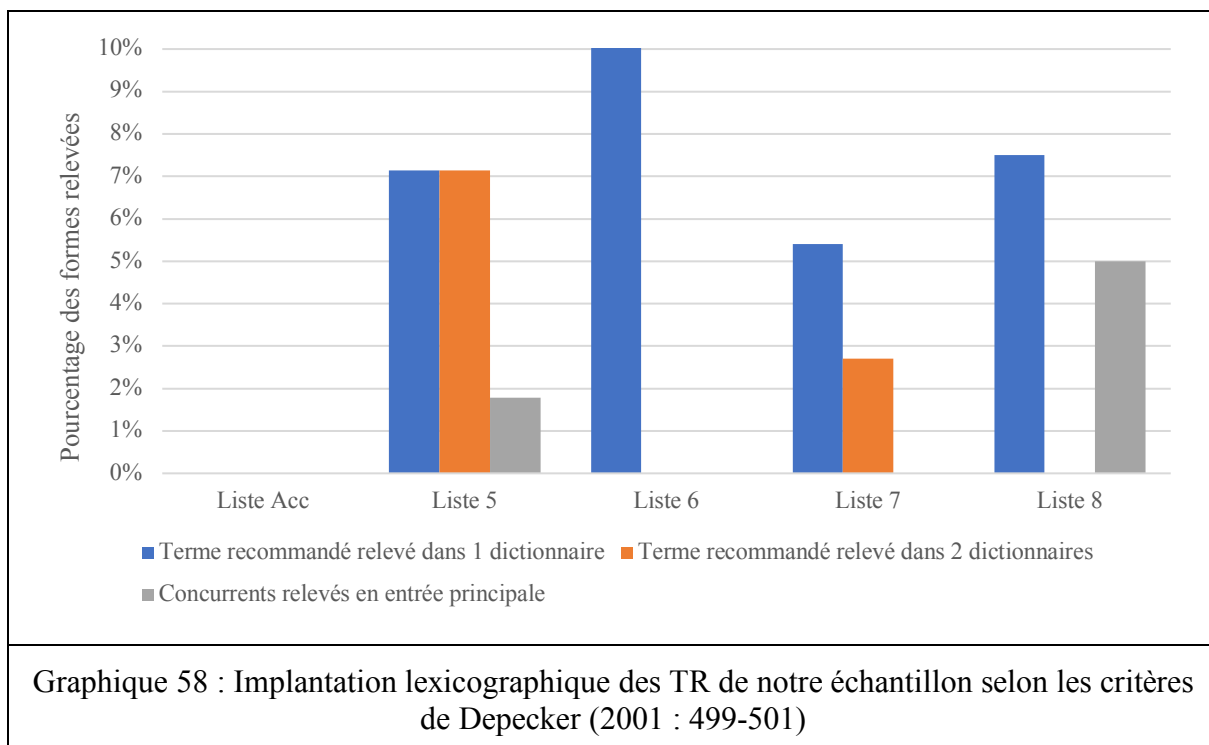
Depecker (2001 : 499-500) répartit ces termes en quatre catégories, dont la première est appelée le « *noyau central* », où le terme recommandé figure en entrée principale dans les deux dictionnaires retenus. Au total, 72 termes recommandés appartiennent à cette catégorie. La deuxième catégorie, le « *noyau dur* » comprend les termes recommandés présents en entrée principale dans un des dictionnaires, mais l'auteur ne précise pas lequel. Ce noyau central comprend 94 termes recommandés. La troisième catégorie est celle où la désignation anglaise, ou une forme considérée fautive, est présente en entrée principale. Un terme répond à ces critères : *avionique*, présent dans la liste de 1973, qui note que ce terme est « *à proscrire* » dans les acceptions des termes recommandés *électronique aérospatiale* et *électronique spatiale*. Enfin, la quatrième et dernière catégorie établie est celle où le terme anglais et le terme français figurent tous deux en entrée principale. Encore un cas spécifique répond à ces critères : l'alternance entre l'emprunt *booster* et les termes recommandés *propulseur* et *pousseur*, qui dénomment deux concepts différents (Depecker 2001 : 500). Il est probable que les connotations sont également en jeu ici, car l'emploi du verbe *booster* dans le langage familier pourrait constituer une autre entrave à son emploi, considérant que les termes

recommandés *propulseur* et *pousseur* n'ont pas ce lien au langage familier. Puisque deux concepts sont impliqués dans le cas de *booster*, nous comptabilisons deux cas dans le Graphique 57 ci-dessous, qui détaille la répartition des termes dans les catégories qu'établit Depecker.

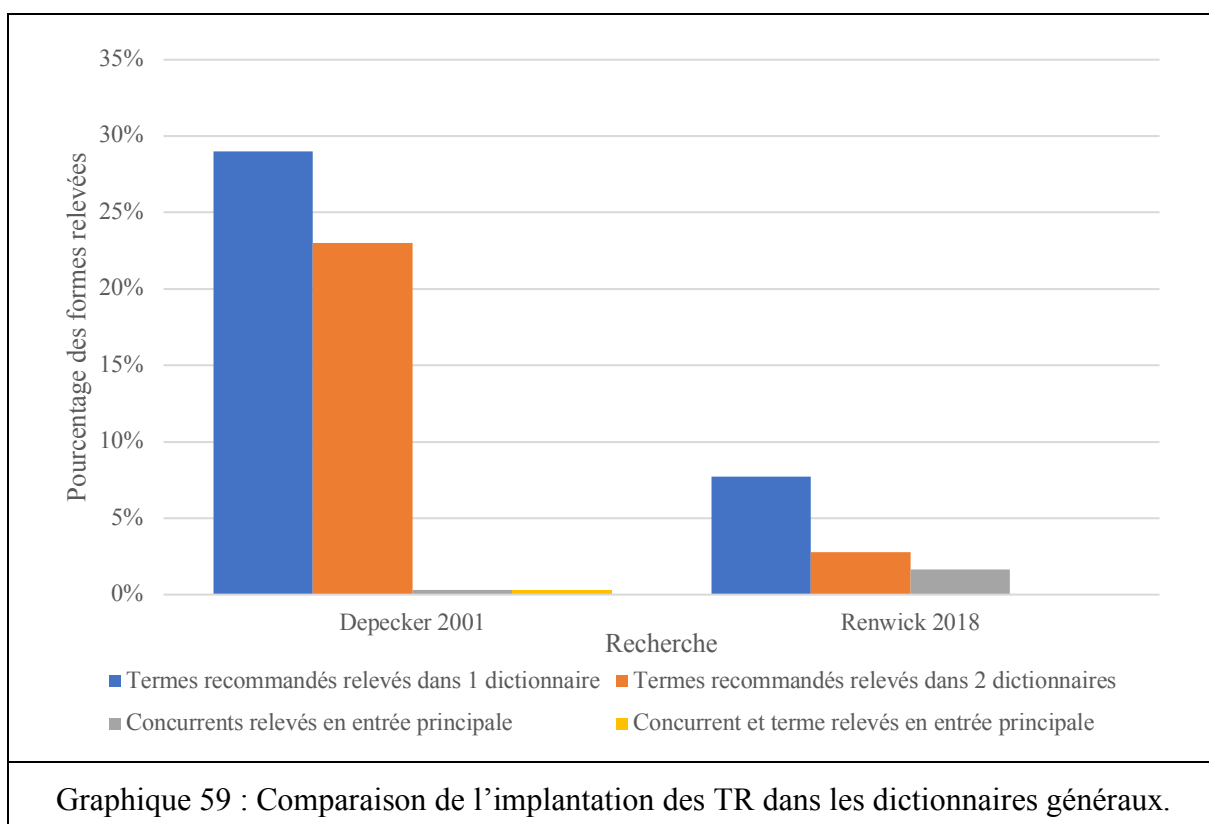


Au niveau global de l'étude de Depecker, une forte proportion (31 %) de formes recommandées est relevée en entrée principale dans un dictionnaire et la plupart (73 sur 92) des formes recommandées sont également présentes dans le deuxième dictionnaire. Par contre, les cas où le terme recommandé s'emploie de manière égale au concurrent sont très rares, tout comme les cas où le concept est dénommé par le concurrent dans le dictionnaire.

Nous avons analysé l'implantation des termes de notre échantillon selon les mêmes critères que Depecker dans le but de permettre une analyse comparative de l'implantation lexicographique. Le Graphique 58 ci-dessous détaille l'implantation pour chacune des listes de notre échantillon, et permet de constater que plus le temps s'est écoulé depuis la recommandation, plus nombreux sont les termes relevés dans deux dictionnaires. Il est plus difficile de déceler une tendance chez les termes relevés dans un dictionnaire, sauf que cette part se chiffre entre 6 % et 10 % dans le cas des listes comprenant de multiples termes. La plus forte part des concurrents relevés en entrée principale par rapport aux valeurs constatées par Depecker serait due au nombre de termes qui est moins important dans notre cas.



Au lieu de comparer nos résultats au niveau des listes avec ceux de Depecker, nous présentons les résultats pour la totalité de notre échantillon dans le Graphique 59 ci-dessous.



Constatons premièrement que le pourcentage de termes recommandés en entrée principale dans un dictionnaire est beaucoup plus fort pour Depecker (29 %) que pour nous (7 %). Deuxièmement, les termes présents dans deux dictionnaires sont aussi beaucoup moins nombreux pour nous (3 %) que pour Depecker (23 %). Ces deux constats rendent patent que les termes recommandés dans les listes de 1973 et 1995 sont beaucoup mieux implantés dans les dictionnaires généraux que les termes recommandés dans les listes entre 2008 et 2015.

Quoique ces différences soient importantes, nos constats s'alignent avec ceux de Depecker sur d'autres plans, notamment l'indexation de concurrents en entrée principale. Pour Depecker, les concurrents relevés à la place des termes recommandés étaient très rares, moins d'un pour cent des cas. À l'instar de Depecker, nous relevons quelques rares cas où le concurrent est relevé à la place du terme recommandé : *étoile à neutrons* est indexé à la place de *étoile de neutrons* et *réseau géodésique* est indexé à la place de *réseau géodésique de référence*. Par conséquent, les cas où les dictionnaires mettent une dénomination autre que le terme recommandé en vedette sont rares selon nos données et celles de Depecker. La rareté des cas où le terme recommandé et son concurrent sont tous deux relevés au sein d'un même dictionnaire est confirmée : nous ne relevons aucun cas qui réponde à ce critère, et Depecker n'en relève qu'un (2001 : 500).

Si les constats découlant de cette comparaison peuvent s'aligner sur certains plans tout en étant très différents sur d'autres, d'autres facteurs qui touchent à la fois à la lexicologie et à la terminologie, peuvent, dans une certaine mesure, expliquer ces différences. La première de ces raisons est terminologique, et se base sur le fait que l'entreprise d'aménagement terminologique a commencé en France, en ce qui concerne les sciences et techniques spatiales, en 1973. En tant que toute première recommandation terminologique dans ce domaine, plusieurs concepts de base y font leur apparition, dont *atterrissage*, *combustion*, *Lune* et *orbite*, par exemple. De tels termes de base se trouvent partagés entre leur existence en tant que termes et mots, car ils peuvent appartenir tant au discours spécialisé qu'au discours général. Il nous semble que cette double nature, cette existence au carrefour de la terminologie et de la lexicologie, fait que grand nombre de ces vocables sont présents dans les dictionnaires de langue générale, comme le constate l'étude de Depecker.

<i>TR</i>	<i>Liste</i>	<i>TR</i>	<i>Liste</i>
injection sur <u>orbite</u>	2007	<u>combustion</u> décroissante	2014
<u>orbite</u> de dérive	2001	<u>combustion</u> en cigarette	2000
<u>orbite</u> héliosynchrone	2001	propulseur à <u>combustion</u> externe	2005
<u>orbite</u> basse	2001	seuil de <u>combustion</u>	2012
position nominale sur <u>orbite</u>	2007		
surbaïsser une <u>orbite</u>	2001		
Tableau 134 : Termes polylexicaux de l'orbitologie et de la propulsion faisant suite des recommandations des termes <i>orbite</i> et <i>combustion</i>			

Ces concepts de base ayant été recommandés en 1973 et 1995, ils serviraient comme bases pour des recommandations ultérieures, dont la technicité aiguë ferait en sorte que les vocables soient vraiment des termes inscrits dans le discours spécialisé. Citons les termes que nous présentons dans le Tableau 134 : ces termes polylexicaux de l'orbitologie et de la combustion, dérivent tous des termes monolexicaux *orbite* et *combustion*, recommandés en 1973.

Puisque les termes présentés dans ce tableau appartiennent entièrement à des discours spécialisés et non pas au discours général, il n'y a pas de besoin pour le lexicographe de les intégrer dans son inventaire de la langue générale. Comme soutien de cette argumentation, nous pouvons aussi citer le fait que 50 % des termes des listes qu'étudie Depecker sont des termes monolexicaux, qui seraient plus susceptibles d'apparaître dans les dictionnaires, alors que dans le cas des listes que nous étudions, seuls 26 % des termes sont monolexicaux, soit la moitié du nombre observé par Depecker.

Le constat que, parmi les 73 termes que Depecker inventorie dans son noyau central, 63 (86 %) sont des termes monolexicaux démontre que les termes polylexicaux sont rarement inventoriés dans les dictionnaires de langue générale. Ce constat soutient l'hypothèse que nous venons d'évoquer à l'aide des termes dans le Tableau 135 selon laquelle les premières recommandations se sont intéressées à des termes de base, plus susceptibles de se trouver dans les dictionnaires généraux. Les termes de base étant inventoriés dans les dictionnaires généraux, il serait possible pour les éditeurs d'attribuer une entrée spécifique au deuxième élément d'un terme polylexical (tels que *injection* dans *injection sur orbite* ou *héliosynchrone* dans *orbite héliosynchrone*) au lieu d'ajouter une entrée spécifique pour le terme polylexical.

Notre échantillon diffère de celui de Depecker en ce que seulement 19 concepts sont traités dans les dictionnaires généraux et seulement huit concepts (42 %) sont dénommés par les termes monolexicaux, qui sont souvent bien implantés, comme nous l'avons vu dans les sections III.1.2.1.2.2 et III.1.2.1.2.3. Bien que les résultats de notre étude diffèrent au niveau de l'ampleur de l'implantation lexicographique des termes monolexicaux, notre échantillon est moins important que le sien et en tant que tel, il serait plus sujet aux aléas des cas particuliers. Il semble ainsi que les premières recommandations aient dénommé des concepts clés qui serviraient de bases pour l'aménagement terminologique dans les années à venir, et puisque ces bases touchent à la langue générale, elles sont plus présentes dans les dictionnaires. Cela a pour conséquence qu'il reste de moins en moins de termes de base chaque fois qu'une nouvelle recommandation est publiée, ce qui réduira le nombre de tels termes qui sont les plus susceptibles d'intégrer les dictionnaires généraux.

III.2.3.2.7.3 Conclusions sur l'implantation dans les dictionnaires généraux

L'implantation des termes recommandés dans les dictionnaires généraux est très peu complète, une poignée des termes de notre échantillon étant répertoriée dans ces ouvrages qui se veulent généralistes. Il existe une forte variation des différents termes inventoriés parmi les deux dictionnaires, ce qui confirmerait l'influence sur l'implantation dans les dictionnaires du parti pris lexicographique évoqué par Quirion (2000 : 101). Cependant, même s'il y a ce parti pris lexicographique, l'analyse de l'implantation des termes recommandés dans les dictionnaires généraux nous a permis de constater qu'ils sont massivement absents et que cette absence s'accroît en diachronie, deux constats qui nous seraient impossibles de faire sans nous intéresser à l'inscription des termes dans les dictionnaires retenus.

III.2.3.2.7.4 Conclusions sur l'implantation lexicographique

Nous avons examiné l'implantation lexicographique des termes recommandés sous plusieurs angles et le principal constat de notre analyse est que les termes recommandés sont rarement inventoriés dans les dictionnaires. Ce constat contraste avec celui de Depecker en ce qui concerne les dictionnaires généraux, aussi bien qu'avec celui de Chansou, qui observait, dans son étude sur l'implantation des termes de l'audiovisuel, que « *[l]es recommandations de la Commission sont indiquées généralement dans les dictionnaires d'usage avec la mention "recommandation officielle"* » (1994 : 109). Bien qu'il ne soit pas clair si ces différences sont le produit de la différence des domaines, de décisions éditoriales des lexicographes ou de

l'époque, il est néanmoins clair que les dictionnaires ne mettent pas en évidence que certains termes sont des recommandations officielles.

L'analyse de l'implantation lexicographique des termes recommandés a également permis de démontrer que dans la majorité des cas, il existe une nécessité dénomminative pour les concepts définis par la CSTNS. Les termes recommandés qui existaient et s'employaient avant leur consécration en tant que termes officiels sont les mieux implantés. Enfin, nous avons validé notre cinquième hypothèse spécifique, selon laquelle les termes recommandés les plus présents dans les corpus sont les plus présents dans les dictionnaires. Le fait qu'un terme recommandé existe préalablement à sa recommandation favorise son implantation, tout comme les termes les mieux implantés dans nos corpus sont les mieux implantés dans les dictionnaires.

III.2.3.2.8 L'intervention des non-spécialistes et l'insécurité linguistique

La refonte du dispositif d'enrichissement de la langue en 1996 a donné une place importante aux non spécialistes dans la recommandation des termes des langues spécialisées, sous la forme de la CGTN et de l'Académie française « *confirmé[e] dans son rôle de gardienne de la langue et d'instance suprême* » (Druon 1997 : 3). La présence et l'intervention de l'Académie et de la CGTN dans le dispositif a donné lieu à des modifications pour rendre les définitions et notes plus claires et compréhensibles aux non-spécialistes, mais en ce qui concerne les désignations, il semble que l'implication des non-spécialistes constitue une entrave à l'implantation des termes recommandés, car ces non-spécialistes cherchent souvent à recommander des termes qui n'ont aucun usage auprès des spécialistes qui en ont le plus besoin. En tant que tel, ces non-spécialistes agissent précisément à l'encontre de la remarque émise par Chansou (1998 : 385) à propos des termes *clip* et *spot* : « *il faut éviter [...] une attitude trop intransigeante qui conduit à introduire dans une norme officielle une dénomination telle que bande vidéo promotionnelle* ». Plus particulièrement, il semble que l'intransigeance de l'Académie par rapport à ce qu'elle considère la qualité de la langue constitue une entrave à l'implantation des termes recommandés, car elle soutient le remplacement de dénominations bien établies dans l'usage dans les cercles professionnels, tels que *attitude* ou *planétésimal*, *survivabilité*, ou *satellite berger*, lorsque les termes censés les remplacer, *orientation*, *corps planétésimal*, *capacité de survie* et *satellite-berger* ne sont guère ou aucunement utilisés par les spécialistes du domaine.

Leur aval étant nécessaire pour la publication, l'Académie et la CGTN peuvent éloigner les termes recommandés de l'usage en impliquant l'insécurité linguistique. Dans le cas de la communication entre spécialistes, la transmission des connaissances à l'aide de termes reconnus permet d'étayer tout doute et toute insécurité linguistique, alors que l'emploi de ces mêmes termes engendrerait l'insécurité linguistique chez les non-spécialistes. Dans le cas des termes préférés par l'Académie et la CGTN, il semble que l'emploi de ces termes entre spécialistes risque d'engendrer l'insécurité linguistique, la rareté de la dénomination plaçant plus d'accent sur le moyen de transmettre une connaissance que sur la connaissance transmise. Dans le cadre de la communication écrite, l'insécurité linguistique peut justifier l'emploi massif des formes autres que celles recommandées.

La préférence étant pour la transmission de l'information, la place de la qualité de l'expression linguistique – que l'Académie cherche à protéger – est compromise. Le fait que plusieurs termes recommandés par l'Académie n'ont pas trouvé un quelconque usage pourrait bien dériver non seulement des raisons discutées plus haut, mais aussi du fait que les termes recommandés incarneraient, pour les utilisateurs, une tentative de « *museler l'élan créatif de la langue française* », pour reprendre l'expression de Hagège (1987 : 144). Il y aurait alors, chez les utilisateurs de la terminologie, la perception que l'aménagement constitue comme un type de court-circuit de l'évolution linguistique naturelle, en rendant explicite l'évolution qui a normalement lieu par négociation implicite.

Il nous semble alors que dans certains cas, la combinaison de trois faits soit impliquée dans l'échec de l'implantation des termes sur le plan procédural. Premièrement, le fait que l'Académie et la CSTNS doivent approuver les termes pour qu'ils soient recommandés. Deuxièmement, le fait que les membres de la CSTNS savent que l'aval de l'Académie et de la CSTN sont nécessaires. Enfin, il y a la possibilité que les membres de la CSTNS auraient pu modifier les dénominations pour n'inclure que celles auxquelles l'Académie ou la CSTNS ne feraient pas objection, contrairement aux termes qu'ils recommanderaient si leur approbation n'était pas nécessaire.

Il nous semble alors que l'implication des non-spécialistes dans la recommandation des termes souvent à destination des spécialistes constitue une entrave à l'implantation de certains termes.

III.2.3.3 Conclusions sur l'influence des facteurs procéduraux sur l'implantation des termes

Nous avons examiné l'influence de nombreux facteurs procéduraux sur l'implantation des termes recommandés des sciences et techniques spatiales, et comme pour les facteurs terminologiques et socioterminologiques, nous avons constaté que, seul, aucun facteur procédural ne peut garantir l'implantation d'un terme recommandé. Nous avons néanmoins constaté que les termes les plus présents dans nos corpus sont également les plus présents dans nos dictionnaires, ce qui a validé notre cinquième hypothèse spécifique, mais dans plusieurs des cas visés, le terme était déjà en usage avant sa consécration en tant que terme recommandé. S'il est difficile de déterminer le rapport entre recommandation et usage dans ces cas, ce n'est pas le cas des remarques prescriptives. Ayant noté que la présence des remarques n'entraîne pas l'abandon des dénominations visées, nous avons alors validé notre deuxième hypothèse spécifique. L'absence de nos corpus – et souvent des dictionnaires – de plusieurs des dénominations censées remplacer les formes condamnées par l'Académie française et la CGTN, nous a permis de valider notre sixième hypothèse spécifique.

Nous ne nous sommes pas contenté d'examiner uniquement les facteurs jouant sur nos hypothèses spécifiques, car nous avons pu souligner l'importance primordiale de la veille terminologique effectuée par les membres de la CSTNS. Puisque cette veille comprend l'appréciation de l'existence ou non d'un besoin dénomiatif, elle influence fortement l'implantation du terme : il n'y aura aucune implantation s'il n'existe pas de véritable nécessité dénomiatif. La veille terminologique tient, dans une certaine perspective, du pari qu'il existe un vrai besoin dénomiatif, complété par le pari qui est le choix d'une dénomiation à recommander. Il y a alors deux étapes où l'aménagement doit prendre de bonnes décisions pour que les termes recommandés aient de bonnes perspectives d'implantation, et il semble que la terminologie puisse aider les Collèges dans leur veille terminologique.

Pour aider les experts dans la délimitation des concepts qui devraient faire l'objet de recommandations et pour amener plus d'objectivité à l'effort aménagiste, il serait possible de compléter la veille terminologique faite par les experts par une activité de veille effectuée par des terminologues. Ces derniers pourront s'appuyer sur des corpus de différents degrés de spécialisation pour vérifier plus objectivement qu'il existe un besoin dénomiatif pour un certain concept. Les terminologues pourront débusquer d'autres concepts nécessitant une

dénomination qui échapperaient aux experts en raison de leurs différents domaines de compétence. Il serait aussi possible que les terminologues profitent de l'abondance de ressources en anglais pour identifier des concepts sans dénomination française adéquate.

L'analyse des facteurs procéduraux a démontré que la mission confiée aux Collèges constituerait une entrave à la réussite de leur travail. Leur mission serait peut-être trop large parce qu'elle incite la recommandation de termes où la proximité des éléments est une quasi-garantie de l'implantation du terme qui serait, en toute logique, recommandé. Il serait alors possible de modifier la mission des Collèges pour qu'ils puissent faire plus confiance à l'usage dans de tels cas et ce faisant, libérer le travail des Collèges afin qu'ils se concentrent sur les questions dénominatives et définitoires, pour aller au-delà de la simple consécration de termes, doublons de leur équivalent anglais.

Nous avons vu que dans certains cas, la différence entre cause et effet donne lieu à l'implantation de termes recommandés pour un concept mais qui engendrent des termes impropres pour des concepts reliés. L'absence d'un terme adéquat qui dénomme l'effet pour accompagner le terme qui en dénomme la cause représente un point de faiblesse dans les recommandations de la CSTNS, dont on pourra tirer profit à l'avenir, en s'assurant que lorsqu'un concept fait l'objet d'une recommandation, les termes dénommant des concepts reliés fassent eux aussi l'objet de recommandations si la proximité entre éléments anglais et français risque d'engendrer l'adoption d'un terme qui ne saurait être recommandé. Avec de telles recommandations, il est possible que l'usage se modifie, mais nos constats concernant les remarques prescriptives permettent d'en douter.

Le dispositif se donne un but difficile : s'intéresser aux termes techniques que le citoyen lambda risque de croiser dans la vie moderne. En tant que tel, son but n'est ni purement lexicographique ni purement terminologique. Il semble que, dans les premiers arrêtés et recommandations terminologiques, les termes dont le citoyen lambda aurait besoin aient été recommandés, et que ce n'est que ces termes qui s'implanteront, car les termes seraient généralement trop techniques pour que le non spécialiste en ait besoin. Il se peut que le dispositif se soit donné un but qui a rapidement été atteint dans un domaine où les recommandations datent de presque 50 ans. Comme l'indique l'indexation de nombreux de ces termes dans les dictionnaires que Depecker a attestée, ces concepts seraient les seuls dont le citoyen lambda aurait vraiment besoin d'une dénomination.

Conclusion

Le dispositif d'enrichissement de la langue se donne pour but de favoriser l'emploi de la langue française dans les activités scientifiques et techniques par voie d'incitation, car la liberté de l'expression prime sur la volonté de l'État de modifier le comportement linguistique par coercition. C'est ainsi que la France se trouve dans une position peu confortable face à l'hégémonie linguistique de l'anglais dans les domaines scientifiques et techniques. Cependant, une langue ne se régit pas par décret, et il peut paraître illusoire de vouloir limiter l'influence de l'anglais sur le français même si le risque est grand d'assister à la perte de domaines entiers faute de l'adoption d'une terminologie française adéquate.

C'est l'efficacité et les résultats de l'entreprise aménagiste que nous nous sommes attaché à examiner dans le cadre de cette recherche, et nous l'avons fait en démontrant que l'intervention de l'État dans les affaires de la langue n'est pas seulement liée à l'anglicisation du français au cours du XX^e siècle : la mise en place du dispositif d'enrichissement de la langue s'inscrit dans une longue tradition d'encadrement linguistique qui vise à favoriser la compréhension, par les Français, des productions linguistiques les concernant. Reconnaisant les limites de ses capacités à pouvoir changer le comportement linguistique des Français en ce qui concerne la langue générale, la cible de l'action entreprise se limite aux termes des langues spécialisées, car c'est là où l'emploi de dénominations proprement françaises permettra aux Français et au français de participer pleinement à l'avancement des sciences et techniques.

Dans la deuxième partie de cette recherche, nous avons décrit les études d'implantation menées dans différents pays, selon différentes méthodologies et s'intéressant à plusieurs langues. Nous avons noté que certaines études pouvaient parfois manquer d'objectivité. Nous avons alors conçu notre étude pour qu'elle soit encore plus objective non seulement en ce qui concerne l'examen de l'usage réel des termes recommandés, mais aussi en ce qui concerne la délimitation objective des corpus terminologique et documentaire. Donner la priorité à l'objectivité nous a permis de démontrer que certains termes recommandés, dont on a pu supposer l'implantation, ne sont pas effectivement implantés, infirmant une supposition avancée par le passé. Nous avons ainsi démontré que la subjectivité du chercheur dans l'étude d'implantation terminologique peut elle aussi influencer les conclusions de l'étude. Par

conséquent, il semble nécessaire que les études d'implantation privilégient à l'avenir l'objectivité dans la délimitation de leurs corpus terminologique et documentaires.

L'analyse des études d'implantation a permis également de dégager certains des facteurs impliqués dans l'implantation des termes et qui donnent lieu à notre hypothèse principale : les facteurs qui influencent l'implantation des termes recommandés/normalisés dans d'autres pays ou dans d'autres domaines spécialisés, en français et dans d'autres langues, influencent aussi l'implantation, en français hexagonal, des termes des STS recommandés par la CSTNS. Nous avons également développé six hypothèses spécifiques, mettant en jeu trois types de facteurs d'implantation plus précis.

Nous avons analysé un grand nombre de facteurs susceptibles d'influencer l'implantation des termes recommandés dans la présente recherche. Ces analyses en constituent le cœur, et elles nous permettent d'arriver aux conclusions spécifiques. Comme les études d'implantation précédentes, nous avons pu remarquer qu'aucun facteur ne peut à lui seul garantir l'implantation d'un terme. En revanche, ce n'est que lorsqu'un terme répond à la fois à plusieurs critères qu'il arrive à s'implanter. Dans le droit fil des études d'implantation qui nous précèdent, nous avons reparti les facteurs influençant l'implantation en trois catégories : les facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux.

Parmi les facteurs terminologiques évoqués, la brièveté et la proximité à la forme anglaise se sont montrées fondamentales pour l'implantation des termes, alors qu'il n'a pas été possible d'analyser en détail le rôle d'autres facteurs, tels que l'absence de pléonasme, la valeur mnémorique ou la dérivabilité, en raison du faible nombre de termes les mettant en jeu. Nous avons alors déterminé que les facteurs terminologiques qui sont impliqués dans l'implantation ou le rejet des termes recommandés dans d'autres domaines, langues ou pays, sont bien impliqués dans l'implantation des termes recommandés des STS en France. Ce constat est une validation partielle de notre hypothèse principale, ainsi que la validation des hypothèses spécifiques concernant la brièveté des termes et le rôle du procédé néologique.

Notre analyse s'est poursuivie en analysant des facteurs socioterminologiques. Nous avons ainsi démontré que l'influence du type de discours sur l'implantation des termes serait le facteur le plus important de tous, car il détermine les concepts qui peuvent être abordés dans un texte donné tout en conditionnant l'acceptabilité des différentes dénominations. Ainsi est

validée notre troisième hypothèse spécifique. Notre hypothèse principale bénéficie également d'une nouvelle validation partielle, car les facteurs influençant l'implantation avancés dans d'autres études influencent bien l'implantation des termes de notre échantillon.

L'examen de l'influence des facteurs procéduraux sur l'implantation nous a permis de valider trois de nos hypothèses spécifiques, concernant les remarques prescriptives, l'implantation lexicographique et la préférence pour les termes utilisés par les spécialistes. Nous avons ainsi constaté que l'implantation des termes recommandés des STS est conditionnée par les mêmes facteurs avancés par les études d'implantation qui nous précèdent dans d'autres domaines, langues ou pays.

Les analyses des influences des facteurs terminologiques, socioterminologiques et procéduraux ayant chacune validé individuellement notre hypothèse principale, celle-ci est alors validée. Ces facteurs expliquent alors l'implantation des termes d'un domaine à haut degré de technicité. Cependant, si nos analyses ont pu déterminer que certains facteurs ont une influence plus importante que d'autres sur l'implantation, il demeure difficile de recommander les termes qui auront les meilleures perspectives d'implantation car il y a souvent des compromis impliqués dans le choix des termes à recommander. Modifier un terme pour satisfaire à un critère donné risque que compromettre la prise en compte d'autres critères. Cette modification se complexifie lorsque sont considérées les multiples limitations engendrées par les contraintes morphologiques, phonétiques, syntaxiques du français découlant des dénominations des concepts reliés. L'implication par ailleurs de ceux qui cherchent à « *surveiller les avenues de la langue, et à repousser les intrus* » (pour reprendre la phrase de Johnson), rend le choix d'un terme recommandé encore plus difficile, en limitant encore plus strictement les dénominations qui se proposent aux aménageurs. C'est ainsi que vraies réussites de l'entreprise aménagiste – celles qui ont pénétré dans la langue générale – paraissent limitées, tels *monospace*, *logiciel*, *matériel*, ou *VTT*, face aux nombreux échecs que nous avons détaillés. Ces premiers exemples sont les cas exceptionnels, vers lesquels plusieurs facteurs ont pu converger favorablement sans rencontrer de contrainte particulière. C'est également une démonstration de l'importance de l'inertie linguistique : le bénéfice d'une nouvelle dénomination doit être suffisamment clair et explicite pour que les utilisateurs potentiels envisagent de modifier leur comportement linguistique.

Bien que le manque d'études récentes portant sur le sort des termes recommandés en France puisse donner l'impression que l'aménagement terminologique s'effectue à l'aveuglette, nous avons démontré que la CSTNS semble tenir compte d'un grand nombre de facteurs influençant l'implantation des termes dans sa prise de décisions. L'emploi volontaire des termes recommandés dont nous avons témoigné est un signe encourageant pour les efforts aménagistes, notamment lorsqu'on considère la diffusion relativement restreinte des termes recommandés auprès des spécialistes, techniciens et scientifiques à qui ils sont destinés. Ayant basé notre étude sur l'usage réel, nous n'avons pas pu prendre en compte les opinions des scientifiques, spécialistes, experts et techniciens des STS sur les termes et leur diffusion. Pourtant, ainsi que d'autres études l'ont déjà démontré, il conviendrait d'améliorer la diffusion des termes recommandés des STS pour les diffuser encore plus largement encore auprès de ceux qui en ont besoin.

L'implantation de certains termes recommandés est un signe positif pour l'aménagement terminologique entrepris en France, mais nos données sont aussi révélatrices car elles confirment, premièrement, que les termes recommandés sont utilisés dans une minorité de cas dans tous les types de discours. Deuxièmement, nos données nous invitent également à une très grande prudence. En effet, les termes recommandés sont utilisés dans une minorité de cas mais on constate une importante réduction de l'emploi des termes recommandés depuis 1996. Vues les contraintes imposées par l'expression écrite de leur pensée, nous avons démontré que, même lorsque la langue bénéficie des efforts aménagistes, les auteurs ont généralement préféré les termes que les lecteurs comprendront le mieux. En opérant un tel choix, les auteurs démontrent que, de plus en plus souvent, la fidélité à la qualité de la langue cède le pas à sa fonction communicative.

Bibliographie

ACADÉMIE FRANÇAISE.

1635. *Statuts et règlements de l'académie française*. [En ligne] URL
<http://www.academie-francaise.fr/sites/academie-francaise.fr/files/statuts_af_0.pdf>
Consulté le 01/09/2017.

ALÉONG, Stanley, *et al.*

1981. « De la mise en œuvre d'une terminologie de la langue française de l'automobile dans trois écoles d'enseignement technique au Québec - un premier bilan ». Dans *La Banque des mots*. 21. p. 45-66.

ALLONY FAINBERG, Yaffa.

1983. « Linguistic and Sociodemographic Factors Influencing the Acceptance of Hebrew Neologisms ». Dans *International Journal of the Sociology of Language*. 41. p. 9-40.

1974. « Official Hebrew Terms For Parts Of The Car : A Study Of Knowledge, Usage And Attitudes ». Dans *International Journal of the Sociology of Language*, 1. p. 67-94.

AUGER, Pierre.

1999. *L'implantation des officialismes halieutiques au Québec : essai de terminométrie*. Québec, Office québécois de la langue française. (Coll. Langues et sociétés. 37). 221 p.

1986. « Francisation et terminologie : l'aménagement terminologique ». Dans RONDEAU, G. et SAGER, J. C. (éds.). *Termia 84 : terminologie et coopération internationale : la terminologie, outil indispensable au transfert des technologies. Colloque international de terminologie, Luxembourg, 27-29 août 1984*. Québec : Association internationale de terminologie. p. 47-55.

BELLAY, Joachim (du).

1549. *Défense et illustration de la langue françoise*. [En ligne] URL
<<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k166650v>> Consulté le 25/10/2017.

BENGTSSON, Sverker.

1968. *La défense organisée de la langue française : Étude sur l'activité de quelques organismes qui depuis 1937 ont pris pour tâche de veiller à la correction et à la pureté de la langue française*. Uppsala : Almqvist and Wiksell. (Coll. *Acta universitatis upsaliensis. Studia romanica upsaliensia*. 4). 210 p.

BOGAARDS, Paul.

2007. « Le château de cartes de la défense de la langue française ». Dans *Le Débat*. 144, 2. p. 177-92.

BOURG-BROC, Bruno.

2004. « Question écrite n° 54042 de M. Bourg-Broc Bruno ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 21 décembre 2004. p. 10141. [En ligne] URL
<<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-54042QE.htm>> Consulté le 20 octobre 2017.

BREATHNACH, Úna.

2011. A Best-Practice Model for Term Planning. PhD thesis. Dublin City University. 4 vol. [En ligne] URL <http://doras.dcu.ie/16548/1/UBhreathnach_Thesis_Vol_1.pdf>, <http://doras.dcu.ie/16548/2/UBhreathnach_Thesis_Vol_2_TC_Case_Report.pdf>, <http://doras.dcu.ie/16548/3/UBhreathnach_Thesis_Vol_3_TNC_Case_Report.pdf>, <http://doras.dcu.ie/16548/4/UBhreathnach_Thesis_Vol_4_GA_Case_Report.pdf> Consulté le 01/09/2017.

BRUN, Auguste.

1923. *Recherches historiques sur l'introduction du français dans les provinces du Midi*. Paris : Champion. 505 p. [En ligne]. URL <<https://archive.org/download/rechercheshistor00brunuoft/rechercheshistor00brunuoft.pdf>> Consulté le 21/09/2017.

BRUNOT, Ferdinand.

1927. *Histoire de la langue française des origines à 1900*. IX. *La Révolution et l'Empire. Première partie : le français langue nationale*. Paris : Armand Colin. 616 p. [En ligne]. URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5843550k>> Consulté le 01/09/2017.

CABRÉ CASTELLVÍ, Maria. Teresa.

2010. « La implantación de la terminología : conceptos, estrategias, recursos y estudios realizados sobre el francés de Quebec y el catalán ». Dans *Ugarteburu terminologia jardunaldiak « Euskararen garapena esparru akademikoetan »*. [En ligne] URL <<https://www.ehu.es/documents/2430735/2730484/LIBURUAehuei10-02.pdf>> Consulté le 01/09/2017.

1998. *La terminologie : théorie, méthode et applications*. Traduit du catalan, adapté et mis à jour par Monique C. Cormier et John Humbley. Preface de Jean-Claude Corbeil. Ottawa/Paris : Presses de l'Université d'Ottawa/Armand Colin. 322 p.

CABRÉ, M. Teresa et CANDEL, Danielle.

2013. « Pour une recherche contrastive sur l'implantation des termes officiels (le cas de l'informatique, en français et en catalan) ». *IX^e Journée scientifique Realiter. Paris, 16/10/2013*. [En ligne] URL <http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/09/Cabre_Candel.pdf> Consulté le 14/04/2015.

CANDEL, Danielle.

2016a. « Les notions de néologisme et de néonyme dans les travaux des Commissions officielles de terminologie en France (observations des années 1997-2014) ». Dans JACQUET-PFAU, Christine et SABLAYROLLES, Jean-François (dirs.). *La fabrique des mots français*. (Coll. La lexicothèque). Limoges : Lambert-Lucas. p. 69-84

2016b. « La néologie en terminologie officielle en France : quelques points marquants ». *Journée d'étude TOTh 2016 : La néologie en terminologie. Paris, 25 novembre*.

2005. « La terminologie entre science et discours ? Remarques sur la terminologie institutionnelle ». Dans *Linx*. 52. 85-96. [En ligne] URL <<http://journals.openedition.org/linx/196>> Consulté le 15/10/2012.

2002. *Le vocabulaire de l'informatique et de l'internet. Rapport de synthèse présenté à la Délégation générale à la langue française*. 122 p. [non édité]

- CANDEL, Danielle et CABRÉ, Maria Teresa.
 2016. « L'enrichissement de la langue et le rôle de l'État, vus à travers le regard croisé de la lexicographie et de la terminologie institutionnelles (vers une évaluation, 1970-2012) ». Dans COLUCCIA, R., BRINCAT, J.M. et MÖHREN, F. (eds.) *Actes du XXVII^e Congrès international de linguistique et de philologie romanes (Nancy, 15-20 juillet 2013)*. Nancy : ATILF. 99-109. [En ligne]. URL <<http://www.atilf.fr/cilpr2013/actes/section-5/CILPR-2013-5-Candel-Cabre.pdf>> Consulté le 04/04/2017.
- CARO, Jean-Marie.
 1992. Intervention de Jean-Marie Caro lors de la « Seconde session ordinaire de 1991-1992, 27^e séance : Compte rendu intégral. 1^{re} séance du mardi 12 mai 1992 ». Dans *Journal officiel de la République française – Assemblée nationale*. Mercredi 13 mai. 26 [1]. p. 1006-1026. [En ligne] URL <<http://archives.assemblee-nationale.fr/9/cri/1991-1992-ordinaire2/027.pdf>> Consulté le 17/04/2017.
- CARRÈRE D'ENCAUSSE, Hélène.
 2005. « Avant-propos à la présente édition ». Dans *Dictionnaire de l'Académie française*. 9^e éd. Tome 1er. Paris : Fayard/Imprimerie nationale. p. VII-X.
- CELF Voir COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE
- CENTRELLA, Maria.
 2013. *Le vocabulaire de l'informatique : de la norme à l'usage*. Paris : Hermann. (Coll. *Vertige de la langue*). 212 p.
- CETS Voir COLLÈGE D'EXPERTS EN TERMINOLOGIE DE LA SPATIOLOGIE
- CGTN Voir COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE
- CHANSOU, Michel.
 2003. *L'aménagement lexical en France pendant la période contemporaine (1950-1994) : étude de sociolinguistique*. Paris : Honoré Champion. 213 p.
 1998. Recherches en sociolinguistique : Vocabulaires techniques et aménagement lexical en français contemporain. Thèse pour le doctorat d'État ès-lettres. Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III et École Normale Supérieure de Fontenay St-Cloud.
 1997. « Les politiques de la langue et la législation linguistique en France (1966-1994) ». Dans *Mots*. 52. p. 23-35.
 1994. « Évaluation d'une action de politique linguistique. Les travaux de la Commission ministérielle de terminologie de l'audiovisuel et de la publicité ». Dans *Terminologies nouvelles*. 12 : *Implantation des termes officiels*. p. 107-111.
 1981. Recherche sur la planification linguistique en français contemporain : Le comité d'étude des termes techniques français et l'emprunt linguistique. Thèse pour le doctorat de 3^e cycle en linguistique. Université Paris-Nord.
- CLTS Voir COMMISSION DU LANGAGE DES TECHNIQUES SPATIALES
- COHEN, Paul.
 2003. « L'imaginaire d'une langue nationale : l'État, les langues et l'invention du mythe de l'ordonnance de Villers-Cotterêts à l'époque moderne en France ». Dans *Histoire*

Épistémologie Langage. 25, 1. *Politiques linguistiques (2/2)*. p. 19-69. [En ligne] URL <http://www.persee.fr/doc/hel_0750-8069_2003_num_25_1_2112> Consulté le 29/03/2016.

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES SPATIALES et CONSEIL INTERNATIONAL DE LA LANGUE FRANÇAISE.

2001. *Dictionnaire de spatiologie français-anglais*. Tome 1 : Termes et définitions. 4^e édition. Paris : Conseil international de la langue française. [D12].

1985. *Dictionnaire de spatiologie français-anglais*. Tome 1 : Termes et définitions. 2^e édition. Paris : Conseil international de la langue française. [D11].

COLLÈGE D'EXPERTS EN TERMINOLOGIE SPATIALE. (CETS).

2016. Vocabulaire des sciences et techniques spatiales. Liste brève des termes mise à jour suite à la réunion du 13 septembre 2016. [Document interne, non édité].

COMMISSION D'ENRICHISSEMENT DE LA LANGUE FRANÇAISE. (CELF).

2017. « Vocabulaire de la spatiologie (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 28 juin 2017. Texte 83.

NOR : CTNR1717510K. [En ligne] URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000035022765> Consulté le 29/09/2017.

2016. *Rapport annuel 2015 de la Commission d'enrichissement de la langue française*. Paris : Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

2015. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 25 juillet 2015. 170. Texte 117. NOR : CTNX1515219K. [En ligne] URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000030931529> Consulté le 01/09/2017.

COMMISSION GÉNÉRALE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE. (CGTN).

2014a. Réunion du 17 septembre 2014. Relevé de décisions. [Document interne, non édité].

2014b. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». *Journal officiel de la République française*. 6 juin 2014. 130. Texte 141. NOR : CTNX1411237K. [En ligne]. URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000029050732> Consulté le 06/07/2015.

2013. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales. Termes et expressions publiés au *Journal officiel* ». Paris : DGLFLF. 364 p. [En ligne] URL

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/93738/841973/version/3/file/voca_2013_sciences-tech-spatiales_def.pdf> Consulté le 01/09/2017.

2012. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 7 octobre 2012. 234. Texte 35. NOR : CTNX1233601K. [En ligne]. URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000026461912> Consulté le 26/07/2015.

2009. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 10 octobre 2009. 235. Texte 82. NOR : CTNX0920169X. [En ligne]. URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000021136129> Consulté le 01/09/2017.

2008. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 17 avril 2008. 91. Texte 138. NOR : CTNX0807781X. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000018656843> Consulté le 01/09/2017.
2007. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 23 décembre 2007. 298. Texte 132. NOR : CTNX0711026K. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000017735184> Consulté le 01/09/2017.
- 2005a. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 30 janvier 2005. 25. Texte 43. NOR : CTNX0407916K. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000239592> Consulté le 01/09/2017.
- 2005b. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales (liste de termes, expressions et définitions adoptés) ». Dans *Journal officiel de la République française*. 31 décembre 2005. 304. Texte 220. NOR : CTNX0508887K. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000269253> Consulté le 01/09/2017.
2001. « Vocabulaire des sciences et techniques spatiales ». Dans *Bulletin officiel du ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche*. 10 mars 2005. 10. p. 463-493. NOR : CTNX0104712K. [En ligne]. URL <<http://www.education.gouv.fr/bo/BoAnnexes/2005/10/10.pdf>> Consulté le 01/09/2017.
2000. « Répertoire terminologique (Révision des listes antérieurement publiées). Édition 2000 ». Dans *Journal officiel de la République française*. 22 septembre 2000. RT 42000-42192. NOR : CTNX0004228X.

COMMISSION SPÉCIALISÉE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE DES SCIENCES ET TECHNIQUES SPATIALES (CSTNS).

2012. Compte rendu de la réunion du 12 novembre 2012. [Document interne, non édité].
- 2011a. Compte rendu de la réunion du 15 mars 2011. [Document interne, non édité].
- 2011b. Compte rendu de la réunion du 17 mai 2011. [Document interne, non édité].
- 2011c. Compte rendu de la réunion du 20 septembre 2011. [Document interne, non édité].
2010. Compte rendu de la réunion du 14 septembre 2010. [Document interne, non édité].

CONSEIL CONSTITUTIONNEL.

1994. « Décision n° 94-345 du 29 juillet 1994 du Conseil constitutionnel à propos de la loi relative à l'emploi de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 2 août 1994. 177. p. 11240-2. NOR : CSCX9400346S. [En ligne]. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000366971> Consulté le 01/09/2017.
1992. « Décision n° 92-308 du 9 avril 1992 ». Dans *Journal officiel de la République française*. 11 avril 1992. 87. p. 5354-5358. NOR : CSCX9210464S. [En ligne]. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000175152> Consulté le 01/09/2017.

CORBEIL, Jean-Claude.

1973. « Éléments d'une théorie d'aménagement linguistique ». Dans *La Banque des mots*. 5. p. 21-35.

COTARDIÈRE, Philippe (de la).

1996. *Dictionnaire de l'astronomie*. (Séries *Références Larousse*). Paris : Larousse. 412 p. [D5].

1988. *Dictionnaire de l'astronomie*. (Séries *Références Larousse*). Paris : Larousse. 315 p. [D6].

1987. *Dictionnaire de l'astronomie*. (Séries *Références Larousse*). Paris : Larousse. 315 p. [D7].

COTARDIÈRE, Philippe (de la), et PENOT, Jean-Pierre.

1999. *Dictionnaire de l'astronomie et de l'espace*. (Coll. Les référents). Paris : Larousse. 513 p. [D10].

1995. *Dictionnaire de l'espace*. Préface de Hubert Curien. (Coll. Référence Larousse). Paris : Larousse. 274 p. [D2].

1993. *Dictionnaire de l'espace*. Préface de Hubert Curien. Paris : Larousse. [D3].

CSTNS Voir COMMISSION SPÉCIALISÉE DE TERMINOLOGIE ET DE NÉOLOGIE DES SCIENCES ET TECHNIQUES SPATIALES

« Décret du 20 juillet 1794 du 2 thermidor an 2 portant à compter du jour de sa publication, nul acte public ne pourra, dans quelque partie que ce soit du territoire français, être écrit qu'en langue française ». Dans DUVERGIER, Jean-Baptiste. (1834). *Collection complète des Lois, Décrets, Ordonnances, Réglemens, Avis du Conseil-d'État*. Tome 7. 2^e édition. Paris : Guyot et Scribe. 390 p. [En ligne] URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6510256r>> Consulté le 01/09/2017.

DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANC (DGLFLF).

2017a. Passage des termes : 9^e liste du vocabulaire de la spatologie. [Document interne, non édité].

2017b. *Langues et numérique*. [En ligne] URL

<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-et-numerique>> Consulté 26/08/2017

2017c. *Sensibilisation des publics*. [En ligne] URL

<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Sensibilisation-des-publics>> Consulté 26/08/2017

2017d. *La Semaine de la langue française et de la Francophonie*. [En ligne] URL

<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Sensibilisation-des-publics/La-Semaine-de-la-langue-francaise-et-de-la-Francophonie>> Consulté le 26/09/2017.

2016a. *Rapport annuel 2015 de la Commission générale de terminologie et de néologie*. Paris : DGLFLF. 42 p.

2016b. *Les langues de France*. (Série *Références*). Paris : DGLFLF. [En ligne]. URL

<<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/138305/1515485/version/2/file/LgdeFr-2016.pdf>> Consulté le 27/05/2017.

2016c. *Rapport au Parlement sur l'emploi de la langue française. 2016*. Paris : DGLFLF. 182 p.

- 2016d. *Enrichissement de la langue*. (Série *Références*). [En ligne]. URL
 <<http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/144117/1558698/version/3/file/Enrichissement-2016.pdf>> Consulté le 27/05/2017.
- 2015a. *Rapport annuel de la commission générale de terminologie et de néologie 2014*. Paris : DGLFLF. 36 p. + annexes.
- 2015c. *Guide des bonnes pratiques à l'usage des experts de la Commission d'enrichissement de la langue française*. Paris : DGLFLF. 52 p.
- 2015d. Passage des termes : 8^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales. [Document interne, non édité]
- 2014a. « L'emploi de la langue française : le cadre légal ». (Série *Références*). Paris, DGLFLF. [En ligne] URL
 <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/102829/1213209/version/4/file/ref_cadre-legal_2014_en-ligne.pdf> Consulté le 27/07/2017.
- 2014b. 8^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales (23 termes dont 2 synonymes). Synthèse des contributions apportées à la DGLFLF. [Document interne, non édité].
- 2014c. Passage des termes : 7^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales. [Document interne, non édité].
- 2013a. 7^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales (41 termes). Synthèse des contributions apportées à la DGLFLF. [Document interne, non édité].
- 2013e. *Rapport annuel de la commission générale de terminologie et de néologie 2013*. Paris : DGLFLF. 32 p. + annexes.
- 2012a. Passage des termes : 6^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales. [Document interne, non édité].
- 2012b. *Rapport annuel de la commission générale de terminologie et de néologie 2012*. Paris : DGLFLF. 28 p. + annexes.
- 2011a. *Rapport annuel de la commission générale de terminologie et de néologie 2011*. Paris : DGLFLF. 28 p. + annexes.
- 2011d. « L'enrichissement de la langue française ». (Série *Références*). Paris : DGLFLF.
- 2011e. *À la conquête du ciel*. (Série *Vous pouvez le dire en français*). Paris : DGLFLF. [En ligne]. URL
 <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/93755/842041/version/3/file/vpld_2011-06_espace_def.pdf> Consulté le 19/05/2017.
- 2010a. *Rapport annuel de la commission générale de terminologie et de néologie 2010*. Paris : DGLFLF. 27 p. + annexes.
- 2010b. Commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales. Compte rendu de la réunion du 2 février 2010. [Document interne, non publié].
- 2009a. Passage des termes : 5^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales. [Document interne, non édité].
- 2009b. 5^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales. Document récapitulatif après 1^{er} avis de l'Académie française. [Document interne, non édité]
- 2008a. Commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales : 5^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales. [Document interne, non publié].
- 2008b. 5^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales (66 termes). Document récapitulatif après 1^{er} avis de l'Académie française. [Document interne, non édité]
- 2008c. Passage des termes : 4^e liste du vocabulaire des sciences et techniques spatiales. [Document interne, non édité].

2006. « L'intercompréhension entre langues apparentées ». (Série *Références*). Paris, Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

DENIAU, Xavier.

1992. Intervention de Xavier Deniau lors de la « Seconde session ordinaire de 1991-1992, 27^e séance : Compte rendu intégral. 1^{re} séance du mardi 12 mai 1992 ». Dans *Journal officiel de la République française – Assemblée nationale*. Mercredi 13 mai. 26 [1]. p. 1006-1026. [En ligne] URL <<http://archives.assemblee-nationale.fr/9/cri/1991-1992-ordinaire2/027.pdf>> Consulté le 17/04/2017.

DEPECKER, Loïc.

2009. « Introduction ». Dans DEPECKER, Loïc et DUBOIS, Violette. (eds). *L'idée de politique linguistique. Actes du colloque du 18 décembre 2008 organisé à l'École normale supérieure à l'initiative de la société française de terminologie*. (Coll. Le savoir des mots. 6). Paris : Société française de terminologie. p. 7-10.

2001. *L'Invention de la langue : le choix des mots nouveaux*. Paris : Armand-Colin/Larousse. 719 p.

1997a. Intervention de M. Loïc Depecker lors des « Comptes rendus des débats ». Dans *Terminologies nouvelles*. 16. *Enquêtes terminologiques*. p. 75-84.

1997b. « Introduction ». Dans DEPECKER, Loïc et MAMAVI, Gina (eds.). *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen. p. I-XXXVII.

1994a. Un exemple d'aménagement terminologique : les Commissions ministérielles de terminologie en France 1970-1993. Thèse de doctorat en linguistique. Université Paris 7.

1994b. « L'aménagement terminologique : de l'usage à la décision ». Dans *Terminologies nouvelles*. 12 : *Implantation des termes officiels*. p. 9-13.

DEPECKER, Loïc et MAMAVI, Gina (eds).

1997. *La mesure des mots : Cinq études d'implantation terminologique réunies et mises en forme par Loïc Depecker avec la collaboration de Gina Mamavi*. 229. Rouen : Publications de l'Université de Rouen. 528p.

DGLFLF Voir DÉLÉGATION GÉNÉRALE À LA LANGUE FRANÇAISE ET AUX LANGUES DE FRANCE

Dictionnaire Larousse en ligne. [Version en ligne]. URL

<<http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais-monolingue>>. Consulté entre 2013 et 2017.

DRUON, Maurice.

2000. *Avant-propos (2000)*. Dans *Dictionnaire de l'Académie française*. Neuvième édition. Paris : Fayard/Imprimerie nationale. Tome 1. p. VII-X.

1997. « Intervention de M. Maurice Druon, Secrétaire perpétuel de l'Académie française ». Dans *Rapport annuel de la Commission générale de terminologie et de néologie*. Annexe 8. Paris : DGLFLF. 14 p. + annexes.

DUBUC, Robert.

2002. *Manuel pratique de terminologie*. 4^e édition entièrement revue. Montréal : Linguatech. 194 p.

- DUBOIS, Vincent.
2014. « La loi du 4 août 1994 : esquisse d'une sociologie politique ». Dans *Langue française : Une loi, pour quoi faire ?* (Série *Rencontres*). Paris : DGLFLF. p. 30-42.
- DUFFALO, Basil.
2005. « Words Born and Made : Horace's Defense of Neologisms and the Cultural Poetics of Latin ». Dans *Arethusa*. 38, 1. p. 89-101.
- DUPRÉ, Jean-Paul.
2009. « Question écrite n° 57184 de M. Dupré Jean-Paul ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 11 août 2009. p. 7759. [En ligne] URL <<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-57184QE.htm>>. Consulté le 20 octobre 2017
- DURY, Pascaline.
2013. « Quelle(s) traduction(s) pour le terme anglais *greenwashing* ? Quelques observations croisées en terminologie ». Dans *Traduire*. 229. p. 25-36. [En ligne] URL <<https://traduire.revues.org/580>> Consulté le 21/01/2016.
2012a. « Réflexions sur le dispositif français d'enrichissement de la langue. Un exemple : la terminologie de la santé ». Dans *Actes du colloque "Les évolutions du français contemporain"*, OPALÉ, Lyon, le 18 et 19-10-2011. Genouilleux : Éditions La passe du vent. (Coll. *Faire cité*). p. 223-235.
2012b. « Le sentiment d'un "besoin néologique" chez les experts pour remplacer un terme à connotation péjorative : quelques exemples tirés du domaine médical ». Dans *Neologica*. 6. p. 81-94.
- DURY, Pascaline et PICTON, Aurélie.
2016. « La néologie officielle en français et sa capacité à concurrencer les emprunts à l'anglais - analyse descriptive en diachronie courte ». Dans GARCÍA PALACÍOS, Joaquin et al. (eds). *La neología en las lenguas románicas : Recursos, estrategias y nuevas orientaciones*. (Coll. *Studien zur romanischen Sprachwissenschaft und interkulturellen Kommunikation*. 110). Peter Lang : Frankfurt-am-Main. p. 69-84.
- ESTIENNE, Henri.
[1578]. Deux dialogues du nouveau français italianisé et autrement deguizé entre les courtisans de ce temps. Genève : Slatkine, 1980. 476 p.
[1569]. Conformité du langage françois avec le grec. Édition accompagnée de notes et précédée d'un essai sur la vie et les ouvrages de cet auteur par Léon Feugère. Paris : Delalain, 1853. [En ligne]. URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k43900>> Consulté le 17/09/2017.
- ÉTIEMBLE, René.
1966. *Au secours, Athéna ! Le jargon des sciences*. Paris : Hermann. (Coll. *Savoir : Lettres*). 129 p.
[1964]. *Parlez-vous français ? : fol en France, mad in France, la belle France, label France*. Nouvelle édition. Paris : Gallimard, 1991. 438 p.
1952. « De La Prose Française Au Sabir Atlantique ». Dans *Les Temps Modernes*. 82. p. 291-303.

- 1950a. « Nouvelle Défense (Mais Non Point Illustration) De La Langue Française I ». Dans *Les Temps Modernes*. 53. p. 1690-98.
- 1950b. « Nouvelle Défense (Mais Non Point Illustration) De La Langue Française II ». Dans *Les Temps Modernes*. 62. p. 1110-22.
1949. « De La Bombe Atomique Et De Ses Conséquences ». Dans *Les Temps Modernes*. 40. p. 287-97.
1947. « Petit Supplément À Des "Aperçus" De Littérature Yanquie ». Dans *Les Temps Modernes*. 17. p. 913-27.
1946. « Le français : langue universelle ou parler moribond ? ». Dans *Combat*. 18-19 août. 686. p. 2.

FONT, Marc.

2011. Estudi d'implantació terminològica del surf de neu. Mémoire de M1 en Traduction et interprétation. Universitat Pompeu Fabra. [En ligne]. URL <https://repositori.upf.edu/bitstream/handle/10230/16098/Font_Trasserra_Marc_TA.pdf> Consulté le 2 mai 2017.

FUGGER, Bernd.

1983. « Les Français et les arrêtés ministériels. Étude sur l'impact de la loi linguistique dans l'est de la France ». Dans *La Banque des Mots*. 25. p. 53-62.
1979. « Les Français et les arrêtés ministériels. Étude sur l'impact de la loi linguistique dans l'est de la France ». Dans *La Banque des Mots*. 18. p. 157-170.

GALIANA, Thomas (de).

1964. *Dictionnaire de l'aéronautique*. Préface de Paul Muller. (Séries *Les dictionnaires de l'homme du XX^e siècle*). Paris : Larousse. 320 p. [D1].

GASQUET, Evelyne et VILLEBRUN, Isabelle.

1994. « Observation de faits d'implantation terminologique en métallurgie ». Dans *Terminologies nouvelles*. 12 : *Implantation des termes officiels*. p. 114-122.

GAUDIN, François.

1997. « L'enquête en terminologie : point de la question et propositions ». *Terminologies nouvelles*. 16. *Enquêtes terminologiques*. p. 37-42.
1994. « De la francisation à l'insécurité linguistique ». Dans *Terminologies nouvelles*. 12 : *Implantation des termes officiels*. p. 67-72.

GAUDIN, François et GUESPIN, Louis.

1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaine : génie génétique. » Dans DEPECKER, Loïc et MAMAVI, Gina (eds.). *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen. p. 1-45.

GENEVOIX, Maurice.

1973. « L'Académie française et les commissions ministérielles de terminologie ». Dans *La Banque des mots*. 5. p. 3-8.

GOUADEC, Daniel.

1994. « Implantation des termes officiels de l'informatique. Attestations, francisation, normalisation, assimilation ». Dans *Terminologies nouvelles*. 12 : *Implantation des termes officiels*. p. 141-147.

- GOUADEC, Daniel, CRESPEL, Alexis et COLOMBEL, Hélène.
1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaine : informatique ». Dans DEPECKER, Loïc et MAMAVI, Gina (éds.). *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen. p. 235-493.
- GOUDAILLIER, Jean-Pierre.
1987. « De la nécessité des enquêtes linguistiques pour le travail des commissions de terminologie ». Dans *Meta : journal des traducteurs/Meta : Translators' Journal*. 34, 3. p. 361-365. [En ligne] URL <<http://id.erudit.org/iderudit/002953ar>> Consulté le 02/01/2013.
- GOURSAU, Henri.
2012. *Dictionnaire aéronautique français-anglais/anglais-français. Aeronautical Dictionary French-English/English-French*. Saint-Orens de Garneville : Éditions Henri Goursau. 91 p. [D13].
- Le Grand Robert de la langue française – Version numérique*. Version 4 (2016). [En ligne ; accès restreint]. URL <<http://gr.bvdep.com>> [D14].
- GRÉGOIRE, Henri.
1794. *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser la langue française*. [En ligne] URL <<http://occitanica.eu/omeka/viewer/show/5129#page/n0/mode/1up>> Consulté le 06/04/2017.
- GRIGG, Peter.
1997. « Toubon or Not Toubon : The Influence of the English Language in Contemporary France ». Dans *English Studies*. 4. p. 368-84.
- GUILBERT, Louis.
1975. *La créativité lexicale*. Paris : Larousse Université. (Coll. *Langue et langage*). 285 p.
- HAGÈGE, Claude.
2008. *Combat pour le français : au nom de la diversité des langues et des cultures*. Paris : Odile Jacob. 244 p.
1987. *Le français et les siècles*. Paris : Odile Jacob. 271 p.
- HAUGEN, Einar.
1987. *Blessings of Babel : Bilingualism and Language Planning. Problems and Pleasures*. Berlin/New York/Amsterdam : Mouton de Gruyter. 176 p.
1966. « Linguistics and Language Planning ». Dans BRIGHT, William (ed.) *Sociolinguistics. Proceedings of the UCLA Sociolinguistics Conference 1964*. Paris : Mouton & Co. (Coll. *Janua linguarum. Series maior*). p. 50-71.
1959. « Planning for a Standard Language in Modern Norway ». Dans *Anthropological Linguistics*. 1, 3. p. 8-20.
- HUMBLEY, John.
2010. « Peut-on encore parler d'anglicisme ? » *Lexique, normalisation, transgression. Actes du colloque du 7 septembre 2010*. Limay : Mes mots. p. 21-45.

1990. L'intégration de l'anglicisme contemporain : Étude comparative de des emprunts lexicaux faits à l'anglais depuis 1945 en français, en allemand et en danois, reflétés dans les dictionnaires. Thèse pour le doctorat d'État ès Lettres et Sciences humaines. Université de Paris-Nord (Villetaneuse). 3 vol.

JOHNSON, Samuel.

[1755]. « Préface ». Dans *Dictionary Of The English Language In Which The Words Are Deduced From Their Originals And Illustrated In Their Different Significations By Examples From The Best Writers, To Which Are Prefixed A History Of The Language And An English Grammar*. Vol 1. A-K. 8^e édition corrigée et révisée. 1799. [En ligne]. URL <<https://ia800303.us.archive.org/1/items/dictionaryofeng01john/dictionaryofeng01john.pdf>> Consulté le 27/10/2017.

KARABACAK, Erkan.

2009. « Acceptance of terminology sanctioned by the Turkish Language Society. A study of the use of economic terms in Turkish newspapers. » Dans *Terminology* 15, 2. p. 145-178.

KIBBEE, Douglas.

2003. « Louis Meigret lyonnais et les politiques de la langue française à la Renaissance ». Dans DEFAUX, Gérard (éd). *Lyon et l'illustration de la langue française à la Renaissance*. Lyon : ENS Éditions. p. 63-76.

KLOSS, Heinz.

1969. *Research Possibilities on Group Bilingualism. A Report*. Québec : Centre international de recherches sur le bilinguisme. 91 p. [En ligne] URL <<http://files.eric.ed.gov/fulltext/ED037728.pdf>> Consulté le 01/08/2017

LAZARO, Thierry.

2015. « Question écrite n° 83560 de M. Thierry Lazaro ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 30 Jun 2015 p. 4866 [En ligne] URL <<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-83560QE.htm>>. Consulté le 20 octobre 2017.

LE FUR, Marc.

2005. « Question écrite n° 76048 de M. Le Fur Marc ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 18 octobre 2005. p. 9627 [En ligne] URL <<http://questions.assemblee-nationale.fr/q12/12-76048QE.htm>>. Consulté le 20 octobre 2017.

LEGENDRE, Jacques.

2014. « Intervention de Jacques Legendre lors de la "Table ronde" ». Dans *Langue française : Une loi, pour quoi faire ? (Séries Rencontres)* Paris : DGLFLF. p. 55-59.

LÉON, Jacqueline.

2010. « British Empiricism and Transformational Grammar : A Current Debate ». Dans KIBBEE, Douglas (ed.) (2010). *Chomskyan (R)evolutions*. Amsterdam/Philadelphia : John Benjamins. p. 423-444.

LERAT, Pierre.

2010. « Témoignage d'un septuagénaire » dans DEPECKER, Loïc et DUBOIS, Violette (2010). *L'évaluation des politiques linguistiques. Actes du colloque du 23 octobre 2009 organisé à l'École normale supérieure à l'initiative de la Société française de terminologie.* (Coll. *Le savoir des mots.* 7). Paris : Société française de terminologie. p. 85-88.

« Loi n°94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ». *Journal Officiel de la République française.* 5 août 1994. 180. p. 11392-5. NOR : MCCX9400007L. [En ligne]. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000349929> Consulté le 07/09/2017. [Dite aussi Loi Toubon].

« Loi n°75-1349 du 31 décembre 1975 relative à l'emploi de la langue française ». Dans *Journal Officiel de la République française.* 4 janvier 1976. 3. p. 189-190. [En ligne]. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000521788> Consulté le 07/09/2017. [Dite aussi Loi Bas-Lauriol].

« Loi constitutionnelle n°92-554 du 25 juin 1992 ajoutant à la Constitution un titre : “Des Communautés européennes et de l'Union européenne” ». Dans *Journal officiel de la République française.* 26 juin 1992. 147. p. 8406. NOR : JUSX9200072L. [En ligne]. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000723466> Consulté le 07/09/2017.

« Loi du 28 mars 1882 sur l'enseignement primaire obligatoire ». Dans *Journal Officiel de la République française.* 29 mars 1882. 87. p. 1697-9. [En ligne]. URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k62254391.item>> Consulté le 07/09/2017.

« Loi du 16 juin 1881 établissant la gratuite absolue de l'enseignement primaire dans les écoles publiques ». Dans *Journal Officiel de la République française.* 17 juin 1881. 164. p. 3313-4. [En ligne]. URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6221431g/fl.item>> Consulté le 07/09/2017.

LOUBIER, Christiane.

1993. « L'implantation du français comme langue du travail au Québec : vers un processus de changement linguistique planifié ». Dans MARTIN, André et LOUBIER, Christiane. *L'implantation du français : actualisation d'un changement linguistique planifié.* Québec : Office de la langue française. p. 57-133.

MAFE Voir MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

McENERY, Tony et WILSON, Andrew.

2001. *Corpus Linguistics : An Introduction.* 2^e édition. Edinburgh : Edinburgh University Press. 235 p.

MADINIER, Bénédicte.

2008. « Le dispositif d'enrichissement de la langue française : extension du domaine du vocabulaire ». Dans CHIOCCHETTI, E. et VOLTMER, L. (dirs.) *Normazione, Armonizzazione E Pianificazione Linguistica/Normierung, Harmonisierung Und*

Sprachplanung/Normalisation, harmonisation et planification linguistique.
Bolzano : EURAC. p. 97-108.

MARTIN, André.

1998. *Les mots et leurs doubles : étude d'implantation de la terminologie officialisée dans le domaine de l'éducation au Québec.* Québec : Office québécois de la langue française. (Coll. *Langues et sociétés.* 36). 252 p.

MCCM Voir MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION

MDIS Voir MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE

MELTE Voir MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT ET DES TRANSPORTS ET DE L'ESPACE

MENSR Voir MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

MERLIN, Philippe-Antoine.

1813. *Répertoire universel et raisonné de jurisprudence.* 4e édition, Tome 6. Paris : Garnery. 896 p. [En ligne] URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57626780>> Consulté le 17/04/2017.

MINISTRE DE L'ÉCONOMIE.

1995. « Circulaire 182178 du 15 mars 1995 relative à l'emploi de la langue française dans les administrations économiques, fiscales et financières ». [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL <http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_90.pdf> Consulté le 09/08/2017.

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE.

1995. « Circulaire relative à l'emploi de la langue française par les agents relevant du ministère de l'Éducation nationale et des établissements publics placés sous sa tutelle ». NOR : MENG19500359C. [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] <http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_91.pdf> Consulté le 09/08/2017.

MINISTRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE. (MENSR).

2006. « Arrêté du 10 février 2006 portant nomination à la commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales ». Dans *Journal officiel de la République française*. 3 mars 2006. 53. Texte 56. NOR : RECT0600024A. [En ligne]. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000268120> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE.

2010. « Arrêté du 7 avril 2010 portant nomination à la commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales. Dans *Bulletin officiel de l'enseignement supérieur*. 29 avril 2010. 17. p. 15. NOR : ESRR1000127A. [En ligne] URL <http://media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/17/79/5/bulletin_officiel_esr_17-29-04-10_143795.pdf> Consulté le 01/09/2017.

1995. « Circulaire n° 14 du 5 mai 1995 relative à l'emploi de la langue française ». NOR : RESM9500216C. [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL <http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_93.pdf> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT.

1999a. « Circulaire n° 99-39 du 28 septembre 1999 relative à l'emploi de la langue française par les agents relevant de l'administration centrale et des services déconcentrés du ministère de l'équipement, des transports et du logement ainsi que des établissements publics placés sous sa tutelle ». *Bulletin officiel du ministère de l'équipement, des transports et du logement*. 10 novembre 1999. 20. NOR : EQU9910119C. [En ligne ; texte non paru au *JO*] URL

<http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_98.pdf> Consulté le 01/09/2017.

1999b. « Circulaire n° 99-40 concernant l'application, dans le domaine des transports, des dispositions des articles 3 et 4 de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ». Dans *Bulletin officiel du ministère de l'équipement, des transports et du logement*. 10 novembre 1999. 20. NOR : EQU9910120C. [En ligne ; texte non paru au *JO*] URL

<<http://www.bulletin-officiel.developpement-durable.gouv.fr/fiches/BO199920/A0200042.htm>> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU LOGEMENT, DES TRANSPORTS ET DE L'ESPACE. (MELTE).

1991. « Arrêté du 5 août 1991 portant création d'une commission ministérielle de terminologie des sciences et techniques spatiales ». Dans *Journal officiel de la République française*. 15 août 1991. 190. p. 10815. NOR : EQU9101369A. [En ligne]. URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000720682> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DE LA POSTE ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS.

1997. « Arrêté du 21 mai 1997 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales ». Dans *Journal officiel de la République française*. 29 mai 1997. 123. p. 8190. NOR : MIPC9700107A. [En ligne]. URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000200170> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES, DES TELECOMMUNICATIONS ET DU COMMERCE EXTERIEUR. (MIPTC).

1995. « Arrêté du 20 février 1995 relatif à la terminologie des sciences et techniques spatiales ». Dans *Journal officiel de la République française*. 29 mars 1995. 75. p. 5001-11. NOR : INDD9500269A. [En ligne]. URL

<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000187248> Consulté le 01/09/2017.

1994. « Circulaire N° INDJ94800019C du 8 décembre 1994 relative à l'emploi de la langue française au ministère et dans les établissements public et organismes chargés d'une mission de service public qui relèvent de sa tutelle ». NOR : INDJ94800019C. [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL

<http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_87.pdf> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE.

1994. « Circulaire du 15 novembre 1994 relative à l'emploi de la langue française ». [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL
<http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_84.pdf> Consulté le 09/08/2017.

MINISTRE DE LA COOPERATION.

1995. « Circulaire n° 304067 du 13 février 1995 relative à l'emploi de la langue française par les agents relevant de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère de la coopération, et des établissements publics placés sous sa tutelle. » [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL
<http://circulaires.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_89.pdf> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE LA CULTURE.

2001. « Circulaire du 20 septembre 2001 relative à l'application de l'article 2 de la loi du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ». *Journal officiel de la République française*. 27 octobre 2001. 250. p. 16969. NOR : MCCG0100589C. [En ligne] URL
<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000590791> Consulté le 09/08/2017.

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION. (MCCM).

2015. « Décret n° 2015-341 du 25 mars 2015 modifiant le décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 27 mars 2015. 73. Texte 71. NOR : MCCB1430182D. [En ligne]. URL
<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000030401745> Consulté le 01/09/2017.

2001. « Décret n° 2001-950 du 16 octobre 2001 modifiant le décret n° 89-403 du 2 juin 1989 instituant un conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 9 octobre 2001. 234. p. 16497. NOR : MCCB0100569D. [En ligne]. URL
<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000773617> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE LA CULTURE ET DE LA FRANCOPHONIE.

1995a. « Décret n°95-240 du 3 mars 1995 pris pour l'application de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 5 mars 1995. 243. p. 3514-5. NOR : MCCA9400665D. [En ligne] URL
<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000187000> Consulté le 01/09/2017.

1995b. « Circulaire 184061 du 6 avril 1995 relative à l'emploi de la langue française par les agents relevant de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère de la culture et de la francophonie et des établissements publics placés sous sa tutelle ». [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL
<http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_92.pdf> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE.

2016. « Circulaire MFP 2016/ 50942 du 1^{er} octobre 2016 relative à l'emploi de la langue française dans la fonction publique ». [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL
<http://www.fonction-publique.gouv.fr/files/files/textes_de_reference/20161001-circulaire_Girardin-Vallini-emploi-langue-francaise-FP.pdf> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

1994. « Circulaire du 17 mai 1994 relative à l'emploi de la langue française par les agents relevant de l'administration centrale et des services extérieurs du ministère de la jeunesse et des sports. » [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*]. URL <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_96.pdf> Consulté le 09/08/2017.

MINISTRE DE LA JUSTICE.

1995. « Circulaire DAGF/95/11/CAB du 16 mai 1995 relative à l'emploi de la langue française au ministère de la justice. [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/94035/844188/version/1/file/19951605_Circulaire-relative-a-lemploi-de-la-langue-francaise_MinistereJustice.pdf> Consulté le 09/08/2017.

MINISTRE DE LA RECHERCHE. (MREC).

2001a. « Arrêté du 17 décembre 2001 portant création de la commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales ». Dans *Journal officiel de la République française*. 26 décembre 2001. 299. p. 20656. NOR : RECT0100345A. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000580994> Consulté le 01/09/2017.

2001b. « Arrêté du 17 décembre 2001 portant nomination à la commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales ». Dans *Journal officiel de la République française*. 26 décembre 2001. 299. p. 20660. NOR : RECT0100346A. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000770231> Consulté le 01/09/2017.

MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES. (MAFE).

1994. « Circulaire du Ministre des Affaires étrangères du 30 novembre 1994 relative aux obligations linguistiques des agents publics dans un contexte international en France ou à l'étranger » [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL <http://circulaire.legifrance.gouv.fr/pdf/2009/04/cir_86.pdf> Consulté le 01/09/2017

1990. « Décret n° 90-79 du 17 janvier 1990 portant publication du protocole additionnel à l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques sur une coopération pour l'étude et l'exploration de l'espace à des fins pacifiques du 30 juin 1966, signé à Paris le 4 juillet 1989 ». Dans *Journal officiel de la République française*. 23 janvier 1990. 23. p. 919-20. NOR : MAEJ8930130D. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000342692> Consulté le 04/08/2017.

1967. « Décret n° 67-63 du 14 janvier 1967 portant publication de l'accord entre le Gouvernement de la République française et le Gouvernement de l'Union des républiques socialistes soviétiques sur une coopération pour l'étude et l'exploration de l'espace à des fins pacifiques, signé le 30 juin 1966 ». Dans *Journal officiel de la République française*. 20 janvier 1967. 20. p. 793-4. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000515353> Consulté le 04/08/2017.

- MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL ET SCIENTIFIQUE (MDIS).
1973. « Arrêté du 12 janvier 1973 ». Dans *Journal officiel de la République française*. 18 janvier 1973. 15. p. 745-52. [En ligne]. URL
<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000857351> Consulté le 01/09/2017.
1995. « Arrêté du 20 février 1995 relatif à la terminologie des sciences et techniques spatiales ». Dans *Journal officiel de la République française*. 29 mars 1995. 75. p. 5001-11. NOR : INDD9500269A. [En ligne]. URL
<https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000187248> Consulté le 01/09/2017.

MIPTC Voir MINISTRE DE L'INDUSTRIE, DES POSTES, DES
TÉLÉCOMMUNICATIONS ET DU COMMERCE EXTÉRIEUR.

MONTANÉ MARCH, M. Amor.

2016. « Factors d'implantació de la terminologia catalana : els manlleus ». Dans *Terminalia*. juin 2016. 13. p. 7-16.
2012. Terminologia et implantació : anàlisi d'alguns factors que influencien l'ús dels termes normalitzats de la informàtica i les TIC en llengua catalana. Thèse de doctorat en linguistique appliquée. Universitat Pompeu Fabra. [En ligne]. URL
<<http://www.tdx.cat/bitstream/handle/10803/97295/tamm.pdf>> Consulté le 16/06/2017.

MONTANÉ MARCH M. Amor et CABRÉ CASTELLVÍ, Maria Teresa.

- 2013a. « Bases pour la construction d'une méthodologie de suivi de l'implantation terminologique ». Dans QUIRION, Jean, Loïc DEPECKER et Louis-Jean ROUSSEAU (dirs.). *Dans tous les sens du terme*. Ottawa : Presses de l'Université d'Ottawa/Office québécois de la langue française. (Coll. *Regards sur la traduction*). p. 31-44.
- 2013b. « La implantación de la terminología oficial según el ámbito de uso de los textos ». *IXe journée scientifique REALITER La terminologie panlatine dans les politiques linguistiques Paris, 16-17 octobre*. [En ligne]. URL
<<http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/09/MontanéCabre.pdf>> Consulté le 01/09/2017.
2007. « La implantació de la terminologia normalitzada." *IIIe Journée scientifique Realiter : Terminologia e mediazione linguistica : approcci e metodi a confronto*. [En ligne]. URL
<http://www.realiter.net/wp-content/uploads/2013/07/Amor_Montane_March-Teresa_Cabre.pdf> Consulté le 04/08/2017.

MREC Voir MINISTRE DE LA RECHERCHE.

MULLER, Paul.

1980. *Dictionnaire de l'astronomie*. Paris : Larousse. 255 p. [D4].
1966. *Dictionnaire de l'astronomie*. (Séries *Les dictionnaires de l'homme du XX^e siècle*). Paris : Larousse. 256 p. [D8].

MUNDAY, Roderick.

1995. « Legislating in Defence of the French Language ». Dans *Cambridge Law Journal*. 44, 2. p. 218-35.

NATIONAL AERONAUTICS AND SPACE ADMINISTRATION.

2002. *Biographical Data : Jean-Loup J.M. Chrétien*. [En ligne] URL <<https://www.jsc.nasa.gov/Bios/htmlbios/chretien.html>> Version du janvier 2002, consulté le 05/08/2017.

NÍ GHEARÁIN, Helena.

2011. « The problematic relationship between institutionalised Irish terminology development and the Gaeltacht speech community : dynamics of acceptance and estrangement ». Dans *Language Policy*. 10, 4. p. 305-323.

NOGUÉ, Marina et Francesc. Xavier VILA.

2007a. « Buscant, encara, la via idònia? La implantació dels neologismes terminològics en el camp de l'escalada esportiva ». Dans VILA, F. Xavier, NOGUÉ, Marina et VILA, Ignasi. (dirs.). *Estudis d'implantació terminològica : una aproximació en l'àmbit dels esports*. (Coll. *En primer terme. Papers*. 3). Barcelona : Termcat. p. 91-160.

2007b. « Entre *el hockey* I *l'hoquei*. La implantació dels neologismes terminològics en el camp de l'hoquei sobre herba ». Dans VILA, F. Xavier, NOGUÉ, Marina et VILA, Ignasi. (dirs.). *Estudis d'implantació terminològica : una aproximació en l'àmbit dels esports*. Coll. « *En primer terme. Papers*. » 3. Barcelona : Termcat. p. 161-240.

NORTH, Xavier.

2014. « La construction d'un dispositif constitutionnel et législatif : Présentation de la journée ». Dans *Langue française : Une loi, pour quoi faire ? (Séries Rencontres)* Paris : DGLFLF. p. 11- 14.

2009. « La question du français ». Dans DEPECKER, Loïc et DUBOIS, Violette. (eds.). *L'idée de politique linguistique. Actes du colloque du 18 décembre 2008 organisé à l'École normale supérieure à l'initiative de la société française de terminologie*. (Coll. *Le savoir des mots*. 6). Paris : Société française de terminologie. p. 35-46.

« Ordonnance du roi Charles IX, pour le bien & Règlement de la Justice & Police de son Royaume donnée à Roussillon au mois de janvier 1563 ». Dans BOUCHER D'ARGIS, André-Jean-Baptiste. 1787. *Ordonnances du roi Charles IX données à Roussillon, au mois de janvier 1563 ; et à Moulins, au mois de février 1566*. Tome 13. Paris : Le Boucher. p. 5-62. [En ligne]. URL <<https://books.google.fr/books/reader?id=hl-CE1ekmj0C>> Consulté le 21/04/2017.

« Ordonnance du roi François 1^{er} pour l'administration de la Justice et l'abréviation des Procès donnée à Villers-Cotterêts en 1539 ». Dans BOUCHER D'ARGIS, André-Jean-Baptiste. 1786. *Ordonnance du roi François 1^{er}, donnée à Villers-Cotterets, au mois d'Août 1539 enregistrée au Parlement le 6 septembre suivant avec des Notes et l'Indication des Ordonnances, Édits, Déclarations, Lettres-Patentes, Arrêts de Règlement ou Arrêts Notables qui ont interprété, restreint, étendu, changé ou abrogé quelques articles de ladite Ordonnance, en tout ou en partie*. Tome 10. Paris : Le Boucher. 224 p. [En ligne] URL <<https://play.google.com/books/reader?id=emo9kzpmvIIC>>. Consulté le 01/09/2017.

« Ordonnance portant règlement de l'administration de la justice » [Ordonnance de François à Is-sur-Tille, octobre 1535]. Dans NERON, Pierre et GIRARD, Étienne. 1720. *Recueil d'édits et d'ordonnances royaux sur le fait de la justice et autres matières les plus importantes*. Tome 1. Paris : Montalant. p. 93-152. [En ligne]. URL <<https://play.google.com/store/books/details?id=alyyLYAkzXQC>> Consulté le 25/04/2017.

« Ordonnance pour l'exécution des conciles de Bâle et de Constance et de la pragmatique sanction sur les collations de bénéfices, les mandats apostoliques, et règlement pour l'administration de la justice ». [Ordonnance de Louis XII à Lyon, juin 1510]. Dans PARDESSUS, J.M. 1849. *Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique*. Tome 21. Paris : Imprimerie nationale. p. 420-436. [En ligne]. URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1086923>> Consulté le 01/09/2017.

« Ordonnance sur le fait de la justice du pays de Languedoc » [Ordonnance de Charles VIII à Moulins, 28 décembre 1490]. Dans PASTORET, Claude E.J.P. 1840. *Ordonnances des rois de France de la troisième race recueillies par ordre chronologique*. Tome 20. Paris : Imprimerie royale. p. 258-80. [En ligne]. URL <<https://play.google.com/books/reader?id=wtdYAAAACAAJ>> Consulté le 21/04/2017.

Oxford English Dictionary. Version en ligne. URL <<http://www.oed.com>>

Ordonnances des rois de France : Règne de François I^{er}. 7. 1533. Paris : Imprimerie nationale. 1941. 513 p.

Le Petit Robert – Version numérique. Version 5. (2016). [En ligne ; accès réservé aux abonnés]. URL <<http://pr.bvdep.com>>

PREMIER MINISTRE.

2013. « Circulaire n° 5652 SG du Premier ministre du 25 avril 2013 relative à l'emploi de la langue française ». [En ligne ; texte non publié au *JO/BO*] URL <http://www.culturecommunication.gouv.fr/content/download/94055/844270/version/2/file/20132504_Circulaire-du-Premier-ministre-relative-a-lemploi-de-la-langue-francaise_PremierMinistre.pdf> Consulté le 06/09/2017.

2003. « Circulaire du 14 février 2003 relative à l'emploi de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 21 mars 2003. 68. p. 5034-5. NOR : PRMX030641C. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000411109> Consulté le 06/09/2017.

1997. « Circulaire du 6 mars 1997 relative à l'emploi du français dans les systèmes d'information et de communication des administrations et établissements publics de l'État ». Dans *Journal officiel de la République française*. 20 mars 1997. 67. p. 4359. [En ligne]. NOR : PRMX9701940C. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000199647> Consulté le 06/09/2017.

1996a. « Décret n° 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 5 juillet 1996. 155. p. 10169-70. NOR : MCCB9600333D. [En ligne] URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000378502> Consulté le 09/08/2017.

1996b. « Circulaire du 19 mars 1996 concernant l'application de la loi n° 94-665 du 4 août 1994 relative à l'emploi de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 20 mars 1996. 68. p. 4258-61. NOR : PRMX9601403C. [En ligne]. URL <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000376966&oldAction=rechExpTexteJorf> Consulté le 06/09/2017.

1994. « Circulaire du 12 avril 1994 relative à l'emploi de la langue française par les agents publics ». Dans *Journal officiel de la République française*. 20 avril 1994. 92.

- p. 5773-4. NOR : PRMX9400162C. [En ligne] URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000363736> Consulté le 06/09/2017.
1989. « Décret 89-403 du 2 juin 1989 instituant un conseil supérieur de la langue française et une délégation générale à la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 22 juin 1989. 144. p. 7729. NOR : PRMX8900068D. [En ligne]. URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000699321> Consulté le 06/09/2017.
- 1986a. « Décret 86-439 du 11 mars 1986 relatif à l'enrichissement de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 16 mars 1986. 64. p. 4255. [En ligne] URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000884672> Consulté le 06/09/2017.
- 1986b. « Circulaire du 8 décembre 1986 relative à la mise en place d'un système normalisé de numérotation – NOR – dans les textes officiels publics ». Dans *Journal officiel de la République française*. 10 décembre 1986. 286. p. 14821-2. [En ligne]. URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000866733> Consulté le 12/09/2017.
1984. « Décret n°84-91 du 8 février 1984 instituant un commissariat général et un comité consultatif de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 10 février 1984. 35. p. 554-5. [En ligne] URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000507680> Consulté le 06/09/2017.
1983. « Décret n° 83-243 du 25 mars relatif à l'enrichissement de la langue française ». Dans *Journal officiel de la République française*. 29 mars 1983. 74. p. 955. [En ligne] URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000683317> Consulté le 06/09/2017.
1972. « Décret 72-19 du 7 janvier 1972 relatif à l'enrichissement de la langue française ». Dans *Journal Officiel de la République française*. 9 janvier 1972. 7. p. 388. [En ligne] URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000879206> Consulté le 06/09/2017.
1966. « Décret 66-203 du 31 mars 1966 portant création d'un haut comité pour la défense et l'expansion de la langue française ». Dans *Journal Officiel de la République française*. 7 avril 1966. 82. p. 2795. [En ligne]. URL
 <https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000695109> Consulté le 06/06/2017.

PRUVOST, Jean et SABLAYROLLES, Jean-François.

2010. *Les néologismes*. (Coll. *Que sais-je ?*). Paris : Presses universitaires de France. 127 p.

QUIRION, Jean.

2013. « Facteurs sociaux de la variation terminologique dans les enquêtes d'implantation terminologique - le cas du Québec dans les années suivant l'adoption de la Charte de la langue française ». Dans *Debate Terminológico*. 9. p. 47-61. [En ligne] URL
 <<http://seer.ufg.br/riterm/articulo/download/37171/24033>> Consulté le 16/06/2017.
2012. « Diffusion et usage des termes au Québec : bilan des recherches socioterminologiques ». Dans *Difusió i ús dels termes : Espais terminològics 2012*. Barcelona : Eumo éditorial/Termcat. p. 19-50.
2011. « Dynamique terminologique et terminométrie : Une complémentarité nécessaire pour le suivi de l'évolution de l'usage des termes et des connaissances ». Dans *Terminology*. 17. p. 113-133.

2010. « Les résultats des études d'implantation, d'hier à aujourd'hui. » Dans DEPECKER, Loïc et DUBOIS, Violette (eds.). *L'évaluation des politiques linguistiques : Actes du colloque du 23 octobre 2009 organisé à l'École normale supérieure à l'initiative de la Société française de terminologie.* (Coll. *Le savoir des mots.* 7). Paris : Société française de terminologie. p. 69-80.
2004. « État de la question sur la nature des facteurs d'implantation terminologique ». Dans *Colloque international sur la traduction : Traduction et Francophonie. Traduire en Francophonie, Rennes (France), Université Rennes 2, 12 et 13 septembre 2003.* Paris : Maison du dictionnaire. p. 193-200.
2003. *La mesure de l'implantation terminologique : proposition d'un protocole. Étude terminométrique du domaine des transports au Québec.* Québec : Office québécois de la langue française. (Coll. *Langues et sociétés.* 40). 225 p.
2000. Aspects évaluatifs de l'implantation terminologique. Thèse de Philosophiæ Doctor (PhD) en linguistique. Université de Montréal. [En ligne] URL <<http://www.collectionscanada.gc.ca/obj/s4/f2/dsk2/ftp03/NQ52119.pdf>> Consulté le 16/06/2017.

QUIRION, Jean et LANTHIER, Jacynthe.

2006. « Intrinsic Qualities Favouring Term Implantation : Verifying the Axioms ». Dans BOWKER, Lynne (ed.) *Lexicography, Terminology and Translation : Text-based Studies in Honour of Ingrid Meyer.* Ottawa : University of Ottawa Press. p. 107-118.

RENEWICK, Adam.

2015. « L'implantation terminologique 20 ans après : le cas de la télédétection aérospatiale ». *Conference TOTh 2015. Terminology & Ontology : Theories and applications. 4-5 juin, Chambéry, France.*
2013. Les recommandations officielles de terminologie - une étude sur corpus de l'implantation et de la résistance à la terminologie officielle dans le domaine de l'informatique. Mémoire le Master 2 en lexicologie, terminologies multilingues et traduction. Université Lumière Lyon 2. [inédit].

REY, Alain. (ed.).

2010. *Dictionnaire historique de la langue française.* Nouvelle édition. Paris : Dictionnaires le Robert. 2614 p

REY, Alain, DUVAL, Frédéric et SIOUFFI, Gilles.

2007. *Mille ans de langue française - histoire d'une passion.* Paris : Perrin. 1465 p.

REY-DEBOVE, Josette et GAGNON, Gilberte.

1986. *Dictionnaire des anglicismes.* Nouvelle édition pour 1986. Paris : Les usuels du Robert. 1150 p.

ROUGES-MARTINEZ, Josiane.

1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie - domaine : télédétection aérospatiale ». Dans DEPECKER, Loïc et Gina MAMAVI (eds.). *La Mesure des mots - cinq études d'implantation terminologique.* Rouen : Publications de l'Université de Rouen. p. 97-133.

- ROUGES-MARTINEZ, Josiane et FOSSAT, Jean-Louis.
1994. « Implantation terminologique en télédétection aérospatiale : méthodologie et mesure ». Dans *Terminologies nouvelles. 12 : Implantation des termes officiels*. p. 123-135.
- ROY, Nicolas.
2015. Une mesure de l'implantation terminologique du domaine des médias sociaux dans l'usage du français au Québec. Mémoire de maîtrise en traduction. Université de Genève. [En ligne ; accès restreint] URL
<<http://archive-ouverte.unige.ch/unige:75728>> Consulté le 05/05/2017.
- SAINT, Elizabeth.
2013. L'impact sur l'usage des recommandations officielles de la France et du Québec dans le domaine de l'informatique : Étude de l'implantation terminologique. Mémoire de Master of Arts. University of Victoria. [En ligne] URL
<https://dspace.library.uvic.ca/bitstream/handle/1828/4830/Saint_Elizabeth_MA_2013.pdf> Consulté le 02/08/2017.
- SAUSSURE, Ferdinand (de).
[1916]. *Cours de linguistique générale publié par Charles Bailly et Albert Sechehaye avec la collaboration de Albert Riedlinger*. Édition critique préparée par Tullio de Mauro. Postface de Louis-Jean Calvet. Paris : Payot, 1995. 520 p.
- STOPPARD, Tom.
1998. *The Invention of Love*. New York : Grove Press. 102 p.
- TAILLET, Richard, VILLAIN, Loïc et FEBVRE, Pascal. 2013. *Dictionnaire de Physique*. 3^e édition. Bruxelles : De Boeck. 899 p. [D9].
- THOGMARTIN, Clyde.
1991. « The Public Impact of Terminological Planning in France ». Dans *The French Review*. 64, 6. p. 1000-06.
- THOIRON, Philippe.
1994. « Résultats de l'enquête d'implantation des termes de santé et de médecine ». Dans *Terminologies nouvelles. 12 : Implantation des termes officiels*. p. 77-88.
- THOIRON, Philippe, IWAZ, Jean et ZAUCHE, Nadine.
1997. « Étude d'implantation des arrêtés de terminologie. Domaines : santé et médecine ». Dans DEPECKER, Loïc et MAMAVI, Gina (eds.). *La mesure des mots. Cinq études d'implantation terminologique*. Rouen : Publications de l'Université de Rouen. p. 47-95.
- THUAN, Trin Xuan.
2014. *Petit Dictionnaire amoureux du Ciel et des Etoiles*. Paris : Pocket. 807 p.
- TOUBON, Jacques.
2014. « Extension du domaine de la loi : le droit au français ». Dans *Langue française : Une loi, pour quoi faire ? (Séries Rencontres)* Paris : DGLFLF. p. 67-75.

VAUGELAS, Claude Favre.

1647. *Remarques sur la langue française, utiles à ceux qui veulent bien parler et bien écrire*. Paris : Le Petit. 594 p. [En ligne] URL <<http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k8707897j>> Consulté le 20/09/2017.

VILA, F. Xavier, NOGUÉ, Marina et VILA, Ignasi. (dirs.).

2007. *Estudis d'implantació terminològica : una aproximació en l'àmbit dels esports*. (Coll. *En primer terme. Papers*. 3). Barcelona : Termcat. 262 p.

WISE, Hilary.

1997. *The Vocabulary of Modern French : Origins, Structure and Function*. London : Routledge. 256 p.

YZAGUIRRE, Lluís (de), TEBÉ, Carles, ALONSO, Araceli et FOLGUERÀ, Rosanna.

2000. « El seguimiento de la implantación de términos Vía internet : estrategias de cálculo y control ». *Terminologia e indústries da língua, Actas do VII Simpósio Iberoamericano de Terminologia 14-17 novembre 2000*. Lisbonne : Fundação Gulbenkian. [En ligne] <http://latel.upf.edu/terminotica/membres/DE_YZA/publi/CLAR.HTM> Consulté le 02/08/2017

ZARNIKHI, Abolfazl.

2014. *Towards a Model for Terminology Planning*. Thèse de doctorat en linguistique appliquée. Universitat Pompeu Fabra. [En ligne] URL <www.tdx.cat/bitstream/10803/298593/1/taz.pdf> Consulté le 12/01/2017.

ZUMKELLER, Michel.

2011a. « Question écrite n° 107420 de M. Zumkeller Michel ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 3 mai 2011 p. 4389. [En ligne] URL <<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-107420QE.htm>>. Consulté le 20 octobre 2017.

2011b. « Question écrite n° 107395 de M. Zumkeller Michel ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 3 mai 2011 p. 4387. [En ligne] URL <<http://questions.assemblee-nationale.fr/q13/13-107395QE.htm>>. Consulté le 20 octobre 2017.

2012a. « Question écrite n° 11215 de M. Zumkeller Michel ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 20 novembre 2012 p. 6587 [En ligne] URL <<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-11215QE.htm>>. Consulté le 20 octobre 2017.

2012b. « Question écrite n° 11194 de M. Zumkeller Michel ». Dans *Journal officiel de la République française - Assemblée nationale - Débats parlementaires - Questions remises à la présidence de l'Assemblée nationale et Réponses des ministres aux questions écrites*. 20 novembre 2012 p. 6585. [En ligne] URL <<http://questions.assemblee-nationale.fr/q14/14-11194QE.htm>>. Consulté le 20 octobre 2017.

Index général

Cet index inventorie les termes et concepts abordés dans le texte principal, au-delà de ceux qui concernent les sciences et techniques spatiales elles-mêmes.

A

abréviation... 115, 117, 146, 153, 175, 196, 218, 244
absence de pléonasmе330
Académie des sciences..... 49, 100, 101, 103, 107, 110
Académie française..... 33, 49, 51, 53, 95, 107, 110, 116, 120, 152, 156, 220, 221, 235, 280, 281, 298, 324, 325, 326
adéquation58, 68, 77, 154, 243, 298
AENOR..... 11, 234
AFNOR..... 11, 49, 107, 234
Agence spatiale européenne *Voir* ASE
AIF107
amalgame lexical ...76, 199, 217, 218, 222
aménagement du corpus..... 22
aménagement du statut.....22, 26
aménagement linguistique.....12, 21
aménagement terminologique ... 16, 26, 56, 58, 60, 62, 68, 85, 332
antonyme115
apocope217, 218
appartenance à une culture d'estime.....245
appartenance au groupe social..... 75
Arianespace 100, 101, 104, 200, 246, 249, 266, 267, 274
Arrêté du 10 février 2006.....109
Arrêté du 17 décembre 2001108
Arrêté du 21 mai 1997 107, 108
Arrêté du 5 août 1991 106, 107
Arrêté du 7 avril 2010109
Arrêté du 7 janvier 1973 *Voir* Liste de 1973
ASE.....11, 83, 104, 109, 110
Asociación Española de Normalización y Certificación *Voir* AENOR
Association française de normalisation *Voir* AFNOR
attitude des utilisateurs..... 69
attitude linguistique..... 145, 242

B

BDT 11, 57, 234

besoin néologique *Voir* nécessité dénomminative
BNAE..... 11, 109, 110
BO..... 11, 51, 109
bonne formation..... 76, 147
brièveté..... 70, 74, 75, 77, 147, 153, 160, 161, 163, 164, 165, 166, 167, 169, 170, 171, 173, 176, 177, 178, 191, 330
Bulletin officiel..... *Voir* BO
Bureau de la Traduction *Voir* BDT
Bureau de normalisation de l'aéronautique de l'espace *Voir* BNAE

C

calque 75, 78, 190, 196, 199, 203, 204, 205, 214, 217, 221, 243, 290, 292, 300
calque aménagé ...206, 214, 216, 217, 218, 222, 292
calque littéral201, 202, 203, 206, 213, 214, 215, 217, 222, 292
calque sémantique.....77
calque syntagmatique.....77
catégorie grammaticale 156, 157, 158, 159
CCLF11, 43
CELF..... 11, 53, 54, 55, 64, 108, 116, 234, 280, 335
Centre de recherche en terminologie et traduction..... *Voir* CRTT
Centre national d'études des télécommunications 107
Centre national d'études spatiales *Voir* CNES
Centre national de recherche scientifique *Voir* CNRS
CETS..... 11, 110, 157, 280, 282, 335
CFB.....234
CGLF43, 44
CGT45
CGTN... 11, 48, 49, 50, 51, 53, 55, 64, 73, 108, 116, 117, 120, 122, 235, 247, 281, 298, 324, 325, 326, 335
Charles IX32

Charles VIII.....	29	Conseil constitutionnel.....	52
Charte européenne des langues régionales ou minoritaires.....	28	Conseil international de la langue française.....	<i>Voir</i> CILF
CILF.....	11, 44, 106, 107, 302	Constitution de la V ^e République....	27, 28, 45, 52
circulaire.....	42, 47, 52, 122	construction par analogie.....	231
CMT.....	11, 42, 45, 50, 53, 55, 64, 69	Convention nationale.....	35
CMT du spatial.....	11, 105, 107	corpus documentaire.....	18, 86, 88, 89, 91, 96, 97, 98, 105, 111, 123, 124, 131, 132, 135, 137, 139, 140, 142, 143, 276, 329, 330
CNES.....	11, 57, 100, 101, 104, 106, 107, 109, 110, 302	corpus terminologique ..	18, 89, 90, 91, 96, 97, 105, 111, 118, 124, 128, 131, 140, 142, 166, 212, 224, 245, 276, 329, 330
CNRS.....	11, 56, 101, 110	création par analogie.....	230, 232, 233
Collège d'experts.....	53, 54, 55, 64, 110, 234, 282, 326, 327	CRTT.....	11, 110
Collège d'experts des télécommunications	110	CSA.....	54
Collège d'experts en terminologie de la spatiologie.....	<i>Voir</i> CETS	CSLF.....	49, 54
Collège d'experts en terminologie spatiale	<i>Voir</i> CETS	CSTN	11, 17, 49, 50, 51, 53, 54, 55, 57, 58, 64, 69, 82, 83, 109, 116, 120, 122, 222, 235, 281
Commission d'enrichissement de la langue française.....	<i>Voir</i> CELF	CSTN des sciences et techniques spatiales	<i>Voir</i> CSTNS
Commission du langage des techniques spatiales.....	64, 105, 106	CSTNS.....	11, 56, 57, 94, 105, 108, 109, 110, 117, 120, 145, 146, 149, 151, 152, 154, 230, 234, 235, 236, 237, 238, 244, 246, 247, 266, 276, 280, 281, 291, 298, 299, 300, 308, 312, 315, 316, 325, 326, 327, 330, 332, 338
Commission générale de terminologie et de néologie.....	<i>Voir</i> CGTN	CTOQLF.....	63, 64
Commission ministérielle de terminologie	<i>Voir</i> CMT	culture d'entreprise.....	246
Commission ministérielle de terminologie des sciences et techniques spatiales.....	<i>Voir</i> CMT du spatial		
Commission spécialisée de terminologie et de néologie.....	<i>Voir</i> CSTN	D	
Communauté française de Belgique.....	11, 234	Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.....	46
compétence linguistique.....	241	Décret 2001-950.....	53
composition.....	199	Décret 2015-341.....	53, 54, 108, 109, 116
composition asyndétique.....	228	Décret 66-203.....	39, 41
composition savante....	147, 155, 163, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 222	Décret 72-19.....	41, 53, 106
composition syntaxique	201, 212, 213, 222	Décret 83-243.....	42, 43
Conférence des présidents d'université .	49, 54	Décret 84-91.....	43, 44
confixation... 201, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 222		Décret 86-439.....	44, 45, 50, 106
conformité avec les recommandations (inter)nationales	234, 235, 236, 237, 238	Décret 89-403.....	45, 53
connaissance des concurrents.....	242	Décret 96-602.....	48, 51, 52, 53, 54, 57, 279, 295, 300
connotation... 18, 77, 79, 81, 243, 244, 318		Décret du 1 ^{er} mars 1986.....	<i>Voir</i> Décret 86-439
		Décret du 2 juin 1989..	<i>Voir</i> Décret 89-403
		Décret du 2 Thermidor.....	36

Décret du 25 mars 1983 *Voir* Décret
83-243

Décret du 3 juillet 1996..... *Voir* Décret
96-602

Décret du 7 janvier 1972 *Voir* Décret
72-19

Décret du 9 février 1984 *Voir* Décret
84-91

degré de spécialisation 91, 97, 98, 102,
264, 273

Délégation générale à la langue française
et aux langues de France *Voir*
DGLFLF

Délégué général à la langue française... 49,
106, 107

Délégué général à la langue française et
aux langues de France 53, 54, 110

dérivabilité..... 149, 150, 330

dérivation..... 150, 199, 213, 219

DGLF 11, 27, 45, 62, 70, 89

DGLFLF..... 11, 27, 28, 57, 58, 117, 150,
154, 340

DGTCE 11, 234, 235

Dictionnaire de l'Académie française... 33,
151, 220

dictionnaire général 33, 151, 220, 299,
300, 302, 315, 316, 317, 318, 319, 321,
322, 323

Dictionnaire historique de la langue
française..... 300

dictionnaire spécialisé..... 301, 302, 303,
304, 305, 309, 310, 311, 312, 313, 314,
315

diffusion des termes recommandés..... 42,
44, 45, 50, 51, 54, 57, 58, 59, 62, 74, 75,
92, 100, 106, 278, 332

Direction générale de la traduction de la
Commission européenne ...*Voir* DGTCE

discours écrit.....243

discours oral243

dispositif d'enrichissement de la langue.....
29, 50, 53, 54, 55, 57, 63, 83, 92, 95, 96,
101, 105, 107, 109, 113, 120, 122, 221,
241, 247, 278, 298, 299, 300, 310, 324,
329

E

EADS 11, 109

économie de la langue.....*Voir* économie
linguistique

économie linguistique 160, 167, 170,
176, 177

élision..... 161, 163

emploi des termes dans l'enseignement
..... 280

emprunt 70, 78, 82, 148, 150, 151, 153,
199, 219, 220, 221, 222, 247, 309, 318

emprunt adapté 75, 77, 78, 82, 219, 220

emprunt intégral..... 75, 77, 82, 220, 221,
247

European Aeronautic Defence and Space
..... *Voir* EADS

F

facteur procédural.... 19, 74, 144, 145, 193,
195, 277, 278, 292, 326, 330, 331

facteur socioterminologique..... 18, 74, 75,
144, 238, 239, 275, 277, 278, 326, 330,
331

facteur terminologique.. 18, 144, 145, 193,
237, 238, 277, 290, 292, 326, 330, 331

forme abrégée..... 115, 117, 196, 299

forme développée 115

fractolexème 217

France Terme. 83, 111, 113, 114, 115, 116,
117, 118, 119

François I^{er}..... 30, 31, 32

G

Gaulle, Charles (de)..... 39

GDT 11, 57, 72, 235

GRGS 11

groupe d'experts..... *Voir* Collège d'experts

Groupe de recherche en géodésie spatiale
..... *Voir* GRGS

H

haplogologie..... 217

harmonie avec la politique linguistique 247

Haut conseil pour la défense et l'expansion
de la langue française..... *Voir* HCDELFF

Haut conseil pour la langue française.....
Voir HCLF

haut fonctionnaire chargé de la
terminologie..... 42, 107

HCDELFF 11, 39, 41

HCLF 12, 42, 43

Henri II..... 34

HTL..... 56

I

IAF	12, 109
IATE	235
IEC	12, 234
IGN	12
implantation diachronique... 18, 72, 80, 81, 262, 266, 267, 274, 275, 276, 288, 289, 293, 297, 298	
implantation lexicographique.... 74, 76, 91, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 320, 321, 322, 323, 324	
IN2P3	12, 101
insécurité linguistique	241, 324, 325
Institut d'Estudis Catalans.....	<i>Voir</i> IEC
Institut national de l'information géographique et forestière	<i>Voir</i> IGN
Institut national de physique nucléalire et de physique des particules... <i>Voir</i> IN2P3	
intégration morphologique.. 149, 152, 181, 218, 237, 293	
intégration phonétique	<i>Voir</i> intégration phonologique
intégration phonologique 152, 181, 218, 220, 237, 293	
intégration syntaxique..... 149, 152, 181, 237, 293	
International Astronautical Federation <i>Voir</i> IAF	
International Standardisation Organisation	<i>Voir</i> ISO
International Union of Pure and Applied Chemistry	<i>Voir</i> IUPAC
intervention des non spécialistes .. 324, 325	
ISO	12, 234
Is-sur-Tille.....	31
IUPAC.....	12, 234

J

JORF 12, 37, 39, 41, 42, 43, 45, 50, 51, 52, 53, 54, 57, 100, 101, 103, 105, 106, 109, 116, 117, 120, 122, 279, 280, 300	
Journal officiel de la République française	<i>Voir</i> JORF

L

langage familial	146
langage professionnel... 115, 290, 291, 292	
langue générale.....	23, 24

langue régionale.....	28
langue spécialisée	21, 23, 24
Languedoc	30
Latin	29, 30
Le Grand Robert de la langue française	<i>Voir</i> LGR
le terme n'est pas recommandé	290
légitimité de l'autorité	22, 278
LGR	12
Liste 1.....	24, 107, 108, 318, 321, 322
Liste 2.....	108, 290, 322
Liste 3.....	108, 322
Liste 4.....	108, 279, 289, 322
Liste 5.... 23, 108, 110, 111, 157, 221, 234, 247, 279, 281, 294, 308, 311, 312, 313, 314, 317, 319, 321, 322	
Liste 6..... 108, 110, 111, 157, 234, 247, 279, 281, 288, 294, 308, 311, 312, 313, 314, 317, 319, 321, 322	
Liste 7..... 108, 110, 111, 157, 221, 234, 247, 279, 281, 289, 291, 294, 308, 311, 313, 317, 319, 321, 322	
Liste 8..... 108, 110, 111, 149, 157, 234, 247, 279, 281, 291, 294, 308, 311, 313, 314, 317, 319, 321, 322	
Liste 9.....	279, 300
Liste accélérée 108, 110, 111, 157, 234, 247, 281, 308, 313, 319, 321, 322	
Liste de 1973	106, 107, 108, 318, 321, 322
Loi 75-1349	39, 40, 46, 69
Loi 94-665	28, 39, 46, 47, 52
Loi Bas-Lauriol	<i>Voir</i> Loi 75-1349
Loi constitutionnelle 92-554	45, 46
Loi Toubon.....	<i>Voir</i> Loi 94-665
longueur formelle	<i>Voir</i> brièvement
Louis XII	30
Louis XIII.....	33
Lyon	30

M

marché linguistique.....	241
Météo-France.....	107
méthode de compilation.....	280, 281
Ministre de l'Économie	49
Ministre de l'Économie, de l'Industrie et du Numérique.....	110
Ministre de l'Éducation nationale.... 42, 43, 51, 106, 107	
Ministre de l'Enseignement supérieur.....	49

Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche	109
Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et de l'Espace	106
Ministre de l'Espace	107
Ministre de l'Industrie	49, 106, 107
Ministre de la Culture	17
Ministre de la Défense	106, 107, 110
Ministre de la Francophonie.....	49
Ministre de la Justice	49
Ministre de la Recherche.....	49, 107, 108
Ministre de la Recherche et de la Technologie	106
Ministre des Affaires étrangères.....	49
Ministre du Développement industriel et scientifique.....	105
modification de la recommandation	95, 295, 296, 297
monosémie	154, 155, 156, 237
mot-valise	<i>Voir</i> amalgame lexical
motivation	75, 77, 147, 153, 154, 271, 272, 317
Moulins	29
Musée de l'Air et de l'Espace.....	110

N

nécessité dénomminative .	16, 50, 54, 57, 59, 137, 246, 247, 279, 280, 305, 306, 310, 318, 324, 326, 327
néologie sémantique	199
néologisme sémantique	199, 200
nombre de concurrents.....	193, 194, 195, 196, 197, 198
nombre de domaines ...	282, 283, 284, 285, 286
nombre de sous-corpus traitant du concept ..	267, 268, 269, 270, 271, 272, 273, 274
normalisation en temps voulu.....	279
nouveauté du concept.....	279

O

Observatoire de Paris-Meudon	110
Office québécois de la langue française	<i>Voir</i> OQLF
OQLF	12, 57, 63, 234
Ordonnance d'Is-sur-Tille	31
Ordonnance de Lyon.....	30, 31
Ordonnance de Moulins.....	29, 30
Ordonnance de Roussillon	32
Ordonnance de Villers-Cotterêts	32

P

paradigme dérivationnel.....	77
parallélisme formelle	<i>Voir</i> proximité formelle
partenaire francophone.....	234, 236
participation des experts	69, 280, 281
patron général.....	227, 228, 229
patron syntaxique.....	147, 187, 214, 217, 224, 225, 226, 227, 228, 229, 237
période d'échantillonnage.....	86, 88
perte de domaine.....	15, 22, 329
pléonasme.....	145, 146
politique d'aménagement terminologique	29, 55
politique linguistique ...	16, 26, 27, 28, 29, 30, 32, 35, 36, 37, 40, 43, 44, 46, 54, 68, 80, 85, 105
politique terminologique... ..	37, 42, 44, 48, 54
polysémie	154, 155, 156
précision	147, 165
préfixation ...	206, 209, 210, 211, 217, 219, 231, 232
Premier ministre	39, 41
procédé néologique.....	75, 79, 147, 198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 212, 213, 214, 215, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 224, 237, 330
procédure accélérée	108
Provence.....	31
proximité formelle	75, 77, 79, 82, 111, 178, 179, 180, 181, 191, 192, 201, 202, 204, 213, 217, 237, 245, 266, 276, 295, 327, 330
proximité sémantique.....	75, 77

R

remarques prescriptives	94, 145, 287, 289, 293, 315, 326, 327, 331
résistance au changement.....	240, 331
rétroformation.....	199, 218, 222
Révolution française	35, 36, 37
rôle du locuteur.....	239, 240
Roussillon.....	32

S

Section de Terminologie de la Chancellerie fédérale suisse <i>Voir</i> STCFS	
------------------------------------------------------------------------------	--

sigle..... 115, 146, 147, 167, 175, 176, 196,
200, 218, 219, 243, 309
simplicité..... 76, 77, 147
SpaceTermes 117, 118
status planning..... Voir *aménagement du
statut*
STCFS.....234
suffixation213
synonyme 115, 196, 309

T

temps écoulé depuis la recommandation
..... 145, 278, 294, 295
TERMCAT.. 70, 78, 82, 90, 144, 145, 150,
154, 234, 243
terme à éviter.....288
terme bilingue 161, 165, 166, 167, 170,
182, 183, 226
terme déconseillé 70, 287, 288
terme hexalexical 161, 166
terme impropre 289, 290
terme monolexical 74, 147, 149, 155,
160, 161, 163, 165, 166, 170, 179, 180,
181, 182, 183, 189, 190, 191, 192, 200,
226, 272, 322, 323
terme monosémique..... 154, 155, 156
terme normalisé 63, 64, 75, 78, 82
terme officialisé..... 63, 64, 73

terme officiel63, 64
terme pentalexical..... 161, 166
terme polylexical71, 74, 135, 147, 155,
165, 179, 180, 182, 183, 184, 185, 186,
187, 188, 189, 190, 191, 192, 212, 214,
271, 272, 322
terme polysémique..... 154, 155, 238
terme quadrilexical 161, 166, 167
terme recommandé.....63, 64
terme trilexical.....161, 165, 166, 226
Termium.....235
Traité de Rastatt.....37
transparence..... 77, 147, 153, 154
type de discours ...79, 84, 93, 97, 128, 148,
224, 240, 248, 249, 250, 251, 252, 253,
254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261,
262, 263, 264, 265, 266, 275, 276, 330

U

utilisation préalable..... 18, 297, 298

V

valeur mnémonique 146, 330
variation diatopique80
veille terminologique 50, 56, 246, 281,
326
Voir [rubrique]115
Voir aussi [rubrique].....116

Index des auteurs

Cet index inventorie les auteurs des études évoquées ou citées dans le texte principal.

- A**
- Aléong, Stanley 65, 242
Allony-Fainberg, Yaffa 64, 65
Alonso, Araceli 69
Auger, Pierre 56, 57, 58, 59, 60, 62, 65,
73, 90, 138, 139, 141, 142, 143, 148,
150, 160
- B**
- Barère de Vieuzac, Bertrand 35
Bellay, Joachim (de) 34
Bengtsson, Sverker 25, 39
Bogaards, Paul 39
Boiceau de la Borderie, Jean 32
Boucher d'Argis, André-Jean-Baptiste .. 32
Bourdin, Gilles 32
Bourg-Broc, Bruno 17
Breathnach, Úna 59
Brun, Auguste 31
- C**
- Cabré Castellví, Maria Teresa ... 56, 59, 60,
61, 62, 67, 71, 76, 78, 93
Candel, Danielle 62, 63, 67, 70, 76, 94,
287, 291
Caro, Jean-Marie 45
Carrère d'Encausse, Hélène 33, 287
Centrella, Maria 63, 67, 76, 77, 85, 94
Chansou, Michel 25, 39, 40, 63, 65, 89,
93, 160, 178, 199, 214, 216, 323, 324
Chomsky, Noam 224
Chrétien, Michel 65, 242
Corbeil, Jean-Claude 23, 97
- D**
- Daoust, Denise 65
Delavigne, Valérie 84
Deniau, Xavier 46
Depecker, Loïc .. 26, 39, 41, 42, 43, 56, 59,
60, 61, 62, 63, 65, 73, 83, 93, 94, 105,
106, 147, 153, 160, 178, 179, 214, 230,
243, 299, 315, 318, 319, 320, 321, 322,
323, 327
Druon, Maurice 156, 324
- Dubois, Vincent 46
Dubuc, Robert 153
Duffalo, Basil 34
Dupré, Jean-Paul 17
Dury, Pascaline 67, 73, 78, 81
Duval, Frédéric 35, 36, 37, 47
- E**
- Estienne, Henri 33, 34, 38
Étiemble, René 37, 38, 39, 46
- F**
- Febvre, Pascal 218
Folguera, Rosanna 69
Font, Marc 74, 139
Fossat, Louis-Jean 63, 65
Fugger, Bernd 67, 68, 69
- G**
- Gagnon, Gilberte 220
Gasquet, Evelyne 63, 65
Gaudin, François... 63, 65, 84, 89, 102, 241
Genevoix, Maurice 151
Girard, Étienne 31
Gouadec, Daniel 63, 65, 89, 193
Goudaillier, Jean-Pierre 67, 69
Grégoire, Henri (abbé) 35, 37
Grigg, Peter 40, 46
Guespin, Louis 63, 65, 89
Guilbert, Louis 199, 211, 212
- H**
- Hagège, Claude 39, 266, 325
Haugen, Einar 21, 22
Heller, Monica 65
Humbley, John 62, 64, 82
- I**
- Iwaz, Jean 63, 65
- J**
- Johnson, Samuel 331
Jourdan, Christine 65

K

Karabacak, Erkan..... 64, 74, 138, 139
 Kerpan, Nada.....148
 Kibbee, Douglas 31
 Kloss, Heinz 22

L

Lanthier, Jacynthe..... 93, 150, 160, 178,
 240, 242, 278
 Lazaro, Thierry 17
 Le Fur, Marc..... 17
 Le Guilly-Wallis, Anne..... 65
 Legendre, Jacques..... 46
 Léon, Jacqueline224
 Lerat, Pierre..... 26
 Loinaz, Miel 64
 Loubier, Christiane 239, 241, 242

M

Madinier, Bénédicte..... 150, 154
 Mamavi, Gina 63
 Martin, André 65, 73, 90, 138, 139, 142,
 143, 242
 Maurais, Jacques..... 65
 McEnery, Tony.....124
 Merlin, Philippe-Antoine 33
 Montané March, M. Amor .. 64, 67, 71, 73,
 74, 75, 78, 82, 86, 90, 93, 94, 126, 127,
 128, 129, 138, 144, 147, 148, 150, 152,
 153, 154, 160, 178, 179, 193, 198, 201,
 202, 219, 233, 239, 240, 241, 242, 245,
 246, 247, 248, 278, 279, 280, 297, 299
 Munday, Roderick 16, 40, 46

N

Néron, Pierre 31
 Ní Ghearáin, Helene 64, 74
 Nogué, Marina..... 74, 139
 North, Xavier..... 46, 209

O

Ostiguy, Luc242

P

Pardessus, Jean-Marie..... 30
 Picton, Aurélie..... 67, 81
 Pruvost, Jean.....213

Q

Quirion, Jean 64, 66, 67, 72, 73, 75, 84,
 85, 86, 90, 91, 93, 95, 97, 124, 126, 138,
 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145, 146,
 147, 148, 149, 150, 152, 153, 154, 155,
 156, 160, 178, 193, 230, 239, 240, 242,
 243, 245, 248, 251, 266, 278

R

Renwick, Adam 63, 67, 79, 80, 91, 138,
 139, 142, 143
 Rey, Alain 35, 36, 37, 47
 Rey-Debove, Josette219
 Rouges-Martinez, Josiane ... 63, 65, 80, 89,
 91, 280
 Roy, Nicolas 67, 80, 138, 139

S

Sablayrolles, Jean-François.....213
 Saint, Elizabeth..... 67, 79, 138, 139, 140
 Saussure, Ferdinand (de).....240
 Siouffi, Gilles 35, 36, 37, 47
 Stoppard, Tom209

T

Taillet, Richard.....218
 Tebé, Carles.....69
 Thogmartin, Clyde..... 39, 40
 Thoiron, Philippe..... 63, 65, 193, 243
 Thuan, Trinh Xuan301
 Toubon, Jacques48
 Tremblay, Louis65

V

Vaugelas, Claude Favre (Baron de).....34
 Vila, Fransesc Xavier..... 74, 139
 Vila, Ignasi74
 Villain, Loïc218
 Villebrun, Isabelle 63, 65

W

Wilson, Andrew.....124
 Wise, Hilary38

Y

Yzaguirre, Lluís..... 67, 69

Z

Zaouche, Nadine..... 63, 65
 Zarnikhi, Abolfazl59
 Zumkeller, Michel17

Index alphabétique des termes traités

Cet index inventorie toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés qui font partie de notre échantillon. Sont également présentes les dénominations des autres concepts des sciences et techniques spatiales abordés dans le texte. Les dénominations sont présentées par ordre alphabétique quelle que soit la langue du terme et reproduisent leur forme exacte dans nos corpus, sauf dans le cas de l'ajout des crochets [/] par l'auteur de ces lignes pour distinguer des homonymes. Les termes des domaines autres que celui des sciences et techniques spatiales sont suivis du symbole †.

A			
ablation	24	astrionics	217
accélérofusée	235	astrogéologie	111, 134, 149, 167, 171, 181, 202, 205, 207, 209, 232, 233, 252, 255, 258
adapted nozzle	188	astrogéologue	149
aeroclipper	181, 196	astrogeology	181
aéroclipper .. 111, 134, 151, 155, 172, 181, 196, 219, 247, 250, 255		astromaterial	203
aéronaute	236	astromatériau	111, 134, 172, 203, 231, 233, 255, 273
aéropause 111, 136, 202, 205, 207, 209, 304		astromobile	231, 232
aerospace electronics	182	astronaute	231, 232
aerospace transition zone	222	astronautique	231, 232
aérostier	236	astronef	231, 232
affinage panchromatique 111, 136, 187, 216, 282		astroparticule	231, 232
airborne launcher	172, 188	astrosismologie	231, 232
alimentation par détente 111, 136, 167, 190, 212, 230, 235		atmospheric breakup	188
alimentation par pression constante 111, 136, 167, 187, 212, 235		atome froid . 111, 134, 152, 153, 172, 184, 185, 215, 249, 250, 251, 252, 255, 258, 259	
alimentation sous pression	235	atomic fountain clock	186
anechoic chamber	184	atterrissage	321
AOCS	292	attitude . 148, 152, 174, 200, 291, 300, 324	
aperture synthesis telescope	183	attitude and orbit control system . 167, 184	
apesanteur	288	attitude control	188
appui gravitationnelle	231	attitude control system	167
article†	90	attitude sensor	167, 188
ascenseur spatial . 111, 134, 140, 172, 190, 215, 250, 252, 255		autonomous navigation	185
assemblage en faisceau	111, 136, 167, 187, 212	avion spatial	231, 232
assiette de vol	280	avionics	217
assiette latérale	280	avionics bay	188
assistance gravitationnelle	231	avionique	217, 318
		avion-lanceur	231
		B	
		baie de propulsion	290

ballon stratosphérique174
ballon stratosphérique ouvert 13, 111, 134,
174, 175, 176, 184, 215, 235, 249, 250,
251, 252, 255
ballonnier 111, 134, 172, 199, 236, 250,
252, 254, 255, 259
bande spectrale171
baryogenèse 111, 134, 155, 172, 202, 205,
207, 209, 252, 255
basculement 111, 134, 155, 172, 181, 197,
199, 255, 273, 296
basculement en tangage 167, 171
basculement initial 111, 134, 167, 171,
188, 197, 212, 236, 249, 272
basculement optimisé 111, 136, 187,
197, 212, 235
base drag188
base drag effect187
base spatiale231, 232
bassin de rétention247
beanstalk190
bioconditionnement en circuit fermé ...232
bioconditionnement en circuit ouvert ..232
bioconditionnement spatial 231, 232
biosatellite .. 111, 134, 172, 181, 202, 205,
208, 210, 235, 249, 255
biospationautique232
biosphérisation 111, 134, 174, 203, 205,
232, 235, 254, 296
bit† 90
blacklist†149
blacklister†149
blackout 149, 190
blackouter149
blazar280
bleed cycle185
bloc de poudre235
bloc de propergol 111, 134, 172, 188, 212,
235, 250, 252, 255, 296
blow-down190
blunt body188
boilerplate190
boomer†220
booster [v.]318
boulon destructible235
boulon explosif235
boulon pyrotechnique . 111, 136, 187, 216,
304
bras cryogénique290
bras cryotechnique231, 290

breakaway phenomenon188
breathing vibration183
Bremsstrahlung168, 174, 190, 245
BSO 13, 175, 176
bus†90

C

caisson de simulation spatiale 111, 136,
167, 187, 214, 304
canal spectral 111, 134, 171, 186, 187,
215, 250, 251, 252, 254, 255, 258
canevas géodésique236
capacité de survie 111, 134, 154, 168, 174,
189, 216, 249, 252
capsule spatiale 231, 232
capteur d'attitude168, 174, 291, 292
capteur d'orientation111, 134, 167, 168,
174, 188, 212, 232, 252, 271, 291, 292,
296, 297, 313
capteur de mission232
capteur de servitude232
captive satellite185
captured rotation188
cardial†90
cargo spatial 231, 232
case à équipements111, 134, 168, 172,
188, 215, 249, 258, 272
catapulte électromagnétique 111, 134, 174,
186, 187, 216, 255, 273
censored test187
centrale d'attitude 168, 291, 292
centrale d'orientation ...111, 134, 167, 168,
171, 212, 249, 252, 255, 291, 292, 296,
297
centrale inertielle 111, 134, 172, 175, 176,
188, 216, 249, 250, 252, 255, 257, 259,
296, 300, 317
chambre anéchoïque ...111, 134, 172, 184,
215, 249, 252, 255, 317
chambre de simulation spatiale ..111, 134,
168, 174, 184, 215, 232, 255, 273
chaotic control187
characteristic velocity186
chargement . 111, 134, 148, 155, 165, 172,
199, 200, 252, 255, 296
circuit à réinjection de fluide235
circuit d'alimentation de servitude232
circuit régénérateur de refroidissement
..... 167, 171

circuit régénératif	111, 134, 167, 171, 215, 232, 235, 249, 252	cosmic microwave background (CMB)	269
cisaillement gravitationnel	280	cosmological time	186
classe de propreté	111, 134, 168, 172, 185, 216, 236, 252, 271	couac ...	112, 134, 154, 155, 171, 199, 255
cleanliness class	185	couloir d'entrée	235
clip†	324	couloir de rentrée	112, 136, 167, 187, 214, 235, 304
clipper	219, 220	couloir de sauvegarde	112, 136, 167, 187, 216, 235
CMB	13, 146, 174, 269	couloir de sécurité	235
CMB (Cosmic microwave background)	269	countermeasure	189
coasting	190	critical density	184
cold atom	153, 185	cross range	187
collapse stellaire	236	cryogenic propulsion	185
combinaison de mise en pression négative des membres inférieures	235	cryogénie spatiale	112, 136, 183, 214
combustion	321, 322	cryoréfrigérateur spatial	112, 136, 183, 214
combustion décroissante	111, 136, 187, 216, 235, 322	cryosphere	181, 282
combustion dégressive	235	cryosphère ..	112, 134, 165, 172, 181, 202, 205, 207, 209, 250, 251, 252, 253, 282, 317
combustion en cigarette	322	cycle expander	168, 174
combustion limit	187	cycle ouvert à expanseur	112, 134, 168, 174, 185, 216, 253, 271
commande d'attitude	291, 292		
commande d'orientation	111, 134, 168, 174, 188, 212, 249, 252, 255, 257, 258, 291, 292, 296	D	
commande d'orientation et d'orbite	253, 254	datation relative	247
comobile coordinates	184	débris spatial	231, 232
compartiment de propulsion	290	décontamination préventive	112, 136, 183, 214
composante au sol	111, 134, 168, 174, 188, 216, 249, 251, 252, 255, 258, 288	dégazage	288
contre-mesure	174, 288	dégazement	288
contrôle d'attitude	174, 292	deluge	181
coordonnées comobiles	112, 134, 165, 172, 184, 215, 252, 271	déluge	112, 134, 136, 148, 155, 172, 181, 199, 255, 273
corps camus	236	densification de pupille	112, 136, 167, 183, 214
corps de propulseur ...	112, 134, 168, 172, 188, 216, 249, 252, 253, 296	densité critique	115, 168, 174
corps émoussé	112, 134, 172, 188, 215, 236, 255, 273	densité critique de l'Univers	112, 134, 168, 174, 184, 216, 253, 255
corps planétésimal	112, 134, 145, 154, 174, 189, 190, 216, 235, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 258, 259, 324	dependant navigation	185
corps portant	112, 134, 172, 188, 196, 215, 255, 273	déport latéral	112, 163, 187, 212
corridor d'entrée	235	dépressuriseur du bas du corps ...	112, 134, 168, 174, 188, 216, 235, 255, 273
cosmic microwave background	13, 188, 282	désorientation spatiale	231, 232
		détecteur d'attitude	292
		déviateur annulaire de jet ...	112, 136, 167, 189, 216, 235
		diffusion anisotrope favorisant la diffusion vers l'étoile	168

dispositif individuel spatial autonome
 112, 136, 187, 212, 235
 distancing rocket 187
 doc† 90
 dogleg 190
 drogue 190
 dump cooling 188

E

effet d'opposition 168, 175
 effet de culot 112, 136, 137, 167, 187,
 216, 304
 effondrement stellaire 112, 135, 165,
 172, 186, 187, 216, 231, 236, 253, 255
 electromagnetic launcher 186
 électronique aérospatiale 318
 électronique spatiale 318
 élément d'une orbite 196
 élément orbital 174, 196, 291
 éléments orbitaux à deux lignes 291,
 292
 embardée 112, 136, 155, 199, 235
 en flottement libre 112, 134, 168, 174,
 190, 215, 250, 253, 255
 engin spatial 231, 232
 engine body 188
 entrée 112, 136, 137, 148, 155, 199
 enveloppe de plasma 236
 EP 13, 175, 176
 équivalence principe 13, 184
 ergol cryogénique 288, 290
 ergol cryotechnique 231, 288, 290
 ergol film cooling 187
 espace 299
 essai censuré 112, 115, 135, 136, 187,
 214, 291
 essai tronqué 112, 115, 136, 187, 214,
 291
 étage cryogénique 290
 étage cryotechnique 290
 étoile à neutrons .. 152, 168, 174, 235, 236,
 288, 321
 étoile de neutrons 112, 135, 152, 153, 168,
 174, 186, 215, 235, 236, 249, 250, 252,
 253, 254, 255, 258, 259, 288, 321
 exo Earth 182
 exo-Earth 182
 exoEarth 182
 exoterre 112, 135, 172, 182, 202, 205,
 208, 210, 252, 253, 255

explosive bolt 187
 extinction 156

F

face arrière .. 112, 135, 136, 172, 188, 216,
 250, 253, 259
 face avant ... 112, 135, 136, 172, 188, 216,
 250, 252, 253, 259
 fauteuil volant 235
 FDC 269
 filament solaire 300
 floating planet 172
 flotter librement 168, 174
 fluid shift 188
 fond diffus à 3 degrés au-dessus de zéro
 absolu 269
 fond diffus cosmique 269
 fond diffus cosmologique 269
 fontaine atomique 235
 format† 90
 free-floating 190
 fréquence cyclotron 167, 171, 291, 293
 fréquence cyclotronique 293
 frozen mixture 188
 fusée d'éloignement latéral 112, 136,
 167, 187, 216
 fusée de mise en rotation 231
 fusée de séparation accélératrice 112, 136,
 167, 187, 216, 231
 fusée de tassement 112, 136, 137, 167,
 187, 197, 216, 235, 304
 fusée-sonde 231

G

gaine de plasma .. 112, 135, 168, 172, 186,
 215, 236, 253, 271
 galactic halo 183, 184
 géocroiseur 203, 232
 geodetic control network 188
 geoengineering 203
 géospace 112, 136, 202, 205, 208, 210
 geofencing 174, 272
 géo-ingénierie 171, 203, 235, 251
 géoingénierie 112, 135, 136, 171, 203,
 205, 235, 249, 251, 252, 255, 259
 géologie planétaire 167, 168, 171
 géorepérage 112, 135, 174, 205, 232,
 249, 272
 gestion de la circulation spatiale 112,
 136, 168, 187, 214

glitch171
grande roue spatiale231, 232
granule solaire157
gravicélération231, 232
gravipause 112, 136, 202, 206, 207, 210
gravisphère232, 233
gravistimulation .. 112, 136, 202, 206, 208,
210
gravitational lens184
gravitational mirage184
gravitational tropism182
gravitational wave186
gravitropisme 112, 135, 155, 172, 182,
202, 206, 207, 210, 231, 249
gravity turn 187, 197
grayout 190, 197
grey-out197
greyout 149, 197
greyouter†149
grondement 112, 135, 154, 155, 174,
199, 243, 244, 245, 253, 271, 282, 291
ground segment188
ground track188
guiderope 112, 135, 151, 155, 173, 220,
221, 247, 258, 317
gyrofréquence 112, 135, 167, 171, 181,
202, 205, 208, 210, 250, 253, 291, 292,
317
gyrofrequency181

H

halètement .. 112, 136, 148, 155, 199, 235,
243, 244, 296, 304
halo galactique 112, 135, 173, 183, 215,
250, 252, 253, 254, 255, 259, 312
héliocroiseur 112, 135, 174, 203, 205,
232, 254
héliosismologie232
horloge à fontaine atomique 112, 135,
155, 168, 173, 186, 187, 215, 235, 253,
271
hypertelescope181
hypertélescope24, 112, 135, 173, 181,
202, 205, 207, 209, 231, 253, 271

I

Ikarus304
illusion somatogravique 112, 136, 183,
214
illusion somatogyre 112, 136, 183, 214

image†89
impacteur 112, 135, 155, 173, 181, 208,
213, 254, 255
impactor181
impesanteur288
IMU 13, 175, 176, 188, 300
inaugurale175
inertage 112, 136, 155, 181, 208, 213,
296
inertial measurement unit 13, 175
inerting181
information†90
infra-red montgolfier185
injection sur orbite322
instabilité basse fréquence 291, 292
instabilité BF291, 292
instabilité de combustion haute fréquence
..... 167, 171, 244, 292
instabilité haute fréquence 291, 292
instabilité HF291, 292
instruction†90
interface†90
invite†90

J

jupe 23, 24, 112, 135, 148, 155, 160,
163, 173, 199, 200, 253, 255, 296, 317

K

kick-off meeting 168, 188

L

lancer de rayons .. 112, 135, 168, 173, 185,
216, 253, 255, 257, 258, 259
lanceur253
lanceur aéroporté 112, 127, 135, 172,
173, 188, 215, 231, 253, 255
lanceur consommable231
lanceur électromagnétique174
lanceur rallumable 112, 136, 188
lanceur réutilisable231
LBNP 13, 168, 174
LBNP device188
leading side188
lentille gravitationnelle 112, 135, 148,
173, 184, 215, 231, 249, 250, 252, 253,
254, 255, 259, 317
liaison interpolaire 112, 136, 188, 212,
304
lifting body 188, 196

ligne d'univers 112, 135, 168, 173, 185,
216, 250, 253, 255
lockout† 149
lockouter† 149
logiciel† 331
lower body negative pressure 13
Lune 321

M

MACHO 13, 146, 174, 218, 219, 244
magnétar 174, 300
magnétoile 112, 135, 174, 217, 218,
253, 255, 258, 300
magnétopause 112, 127, 135, 148, 155,
172, 173, 202, 205, 207, 209, 250, 253,
255, 257, 258, 281, 317
manned manoeuvring unit 187, 304
manœuvre de rendez-vous 168, 171
manœuvre en route 112, 135, 168, 171,
185, 216, 250, 252, 253, 254, 255
manœuvre en tangage 236
maquette pour vol d'essai ... 112, 136, 168,
190, 212
masse manquante 112, 135, 173, 185,
215, 250, 253, 254, 255, 258, 259, 317
massive astronomical compact halo object
..... 13, 146, 186, 187, 218
matériel† 331
matière astronomique compacte dans un
halo ... 13, 112, 135, 146, 174, 186, 187,
218, 253, 271
mécanique spatiale 231, 232
médecine spatiale 231, 232
mélange figé 112, 136, 188, 214, 304
mesure préventive 112, 135, 174, 189,
216, 249, 255, 258, 288
météorologie de l'espace 112, 135, 155,
165, 168, 173, 186, 215, 249, 250, 251,
252, 253, 254, 255, 256, 272
météorologie spatiale 155
microaccéléromètre 160, 163
midcourse manoeuvre 185
MIR 13, 168, 174
mirage gravitationnel 112, 135, 165,
173, 184, 215, 231, 250, 253, 255, 257,
259, 263, 282, 317
missing mass 185
mixture ratio 188
MMU 304
monospace† 331

montgolfière à infrarouge 13, 112, 135,
165, 168, 174, 185, 215, 252, 255, 317
moon face 188
moteur à cycle combiné 231
moteur cryogénique 290
moteur cryotechnique 290
moteur d'apogée 231
moteur de croisière 112, 136, 168, 190,
212, 304
moteur de périgée 231
moteur vernier 112, 135, 152, 173, 186,
216, 231, 249, 272, 296, 317
moteur-fusée 231

N

nacelle 112, 136, 155, 199
nadir 168, 174
nadir d'un satellite 236
navette spatiale 231, 232
navigation autonome 174
navigation dépendante 112, 136, 185,
214, 304
navigation indépendante 112, 135, 149,
174, 185, 215, 232, 252
navigation par satellite 232
navigation spatiale 231, 232
navigation stellaire 231, 232
naviguer indépendamment 149
neutron star 186
niveau de propreté 236
nucal† 90

O

objet spatial 231, 232
œdème de la face 112, 136, 168, 188,
214
onde gravitationnelle 112, 135, 155,
173, 186, 187, 215, 230, 249, 250, 252,
253, 255, 258, 259
open stratospheric balloon 184
opposition effect 186, 187
orbital element 186, 196
orbite 321, 322
orbite basse 322
orbite de dérive 322
orbite héliosynchrone 322
orbite très elliptique 288
orbite très excentrique 288
orbiter [n.m.] 181

orbiteur 112, 135, 173, 181, 208, 213,
249, 250, 252, 253, 254, 255, 258, 317
orientation ... 112, 135, 152, 155, 174, 199,
200, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 257,
258, 291, 296, 300, 324
outsider†220
overshoot boundary188

P

palimpseste 112, 136, 155, 199
pan sharpening 187, 282
parachute extracteur 112, 136, 190, 304
parallel staging187
paramètre d'une orbite196
paramètre orbital 112, 135, 174, 186,
196, 216, 249, 250, 252, 253, 254, 255,
258, 259, 281, 291
paramètres orbitaux à deux lignes112,
135, 168, 174, 188, 216, 252, 291, 292
particule interagissant faiblement avec la
matière 13, 112, 135, 146, 152, 153,
168, 174, 185, 216, 243, 249, 250, 252,
253, 255
passive satellite 184, 185
PE 13, 175, 176
perturbation à la séparation235
phase balistique 168, 174
phase balistique d'un lancement 113,
135, 168, 174, 190, 216, 236, 249, 252,
253, 254, 255, 258
phénomène de break-off235
phénomène lumineux éphémère 113,
135, 174, 186, 187, 216, 252, 254, 256,
259
photodétecteur à report et intégration
113, 135, 168, 174, 188, 216, 253, 271
PIF13, 146, 153, 243, 244
pilotage par chaos 113, 136, 168, 187,
216
pilote de montgolfier236
pitch maneuver188
pitch over197
pitch-over197
pitchover181
pitchover197
pixel† 90
planetary protection test185
planète errante 113, 127, 135, 172, 173,
185, 215, 249, 254, 256, 282
planetesimal 145, 189

planétésimal 146, 154, 174, 190, 235,
251, 324
plasma sheath186
plateforme à haute altitude235
pogo151
point sous satellite113, 135, 168, 174,
184, 215, 236, 253, 258, 271
pointe de fusée-sonde231
posigrade rocket187
position nominale sur orbite322
poussoir 317, 318, 319
pressure feed187
preventive decontamination183
principe d'équivalence 13, 113, 163,
165, 168, 173, 175, 176, 184, 215, 236,
250, 251, 252, 253, 258, 312, 317
principe de l'équivalence236
principe de recoupement247
propellant charge188
prophylactorium 113, 136, 202, 207,
211, 304, 313
propulseur318, 319
propulseur à combustion externe322
propulsion cryogénique289
propulsion cryotechnique ... 113, 135, 173,
185, 216, 231, 252, 253, 256, 289
propulsion électrothermique231
propulsion héliochimique231
propulsion héliothermique231
propulsion plasmique231
protubérance solaire300
pupil densification183

R

rapport de la poussée au poids236
rapport de mélange113, 135, 168, 173,
188, 215, 253, 271
rapport poussée sur poids ... 113, 135, 168,
174, 188, 215, 236, 253, 254, 271
rapport poussée/masse 168, 174
rapport poussée-masse236
ray tracing185
rayonnement cosmique fossile
cosmologique 269
rayonnement cosmologique269
rayonnement cosmologique de fond ...269
rayonnement cosmologique fossile269
rayonnement de fond269
rayonnement de fond à 2,7 K269
rayonnement de fond cosmique269

rayonnement de fond cosmologique269
rayonnement de fond de l'univers269
rayonnement de fond diffus cosmologique
..... 269
rayonnement de freinage 113, 135, 165,
168, 174, 190, 215, 245, 250, 252, 253,
256, 258, 259, 317
rayonnement du à 3 K269
rayonnement du fond cosmologique269
rayonnement du fond diffus269
rayonnement du fond diffus cosmologique
..... 269
rayonnement fossile ... 113, 126, 127, 135,
174, 188, 195, 212, 249, 250, 251, 252,
253, 254, 256, 257, 258, 259, 268, 272,
282
rayonnement résiduel269
redout 149, 190
redouter† 149
reentry corridor187
reflecting satellite183
refoulement235
refroidissement par ergol perdu .. 113, 136,
168, 188, 216
refroidissement par film304
refroidissement par film d'ergol .. 113, 136,
168, 187, 214, 304
refroidissement par transpiration113,
136, 168, 187, 214, 304
regenerative circuit184
regressive combustion187
remodelage de surface 113, 135, 168,
174, 190, 212, 253, 271
rentrée courte 113, 136, 188, 212
rentrée destructive 113, 136, 137, 188, 214
rentrée longue 113, 136, 188, 212
réseau géodésique 168, 175, 321
réseau géodésique de référence .. 113, 135,
168, 175, 188, 216, 236, 251, 252, 253,
256, 321
resurfaçage 168, 174
resurfacing190
rétreint 113, 136, 155, 199, 304
rétrofusée 113, 135, 148, 165, 173, 203,
206, 231, 249, 253, 254, 256, 258, 259,
296, 317
retrorocket203, 206
réunion de démarrage . 113, 135, 168, 175,
188, 216, 253, 258, 271
RGR115

ronflement .. 113, 136, 155, 199, 235, 243,
244, 296, 304
rumble174, 244, 282, 292

S

safe corridor187
safeguard200
safeguard master unit 13, 200
safety200
sanglé 113, 136, 155, 182, 199, 263
satellite à défilement 231, 232
satellite additionnel 231, 232
satellite berger113, 135, 152, 173, 185,
215, 231, 250, 252, 253, 254
satellite biologique235
satellite captif 113, 135, 167, 171, 185,
215, 232, 235, 256, 258, 273, 296
satellite d'alerte précoce 231, 232
satellite de relais de données 231, 232
satellite en laisse235
satellite fictif 113, 136, 137, 216
satellite géostationnaire 231, 232
satellite géosynchrone 231, 232
satellite héliosynchrone 231, 232
satellite passif 113, 135, 173, 184, 185,
215, 230, 253, 256, 317
satellite polaire 231, 232
satellite réflecteur113, 136, 137, 183,
214, 304
satellite sans traînée 231, 232
satellite semi-synchrone 231, 232
satellite sous-synchrone 231, 232
satellite synchronisé 231, 232
satellite tenu en laisse 167, 171
satellites co-positionnés 231, 232
satellites déphasés 231, 232
saut d'azimut 113, 137, 168, 190, 212
sauvegarde .. 113, 135, 155, 165, 173, 199,
200, 249, 252, 256, 257, 263, 317
SCAO 13, 168, 175
secteur sol288
segment sol 168, 174, 288
senseur d'attitude292
séparation par explosion236
séparation pyrotechnique ... 113, 135, 173,
190, 215, 236, 258
setting motor 187, 197
seuil de combustion113, 137, 187, 214,
322
shepherd satellite185

simulateur spatial 168, 174
 sismologie stellaire 231
 SMU 13, 200
 sodar† 89
 somatogravic illusion 183
 somatogyric illusion 183
 sonde spatiale 231, 232
 sortie 113, 137, 155, 199
 space cryogenic refrigerator 183
 space cryogenics 183
 space simulation box 187
 space simulation chamber 184
 space tourism 184
 space traffic management 187
 space weather 186
 spatiation 113, 137, 182, 217, 304
 spectral channel 186
 spot† 324
 station spatiale 231, 232
 stato-fusée 231
 stellar collapse 186
 stérilisation 304
 stockabilité 151
 strapped down 182
 stress spatial 113, 137, 151, 188, 214,
 235
 stridence 113, 135, 148, 154, 155, 167,
 171, 199, 200, 244, 256, 263, 273, 291,
 292
 sub satellite point 184
 suiveur stellaire 231
 sungrazer 174
 surbaissier une orbite 322
 surbrillance d'opposition 113, 135, 168,
 175, 186, 187, 216, 253, 254, 271
 survivabilité 154, 168, 174, 189, 324
 sustainer 190
 sylphe 174
 synergic curve 188
 système de commande d'attitude et d'orbite
 291, 292
 système de commande d'orientation et
 d'orbite 24, 113, 135, 167, 168, 175,
 184, 212, 256, 291, 292, 296, 297
 système de contrôle d'attitude 167, 168,
 171, 292
 système de contrôle d'attitude et d'orbite
 13, 292

T

TDI 13, 168, 174
 TDI device 188
 télédétection spatiale 231, 232
 télé-expérience 289
 télésience 289
 telescience experiment 289
 télescope à synthèse d'ouverture 113,
 137, 168, 183, 214, 231
 temps cosmologique ... 113, 135, 148, 173,
 186, 187, 216, 253, 271
 terminal† 90
 terraformage 235
 terraformation 174
 test d'innocuité 113, 137, 168, 185, 216
 thrust-to-weight ratio 188
 time delay and integration 13
 TLE [transient luminous events] ... 13, 146
 TLE [two line element] 13, 146, 168,
 174
 top-to-bottom cable 188
 tourisme spatial ... 113, 127, 135, 173, 184,
 215, 231, 249, 253, 254, 256, 263
 toux d'une fusée 235
 trace au sol .. 113, 135, 169, 171, 188, 215,
 236, 250, 252, 253, 256, 258, 259, 296,
 297
 trace du satellite 169, 171
 trailing side 188
 traînée de culot ... 113, 137, 168, 188, 214,
 304
 trajectoire à incidence nulle 235
 trajectoire au sol 236
 trajectoire économique . 113, 137, 188, 212
 transfert liquidien 113, 137, 188, 216
 transient luminous events 13, 146, 186,
 187
 transpiration cooling 187
 truncated test 187
 tuyère adaptée 113, 137, 188, 214, 304
 tweeter† 220
 two-line element 13, 188

U

ullage rocket 197
 undershoot boundary 188

V

vaisseau spatial 231, 232
 véhicule spatial 231, 232

vernier engine 186, 187
 verrouillage gravitationnel . 113, 137, 188,
 214
 versatile launcher188
 version† 90
 vibration de respiration 113, 137, 168,
 183, 214, 304
 vitesse caractéristique 169, 175, 253
 vitesse caractéristique de combustion
 113, 135, 155, 169, 175, 186, 216, 253,
 271
 vitesse d'éjection efficace ... 113, 137, 168,
 188, 214, 304
 voile gris 113, 137, 149, 190, 197, 216,
 304
 voile noir 113, 135, 137, 149, 156, 173,
 190, 216, 256, 273
 voile rouge 113, 149, 190
 vol non propulsé236

voxel†89
 VTT†331

W

wandering planet 185, 282
 weakly interacting massive particle185,
 243
 WIMP 13, 146, 168, 174, 218, 219, 244
 world line185

Y

yoyo 23, 113, 137, 151, 155, 214, 304

Z

ZAT 115, 196, 279
 zero lift turn197
 zone aérospatiale de transition ... 113, 137,
 168, 196, 221, 279

Index des termes traités triés par concept

Cet index inventorie toutes les dénominations des concepts dénommés par les termes recommandés qui font partie de notre échantillon. Sont également présentes les dénominations des autres termes abordés dans le texte, quel que soit le domaine auquel elles appartiennent, ainsi que les dénominations des concepts d'autres. Dans cet index le terme recommandé, en caractères romains, est utilisé comme vedette, sous laquelle les autres dénominations du concept et les autres dénominations reliées, qui sont en italiques, sont déclinées par ordre alphabétique. Les termes évoqués dans le texte principal qui relèvent d'un domaine autre que celui des sciences et techniques spatiales sont suivis du symbole †, et sont indexés sous l'entrée du terme recommandé auquel ils sont reliés. Toutes les dénominations présentées reproduisent leur forme exacte dans nos corpus, sauf dans le cas où nous avons ajouté des crochets [] pour distinguer des homonymes.

A		
ablation.....	24	
aéroclipper... 111, 134, 151, 155, 172, 181, 196, 219, 247, 250, 255		
<i>aeroclipper</i>	181, 196	
<i>boomer</i> †.....	220	
<i>outsider</i> †.....	220	
<i>tweeter</i> †.....	220	
aéropause..... 111, 136, 202, 205, 207, 209, 304		
affinage panchromatique..... 111, 136, 187, 216		
<i>pan sharpening</i>	187, 282	
alimentation par détente..... 111, 136, 167, 190, 212, 230, 235		
<i>blow-down</i>	190	
<i>refoulement</i>	235	
alimentation par pression constante..... 111, 136, 167, 187, 212, 235		
<i>alimentation sous pression</i>	235	
<i>pressure feed</i>	187	
appui gravitationnelle.....	231	
article†.....	90	
ascenseur	253	
ascenseur spatial .. 111, 134, 140, 172, 190, 215, 250, 252, 255		
<i>beanstalk</i>	190	
assemblage en faisceau 111, 136, 167, 187, 212		
<i>parallel staging</i>	187	
assiette de vol	280	
assiette latérale	280	
assistance gravitationnelle.....	231	
astrogéologie	111, 134, 149, 167, 171, 181, 202, 205, 207, 209, 232, 233, 252, 255, 258	
<i>astrogéologue</i>	149	
<i>astrogeology</i>	181	
<i>géologie planétaire</i>	167, 171	
astromatériau	111, 134, 172, 203, 231, 233, 255, 273	
<i>astromaterial</i>	203	
astromobile.....	231, 232	
astronaute	231, 232	
astronautique	231, 232	
astronef.....	231, 232	
astroparticule	231, 232	
astrosismologie.....	231, 232	
atome froid .. 111, 134, 152, 153, 172, 184, 185, 215, 249, 250, 251, 252, 255, 258, 259		
<i>cold atom</i>	153, 185	
atterrissage.....	321	
avion spatial.....	231, 232	
avion-lanceur	231	
B		
ballon stratosphérique ouvert	13, 111, 134, 174, 175, 176, 184, 215, 235, 249, 250, 251, 252, 255	

ballon stratosphérique..... 174
BSO..... 13, 175, 176
open stratospheric balloon 184
plateforme à haute altitude..... 235
 ballonnier..... 111, 134, 172, 199, 236, 250,
 252, 254, 255, 259
aéronaute..... 236
aérostier..... 236
pilote de montgolfier..... 236
 bande vidéo promotionnelle†
clip†..... 324
 baryogenèse 111, 134, 155, 172, 202,
 205, 207, 209, 252, 255
 basculement..... 111, 134, 155, 172, 181,
 197, 199, 255, 273, 296
pitch over..... 197
pitch-over..... 197
pitchover..... 181
pitchover..... 197
 basculement initial 111, 134, 167, 171,
 188, 197, 212, 236, 249, 272
basculement en tangage..... 167, 171
manœuvre en tangage..... 236
pitch maneuver..... 188
 basculement optimisé.. 111, 136, 187, 197,
 212, 235
gravity turn 187, 197
trajectoire à incidence nulle 235
zero lift turn 197
 base spatiale..... 231, 232
 bassin de rétention 247
 bioconditionnement en circuit fermé ...232
 bioconditionnement en circuit ouvert ...232
 bioconditionnement spatial 231, 232
 biosatellite ... 111, 134, 172, 181, 202, 205,
 208, 210, 235, 249, 255
satellite biologique..... 235
 biospationautique..... 232
 biosphérisation..... 111, 134, 174, 203, 205,
 232, 235, 254
terraformage..... 235
terraformation..... 174
 bit† 90
 blazar 280
 bloc de propergol..... 111, 134, 172, 188,
 212, 235, 250, 252, 255, 296
bloc de poudre..... 235
propellant charge..... 188
 boulon pyrotechnique.. 111, 136, 187, 216,
 304
boulon destructible..... 235
boulon explosif..... 235
explosive bolt 187
 bras cryotechnique 231, 290
bras cryogénique..... 290

bus† 90

C

caisson de simulation spatiale 111, 136,
 167, 187, 214, 304
space simulation box..... 187
 canal spectral 111, 134, 171, 186, 187,
 215, 250, 251, 252, 254, 255, 258
bande spectrale..... 171
spectral channel..... 186
 capacité de survie 111, 134, 154, 168,
 174, 189, 216, 249, 252
survivabilité..... 154, 168, 174, 189, 324
 capsule spatiale..... 231, 232
 capteur d'orientation..... 111, 134, 167, 168,
 174, 188, 212, 232, 252, 271, 291, 292,
 296, 297, 313
attitude sensor..... 167, 188
capteur d'attitude..... 168, 174, 291, 292
détecteur d'attitude..... 292
senseur d'attitude 292
 capteur de mission 232
 capteur de servitude 232
 cardial† 90
 cargo spatial..... 231, 232
 case à équipements 111, 134, 168, 172,
 188, 215, 249, 258, 272
avionics bay..... 188
 catapulte électromagnétique 111, 134, 174,
 186, 187, 216, 255, 273
electromagnetic launcher..... 186
lanceur électromagnétique 174
 centrale d'orientation..... 111, 134, 167, 168,
 171, 212, 249, 252, 255, 291, 292, 296,
 297
attitude control system 167
centrale d'attitude 291
système de contrôle d'attitude..... 167, 168, 171,
 292
 centrale inertielle 111, 134, 172, 175,
 176, 188, 216, 249, 250, 252, 255, 257,
 259, 296, 300, 317
IMU..... 13, 175, 176, 188, 300
inertial measurement unit..... 13, 175
 chambre anéchoïque ... 111, 134, 172, 184,
 215, 249, 252, 255, 317
anechoic chamber..... 184
 chambre de simulation spatiale ... 111, 134,
 168, 174, 184, 215, 232, 255, 273
simulateur spatial..... 168, 174
space simulation chamber 184
 chargement .. 111, 134, 148, 155, 165, 172,
 199, 200, 252, 255, 296
 circuit d'alimentation 232

circuit régénératif..... 111, 134, 167, 171,
215, 232, 235, 249, 252
circuit à réinjection de fluide..... 235
circuit régénérateur de refroidissement 167,
171
regenerative circuit 184
cisaillement gravitationnel280
classe de propreté 111, 134, 168, 172,
185, 216, 236, 252, 271
cleanliness class..... 185
niveau de propreté..... 236
combustion 321, 322
combustion décroissante 111, 136, 187,
216, 235, 322
combustion dégressive..... 235
regressive combustion 187
combustion longitudinale
combustion en cigarette..... 322
commande d'orientation 111, 134, 168,
174, 188, 212, 249, 252, 255, 257, 258,
291, 292, 296
attitude control..... 188
centrale d'attitude..... 292
commande d'attitude..... 291, 292
contrôle d'attitude 168, 174, 292
compartment de propulsion.....290
baie de propulsion..... 290
engine bay..... 290
motor bay..... 290
propulsion bay 290
composante au sol..... 111, 134, 168, 174,
188, 216, 249, 251, 252, 255, 258, 288
ground segment..... 188
secteur sol..... 288
segment sol 168, 174, 288
coordonnées comobiles 112, 134, 165,
172, 184, 215, 252, 271
comobile coordinates..... 184
corps de propulseur 112, 134, 168, 172,
188, 216, 249, 252, 253, 296
engine body..... 188
corps émoussé..... 112, 134, 172, 188, 215,
236, 255, 273
blunt body 188
corps camus 236
corps planétésimal 112, 134, 145, 154,
174, 189, 190, 216, 235, 251, 252, 253,
254, 255, 258, 259, 324
planetesimal..... 145, 189
planétésimal..... 146, 154, 174, 189, 190, 235,
251, 324
corps portant..... 112, 134, 172, 188, 196,
215, 255, 273
lifting body..... 188, 196
couac 112, 134, 154, 155, 171, 199, 255

glitch 171
couloir de rentrée 112, 136, 167, 187,
214, 235, 304
corridor d'entrée..... 235
couloir d'entrée..... 235
reentry corridor 187
couloir de sauvegarde 112, 136, 167,
187, 216, 235
couloir de sécurité..... 235
safe corridor..... 187
cryogénie spatiale 112, 136, 183, 214
space cryogenics..... 183
cryoréfrigérateur spatial 112, 136, 183,
214
space cryogenic refrigerator 183
cryosphere282
cryosphère ... 112, 134, 165, 172, 181, 202,
205, 207, 209, 250, 251, 252, 253, 255,
282, 317
cryosphere 181
cycle ouvert à expenseur 112, 134, 168,
174, 185, 216, 253, 271
bleed cycle 185
cycle expander 168, 174

D

datation relative247
débris spatial 231, 232
décontamination préventive 112, 136,
183, 214
preventive decontamination..... 183
stérilisation..... 304
dégazement288
dégazage..... 288
déluge.. 112, 134, 136, 148, 155, 172, 181,
199, 255, 273
deluge..... 181
densification de pupille 112, 136, 167,
183, 214
pupil densification..... 183
densité critique de l'Univers..... 112, 115,
134, 168, 174, 184, 216, 253, 255
critical density 184
densité critique..... 168, 174
déport latéral.....112, 163, 187, 212
cross range 187
dépressuriseur du bas du corps.... 112, 134,
168, 174, 188, 216, 235, 255, 273
*combinaison de mise en pression négative des
membres inférieures*..... 235
LBNP..... 13, 168, 174
LBNP device..... 188
lower body negative pressure 13
désorientation spatiale..... 231, 232

déviateur annulaire de jet 112, 136, 167,
189, 216, 235
dispositif individuel spatial autonome
..... 112, 136, 187, 212, 235
fauteuil volant 235
Ikarus..... 304
manned manoeuvring unit..... 187, 304
MMU 304
doc† 90

E

effet 151
effet de culot 112, 136, 137, 167, 187,
216, 304
base drag effet..... 187
effondrement stellaire . 112, 135, 165, 172,
186, 187, 216, 231, 236, 253, 255
collapse stellaire 236
stellar collapse..... 186
électronique aérospatiale 318
avionics..... 217
avionique 217, 318
électronique spatiale 318
embarquée 112, 136, 155, 199, 235
perturbation à la séparation 235
en flottement libre..... 112, 134, 168, 174,
190, 215, 250, 253, 255
flotter librement..... 168
free-floating 190
engin spatial..... 231, 232
entrée..... 112, 136, 137, 148, 155, 199
ergol cryotechnique..... 231, 288, 290
ergol cryogénique..... 288, 290
espace extra-atmosphérique
espace..... 299
essai censuré..... 112, 115, 135, 136, 187,
214, 291
censored test 187
essai tronqué..... 112, 115, 136, 187, 214,
291
étage cryotechnique 290
étage cryogénique 290
étoile de neutrons..... 112, 135, 152, 153,
168, 174, 186, 215, 235, 236, 249, 250,
252, 253, 254, 255, 258, 259, 288
étoile à neutrons... 152, 168, 174, 235, 236, 288,
321
neutron star..... 186
exoterre 112, 135, 172, 182, 202, 205,
208, 210, 214, 215, 252, 255
exo Earth 182
exo-Earth..... 182
exoEarth 182
extinction..... 156

F

face arrière... 112, 135, 136, 172, 188, 216,
250, 253, 259
trailing side..... 188
face avant 112, 135, 136, 172, 188, 216,
250, 252, 253, 259
leading side..... 188
filament solaire 300
fond diffus cosmologique..... *Voir*
rayonnement fossile
format† 90
fusée d'éloignement 136
fusée d'éloignement latéral..... 112, 167,
187, 216
distancing rocket..... 187
fusée de mise en rotation..... 231
fusée de séparation accélératrice 112,
136, 167, 187, 216, 231
posigrade rocket 187
fusée de tassement 112, 136, 137, 167,
187, 197, 216, 235, 304
accélérofusée 235
setting motor..... 187, 197
ullage rocket..... 197
fusée-sonde 231

G

gaine de plasma ... 112, 135, 168, 172, 186,
215, 236, 253, 271
enveloppe de plasma 236
plasma sheath 186
géocroiseur 232
géoespace 112, 136, 202, 205, 208, 210
géoingénierie 112, 135, 136, 171, 203,
205, 235, 249, 251, 252, 255, 259
geoengineering 203
géo-ingénierie..... 171, 203, 235, 251
géorepérage 112, 135, 174, 203, 205,
232, 249, 272
geofencing 174, 272
gestion de la circulation spatiale..... 112,
136, 168, 187, 214
space traffic management..... 187
grande roue spatiale 231, 232
granule solaire 157
gravicélération 231, 232
gravipause 112, 136, 202, 206, 207, 210
gravisphère 232, 233
gravistimulation... 112, 136, 202, 206, 208,
210
gravitropisme..... 112, 135, 155, 172, 182,
202, 206, 207, 210, 231, 249

gravitational tropism..... 182
 grondement .. 112, 135, 154, 155, 174, 199,
 243, 244, 245, 253, 271, 282, 291
instabilité basse fréquence..... 291, 292
instabilité BF..... 291, 292
rumble..... 174, 244, 282, 292
 gryofréquence208
 guiderope..... 112, 135, 151, 155, 173, 220,
 221, 247, 258, 317
 gyrofréquence..... 112, 135, 167, 171, 181,
 202, 205, 210, 250, 253, 291, 292, 317
fréquence cyclotron..... 167, 171, 291, 293
fréquence cyclotronique..... 293
gyrofrequency 181

H

halètement ... 112, 136, 148, 155, 199, 235,
 243, 244, 296, 304
toux d'une fusée..... 235
 halo galactique..... 112, 135, 173, 183, 215,
 250, 252, 253, 254, 255, 259, 312
galactic halo 183, 184
 héliocroiseur 112, 135, 174, 203, 205,
 232, 254
sungrazer 174
 héliosismologie232
 horloge à fontaine atomique..... 112, 135,
 155, 168, 173, 186, 187, 215, 235, 253,
 271
atomic fountain clock 186
fontaine atomique..... 235
 hypertélescope24, 112, 135, 173, 181,
 202, 205, 207, 209, 231, 253, 271
hypertelescope..... 181

I

illusion somatogravique 112, 136, 183
somatogravic illusion 183
 illusion somatogyre..... 112, 136, 183, 214
somatogyric illusion 183
 image† 89
 impacteur..... 112, 135, 155, 173, 181, 208,
 213, 254, 255
impactor..... 181
 impesanteur288
apesanteur 288
 inaugurale175
 inertage..... 112, 136, 155, 181, 208, 213,
 296
inerting 181
 information† 90
 injection sur orbite322
 instruction† 90

interface†90
 invite†90

J

jupe ..23, 24, 112, 135, 148, 155, 160, 163,
 173, 199, 200, 255, 296, 317

L

lancer de rayons... 112, 135, 168, 173, 216,
 253, 255, 257, 258, 259
ray tracing 185
 lanceur253
 lanceur aéroporté 112, 127, 135, 172,
 173, 188, 215, 231, 255
airborne launcher 172, 188
 lanceur consommable231
 lanceur rallumable 112, 136, 188
versatile launcher..... 188
 lanceur réutilisable.....231
 lentille gravitationnelle 112, 135, 148,
 173, 184, 215, 231, 249, 250, 252, 253,
 254, 255, 259, 317
gravitational lens 184
 liaison interpolaire 112, 136, 188, 212,
 304
top-to-bottom cable..... 188
 ligne d'univers 112, 135, 168, 173, 185,
 216, 250, 253, 255
world line..... 185
 logiciel†331
 Lune321

M

magnétoile ... 112, 135, 174, 217, 218, 253,
 255, 258, 300
magnétar 174, 300
 magnétopause 112, 127, 135, 148, 155,
 172, 173, 202, 205, 207, 209, 250, 253,
 255, 257, 258, 281, 317
 manœuvre en route112, 135, 168, 171,
 185, 216, 250, 252, 253, 254, 255
manœuvre de rendez-vous 168, 171
midcourse manoeuvre 185
 maquette pour vol d'essai ... 112, 136, 168,
 190, 212
boilerplate 190
 masse manquante..... 112, 135, 173, 185,
 215, 250, 253, 254, 255, 258, 259, 317
missing mass..... 185
 matériel†331

matière astronomique compacte dans un halo 13, 112, 135, 146, 174, 186, 187, 218, 253, 271
MACHO..... 13, 146, 174, 218, 219, 244
massive astronomical compact halo object.... 13, 146, 186, 187, 218

mécanique spatiale 231, 232

médecine spatiale 231, 232

mélange figé 112, 136, 188, 214, 304
frozen mixture 188

message publicitaire†
spot† 324

mesure préventive 112, 135, 174, 189, 216, 249, 255, 258, 288
contre-mesure 174, 288
countermeasure 189

météorologie de l'espace 112, 135, 155, 165, 168, 173, 186, 215, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 272
space weather..... 186

météorologie spatiale 155

microaccéléromètre 160, 163

mirage gravitationnel .. 112, 135, 165, 173, 184, 215, 231, 250, 253, 255, 257, 259, 263, 282, 317
gravitational mirage..... 184

monospace† 331

montgolfière à infrarouge..... 13, 112, 135, 165, 168, 174, 185, 252, 255, 317
infra-red montgolfier..... 185
MIR..... 13, 168, 174

moteur 249

moteur à cycle combiné 231

moteur cryotechnique 290
moteur cryogénique..... 290

moteur d'apogée 231

moteur de croisière 112, 136, 168, 190, 212, 304
sustainer 190

moteur de périgée 231

moteur vernier 112, 135, 152, 173, 186, 216, 231, 249, 272, 317
vernier engine 186, 187

moteur-fusée 231

N

nacelle 112, 136, 155, 199

navette spatiale 231, 232

navigation dépendante . 112, 136, 214, 304
dependent navigation..... 185

navigation indépendante 112, 135, 149, 174, 185, 215, 232, 252
autonomous navigation..... 185

navigation autonome..... 174

navigation par satellite 232

navigation spatiale 231, 232

navigation stellaire..... 231, 232

nucal† 90

O

objet spatial 231, 232

œdème de la face .. 112, 136, 168, 188, 214
moon face 188

onde gravitationnelle.... 112, 135, 155, 173, 186, 187, 215, 230, 249, 250, 252, 253, 255, 258, 259
gravitational wave 186

orbite 321, 322

orbite basse 322

orbite de dérive 322

orbite héliosynchrone 322

orbite très excentrique 288
orbite très elliptique 288

orbiteur 112, 135, 173, 181, 208, 213, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 258, 317
orbiter 181

orientation ... 112, 135, 152, 155, 174, 199, 200, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 291, 296, 300, 324
attitude 148, 152, 174, 200, 291, 300, 324

P

palimpseste 112, 136, 155, 199

parachute extracteur 112, 136, 190, 304
drogue 190

paramètre orbital..... 112, 135, 174, 186, 196, 216, 249, 250, 252, 253, 254, 255, 258, 259, 281, 291
élément d'une orbite..... 196
élément orbital..... 174, 196, 291
orbital element..... 186
paramètre d'une orbite..... 196

paramètres orbitaux à deux lignes 112, 135, 168, 174, 188, 216, 252, 291, 292
éléments orbitaux à deux lignes 291, 292
TLE 146, 168, 174
two-line element..... 13, 146, 188

particule interagissant faiblement avec la matière 13, 112, 135, 146, 152, 153, 168, 174, 185, 216, 243, 244, 249, 250, 252, 253, 255
PIF..... 153
weakly interacting massive particle 185, 243
WIMP..... 13, 146, 168, 174, 218, 219, 244

phase balistique d'un lancement .. 113, 135,
168, 174, 190, 216, 236, 249, 252, 253,
254, 255, 258
coasting 190
phase balistique..... 168, 174
vol non propulsé..... 236

phénomène lumineux éphémère .. 113, 135,
174, 186, 187, 216, 252, 254, 256, 259
sylphe..... 174
TLE..... 13, 146
transient luminous events..... 13, 146, 186, 187

photodétecteur à report et intégration .. 113,
135, 168, 174, 188, 216, 253, 271
TDI 13, 168, 174
TDI device..... 188
time delay and integration 13

pilotage par chaos 113, 136, 168, 187,
216
chaotic control 187

pixel† 90

planète errante 113, 127, 135, 172, 173,
185, 215, 249, 254, 256, 282
floating planet 172
wandering planet..... 185, 282

point sous satellite..... 113, 135, 168, 174,
184, 215, 236, 253, 258, 271
nadir..... 168, 174
nadir d'un satellite..... 236
sub satellite point 184

pointe de fusée-sonde..... 231

position nominale sur orbite..... 322

poussoir 317, 318, 319
booster [v.] 318

principe d'équivalence... 13, 113, 163, 165,
168, 173, 175, 176, 184, 215, 236, 250,
251, 252, 253, 256, 258, 312, 317
EP..... 13, 175, 176
equivalence principle..... 13, 184
PE..... 13, 175, 176
principe de l'équivalence 236

principe de recoupement 247

prophylactorium... 113, 136, 202, 207, 211,
304, 313

propulseur 318, 319
booster [v.] 318

propulseur à combustion externe..... 322

propulsion cryotechnique 113, 135, 173,
185, 216, 231, 252, 253, 256, 289
cryogenic propulsion..... 185
propulsion cryogénique 289

propulsion électrothermique..... 231

propulsion héliochimique..... 231

propulsion héliothermique 231

propulsion plasmique 231

protubérance solaire..... 300

R

rapport de mélange 113, 135, 168, 173,
188, 215, 253, 271
mixture ratio 188

rapport poussée sur poids.... 113, 135, 168,
174, 188, 215, 236, 253, 254, 271
rapport de la poussée au poids 236
rapport poussée/masse 168, 174
rapport poussée-masse 236
thrust-to-weight ratio 188

rayonnement de freinage..... 113, 135, 165,
168, 174, 190, 215, 245, 250, 252, 253,
256, 258, 259, 317
Bremsstrahlung..... 168, 174, 190, 245

rayonnement fossile 113, 126, 127, 135,
174, 188, 195, 212, 249, 250, 251, 252,
253, 254, 256, 257, 258, 259, 268, 272,
282
CMB..... 13, 146, 174, 269
CMB (Cosmic microwave background)..... 269
cosmic microwave background..... 13, 188, 282
cosmic microwave background (CMB) 269
FDC 269
fond diffus à 3 degrés au-dessus de zéro absolu
..... 269
fond diffus cosmique..... 269
fond diffus cosmologique..... 269
rayonnement à 3 K..... 269
rayonnement cosmique fossile 269
rayonnement cosmologique 269
rayonnement cosmologique de fond..... 269
rayonnement cosmologique fossile..... 269
rayonnement de fond..... 269
rayonnement de fond à 2,7 K..... 269
rayonnement de fond cosmique..... 269
rayonnement de fond cosmologique..... 269
rayonnement de fond de l'univers 269
rayonnement de fond diffus cosmologique.... 269
rayonnement du fond cosmologique..... 269
rayonnement du fond diffus 269
rayonnement du fond diffus cosmologique ... 269
rayonnement résiduel 269

refroidissement par ergol perdu... 113, 136,
168, 188, 216
dump cooling 188

refroidissement par film d'ergol .. 113, 136,
168, 187, 214, 304
ergol film cooling..... 187
refroidissement par film 304

refroidissement par transpiration..... 113,
136, 168, 187, 214, 304
transpiration cooling..... 187

remodelage de surface 113, 135, 168,
174, 190, 212, 253, 271

resurfaçage 168, 174
resurfacing 190
 rentrée courte 113, 136, 188, 212
 undershoot boundary 188
 rentrée destructive 113, 136, 137, 188,
 214
 atmospheric breakup 188
 rentrée longue 113, 136, 188, 212
 overshoot boundary 188
 réseau géodésique de référence ... 113, 115,
 135, 168, 175, 188, 216, 236, 251, 252,
 256, 321
 canevas géodésique 236
 geodetic control network 188
 réseau géodésique 168, 175, 321
 RGR 115
 rétreint 113, 136, 155, 199, 304
 rétrofusée 113, 135, 148, 165, 173, 203,
 206, 231, 249, 253, 254, 256, 258, 259,
 296, 317
 retrorocket 203, 206
 réunion de démarrage.. 113, 135, 168, 175,
 188, 216, 253, 258, 271
 kick-off meeting 168, 188
 ronflement ... 113, 136, 155, 199, 235, 243,
 244, 296, 304

S

sanglé 113, 136, 155, 182, 199, 263
 strapped down 182
 satellite à défilement 231, 232
 satellite additionnel 231, 232
 satellite berger 113, 135, 152, 173, 185,
 215, 231, 250, 252, 253, 254
 shepherd satellite 185
 satellite captif 113, 135, 167, 171, 185,
 215, 232, 235, 256, 258, 273, 296
 captive satellite 185
 satellite en laisse 235
 satellite tenu en laisse 167, 171
 satellite d'alerte précoce 231, 232
 satellite de relais de données 231, 232
 satellite fictif 113, 136, 137, 216
 satellite géostationnaire 231, 232
 satellite géosynchrone 231, 232
 satellite héliosynchrone 231, 232
 satellite passif 113, 135, 173, 184, 185,
 215, 230, 253, 256, 317
 passive satellite 184, 185
 satellite polaire 231, 232
 satellite réflecteur 113, 136, 137, 183,
 214, 304
 reflecting satellite 183

satellite sans traînée 231, 232
 satellite semi-synchrone 231, 232
 satellite sous-synchrone 231, 232
 satellite synchronisé 231, 232
 satellites co-positionnés 231, 232
 satellites déphasés 231, 232
 saut d'azimut 113, 137, 168, 190, 212
 dogleg 190
 sauvegarde... 113, 135, 155, 165, 173, 199,
 200, 249, 252, 256, 257, 263, 317
 safeguard 200
 safeguard master unit 13, 200
 safety 200
 SMU 13, 200
 séparation pyrotechnique 113, 135, 173,
 190, 215, 236, 258
 séparation par explosion 236
 seuil de combustion 113, 137, 168, 187,
 214, 322
 combustion limit 187
 sismologie stellaire 231
 sodar† 89
 sonde spatiale 231, 232
 sortie 113, 137, 155, 199
 spatiation 113, 137, 182, 217, 304
 aerospace electronics 182
 astrionics 217
 station spatiale 231, 232, 280
 stato-fusée 231
 stockabilité 151
 stress spatial.. 113, 137, 151, 188, 214, 235
 breakaway phenomenon 188
 phénomène de break-off 235
 stridence 113, 135, 148, 154, 155, 167,
 171, 199, 200, 244, 256, 263, 273, 291,
 292
 instabilité de combustion haute fréquence... 167,
 171, 244, 292
 instabilité haute fréquence 291, 292
 instabilité HF 291, 292
 suiveur stellaire 231
 surbaisser une orbite 322
 surbrillance d'opposition 113, 135, 168,
 175, 186, 187, 216, 253, 254, 271
 diffusion anisotrope favorisant la diffusion vers
 l'étoile 168
 effet d'opposition 168, 175
 opposition effect 186, 187
 système de commande d'orientation et
 d'orbite 24, 113, 135, 167, 168, 175,
 184, 212, 253, 254, 256, 291, 292, 296,
 297
 AOCS 292
 attitude and orbit control system 167, 184

SCAO.....	13, 168, 175	<i>captured rotation</i>	188
système de commande d'attitude et d'orbite.	291, 292	version†	90
système de contrôle d'attitude et d'orbite	13, 292	vibration de respiration	113, 137, 168, 183, 214, 304
T			
téledétection spatiale.....	231, 232	<i>breathing vibration</i>	183
télé-expérience.....	289	vitesse caractéristique de combustion.....	113, 135, 155, 169, 175, 186, 216, 253, 271
<i>téléscience</i>	289	<i>characteristic velocity</i>	186
<i>telescience experiment</i>	289	<i>vitesse caractéristique</i>	169, 175
télescope à synthèse d'ouverture..	113, 137, 168, 183, 214, 231	vitesse d'éjection efficace....	113, 137, 168, 188, 214, 304
<i>aperture synthesis telescope</i>	183	voile gris	113, 137, 149, 190, 197, 216, 304
temps cosmologique ...	113, 135, 148, 173, 186, 187, 216, 253, 271	<i>grayout</i>	190, 197
<i>cosmological time</i>	186	<i>grey-out</i>	197
terminal†	90	<i>greyout</i>	149, 197
test d'innocuité.....	113, 137, 168, 185, 216	<i>greyouter†</i>	149
<i>planetary protection test</i>	185	voile noir	113, 135, 137, 149, 156, 173, 190, 216, 256, 273
tourisme spatial....	113, 127, 135, 173, 184, 215, 231, 249, 253, 254, 256, 263	<i>blacklist†</i>	149
<i>space tourism</i>	184	<i>blacklister†</i>	149
trace au sol... 113, 135, 169, 171, 188, 215, 236, 250, 252, 256, 258, 259, 296, 297		<i>blackout</i>	149, 190
<i>ground track</i>	188	<i>blackouter†</i>	149
<i>trace du satellite</i>	169, 171	<i>lockout†</i>	149
<i>trajectoire au sol</i>	236	<i>lockouter†</i>	149
traînée de culot	113, 137, 168, 188, 214, 304	voile rouge.....	113, 149, 190
<i>base drag</i>	188	<i>redout</i>	149, 190
trajectoire économique. 113, 137, 188, 212		<i>redouter†</i>	149
<i>synergic curve</i>	188	voxel†	89
transfert liquidien.....	113, 137, 188, 216	VTT†.....	331
<i>fluid shift</i>	188	Y	
tuyère adaptée.....	113, 137, 188, 214, 304	yoyo	23, 113, 137, 151, 155, 214, 304
<i>adapted nozzle</i>	188	Z	
V			
vaisseau spatial	231, 232	zone aérospatiale de transition	113, 137, 168, 196, 221, 279
véhicule spatial	231, 232	<i>aerospace transition zone</i>	222
verrouillage gravitationnel ..	113, 137, 188, 214	ZAT	115, 196, 279

Liste des tableaux

Tableau 1 : Acceptions de <i>jupe</i> et <i>yoyo</i> dans la langue générale et la langue spécialisée	23
Tableau 2 : Acceptions spécialisées de <i>ablation</i>	24
Tableau 3 : Organismes scientifiques, techniques, linguistiques et ministères représentés à la CGTN	49
Tableau 4 : Membres des CSTN.....	49
Tableau 5 : Éléments constitutifs de l'aménagement terminologique selon Auger (1986), Cabré (1998, 2010) et Depecker (2001).....	59
Tableau 6 : Études d'implantation mentionnées par Quirion (2000). Basé sur Quirion (2000 : 62).....	65
Tableau 7 : Études d'implantation absentes de Quirion (2000) et Montané (2012).....	67
Tableau 8 : Caractérisation des sept sous-corpus du corpus documentaire	97
Tableau 9 : Composition des sous-corpus.....	105
Tableau 10 : Ministres et des institutions représentés à la CMTS selon l'arrêté du 5 août 1991	106
Tableau 11 : Membres de la CSTNS à sa création, selon l'arrêté du 21 mai 1997	107
Tableau 12 : Publications de la CSTNS.....	108
Tableau 13 : Institutions et ministères représentés au Collège d'experts en spatiologie.....	110
Tableau 14 : Recommandations retenues pour l'étude	110
Tableau 15 : TR retenus pour notre étude.....	113
Tableau 16 : Exemple du calcul du CI global	127
Tableau 17 : Degrés d'implantation selon Montané (2012 : 157).....	127
Tableau 18 : Application de la méthode de Montané à l'exemple	128
Tableau 19 : Modification et application à l'exemple de la méthode de Montané	129
Tableau 20 : Implantation des termes recommandés dans nos corpus	133
Tableau 21 : TR dénommant des concepts évoqués dans le corpus documentaire.....	135
Tableau 22 : TR dénommant les concepts non-évoqués dans le corpus documentaire.....	137
Tableau 23 : Récapitulatif des principales études d'implantation sur corpus	138
Tableau 24 : Concepts évoqués dans les études d'implantation.....	139
Tableau 25 : TR polysémiques	155
Tableau 26 : Implantation des TR polysémiques	156
Tableau 27 : Catégorie grammaticale des termes de l'échantillon et ceux recommandés depuis 1995.....	157
Tableau 28 : Implantation des termes recommandés selon catégorie grammaticale.....	158
Tableau 29 : Implantation des TR selon catégorie grammaticale différenciée par l'explicitation de la catégorie dans la recommandation	159
Tableau 30 : Implantation des termes recommandés en fonction de la longueur en nombre d'unités lexicales	161
Tableau 31 : Longueur en unités lexicales des dénominations implantées par rapport au TR	166
Tableau 32 : TR contenant des prépositions	169
Tableau 33 : Implantation des TR concurrencés par des dénominations plus longues	170
Tableau 34 : TR concurrencés par des dénominations plus longues	171
Tableau 35 : Implantation des TR concurrencés par des dénominations de la même longueur	172
Tableau 36 : TR concurrencés par des dénominations de la même longueur	173

Tableau 37 : Implantation des TR devancés par des concurrents comptant moins de signes	173
Tableau 38 : TR devancés par des concurrents comptant moins de signes	175
Tableau 39 : Sigles concurrents des TR.....	176
Tableau 40 : Implantation des TR selon la longueur du terme implanté par rapport au TR.	176
Tableau 41 : Relations entre monolexicalité et polylexicalité dans la traduction	180
Tableau 42 : Proximité et implantation des termes monolexicaux.....	181
Tableau 43 : Implantation des TR monolexicaux avec ÉÉ monolexical	182
Tableau 44 : TR monolexicaux avec ÉÉ polylexical.....	182
Tableau 45 : Implantation des TR monolexicaux avec ÉÉ polylexical	183
Tableau 46 : TR polylexicaux qui contiennent deux bases partagées avec l'ÉÉ	184
Tableau 47 : Implantation des TR polylexicaux qui contiennent deux bases partagées avec l'ÉÉ.....	184
Tableau 48 : TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉÉ est la tête sémantique	185
Tableau 49 : Implantation des TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉÉ est la tête sémantique	186
Tableau 50 : TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉÉ n'est pas la tête sémantique du terme.....	186
Tableau 51 : Implantation des TR polylexicaux où la base partagée avec l'ÉÉ n'est pas la tête sémantique du terme.....	187
Tableau 52 : TR polylexicaux qui ne contiennent aucune base partagée avec l'ÉÉ	188
Tableau 53 : Implantation des TR polylexicaux qui ne contiennent aucune base partagée avec l'ÉÉ.....	189
Tableau 54 : TR polylexicaux avec un ÉÉ monolexical où la base partagée est la tête sémantique	189
Tableau 55 : TR polylexicaux avec un ÉÉ monolexical où la base partagée est le complément	189
Tableau 56 : TR polylexicaux avec un ÉÉ monolexical sans base partagée.....	190
Tableau 57 : Implantation des TR polylexicaux avec un ÉÉ monolexical sans base partagée	190
Tableau 58 : TR créés par néologie sémantique.....	199
Tableau 59 : Implantation des TR créés par néologie sémantique	200
Tableau 60 : TR créés par confixation qui sont des calques littéraux	202
Tableau 61 : Implantation des TR créés par confixation qui sont des calques littéraux.....	202
Tableau 62 : TR créés par composition savante qui sont des calques littéraux	203
Tableau 63 : Implantation des TR créés par composition savante qui sont des calques littéraux.....	203
Tableau 64 : TR créés par composition savante qui ne sont pas des calques.....	203
Tableau 65 : Implantation des TR créés par composition savante qui ne sont pas des calques	204
Tableau 66 : Compositions savantes et confixations contenant des préfixes grecs qui sont calques des termes anglais	205
Tableau 67 : Implantation des compositions savantes et confixations contenant des préfixes grecs qui sont calques des termes anglais.....	205
Tableau 68 : Compositions savantes et confixations comprenant des préfixes latins	206
Tableau 69 : Implantation des compositions savantes et confixations comprenant des préfixes latins	206
Tableau 70 : Compositions savantes et confixations comprenant une base grecque	207
Tableau 71 : Implantation des compositions savantes et confixations comprenant une base grecque.....	208
Tableau 72 : Compositions savantes et confixations comprenant une base latine	208

Tableau 73 : Implantation des compositions savantes et confixations comprenant une base latine	208
Tableau 74 : Implantation des compositions savantes et confixations contenant une base savante	209
Tableau 75 : Implantation des termes contenant un préfixe et une base grecs	209
Tableau 76 : Implantation des termes contenant un préfixe et une base latins	210
Tableau 77 : Implantation des termes contenant un préfixe grec et une base latine	210
Tableau 78 : Implantation des termes contenant un préfixe latin et une base grecque.....	210
Tableau 79 : Implantation des confixations en fonction de l'origine des bases et préfixes..	211
Tableau 80 : TR créés par composition syntaxique.....	212
Tableau 81 : Implantation des TR créés par composition syntaxique	213
Tableau 82 : TR créés par la dérivation par suffixation.....	213
Tableau 83 : Implantation des TR créés par la dérivation par suffixation.....	213
Tableau 84 : Termes recommandés créés par calque littéral.....	215
Tableau 85 : Implantation des TR créés par calque littéral.....	215
Tableau 86 : TR créés par calque aménagé.....	216
Tableau 87 : Implantation des TR créés par calque aménagé	217
Tableau 88 : Implantation des TR créés par amalgame lexical.....	218
Tableau 89 : TR créés par double rétroformation.....	218
Tableau 90 : Implantation des TR créés par double rétroformation.....	218
Tableau 91 : TR créés par emprunt adapté.....	219
Tableau 92 : Implantation des TR créés par emprunt adapté	220
Tableau 93 : TR créés par emprunt intégral.....	220
Tableau 94 : Implantation des TR créés par emprunt intégral	221
Tableau 95 : Implantation des TR dénommant un nouveau concept.....	222
Tableau 96 : Implantation des TR en fonction du patron syntaxique	225
Tableau 97 : Correspondances entre patrons syntaxiques et généraux.....	227
Tableau 98 : Implantation des TR en fonction du patron général	228
Tableau 99 : Implantation des TR correspondant aux patrons syntaxique et général les plus récurrents	229
Tableau 100 : TR assortis d'un CI de 1 et les termes recommandés créés par analogie	231
Tableau 101 : TR assortis d'un CI de 0 et les termes recommandés créés dans par analogie	232
Tableau 102 : Termes recommandés par la CSTNS différents de ceux recommandés par les partenaires francophones	236
Tableau 103 : TR dénommant les concepts abordés dans le C1 (PRI).....	249
Tableau 104 : TR dénommant les concepts abordés dans le C2 (PRI).....	250
Tableau 105 : TR dénommant les concepts abordés dans le C3 (PRI).....	251
Tableau 106 : TR dénommant les concepts abordés dans le C4 (PRI).....	252
Tableau 107 : TR dénomment les concepts abordés dans le C5 (PRI).....	253
Tableau 108 : TR dénommant les concepts abordés dans le C6 (PRI).....	254
Tableau 109 : TR dénommant les concepts abordés dans le C7 (PRI).....	256
Tableau 110 : TR dénommant les concepts abordés dans le C1 (OBS)	257
Tableau 111 : TR dénommant les concepts abordés dans le C2 (OBS)	257
Tableau 112 : TR dénommant les concepts abordés dans le C3 (OBS)	258
Tableau 113 : TR dénommant les concepts abordés dans le C4 (OBS)	258
Tableau 114 : TR dénommant les concepts abordés dans le C5 (OBS)	258
Tableau 115 : TR dénommant les concepts abordés dans le C6 (OBS)	259
Tableau 116 : TR dénommant les concepts abordés dans le C7 (OBS)	259

Tableau 117 : Implantation des TR dans le C1 (PRI) en fonction de la présence du sous-ensemble Arianespace	267
Tableau 118 : Dénominations attestées concurrençant le terme recommandé <i>rayonnement fossile</i>	269
Tableau 119 : TR dénommant les concepts évoqués uniquement dans le C5 (PRI)	271
Tableau 120 : TR dénommant des concepts évoqués dans tous les sous-corpus (PRI)	272
Tableau 121 : TR dénommant des concepts évoqués uniquement dans le C7 (PRI)	273
Tableau 122 : Remarques prescriptives présentes dans les recommandations	287
Tableau 123 : Termes dont l'emploi est déconseillé	288
Tableau 124 : Termes dont l'emploi est à éviter	288
Tableau 125 : Termes impropres	289
Tableau 126 : TR contenant l'adjectif <i>cryotechnique</i> et leur concurrent impropre	290
Tableau 127 : Termes appartenant au LP et leur TR correspondant	291
Tableau 128 : Termes du LP, leur ÉÉ et les calques des ÉÉ	292
Tableau 129 : Implantation diachronique des TR dont la recommandation a été modifiée ..	296
Tableau 130 : Dictionnaires spécialisés retenus	302
Tableau 131 : Dictionnaires généraux	302
Tableau 133 : TR relevés dans les dictionnaires qui dénomment des concepts non-évoqués des corpus	304
Tableau 133 : TR relevés dans les dictionnaires généraux	317
Tableau 134 : Termes polylexicaux de l'orbitologie et de la propulsion faisant suite des recommandations des termes <i>orbite</i> et <i>combustion</i>	322

Liste des graphiques

Graphique 1 : La période d'échantillonnage et la période centrale de la période d'échantillonnage du PRI	99
Graphique 2 : Exemples des fiches dans <i>FranceTerme</i>	114
Graphique 3 : Méthodologie de constitution du corpus terminologique	118
Graphique 4 : Interface <i>Terminologie</i> de la base <i>SpaceTermes</i>	119
Graphique 5 : Interface <i>Passage</i> de la base <i>SpaceTermes</i>	120
Graphique 6 : Interface <i>Occurrences</i>	121
Graphique 7 : Interface de gestion des publications	122
Graphique 8 : Interface de gestion du corpus.....	123
Graphique 9 : Calcul du Coefficient d'implantation	125
Graphique 10 : Moyenne de dénominations relevées par notion	141
Graphique 11 : Pourcentage de termes recherchés attestés en corpus.....	142
Graphique 12 : Implantation des TR selon le nombre d'unités lexicales	162
Graphique 13 : CI des TR en fonction du nombre de caractères dans l'absolu.....	163
Graphique 14 : CI global des TR en fonction de sa longueur dans l'absolu.....	164
Graphique 15 : TR avec un CI supérieur à tout concurrent en fonction du nombre de d'unités lexicales	169
Graphique 16 : Différence en longueur entre TR et la forme assortie du CI le plus élevé... ..	177
Graphique 17 : Implantation des TR en fonction de leur nature lexicale	191
Graphique 18 : Implantation des TR selon le degré de partage des bases	192
Graphique 19 : Implantation des TR en fonction du nombre de concurrents relevés en corpus	194
Graphique 20 : Corrélation entre nombre de concurrents et CI du TR.....	195
Graphique 21 : Implantation des TR selon nombre de concurrents français figurant dans la recommandation.....	197
Graphique 22 : Implantation des TR selon procédé néologique	223
Graphique 23 : Implantation des TR en fonction de leur création par analogie.....	233
Graphique 24 : Implantation des termes en fonction de l'organisme émettant la recommandation.....	237
Graphique 25 : Implantation des TR dans le corpus principal	260
Graphique 26 : Implantation des TR dans le corpus d'observation.....	261
Graphique 27 : Concepts abordés dans les corpus.....	264
Graphique 28 : Dénominations et TR relevés par million de mots dans les corpus.....	265
Graphique 29 : CI globaux des TR selon le nombre de sous-corpus où le concept est abordé	268
Graphique 30 : TR relevés dans 1 sous-corpus	270
Graphique 31 : TR relevés dans 2 sous-corpus	270
Graphique 32 : TR relevés dans 3 sous-corpus	270
Graphique 33 : TR relevés dans 4 sous-corpus	270
Graphique 34 : TR relevés dans 5 sous-corpus	270
Graphique 35 : TR relevés dans 6 sous-corpus	270
Graphique 36 : TR relevés dans 7 sous-corpus	271
Graphique 37 : CI globaux des TR uniques à un sous-corpus	274
Graphique 38 : Domaines et sous-domaines analysés	282
Graphique 39 : Implantation des TR en fonction des domaines	283

Graphique 40 : Implantation des TR par sous-domaine	284
Graphique 41 : Implantation des TR en fonction du nombre de domaines d'inscription.....	285
Graphique 42 : Implantation des TR en fonction du nombre de domaines et sous-domaines d'inscription.....	286
Graphique 43 : Implantation des TR assortis de remarques.....	293
Graphique 44 : Implantation des TR dans le corpus principal en fonction du temps écoulé depuis la recommandation	294
Graphique 45 : Implantation des TR dans le corpus d'observation en fonction du temps écoulé depuis la recommandation	295
Graphique 46 : Implantation des TR en fonction de leur utilisation préalablement à leur recommandation.....	298
Graphique 47 : Implantation lexicographique des TR.....	303
Graphique 48 : Implantation lexicographique comparative des TR en fonction de leur présence dans nos corpus.....	305
Graphique 49 : Implantation lexicographique des TR en fonction de leur degré d'implantation dans nos corpus	306
Graphique 50 : TR dont des dénominations alternatives sont relevées dans les dictionnaires	307
Graphique 51 : Implantation des TR dans les dictionnaires spécialisés en fonction du domaine	309
Graphique 52 : TR relevés dans les dictionnaires retenus	310
Graphique 53 : Implantation des TR dans les dictionnaires spécialisés de l'astronomie	312
Graphique 54 : Implantation des TR dans les dictionnaires spécialisés de l'espace	313
Graphique 55 : Implantation des TR dans les dictionnaires spécialisés de la spatiologie	314
Graphique 56 : Implantation des TR dans les dictionnaires généraux.....	316
Graphique 57 : Inscription des TR des STS dans les dictionnaires généraux selon Depecker 2001 (499-501).....	319
Graphique 58 : Implantation lexicographique des TR de notre échantillon selon les critères de Depecker (2001 : 499-501).....	320
Graphique 59 : Comparaison de l'implantation des TR dans les dictionnaires généraux.	320

Table des matières du tome 1

Sommaire.....	3
Résumé.....	5
Abstract.....	7
Remerciements.....	9
Liste d'abréviations linguistiques.....	11
Liste d'abréviations terminologiques.....	13
Introduction.....	15
Partie I : Le cadre de l'étude.....	21
I.1 L'aménagement linguistique.....	21
I.1.1 Aménagement du statut et aménagement du corpus.....	22
I.1.2 Langue générale et langue spécialisée.....	23
I.2 La politique linguistique en France.....	26
I.2.1 Enrichissement de la langue française.....	26
I.2.2 Sensibilisation des publics.....	27
I.2.3 Multilinguisme.....	27
I.2.4 Maîtrise de la langue.....	27
I.2.5 Langues et numérique.....	27
I.2.6 Langues de France.....	27
I.2.7 Droit au français.....	28
I.2.8 Les particularités de l'enrichissement de la langue.....	28
I.3 Le cadre historique : l'intervention de l'État en matière de langue.....	29
I.3.1 Le pouvoir royal.....	29
I.3.1.1 L'ordonnance de Moulins.....	29
I.3.1.2 L'ordonnance de Lyon.....	30
I.3.1.3 L'ordonnance d'Is-sur-Tille.....	31
I.3.1.4 L'ordonnance de Villers-Cotterêts.....	32
I.3.1.5 L'ordonnance de Roussillon.....	32
I.3.2 L'État, langue et littérature.....	33
I.3.3 La langue et le pouvoir révolutionnaire.....	35
I.3.2.1 Le décret du 2 Thermidor.....	36
I.3.4 La langue et le pouvoir de l'éducation.....	36
I.3.4.1 Les lois Ferry.....	37
I.3.5 Le XX ^e siècle.....	37
I.3.5.1 La loi Bas-Lauriol.....	40
I.3.5.2 Le décret 72-19.....	41
I.3.5.3 Le décret 83-243.....	42
I.3.5.4 Le décret 86-439.....	44
I.3.5.5 La Constitution.....	45
I.3.5.6 La loi 94-665.....	46
I.3.5.7 Le décret n° 96-602.....	48
I.3.5.7.1 La création des CSTN.....	49
I.3.5.7.2 Les missions des CSTN.....	50

I.3.5.7.3 Les navettes CSTN-CGTN	50
I.3.5.7.4 Le rôle de l'Académie française.....	51
I.3.5.7.5 La publication.....	51
I.3.5.7.6 Les champs d'application des termes recommandés	52
I.3.5.8 Le décret 2015-341	53
I.3.6 Conclusion	54
I.4 L'étude d'implantation terminologique	56
I.4.1 Le cadre théorique d'Auger.....	56
I.4.1.1 La fonction recherche	56
I.4.1.2 La fonction normalisation.....	56
I.4.1.3 La fonction diffusion	57
I.4.1.4 La fonction implantation.....	58
I.4.1.5 La fonction évaluation et contrôle.....	58
I.4.1.6 La fonction mise à jour.....	58
I.4.2 Une pluralité de modèles	59
I.4.2.1 Cabré (1998)	60
I.4.2.2 Depecker (2001).....	60
I.4.2.3 Cabré (2010)	61
I.5 Définition du cadre et des objectifs de l'étude	62
I.5.1 Les études d'implantation en France.....	62
I.5.2 Les études d'implantation hors France.....	64
I.6 L'étude d'implantation terminologique entreprise	65
I.6.1 Le cadre de l'analyse de Quirion	66
I.6.2 L'état de l'art	66
I.6.2.1 Les études d'implantation.....	68
I.6.2.1.1 Fugger (1979).....	68
I.6.2.1.2 Fugger (1983).....	68
I.6.2.1.3 Goudaillier (1987)	69
I.6.2.1.4 Yzaguirre <i>et al.</i> (2000).....	69
I.6.2.1.5 Candel (2002).....	70
I.6.2.1.6 Montané et Cabré (2007)	71
I.6.2.1.7 Quirion (2011).....	72
I.6.2.1.8 Dury (2012a)	73
I.6.2.1.9 Montané (2012).....	73
I.6.2.1.10 Quirion (2012).....	75
I.6.2.1.11 Cabré et Candel (2013)	76
I.6.2.1.12 Centrella (2013).....	76
I.6.2.1.13 Dury (2013).....	78
I.6.2.1.14 Montané et Cabré (2013a).....	78
I.6.2.1.15 Montané et Cabré (2013b).....	78
I.6.2.1.16 Renwick (2013)	79
I.6.2.1.17 Saint (2013).....	79
I.6.2.1.18 Renwick (2015)	80
I.6.2.1.19 Roy (2015).....	80
I.6.2.1.20 Dury et Picton (2016).....	81
I.6.2.1.21 Montané (2016)	81
I.6.3 Synthèse des études et leurs apports à cette étude	82
I.6.3.1 Le choix du domaine	82
I.6.3.2 Le choix des corpus	84
I.6.3.2.1 Les types de corpus et nouveauté de l'étude entreprise.....	85

I.6.3.2.2 L'objectivité dans la constitution du corpus documentaire.....	86
I.6.3.2.2.1 La pertinence du document par rapport au domaine étudié	86
I.6.3.2.2.2 La langue de rédaction	87
I.6.3.2.2.3 La disponibilité des textes	88
I.6.3.2.2.4 Le format	88
I.6.3.2.2.5 Le type d'accès	89
I.6.3.2.3 L'objectivité dans la constitution du corpus terminologique.....	89
I.6.3.3 La consultation des dictionnaires	91
I.6.4 Hypothèses et objectifs de la thèse.....	93
I.7 Conclusions et synthèse	96
Partie II : Corpus et méthodologie.....	97
II.1 Les corpus	97
II.1.1 Le corpus documentaire	97
II.1.1.1 Période d'échantillonnage	98
II.1.1.2 Description du corpus principal.....	100
II.1.1.2.1 Le discours journalistique à grand tirage.....	100
II.1.1.2.2 Le discours didactique	100
II.1.1.2.3 Le discours officiel.....	100
II.1.1.2.4 Le discours institutionnel.....	101
II.1.1.2.5 Le discours spécialisé	101
II.1.1.2.6 Le discours de demi-vulgarisation	102
II.1.1.2.7 Le discours de vulgarisation	102
II.1.1.3 Description du corpus d'observation.....	103
II.1.1.3.1 Le discours journalistique.....	103
II.1.1.3.2 Le discours didactique	103
II.1.1.3.3 Le discours officiel.....	103
II.1.1.3.4 Le discours institutionnel.....	103
II.1.1.3.5 Le discours spécialisé	104
II.1.1.3.6 Le discours de demi-vulgarisation	104
II.1.1.3.7 Le discours de vulgarisation	104
II.1.1.4 Résumé des corpus.....	104
II.1.2 Le corpus terminologique.....	105
II.1.2.1 Histoire des commissions de spatologie.....	105
II.1.2.1.1 La Commission du langage des techniques spatiales	105
II.1.2.1.2 La Commission ministérielle de terminologie des sciences et techniques spatiales.....	106
II.1.2.1.3 La Commission spécialisée de terminologie et de néologie des sciences et techniques spatiales	107
II.1.2.1.3.1 La CSTNS se met au travail.....	108
II.1.2.1.3.2 Les modifications ultérieures au fonctionnement de la CSTNS	108
II.1.2.1.4 La constitution du Collège d'experts.....	109
II.1.2.2 Délimitation du corpus terminologique.....	110
II.1.2.2.1 Délimitation et enregistrement des concurrents.....	113
II.1.2.2.1.1 FranceTerme.....	114
II.1.2.2.2 FranceTerme et les publications dans le JORF	116
II.1.2.2.2.3 Délimitation des dénominations complémentaires.....	117
II.1.2.2.2.4 SpaceTermes	118
II.1.2.2.2.4.1 Informations terminologiques.....	118
II.1.2.2.2.4.2 Informations procédurales	120
II.1.2.2.2.4.3 Occurrences	121

II.1.2.2.2.4.4	Gestion des publications.....	122
II.1.2.2.2.4.5	Gestion des corpus	123
II.2	Exploitation des corpus et analyse des résultats.....	124
II.2.1	L'interrogation du corpus documentaire.....	124
II.2.2	Le coefficient d'implantation	124
II.2.1.1	Sur le calcul des CI et la présentation des résultats	125
II.2.1.2	De la représentativité du CI global.....	126
II.2.1.2.1	La méthode globale de Quirion et Montané	126
II.2.1.2.2	La gradation de Montané	127
II.3	Conclusions et synthèse	131
Partie III	: Résultats	133
III.1	L'implantation des termes recommandés	133
III.1.1	Présence des termes et évocations des concepts dans les corpus	133
III.1.1.1	Les termes recommandés relevés	134
III.1.1.2	Les concepts non évoqués	136
III.1.2	Comparaison des résultats avec certaines autres études sur corpus	137
III.1.2.1	Les concepts évoqués dans le corpus documentaire.....	139
III.1.2.2	Les dénominations relevées par notion.....	141
III.1.2.3	Le pourcentage de termes relevés en fonction de langue.....	141
III.2	Analyses des facteurs d'implantation.....	144
III.2.1	Facteurs terminologiques.....	145
III.2.1.1	Facteurs non analysés en détail	145
III.2.1.1.1	L'absence de pléonasmе.....	145
III.2.1.1.2	La valeur mnémonique.....	146
III.2.1.1.3	La simplicité	147
III.2.1.1.4	Le degré de lexicalisation	148
III.2.1.1.5	La dérivabilité.....	149
III.2.1.1.6	La conformité phonétique, syntaxique et morphologique.....	150
III.2.1.1.7	L'euphonie.....	152
III.2.1.1.8	L'adéquation, la motivation, la transparence.....	153
III.2.1.1.9	La monosémie.....	154
III.2.1.2	Facteurs analysés	156
III.2.1.2.1	La catégorie grammaticale.....	156
III.2.1.2.2	La brièveté	160
III.2.1.2.2.1	La longueur absolue	160
III.2.2.2.1.1	Le nombre d'unités lexicales	160
III.2.2.2.1.2	Le nombre de caractères	162
III.2.2.2.1.3	Bilan.....	165
III.2.1.2.2.2	La longueur relative.....	166
III.2.2.2.2.1	Le nombre d'unités lexicales	166
III.2.2.2.2.2	Le nombre de caractères	170
III.2.2.2.2.2.1	Les termes plus courts que la dénomination implantée	170
III.2.2.2.2.2.2	Termes de la même longueur que la dénomination implantée	172
III.2.2.2.2.2.3	Termes plus longs que la dénomination implantée.....	173
III.2.2.2.2.3	Le recours au sigle.....	175
III.2.2.2.2.4	Synthèse	176
III.2.2.2.2.5	Conclusions sur la longueur relative	178
III.2.1.2.2.3	Conclusions sur l'influence de la brièveté sur l'implantation des termes recommandés.....	178

III.2.1.2.3 La proximité formelle.....	178
III.2.1.2.3.1 La nature monolexicale ou polylexicale.....	179
III.2.2.3.1.1 Énonciation de la règle employée.....	180
III.2.1.2.3.2 Le cas des termes monolexicaux.....	180
III.2.1.2.3.2.1 Les termes recommandés monolexicaux avec équivalent étranger monolexical.....	180
III.2.1.2.3.2.2 Les termes recommandés monolexicaux avec un équivalent étranger polylexical.....	182
III.2.1.2.3.3 Les termes polylexicaux.....	183
III.2.1.2.3.3.1 Le terme recommandé polylexical avec un équivalent anglais polylexical.....	183
III.2.1.2.3.3.1.1 Les termes qui partagent deux bases.....	183
III.2.1.2.3.3.1.2 Le partage d'une base.....	185
III.2.1.2.3.3.1.2.1 Le partage de la tête sémantique.....	185
III.2.1.2.3.3.1.4 Le partage du complément.....	186
III.2.1.2.3.3.1.5 Les cas où aucune base n'est partagée.....	187
III.2.1.2.3.3.2 Le terme polylexical avec un équivalent anglais monolexical.....	189
III.2.2.3.3.2.1 Le partage de la tête sémantique.....	189
III.2.2.3.3.2.2 Le partage du complément.....	189
III.2.2.3.3.2.3 L'absence de partage.....	190
III.2.1.2.3.4 Conclusions.....	190
III.2.1.2.3.4.1 Sur la nature monolexicale ou polylexicale.....	190
III.2.1.2.3.4.2 Sur le partage d'éléments.....	191
III.2.1.2.4 Le nombre de concurrents.....	193
III.2.1.2.4.1 Le nombre de concurrents relevés dans les corpus.....	193
III.2.1.2.4.2 Le nombre de concurrents relevés dans la recommandation.....	195
III.2.1.2.4.3 Bilan.....	198
III.2.1.2.5 Le procédé néologique.....	198
III.2.1.2.5.1 La néologie sémantique.....	199
III.2.1.2.5.2 La composition.....	201
III.2.1.2.5.2.1 La composition savante.....	201
III.2.1.2.5.2.1.1 La confixation.....	202
III.2.1.2.5.2.1.2 La composition savante.....	202
III.2.1.2.5.2.1.2.1 La composition savante et le calque.....	203
III.2.1.2.5.2.1.2.2 La composition savante sans calque.....	203
III.2.1.2.5.2.1.3 La préfixation.....	204
III.2.1.2.5.2.1.3.1 Les préfixes grecs.....	204
III.2.1.2.5.2.1.3.2 Les préfixes latins.....	205
III.2.1.2.5.2.1.3.3 Analyse comparative.....	206
III.2.1.2.5.2.1.4 Les bases.....	207
III.2.1.2.5.2.1.4.1 Les bases grecques.....	207
III.2.1.2.5.2.1.4.2 Les bases latines.....	208
III.2.1.2.5.2.1.4.3 Analyse comparative.....	208
III.2.1.2.5.2.1.5 Combinaisons préfixe + base.....	209
III.2.1.2.5.2.1.5.1 Préfixe grec et base grecque.....	209
III.2.1.2.5.2.1.5.2 Préfixe latin et base latine.....	210
III.2.1.2.5.2.1.5.3 Préfixe grec et base latine.....	210
III.2.1.2.5.2.1.5.4 Préfixe latin et base grecque.....	210
III.2.1.2.5.2.1.5.5 Analyse comparative.....	210
III.2.1.2.5.2.2 La composition syntaxique.....	212

III.2.1.2.5.3 La dérivation	213
III.2.1.2.5.4 Le calque.....	214
III.2.1.2.5.4.1 Le calque littéral	214
III.2.1.2.5.4.2 Le calque aménagé	216
III.2.1.2.5.5 L'amalgame lexical ou le mot-valise	217
III.2.1.2.5.6 La rétroformation	218
III.2.1.2.5.7 L'emprunt	219
III.2.2.5.7.1 L'emprunt adapté.....	219
III.2.2.5.7.2 L'emprunt intégral.....	220
III.2.1.2.5.8 Un nouveau concept	221
III.2.1.2.5.9 Bilan.....	222
III.2.1.2.6 Les patrons syntaxiques.....	224
III.2.1.2.6.1 Les patrons syntaxiques.....	224
III.2.1.2.6.2 Les patrons généraux.....	227
III.2.1.2.6.3 Synthèse	228
III.2.1.2.6.4 Conclusions.....	229
III.2.1.2.7 La création par analogie ou dans un paradigme.....	230
III.2.1.2.8 La conformité avec les recommandations d'organismes de normalisation nationaux et internationaux.....	233
III.2.1.3 Conclusions sur l'influence des facteurs terminologiques.....	237
III.2.2 Facteurs socioterminologiques.....	239
III.2.2.1 Les facteurs dont l'influence est équilibrée par une étude sur corpus	239
III.3.2.1.1 Le rôle du locuteur	239
III.3.2.1.2 La résistance au changement	240
III.3.2.1.3 L'insécurité linguistique.....	241
III.3.2.1.4 Le marché linguistique.....	241
III.3.2.1.5 La connaissance des concurrents	242
III.3.2.1.6 L'attitude linguistique	242
III.2.2.2 Les facteurs analysés.....	242
III.2.2.2.1 Les facteurs analysés dans une ampleur réduite	242
III.2.2.2.1.1 Le type de discours : écrit ou oral ?.....	242
III.2.2.2.1.2 La connotation ou le niveau de langue	243
III.2.2.2.1.3 L'appartenance et proximité à une langue/culture d'estime.....	245
III.2.2.2.1.4 La culture d'entreprise.....	245
III.2.2.2.1.5 La réponse à une nécessité dénominative.....	246
III.2.2.2.1.6 L'harmonie avec les lignes directrices de la politique linguistique établie.....	247
III.2.2.2.2 Facteurs analysées en détail.....	248
III.2.2.2.2.1 Le type de discours	248
III.2.2.2.2.1.1 Le corpus principal	248
III.2.2.2.2.1.1.1 C1	248
III.2.2.2.2.1.1.2 C2.....	249
III.2.2.2.2.1.1.3 C3.....	250
III.2.2.2.2.1.1.4 C4.....	251
III.2.2.2.2.1.1.5 C5.....	252
III.2.2.2.2.1.1.6 C6.....	254
III.2.2.2.2.1.1.7 C7.....	255
III.2.2.2.2.1.1.8 Bilan de l'implantation dans le corpus principal	256
III.2.2.2.2.1.2 Le corpus d'observation.....	257
III.2.2.2.2.1.2.1 C1	257

III.2.2.2.2.1.2.2 C2.....	257
III.2.2.2.2.1.2.3 C3.....	257
III.2.2.2.2.1.2.4 C4.....	258
III.2.2.2.2.1.2.5 C5.....	258
III.2.2.2.2.1.2.6 C6.....	259
III.2.2.2.2.1.2.7 C7.....	259
III.2.2.2.2.1.2.8 Bilan de l'implantation dans le corpus d'observation.....	260
III.2.2.2.2.1.3 Analyses synchroniques et diachroniques.....	260
III.2.2.2.2.1.3.1 Les termes assortis d'un CI de 0.....	262
III.2.2.2.2.1.3.2 Sur la comparabilité des corpus.....	262
III.2.2.2.2.1.3.3 Bilan.....	265
III.2.2.2.2.1.4 Le nombre de sous-corpus dans lequel un terme est relevé ...	267
III.2.2.2.2.1.5 Le type de terme et le nombre de sous-corpus.....	269
III.2.2.3 Conclusions sur l'influence des facteurs socioterminologiques.....	275
III.2.3 Facteurs procéduraux.....	278
III.2.3.1 Facteurs non analysés.....	278
III.2.3.1.1 La diffusion.....	278
III.2.3.1.2 La légitimité de l'autorité.....	278
III.2.3.1.3 La nouveauté du concept.....	279
III.2.3.1.4 La normalisation en temps voulu.....	279
III.2.3.1.5 L'emploi des termes dans l'enseignement.....	280
III.2.3.2 Facteurs analysés en détail.....	280
III.2.3.2.1 La méthode de compilation.....	280
III.2.3.2.2 Le domaine d'inscription des termes.....	282
III.2.3.2.2.1 Les différents domaines.....	282
III.2.3.2.2.2 Analyses par domaine.....	283
III.2.3.2.2.3 Les différents sous-domaines.....	284
III.2.3.2.2.4 Le nombre de domaines et sous-domaines.....	285
III.2.3.2.3 Les remarques.....	287
III.2.3.2.3.1 Les termes déconseillés.....	287
III.2.3.2.3.2 Les termes à éviter.....	288
III.2.3.2.3.3 Les termes impropres.....	289
III.2.3.2.3.4 Les termes qui ne sont pas recommandés.....	290
III.2.3.2.3.5 Les termes du langage professionnel.....	290
III.2.3.2.3.6 Bilan.....	293
III.2.3.2.4 Le temps écoulé depuis la recommandation.....	294
III.2.3.2.5 La modification de la recommandation.....	295
III.2.3.2.6 L'utilisation préalable du terme.....	297
III.2.3.2.7 L'implantation lexicographique.....	299
III.2.3.2.7.1 Dictionnaires et corpus.....	300
III.2.3.2.7.1.1 Description des dictionnaires retenus.....	301
III.2.3.2.7.1.1.1 Les dictionnaires spécialisés.....	301
III.2.3.2.7.1.1.2 Les dictionnaires généraux.....	302
III.2.3.2.7.1.2 La présence des termes dans les dictionnaires.....	302
III.2.3.2.7.1.3 L'implantation lexicographique des dénominations des concepts non-abordés en corpus.....	303
III.2.3.2.7.1.4 Rapports entre CI et implantation lexicographique.....	306
III.2.3.2.7.2 Les dictionnaires spécialisés.....	308
III.2.3.2.7.2.1 L'implantation en synchronie.....	308

III.2.3.2.7.2.2 L'implantation synchronique dans les dictionnaires spécialisés par domaine	309
III.2.3.2.7.2.3 L'implantation diachronique dans les dictionnaires spécialisés par domaine	310
III.2.3.2.7.2.3.1 L'astronomie.....	311
III.2.3.2.7.2.3.2 L'espace.....	313
III.2.3.2.7.2.3.3 La spatiologie.....	314
III.2.3.2.7.2.4 Conclusions sur l'implantation dans les dictionnaires spécialisés	315
III.2.3.2.7.3 Les dictionnaires généraux	315
III.2.3.2.7.3.1 L'implantation en synchronie.....	315
III.2.3.2.7.3.2 L'implantation en diachronie	318
III.2.3.2.7.3.3 Conclusions sur l'implantation dans les dictionnaires généraux	323
III.2.3.2.7.4 Conclusions sur l'implantation lexicographique.....	323
III.2.3.2.8 L'intervention des non-spécialistes et l'insécurité linguistique.....	324
III.2.3.3 Conclusions sur l'influence des facteurs procéduraux sur l'implantation des termes.....	326
Conclusion.....	329
Bibliographie	333
Index général	357
Index des auteurs	363
Index alphabétique des termes traités	365
Index des termes traités triés par concept.....	375
Liste des tableaux.....	385
Liste des graphiques.....	389
Table des matières du tome 1	391